

S 940. B 10.

REVUE
ZOOLOGIQUE,

PAR

LA SOCIÉTÉ CUVIERIENNE.

Année 1847.

REVUE
ZOOLOGIQUE,

PAR

LA SOCIÉTÉ CUVIERIENNE ;

ASSOCIATION UNIVERSELLE

POUR

L'AVANCEMENT DE LA ZOOLOGIE , DE L'ANATOMIE
COMPARÉE ET DE LA PALÆONTOLOGIE ;

Journal mensuel.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.



PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ZOOLOGIQUE,

Rue des Beaux-Arts, 4.

—
1847.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY DEPARTMENT

PHILOSOPHY 101

LECTURE NOTES



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce de mollusque du genre *Cyclostome*, découverte par M. J. Itier pendant la mission de France en Chine, par M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Parmi les avantages que les connaissances humaines ont retirés de la dernière mission en Chine, nous devons signaler les nombreuses et utiles observations faites par M. Jules Itier, inspecteur principal des douanes et délégué des ministères du commerce et des finances. M. Itier, riche de connaissances solides et variées, chimiste habile, bon géologue, etc., a mis ces connaissances à profit et a rapporté une foule d'observations sur l'industrie, sur l'agriculture et sur les arts des pays qu'il a parcourus. On a pu voir les collections relatives à ces divers sujets, qu'il a formées avec un zèle et une intelligence dignes des plus grands éloges, et plusieurs mémoires d'un grand intérêt, publiés par lui depuis son retour, font comprendre toute l'importance des documents qu'il possède sur son voyage en donnant une heureuse idée de la manière dont il a employé son temps pendant l'expédition. Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître tous ces travaux, déjà appréciés par les savants; nous devons seulement dire que M. Jules Itier n'a pas négligé de recueillir les productions naturelles des pays qu'il a parcourus, et que la zoologie lui devra aussi des découvertes très-intéressantes. Nous avons vu chez lui beaucoup d'objets conservés dans l'alcool, qui nous ont paru tout à fait nouveaux, et qu'il ferait bien de faire connaître aux zoologistes. Le *Cyclostome* qui fait le sujet de cette note nous a été remis par lui à notre passage à Marseille; après l'avoir cherché en vain dans les auteurs et dans les diverses collections de Paris, après nous être assuré qu'il était le seul du groupe qui possédât un opercule aussi singulier, garni d'un bourrelet et formant un couvercle extérieur à l'ouverture de la coquille, nous l'avons décrit brièvement, en attendant qu'il nous soit possible de le figurer, et nous avons cru

qu'il était de notre devoir de le dédier au voyageur zélé et instruit qui l'a découvert.

Cyclostoma Itierii. — Testa crassiuscula, suborbiculari, superne depressa, pallida, castaneo-undulata, spira brevi; anfractibus quinis, striatis, striis ex sutura profunda radiantibus; ultimo anfractu prope aperturam disjuncto, antice inclinato; umbilico lato, profundo; operculo corneo, tenui, spirali, externe posito, marginem aperturæ excedente. — Largeur, 0,015; hauteur, 0,009.

Cette espèce, qui se rapproche un peu des *C. substriatum* et *C. planorbulum* des auteurs anglais, n'aurait rien de bien remarquable si ce n'était la singularité de son opercule, qui est tout à fait extérieur, dépassant l'ouverture et dont les bords sont reçus dans un petit canal. — Cet opercule corné, assez fragile, a l'aspect d'un Planorbe déprimé. C'est le premier exemple qui soit parvenu à notre connaissance d'un opercule extérieur, et dans lequel vient s'emboîter le bord de l'ouverture.

Cette intéressante espèce a été recueillie vivante à Ceylan par M. J. Itier, qui a rapporté l'animal conservé dans l'alcool.

DÉCADE ENTOMOLOGIQUE; par M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

L'idée de cette description de dix nouvelles espèces de Coléoptères nous a été suggérée par le désir de témoigner notre gratitude à quelques entomologistes qui ont bien voulu enrichir notre collection d'espèces rares et nouvelles, pendant notre voyage dans le midi de la France. Ne voulant pas, cependant, donner isolément trois ou quatre descriptions, nous nous sommes décidé à former la présente décade.

Cicindela Japonica. — Dessus d'un bronzé obscur avec les élytres marquées chacune de deux taches jaunes, l'une au milieu, partant des côtés, où elle est large, brusquement rétrécie ensuite, et se dirigeant obliquement vers la suture qu'elle n'atteint pas; l'autre plus petite, située en arrière contre le bord externe. Tête et corselet d'un bronzé cuivreux rouge. Lèvre large, transversale, jaune, avec une faible dent au milieu du bord antérieur qui est presque coupé droit, ou à peine un peu arrondi en avant, comme dans la *Cicindela montana* de

Charpentier. Mandibules noires avec le côté externe jaune à la base. Élytres fortement et uniformément granuleuses, avec quelques gros points faiblement enfoncés vers leur base et se continuant en une espèce de ligne parallèle à la suture. Dessous du corselet et de la poitrine fortement ponctués, d'un rouge bronzé vif, garnis de duvet blanc. Abdomen lisse, luisant, d'un beau bleu violet à reflets rouges et verts. Pattes d'un vert bronzé à reflets cuivreux et garnies de cils blancs. — L. 0,017; l. 0,0065.

Cette Cicindèle vient du Japon et nous a été envoyée par M. Dehaan, conservateur du Musée de Leyde. Nous lui avons donné le nom de *Cicindela Japonica* qu'elle porte dans ce Musée, quoique ce nom ait déjà été employé par Thunberg, parce que ce savant l'a appliqué à la *Cicindela Chinensis* des auteurs.

Cette belle et rare espèce ressemble beaucoup, par son facies, à la *Cicindela sylvatica* et doit être placée près d'elle, mais elle en diffère d'abord par la coloration de ses élytres, qui ne présentent pas cet aspect chatoyant et moiré qui distingue tout d'abord notre *Cicindela hybrida*, et par l'absence de tache jaune vers la base de ces mêmes élytres. Un autre caractère distinctif de notre espèce, est la forme transversale de sa lèvre supérieure, si distincte de celle de la *Cicindela hybrida*, laquelle est fortement avancée au milieu, noire, avec une ligne élevée au centre qui se termine par une forte dent en avant. Cette lèvre, si différente de celle des espèces voisines, qui donne un peu à la bouche de cette espèce l'aspect d'une bouche d'*Oxycheila*, motivera certainement la formation d'une division particulière pour cette *Cicindela sylvatica*, qui diffère en outre de ses congénères par un facies tout autre, par un corps moins aplati, etc.

Nous possédons une Cicindèle qui forme la seconde espèce du groupe ayant pour type la *Cicindela sylvatica*; elle a été trouvée par M. Montandon, près de Brousse, en Turquie, et publiée par M. Germar (Fauna insectorum Europæ, fasc. XXIII, pl. 1). Comme cette espèce est encore fort rare dans les collections, nous croyons bien faire en en donnant ici une courte description.

○ *Cicindela fasciatopunctata*. Germar. Semblable par la taille et

la coloration à la *Cicindela sylvatica*, mais s'en distinguant par des élytres moins chatoyantes, par leurs taches et bandes jaunâtres qui sont plus larges, et surtout parce que la tache ou bande transverse du milieu des élytres n'est pas oblique et brusquement dirigée en bas vers la suture, comme dans la *Cicindela hybrida* Lin. (*maritima* Dej.), mais presque droite et transversale, comme cela a lieu dans la *Cicindela montana* de Charpentier. Dans l'espèce turque la tache en croissant de la base des élytres, souvent entière dans la *Cicindela sylvatica*, est interrompue et forme ici deux taches rondes très-distinctes et beaucoup plus fortes. La tache postérieure, qui correspond à la partie supérieure de cette même tache chez la *Cicindela hybrida*, est très-isolée, ronde, et l'on ne voit aucune trace de la partie postérieure de cette lunule, tandis que chez quelques *Cicindela sylvatica* que nous avons sous les yeux, on remarque, au bord postérieur des élytres, une petite ligne jaune marquant la trace de la lunule postérieure qui se remarque chez la *Cicindela hybrida*.

Cicindela fatidica. D'un noir terne avec quelques reflets bleuâtres sur la tête et le corselet et deux lignes longitudinales jaunes, obliques, dont l'une n'occupant que le bord externe de l'extrémité, sur chaque élytre. Tête finement ridée en tous sens, avec le labre avancé, recouvrant une notable portion des mandibules, terminée par trois dents dont l'intermédiaire est la plus forte, offrant au milieu une espèce de carène longitudinale presque effacée et ornée d'une large bande transversale à sa base. Côté des mandibules jaune. Palpes fauves avec les deux derniers articles des maxillaires et le dernier des labiaux noirs. Élytres ovalaires, élargies au milieu, terminées presque en pointe, offrant quelques forts points enfoncés à la base, lisses ensuite, avec une ligne jaune, étroite, un peu dentelée de chaque côté, partant de l'angle huméral et se dirigeant obliquement vers la suture un peu avant l'extrémité postérieure des élytres. Il y a en outre, à l'extrémité près du bord externe, une autre petite ligne de la même couleur, offrant une dent au côté interne, et n'occupant que le dernier tiers de la longueur de l'élytre. Enfin on voit, près de la suture, deux très-petites taches jaunes, de forme triangulaire ou carrée, l'une placée assez près de l'écusson, l'autre sur le milieu. Dessous du corps d'un noir bleu luisant avec

les côtés du corselet et de la poitrine ornés de reflets cuivreux : quelques faisceaux de poils blancs sur les côtés de l'abdomen et du thorax. Pattes d'un noir bleu. — L. 1,018 ; l. 0,006.

Cette curieuse espèce a été découverte au Port-Natal et offre un aspect tout particulier, qui ne permet pas de la classer près des espèces déjà connues. Cependant elle appartient à la division la plus nombreuse, et il convient de la placer provisoirement près des précédentes. La forme ovalaire de son corps et l'élargissement de ses élytres au milieu, lui donnent une ressemblance éloignée avec le genre *Dromica*, mais tous ses caractères essentiels laissent dans le genre Cicindèle. Nous lui avons donné le nom qui a été proposé pour elle par M. le marquis de La Forté-Sénéctère.

Chrysochroa bicolor Fab.—En faisant, dans nos notes et dans les auteurs, les recherches destinées à nous faire connaître l'état de la science relativement aux Buprestides, nous avons trouvé une description et une figure du *Chrysochroa* (*Catoxantha*) *bicolor* de Fabricius, qu'aucun auteur moderne n'a citée, parce que personne ne s'est avisé, comme nous, d'aller à la source en consultant le travail en question. Voici cette description, publiée par Joh. Gottl. Schaller, dans les *Acta hallensis*, p. 304, pl. 1, f. 5 (1783) :

« *Elater giganteus depressus*, elytris viridi-æneis, macula flava; pectore abdomineque flavis. »

Comme on le voit, cette description va très-bien au *Chrysochroa bicolor*; mais la figure que donne Schaller de cet *Elater giganteus*, lui va encore mieux, car le peintre a indiqué, de chaque côté du corselet, la tache jaune qui caractérise si bien cette magnifique espèce.

M. Schœnherr, dans sa *Synonymia insectorum* (Erster band, Dritter theil), p. 270. n° 18, place cette espèce dans son genre *Elater*, entre l'*Elater gigas* Fab. et l'*Elater flabellicornis*, et il cite très-bien la p. 304, pl. 1, f. 5. On voit, du reste, que ce savant n'a pas examiné le travail de Schaller, et qu'il a introduit cette espèce dans son genre *Elater*, d'après une citation de Gmelin (t. IV. p. 1911, n° 67). Mais il a eu le tort de ne pas tenir compte d'une petite note que ce compilateur a placée à la suite de la description de Schaller, qu'il reproduit purement et simplement, note que voici : *Buprestis facies*.

Comment l'attention de M. Schœnherr n'a-t-elle pas été éveillée par cette indication, qui montre que Gmelin avait vu la figure donnée par Schaller? Si M. Schœnherr avait eu recours à cette figure, il n'aurait certainement pas laissé cette espèce dans son genre *Elater*.

La découverte de cette synonymie ne change rien à la nomenclature du *Buprestis bicolor* de Fabricius, car cet auteur a publié son nom en 1775, dans son *Systema entomologiæ*. C'est Schaller qui a montré une grande ignorance en décrivant comme nouveau, et comme un *Elater*, un insecte qu'il était si facile de reconnaître dans Fabricius.

Ce superbe insecte a donné lieu à une seconde erreur du même genre; car Wiedemann, dans son Magasin de zoologie, l'a republié sous le nom de *Buprestis heros*.

Chrysochroa Assamensis. D'un beau vert éclatant. Tête assez excavée en avant, fortement rugueuse, verte avec des reflets rouges sur le front. Antennes en scie, noires avec les trois premiers articles d'un vert bleu. Corselet fortement rétréci en avant, avec les côtés droits et obliques, très-finement ponctué en-dessus, fortement rugueux sur les côtés, avec le bord postérieur d'un beau rouge vif de chaque côté, ne se touchant pas au milieu, vis-à-vis la suture, remontant, de chaque côté, jusqu'au milieu de la longueur du corselet. Élytres finement ponctuées, avec quelques faibles traces de lignes longitudinales élevées, denticulées en arrière, ayant chacune une belle bande longitudinale rouge commençant au-dessous de la bosse humérale et atteignant l'extrémité en se fondant. Dessous d'un beau rouge métallique, finement ponctué et un peu tomenteux. Cuissés rouges avec les genoux, les jambes et les tarsi verts. — L. 0,044; l. 0,014.

Cette espèce doit être placée près des *Chr. fulgida* de Fabr. et *Chinensis* de MM. Gory et de Laporte; elle diffère du premier par son corselet qui n'offre pas les deux lignes de rouge feu indiquées dans sa description, et parce que les lignes de la même couleur qui ornent ses élytres, ne partent pas de la base. On ne pourra la confondre avec la seconde espèce parce que son corselet est d'une toute autre forme, plus conique, à côtés droits, tandis qu'il sont un peu arqués dans le *C. chinensis*, et surtout parce que son dessous est entièrement d'un beau rouge métal-

lique très-brillant, tandis qu'il est vert chez l'autre espèce. Nous avons reçu ce Coléoptère du royaume d'Assam, dans les Indes orientales.

Chrysodema Tayautii. D'un beau vert éclatant. Tête profondément excavée en avant, ponctuée. Antennes en scie, noires, avec le premier article seulement vert en avant. Corselet rétréci en avant, à côtés arrondis, avec une large fossette oblongue de chaque côté et en arrière, très-finement ponctué, offrant un sillon longitudinal peu profond au milieu. Écusson arrondi, excavé au milieu. Élytres fortement denticulées ou épineuses sur les côtés en arrière, ayant l'extrémité d'un rouge métallique, couvertes d'assez forts points enfoncés, presque rangés en stries. Dessous vert, avec le milieu du sternum et de l'abdomen d'un beau rouge métallique vif. Sternum du métathorax fortement saillant. Pattes vertes avec la portion membraneuse des tarsi d'un beau jaune. — L. 0,028 ; l. 0,010.

Cet insecte a beaucoup d'affinités, par sa forme générale et sa coloration, avec le *Chr. sumptuosa* (Gory et Delap. p. 2, pl. 1, f. 1.) et peut-être aussi avec leur *Chr. impressicollis* (p. 17, pl. 4, f. 22); mais il diffère du premier par son corselet presque lisse ou très-finement ponctué, par ses élytres qui n'ont pas de côtes élevées, par le dessous de son corps qui n'est pas entièrement d'un rouge métallique, et par ses tarsi jaunes. On ne peut le confondre avec le second parce que son corselet n'offre pas de fossettes dorées, et que le dessous de son corps est vert avec la ligne médiane d'un beau rouge métallique très-brillant. Nous en devons un individu à l'obligeance de M. Tayaut, chirurgien de la marine royale à Rochefort, qui nous a dit l'avoir reçu des îles Marquises.

Ampedus Chalusii.—Noir, assez luisant. Élytres jaunes, très-finement chagrinées, avec des stries de gros points enfoncés, ayant six points à la base et l'extrémité noirs. La tête et le corselet de cette belle espèce sont fortement ponctués, couverts de poils noirs assez longs. L'écusson est noir. Les élytres sont d'un beau jaune d'ocre assez vif; la base de chacune d'elles offre trois points noirs ainsi disposés: le premier sur la bosse humérale, derrière la pointe latérale postérieure du corselet; le second près de la suture, un peu en arrière de l'écusson, précédée d'une petite tache nébuleuse, brune, visible seulement à la

loupe ; la troisième plus bas , près du bord externe. Le tiers postérieur de l'élytre est noir. Les antennes sont noires , assez fortement en scie. Le dessous et les pattes sont ponctués , un peu velus et noirs , avec l'extrémité des tarses d'un brun ferrugineux. — L. 0,013 ; l. 0,004.

Cette jolie espèce , qui a un aspect exotique , devra être placée à côté de l'*Ampedus elegantulus* des auteurs (Germ. zeitsch. Entom , t. V , p. 163). Elle a été découverte par M. de Chalus , officier au 9^e régiment de ligne , entomologiste plein d'instruction et de zèle , à qui elle a été dédiée par M. le capitaine d'Aumont. M. de Chalus a trouvé neuf individus de cet *Ampedus* près d'Anticem , aux environs de Colmar , en mars 1844 , dans de vieilles souches de chênes coupés à ras de terre. Ces souches étaient pourries , et c'est dans le terreau du centre , dans celui qui n'était pas encore tout à fait décomposé , que se trouvaient ces insectes , à trois ou quatre pouces de profondeur.

M. de Chalus a trouvé en abondance , dans ce même terreau , l'*OEsalus scarabæides*.

Xylorhiza spumans. — Noire , allongée , parallèle et cylindrique , couverte de forts points enfoncés et distants , et ayant sur tout le corps les antennes et les pattes , des faisceaux de poils courts et veloutés , variés de jaune pâle , de roux , de brun et de noir vif. Antennes presque de la longueur du corps , couvertes de poils courts et variés de jaune , roux et noir , mais offrant le jaune pâle à la base de chaque article , à partir du quatrième. Tête également variée , avec le front profondément fendu. Corselet ayant de chaque côté une forte épine , présentant au milieu une crête longitudinale , formée de poils bruns avec un gros point noir de chaque côté , près du milieu de sa longueur. Sa partie postérieure , depuis les épines latérales , est garnie de poils jaunâtres. Écusson arrondi , couvert de duvet jaune fauve. Élytres tronquées obliquement , de dehors en dedans , à l'extrémité , ce qui produit une espèce de fourche , couvertes d'un duvet brun et variées près de la base , au delà du milieu et près de l'extrémité , de taches noires. Entre ces taches , près du milieu et de l'extrémité , il y a des taches de duvet jaune varié de roux , qui produisent vaguement deux espèces de bandes transversales pâles. Le bord externe et inférieur des élytres offre une rangée de faisceaux noirs , précédés de blanc jaunâtre. Pattes

courtes, brunes, variées de noir, avec les genoux, la base et l'extrémité des jambes, et les tarses couverts de poils fauves. Tout le dessous est varié comme le dessus. — L. 0,029; l. 0,009. — Hab. le Port-Natal.

Diaprepes Doublierii. Noir, luisant, couvert d'écailles d'un blanc verdâtre; corselet rugueux, à cavités garnies d'écailles verdâtres, avec les côtés jaunes. Élytres ayant des stries de gros points enfoncés, couvertes d'écailles d'un vert blanchâtre très-serrées, avec le bord latéral jaune. La suture, deux lignes élevées; raccourcies, et le bord externe sont noirs, dénudés et un peu élevés; il y a quelquefois, entre la suture et la ligne du milieu, une petite tache allongée noire; la ligne noire qui part de l'angle huméral est double à sa base; dessous varié de noir et de parties couvertes d'écailles verdâtres; pattes noires avec quelques écailles vertes éparses. — L. 0,0125 à 0,016; l. 0,004 à 0,0055.

Cette jolie espèce doit être placée à côté du *Diaprepes festivus* des auteurs: elle s'en distingue parce qu'elle n'a, entre la suture et la ligne latérale partant de l'angle huméral, qu'une seule ligne noire, tandis qu'il y en a deux, et quelquefois une petite tache allongée, près de la suture, chez l'ancienne espèce.

M. Doublier, entomologiste instruit qui habite Draguignan, a reçu un assez grand nombre de ces insectes de l'île d'Haïti, ils sont tous parfaitement identiques. Nous nous faisons un devoir de lui dédier cette espèce comme un témoignage d'estime et de reconnaissance pour les utiles renseignements qu'il nous a donnés sur l'entomologie et l'agriculture de la localité qu'il habite.

Præpodes pictus. Noir, luisant; tête noire, lisse, avec le rostre un peu caréné sur les côtés, un peu excavé en dessus; corselet à peine rugueux, ayant les côtés garnis d'un duvet très-épais et jaune soufre; élytres à stries de gros points enfoncés, avec une assez forte carène latérale partant de l'angle huméral et se terminant avant l'extrémité postérieure; offrant en dessus, entre la suture et cette carène latérale, une large bande longitudinale de duvet épais, d'abord jaune de soufre jusqu'au premier tiers, ensuite d'un beau rouge carmin vif, ces deux couleurs souvent séparées par un espace dénudé et noir; bords latéraux des élytres couverts de duvet jaune soufre qui va se réunir, en arrière, avec la bande rouge; dessous noir mêlé de duvet jaune; pattes noires avec le

bord interne des jambes denticulé. — L. 0,014 à 0,016; l. 0,005 à 0,007.

Ce magnifique insecte a été découvert dans l'intérieur de la grande île de Cuba. Nous en avons vu un assez grand nombre tous semblables. Il devra être rangé dans le voisinage des *Pr. spha-cellatus* et *scalaris* de Schœnherr.

Præpodes elegans. Noir, entièrement couvert de fines écailles très-serrées, jaunes et vertes, disposées par taches; tête verte en arrière des yeux, avec le rostre jaune, portant une carène dénudée et noire au milieu; corselet rugueux, un peu aplati en dessus, jaune taché de vert sur les côtés, avec deux lignes longitudinales vertes, un peu arquées en dessus; élytres à lignes de gros points enfoncés, terminées en arrière en pointes un peu divergentes, couvertes de duvet jaune, avec les angles huméraux, une tache près de la base, une bande commune et dilatée vers la suture, au milieu, et deux taches près de l'extrémité, d'un joli vert métallique bordées de brun; dessous et pattes d'un vert métallique. — L. 0,010; l. 0,004.

Cette charmante espèce, ornée des couleurs les plus tendres et les plus fraîches, doit être placée, à cause de la petite carène de son rostre, à côté du *Pr. regalis*. Elle a aussi beaucoup d'affinités avec le *Pr. spectabilis* de Schœnherr; elle a été découverte dans l'intérieur de l'île de Cuba.

Præpodes tredecimmaculatus. Noir, avec de fines écailles jaunes à reflets dorés rougeâtres; une petite carène noire et dénudée au milieu du rostre; corselet assez globuleux, couvert d'écailles jaunes et dorées, avec deux petites taches noires, dénudées en dessus, mais peu limitées; élytres ayant des stries de gros points enfoncés, terminées en pointes divergentes, couvertes d'écailles dorées et jaunâtres, ayant chacune cinq taches noires dénudées et une grosse tache commune au milieu; ces taches ainsi disposées: une au milieu de chaque élytre, près de la base; une autre, transversale, partant du bord externe, située au milieu et ne touchant pas tout à fait la tache commune, deux au tiers postérieur et une très-petite près de l'angle apical; dessous et pattes couverts d'écailles dorées et jaunes. — L. 0,010; l. 0,004.

Cette jolie espèce vient se placer à côté du *Pr. novemdecim-*

punctatus de Schoenherr : elle provient aussi de l'intérieur de l'île de Cuba.

NOTE sur divers insectes coléoptères trouvés dans des graines de légumineuses rapportées de Canton par M. Yvan, médecin de l'ambassade française en Chine, et sur quelques autres espèces qui ont vécu dans des haricots venant du Brésil. Par M. Alph. ALLIBERT.

Mon compatriote et ami M. le docteur Yvan, connaissant mes goûts pour les microcoléoptères, a bien voulu me procurer le plaisir de faire une chasse aux insectes qu'il voyait, à son grand regret, courir sur le couvercle des caisses renfermant les différents objets qu'il apportait de son voyage en Chine. Ayant livré avec la plus grande générosité tous ses paquets à mon investigation, nous fûmes frappés d'étonnement, l'un et l'autre, à l'ouverture de l'un d'eux, par la quantité d'une espèce de *Bruchus* que nous y trouvâmes. Presque toutes les graines (1) étaient perforées à 2, 3 et 4 points différents, tout leur intérieur était réduit en poussière, et il ne restait que l'enveloppe. En ayant brisé quelques-unes, nous vîmes qu'elles étaient habitées par des *Bruchus* vivants. Pour les autres espèces, elles étaient logées dans les plis des feuilles de papier qui servaient d'emballage.

M. Guérin-Méneville, à cette occasion, me conseilla de chercher aussi dans une boîte renfermant des haricots qu'il avait reçus du Brésil, ce qui m'a permis de constater que plusieurs espèces trouvées dans des graines de Chine, vivaient aussi bien dans ces haricots, et avaient également le Brésil pour patrie.

TEREDILES. — Un *Anobium* qui ne me paraît pas différer du *Villosum* de la France méridionale.

Xyletinus serricornis Schh., venant ordinairement de l'Amérique.

CLAVICORNES. — Genre *Peltis* illig. (Heer Fauna Helvet pag. 420) *Labrum truncatum*; *ligula apice emarginata*; *palpi maxil-*

(1) J'aurais bien désiré en donner les noms scientifiques, mais M. Yvan m'a dit que M. Richard, professeur à l'École de médecine, s'occupait en ce moment de classer et de décrire les plantes qu'il avait rapportées de son voyage, et que nous en aurions bientôt les noms.

lares articulo ultimo ovato. Antennæ subabrupte clavatæ, articulis tribus ultimis antecedentibus paulo latioribus, compressis, articulo primo subtrigono. — Corpus subdepressum late marginatum.

Peltis Yvanii, Allibert. Elongata, ferrugineo brunnea, glabra, crebre punctata, ferrugineo marginata; thorace transverso, lateribus subparallelis, angulis anterioribus acutis productis, posterioribus rectis, obtusis; elytris parallelis, apice rotundatis; lineis 7 elevatis, interstitiis bi-seriatim profunde punctatis; antennis pedibusque ferrugineis. — L. 0,003.

Var. *testacea*, entièrement jaune (fortasse immatura).

Corps allongé, déprimé, d'un brun ferrugineux en dessus, avec les bords marginés de jaune ferrugineux, glabre et fortement ponctué. Tête avec une ponctuation large, profonde et serrée; antennes ferrugineuses massives; Corselet transversal, fortement ponctué comme la tête; les côtés parallèles, un peu rétrécis cependant en avant vers les angles antérieurs, qui sont très-aigus et avancés; bord antérieur sinueux; bord postérieur droit et formant avec les côtés un angle droit dont la pointe est émoussée.

Élytres parallèles présentant sept côtes élevées, chaque côte ayant à droite et à gauche une rangée de points assez profonds et serrés; arrondies à l'extrémité; pattes ferrugineuses.

Découvert d'abord dans la poussière des légumineuses de Chine et retrouvé dans la boîte aux haricots de M. Guérin-Méneville, parmi des *Bruchus phaseoli* du Brésil.

Murmidius ferrugineus, Leach (*Ceuthorcerus advena* Schuppel., Cat. Dej.). — Trouvé dans une petite graine qui m'est inconnue. Cet insecte était rare.

Genre *Carpophagus*, Erichs. (Ips. pars). — N'ayant trouvé qu'un seul exemplaire de cette espèce, je n'ai pas cru devoir la décrire, quoiqu'elle me semble nouvelle.

Cryptophagus Guerinii, Allibert. — Oblongus, ferrugineus, griseo hirtus, confertim subtiliter punctulatus; thorace fere quadrato antice utrinque unidentato; margine obsoletissime serrato; basi medio foveola quadrata impresso; elytris subparallelis, seriatim punctatis interstitiis obsolete rugulosis. Antennis pedibusque obscure ferrugineis. — L. 0,003.

Corps oblong, ferrugineux, couvert d'un duvet gris et d'une ponctuation serrée et légère; tête assez fortement ponctué, an-

tennes d'un ferrugineux obscur ; corselet presque carré, un peu rétréci en arrière ; bord antérieur arqué ; convexe vers la tête ; bord postérieur un peu moins arqué que l'antérieur, et présentant la convexité vers l'écusson ; les côtés obsolètement crénelés, avec une dent obtuse en avant et une autre très-petite, aiguë en arrière ; velu en dessus et légèrement ponctué, avec une fossette carrée située près de la base, le milieu assez convexe. Élytres subparallèles, arrondies à l'extrémité, légèrement convexes, très-pubescentes, obsolètement rugueuses, avec des rangées de points assez marqués et assez profonds ; pattes d'un ferrugineux obscur.

Habite la Chine. — Cette espèce a été découverte par M. Guérin-Ménéville dans le Lit-chi (*Euphoria Lit-chi*), excellent fruit de Chine, et par nous dans des graines venant du même pays.

TAXICORNES. Genre *Tribolium* (Mac Leay), *castaneum*, Herbst. (Syn. *Stene* (Stephens) *ferruginea*, Fab. — *Tenebrio ferrugineus*, Fab. — *Trogossita ferruginea*, Fab. — *Ips. ferruginea*, Fab. — *Lyctus ferrugineus*, Fab. — *Tenebrio fusca*, Oliv. — *Margus ferrugineus*, Dej. Cat.), insecte cosmopolite trouvé dans des boîtes venant de tous pays.

RHYNCHOPHORES. Genre *Bruchus*, Linné (Schh., Genera et spec. Curcul., tom. I, pars prima, p. 32). Character generis. — Antennæ longiusculæ validæ extrorsum sensim crassiores, sæpius serratæ, in nonnullis pectinatæ in sinu oculorum insertæ. — Caput exsertum, deflexum, postice collum angustatum formans. — Oculi lunati vel emarginati, prominuli. — Elytra oblongo quadrata, abdomine breviora, supra parum convexa. — Femora postica plerumque incrassata sæpe dentata ; tibiæ posticæ apice spina fixa perpendiculari plus minusve elongata armatæ.

(Genuini : Femora postica modice incrassata, infra dente unico minuto instructa ; tibiæ rectæ, apice spina brevi, recta armatæ.)

Stirps 1. — Thorax oblongus subconicus, antice sæpius coarctatus, capite subangustior.

Manipulus 1. — Femora dentata.

Bruchus scutellaris, Fab. (In Schh., p. 34, Patrie : Chine). — Il est identique à un exemplaire de cette espèce que M. Chevrolat m'a donné et qui vient des Indes orientales.

Var *B. colore pallidior* (In Schh.). — Trouvé aussi dans une boîte renfermant des haricots attaqués par le *B. phaseoli* (Schœnh), que M. Guérin-Méneville a bien voulu mettre à ma disposition. — Patrie : Brésil.

Bruchus obliquus, Allibert. — Breviter ovatus, niger, opacus, parce pubescens, thorace subconico convexo, crebre rugoso punctato, lobo scututellari niveo squamoso. Elytris punctato striatis, nigris, macula obliqua versus basin; rubra Antennarum basi pedibusque ferrugineis.

De la taille et de la forme du *B. scutellaris*, se rapprochant plus encore par sa couleur de la Var δ , mais s'en distinguant surtout par la punctuation du corselet plus forte, par la différence de la tache blanche au-dessus de l'écusson, et par la coloration de l'élytre toujours noire de l'extrémité jusqu'au delà du milieu.

Corps ovale, court, noir, opaque, très-légèrement pubescent; Tête noire fortement ponctuée, avec une carène très-marquée entre les yeux, ceux-ci en forme de lune, proéminents, noirs. Antennes de la longueur de la moitié du corps, les trois premiers articles courts, triangulaires, testacés, les suivants flabellés dans les σ , fortement dentés dans les ρ , noirs. Corselet court, plus large que long à la base, très-étroit en avant, obliquement tronqué de dessus en dessous, sinueux en arrière, les angles postérieurs aigus, avancés, convexe en dessus, rugueusement ponctués, noir opaque : de chaque côté de la ligne médiane et au milieu, on remarque une fossette très-profonde, ornée de squammes blanches, une autre plus obsolète vers les angles postérieurs, dénudée; le lobe postérieur et l'écusson sont d'un blanc tomenteux à squammes déprimées. Élytres courtes, convexes, de la largeur du corselet à la base, s'élargissant bientôt jusqu'à l'angle huméral, qui est élevé; extrémité de chaque élytre arrondie, d'un tiers plus longues que le corselet, assez fortement striées et ponctuées, les intervalles rugueux, planes, la suture élevée : du fond noir opaque de l'élytre se détache une large macule rouge, oblique, quadrilatère, placée vers la base, et s'étendant de l'angle huméral jusqu'à la première strie suturale. Sur quelques individus bien frais, on distingue au tiers postérieur et en travers une rangée de petits points blancs tomenteux.

Dessous du corps convexe, ponctué, noir, une petite tache

soyeuse blanche au-dessous de l'angle postérieur du corselet, en arrière, sur les côtés, deux autres se réunissent au pygidium, qui est aussi couvert de squammes blanches. Pattes ferrugineuses, les cuisses postérieures saturées de brun noir à la base et en dessous, vers l'extrémité, armées d'une dent courte et aiguë. — Patrie : je l'ai trouvé vivant dans des graines venant de Chine.

Bruchus rubens, Schh. des Indes orientales. — Trouvé aussi dans les mêmes graines.

Bruchus Jekelii, Allibert. — Subovatus, testaceus, æqualiter albido pubescens, antennis pedibusque testaceis; thorace crebre rugoso punctato, canaliculato, lobo scutellari niveo squamoso; elytris testaceo ferrugineis, macula magna laterali et versus apicem nigris. Subtus niger, albido pubescens tectus.

Très-voisin du *B. quadri maculatus*, Fab., mais un peu plus grand; distinct par sa forme plus large et plus courte, par la coloration testacée du corselet, sur lequel on remarque une ponctuation plus rugueuse et plus profonde; par son ventre noir.

Tête oblongue, infléchie, testacée, à ponctuation serrée et obsolète; front caréné; yeux noirs, proéminents, en forme de lune; antennes insérées au-dessous des yeux, testacées, un peu moins longues que la moitié du corps; les quatre premiers articles étroits, les suivants allant en se renforçant graduellement jusqu'à l'extrémité, le dernier terminé en pointe; corselet triangulaire très-étroit en avant, s'élargissant graduellement jusqu'à la base, qui est sinueuse, et les angles aigus et avancés, rugueusement ponctué en dessus, avec un sillon longitudinal obsolète plus marqué en arrière, convexe, déprimé vers les angles postérieurs. Sur le milieu du bord postérieur, on remarque une tache triangulaire formée par des squammes blanches. Écusson arrondi, couvert aussi de squammes blanches. Élytres subcarrées, ferrugineuses, pubescentes, assez fortement striées, ponctuées, les intervalles ruguleux; présentant en outre trois macules noires sur chaque élytre, la première sur le calus huméral, elle est peu marquée et n'est pas constante; la seconde, placée vers le milieu de l'élytre, est large, de forme carrée, cependant un peu convexe en avant, concave en arrière, coupée droit vers la suture qu'elle n'atteint jamais, ainsi que les côtés; la troisième, placée vers l'extrémité de l'élytre,

est très-variable. Dessous du corps noir, assez visiblement ponctué, très-légalement ferrugineux sur les côtés; pygidium noir, couvert de poils courts bruns, et orné au milieu d'une bande longitudinale de longs poils blancs. Pattes testacées ou ferrugineuses, les cuisses postérieures armées d'une dent aiguë près de l'articulation du genou.

Var. β . Testacé, avec les macules d'un brun ferrugineux.

Var. γ . Testacé, concolore, immaculé (fortasse immaturus).

J'ai trouvé l'espèce et les variétés dans un haricot rougeâtre de la Chine. Je dédie cette espèce à mon ami M. Jekel, qui emploie en ce moment ses loisirs à l'étude spéciale des Curculionides.

Bruchus glaber, Allibert. — Oblongo-ovatus, ferrugineus; antennis pedibusque testaceis; fronte carinata; thorace crebre rugoso punctato, basi medio niveo squamoso, profunde canaliculato; elytris ferrugineis macula magna medio, lateribus apiceque late nigris.

Très-voisin du *B. Jekelii*, mais distinct par une forme plus allongée, plus ovale, plus rétrécie en arrière, presque entièrement glabre; le front avec une carène plus forte. Différent encore par les taches: celle du milieu, large, transverse, concave en arrière, s'avance en dedans presque jusqu'à la suture; recouvre en dehors la marge de l'élytre, et descend en arrière pour se marier à la tache apicale, qui est large, concave en avant et remontant plus ou moins loin le long de la suture; on la voit sur quelques exemplaires atteindre même la tache du milieu. — Par les autres caractères entièrement semblable au précédent.

Var β . Dimidio minor. — Patrie: Chine.

Découverts parmi les *B. Jekelii*, ils étaient vivants et paraissent se nourrir de la même graine.

Bruchus nigro sinuatus, Allibert. — Ovatus, niger; fere glaber, leviter convexus; thorace ferrugineo, disco nigro crebre rugoso punctato; basi medio scutelloque niveo squamoso; elytris leviter striato punctatis, rufo ferrugineis; limbo sinuatum nigro. Antennarum basi pedibusque ferrugineis, femoribus posticis nigro-plagiatis, obsolete dentatis.

De moitié plus petit que le *B. scutellaris*, se rapprochant du *B. sinuatus* par la forme, mais s'en distinguant par le corselet

plus profondément sillonné, par sa ponctuation plus profonde, plus rugueuse; par son corps glabre, et par la différence de coloration des élytres et du corselet, etc.

Tête avancée, penchée, assez fortement granuleuse, ferrugineuse; yeux proéminents noirs; front caréné; Antennes de la longueur de la moitié du corps, brunes, la base ferrugineuse; Corselet sub-conique, de moitié plus étroit en avant qu'en arrière, bisinué à la base, avec ses angles un peu avancés, aigus, convexe en dessus, sillonné, ferrugineux, le disque noir, ruguleusement ponctué, le lobe postérieur et l'écusson ornés de squammes blanches; Élytres à la base vers les angles antérieurs un peu plus larges que le corselet, les côtes parallèles, arrondies à l'extrémité, légèrement striées, obsolètement ponctuées dans les stries, avec les intervalles planes et rugueux, ferrugineuses, très-légèrement pubescentes, avec une tache latérale noire, sinueuse, s'étendant de l'angle huméral jusqu'au milieu, à ce point, elle s'avance carrément vers la suture qu'elle n'atteint cependant pas, cette tache est bordée en arrière d'une bande de poils blancs. Dessous du corps convexe, ponctué, noir, très-légèrement pubescent. Pygidium brun, avec une bande longitudinale de poils blancs. Pattes ferrugineuses, les antérieures plus pâles, les cuisses postérieures noires à la base, et armées en dessous, près de l'articulation du genou, d'une dent obsolète. — Découvert avec le précédent.

Aræcerus Coffeæ Fab. — Entièrement semblable aux exemplaires venant du cap de Bonne-Espérance, de l'Amérique et de l'Inde. Ils étaient tous vivants, et parmi les *Bruchus Jekelii*, un individu était logé dans une graine de Convolvulus de la Chine.

Calandra Orizæ Fab. — Trouvée vivante dans du blé; jusqu'à présent je ne l'avais prise que dans le riz. Patrie: Chine. On en a trouvé de vivantes à Paris dans du maïs provenant de la Nouvelle-Hollande.

XYLOPHAGES. — *Rhysopertha* (Steph.), *pusilla* Fab. (Apate). — Je l'ai trouvé assez communément dans les plis et sous les feuilles de papier servant d'enveloppe à différents paquets. — Chine. — Il vient ordinairement de l'Amérique.

Micetæa (Kirby), *hirta* Gyll. (Cryptophagus.) Patrie: Chine. Entièrement semblable à ceux que j'ai pris souvent dans les caves à Paris.

Latridius crenulatus, d'Europe.

Silvanus sexdentatus, qu'on trouve ordinairement en France.

Ces trois dernières espèces étaient logées, comme les *Rhyssopertha*, dans le papier des enveloppes; elles étaient vivantes et en petit nombre.

Calyptridium Kunzei Aubé. — Cet insecte avait été trouvé par M. Kunze dans des champignons venant du Brésil. C'est bien le même insecte, d'après la figure qu'en donne M. Aubé dans la monographie de ce genre, An. soc. ent. de France, 1843, 3^e trim., page 245. Mais ceux que j'ai pris étaient au fond des boîtes dans la poussière que les *Bruchus* avaient faite en se creusant une habitation dans les graines; il n'y avait aucun champignon dans les paquets ni dans les caisses. Ils étaient tous vivants. — Patrie: Chine.

Un *Lamophlæus*, qui paraît intermédiaire entre le *fracticornis* Chev. Mss. et le *testaceus* Fab., trouvé dans les mêmes conditions que le précédent.

Le *Trogosita brevicollis*, qui, je crois, est cosmopolite.

Je profite de cette occasion pour ajouter la description d'un grand *Aphodius* nouveau qui a été rapporté également de Chine par le même voyageur.

Aphodius elegans Allibert. — Niger nitidus valde convexus, capite trituberculato. Thorace toto nigro, parce punctato; scutello triangulare brevissimo, nigro; elytris testaceis, profunde punctato-striatis, interstitiis levibus, macula magna, subrotundata, nigra, notatis; antennarum basi anoque testaceis, pedibus nigris nitidis.

Très-voisin de l'*A. conjugatus* Panz., mais d'un tiers plus grand; la corne du milieu plus saillante, plus arquée; corselet concolore n'offrant pas, près des angles antérieurs, de tache jaune. Elytres à stries plus profondes, différant encore par la tache médiane qui, au lieu de partir de la 8^e strie, part de la neuvième. Les deux derniers segments de l'abdomen jaunes; le premier article des tarsi postérieurs un peu plus long que les trois suivants réunis, tandis qu'il est plus court chez le *conjugatus*.

Très-convexe, d'un noir brillant, tête de la même forme que

celle du *conjugatus*. Suture frontale armée au milieu d'une véritable corne arquée, et de chaque côté d'un tubercule saillant dans les mâles; dans les femelles, au contraire, trois tubercules obsolètes; yeux bruns; Antennes d'un brun testacé avec la massue noire; corselet presque semblable à celui du *conjugatus*, mais avec les angles antérieurs beaucoup plus avancés, plus largement rebordés latéralement et à la partie postérieure, convexe en dessus, entièrement d'un noir luisant, les points rares qu'on y remarque sont plus inégalement parsemés; Écusson petit, équilatéral, noir ponctué à la base; Élytres un peu moins larges que le corselet, plus d'une fois aussi longues que lui, presque parallèles, arrondies à l'extrémité, convexes en dessus, jaunes, ornées chacune au milieu d'une grande tache noire, arrondie, s'étendant de la neuvième strie à la suture où elle envoie un prolongement en arrière, stries profondes, fortement ponctuées, intervalles lisses. Dessous du corps noir luisant, assez fortement ponctué sur les flancs, garni de poils jaunâtres sur l'antepectus et sur les cuisses de devant; plaque métasternale luisante sans points, et longitudinalement sillonnée. Les deux derniers segments de l'abdomen jaunes. Pattes noires, luisantes. premier article des tarsi postérieurs de la longueur au moins des trois suivants réunis. — Patrie: Chine. — J'en ai vu huit exemplaires identiques.

Var. *B*. Tache des Élytres plus arrondie et sans prolongement à la suture.

Cette belle espèce, qui appartient aux *Aphodius* proprement dits de M. Mulsant, m'a été donnée par M. le docteur Yvan; j'ai vu, dans la collection de M. Guérin-Méneville, un individu femelle que l'on ne peut rapporter qu'à cette espèce, quoique son corselet offre un plus grand nombre de points enfoncés. Cette variété (*B*) provient du Japon.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

FIGURES et descriptions de coquilles nouvelles, etc., par R. T. PHILIPPI; vol. II, liv. 9, Cassel, 1845. (V. Rev. zool., 1846, p. 72.)

Pl. I. Hélix (pl. 6 du genre). — 1 *Hel. chinensis* Phil. (f. 1). — 2. *H. helvacea* Phil. (f. 2), de la Chine. — 3. *H. naninoides* Bens (f. 3). — 4. *H. pyrrazona* Phil. (f. 4) de la Chine. — 5. *H. Testæ* Phil. (f. 5), de Sicile. — 6. *H. cromyodes* Pfr. Proc. 1842 (f. 9). — 7. *H. Humboldtiana* Val. (f. 7), du Mexique. — 8. *H. stigmatica* Pfr. (f. 6) de Cuba. — 9. *H. nigritella* Pfr. (f. 8), des îles de l'océan Pacifique. — 10. *H. muscarum* Lea (f. 10), de Cuba et non pas des îles de la Société (d'après Lea). — 11. *H. cubensis* Pfr. (f. 11.) — 12. *H. intertexta* Binney (f. 16). — 13. *H. epistylum* Müll. (f. 12). — 14. *H. tenuicostata* Dkr. (f. 13) du Mexique. — 15. *Streptaxis alveus* Dkr. (f. 14) du Brésil. — 16. *Streptaxis dejecta* Petit (f. 17). — 17. *Strept. Dunkeri* Pfr. (f. 15), du Brésil. — Phrases diagnostiques des *Streptaxis albida*, *deplanata*, *ovata* et *pyriformis* Pfr.

Pl. II. Bulimus (pl. 3 du genre). — 1. *Bul. Funkii* Nyst. (fig. 1). — 2. *Bul. bellulus* Jonas (f. 3). Le nom *B. fulminans* Nyst paraît avoir la priorité. — 3. *Bul. fulguratus* Jay (f. 2). — 4. *B. malleatus* Jay (f. 4). — 5. *B. bifasciatus* Phil. (f. 5), publié antérieurement sous le nom de *B. bivittatus* — 6. *B. Largillierti* Phil. (f. 6), du Brésil. — 7. *B. umbilicaris* Soul. (f. 7).

Pl. III. Trochus (pl. 6 du genre). — *Turbo magnificus* Jonas (f. 1), du Pérou. — 2. *Trochus aureus* Jon. (f. 2), Nouv.-Holl. — 3. *Trochus obscurus* Wood, *signatus* Jonas (f. 3). — 4. *Tr. euryomphalus* Jon. (f. 4), Amérique mérid. — 5. *Tr. mæstus* Jon. (f. 5). — 6. *Tr. elongatus* Wood (f. 6); c'est le *Trochus attenuatus* Jonas in Mal. Z. 1844. — 7. *Tr. melaleucus* Jon. (f. 7), du Pérou. — 8. *Tr. occultus* Phil. (f. 8). — 9. *Tr. tentorium* Anton. (f. 9). — 10. *Tr. modestus* Koch (f. 10).

Pl. IV. Fusus (pl. 2 du genre). — 1. *F. granatus* Koch (f. 1 et 6). — *F. Wiegmanni* Anton. (f. 2 et 4), Panama. — 3. *F.*

gracilis Koch (f. 3). — 4. *F. constrictus* Koch (f. 5). — 5. *F. adustus* Phil. (f. 7). — 6. *F. lividus* Phil. (f. 8).

Pl. V. Tellina (pl. 3 du genre). — 1. *T. alternata* Say (f. 1), *Donax martinicensis* Lam., paraît être la même coquille selon Delessert, Recueil. — 2. *T. scalaris* Lam. (f. 2). — 3. *T. fusca* (*Psammobia*) Say (f. 3). — 4. *T. proxima* Brown (f. 4). — 5. *T. Iris* Say (f. 5). — 6. *T. sordida* Conth. (f. 6). — 7. *T. similis* Say (f. 7). — 8. *T. pulchella* Lam. var. (f. 8). — 9. *T. striata* Mont. (f. 9). — 10. *T. polita* Say (f. 10).

Pl. VI. Aroa (pl. 2 du genre). — 1. *A. Brandtii* Phil. (f. 1). — 2. *A. amygdalum* Phil. (f. 2), Chine. — 3. *A. Deshayesii* Reeve (f. 3). — 4. *A. obliquata* Gray (f. 4). — 5. *A. hemidesmos* Phil. (f. 5). — 6. *A. bicors* Jonas (f. 6), océan Indien.

Livraison 10. Oct. 1845.

Pl. I. Fissurella. — 1. *F. maxima* Sow. ? (f. 1). — 2. *F. elongata* Phil. (f. 2). — 3. *F. adpersa* Phil. (f. 3). — 4. *F. alba* Phil. (f. 4).

Pl. II. Trochus (pl. 7 du genre). — 1. *Tr. columellaris* Phil. (f. 3), Chine. — 2. *Tr. prasinus* Mke (f. 10). — 3. *Tr. ciliaris* Mke (f. 11). — 4. *Tr. Lehmanni* Mke (f. 2). — 5. *Tr. pulcherrimus* Wood (f. 1); c'est le *Tr. Preissii* Mke, Nouv.-Holl. — 6. *Tr. bellulus* Dkr. (f. 6), Nouv.-Holl. — 7. *Tr. leucostigma* (*Phasianella*) Mke (f. 7). — 8. *Tr. iriodon* (*irisodontes*) Quoy et Gaim. (f. 4, 5, 8 et 9?). — Mr. Philippi remarque qu'il pense que *Tr. Menkeanus* (livr. 4, f. 6), est le *Tr. zonatus* Wood, que le *Tr. tæniatus* (livr. 6, f. 2) est figuré sous ce nom par Wood, et que *Tr. occultus* (livr. 9 f. 8) paraît être le *clanguloides* Wood, Suppl.

Pl. III. Natica. (pl. 2 du genre). — 1. *N. atrocyanea* Phil. (f. 1). — 2. *N. patagonica* Phil. (f. 2). — 3. *N. acuta* Phil. (f. 3). — 4. *N. filosa* Phil. (f. 4), décrite sous le nom de *lineolata* dans le Journal de Malac. — 5. *N. Rizzæ* Phil. (f. 5). — 6. *N. impervia* Phil. (f. 6). — 7. *N. cornea* Müller (f. 7), de Groenland. — 8. *N. canaliculata* Gould (f. 12). — 9. *N. nana* Müll. (f. 8), Groenland. — 10. *N. pusilla* Say (f. 9). — 11. *N. glaucina* L. (f. 10 et 11). *Natica marochiensis* Lam. et *intermedia* Phil. — 12. *N. papiracea* v. d. Busch (f. 14). — 13. *N. Cumingiana* Recl. (f. 13).

Pl. IV. *Cylindrella* (pl. 2 du genre). — 1. *C. decollata* (Pupa) Nyst. (f. 1). Les exemplaires originaux de la Pupa *decollata* ont démontré que la coquille est en effet une *Cylindrella* et que la *C. speciosa* Dkr. (pl. 1, f. 18) n'en est qu'une variété. — 2. *C. hyalina* Pfr. (f. 2). — 3. *C. recticosta* Pfr. (f. 3). — 4. *C. fasciata* (Helix) Chemn. (f. 7); c'est le *Cyclostoma fasciatum* de Lam. et Sow., Thesaur. — 5. *C. sanguinea* Pfr. (f. 15), de la Jamaïque. — 6. *C. Binneyana* (Pupa) Adams (f. 11 et 17). Le même auteur l'a décrite (Proc. Bost. Soc. 1845), sous le nom de Pupa nobilior. — 7. *C. gracilis* (Turbo) Wood (f. 5); figurée pl. 1, f. 7, sous le nom de *Chemnitziana*? Ce nom appartient à la coquille figurée par Chemnitz et décrite par Deshayes, sous le nom de *Clausilia Chemnitziana*. Elle est figurée. — 8. *C. Chemnitziana* (Helix) Fér. (f. 4); c'est la *Cyl. Cumingii* de Mr. Adams. — 9. *C. porrecta* (Pupa) Gould (f. 10). — 10. *C. Philippiana* Pfr. (f. 12), de Cuba. — 11. *C. subula* Fér. (f. 13), de la Jamaïque, figurée d'après nature. — 12. *C. Dunkeri* Pfr. (f. 9) — 13. *C. Cumingiana* Pfr. (f. 6), des îles Philippines; espèce très-remarquable, qui constitue un groupe à part, étant perforée. — 14. *C. seminuda* Adams (f. 16). — 15. *C. costata* Guild. (f. 8). — 16. *C. pallida* Guild. (f. 14). Les deux dernières espèces, dont j'avais donné d'abord les figures copiées de Swainson, sont figurées d'après des exemplaires originaux. — Description de la *Cyl. alabastrina* Pfr., *C. Gossei* Pfr. et *Maugeri* (Hel.) Wood, (*Pupa splendens* Menke, *Torquilla Hornbeckii* Villa).

Pl. V. *Astarte*. — 1. *A. undata* Gould (f. 1). = *A. latisulca* Hanl. — 2. *A. sulcata* Mont. (f. 4). = *Crassina dammoniensis* Lam. — 3. *A. scotica* Mont. (f. 3). — 4. *A. semisulcata* Gray (f. 10). — 5. *A. castanea* Say (f. 2). — 6. *A. fusca* (Tellina) Poli (f. 5 et 7). — 7. *A. borealis* (Venus) L. (f. 11). = *A. lactea* Brod. et Sow.? — 8. *A. multicosata* Macgillivr. (f. 8). — 9. *A. pulchella* Jonas (f. 12), de Groenland. — 10. *A. bipartita* (Lucina?) Phil. (f. 9), de la Sicile.

Pl. IV. *Venus* (pl. 4 du genre). Nov. 1845. — 1. *V. lithoïda* Jonas (f. 1). — 2. *V. agrestis* Phil. (f. 2). — 3. *V. neglecta* Sow. (f. 3). = *entobapta* Jonas. — 4. *V. bella* Jonas (f. 4). — 5. *V. paupercula* Chemn. var.? (f. 5), de Madagascar.

Livraison 11. Févr. 1846.

Pl. I. Fissurella (pl. 2 du genre). — 1. *F. grandis* Sow. (f. 1). — 2. *F. nigra* Phil. (f. 2). — 3. *F. violacea* Eschsch. (f. 3). — 4. *F. concinna* Phil. (f. 5). — 5. *F. elevata* Dunker (f. 4), du cap de Bonne-Espérance.

Pl. II. Haliotis (pl. 4 du genre) — 1. *H. albicans* Quoy. et G. (f. 1). — 2. *H. gibba* Phil. (f. 2). — 3. *H. ficiformis* Mke (f. 3 et 4).

Pl. III. Mactra (pl. 2 du genre). — 1. *M. hians* Ph. (f. 1). — 2. *M. pulchella* Ph. (f. 3), de Chine. — 3. *M. olorina* Ph. (f. 2), de la mer Rouge. = *M. cygnea* Th. Journ. Mal. — Remarques sur la *M. grandis* Chemn. et *M. grandis* Lam. (*M. Lamarckii* Ph.), *M. chinensis* Ph. et *M. achatina* Chemn.

Pl. IV. Cyrena. — 1. *C. Largillierti* Ph. (f. 1), de la Chine. — 2. *C. orientalis* Lam. (f. 2). — 3. *C. fluminea* (Tellina) Müll. (f. 3). — 4. *C. nitens* Ph. (f. 4), de la Chine. — 5. *C. fluviatilis* (Tellina) Müller (f. 5). = *C. fuscata* Lam. — 6. *C. cuneata* Jonas (f. 6). — 7. *C. pusilla* Parreyss (f. 7), du Nil. — 8. *C. radiata* Parr. (f. 8), du Nil. — 9. *C. solida* Ph. (f. 9).

Pl. V. Ostrea. — 1. *O. Cumingiana* Dunker.

Pl. VI. Hélix (pl. 7 du genre). — 1. *H. Incei* Pfr. (f. 3). — 2. *H. platyodon* Pfr. (f. 1). — 3. *H. retusa* Pfr. (f. 2). — 4. *H. Dumonti* Pfr. (f. 6). An *H. coniformis* Quoy et G. ? — 5. *H. conspersula* Pfr. (f. 4). — 6. *H. Knysnaensis* Pfr. (f. 5). — 7. *H. Monrovia* Rang (f. 9). — 8. *H. Boholensis* Pfr. (f. 7). — 9. *H. Jenynsi* Pfr. (f. 8). — 10. *H. Lisbonensis* Pfr. (f. 10). — 11. *H. Nilagirica*. Pfr. (f. 11). — Les espèces nouvelles sont décrites dans les Proc. Zool. Soc., 1845, nov.

Livraison 12. Août 1846.

Pl. I. Tellina (pl. 4 du genre). — 1. *T. Meyeri* Dunker (f. 1), des Indes orientales. — 2. *T. recta* Conrad (f. 2), de la Californie. — 3. *T. timorensis* Lam. (Tellinides) (f. 3). — 4. *T. natalensis* Krauss (f. 4). — 5. *T. iridescens* Benson (Sanguinolaria — *Tellina carnea* Phil.) (f. 5). — 6. *T. lineata* Turton (f. 6), (brasiliana Lam. non Spengl.) — 7. *T. pisiformis* L. (f. 7). — 8. *T. flexuosa* Say (mirabilis Phil.) (f. 8).

Pl. II. Cytherea (pl. 3 du genre). — 1. *C. hieroglyphica* Conr. (f. 1). — 2. *C. argentina* Sow. (f. 5). — 3. *C. menstrualis* Mke

(f. 3). — 4. *C. vaginalis* Mke (f. 2). — 5. *C. seminuda* Anton. (f. 4).

Pl. III. Litorina. — 1. *L. pulchra* Swains (f. 1). — 2. *L. varia* Sow. (f. 2 et 3). — 3. *L. irrorata* Say (*Phasianella sulcata* Lam.) (f. 4). — 4. *L. rugosa* Mke (f. 5). — 5. *L. squalida* Brod. et Sow. (f. 6). — 6. *L. litorea* L. (f. 7-10). — 7. *L. groenlandica* Mke (f. 11, 13). — 8. *L. rudis* Mont. (f. 14-16). — 9. *L. nigro-lineata* Gray (f. 17-19). — 10. *L. obtusata* L. (f. 20-22).

Pl. IV. Venus (pl. 5 du genre). — 1. *V. gravescens* Mke (f. 2). — 2. *V. foliacea* Phil. (f. 1), de la mer Rouge et de Madagascar. — 3. *V. cœlata* Mke (f. 3). — 4. *V. puella* Pfr. (f. 4), de Cuba. — 5. *V. turgida* Lam. (f. 5). = *Dorsata* Lam. — 6. *V. exarata* Phil. (f. 6). — 7. *V. intuspunctata* Ant. (f. 7).

Pl. V. Bulimus (pl. 4 du genre). — 1. *B. Hartwegi* Pfr. (f. 1), de la république Equator. — 2. *B. Hanleyi* Pfr. (f. 2), du Brésil. — 3. *B. Lattrei* Pfr. (f. 11), de l'Amérique centrale. — 4. *B. Dunkeri* Pfr. (f. 10), du Mexique. — 5. *B. bicolor* Sow. (f. 8). — 6. *B. guamensis* Pfr. (f. 9). — 7. *B. lycicus* Pfr. (f. 4). — 8. *B. carneus* Pfr. (f. 5). — 9. *B. Spratti* Pfr. (f. 6). — 10. *B. leucodon* Pfr. (f. 7). — 11. *B. Knorri* Pfr. (f. 3), de la Guayra.

Pl. VI. Fusus (pl. 3 du genre). — 1. *F. Pfeifferi* Phil. (f. 1). — 2. *F. cancellinus* Phil. (f. 2), du détroit de Magellan. — 3. *F. decolor* Phil. (f. 3), des îles Chonos. — 4. *F. scrobiculatus* Dkr. (f. 4), du cap de Bonne-Espérance. — 5. *F. albidus* Phil. (f. 5). — 6. *F. recurvus* Koch. (f. 6). — 7. *F. marmoratus* Phil. (f. 7). — 8. *F. latericeus* Müller (f. 8), de Groenland. — 9. *F. lanceolatus* Koch. (f. 9).

La plupart des planches III et V (*Litorina* et *Bulimus*) sont mal coloriées et l'éditeur a promis de les remplacer par de meilleures dans la livraison prochaine.

L. Pfeiffer.

NOTE pour servir à l'histoire de l'*Akis punctata*, par M. E. Mulsant; lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 10 juin 1844.

Tel est le titre d'un petit fascicule que nous avons reçu vers la fin de septembre 1846, qui ne porte aucune date de publication, et qui est destiné à faire partie du premier volume des

Annales de la Société Linnéenne de Lyon, lequel paraîtra, dit-on, à la fin de 1846 ou au commencement de 1847.

Dans ce travail, que nous n'aurions pu connaître si l'auteur n'avait pas eu l'obligeance de nous l'adresser, que personne ne peut acheter parce qu'il n'est pas dans le commerce, et que l'on ne saurait encore considérer comme *publié*, puisque le public ne peut se le procurer, M. Mulsant, si bien connu par les excellents travaux dont il a déjà doté la science, décrit les métamorphoses d'un genre de coléoptères hétéromères propre au midi de la France et dont l'histoire naturelle était demeurée inconnue jusqu'à ce jour.

M. Mulsant a constaté que l'*Akis punctata*, dans son état parfait, se nourrit d'excréments de mammifères, que la femelle pond une quinzaine d'œufs dans la terre, au-dessous de leur nourriture, et qu'il en sort des larves allongées, semi-cylindriques, d'un blanc-jaunâtre, composées de douze anneaux, portant six pattes aux trois anneaux thoraciques, ayant le dernier segment concave ou creusé en corbeille en dessus, et armé postérieurement de quatre pointes. Ces larves se tiennent cachées dans le sable, d'où elles ne laissent sortir que la partie de leur corps ou de leur tête nécessaire pour leur permettre d'atteindre leur nourriture. Elles subissent leurs transformations sous la terre.

M. Mulsant n'a pu donner d'une manière précise les diverses époques des transformations de ces insectes, ayant quitté la campagne et ayant abandonné ses larves. Il dit seulement que les larves qu'il avait abandonnées dans un pot à fleur se creusèrent une retraite vers le fond du vase pour s'y transformer en nymphes, et qu'au retour des vacances il trouva les insectes parfaits.

Pour faire cette éducation, M. Mulsant avait reçu d'Aigues-Mortes deux paires d'*Akis* qui s'accouplèrent dans le pot de terre dans lequel il les conservait. Aussitôt qu'il vit leur ponte déposée, il plaça ces quatre *Akis* dans un autre vase et l'un des mâles périt bientôt après. Les trois autres individus ayant passé l'hiver engourdis et cachés reparurent aux premiers beaux jours. Bientôt deux d'entre eux s'accouplèrent, des œufs furent pondus et donnèrent des larves. « Cette apparition embarrassa mon esprit, poursuit M. Mulsant : des deux paires qui s'étaient unies le printemps

précédent, une seule, me disais-je, avait-elle donné à cet acte la consommation nécessaire? La femelle qui a survécu aux larves engendrées par elle n'avait-elle accompli que la moitié de sa tâche? ou les Mélasomes, dont la vie est ordinairement si ténace, donneraient-ils l'exemple encore inconnu de coléoptères pouvant produire à un an de distance une seconde génération? Si j'avais eu la précaution d'isoler chaque couple, j'aurais pu avoir la solution de ces questions. Je ne m'attendais pas à voir se présenter un phénomène semblable. » Du reste, M. Mulsant se propose de faire de nouvelles expériences pour vérifier un fait qui, s'il était constaté, serait de la plus haute importance physiologique. (G. M.)

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 4 janvier 1847. — M. J. Lavallo adresse un travail ayant pour titre : *Recherches d'anatomie microscopique sur le test des Crustacés décapodes.*

L'auteur divise l'appareil tégumentaire des crustacés en deux parties : 1^o l'une extérieure, et encroûtée de sels calcaires, n'a pas de vaisseaux évidents; c'est la carapace; le test proprement dit : elle forme à elle seule la charpente solide de l'animal, et son inextensibilité exige qu'elle tombe à certaines époques, pour être remplacée par une enveloppe plus vaste. 2^o L'autre, placée à l'intérieur, double la première dans tous les points : molle et éminemment vasculaire, elle persiste après la chute de la carapace, et semble surtout destinée à en reproduire une nouvelle.

Dans ce travail, M. Lavallo ne s'occupe que de la première partie, de la portion caduque ou test. Il décrit les trois couches dont ce test est composé, en leur donnant les noms de *couche épidermique, pigmentaire et dermique*. Du reste, ses recherches l'ont convaincu de la vitalité du test, au moins dans le premier temps de son existence; et, sous ce rapport, il se range pleinement à l'opinion de Cuvier, qui disait, dans son Anatomie comparée : « L'enveloppe des crustacés est d'abord molle, sensible et même pourvue de vaisseaux; mais une quantité de mo-

lécules calcaires ne tarde pas à y être portée, à la durcir et en obstruer les pores et les vaisseaux. »

M. *Dufossé* adresse des *Observations sur le développement des oursins*. Il s'est assuré que tous les œufs contenus dans l'ovaire des oursins pouvaient être fécondés artificiellement en mettant quelques-uns des points de leur membrane testacée en contact avec une gouttelette de semence et de l'eau de mer suffisamment renouvelée. Il a pu ainsi déterminer la durée de la vie embryonnaire de ces zoophytes, décrire les divers états de leurs larves, dont la forme se modifie plusieurs fois. Il résulte de ces observations que, dès que l'embryon a une forme qui lui est propre, toutes les parties de son corps sont disposées presque symétriquement autour de l'axe *bucco-anal*, et, par conséquent, porte au plus haut degré tous les caractères du type de l'embranchement zoologique dans lequel il est classé.

M. *Nicollet* fait présenter une *Note sur la circulation du sang chez les coléoptères*. Il a observé le mouvement circulatoire des fluides nourriciers dans les Élytres des Coccinelles, où un système de lacunes en communication avec la cavité générale, tient lieu de vaisseaux sanguins.

Séance du 11 janvier. — M. *Guérin Méneville* lit un travail intitulé :

*Note sur le dommage causé en 1846 aux récoltes d'olives par le ver ou larve du *Dacus oleæ**.

Dans une courte note que nous avons eu l'honneur de lire à l'Académie des sciences, le 3 août 1846, nous avons annoncé qu'il était possible de détruire les vers ou larves qui rongent le parenchyme des olives et sont cause de la perte des récoltes d'huile, en faisant la cueillette de ces fruits hâtivement, à une époque inusitée, lorsque les vers sont encore tous dans le fruit, et en détritait immédiatement ces olives pour triturer en même temps les larves qu'elles renferment.

En faisant cette proposition prématurément, avant d'avoir été mis à même de parcourir les départements méridionaux ; en ne nous appuyant, pour la faire, que sur la théorie, sur les connaissances acquises par la zoologie, relativement aux mœurs et à l'organisation du *Dacus oleæ*, nous avons prouvé que nous avions une foi entière et absolue dans les résultats de l'observation, quand celle-ci est bien faite, et nous avons aujourd'hui

lieu de nous applaudir de notre confiance, car le fait est venu confirmer toutes nos prévisions et donner raison à la théorie.

En effet, en arrivant dans le midi de la France, un mois après la publication de notre note dans les *comptes rendus* de l'Académie, et par suite dans les journaux, nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient approuvées par les praticiens, et quelque temps après, beaucoup d'entre eux ont récolté hâtivement leurs olives et en ont obtenu d'excellents résultats. Dans l'arrondissement de Toulon, où nous avons séjourné assez longtemps pour propager cette manière de voir, beaucoup de propriétaires se sont hâtés de faire abattre leurs olives avant l'époque habituelle, ce qui a même fait augmenter momentanément le prix de la journée des ouvriers, et tous se sont applaudis d'avoir suivi nos conseils, quand ils ont vu qu'ils avaient obtenu encore assez d'huile, lorsque d'autres n'en retiraient presque plus quelques semaines plus tard.

Voulant connaître d'une manière certaine le rendement des olives attaquées par le ver, suivant qu'on les avait détritées plus tôt, nous avons visité un assez grand nombre de moulins à huile, et entre autres le bel établissement de M. Senequier, près de Toulon. M. Senequier nous a assuré avoir remarqué que seize doubles décalitres d'olives avaient donné, jusqu'au 12 octobre, 33 à 34 litres d'une huile de médiocre qualité, mais que, passé cette époque et jusqu'au 21 octobre, la même mesure ne donnait plus que 15 à 16 litres de la plus mauvaise huile. Plus tard le résultat était tellement minime et de si mauvaise qualité, qu'on avait renoncé à porter les olives au moulin.

Nous avons parcouru aussi les moulins à huile de l'arrondissement de Grasse, et nous avons observé les mêmes résultats. Toujours les olives récoltées les premières ont donné plus que celles qui avaient été portées au moulin à l'époque habituelle de la récolte (1).

Il y a certes loin des meilleurs rendements obtenus en 1846, à ceux qu'on est habitué d'avoir pendant les bonnes années, quand le ver n'a pas envahi les olives, puisque dans les bonnes

(1) Déjà MM. Masson de Calissane, près de Marseille, et M. Gravina, en Sicile, avaient observé qu'ils avaient plus d'huile en récoltant leurs olives de bonne heure. Ils s'étaient déterminés à agir ainsi parce qu'ils avaient observé que dans les années du ver, les Olives noirissaient beaucoup plus tôt.

récoltes, 16 doubles décalitres d'olives produisent, dit-on, de 50 à 80 litres d'excellente huile; mais il vaut encore mieux avoir les 33 à 34 litres d'huile qu'on obtient en faisant une récolte hâtive, pendant les mauvaises années, que de n'avoir rien, surtout quand ce procédé a encore l'avantage de faire périr tous les vers renfermés dans les olives, lesquels sont destinés à perpétuer cette race nuisible.

Il résulte donc de notre première note et des observations que nous avons faites depuis :

1° Que le meilleur moyen de détruire un grand nombre de *Dacus oleæ* est de récolter hâtivement les olives et de les détriter le plus tôt possible.

2° Qu'en agissant ainsi, on obtient encore presque une demi-récolte d'huile, tandis qu'en attendant l'époque ordinaire de la cueillette des olives, on laisse aux vers le temps de ronger tout leur parenchyme, ce qui leur enlève le peu d'huile qu'elles auraient pu donner si l'on avait moins attendu pour les détriter (1).

Dans un mémoire étendu qui fera partie du rapport que nous devons faire à la Société Royale et centrale d'agriculture, sur les résultats de la mission qu'elle nous a confiée, nous entrerons dans plus de détails sur ce sujet important. Nous montrerons qu'il reste encore beaucoup à faire pour compléter notre travail, pour arriver à fixer l'époque où la cueillette des olives atteindrait le but essentiel vers lequel on tend, c'est-à-dire la destruc-

(1) Nous trouvons dans la *Statistique générale de la France*, ce monument que toutes les nations admirent, et que notre pays doit au profond savoir et au zèle d'un membre de cette académie, que la France a produit, en 1840, 167,330 hectolitres d'huile d'olive, qui, à 140 fr. l'hectolitre, représentent une somme de 23,426,200 fr.

On voit aussi dans cet ouvrage que la consommation d'huile d'olive s'est élevée en France, pendant cette même année 1840, à 173,000 hectolitres.

En admettant que le chiffre de 167,330 hectolitres représente la production d'une bonne année, on voit que, dans les années pendant lesquelles le ver domine, nous perdons une somme considérable, car on est généralement d'accord pour admettre que la récolte est nulle.

On a vu plus haut que, dans l'année 1846, une mesure d'olives, qui dans les bonnes années donnait au moins 50 litres d'huile, n'en produit que 33 litres, ou plus de la moitié du produit normal. Admettons encore que, pendant les mauvaises années, les arbres ne portent que la moitié des olives qu'ils produisent dans les bonnes. Il en résulterait encore qu'en employant le procédé de la récolte hâtive, on aurait au moins un quart de récolte, tandis qu'on n'en a pas du tout. Ce quart de récolte représenterait donc au moins 8,856,850 fr. C'est cette somme de près de 6 millions que le *Dacus oleæ* nous fait perdre deux années sur trois.

tion plus ou moins complète de la race du *Dacus oleæ* (1). Aujourd'hui nous ne pouvons que répéter les paroles qui terminaient notre précédente note et dire que, pour appliquer ce procédé, il faudrait soumettre les arbres à l'examen d'experts qui jugeraient de l'état plus ou moins avancé des vers ou larves, suivant les localités, l'état de la température, etc., et dont le rapport servirait de base aux ordonnances des autorités chargées de fixer l'époque de l'abattage des olives, et de faire faire cette opération simultanément dans toute une contrée.

Après beaucoup d'hésitations, nous nous sommes déterminé à joindre à la présente note une lettre qui nous a été adressée par M. le marquis de Jessé Charleval, l'un des agriculteurs les plus instruits des environs de Marseille, membre du congrès scientifique de Gênes.

Si cette lettre ne donnait pas une idée exacte de l'état de l'opinion des agriculteurs du midi de la France et de l'Italie, sur l'opportunité d'une étude sérieuse et complète des nombreux insectes qui nuisent à l'olivier, cette source à peu près exclusive de la richesse de ces contrées, nous ne l'aurions pas reproduite, parce qu'elle contient des expressions trop bienveillantes pour nous; mais elle est si explicite, elle émane d'un praticien si compétent dans la question actuelle, que nous avons dû passer outre. Voici donc cette lettre :

Charleval, le 25 novembre 1846.

Monsieur,

Si quelque chose dut être capable de me consoler un peu de notre séparation à Marseille, ce fut certainement de voir, au congrès de Gênes, combien l'attention de toute l'Italie était fixée sur vos études relatives à l'insecte qui compromet le pro-

(1) Si la cueillette hâtive des Olives a été pratiquée par un grand nombre de propriétaires, dans certaines localités, on peut prévoir que la récolte de l'année prochaine sera bonne dans ces localités. En voici les principales raisons :

1° La cueillette hâtive, en faisant triturer beaucoup d'olives remplies de vers, aura détruit un grand nombre de ceux-ci, ce qui diminuera d'autant les moyens de reproduction de la mouche.

2° La prévoyance ordinaire de la nature, qui suscite un grand nombre de parasites au *Dacus*, dans les années pendant lesquelles il domine, aura fait périr beaucoup d'individus par cette cause toute providentielle.

3° Comme, en cueillant les olives de bonne heure, on laisse à l'arbre tous les principes qui auraient été employés pour nourrir ces olives plus longtemps, ainsi que les vers qu'elles contenaient, on doit penser que ces principes contribueront à faire produire aux oliviers plus de fruits l'année suivante.

duit des oliviers, en détruisant les fruits mêmes de cet arbre précieux.

Les éloges ne tarissaient pas sur le compte de la société centrale d'agriculture, qui vous avait envoyé en mission en Provence. Le prince de Lupérano, de Naples je crois, opinait pour qu'on essayât, d'après vos premiers conseils, de hâter la récolte et la trituration des olives.

On demandait généralement, au congrès, avec beaucoup de sens, de la part des gouvernements du littoral de la Méditerranée, des mesures efficaces, des mesures qui eussent tenu à la fois des bans de la vendange et des arrêtés relatifs à l'échenillage des arbres.

Malheureusement des efforts individuels ont dû seuls avoir lieu jusqu'ici. — Quoi qu'il en soit, vous apprendrez avec plaisir qu'ils ont été couronnés de succès, c'est-à-dire que les propriétaires qui ont devancé leur récolte, soit en Italie, soit en Provence, en ont sauvé une partie considérable et ont obtenu une huile vraiment *marchande*.

Cette disposition toute fraternelle, qui porte l'Italie à imiter nos efforts agricoles, toutes les fois qu'elle ne se trouve pas nous avoir devancés, est vraiment touchante. Ainsi, tandis qu'on nous permet, de l'autre côté des monts, avec une bienveillance inouïe, d'étudier les irrigations et certains perfectionnements de la filature de la soie, on attend, par réciprocité, vos observations plus prolongées sur l'insecte qui détruit le fruit de l'olivier. On vous promet d'avance de suivre avec une sollicitude extrême tout ce que vous pourrez faire pour connaître à fond les autres insectes qui vont jusqu'à détruire l'olivier lui-même. On espère surtout que vous ne bornerez pas là vos applications agricoles de l'étude des insectes ; car, il faut que vous le sachiez, l'Italie, comme la France, vous prie de fixer votre attention sur le fléau qui détruit chaque année la majeure partie de la récolte de soie.

Puisse le gouvernement français, en secondant dignement vos nobles efforts, vous aider à accomplir en son entier le mandat providentiel qui vous a été donné.

Tel est mon vœu, etc.

DE JESSÉ CHARLEVAL.

M. *Bourger* écrit à l'Académie pour lui faire hommage, au nom de M. *Vrolik*, d'un mémoire qui a pour objet l'existence

du système nerveux des membranes séreuses. M. Vrolik a complètement confirmé ce qu'avait annoncé M. Bourgery en disséquant un *Hyperoodon* échoué sur les côtes de Hollande.

Séance du 18 janvier. — M. Lacauchie envoie un *Mémoire sur une deuxième vessie urinaire dans le cochon*. Ce mémoire, accompagné de six planches, est consacré à une disposition particulière de l'appareil urinaire. L'auteur décrit la poche qui se trouve logée entre les parois de l'abdomen et du prépuce, et qui est l'analogue des cavités glandulaires du prépuce de beaucoup de Rongeurs, mais qui, chez le Cochon, serait un réservoir urinaire et non un organe sécréteur.

M. Garnier, de Castres, annonce que le 16 décembre dernier il a été trouvé, sous le hangar d'une ferme située à Angles, sur la montagne Noire, couverte alors de deux pieds de neige depuis une vingtaine de jours, un nid de Troglodyte vulgaire où étaient sept petits encore sans plumes.

Séance du 25 janvier. — M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire présente de la part de l'auteur, M. O. Des Murs, plusieurs livraisons du grand et bel ouvrage qu'il publie sur les Oiseaux, ouvrage qui fait suite à celui de Temminck. Nous reviendrons sur cette importante publication dont M. Geoffroy a fait un juste éloge.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Ouvrages à analyser.

Nouveaux mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou, t. VIII, 1846. — *Orthoptères de la Russie*, par M. Fischer de Waldheim, 1 vol. in-4°, avec 37 pl. coloriées formant le 4^e volume de l'*Entomographie de la Russie*.

Rivista delle Obiezioni pubblicata dai signori Don Carlo Bassi, e Canonico Bellani, le due memorie di Antonio Villa. Dallo Spettatore, n° 27, Milano, 1846, in-8°.

Catalogo de los Moluscos terrestres y de agua dulce observados en España, por el doctor M. P. Graells; Madrid, 1846, in-12, avec une planche lithographique.

I. TRAVAUX INÉDITS.

RÉFLEXIONS SUR la classification des races humaines; par M. le docteur PUCHERAN, aide-naturaliste au Muséum de Paris.

Le travail de M. le docteur Retzius sur les populations de la Suède, dont une analyse a été insérée dans le cinquième fascicule des *Archives d'anatomie générale et de physiologie* (1), a été le premier mobile des réflexions que nous livrons à l'appréciation des physiologistes. M. Retzius, en effet, avant de tracer les caractères crâniens des divers types de la grande famille humaine qui habitent certaines régions polaires, s'est appesanti sur les deux formes principales que présente la tête osseuse des races, et il est parti de ce point pour proposer une classification dans laquelle il paraît faire totalement abstraction des indications fournies par la coloration extérieure de la peau, d'une part; par la zone d'habitation des races, d'autre part.

Pour ce qui est du principe considéré en lui-même et hors de toute application de classification, M. Retzius admet deux types principaux de forme dans les têtes osseuses, la forme allongée et la forme courte. Les races à crânes allongés sont désignées par ce savant sous le nom de *Dolichocéphales*, les races à crânes courts sous celui de *Brachycéphales*.

Nous rappellerons à ce sujet que M. le docteur Morton, de Philadelphie, dans le travail si remarquable dont la science lui est redevable, sur les crânes de la race américaine, est précisément arrivé pour les types anthropologiques du Nouveau-Monde, à un résultat totalement analogue à celui présenté par M. Retzius. « Après l'examen d'un grand nombre de crânes, dit M. le docteur Morton, j'ai trouvé que les nations à l'est des Alleghans » avec les tribus qui en descendent (*cognate tribes*) ont la tête » plus allongée que les autres Américains. Cette remarque est

(1) Page 160. Ce mémoire du naturaliste suédois a été récemment traduit et publié dans les *Annales des sciences naturelles* (3^e série, vol. VII, p. 133). Mais notre travail étant terminé avant cette époque, nous n'avons malheureusement pu profiter des additions faites par M. Retzius à son œuvre primitive.

» surtout applicable à la grande race des Lenapés, aux Iroquois et
 » aux Cherokees. A l'ouest du Mississipi, cette tête allongée nous
 » est présentée par les Mandans, Ricaras, Assiniboins et autres.
 » Dans ces circonstances, la troncature caractéristique de l'occi-
 » put est plus ou moins sensible, tandis que plusieurs nations, à
 » l'est des montagnes rocheuses, ont la tête ronde si caractéristi-
 » que de la race, tels que les Osages, les Missouris, les Dacotas
 » et autres. La même conformation se rencontre dans les habi-
 » tants des Florides; mais il est évident que quelques-unes de
 » ces nations sont d'origine Toltèque, comme l'attestent leurs
 » caractères et leurs traditions. La tête des Caraïbes, aussi bien
 » de ceux des Antilles que de ceux de la Côte Ferme, est naturel-
 » lement ronde, et nous retrouvons ces caractères chez les na-
 » tions à l'est des Andes, chez les Patagons et les tribus du Chili.
 » En fait, l'aplatissement de la portion occipitale du crâne sera
 » trouvé caractérisant un plus ou moins grand nombre d'indivi-
 » dus dans les tribus existant depuis la Terre-de-Feu jusqu'au Ca-
 » nada. Si ces crânes sont regardés par derrière on voit le con-
 » tour occipital modérément courbé en dehors, large à la pro-
 » tubérance occipitale et ample à partir de ce point à l'ouverture
 » de l'oreille. Des protubérances pariétales au vertex se trouve
 » une légère pente produisant un contour conique ou plutôt en
 » forme de coin. (1) »

En second lieu, pour ce qui a trait aux races de l'Ancien-
 Monde, nous devons rappeler que, dans un travail publié en
 1841, nous avons été conduits, par suite d'observations mi-
 nutieuses sur les formes crâniennes, à émettre des conclu-
 sions conformes à celles de M. le docteur Morton. Dans notre
 thèse, en effet, après avoir comparé dans la race Caucasique
 proprement dite le crâne de l'enfant à celui de l'adulte, nous
 avons d'abord examiné d'ensemble les crânes du Baskir, du
 Chinois, du Malais, du Papou de Waigiou, du Nègre, du Hotten-
 tot et subsidiairement celui d'un Botocude. Dans le Baskir, dans
 le Chinois, nous trouvâmes la forme globuleuse comme caractéri-
 sant la forme générale du crâne, et nous signalâmes l'aplatisse-
 ment de l'occipital comme étant spécial à ces divers types, et
 comme étant surtout plus marqué chez le Malais que chez le

(1) *Crania americana*, p. 65.

Baskir et chez le Chinois. Dans le Nègre, l'occipital nous parut au contraire plus saillant en arrière qu'il ne l'est chez le Baskir, le Chinois et le Malais, et par suite de la projection postérieure de cette dernière partie, d'une part, de l'aplatissement des régions latérales du crâne, d'autre part, nous rattachâmes la forme générale de la tête à la forme allongée. Nous rapprochâmes ensuite le crâne du Botocude de celui du Nègre, en faisant observer toutefois que, dans ce dernier, la tête présente en arrière beaucoup plus de volume et d'amplitude.

Voici, en définitive, quelles furent nos conclusions :

« On voit, disions-nous (p. 12), d'après cet exposé succinct des » variétés de la forme générale du crâne dans les races huma- » nes, que, dans les races humaines autres que la Caucasique, la » forme générale du crâne affecte deux types principaux, dont » l'un, caractérisé par la forme globuleuse, reproduit un des ca- » ractères du crâne de l'enfant après la naissance dans la race » Caucasique, dont l'autre, caractérisé par la forme allongée, se » rapproche beaucoup des caractères du crâne chez les Mammii- » fères et surtout chez les Mammifères inférieurs. »

Des détails dans lesquels nous venons d'entrer, on aurait tort de conclure que notre intention est de réclamer, soit en faveur de M. le docteur Morton pour les races humaines du Nouveau-Continent, soit en faveur de nous-mêmes pour celles de l'ancien, quelques-uns des résultats énoncés par M. Retzius. Tel n'est pas notre but, et si nous avons fait à ce sujet un peu d'histoire, c'est afin d'établir les conclusions suivantes qui nous semblent en découler. Ces conclusions nous semblent devoir être ainsi formulées :

En premier lieu, les formes générales du crâne dans les races humaines sont plus fixes, plus immuables que ne l'ont pensé certains anthropologistes, et peuvent par cela même servir de base à une classification rationnelle, soit qu'on les emploie isolément, soit qu'on les combine avec d'autres caractères déduits des formes corrélatives du thorax, du bassin, des os de la face, comme l'a fait mon oncle depuis quelques années dans ses leçons au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

En second lieu, les formes générales du crâne dans les races de l'ancien Continent se trouvent reproduites dans celles du Continent américain. Entre les unes et les autres, il y a parallé-

lisme sous ce point de vue, parallélisme totalement de même nature que celui qui unit dans le Règne animal certains types dont les uns sont originaires de l'Amérique et les autres de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Europe. Il est bien entendu que, dans ces rapprochements, nous faisons totalement abstraction des différences fournies par la coloration : mais ce n'est que momentanément, au contraire, que nous délaissions les analogies ou les différences produites par d'autres parties, telles que la face, le bassin, le thorax. Nous suivons en cela l'exemple qui nous a été donné par M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils, lorsque établissant la série des Mammifères didelphes parallèlement à celle des Mammifères monodelphes, il délaie les différences qui lui sont fournies par le mode spécial de génération des premiers, par leur système nerveux, ne tenant compte, par cela même, que des analogies réciproques qui lui sont offertes, d'une part, par la forme générale, et, d'autre part, par le mode d'alimentation.

Ce mode de procéder une fois expliqué, ce parallélisme des formes crâniennes des races humaines dans l'Ancien-Monde et dans le Nouveau étant admis, on conçoit parfaitement, ce nous semble, comment et pourquoi mon oncle (Précis d'anatomie transcendante. Volume I, page 204) a vu dans la classification des races humaines basée sur les séries paralléliques le moyen le plus convenable pour représenter le mieux possible les rapports réciproques des divers types de la grande famille humaine. On sait qu'en zoologie ces vues nouvelles dues en totalité à l'initiative de M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils ont déjà produit des résultats tellement féconds qu'il est impossible, dans l'état présent de la science, d'en établir la portée définitive. Il est probable surtout que la loi de *corrélation des formes*, due au génie puissant de notre illustre Cuvier, sera modifiée, dans son expression, par cette direction nouvelle dans l'énonciation des rapports des êtres entre eux. Ce n'est pas non plus émettre une idée trop conjecturale que d'annoncer qu'il en sera probablement de même d'un autre principe de ce grand maître, celui de *la subordination des caractères*. Pour le moment, nous nous bornerons à rappeler les applications aussi ingénieuses que vraies qu'a fait M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils, de ses vues des séries paralléliques, soit en mammalogie, soit en ornithologie. Reproduites en mammalogie, mais avec quelques modifications, par

M. le professeur Milne Edwards, elles ont fourni, pour ce qui a trait aux Reptiles et aux Poissons, à mon trop modeste collègue au Musée de Paris, M. Bibron, des conceptions pleines d'avenir. En entomologie, M. le professeur Brullé s'est bien gardé de négliger cette source si féconde d'aperçus et de rapprochements nouveaux, et lorsque en botanique mon digne ami, M. Payer, et M. le docteur Martins, auront publié les observations qui leur sont propres dans cette voie encore à peu près inexplorée, toutes les sciences appartenant au vaste domaine de l'organisation se trouveront, sous le point de vue de la classification, édifiées sur des bases de même nature que les idées d'unité qui ont été les premiers mobiles de la théorie anatomique désignée sous le nom de Théorie des homologues.

Si, maintenant, dégageant notre esprit de l'appréciation des rapports établis par les observateurs habiles dont nous venons de rappeler les noms, nous cherchons à déterminer le premier mobile qui les a dirigés, le principe qui leur a donné l'impulsion primitive à l'aide de laquelle ils ont modifié l'ordre et l'arrangement existant précédemment, nous trouverons cette première cause de progrès et de réforme dans l'existence de redoublements, de répétitions, soit dans la forme générale des êtres, soit dans la forme et la disposition de certains organes, de certains appareils isolément considérés, il est vrai, mais entraînant dans d'autres parties des modifications corrélatives qui sont bien loin de devoir être négligées. Or, on conçoit facilement qu'avec ces redoublements, ces répétitions d'organes, ces derniers ne peuvent en aucune façon servir de base initiale, primitive à la coordination en série continue, unilinéaire des êtres qui, çà et là, se trouvent en être doués. En agissant autrement, on se trouve involontairement et par la force même de la vérité conduit à négliger d'autres analogies qu'une logique sévère ne permet pas de mettre dans l'ombre et dont il faut nécessairement tenir compte. De sorte que dans la nécessité où l'on se trouve d'exprimer un ou plusieurs rapports, il en est d'autres et quelquefois d'importance majeure dont l'expression se trouve omise. Supposez maintenant qu'au lieu de tenir compte des redoublements, des répétitions, on se laisse entraîner à n'en point faire usage, un nouvel inconvénient se présente alors, et le moindre consiste peut-être dans la grande difficulté où l'on se trouve de savoir quel est le type,

soit de famille, soit de genre, que l'on commencera par rapprocher de ceux qui sont déjà classés. Il est évident que dès lors l'arbitraire seul est encore le guide le plus convenable et le plus sûr, mais il faut convenir aussi que c'est le moins rationnel. Mais, de quelque façon que l'on procède dans la solution de ce second problème, on se trouvera toujours dans la nécessité de sacrifier quelques-uns des rapports existants, par le motif bien simple que les redoublements, les répétitions pouvant être variés, l'expression qui doit en être faite ne peut être multiple et doit être unique et spécialisée.

Je voudrais bien pouvoir me dispenser de citer un exemple : mais les détails de cette citation, qui me semble absolument nécessaire, me semblent propres à mieux faire sentir les complications que peuvent présenter les classifications et les moyens à l'aide desquels on peut essayer d'opérer la solution de tels problèmes. Soit l'ordre entier des Marsupiaux ; comparons-le à celui des Monodelphes et mettons, en outre, de côté les Mammifères bipèdes, tels que les Cétacés. On sait que les Mammifères monodelphes se composent des Primates, des Cheiroptères, des Carnivores, des Insectivores, des Rongeurs, des Pachydermes, Ruminants et Édentés. Or, les Marsupiaux si semblables entre eux par le mode de composition de leur bassin, par la structure de leur encéphale, etc., les Marsupiaux reproduisent certaines des formes offertes par les Mammifères monodelphes : les reproductions sont surtout saillantes dans le système d'alimentation si fréquemment employé et, il faut le dire, avec un grand succès, dans la classe des Mammifères, pour les divisions en ordres, en familles et en genres qui s'y trouvent présentement établies. Ainsi, il existe des Marsupiaux qui sont Carnivores, d'autres qui sont Insectivores ; le Phascolome est un vrai rongeur ; les Monotrèmes enfin, dans cette seconde série, représentent les Édentés. La forme générale elle-même si fixe, si spécialisée dans les êtres, rapproche les divers types des animaux à bourse de leurs congénères monodelphes. Le *Dasyure macroura* fut d'abord décrit par Shaw comme une espèce du genre *Viverra*, de Linné, et l'Échidné épineux, placé par le même zoologiste dans le genre fourmilier, reçut de lui le nom de *Myrmecophaga aculeata*. Celui qui voit le Thylacine de Harris croire voir un chien, et personne ne contestera qu'il y ait une grande ressemblance extérieure entre le Phas-

colome et les espèces du genre *Arctomys*. Ces ressemblances de forme générale se produisent quelquefois entre des animaux des deux séries, qui ne concordent certes pas d'une manière absolue, lorsqu'on prend pour base de comparaison le système dentaire qui constitue le caractère indicateur des modifications diverses du tube digestif. Les Pétauristes, les Acrobates, les Pétrogales et les Hypsiprymnes ne sont que des semi-rongeurs, et, cependant, par les dispositions générales de leur système locomoteur, ils rappellent les Ptéromys, les Sciuroptères et les Hélamys, de l'ordre des Rongeurs.

Présentement, comment classer ces Mammifères à formes si combinées ? Il n'y a que deux moyens à employer pour les disposer de façon à les placer en série continue. Ces deux moyens, nous les avons indiqués plus haut. Nous pouvons :

1° Prendre pour base initiale de rapprochement le système organique dont les dispositions diverses se trouvent reproduites dans les animaux qu'il s'agit de classer, ne voir en eux que des Carnivores, des Insectivores, des Semi-Rongeurs, des Rongeurs, des Édentés ;

2° Prendre, au contraire, pour base initiale de rapprochement les grands traits de ressemblance qu'ils présentent réciproquement, et pour base secondaire, pour *Criterion* de nouvelles divisions, les modifications offertes par le système d'alimentation.

En partant du premier point de vue, nous sommes conduits à scinder la classe des Marsupiaux, comme l'avait fait M. Frédéric Cuvier. Les Insectivores, les Carnivores, les Rongeurs, les Édentés iront rejoindre leurs congénères monodelphes ; mais il faut convenir qu'il devient alors assez difficile de placer d'une manière heureuse les Phalangers, les Pétauristes, le Koala et les Kanguroos.

En second lieu, les Monotrèmes, par suite de la structure de leurs organes génitaux, ne sont-ils pas un peu forcément rapprochés des Fourmiliers, des Tamanoirs, des Pangolins, des Tatous et des Oryctéropes (1) ? Les rapports de ces mêmes êtres avec les oiseaux d'une part, avec les reptiles d'autre part, sont-

(1) En mettant, bien entendu, les Paresseux près des Primates, car si on les laisse parmi les Édentés, la difficulté ne fait que s'accroître.

ils suffisamment exprimés ? Il est évident, enfin, qu'en fractionnant les divers types, en les éparpillant, en mettant ici les Carnivores, là les Rongeurs, etc., on ne tient nul compte du grand ensemble de ressemblance que présentent entre eux tous les Marsupiaux. C'est donc tout un ordre de rapports qu'on néglige, qu'on laisse dans l'ombre, et dont on ne peut cependant s'empêcher de tenir compte. Dans le sens le plus strict de l'expression, une telle classification est vraiment une classification artificielle, et elle l'est d'autant plus qu'elle délaisse une base large et étendue d'analogies pour des considérations de détails. Autant vaudrait mettre ensemble tous les mammifères aquatiques, sans faire attention qu'il existe parmi eux des types de Carnassiers, d'Insectivores, de Rongeurs.

Présentement, si, au lieu de fractionner la série des animaux Didelphes, nous l'admettons, soit comme ordre, soit comme sous-classe, en divisant les êtres qui en font partie en Carnivores, Insectivores, semi-Rongeurs, Rongeurs, Édentés, nous serons de nouveau dans l'embarras pour établir la continuité uni-linéaire des rapports. Ici, en effet, le difficile est de savoir par lesquels de ces divers types nous commencerons et par lesquels nous finirons, par suite de la nécessité où nous nous trouvons d'établir un ordre logique et raisonné. Cette difficulté est inévitable, soit qu'on finisse la série des mammifères par les Marsupiaux, comme le propose M. de Blainville, qui, par cela même, fractionne l'ordre des Cétacés, qui, dans l'ordre sérial qu'il désirait établir, le mettait dans l'impossibilité de passer sans obstacle des Mammifères aux Oiseaux ; soit qu'à l'exemple de M. Cuvier, on intercale les animaux à bourse entre les Carnassiers et les Rongeurs, bien entendu cependant que les Monotrèmes n'en font plus partie.

Dans la première de ces deux combinaisons, il est évident qu'on ne peut commencer la seconde sous-classe par les Monotrèmes ; on ne peut pas non plus la commencer par les semi-Rongeurs (Phalanger, Couscou, Acrobate, Pétauriste, Koala, Hysyprymne, Pétagale, Kangaroo), véritables types de transition, et qui, par cela même, doivent toujours être intercalés entre les êtres qu'ils semblent destinés à unir. Nous n'avons plus alors à choisir qu'entre les Carnivores, les Insectivores et les Rongeurs. Prenons les Carnivores : mais alors, non-seulement

ils se trouvent séparés de leurs congénères Monodelphes par les Rongeurs, les Ruminants, les Pachydermes, les Édentés, ils s'intercalent encore entre les Insectivores et les Rongeurs des deux sous-classes qui devraient être plus rapprochés. Les mêmes observations peuvent être faites, que l'on mette en tête de la seconde série, soit les Marsupiaux insectivores, soit les Marsupiaux rongeurs. On rapproche bien, en agissant ainsi, du moins autant que cela peut se faire, des types qui se ressemblent; mais par contre et comme par compensation, on se trouve dans la nécessité d'éloigner les uns des autres certains qui devraient être rapprochés. Au mode de classification qui consiste à commencer par le Phascolome, il est même attaché un inconvénient de plus, car il établit la dégradation des types en sens inverse, et d'après des principes totalement opposés à ceux qui déterminent le classement dans la série supérieure. Dans cette dernière, en effet, on met les Rongeurs au-dessous des Carnivores et des Insectivores; dans la seconde série, au contraire, en supposant que l'on mette en tête les Rongeurs, c'est un résultat inverse que l'on obtient, car on regarde ceux-ci comme étant les moins dégradés. Évidemment, deux modes de procéder aussi antipathiques sont inconciliables: un résultat qui se trouverait entaché d'erreur dans la première série, si on voulait l'employer, ne peut être l'expression de la vérité dans la seconde.

Dans le système de M. Cuvier, des inconvénients d'une autre nature se manifestent. Il est bien vrai que l'on passe presque sans effort et sans difficulté aucune des Carnassiers aux Rongeurs, et la série semble alors admirablement liée. Les liens d'union seraient encore plus naturels si, à l'exemple de M. de Blainville, commençant la classe des Carnassiers par le genre *Phoca*, on la finissait par le grand genre *Canis*, le *Thylacine* se plaçant en tête des Marsupiaux et le Phascolome à la fin. Mais dans ce mode de classification, on se trouve obligé de tenir à distance les Insectivores des deux séries; si au contraire on commence par les Didelphes, Micouré, Hémiure, Chironecte, ce sont alors les Carnivores qui se trouvent trop séparés.

En second lieu, en intercalant tous les Marsupiaux entre les Carnivores et les Rongeurs, on éloigne trop ceux-ci des Insecti-

vores, M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils ayant démontré en effet qu'avec des particularités totalement caractéristiques du système dentaire, les Rongeurs répètent toutes les formes générales des Insectivores : c'est presque le contraire de ce qui a lieu chez les Marsupiaux. Disons enfin, pour terminer cette esquisse de revue analytique, qu'en plaçant les Marsupiaux entre les Carnassiers et les Rongeurs, on se trouve malheureusement obligé de placer les Monotrèmes avec les Édentés; or, peut-on vraiment les séparer des Marsupiaux proprement dits?

Telles sont les diverses combinaisons que l'on peut essayer pour classer en série continue les Monodelphes d'une part et les Marsupiaux d'autre part. Or, il est évident qu'aucune de ces combinaisons ne satisfait aux exigences d'une classification naturelle, lesquelles consistent principalement dans l'expression la plus étendue possible des rapports variés et fréquemment multiples que présentent entre eux les êtres créés. Il est évident, d'un autre côté, que le plus grand obstacle à l'établissement d'une série continue se trouve en entier dans l'existence des redoublements, des reproductions que présentent les divers types de la série en question. De là la nécessité d'établir, pour les Monodelphes et les Didelphes, une double série dont les termes, horizontalement placés les uns vis-à-vis des autres, offrent des deux côtés les caractères répétés, tandis que les types verticalement placés offrent, dans les deux séries, un système uniforme de dégradation. La base de distinction se trouve prise sur les différences offertes par la structure comparée du bassin, et l'on arrive ainsi à former succinctement le tableau suivant de classification.

MAMMIFÈRES.

SANS OS MARSUPIAUX.

Primates.
Chéiroptères.
Carnivores.
Insectivores.

Rongeurs.
Pachydermes.
Ruminants.
Édentés.

AVEC OS MARSUPIAUX.

Carnivores (genres *Thylacine*, *Dasyure*, etc.).
Insectivores (genre *Didelphe*, *Chironectes*, etc.).
Semi-rongeurs (genres *Phalanger*, *Couscous*, etc.).
Rongeurs (genre *Phascolome*).

Édentés (genres *Ornithorhynque*, *Échidné*).

On conçoit que c'est un peu à regret que nous sommes entrés

dans les détails que nous venons d'esquisser, relativement aux classifications en séries parallèles. Mais, une difficulté se présentant en anthropologie, nous avons dû chercher à voir comment un obstacle semblable avait été surmonté en mammalogie. Car il est évident que des deux côtés le problème à résoudre est le suivant : comment exprimer dans une classification les redoublements d'organes présentés par les êtres créés? Nous venons d'exposer les résultats obtenus dans la classe la plus voisine de l'homme, celle des mammifères; voyons maintenant en anthropologie.

En anthropologie, comme en mammalogie, en effet, nous trouvons que sous le point de vue de la forme générale du crâne, les types de l'ancien monde sont, non pas en totalité, mais en partie, reproduits par ceux du nouveau. Dès lors la question que nous avons posée au commencement de cet essai se présente de nouveau à résoudre. Les termes du problème sont les mêmes : il s'agit de savoir si un organe redoublé, si le crâne peut servir de base, de point de départ à une classification anthropologique, si les analogies générales fournies par l'ensemble de l'organisation, par d'autres circonstances, telles que l'habitat, la coloration de la peau, etc., doivent être totalement délaissées. Il est bien entendu qu'ici nous mettons totalement de côté les inductions à déduire des configurations diverses des os de la face, nous ne nous occupons encore ni de prognatisme, ni d'orthognatisme. Il s'agit de savoir si nous pouvons établir une série unilinéaire, une série continue depuis le type caucasique jusqu'au type nègre, en nous guidant uniquement et primitivement d'après la forme générale du crâne et en intercalant dans cette série les types de la race américaine; ces derniers sont surtout présentement en cause.

Pour résoudre ce problème, le plus simple, le plus expéditif est incontestablement d'en venir à l'application. Essayons d'abord de voir comment il sera possible de nous diriger dans les diverses combinaisons qui peuvent être tentées.

Et d'abord, prenons l'organe redoublé, prenons le crâne. Dans le nouveau continent, les populations toltèques, péruviennes, l'ont arrondi; dans d'autres dont nous avons plus haut énoncé les noms, il est plus allongé. Il est évident que pour les rapprocher de leurs congénères, de leurs analogues de

l'ancien continent, la première combinaison à essayer est de mettre les Toltèques et Péruviens avec les Mongols et les Malais, et les autres avec le type européen. En mettant les nègres à la fin de la série continue que nous essayons d'établir, nous avons alors, 1° Européens à crâne allongé, 2° Américains à crâne allongé, 3° Mongols, 4° Toltèques, 5° Nègres. Cette combinaison n'a qu'un inconvénient, c'est d'isoler deux types dont la ressemblance générale fait presque le désespoir des ethnologistes. Nous intercalons en effet toute la race mongole entre les fractions de la famille américaine : or, il n'est personne qui ne sache que, sous le point de vue des formes générales, des caractères extérieurs et de ceux fournis par l'examen de la linguistique, la race américaine est frappante par son uniformité. En appliquant d'une manière rigoureuse les indications fournies par un caractère de redoublement, nous brisons donc dès les premiers pas un ensemble de rapports dont il faut, au contraire, tenir compte en premier lieu : nous voulons parler des rapports généraux.

Présentement, nous pouvons essayer de placer les Mongols à la fin de la série des types américains et avoir le mode de rapports suivants : 1° Européens à crâne allongé, 2° Américains à crâne allongé, 3° Américains à crâne rond, 4° Mongols, 5° Nègres. Ici malheureusement subsiste encore un autre inconvénient qui ne le cède sûrement pas en importance à celui que nous avons signalé : nous éloignons beaucoup trop les Mongols de la race européenne, car l'on sait que les populations du Nord Est de l'Europe ne peuvent pas en être séparées, et que leur ressemblance est extrême avec le type asiatique. Nous avons supposé en outre qu'il n'existait point d'Européens à crâne arrondi : or il en existe. Ces types-là ne peuvent raisonnablement se localiser dans les deux combinaisons que nous venons de tenter : dans la première, en effet, nous intercalons les Américains à crâne allongé entre eux et leurs analogues de notre continent; dans la seconde, nous nous trouvons forcés de les mettre entre deux types, l'un de l'ancien et l'autre du nouveau continent, qui se trouvent analogues par la configuration de leur tête osseuse. Dans les deux cas, c'est toujours imparfaitement que nous exprimons des rapports réciproques : dans les deux cas, il en est toujours d'autres et d'aussi importants dont nous sommes

forcés, pour suivre fidèlement le principe qui nous guide, dont nous sommes forcés de négliger totalement l'expression.

En prenant la forme du crâne pour base initiale de la *classification* des races, nous sommes forcément conduits à commettre les mêmes inexactitudes commises par les mammalogistes, lorsque pour la division des singes ils firent une application rigoureuse du principe de dégradation de l'angle facial. La base sur laquelle ils s'appuyèrent était certes une conception vraiment empreinte de progrès, et cependant nos deux grands maîtres en zoologie et en anatomie comparée, Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, élevèrent un édifice qu'ils devaient plus tard détruire eux-mêmes de leurs propres mains. L'obstacle à la perpétuité de leur œuvre se trouva, d'une part, dans les rapports d'ensemble, de famille, d'existence de certains caractères qui existent entre les singes américains et ceux de l'ancien continent, et, d'autre part, dans la reproduction par les premiers de redoublements qui les rendent plus ou moins parallèles aux seconds.

Dès lors la classification de la grande famille des singes dut, de toute nécessité, pour être la plus exacte possible, satisfaire à deux conditions : en premier lieu, ne pas séparer les uns des autres, laisser ensemble, par conséquent, les singes de l'ancien continent d'abord, les singes américains ensuite ; en second lieu, exprimer, en se servant alors des divers degrés d'étendue de l'angle facial comme base secondaire de division, exprimer les redoublements, les parallélismes offerts par les deux grandes sections de ces anthropomorphes. Echappez un instant à l'observation de ces dernières conditions, et vous tombez dans les inconsciences sans nombre que nous avons exposées en esquissant les difficultés de la classification des marsupiaux. Une fois, en effet, la série des singes de l'ancien monde commencée par le genre Troglodyte et terminée par le genre Cynocéphale, par quel type générique commencerez-vous la série des singes du nouveau continent ? par les Hurlleurs ? Mais alors vous éloignez les Saïmiris et autres singes qui, par la conformation de leur boîte crânienne, se rapprochent plus de l'homme que les Cynocéphales eux-mêmes, et en outre, vous suivez pour cette seconde série une marche inverse de celle que vous avez suivie pour la première. Dans cette dernière, en effet, vous avez commencé par les singes les plus heureusement doués par leur angle facial,

et fini par ceux qui se trouvent dans des conditions opposées. Dans la seconde, c'est le contraire que vous faites, vous commencez par le genre dont les mâchoires sont le plus proéminentes, et vous finissez par celui dont les mâchoires le sont le moins. Si vous prenez une marche inverse, rapprochant le Saimiri du Cynocéphale, vous mettez à côté l'un de l'autre deux types totalement antipathiques, sous le point de vue du principe que vous appliquez, et ensuite vous en éloignez d'autres qui s'en rapprochent davantage, les Hurlleurs, par exemple. Force vous est alors d'édifier votre seconde série de singes de manière à les disposer parallèlement à ceux de l'ancien, en exprimant cette double dégradation d'après des principes analogues, ainsi que l'a fait, avec tant d'exactitude et de vérité, M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils.

L'exemple mammalogique que nous venons de présenter nous servira plus tard, mais dans un autre sens, pour donner un peu plus de solidité à l'essai de classification, malheureusement très-imparfait, que nous proposerons. Qu'on nous permette, en attendant, de faire observer un point de contact entre les singes américains et les races américaines, comparés aux Pithéciens et aux races de l'ancien continent. C'est que, de même que dans les singes du nouveau continent comparés à ceux de l'ancien, on ne trouve point de types aussi dégradés dans les premiers que dans les seconds, de même dans les races américaines on n'observe point de dégradation de l'angle facial comparable à celle que nous présentent certaines races nègres. Les Cynocéphales et Mandrills n'ont point d'analogues dans les Céciens, et de même, dans la race américaine, le type nègre nous semble privé de représentant.

Ce sont ces analogies qui nous portent à penser que la race américaine doit être franchement isolée et séparée de tous les autres types de la grande famille humaine, en prenant pour bases ses formes crâniennes. Les diverses branches qui la composent ne nous semblent pas pouvoir être séparées et les nations qui la forment doivent former une série unique composée de termes correspondant à ceux de l'ancien continent doués de formes céphaliques analogues. La caractéristique différentielle de cette seconde série serait prise : 1° dans l'habitat, sur lequel des renseignements erronés ne sont pas à redouter ; 2° dans la

coloration différente du système cutané et de ses dépendances; 3° dans les autres caractères si vaguement exposés par les voyageurs et qui, il faut l'espérer, finiront par être plus nettement déterminés; 4° dans les indications fournies par les caractères de leur linguistique.

Quelques observateurs trouveront peut-être que la diagnose différentielle sur laquelle nous essayons de séparer la race américaine est basée sur des attributs bien minimes, nous ajouterons même, bien peu anatomiques. Mais à cela nous répondrons que, en mammalogie, la séparation des singes américains d'avec ceux de l'ancien continent a été établie sur des caractères qui, anatomiquement parlant, ont certainement bien peu de valeur. L'absence des abajoues, celle des callosités ne sont pas de nature, ce nous semble, à exercer une grande influence sur le reste de l'organisation. Ce ne sont même que des caractères négatifs. Or, malgré ces défauts, il n'est pas de zoologiste qui ne soit prêt à convenir que cette première base de division de la famille des singes a produit une œuvre admirable de vérité et d'exactitude.

Présentement, ces analogies de formes crâniennes se retrouveront-elles dans les autres races européennes, asiatiques, africaines, océaniques? Nous n'en doutons pas le moins du monde, et pour convaincre tous ceux qui pourraient n'être point disposés à partager nos croyances, il nous suffira de leur conseiller de jeter les yeux sur le tableau de classification dressé par M. Retzius dans le travail dont nous avons dit quelques mots au commencement de cette esquisse. Dans ce tableau, M. Retzius divise les races en deux grandes sections : la première composée de celles qui ont le crâne allongé (*Dolichocéphales*); la seconde de celles qui ont le crâne court (*Brachycéphales*). Or, dans la première section se trouvent des Européens, des Américains, des types des continents africain et australasien : le continent asiatique seul n'y fournit aucun de ses habitants. C'est le contraire pour la seconde section : l'Europe y est représentée par les Finnois et les Lapons; l'Océanie par les Papous et les Malais : le type africain est seul absent. Dans chacune de ces sections, enfin, on trouve des Orthognathes et des Prognathes. De sorte que, si nous voulions établir les parallélismes, d'après ce travail, en acceptant le résultat brut qui s'y trouve énoncé, nous forme-

rions le tableau suivant dans lequel les concordances des formes générales du crâne seraient établies.

PREMIÈRE SECTION.			DEUXIÈME SECTION.			
DOLICHOCÉPHALES.			BRACHYCÉPHALES.			
Orthognathes.	R. d'Europe.	Gaulois. ^o	R. d'Europe.	Finnois.		
		Celtes.		Lapons.		
Prognathes.	R. d'Amérique.	Bretons.	R. d'Asie.	Turcs.		
		Scots.		Afghans.		
		Germains.*		Persans.		
		Scandinaves.				
		Groënländais.		R. d'Asie.	Tartares, Kalmoucks, Mongois.	
		Caraybes.		R. d'Amérique.	Incas, Charruas.	
Botocudes.	R. de l'Océanie.	Nègres.				
Nouveaux Hollandais.						
		R. de l'Océanie.	Malais, Papous.			

En établissant ce tableau, notre but n'est certainement pas d'en recommander le résultat comme absolument vrai : nous avons voulu seulement montrer le fait général de la concordance des formes crâniennes dans des types appartenant à des régions variées du globe. Des comparaisons plus suivies feront disparaître les lacunes qui y existent, en même temps qu'elles donneront une valeur plus scientifique à l'ébauche que nous venons de tracer. Notre but a été seulement d'établir :

1° Qu'en prenant pour base initiale de division la forme générale du crâne, il est impossible de placer en série continue les types de la race américaine avec les types de l'ancien continent ;

2° Que les formes crâniennes de races de l'ancien continent étant reproduites par celles du nouveau, on se trouve forcé pour exprimer cet ensemble de rapports, d'établir une classification composée de deux séries parallèles, chaque série présentant, l'une vis-à-vis de l'autre, les formes crâniennes correspondantes. C'est pour compléter cette esquisse que nous avons donné quelques-uns des motifs qui nous portent à penser que ces mêmes conclusions sont de nature à pouvoir être appliquées aux races de l'ancien continent et à celles de l'Océanie.

Ces vues de parallélisme si neuves encore et déjà si fécondes exerceront, au reste, une grande influence sur la solution du problème relatif à la variabilité des types. S'il est prouvé, en effet, que les formes crâniennes des types les plus dégradés

sont quelquefois reproduites par des types plus élevés dans l'échelle anthropologique, il est impossible de ne pas voir que les seules variations à expliquer sont alors offertes par le système cutané et ses dépendances. Or, ces variations sont de celles dont l'action du climat peut nous rendre raison : elle est impuissante à le faire, lorsqu'il s'agit du crâne, surtout lorsqu'on est partisan de la doctrine de l'immutabilité des formes dans les espèces animales.

VOYAGE EN ABYSSINIE, de M. Théophile LEFEBVRE. — *Insectes*,
par M. GUÉRIN MÉNEVILLE.

Parmi les résultats intéressants que les sciences doivent aux recherches de M. Th. Lefebvre et de ses compagnons de voyage, pendant un séjour de plusieurs années en Abyssinie, les Insectes forment une série assez nombreuse, dans laquelle beaucoup d'objets sont nouveaux. Chargé par cet intrépide et savant voyageur de la publication de cette partie de ses récoltes, nous avons dû comparer ces Insectes à ceux que MM. Ferret et Galinier ont rapportés du même pays, et qu'ils vont publier dans la relation de leur voyage, afin de ne pas faire de double emploi dans ces deux ouvrages, imprimés presque simultanément. Nous ne considérons donc comme nouveaux que les Insectes qui ne figurent pas dans la collection de MM. Ferret et Galinier, car ceux-ci ont été décrits par M. Reiche, qui a bien voulu nous confier son manuscrit ; mais comme la faune entomologique de ce riche pays est loin d'être connue par les résultats de ces deux voyages, il se trouve que beaucoup des espèces rapportées par M. T. Lefebvre sont différentes de celles du voyage des deux officiers d'état-major que nous avons cités. En attendant que le volume dans lequel notre travail sera inséré soit livré au public, nous croyons utile de donner les phrases diagnostiques des espèces nouvelles qu'il renferme, en les extrayant, à mesure de leur impression, des descriptions plus étendues et accompagnées de figures qui sont actuellement sous presse.

Cicindela Pettitii. — C. supra viridis, elytris vitta media flava intus bidentata nigro marginata (in mare maculis duabus triangularibus et lineola postica); corpore infra pedibusque violaceo cupreo nitentibus albo pilosis, tibiis et articulis tarsorum basi substaceis. — L. 0,012 à 0,0145 ; l. 0,0045 à 0,0055.

Cette curieuse espèce appartient à la cinquième division de M. Dejean (species I, p. 39), qui ne renferme que des Cicindèles africaines et asiatiques.

Cicindela Ruppelii. — *C. subcylindrica*, supra obscure ænea, oculis magnis. Elytris viridi rubro cupreis, nitidis, crebre-punctatis, postice subsinuatis apice uni-spinosis, lata vitta marginali nivea, antice recta, in medio intus dentata et postice sinuata. — L. 0,016; l. 0,005.

Anthia striato-punctata. — *A. atra*; elytris lævibus, striato punctatis; thorace maculis duabus elytrorumque marginibus albo tomentosus. — L. 0,038; l. 0,013.

Anthia Lefebvrei. — *A. atra*; thorace cordato, lateribus albo tomentoso; elytris costatis margine albo tomentoso. — L. 0,030; l. 0,011.

Genre CRASODACTYLUS (Harpaliens). — A la suite des caractères détaillés de ce nouveau genre et de l'exposé des raisons qui nous ont engagé à l'établir, nous donnons un petit tableau destiné à montrer comment on peut l'introduire parmi les genres déjà connus qui ont le plus d'affinités avec lui. Ce tableau suffira pour donner une idée des principaux caractères qui le distinguent.

Premier article des tarses antérieurs des mâles aussi grand que les suivants. — Genres *Platymetopus*, *Gynandropus*, *Sele-nophorus*.

Premier article des tarses antérieurs des mâles plus petit.

a. Premier article des tarses intermédiaires plus petit ou plus étroit que les suivants. — Genre *Anisodactylus*.

b. Premier article des tarses intermédiaires aussi grand ou aussi large que les suivants. — Genre *Crasodactylus*.

Crasodactylus punctatus. — *C. oblongus*, niger, nitidus; capite punctato. Thorace quadrato, subtransverso, punctato. Elytris profunde striatis, interstitiis fortiter punctatis, punctis in lineis duabus dispositis. — L. 0,010; l. 0,004.

Hypolithus harpaloides. — *H. nigro-piceus*; capite thoraceque obsoletissime punctulatis. Thorace brevi, transverso, subquadrato, postice utrinque obsolete impresso, punctato, angulis anticis et posticis rotundatis, margine laterali testaceo. Elytris strato punctatis, obsolete punctatis. Antennis basi pedibusque flavo testaceis. — L. 0,0085; l. 0,003.

Anchomenus fuscicornis. — A. niger; antennis fuscis basi pallidis; thorace angustato, subcordato; elytris elongatis, subparallelis, subtiliter striatis; pedibus obscure flavo rufescentibus, femoribus dilutioribus. — L. 0,008; l. 0,003.

Il ressemble, au premier coup d'œil, aux *Anchomenus livens* et *albipes* de Gyllenhal (Memnonius et Pallipes), mais il est moins luisant. Il se distingue du premier par l'absence des petites taches fauves sur la tête, parce que ses élytres n'ont pas les trois points enfoncés signalés dans les descriptions de Gyllenhal et Dejean, et parce que les intervalles entre les stries sont tout à fait planes, tandis qu'ils sont un peu convexes et bien plus luisants dans le *Livens*. On ne pourra le confondre avec l'*Albipes*, parce que celui-ci a le bord postérieur du corselet fortement ponctué, et que les intervalles des stries de ses élytres sont un peu convexes comme dans le *Livens*.

Hydaticus Galla. — H. ovalis, vix ellipticus, depressiusculus; capite testaceo vertice nigro; thorace testaceo, in medio transversim nigro maculato; elytris testaceis, maculis minimis rotundatis, versus medium plus minusve confluentibus. Corpore subtus nigro ferrugineo, pedibus ferrugineis. — L. 0,011; l. 0,006.

Copelatus Erichsonii. — C. obscure fulvus. Vertice, thorace elytrisque atris; lateribus thoracis, striga basi et linea angusta prope marginem elytrorum fulvis, his cingulo decem striatis. — L. 0,006; l. 0,003.

Acmæodera grandis. — Viridi nitens, clypeo, ore antennisque nigris; thorace lato, profunde punctato, in medio profunde canaliculato, lateribus impresso; elytris convexis, profunde excavato striatis; corpore infra pedibusque nigris. — L. 0,018; l. 0,006.

Cette belle espèce est très-voisine des *Acmæodera gibbosa* Fab. et *polita* Klug (Symb. phyl. Bupr., n° 7, pl. 1, f. 7), mais elle est beaucoup plus grande; le sillon longitudinal de son corselet est beaucoup plus profond, et son chaperon est bien moins fortement échancré en avant. Elle doit être placée en tête du groupe dont MM. Gory et Delaporte ont formé la troisième division du genre *Acmæodera*.

Chrysobothris pantochlora. — Viridis; crebre punctata; thorace transverso, lateribus subsinuato, scutello nigro. Cor-

pore subtus pedibusque viridi auratis, antennis tarsisque cupreis. — L. 0,012; l. 0,005.

Tetralobus subsulcatus. — Castaneo-niger, flavo-grisea pubescentia tectus; capite antice angulato, in medio elevato, subtus fortiter punctato; thorace subdepresso, angulis posticis acutis, deflectentibus, postice incurvis; elytris thorace quadruplo longioribus, leviter sulcatis (fœm.). — L. 0,060; l. 0,020.

Tetralobus Hopei. — Castaneo-niger flavo-grisea pubescentia tectus. Capite antice rotundato, in medio non elevato, subtus lævissime punctato. Thorace subdepresso, foveolis paucissime impressis, angulis posticis acutis, deflectentibus, postice incurvis. Elytris thorace fere quadruplo longioribus leviter subsulcatis (fœm.). — L. 0,047; l. 0,017.

Tetralobus rotundifrons. — Niger, flavo-grisea pubescentia leviter tectus, capite antice rotundato, rugoso punctato, subtus fortiter punctato. Thorace gibboso, angulis posticis acutis, deflectentibus, postice incurvis. Elytris thorace triplo longioribus simplicibus. — L. 0,038; l. 0,013.

Cardiophorus acuminatus. — Elongatus, fusco-castaneus, albedo-pubescentis, thorace obscure fusco; antennis fulvis, articulis prioribus supra fuscis. Pedibus fuscis femoribus basi trochanteribusque fulvis. Elytris striato punctatis. — L. 0,014; l. 0,003.

Cardiophorus variabilis. — C. niger, nitidus, subtiliter griseo-pubescentis; elytris fasciis duabus latis, in sutura interruptis, interdum thorace tibiisque fulvis. — L. 0,0075; l. 0,002.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

DICTIONNAIRE universel d'histoire naturelle, etc., dirigé par M. Ch. D'ORBIGNY (livr. 93 à 98, in-8°, figures color.).

Cet ouvrage continue de paraître avec régularité et rapidité, et ses planches sont toujours très-jolies. Quoique les justes proportions ne soient pas toujours gardées dans l'étendue des articles, quoique les principes généraux de la science ne soient pas d'une grande uniformité parmi les savants rédacteurs des divers articles d'ensemble, le Dictionnaire universel n'en sera pas moins très-utile, grâce au soin que l'on a eu de donner

l'étymologie de tous les mots qui y figurent, ce qui n'avait pas encore été fait dans des ouvrages semblables.

Dans les planches de la 97^e livraison, nous trouvons deux erreurs qu'il nous semble utile de signaler. Ainsi, à la planche 9 des mollusques, on a figuré sous le nom de *Terebratula lenticularis* Desh. la *Terebratula sanguinea* de Leach. zool. miscel., t. 1, pl. 33, comme nous l'avons fait connaître dans le texte de l'Iconographie du Règne Animal, moll. p. 55. A la planche 9 des Lépidoptères, on rapporte au genre *Syntomis* une espèce du genre *Glaucoptis* de Fabricius. (G. M.)

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

— *Séance du 1^{er} février 1847.* — Plusieurs membres entretiennent l'Académie des effets de l'éther. Un intérêt grand et légitime s'attache à cette question, dont il appartient à l'Académie de s'occuper très-sérieusement ; aussi le public a-t-il vu avec une grande satisfaction que les membres les plus éminents de cette illustre compagnie ont apporté le tribut de leurs lumières dans les discussions qui se sont élevées au sujet des diverses expériences faites par un grand nombre de praticiens et de savants physiologistes.

L'étendue de notre Recueil ne nous permet pas de rapporter les excellentes choses qui ont été dites dans le sein de l'Académie, au sujet de l'introduction de l'air étheré dans l'économie des êtres vivants ; et, du reste, nos lecteurs ont déjà trouvé, dans tous les journaux quotidiens, l'analyse des principaux travaux des membres de l'Académie sur ce sujet important. Nous nous bornerons donc à citer les nobles et généreuses paroles qui ont été prononcées à ce sujet par M. Velpeau en terminant sa première communication.

« De ce que j'ai vu jusqu'à présent, de l'examen sérieux des faits, il résulte que l'inhalation de l'éther va devenir la source d'un nombre infini d'applications d'une fécondité tout à fait inattendue, une mine des plus riches, ou toutes les branches de la médecine ne tarderont pas à puiser à pleines mains. Elle sera le point de départ de notions si variées, d'une valeur si grande, à quelque point de vue qu'on les envisage, qu'il m'a paru néces-

saire d'en saisir, dès à présent, l'Académie des sciences, et que je me demande si l'auteur d'une si remarquable découverte ne devrait pas être bientôt, lui-même, l'objet de quelque attention dans le sein des sociétés savantes. »

Nous partageons les vues de M. Velpeau, et nous pensons qu'il serait honorable et juste que les corps savants donnassent un témoignage éclatant de satisfaction à l'auteur de cette découverte. Nous avons applaudi aux honneurs mérités, aux faveurs dont on a comblé le savant qui a trouvé par la force du calcul et de la théorie, la place qu'occupe une planète restée inaperçue jusqu'à lui ; mais nous pensons que des découvertes qui viennent améliorer le sort de l'humanité tout entière, méritent des honneurs et des faveurs semblables, et qu'il est au moins aussi beau de trouver une chose utile que de faire une découverte brillante.

M. Bourgery lit un mémoire intitulé : *Recherches sur la structure intime de la masse musculaire et de la membrane tégumentaire de la langue dans l'homme et les mammifères.*

On admet qu'il existe huit muscles pairs dans la langue ; M. Bourgery en a distingué un autre, qu'il appelle l'*oblique latéral*, lequel forme une portion considérable de l'épaisseur des bords de la langue. L'auteur, avec une sincérité et une probité scientifique des plus honorables, dit que l'admission de ce muscle dans la science n'est qu'une réhabilitation, car il avait déjà été décrit et figuré par Malpighi.

Pour se faire une idée précise de la langue, dans l'ensemble de son appareil musculaire, il faut se la figurer comme étant formée plus essentiellement de deux masses musculaires principales. L'une, constituée par la gerbe épanouie des deux génio-glosses, est horizontale et oblique dans la portion pharyngienne de la langue, puis successivement verticale et oblique dans la portion buccale ; l'autre masse ou le muscle lingual longitudinal, est verticale en arrière et horizontale dans la bouche ; de sorte que le lingual, écarté sous la langue pour laisser entrer le cône des génio-glosses, s'entre-croise avec ces muscles, fibre à fibre, dans l'épaisseur de l'organe.

Après avoir donné des détails du plus grand intérêt sur la manière dont ces muscles s'entre-croisent fibre à fibre pour former une trame commune, M. Bourgery fait connaître la structure intime de la membrane tégumentaire de la langue dans

laquelle il a reconnu six couches distinctes, tandis qu'on n'en avait distingué que trois avant lui. Ce beau travail que nous regrettons de ne pouvoir faire connaître que très imparfaitement, est accompagné de planches magnifiques. Il a été renvoyé à l'examen de MM. Magendie, Serres et Flourens.

Séance du 8 février. — MM. Flourens et Serres lisent chacun des observations de physiologie expérimentale sur les effets de l'inhalation étherée sur la moelle épinière et de l'éther liquide sur le tissu nerveux. MM. Roux, Magendie et Velpeau ont encore entretenu l'Académie des effets de l'éther et se sont livrés à une discussion fort animée, suite de celle de la séance précédente.

M. Flourens présente une défense d'éléphant dans l'intérieur de laquelle s'est développé une *exostose* très-remarquable, provoquée par un projectile de fer qui a pénétré dans l'os maxillaire supérieur, d'où il est descendu pour glisser dans la cavité du cône dentaire.

Ce fait, ajoute M. Flourens, est une nouvelle preuve de la conformité de nature qui se trouve entre les os et les dents. L'exostose de cette dent est une véritable exostose comme celle des os ; seulement elle est *interne* au lieu d'être *externe*, parce que, dans les os, l'organe producteur, le *périoste*, est externe, et que, dans les dents, l'organe producteur, le *bulbe gélatineux*, est interne.

M. Duméril rappelle que M. Duval, dentiste, a présenté, en 1811, à la société de la Faculté de médecine, cinq pièces analogues observées sur des dents d'éléphants dont une entre autres contenait une balle de fer et offrait une exostose qui faisait saillie dans le canal dentaire.

M. Flourens fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Théorie expérimentale de la formation des os*.

M. Pappenheim présente un Mémoire intitulé : *Notice préliminaire sur l'anatomie du Sarigue femelle* (Didelphis Virginia) avec trois planches in-folio.

M. Pappenheim a porté ses études sur le cerveau, l'œil et les organes génitaux. Il entre dans de grands détails sur l'organisation de ces diverses parties, et surtout de la dernière, et son travail ne peut qu'être très-utile aux anatomistes qui y trouveront une espèce de monographie anatomique.

M. *Gruby* présente un tableau et les conclusions des expériences faites sur l'inspiration de l'éther chez les animaux. Il offre une ménagerie complète, souris, lapins, chiens, chats, grenouilles, etc., qui ont goûté de la vapeur éthérée et ont été enivrés en plus ou moins de temps.

Séance du 15 février.—M. *Serres* lit une deuxième *Note sur l'action directe de l'éther sur le tissu nerveux*. Les belles recherches auxquelles cet anatomiste se livre, ont un but d'utilité réelle et sont, en même temps, importantes pour la science pure. M. *Serres* avait pensé qu'il serait peut-être possible d'utiliser l'emploi de l'éther pour la guérison des névralgies; mais avant d'employer l'éther sous forme liquide, avant de proposer de substituer à la section du nerf névralgié son éthérification, il a voulu s'assurer, par l'expérience sur les animaux, des effets directs de l'éther liquide sur le tissu nerveux.

Séance du 22 février.—M. *Flourens* lit une *Note relative aux effets de l'inhalation de l'éther sur la moelle allongée des animaux*. Il résulte des expériences du savant physiologiste, que la moelle épinière perd tout sentiment de mouvement, et, cependant, l'animal vit encore, parce que l'action de sa moelle allongée survit en lui à l'action de sa moelle épinière. En d'autres termes, quand on soumet un animal à l'action de l'éther, les centres nerveux perdent successivement leur force dans un ordre donné: les lobes cérébraux perdent d'abord leur force, c'est-à-dire l'intelligence; puis le cervelet perd la sienne, c'est-à-dire l'équilibration des mouvements de locomotion; puis la moelle épinière perd la sienne, c'est-à-dire le principe du sentiment et le principe du mouvement; enfin la moelle allongée survit seule dans son action, et c'est pourquoi l'animal survit ainsi. Avec la disparition de la sensibilité de la moelle allongée disparaît la vie.

M. *Gerdy* adresse une note dans laquelle il résume les faits généraux qui résultent jusqu'aujourd'hui de l'ensemble des observations faites sur l'homme sain ou malade.

M. *Amussat* communique les résultats d'expériences qu'il a faites sur les animaux. Ce savant et habile chirurgien rend compte ensuite de trois observations très-intéressantes qu'il a faites sur l'homme.

MM. *Prevost* et *Lebert* adressent de nouvelles observations

sur le développement du cœur chez le poulet. — Ce travail est renvoyé à l'examen d'une commission.

M. Guérin-Méneville donne lecture de l'extrait suivant d'un *Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, sur une mission agricole et scientifique ayant pour objet l'étude d'un insecte qui nuit gravement aux moissons, dans l'arrondissement de Barbezieux, et la recherche des moyens de préserver les céréales de ses attaques.*

Dans ce Rapport, l'auteur fait d'abord connaître au ministre les difficultés des recherches auxquelles il s'est livré, et le temps considérable qu'elles exigent, ce qui l'a empêché de présenter son travail plus tôt. C'est au zèle de l'honorable M. Tesnière, député de l'arrondissement de Barbezieux, que l'on doit ce travail. Il a provoqué, dans le département de la Charente et à Paris, des recherches sur cet objet important, et, dans sa sollicitude éclairée pour tout ce qui peut être utile au bien de l'arrondissement qu'il représente, et de l'agriculture en général, il a demandé à M. le ministre que des études sérieuses fussent faites sur cet Insecte dévastateur, qui menace d'étendre ses ravages dans plusieurs autres localités.

En me confiant cette mission importante, poursuit l'auteur, sur la demande de l'honorable M. Tesnière, avec qui le savant doyen des zoologistes de l'Académie des Sciences avait bien voulu me mettre en relation, après m'avoir remis tous les documents qu'il possédait sur ce sujet, en m'envoyant dans le département de la Charente pour étudier l'histoire naturelle d'un nouvel ennemi des céréales, afin de chercher dans la connaissance de l'organisation et des mœurs de cet Insecte, des moyens de préserver nos récoltes de ses attaques, M. le ministre de l'agriculture et du commerce a montré, encore une fois, combien il s'intéresse à l'agriculture de notre pays, et il a prouvé qu'il désire la faire profiter des connaissances acquises par les sciences physiques et naturelles, qui lui ont fait faire des progrès considérables et lui en promettent encore de plus grands.

L'auteur donne ensuite une idée de ce que l'on savait, avant sa mission, sur cet Insecte et sur la maladie qu'il cause aux céréales. A cette occasion il rend pleine justice aux travaux et aux observations que l'on doit à M. le colonel Jure, président de la Société d'agriculture, arts et commerce du dé-

partement de la Charente, et à M. Poineau, maire de Barbezieux, homme plein d'instruction et d'amour du bien. Arrivant enfin à l'histoire de l'Insecte, il donne des détails nombreux sur les miraculeuses circonstances de sa triple existence, afin que l'on puisse apprécier les moyens préservatifs qu'il a jugés les plus efficaces. Voici le résumé que l'auteur a donné de ce travail à la fin de son rapport.

« Il existe autour de Barbezieux, dans un rayon de près d'une lieue, qui tend tous les jours à s'étendre, et probablement dans d'autres localités de la France, un petit Insecte nommé *Aiguillonier* dans le pays, qui donne aux froments une maladie dont on a longtemps subi les effets sans en connaître la cause. Quand le blé approche de sa maturité, tous les épis des pieds attaqués par l'Insecte tombent au moindre vent. Les tiges ainsi dépourvues de leurs épis restent droites et apparentes parmi les épis mûrs et courbés par leur poids. On appelle ces tiges des *aiguillons* et ces blés sont dits *aiguillons*. La perte causée par cette maladie s'élève au sixième, au cinquième et quelquefois même au quart de la récolte.

La maladie de l'aiguillon est produite par un insecte de l'ordre des *Coléoptères*, famille des *Longicornes*, classé dans le genre des *Saperdes*, et qui constitue un genre nouveau que je propose de nommer *Calamobie* (qui vit dans le chaume). Cet insecte ayant reçu primitivement le nom spécifique de *Saperde grêle*, devra, si on adopte mon sous-genre, être appelé *Saperda (calamobius) gracilis*.

Le petit Longicorne en question paraît dans le courant de juin, quand les blés sont épiés et en fleur; alors la femelle perce un petit trou dans la tige, près de l'épi, et y introduit un œuf. Comme elle a probablement plus de 200 œufs dans les ovaires, et qu'elle n'en dépose qu'un dans chaque tige, et seulement dans les plus belles, celles qui portent les plus grands épis, il en résulte qu'une femelle peut infester plus de 200 tiges de blé et faire tomber autant d'épis.

L'œuf, descendu ou tombé jusqu'au premier nœud du chaume, donne bientôt naissance à un petit ver ou larve, qui remonte dans le tuyau, jusque près de l'épi, ronge circulairement ce tuyau en dedans, ne laissant intacte que l'épiderme; l'épi, ainsi isolé, ne reçoit plus les sucs nourriciers, reste vide de graine, se

dessèche quand les blés approchent de leur maturité, et tombe au premier vent.

Cette larve, après avoir affaibli ainsi l'intérieur du chaume, près de l'épi, descend dans ce chaume, perce successivement ses nœuds et va se loger au bas de la tige, à une hauteur de 5 à 8 centimètres au-dessus du sol, afin d'y passer l'hiver blotie dans une poussière composée de détritits et de ses excréments. Elle est arrivée à tout son accroissement et placée dans ce gîte, quand le blé est mûr, à l'époque de la moisson.

Au commencement du mois de juin de l'année suivante, elle se métamorphose en nymphe ou chrysalide, et, peu de jours après, l'insecte parfait éclot, remonte dans le tube, se perce un trou avec ses mandibules ou dents, et sort pour recommencer le même cercle d'existence et les mêmes ravages dans nos céréales.

La larve, connue des agriculteurs de Barbezieux sous le nom d'Aiguillonier, peut supporter un froid très-vif sans périr; elle peut aussi passer un ou deux ans dans la paille sans se métamorphoser, quand cette paille n'est pas plantée en terre, mais elle finit par mourir faute d'humidité. Ainsi, quand on laisse le chaume sur la terre, les larves se conservent et subissent leurs métamorphoses l'année suivante, tandis que si on les enlève avec la paille, elles ne se métamorphosent pas et finissent même par périr de sécheresse.

Ces habitudes des larves de se loger à 5 ou 8 centimètres au-dessus du sol, le besoin qu'elles ont de l'humidité de la terre pour vivre, indiquent suffisamment des procédés infailibles de les détruire par des moyens simples, tout agricoles et faciles à pratiquer. En effet, il suffit de changer pour quelques années la manière de couper les blés, orges et avoines. Au lieu de les couper à 25 ou 30 centimètres du sol, comme on le fait à Barbezieux, et de laisser le chaume dans les champs pour fumer la terre, ce qui conserve les larves pour l'année suivante, il faut couper les céréales très-près de terre, afin d'enlever ces larves avec la paille, ou bien, couper comme à l'ordinaire, mais faire arracher les chaumes et les faire brûler sur place en une sorte d'écobuage, ce qui donnera un bon engrais et fera également périr les larves de cette espèce et d'autres encore non moins nuisibles.

Mais comme il suffit de quelques propriétaires récalcitrants pour conserver les germes de la maladie, comme cela a eu lieu à Barbezieux, malgré un arrêté pris par M. Poineau dans un intérêt public, et appuyé sur la loi du 24 août 1790, il est nécessaire que le gouvernement rappelle les termes de cette loi aux autorités des départements, en attendant qu'il ait fait préparer les éléments d'une nouvelle loi sur l'échenillage, assez générale pour embrasser toutes les questions de ce genre qui pourraient se présenter sous les différents climats de la France, et mieux en harmonie que l'ancienne avec les connaissances actuelles et les besoins de l'agriculture. Alors les autorités locales pourront prendre des arrêtés d'utilité publique, sans avoir recours à une loi moins connue et qui ne s'applique que par interprétation, dans le cas où il sera nécessaire de purger nos principales récoltes des nombreux insectes qui font éprouver à notre agriculture des pertes qui s'élèvent chaque année à plusieurs millions.

M. Crespon de Nîmes, adresse un mémoire ayant pour titre : *Recherches sur différents insectes qui attaquent l'olivier et le mûrier, et sur les moyens de prévenir ou de diminuer les dommages qu'ils causent à l'agriculture.*

M. Crespon cite, à l'occasion du *Dacus oleæ*, la note que nous avons insérée dans cette revue (1846, p. 185); mais il confond en disant que M. Blaud nous avait écrit son opinion; car elle était exprimée en détail dans un mémoire étendu qu'il avait adressé à la Société royale et centrale d'agriculture, (1844, p. 181), mémoire sur lequel nous fîmes alors un rapport. Après avoir rappelé l'opinion erronée de M. Blaud, sur la manière dont le *Dacus* se conserve jusqu'au moment où les olives peuvent recevoir ses œufs, M. Crespon, adressant sa lettre à M. Arago, s'exprime ainsi : « Cependant, il (M. Blaud) n'a pas craint de dire (sans me nommer) que la plupart de ces larves, avant de subir leur première transformation, se glissent à terre, pénètrent dans le sol de deux à quatre centimètres et s'y changent en nymphes. N'est-ce pas là, je vous le demande, M. le secrétaire, le passage le plus important du travail de M. Blaud, qui, en passant par la bouche de M. Milne-Edwards, a produit une vive impression dans l'esprit de l'illustre assemblée? »

Comme on le voit, M. Crespon réclame l'honneur d'avoir découvert le premier la manière dont la larve du *Dacus* se méta-

morphose en terre et y passe l'hiver. Il craint, avec juste raison, que l'on ne croie, en s'en rapportant à l'opinion erronée de M. Milne-Edwards, que M. Blaud est l'auteur de cette découverte, et que lui, M. Crespon, est le plagiaire. Il a tort de s'émouvoir ainsi ; car notre rapport de 1844, sur le premier travail de M. Blaud, constate les opinions de cet agriculteur à cette époque, et notre note de 1846, à l'occasion du rapport de M. Milne-Edwards, rend à chacun ce qui lui appartient.

M. Crespon pense que la récolte hâtive est un moyen violent, et il craint qu'il ne puisse être suivi par les gens de la campagne. Dans les premiers jours d'octobre, les olives ne sont pas mûres et l'huile serait peu abondante ; ce serait ce qu'on appelle à Nîmes de l'huile blanche. Suivant lui, il y a un autre inconvénient beaucoup plus grave, c'est que, dans les premiers jours d'octobre, il y a déjà des pupes enfouies sous le sol, et ces pupes ne devant se transformer que l'année suivante, il s'ensuivrait, suivant lui, que le remède aurait manqué son effet.

Si l'observation de M. Crespon est exacte, si, en effet, il a pu trouver des pupes dans la terre au commencement d'octobre, et si ces pupes n'appartenaient pas à des larves de l'année précédente, retardées dans leur éclosion ou en ayant dépassé l'époque, comme cela a lieu, dans bien des cas, chez les Lépidoptères et d'autres insectes, on doit reconnaître que les époques de transformation des *Dacus* varient suivant les climats ; car nous n'avons pu trouver une seule pupa en terre dans les environs de Toulon et de Marseille, même vers la fin d'octobre. Son observation demande donc vérification et montre que les recherches doivent être faites à diverses époques et dans diverses localités pour connaître, suivant la température moyenne du pays où l'on cultive l'olivier, les époques où les larves se disposent à hiverner. Ainsi, près de Grasse, à Nice et en Italie, on ne croit pas que les larves se cachent en terre, et des cultivateurs nous ont assurés avoir vu la mouche sortir d'olives abandonnées sur le sol, même pendant les mois de décembre et janvier, quand un beau soleil venait échauffer la terre. Au contraire, du côté d'Aix, sur la limite de la culture de l'olivier, ces larves doivent se chercher un abri beaucoup plus tôt, car elles ne peuvent compter sur un hiver si doux.

M. Crespon propose un autre moyen de destruction qui con-

siste à faire enlever six ou neuf centimètres de la surface du sol autour des oliviers. Alors les pupes seront tourmentées, exposées aux intempéries des saisons, etc. Ayant visité des endroits où cette opération a été pratiquée, il a remarqué que plusieurs pupes qui avaient été mises à découvert, *sont dans un état de dépérissement, que leur volume est moindre, qu'elles sont à moitié flétries, etc.*

Comment M. Crespon a-t-il pu voir cet état maladif des pupes? Comment ne sait-il pas que les pupes de tous les diptères sont coriaces, dures, que leur forme est invariable et qu'on ne peut constater chez elles *de dépérissement, de diminution de volume, de flétrissure, etc.* D'après cela, on peut conclure que les observations de M. Crespon ont besoin de confirmation, qu'il est nécessaire de s'assurer de ce qu'il avance; car il y a là des impossibilités qui font craindre quelques méprises.

Relativement aux teignes qui vivent dans les feuilles, dans les fleurs et dans le noyau de l'olive, M. Crespon pense que celles du printemps sont des *Elachista* et que celle d'automne est une *OEcophore*, mais il n'apporte aucune observation à l'appui de cette opinion. Il pense que celles que l'on trouve à terre ont été rejetées de l'arbre par des accidents et il combat le système des fosses de M. Blaud. Il croit qu'il vaudrait mieux réunir les feuilles tombées et les brûler. « Ainsi que l'a démontré judicieusement M. Milne-Edwards dans son rapport à l'Académie des sciences, poursuit M. Crespon, pour se préserver de la ponte de septembre (M. Crespon admet donc l'unité de l'espèce?) qui est la plus dangereuse, il faudrait s'attaquer au papillon lui-même avant qu'il ait pondu ses œufs sur le revers des feuilles. »

Mais comment M. Crespon sait-il que le papillon pond, en septembre, sur le revers des feuilles? Comment admet-il que les larves qui ont été faire leur cocon à terre soient tombées par accident? On le voit, tout est à faire dans cette question; ce n'est pas un agriculteur, quelque instruit qu'il soit, qui peut faire ces observations d'une manière utile, quoi qu'en dise M. Milne-Edwards dans son rapport sur M. Blaud. Il ne lui suffirait pas de posséder des connaissances générales de physiologie zoologique, et toutes ces connaissances ne l'empêcheraient pas de confondre les espèces, d'attribuer aux unes ce qui est fait par les autres, et d'admettre, comme M. Blaud, approuvé et loué en cela par M. le

rapporteur, des trilogies fort curieuses, mais repoussées par tous les véritables zoologistes qui ne se contentent pas de posséder des connaissances générales de physiologie zoologique pour étudier les mœurs des insectes, et surtout de ceux qui nuisent aux végétaux utiles.

M. Crespon parle ensuite des ravages faits aux jeunes mûriers par la *Locusta ephippiger*. Comme cet insecte est aptère, M. Crespon propose de l'empêcher de grimper aux arbres en enduisant une portion de leur tige de savon gras, de goudron, de houille ou de toute autre drogue visqueuse.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Nous recevons de MM. les secrétaires généraux du congrès scientifique de France la note suivante :

« Le Congrès scientifique de France, en terminant à Marseille sa quatorzième session, au mois de septembre dernier, a choisi la ville de Tours pour le siège de sa nouvelle assemblée, qui s'ouvrira le 1^{er} septembre 1847.

» Chargés d'organiser les travaux de cette session, nous venons, monsieur le Président, solliciter votre propre concours et celui de l'honorable Société que vous présidez; nous l'invoquons en faveur de cette solennité scientifique empruntée aux nobles élans de l'Allemagne, et dont nous devons la naturalisation parmi nous au zèle si connu du savant M. De Caumont.

Nous avons l'espoir que votre Société voudra bien nous accorder son adhésion; nous espérons surtout que vous et plusieurs de MM. vos collègues viendrez prendre une part active aux travaux de la quinzième session. Nous vous invitons, dès aujourd'hui, à nous envoyer les questions que la Société désirera présenter pour la composition du programme; elles seront reçues jusqu'au 1^{er} mars. Nous recevrons également plus tard les mémoires rédigés par les membres qui, ayant adhéré au congrès, ne pourraient s'y réunir.

» Recevez, etc.

Signé : N. Champoiseau, Ch. de Sourdeval et H. Limbron de Lignim. »

Notre honorable confrère M. le docteur *Hartlaub*, de Brême, nous adresse la lettre suivante :

Monsieur, je vous prie de vouloir bien publier les notes suivantes dans la *Revue Zoologique*.

Dans le dernier numéro de la Revue, M. de Lafresnaye a décrit comme nouvelles deux espèces d'oiseaux de la Jamaïque, dont je crois trouver les descriptions dans les auteurs. La *Piaia cinnamomeiventris*, Lafresn. (p. 321), est bien certainement le *Cuculus plumbeus*, Lath. (*C. Jamaicensis*, Briss.). Le *Tachyphonus rufogularis*, Lafr. (p. 320), me semble être identique avec la *Tanagera ruficollis* (Rufous-throated Tanager, Lath.). Le Musée de Brême possède ces deux oiseaux. Il a également reçu, avec le même envoi de la Jamaïque, quelques autres espèces assez rares, par exemple le *Myiadestes armillatus* (Vieill.), le *Pitylus violaceus* N., le *Turdus Jamaicensis* auct., etc. — Brême, 29 décembre 1846.

HARTLAUB, doct. méd.

P. S. Les observations sur les types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur Pucheran, ne seront-elles pas continuées? Nous avons lu ce travail avec le plus vif intérêt et en désirons impatiemment la continuation.

M. *Scortegagna*, directeur du cabinet d'histoire naturelle de Vicence, nous prie d'insérer la note suivante.

« Dans une lettre à M. d'Orbigny, que j'ai publiée à Padoue en 1846, et que j'ai adressée à ce savant, je crois avoir démontré que les Nummulithes et les Nummulines ne doivent pas être réunies comme elles le sont dans l'histoire naturelle de Cuba. Je me propose de publier bientôt un travail dans lequel je cherche à deviner à quel genre d'animaux peut avoir appartenu celui des Nummulithes. »

Ouvrages à analyser.

Report on the recent progress and present state of Ornithology.

By H. E. Strickland. In-8°. London, 1845.

Report on the Ichthyology of the seas of China and Japon. By

John Richardson. In-8°. London, 1846.

I. TRAVAUX INÉDITS.

QUELQUES oiseaux nouveaux de Bolivie et de Nouvelle-Grenade ,
par M. F. DE LAFRESNAYE.

Ara rubro-genys. — Ara supra viridi-olivaceus, hoc colore ad occiput et collum supremum in thalassinum, et ad dorsum imum et uropygium in aurantium-viride vergente; fronte late usque ad verticem maculâque genarum rubris, frontis rubedine ad verticem aurantio tincto; alæ olivaceæ, earum flexurâ et tectricibus totis inferis, humerorumque tectricibus superis pulchre rubro et aurantio variegatis; remigibus, earum tectricibus majoribus, rectricibusque totis supra viride-glaucis, illorum basi, laterali extimâ exceptâ, olivaceâ;

Subtus dilute-olivaceus, hypochondriis abdomineque rubro-aurantio intermixtis; tibiis rubris; remigum rectricumque paginâ inferâ olivaceo pallide flavo micante; capitis spatio nudo parvo, loris et oculorum circuitu tantummodo denudatis; rostrum forte, nigrum, apice plumbeum; mandibulis, quarum præsertim inferâ, altissimis uti in genere *ara* (*Macrocerco Vieillot*); pedibus nigris. Long. tota exuviæ avis 55 cent.; caudæ 30 cent.; alæ a flexurâ 30 1/2; rostri altitudo 5 cent. 1/2, illius longitudo 4 cent. mandibulæ inferæ altitudo 3 cent. 1/3, illius longitudo 2 cent. Habitat in Boliviâ.

Cette jolie espèce d'ara, rapportée pour la première fois par M. d'Orbigny au muséum, mais non décrite dans son voyage, et particulière à la Bolivie, nous a paru inédite, ne la trouvant décrite ni dans les différentes monographies des perroquets ni dans les espèces indiquées dans la Revue par M. Lesson. Elle est de taille moyenne, un peu plus forte cependant que l'*Ara tricolor*. Elle est en dessus d'un vert olive glauque passant au bleuâtre sur les rémiges et leurs grandes couvertures, ainsi que sur les rectrices; les premières sont bordées intérieurement et terminées de noir. Une large bande de couleur rouge écarlate couvre le front, remonte jusqu'au vertex en se nuancant insensiblement d'orangé; au-dessous et en arrière des yeux une

grande tache oblique rouge règne sur les plumes postérieures du méat auditif; les petites couvertures de l'épaule, le pli de l'aile et toutes ses couvertures inférieures sont d'un orangé mêlé de rougeâtre.

Le dessous est d'un vert glauque un peu jaunâtre se dégradant en orangé rouge sur les flancs et l'abdomen; le dessous des rémiges et des rectrices est d'un jaunâtre couleur de paille luisant. Le bec est couleur de corne et les pieds noirs. De Bolivie.

Ara castaneifrons. — Ara supra viridi-olivaceus, pileo toto glauco-viridi relucente, vittâ frontali aliâque mentali usque ad genas utrinque ascendente angustioribus, castaneis, spatio nudo faciali latiore, genas totas basinque mandibulæ tegente, supra genas et lora aliquot plumis minimis, piliformibus lineato; remigibus glauco-cœruleis, interne apiceque nigris; rectricibus basi rubro-castaneis, deinde olivaceis, tertia parte apicali glauco-cœruleis; subtus viridi-olivaceus, tibiis abdomineque maculis minimis vix conspicuis rubris notatis; alæ flexurâ tectricibusque minoribus inferis pulchre rubris, quibusdam plumis viridibus mixtis, tectricibus majoribus, remigibus rectricibusque subtus rubro-vinaceis.

Cette espèce, rapportée cette année de Bolivie par M. Delâtre est en dessus d'un vert olive glacé de vert jaunâtre à certain jour; tout le dessus de la tête est d'un vert bleuâtre ou glauque. L'espace nu de la face couvre tout le méat auditif et les côtés de la tête jusqu'au-dessous de la mandibule inférieure. Un bandeau étroit couleur marron rougeâtre couvre le front, et la mandibule inférieure est bordée par une semblable bande qui remonte de chaque côté jusqu'aux joues; les rémiges sont d'un bleu de mer bordées de noir à l'intérieur et à leur extrémité; les rectrices, qui sont d'un brun rouge à leur base, passent insensiblement au vert olive, puis au bleu glauque dans le dernier tiers de leur longueur. Tout le dessous est d'un vert olive avec quelques petites taches ou stries transverses à peine visibles sur l'abdomen et les jambes, qui ont en outre quelques mèches rouges; le pli de l'aile et la plus grande partie de ses tectrices inférieures sont d'un beau rouge écarlate panachées en quelque sorte de quelques plumes vertes. Tout le dessous des rectrices et des rémiges est d'un rouge lie de vin assez vif et glacé de gris, le bec est d'un noir prononcé à sa base et plombé vers l'extrémité. —

La longueur totale sur l'oiseau monté est de 45 cent., de la queue 27 cent., de l'aile depuis son pli 25 cent., hauteur du bec 4 cent., longueur de la mandibule supérieure 3 cent. 1/2; les pieds sont noirs; il a été rapporté de Bolivie par M. Delâtre.

Pionus melanotis. — P. supra viridi-olivaceus, fronte, pileo, nuchâ colloque toto glauco-cœruleis, loris, regione ophthalmicâ capitisque lateribus flavescence-viridibus; regione paroticâ ardesiacâ fuscâ; alæ tectricibus totis superis atris; remigibus cyaneis, intus et apicè nigris; viridi-flavescence stricte limbatis; rectricibus viridi-olivaceis, apicè cyaneis; subtus a collo griseo glaucescente flavescence prasinus, remigibus rectricibusque subtus glaucescente-cœruleis; rostrum parvum, pallide plumbeum; pedes nigri. Longit. tota 23 cent. Habit. in Boliviâ.

Cette jolie petite espèce, par ses ailes noires, sa tête et son cou bleuâtre glauque, et son corps d'un vert jaune prasin, rappelle au premier abord la coloration des colombar. Les lorum et toute la région qui entoure les yeux est d'un vert jaunâtre, mais les plumes qui recouvrent les oreilles sont noirâtre ardoisé. Les rémiges les plus proches du corps sont, ainsi que le croupion, les sus-caudales, les rectrices dans leurs deux premiers tiers et tout le dessous, depuis le cou, d'un joli vert-pré clair sur l'abdomen. Le dessous des rémiges et des rectrices est d'un joli bleu de ciel glacé de vert glauque; les rémiges sont en dessus d'un bleu foncé, finement bordées de vert jaunâtre, noires sur leur partie interne et à leur extrémité, et les rectrices qui sont vert olive sur leurs deux premiers tiers, sont d'un beau bleu de roi sur le dernier.

Cette espèce a été rapportée de Bolivie au musée de Paris il y a déjà plusieurs années par M. A. d'Orbigny. Son bec fort petit paraît avoir été d'une couleur de plomb pâle et ses pattes noires. Long. tot. 23 cent., de l'aile depuis le pli 16 cent.

QUELQUES OISEAUX NOUVEAUX OU RARES RAPPORTÉS PAR M. DELATRE, de Bolivie, de la Nouvelle-Grenade, et de Panama, par M. DE LAFRÉSAYE.

M. Wilson ayant fait l'acquisition de la collection entière de M. Delâtre à son arrivée à Paris, a eu l'obligeance de nous con-

fier, pour les décrire, les espèces rares et nouvelles qu'elle renfermait. Voici le travail que nous avons fait à ce sujet.

1. *Cinclus leucocephalus* (Tschudi, Fauna Peruana; Vogel, pl. 15, f. 1.) Cinc. niger, pileo, dorso supremo, dorsum imi uropygii-que maculis sparsis; collo antico, pectore ventreque totis albis; pilei plumis totis in medio longitudinaliter stricte nigro striatis, unde color potius griseus quam pure albus apparet; hypochondriis subcaudalibusque nigris, his albo maculatis; rostro nigro, brevissimo; loris, oculorum ambitu genisque nigris; remigibus intus basi nigris; pedibus flavicantibus. Longit. tota avis non instructa, 14 cent.; alae plicatae, 8 cent. 1/2; caudae, 4 cent. 1/2; tarsi, 3 cent.; rostri a fronte 1 cent. 1/4. Habitat Pasto, in Peruvia.

La grande différence de coloration qui existe entre l'individu rapporté par M. Delâtre et celui figuré par Tschudi pourrait faire douter si c'est bien la même espèce. Mais celle que l'on remarque chez notre Cincle d'Europe entre l'adulte et le jeune, celui-ci ayant du gris sur la tête et du blanc sur plusieurs parties du plumage; la presque certitude que l'individu rapporté par M. Delâtre est un jeune, et la conformité d'habitat (le Pérou) ne nous laissent aucun doute que ce soit la même espèce, dont l'une, l'espèce figurée, est l'adulte, et l'autre le jeune. Ils diffèrent toutefois l'un de l'autre : 1° en ce que chez le *Leucocephalus* Tschudi le blanc du dessus de la tête ne dépasse pas la nuque, et depuis cette partie tout le dessus est noir, chez l'autre au contraire, il règne et plus pur surtout le haut du dos, se terminant en pointe vers le milieu de cette partie, et de là jusqu'à la queue, formant des taches éparses; 2° en ce que le blanc du dessous du corps, au lieu de ne couvrir que le devant du cou et de la poitrine, comme chez le *Leucocephalus*, s'étend sur toute la surface inférieure jusqu'aux sous-caudales. Cette espèce est remarquable par la petitesse de son bec et de sa taille, quoique les pattes soient presque aussi fortes que chez l'espèce commune.

2. *Grallaria monticola* nob. Grall. supra fusco-olivacea, unicolor, supracaudalibus ante extremum apicem rufum maculis aliquot parvis, transversis, fuscis, notatis; loris sordide albescentibus; subtus pallide rufescens, gutture medioque abdomine albescentibus, pectore ad latera praecipue obscuriori; rostrum

elongatum compressum, nigrum; pedes fortes, lividi; tarsiis digitisque valde elongatis; sub-alaribus viride rufis.

Specimen alium differt rostro brevior, apice pallido, rectricum apicibus extimis pallide rufis, pilei plumis aliquot sparsis, nuchæ et colli lateralis totis pallide rufis, nigro punctatis. Hæc diversitas sine dubio juvenem ætatem indicat. Longit. tota in exuvia ave 17 cent.; caudæ, 4 cent. $\frac{3}{4}$; alæ plicatæ, 10 cent.; tarsi, 5 cent.; digiti intermedii cum ungulo, 3 cent. $\frac{1}{2}$; rostri ab oris angulo 3 cent. Habitat in Bolivianis Andibus, in excelsâ et frigidâ montium regione.

Cette nouvelle espèce, un peu voisine par sa taille et sa coloration de la *Grallaria Guatimalensis* Florent Prévost (Zool. du voyage de la Vénus), forme la dixième espèce de ce genre que nous connaissons. (Voyez notre monographie du genre, *Rev. Zool.* 1842, p. 333.)

Nous tenons de M. Delâtre qu'il n'a trouvé cette espèce dans les Andes du Pérou qu'à une élévation où la température est déjà froide, au-dessus de Pasto. Aux environs de Pasto elle trouve encore des fourmis, mais à une lieue de là, en s'élevant, elle y supplée par d'autres insectes et de petits vers; son cri est fort comme celui du rossignol.

3. *Conophaga nævioides* nob. Con. valde affinis *Conophagæ næviæ* Vieillotii toti gastræi coloribus hæc nova species, illis notæi omnino differt. Supra rufo-cinnamomea, capite colloque griseis; alæ nigræ, remigibus totis margine, secundariis apice extus late rufo pallido maculatis; tectricibus minoribus albo punctatis, mediis et majoribus late rufo-cinnamomeo terminatis, duas vittas latas formantibus.

Subtus alba, gutture, capitis lateribus cincturâque pectorali e maculis magnis confluentibus formatâ atris. his maculis supra ventrem supremum continuis sed minoribus; hypochondriis cinereis. Rostrum elongato-conicum, nigrum; pedibus plumbeis.

Cette espèce, voisine du *Conophage tacheté* de Vieillot, formant section dans le genre conophage, en diffère surtout par la teinte cannelle de son dos et de ses deux bandes alaires, et par le gris de sa tête et de ses flancs; il est à peu près de la même taille.

4. *Pipra vitellina* Gould, Proceedings 1843, p. 103. — Id. Zoology of the sulphur birds, pl. 21. Cette jolie espèce de Manakin qui, comme le *Pipra Candei*, Parzudaki, *Rev. Zool.* 1841,

p. 306, et Magasin de zoologie, 1843, pl. 45, se fait remarquer par le prolongement des plumes gutturales, pourrait être rapprochée, ainsi que lui, du *Pipra gutturosa* de Desmarests, et former avec eux une petite section sous le nom de *Manakins goîtreux* dans la série des Manakins. Sur toute la partie antérieure du corps règne un beau jaune jonquille, mais le dessus de la tête, ainsi qu'une bande dorsale, les ailes et la queue sont noirs, tandis que le croupion et le ventre sont olives.

Cette espèce a été rapportée de Panama par M. Delâtre; de même que l'individu décrit par Gould en 1843.

Nous possédons un individu voisin du *Pipra Candei*, mais qui semble différer par sa coloration intermédiaire à cette espèce et au *gutturosa*; car au lieu d'avoir comme le premier toute la partie antérieure, sauf le dessus de la tête, d'un blanc pur, il a ces parties d'un blanc teint de jaune-serin, et tout le ventre, au lieu d'être comme chez lui d'un beau jaune, est d'un blanc passant insensiblement à l'olivâtre; nous le croyons néanmoins un jeune mâle du *P. Candei*. Toutes ces espèces, outre leur caractère commun de plumes gutturales; en ont encore un très-prononcé dans l'étréitesse remarquable de leurs rémiges primaires en forme de faucilles.

5. *Pipra coronata* Spix, vol. 2, pl. 71, f. 1. Pip. tota velutinatra, pileo tantummodo viridi-cyaneo. Habitat in Nova-Granada.

Quoique cette espèce soit décrite et figurée depuis longtemps par Spix dans son voyage au Brésil, elle est à ce qu'il paraît fort rare. Spix l'avait trouvée dans le canton de Saint-Paul, dans les forêts qui bordent le fleuve Solimoëns, et M. Delâtre n'en a rapporté qu'un seul individu de la Nouvelle-Grenade, où elle doit être également fort rare, car nous ne l'avons jamais vue faire partie des nombreux envois venus, dans ces derniers temps, de cette localité. L'espèce est fort petite, d'un noir de velours partout le corps, excepté sur le dessus de la tête qui est d'un beau bleu luisant.

6. *Tyrannula frontalis*, nob. Tyr. supra fusco-brunnea, capite, collo, alis caudâque nigro schistaceis, uropygio rufescente; vitta parva frontali ab uno oculo ad alterum flava, alteraque postoculari e plumis elongatis utrinque ad nucham protensa, nivea. Subtus cinerea, abdomine medio albescente, subcaudalibus sordide rufescentibus; rostrum nigrum, paucè latum

nec depressum pro tyrannulâ ; pedes fusci ; Plitosi elongata , molli lanuginosa insignis hæc parva species. Habitat Pasto , in Peruviâ.

7. *Tanagra palpebrosa* , nob. T. supra ardesiaca ; tectricibus minoribus et mediis alæ totis , majoribus vero rectricibusque margine tantummodo, uropygioque indigotinis ; remigibus azureo anguste fimbriatis.

Subtus tota maculâ palpebræ inferæ aliâque majore post-oculari aurantio flavis ; alæ flexurâ imâ subalaribusque plumis aliquot laxis citrinis ; rostrum pedesque nigri. Longit. tota 17 cent. ave non instructâ. Habitat Pasto , in Peruviâ.

Cette nouvelle espèce de Tangara, qui ne doit pas figurer avec les *Aglaias*, mais près des vrais *Tangaras*, tels que l'*episcopopus*, le *striatus*, etc., est remarquable par la couleur jaune mordorée de toute la partie inférieure de son corps, et par deux taches de la même nuance ressortant de chaque côté sur le gris ardoisé de la partie supérieure, l'une petite et placée immédiatement au-dessous de l'œil sur la paupière inférieure, et l'autre derrière les plumes qui recouvrent l'oreille. La couleur sombre du dessus est encore égayée par le beau bleu indigo qui règne sur l'épaule, les couvertures de l'aile et le croupion, et par la teinte azurée qui borde les rémiges.

8. *Tanagra analis* Tschudi (Fauna Peruana, Vogel, pl. 18, f. 1). Tan. supra fusco-viridis, capite colloque fusco-cyaneis, tectricibus minoribus totis, mediis, majoribusque et remigibus margine fusco-viridibus ; subtus gulâ totâ colloque antico toto flavo-auris ; pectore ventreque mediis pallide fulvis ; hypochondriis sordide olivaceis ; ano et subcaudalibus cinnamomeis ; rostrum pallide plumbeum ; pedes nigri. Longit. tota eadem præcedentis. Habit. in Boliviâ. Cette jolie espèce est surtout remarquable par sa tache anale couleur de cannelle.

9. *Aglaiia Wilsonii* nob. Ag. sex coloribus distincta : hæc species supra nigra ; capite colloque argenteo griseo azureis ; auricularibus plumis totis, alæ tectricibus majoribus et mediis remigibusque secundariis margine viridi micantibus ; tectricibus minoribus totis, dorso imo et uropygio, remigibus primariis et rectricibus margine cyaneo splendentibus ; dorso supremo, spatio inter collum et alas pectoreque toto nigris ; ventre abdomineque mediis, crisso et subcaudalibus albis ; ventris lateribus

et hypochondriis pulchre cœruleis. Longit. tota ave non instructæ, 12 cent. 1/2. Habit. in Peruviâ, Guaucô.

Cette jolie espèce est remarquable par la couleur verte qui recouvre le méat auditif, nuance qui ressort sur le gris argenté azuré de la tête et du cou, et par l'agréable combinaison des six couleurs qui la distinguent. Nous donnons à cette nouvelle espèce le nom de *M. Wilson*, à la complaisance duquel nous devons d'avoir pu décrire ces nouvelles espèces avant leur départ pour Philadelphie.

10. *Aglaia Fanny* nob. Agl. supra nigra; capite colloque viridi cupreo stramineo micantibus; rostri ambitu proximo nigro, deinde indigotino, posteaque supra verticem et sub oculos ante aures pallide cœruleo; alæ caudaque nigræ, tectricibus minoribus indigotinis secundariis uropygioque azureis, remigibus augustissime viride marginatis; dorso supremo, spatio laterali inter collum et alas pectoreque nigris; ventre et abdomine mediis, crisso et subcaudalibus albis; hypochondriis cœruleis; tibiis albo nigroque variegatis. Longit. tota, ave non instructa 11 cent. Habitat in Nova-Granada.

Cette jolie espèce, à laquelle nous donnons le nom de l'épouse de *M. Wilson*, est remarquable par la couleur vert doré de sa tête et de son cou, dont la partie antérieure ou la face est d'abord noire au pourtour du bec, puis bleu indigo, puis enfin bleu azur se fondant avec le vert doré qui règne sur le vertex derrière les yeux et les joues. Quant à la coloration du corps en dessus et en dessous, elle est presque semblable à celle de l'espèce précédente.

11. *Tachyphonus Delatrii* nob. Tac. totus ater-opacus, vitta aurantia media, capitis e vertice incipiente usque ad nucham producta cristæformi, elongato-triangulari, angulo augusto inter oculos antrorsum verso; rostrum pedesque nigri. Longit. tota, pelle non instructa 13 cent. 1/2. Habitat prope St-Bonaventure.

Cette jolie petite espèce de *Tachyphone*, d'un noir mat sans reflets, rappelle un peu par la forme et le brillant de sa coiffure jaune orange les *Tachyphones houpettes*, de *Vigors*, etc.

12. *Ramphocelus icteronotus*, Bonaparte. Voyez Revue 1846, p. 368.

13. *Arremon aurantirostris* nob. Ar. supra olivaceus; capite

colloque nigris, hac nigritudine vitta verticali media grisea, ad nucham descendente, duabusque aliis superciliaribus albis divisa; mento genis collique lateribus nigris; subtus albus, pectore vitta lata nigra cincto, hypochondriis griseo-olivascens; alæ flexura aureo-flava; rostrum forte, conico-elongatum, flavo-rubrum, pedibus lividis. Longit. tota pelle non instructa 15 cent. Habitat in America centrali, Panama.

La coloration générale de cette espèce offre tant de rapports avec celle de l'*Arrémon à collier*, de Vieillot, type du genre, qu'au premier abord on est tenté de la considérer comme une simple variété à bec rouge. Mais en les comparant attentivement, on reconnaît bientôt que la bande noire pectorale est infiniment plus large chez cette nouvelle espèce que chez l'*arrémon à collier*, ayant près de deux centimètres, tandis que chez ce dernier elle n'a que cinq millimètres au plus. Le pli de l'aile qui, chez le *Torquatus*, est d'un beau jaune-serin, est ici d'un jaune un peu souci; le bec, enfin, est rouge-orange, tandis qu'il est noir chez l'ancienne espèce. Il est d'ailleurs plus fort, et les tarses et les doigts sont remarquablement plus grands, quoique la taille de l'oiseau soit la même.

On pourrait peut-être penser que cette espèce n'est autre que l'*Arremon flavirostris* de Swainson (Class. of birds, part. 3, n° 198); mais ce dernier, qui est du Brésil, diffère entièrement par la couleur jaune de son bec à ligne supérieure noire, et par plusieurs caractères de coloration indiqués par Swainson dans sa description, entièrement différents de ceux de notre espèce.

14. *Saltator striatipictus*, nob. Salt. supra olivaceus; uropygio caudaque cinereis, linea a naribus ad oculos, palpebrisque pallide sulphureis; subtus albus, pectore parum olivaceo tincto, striis fusco-olivaceis flammulato, gula, ventre et ano albis; gutturis albedine lateraliter vitta fusca marginata; rostrum nigro-corneum apice pallescente. Longit. tota 19 cent. ave non instructa. Habitat Caly, in Nova-Granada.

15. *Saltator maculipectus*, nob. Salt. supra fusco-griseus; dorso supremo parum olivaceo tincto; remigibus fuscis olivaceo marginatis, macula ante oculos palpebrisque vix conspicue albescentibus; subtus albus, collo antico pectoreque maculis sordide griseis variegatis quæ supra ventrem et hypochondria in

striae augustas mutantur; rostrum nigrum, apice flavum. Longit. tota 17 cent. 1/2. Habitat in Nova-Granada.

Cette espèce, voisine de la précédente, en diffère par une taille plus petite, par la nuance grise et non olivâtre de la tête et du cou, par celle de la poitrine qui est blanche et non lavée d'olivâtre, et par son bec plus court et jaune à la pointe.

16. *Cardinalis granadensis*, nob. Card. capite cristato, collo, uropygio, subtusque totus ruberrimus, dorso supremo, alisque apice parum umbrino tinctis; mento lorisque nigris; crista e plumis verticalibus formata, longissima, attenuata, rostro robustissimo, supra valde arcuato, pallide corneo, mandibula infera altiore et latiore, albâ, tomiis fuscis, pedes fuscis. Longit. tota pelle non instructa 18 cent. $\frac{3}{4}$, cristæ 4 cent. $\frac{1}{2}$. Habitat in Nova-Granada, loco *Rio-Hacha* dicto.

Cette nouvelle et belle espèce de Cardinal paraît voisine de celle du Mexique, nommée, par le prince Bonaparte, *Cardinalis phœniceus*, Proceedings, 1837, p. 111; mais elle en diffère spécifiquement. Quoique bien moins forte que l'espèce type, le *Cardinal de Virginie*, elle a le bec beaucoup plus fort, visiblement arqué en dessus et non conique comme chez elle, sa huppe est d'un tiers plus longue.

17. *Coccoroborus cyanoïdes*, nob. f or junior avis. Cocc. totus fusco-brunneus unicolor, subtus paulo dilutior, loris, gutture parum rufescentibus; rostro fortiori valde elongato, conico, nigro, pedibus nigris. Long. tota 14 cent. Habit. Panama.

Si nous ne possédions déjà une espèce de *Coccoroborus bleu* à bec conique allongé comme celui de cet oiseau, et que nous avons nommé dans notre collection *Coc. cyanoïdes* à cause de ses rapports intimes de forme et de coloration avec le *Coc. cyaneus* ou Gros-bec azulam du Brésil, nous n'aurions pas hasardé d'indiquer celui rapporté par M. Delâtre comme jeune ou femelle; mais n'ayant trouvé aucune différence de forme et de proportions entre eux, il n'est pas douteux que l'individu rapporté de Panama par M. Delâtre ne soit le jeune ou la femelle de celui que nous possédions adulte. La coloration du mâle adulte est du reste entièrement semblable à celle du *Coc. cyaneus*, Gros-bec azulam, c'est-à-dire qu'il est partout d'un bleu foncé obscur égayé par un beau bleu céleste sur les plumes du front, des sourcils, des coins de la mandibule inférieure et sur les petites

couvertures de l'aile. Il n'en diffère donc que par un bec longicône, beaucoup plus allongé, moins renflé latéralement à sa base, mais plus élevé vers le front et beaucoup moins arqué en dessus.

18. *Linaria analoïdes*, nob. Lin. supra cinerea, capistro nigro, dorsi plumis pallide rufescentibus, in medio nigro striatis; alæ fusco-nigræ, remigibus basi margineque extus tenuissime albis; tectricibus mediis remigibusque tertiariis rufescente limbatis; rectricibus nigris, totisque duabus mediis exceptis macula media quadrata intus notatis; subtus mento nigro, gula colloque cinereis, pectore ventreque albidis, illo sordide maculato, hypochondriis adumbratis, subcaudalibus cinnamomeis basi albis, pallido limbatis; rostrum parvum, breviusculum. valde arcuatum, albido flavum; pedibus nigris. Longit. tota 10 cent. 1/2 pelle non instructa. Habitat Lima, in Peruvia.

Cette espèce, très-voisine de notre *Linaria analis*, Synopsis avium Americæ, part. 2, p. 83, et d'Orbigny, Voy., pl., en diffère en ce que son bec est plus petit, plus court et plus brusquement arqué en dessus, et d'un blanc jaunâtre sans pointe noire, en ce que la bande blanche inférieure de la queue est de moitié plus près de son extrémité, et que les rectrices ne sont pas bordées de gris pâle et que le brun cannelle des sous-caudales est moins foncé.

19. *Linaria inornata* nob. Lin. supra griseo-murina, dorso flammulis fuscis striato; alæ caudaque fuscæ, remigibus tenuissime cinereo fimbriatis; cauda elongata emarginata, rectricibus apice acuminatis; subtus pallide murina; ventre medio pallido; subcaudalibus rufis; rostrum rubro-flavum; pedes fortes lividi, tarsi digitisque valde elongatis. Habitat in Bolivia.

20. *Spermophila cinerea* nob. Synops. av. Americ., p. 87, adulta avis. sper. supra tota cinerea unicolor pileo obscuriore, macula media alæ nivea; subtus concolor, ventre medio, ano et subcaudalibus albis; rostrum breve latum, valde arcuatum, flavum. Longit. tota 10 cent. Habitat in Bolivia.

21. *Spermophila Telasco* nob. *Pyrrhula Telasco* Lesson, zool. de la Coq., pl. 16, f. 3; Lesson, tr., p. 451. Habit. Lima, in Peruvia.

22. *Geositta peruviana* nob. Geo. supra griseo-murina unicolor; tectricibus alæ remigibusque tertiariis duabusque rectri-

cibus mediis pallidior late limbatis; remigibus primariis (duabus primis exceptis) intus fere usque ad extremum pallide rufis, secundariis præterea ante apicem ejusdem coloris tinctum late nigro vittatis; rectrices nigrae, prima laterali basi rufescente, limbo externo apiceque albis, secunda basi limboque externo basali rufescentibus.

Subtus pallide cinerea, gula sericeo-albida, hypochondriis parum rufescentibus. Rostrum plumbeum; tarsiis cœruleo-albidis; alis subtus oblique rufo-pallido zonatis. Longit. tota ave non instructa 13 cent. Habitat Lima, in Peruvia.

Cette nouvelle espèce, du genre *Geositta* de Swainson, ayant pour type la *Geositta cunicularia*, *alauda cunicularia* (azara), offre avec elle les plus grands rapports de forme et de coloration. Elle en diffère néanmoins par une taille beaucoup plus petite, par la teinte cendrée uniforme de sa poitrine, et non roussâtre à flammèches brunes, par le blanc satiné de sa gorge et la couleur de son bec qui n'est pas jaune à sa base inférieure. Le seul individu d'après lequel nous faisons cette description a été tué aux environs de Lima, et nous présumons que cette espèce est particulière au Pérou, tandis que la *Geositta cunicularia* se trouve non-seulement sur la côte, et depuis le 30^e degré nord jusqu'au 40^e au Paraguay, par conséquent où Azara l'a décrite; mais sur la côte ouest on la trouve au sud aux environs de la Conception, puis dans toute l'étendue du Chili, à Valparaiso, et jusqu'à Lima sur les côtes du Pérou.

23. *Picolaptes megalopterus* nob. Rev. zool.

24. *Dendroplex picirostris* nob. Dendroplici-pico valde affinis hæc species, attamen distinctam illam putamus. Supra cinnamomeus; pileo colloque supero nigro-fuscis, undique maculis parvis pallide rufis sparsis, his supra nucham latioribus fere triangularibus et subito aliis prælongis angustissimis supra dorsum supremum post comitatis, omnibus limbo nigro marginatis; subtus mento, gutture, collo antico et laterali, vitta lata superciliari capitis lateribus pectoreque supremo unicoloribus albidis, rufescente lavatis. Pectore imo, ventre et abdomine fusco-brunneis; pectoris supremi albedine maculis latis triangularibus albidis nigro limbatis terminato; posteaque ventre supremo aliis angustis et sensim evanescentibus notato; subcaudalibus æque aliquot striis pallide rufescentibus notatis. Abdomine immaculato;

rostrum albidum rectum huic *Dendrocolaptis pici* (le Talapiot Buff.) persimile sed fortiore, pedibus plumbeis. Longit. tota 19 cent. $1/2$, rostri ab oris angulo 3 cent. $1/2$. Habit. in Nova-Granada, loco *Rio-Hacha* dicto.

Malgré la grande analogie qui existe dans la forme de cette espèce et celle du Dend. picus, ou le Talapiot de Cayenne, elle est constamment plus forte et sa coloration diffère essentiellement; ainsi toutes les parties supérieures sont d'un roux-cannelle plus vif, et cette nuance commence immédiatement sur le haut du dos au bas du cou. Les petites taches roux pâle du dessus de la tête et du cou sont plus grandes, celles du bas du cou surtout qui sont élargies presque triangulairement; elles sont étroites et ovalaires allongées chez le Talapiot. Tout le devant et les côtés du cou et de la tête, ainsi qu'un large sourcil post-oculaire et le haut de la poitrine, sont d'un blanc uniforme lavé de roussâtre clair; ces mêmes parties sont blanches chez le Talapiot, mais chaque plume étant finement bordée de noirâtre, elles ont l'air comme écailleuses. La plaque d'un blanc roussâtre qui recouvre le devant et les côtés du cou et le haut de la poitrine se termine en cette partie par des taches largement angulaires de la même teinte bordées de noir des deux côtés. Chez le Talapiot ces taches sont plus petites, plus nombreuses, squammiformes comme celles du devant du cou, quoiqu'un peu plus allongées et plus pointues; le bec est constamment blanc ou blanc jaunâtre, il paraît un peu obscur au-dessus chez le Talapiot. Celui-là enfin habite la côte ouest, celui-ci la côte est du grand continent d'Amérique.

25. *Picus callonotus* (Waterhouse Proceedings, 1840, p. 182). M. Waterhouse n'ayant d'écrit selon les apparences qu'un individu femelle de cette espèce si curieuse par sa coloration, nous allons décrire l'individu rapporté par M. Delâtre, qui offre dans cette coloration même des caractères indiquant un mâle.

Picus capite supra fusco-nigro, pennis totis apice angustis, acuminatis rubris; corpore supra alisque sanguineis; gula pectore abdomineque albidis; cauda fusco-nigra, rectricibus binis utrinque lateralibus pallide brunneis, fusco vix conspicue vittatis; rostro albescente.

Ce petit Pic, qui n'est pas plus grand que notre *Picus minor*, Lin., en a à peu près les caractères de forme, mais sa couleur lui est bien particulière, car il est en dessus, sauf les rectrices et les

premières rémiges presque uniformément rouge ; les plumes du dessus de sa tête étant étroites et pointues et n'ayant que leur pointe rouge, laissent voir entre elles le noir de leur base et produisent l'effet de stries rouges éparses sur un fond noir ; les plumes qui recouvrent le méat auditif sont d'un brun pâle, devenant presque blanches à leur partie postérieure ; les rémiges sont brunâtres avec leur bord externe, principalement les secondaires d'un beau rouge, et toutes ont leur bord interne blanc avec des taches noirâtres placées en lignes ; toutes les couvertures inférieures étant également blanches, il en résulte que l'aile en dessous est presque entièrement de cette couleur. Le bec est presque entièrement blanc et brunâtre à sa base supérieure seulement. (De Bolivie ou de la Nouvelle-Grenade.)

La description de M. Waterhouse ne diffère de la coloration de notre oiseau qu'en ce qu'il dit que le rouge ne commence que sur le derrière du cou, le dessus de la tête étant d'un noir brun unicolore, tandis que cette partie est striée de rouge chez notre oiseau, et que le dessous, depuis la poitrine, est d'un blanc sale légèrement teinté de jaunâtre, tandis que ces parties sont d'un blanc presque pur chez notre individu. Je crois que l'on peut augurer de ces seules différences entre les deux oiseaux et surtout de celle du dessus de la tête si caractéristique des sexes chez les Pics que M. Waterhouse a décrit la femelle de l'espèce dont nous décrivons ici le mâle. M. Waterhouse ajoutait qu'on le croyait rapporté de la côte nord-ouest de l'Amérique méridionale, ce qui est parfaitement en rapport avec la patrie de notre oiseau.

26. *Picumnus granadensis* nob. Pic. supra olivaceo-griseo murinus ; uropygio imo albido-sulphureo ; capite colloque supero nigris, punctis minimis albis maculatis, caudâ nigrâ, rectricibus lateralibus dimidiâ parte sulphureo-albidis ; alis fuscis, remigibus secundariis et tertiariis vix olivaceo marginatis ; subtus sordide griseus, ventre et abdomine pallidioribus striis fuscis vix conspicuis maculatis.

Specimen alium differt piléo fusco non atro punctisque griseiscentibus non albis ; rostrum in utroque pedesque nigri. Longit. tota 9 cent. Habitat ad Caly, in Novâ-Granadâ.

Cette espèce, d'une couleur grisâtre sombre, diffère de notre *Picumnus olivaceus* de la Nouvelle-Grenade, comme lui, par

une plus forte taille, par le fond de sa coloration grisâtre et non olive, et par l'absence de pointe rouge à la partie antérieure de la tête. Comme nous n'avons été à même d'observer toutefois que deux individus de cette nouvelle espèce, il se pourrait que ce fussent deux femelles dont le mâle aurait les points rouges particuliers aux mâles chez presque tous. C'est d'ailleurs bien positivement une espèce nouvelle (1).

27. *Malacoptila* G. R. Gray (*Tamatia* Cuv.), *Pandæmensis*, nob. Mal. suprâ tota rufo-fusco brunnea, uropygio caudâque intensius et unicoloribus; dorsi plumis alæque tectricibus totis macula parva pallide fulva fere triangulari terminatis; oculorum ambitu auriumque tectricibus viride rufis, earum scapis gracilibus, pallidioribus; vitta frontali aliaque mystacæformi utrinque e mandibula infera descendente; niveis, hujus vittæ ita ut menti et colli laterum plumis strictis elongatis, acuminatis et rigidiusculis; subtus rufescente-albescens, mento hujusdem coloris, collo antico et pectore supremo ferrugineis, pectoris imi ventrisque plumis sordide albis, nigro-fusco marginatis, quasi large reticulatis, hypochondriis rufescentibus; rostrum elongatum, nigrum, basi vibrissis pilisque elongatis rigidissimis obtectum; pedis pallidi digito medio ut rite in hoc genere longissimo. Long. tota pelle non instructa 18 cent., rostri ab oris angulo 3 cent. 1/2, alæ plicatæ 9 cent., caudæ 7 cent. Habitat Panama.

Ce qui frappe au premier abord chez cette espèce, ce sont deux espèces de moustaches composées de plumes effilées, rigides et détachées de celles du cou à peu près comme chez notre mésange moustache, puis les petites taches ou point fauve clair, dont le dos et les ailes sont parsemés; puis enfin cette espèce de large treillis noirâtre, traversant le bas de la poitrine et formé par les bordures noirâtres de toutes les plumes de cette partie.

(1) Depuis notre publication du genre *Picumne*, dans la Revue 1845, p. 1 et 111, où nous réduisons à huit le nombre des espèces à nous connues, nous en avons indiqué une neuvième, p. 336 de la même année (le *Picumnus rufiventris*, Bonap.); le *P. granadensis* forme donc la dixième. Mais une onzième vient encore s'y adjoindre et présente une singularité géographique pour ce genre américain, c'est d'être de l'ancien-Monde. C'est le *Picumnus innominatus*, Burton (Proceedings of the Zool. Soc. of London, 1835, p. 154), dont voici la description: « *Picumnus innominatus*, Burton, Pic. corpore supra flavescenti-viridi, subtus sordide albo, maculis nigris conspicuis in fascias ad ventrem lateraque confluentibus notato; fronte nigro aurantifacoe obscure fasciato; remigibus brunneis, pogonibus externis flavescenti-viridi ciliatis; colli lateribus brunneis, linea alba supra oculum oriente alteraque sub oculum et inde ad scapulum ductis ibique confluentibus. Long. tot. 4 poll. Hab. apud montes himalayenses. » M. Burton ajoute: « C'est la seule espèce de *Picumne* que l'on ait encore découverte dans l'Ancien-Monde. »

RÉPONSE de M. DE LAFRESNAYE AUX Observations du docteur HARTLAUB, du dernier numéro de la *Revue zoologique*.

M. le docteur Hartlaub, dans cette *Revue*, 1847, p. 64, annonce « que nous avons décrit comme nouvelles, deux espèces d'oiseaux » de la Jamaïque dont il croit trouver la description dans les » auteurs; que le *Piaya cinnamomeiventris*, Lafresn., p. 321, » est bien certainement le *Cuculus pluvialis*, Lath. (C. Jamaicensis, Briss.) »

Nous répondrons à ce savant qu'il n'ignore sûrement pas que ce *Cuculus pluvialis*, Lat. (C. Jamaicensis, Briss.), est regardé comme le même oiseau que le *Cuculus vetula*, Lin., dont Vieillot forma son genre *Tacco* (*Saurothera*). en 1819, dans le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, vol. XXXII, p. 348, et qu'il décrivit de nouveau dans sa *Galerie*, où il en donne une figure, Pl. XXXVIII; il y indique les divers noms que cette espèce a reçus de divers auteurs qui ont fait deux espèces du mâle et de la femelle. Ainsi, selon lui, son *Tacco vieillard* (*Saurothera vetula*) est le même que le *Tacco* de Buffon, Pl. enl. 772, sous le nom de *Coucou à long bec*, que son *Coucou dit le vieillard* et le *Cuculus vetula* de Lin., que le *Long-billed cuckow*, Lat., noms qui appartiennent au mâle de l'espèce, et le même encore que le *Cuculus pluvialis* de Linné, le *Rain cuckow* de Latham, noms qui appartiennent à la femelle. Il en est de même des *Cuculus Jamaicensis* et *Cuculus Jamaicensis longiroster* de Brisson, qui leur donne pour synonymes à tous deux les noms de *oldman* (vieillard) et de *rain-bird* (oiseau de pluie), sous lesquels les désignent les Anglais de la Jamaïque, selon Brown et Sloane, dans leur histoire de la Jamaïque. Il paraît donc bien positif que le *Cuculus pluvialis* de Latham (C. Jamaicensis, Briss.) est le même que le *Cuculus vetula*, type du genre *Saurothera* de Vieillot, qui lui reconnaît lui-même tous ces divers synonymes comme appartenant les uns au mâle, les autres à la femelle de l'espèce.

Or, on sait qu'un des caractères les plus marquants du genre *Saurothera*, caractère tout à fait remarquable même dans la famille des *Cuculidées*, est un bec fort allongé, grêle, presque cylindrique et parfaitement droit, n'ayant de courbure qu'à son extrémité.

Le genre *Piaya*, au contraire, synonyme du genre *Coccyzus* de Vieillot, est remarquable par un bec de longueur médiocre assez élevé à sa base, comprimé et visiblement arqué en dessus, dans toute sa longueur, de la base à l'extrémité.

C'eût été une erreur bien grossière, on en conviendra, de placer dans ce genre un oiseau à bec de *Saurothera*, et qui, de plus, en est l'espèce typique indiquée par le fondateur du genre, et généralement connue.

Notre *Piaya cinnamomeiventris* non-seulement est remarquable par un bec plus haut et plus arqué que chez la plupart des espèces du genre, mais il diffère encore du *Cuculus pluvialis*, *Jamaicensis*, etc., par sa coloration, car s'il a le dos et les ailes de la même teinte à peu près; il n'en est plus de même pour la coiffe qui, chez lui, est d'un gris foncé ardoise, tandis qu'elle est d'un brun couleur de fumée chez le *pluvialis*, ni pour les rectrices médianes de la queue, qui, chez lui, sont noires comme les latérales, tandis qu'elles sont d'un gris olivâtre chez le *pluvialis*, ni pour les rémiges qui, chez lui, sont du même gris-olive bronzé que le dos, tandis que chez le *pluvialis* mâle elles sont d'un brun marron, ni enfin pour le dessous du corps qui est chez lui d'un brun rouge foncé, couleur cannelle enfin, ce qui nous l'a fait nommer *Cinnamomeiventris*, tandis que chez le *Pluvialis* mâle et femelle il est d'un roux vif plus ou moins clair. Avant de nommer notre oiseau, que nous regardons toujours comme nouvelle espèce, nous avons consulté *Sloane* et *Brown*, écrivains naturalistes sur la Jamaïque, et ce n'est qu'après nous être assuré que notre belle espèce, qui manque au Musée de Paris, n'y était pas décrite, non plus que dans Vieillot, Lesson et autres, que nous nous sommes décidés à la décrire comme nouvelle et à lui imposer un nom.

Nous ferons observer toutefois que Vieillot, dans sa description et sa figure de son *Saurothera vetula*, non plus que dans sa description de la femelle, ne parle de la couleur d'un brun marron que l'on remarque sur les premières rémiges de certains individus et qui tranche fortement sur le gris glacé de tout le dessus du corps. Buffon a décrit et figuré sous le nom de *Tacco*, Pl. enl. 772, un individu qui a bien ce brun marron aux ailes avec tout le dessus gris à reflets verdâtres, le devant du cou et la poitrine gris cendré et la gorge fauve clair; le reste du

dessous du corps et les cuisses d'un fauve plus ou moins vif et, enfin, les dix premières pennes de l'aile d'un roux vif terminées de brun verdâtre. Brisson décrit son *Coucou à long bec de la Jamaïque* (*Cuculus Jamaicensis longiroster*) auquel Buffon rapporte son *Tacco*, de la même manière, en signalant le beau brun marron des dix premières pennes de l'aile; il dit seulement que les côtés de la tête, au-dessous des yeux, sont du même fauve clair que la gorge. Nous possédons un *Saurothera* venant bien positivement de la Jamaïque et se rapportant parfaitement aux deux descriptions dernières, quant aux couleurs des parties supérieures, sauf que la coiffe et la nuque sont d'un noirâtre couleur de fumée, mais en différant par la coloration du dessous, car, au lieu d'avoir les joues et la gorge d'un fauve clair, ces premières sont d'un gris glacé et la gorge est d'un blanc pur se dégradant en blanc roussâtre sur le cou dont le bas et la poitrine sont du même roux vif que le ventre et les cuisses, tandis que dans les deux descriptions ci-dessus et dans la Planche enluminée de Buffon, 772, le devant du cou et la poitrine sont d'un gris cendré, le roux des parties inférieures ne commençant que sur le ventre. Il nous paraît très-probable que notre individu de la Jamaïque qui est très-adulte, ayant le bec de deux pouces de long depuis l'ouverture, est d'un sexe différent d'après la différence de son plumage, de ceux décrits par Brisson et Buffon, quoique ayant, comme eux, les premières rémiges couleur marron, ce qui supposerait que ce caractère de coloration serait particulier à une espèce, surtout lorsqu'on se rappelle que Vieillot, dans sa description comme dans sa figure de son *Saurothera vetula*, n'indique aucune partie de l'aile comme de couleur marron ni chez le mâle, ni chez la femelle. Nous possédons un second individu tout à fait conforme à la description comme à la figure de Vieillot, et par conséquent un mâle d'après lui. Il est de moindre proportion dans toutes ses parties; le bec est surtout plus faible et plus court, ainsi que les pattes, que chez notre individu aux rémiges marron. Cependant c'est bien un mâle, d'après Vieillot, dont la femelle, selon lui, est plus petite dans toutes ses proportions. Or, l'autre individu aux ailes marron étant, au contraire, visiblement plus grand, ne peut être sa femelle.

En résumé nous regardons comme très-vraisemblable que Vieillot, tout en décrivant et figurant une espèce à rémiges de

même couleur que le reste de l'aile sous le nom de *Saurothera vetula* mâle et femelle, a eu tort de lui donner pour synonymes le *Tacco* de Buffon, *Jamaicensis* de Brisson à rémiges couleur marron, et qui, selon toutes les apparences, constitue une seconde espèce de la Jamaïque et peut-être particulière à cette île, tandis que l'autre l'est peut-être à Saint-Domingue. Vieillot citant à son article les divers noms qu'on lui donne dans cette île, et entre autres celui que lui donnent les nègres, il est bien certain que les grandes Antilles possèdent pour la plupart quelques espèces particulières à chacune d'elles; nous en voyons la preuve dans cet autre grand *Saurothera*, particulier à Cuba et peut-être aussi à la Martinique, et que M. d'Orbigny a figuré dans l'histoire de Cuba par M. de la Sagra, Atlas des oiseaux, Pl. XXV, sous le nom de *Saurothera Merlini* (d'Orbigny), qui a beaucoup de rapports de coloration avec les *Saurothera Jamaicensis*, mais qui est d'un tiers plus fort et qui a le bec légèrement arqué. Si nos prévisions se réalisent, les Antilles posséderaient alors trois espèces connues du genre *Saurothera*: 1^o les *Jamaicensis* Brisson, particulier peut-être à la Jamaïque; 2^o les *Vetula* des auteurs figure par Vieillot, Galerie, Pl. XXXVIII; 3^o enfin le *S. Merlini* (d'Orbigny), *Histoire de Cuba*, par M. de La Sagra, ois., Pl. XXV.

A propos de cette publication ornithologique de Cuba, nous ferons observer qu'elle renferme une bonne figure du *Tanagra pretrei* (*Ta. de prêtre* Lesson), particulier à Cuba, et que l'on peut comparer avec notre *Tanagra Zenoïdes* de la Jamaïque, dont M. Desmurs a publié une superbe figure dans son iconographie ornithologique, sept. liv. pl. 40. Avec le secours de ces deux bonnes figures, on saisira facilement les différences des deux espèces; quant au véritable *Tanagra Zéna*, nous n'en possédons qu'une figure peu soignée dans la galerie de Vieillot sous le nom de *Tangara multicolor*.

Quant à notre *Tachyphonus rufogularis*, nous reconnaissons comme M. Hartlaub que c'est le même que le *Tanagra ruficollis* de Latham. Ne l'ayant point trouvé décrit dans les *Tachyphones* de Vieillot, nous étions loin de penser que cette petite espèce, qui manque au muséum de Paris, fût décrite, tandis que nous trouvions, dans le même envoi de la Jamaïque, 2 perroquets, 1 coucou, 1 pigeon et 1 tangara qui ne l'étaient pas.

NOTICE sur une nouvelle espèce du genre *Cœreba*, Vieillot,
par M. le D^r G. HARTLAUB.

Cœreba nitida, M. Nitide cyanea; alis, cauda, loris et gutture nigerrimis; pedibus pallide flavis, rostro nigro. — Long. tot. 3/3; rostr. a fr. 4/3. — Habite le Pérou.

Cette jolie petite espèce de *Cœreba* nous semble être nouvelle. Elle ressemble beaucoup au *C. cœrulea*, mais elle en diffère : 1^o par une stature moins grande; 2^o par la longueur du bec, 4/2^m. chez *C. nitida*, 8^m chez *C. cœrulea*; 3^o par une nuance tout à fait différente du bleu; ce bleu est beaucoup moins sombre et sans cette teinte violâtre qu'on observe chez le *C. cœrulea*; c'est plutôt à peu près le même bleu que chez l'*Ampelis cotinga*; 4^o par une étendue plus grande du noir de la gorge. — Le Musée de Bremen a reçu un très-bel exemplaire de cette nouvelle espèce du nord du Pérou.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

VOYAGE autour du Monde des navires de Sa Majesté britannique *Erebus* et *Terror*. — *Insectes de la Nouvelle-Zélande*; par M. Adam WHITE (in-4^o, figures. Londres, 1846) (1).

Ce Catalogue contient une liste des insectes trouvés jusqu'à présent à la Nouvelle-Zélande et aux îles Auckland : on y a ajouté la description des espèces nouvelles rapportées par les officiers de l'expédition, ou par MM. Sinclair, Earl et autres, et de celles renfermées dans la collection du Musée britannique, du cap. Parry et de M. W. Saunders.

CICINDELIDÆ.

Cicindela laticincta. — Élytres bordées tout autour d'une

(1) Nos collègues de la Société Cuvierienne ont accueilli avec satisfaction le travail de MM. Gray, White, Waterhouse, etc., sur la zoologie de la Nouvelle-Zélande. Nous croyons leur être agréable en leur donnant aujourd'hui, comme suite, l'Entomologie du voyage du *Terror* et de l'*Erebus*, dans laquelle ils trouveront un grand nombre d'espèces nouvelles. Nous nous proposons de faire suivre cette publication de celle de beaucoup d'insectes inédits rapportés par les naturalistes de la corvette le *Rhin* et répandus actuellement dans plusieurs collections françaises. Nous tiendrons ainsi nos lecteurs au courant des découvertes zoologiques faites dans ce pays intéressant, situé aux antipodes de la France.

large bande jaune qui s'étend jusqu'au bord externe ; le bord interne a quatre légères sinuosités et trois lobes, celui du milieu le plus grand, formant une bande courte, n'atteignant pas tout à fait la suture. Tête, thorax et reste de l'élytre d'un brun foncé, bronzé. Élytres allongées. — Nouv.-Zél., Waikouaiti, M. Earl.

C. Parryi. — D'un bronzé obscur ; élytres avec une petite lunule isolée à l'angle basal d'un jaune pâle, et plusieurs taches ; une large ligne sur le bord, près d'elles ; en avant de cette ligne une tache allongée se dirigeant en arrière sans atteindre la suture ; celle-ci et une tache large, droite, à l'extrémité des élytres d'un jaune pâle, fortement tachée de brun : le reste de l'élytre d'une couleur bronzée, maculée, avec des taches verdâtres très-larges, irrégulièrement placées et deux taches d'un velouté sombre, un peu sagittées vers la suture ; écusson grand avec les bords arrondis ; antennes avec le premier article vert, les autres ferrugineux, plus pâles du deuxième au quatrième ; tête un peu étroite ; lobes supérieurs du thorax pas aussi distincts que dans la *C. tuberculata* ; tibias et tarses plus pâles ; les élytres sont aussi plus larges et moins longues que dans cette dernière espèce. — L. 5-5 1/2 l. — Nouv.-Zél. Port Nicholson. Cap. Parry.

CARABIDÆ.

Demetriida, White. — Tête aussi large que le thorax, se rétrécissant derrière les yeux qui sont très-proéminents ; dernier article des palpes ovale et pointu ; thorax plus long que large, plus étroit que les élytres, droit antérieurement, graduellement arrondi et rétréci à l'extrémité ; bords marginés, un sillon profond au milieu ; élytres étroites à la base, s'élargissant graduellement vers l'extrémité, aplaties ; abdomen beaucoup plus long que les élytres ; tarses avec les ongles petits et dentés sur les bords ; les trois premiers articles triangulaires, le quatrième fortement bilobé.

D. lineella. — Tête lisse, mais un peu rugueuse en avant des yeux avec les antennes et les organes buccaux testacés, brunâtre derrière les yeux ; thorax testacé, ses côtés bordés de brun et finement striés en travers ; sillon thoracique divisé antérieurement en trois ; élytres testacées avec neuf lignes longitu-

dinales, striées, ponctuées, quelques-unes réunies à la base et à l'extrémité; une ligne brune allongée près le bord externe de chaque élytre; une ou deux taches à l'extrémité de deux ou trois stries internes; jambes et dessous testacés. — Long. 4 l. — Nouv.-Zél. Port Nicholson, Mus. Parry.

D. nasuta. — Tête prolongée, avec les antennes d'un rouge testacé; thorax d'un brun roux; sillon simple en avant, la partie postérieure avec plusieurs stries transversales, fines; élytres plus profondément striées, d'un brun foncé; une tache longue à chaque épaule; le rebord étroit de chaque élytre, et à l'extrémité de chacune une tache oblique, crénelée, d'une couleur jaunâtre; dessous d'un brun foncé; jambes jaunâtres. — Long. 3 l. — Nouv.-Zél., Mus. Parry.

Dromius fossulatus, Homb. et Jacq.; *Voy. au pôle sud*; t. III, f. 16; Akaroa.

G. ACTENONYX, White. — Tête presque aussi large que le thorax, avec des yeux grands, mais pas trop proéminents; antennes longues, à articles oblongs; thorax presque aussi large que long, droit antérieurement et à la partie postérieure, où il est un peu rétréci; élytres très-larges et déprimées, tronquées obliquement à l'extrémité; tarses avec les ongles grêles et non crénelés; genre d'une forme approchant de celle des *Calleida*.

A. bembidiodes. — Entièrement bronzé, tête et thorax verdâtres; élytres avec des stries longitudinales peu profondes, quelques-unes des stries près la suture avec deux ou trois points; côtés de la tête striés, entièrement lisse, au milieu; deux ou trois poils rougeâtres au-dessus des yeux; thorax finement strié sur les bords du sillon. — Long. 4 l. — Nouv.-Zél.

Colpodes submetallicus. — Brun bronzé; bords du thorax jaunâtres; bords des élytres très-légèrement jaunes; tête ayant en avant et sur les côtés deux impressions longitudinales assez profondes; le bord faiblement arrondi, à peine sillonné au milieu; élytres avec des stries non ponctuées; la 2^e strie, à partir de la suture, a vers l'extrémité une ligne enfoncée, transverse, très-courte; près du bord des élytres une rangée de points enfoncés, plus serrés vers l'extrémité; un point enfoncé vers l'extrémité de la 7^e strie; jambes jaunâtres; antennes brunâtres; dessous de l'abdomen verdâtre. — Long. 4 3/4 l. — Nouvelle-Zélande.

Pristonychus castaneus, Homb. et Jacq. ; *Voy. au pôle sud*, t. II, f. 1; îles Auckland.

P. brevis, id., t. II, f. 2; îles Auckland.

Calathus rubromarginatus, id., t. II, f. 3; îles Auckland.

Anchomenus elevatus, Parry, mss. — Tête ayant en avant, de chaque côté, une impression très-obscure; antennes et palpes ferrugineux; thorax avec une impression assez profonde au milieu, n'atteignant ni le bord antérieur, ni le bord postérieur; bord latéral sinué et une longue impression de chaque côté, postérieurement, se perdant en avant; élytres avec les stries très-profondes: 3^e et 4^e, 5^e et 6^e réunies à l'extrémité; entre la 8^e et la 9^e une rangée de points enfoncés, plus serrés postérieurement; tibias et tarsi faiblement ferrugineux. — Long. 6 1/2 l. — Nouv.-Zél. Port Nicholson.

Anchomenus (Ctenognathus) Novæ Zelandiæ, L. Fairm. *Ann. Soc. ent. fr.*, 1843, 12; Baie des Iles.

A. Colenonis. — Tête très-lisse postérieurement, avec des sillons très-faibles en avant; antennes d'un jaune brunâtre, le premier article pâle; thorax ayant au milieu trois sillons, les extérieurs courbés; tête et thorax d'un brun foncé, le dernier ferrugineux; angles postérieurs du thorax tout à fait lisses; élytres très-déprimées, avec des stries longitudinales très-distinctes; 3^e et 4^e, 5^e et 6^e réunies à l'extrémité; entre la 8^e et la 9^e une rangée de points enfoncés; les élytres sont d'un brun rougeâtre; les jambes d'un jaune pâle. — Long. 5 3/3. — Nouv.-Zél. Colenso, esq.

A. deplanatus. — Tête et thorax d'un noir brillant; élytres d'un noir terne; tête avec quelques gros points enfoncés sur les côtés, et une ligne enfoncée, transverse, derrière les yeux; thorax avec plusieurs stries longitudinales au milieu, derrière et devant; un sillon assez enfoncé au milieu et très-distinct; de chaque côté postérieurement une fossette allongée; élytres déprimées; stries pas très-profondes; les 2^e, 7^e et 8^e sinuées à l'extrémité; une rangée d'impressions près le bord; pattes noires; tarsi rougeâtres. — Long. 5 l. — Nouv.-Zél. Cap. Parry.

A. atratus, Hombr. et Jacq. ; *Voy. au pôle sud*, t. I, f. 15; Nouv.-Zél.

Feronia (Platysma) planiuscula. — D'un noir très-foncé; palpes d'un ferrugineux foncé; articles des antennes, du 4^e au

11^e, couverts de poils courts, bruns ; partie antérieure de la tête avec une marque en forme de H ; thorax avec une ligne transverse enfoncée en avant, une autre au milieu plus profonde postérieurement ; deux impressions très-profondes aux angles postérieurs ; il sort de chacune un poil ferrugineux ; élytres avec sept stries, ponctuées ; les latérales plus profondes ; l'espace entre chacune très-lisse, excepté par derrière où chaque espace est rétréci et élevé, et où les stries s'élargissent et sont plus rugueusement ponctuées ; le bord des élytres est fortement déprimé, avec une rangée de points caténulés ; poils des tibias et tarses ferrugineux. — Long. 12 1/2, 13 l. — Nouv.-Zél. ; Wellington. Cap. Parry.

F. (Platysma) vigil. — Noir très-foncé ; poils des antennes, tibias et tarses ferrugineux ; tête et thorax très-délicatement et irrégulièrement striés ; tête avec une impression en forme de H ; thorax ayant antérieurement une ligne enfoncée, transverse, un peu sinuée ; une autre longitudinale au milieu, plus profonde postérieurement, n'atteignant pas le bord postérieur ; deux profondes impressions près des angles postérieurs du thorax ; élytres courtes avec sept stries longitudinales, les intervalles peu élevés ; marge latérale déprimée avec une rangée de points caténulés. — Long. 10 1/2. — Port Nicholson ; Cap. Parry.

F. (Platysma) capito. — Tête presque aussi large que le thorax, avec deux lignes enfoncées, longues, profondes en avant entre les antennes ; thorax ayant en avant une ligne enfoncée, très-distincte, transverse, et au milieu postérieurement une ligne longitudinale ; tête et thorax d'une couleur verdâtre, plus forte sur les bords et sur les angles postérieurs du prothorax ; élytres avec quelques poils longs ; élytres d'une couleur verdâtre, sillonnées comme celles de *F. Australasiæ* ; mais les côtés des élytres sont un peu anguleux au lieu d'être arrondis. — Long. 8 1/2, 9 1/2 l. — Nouv.-Zél. ; Colenso, esq. — Espèce très-voisine de *F. Australasiæ*, mais bien distincte par la forme de la tête, le thorax plus étroit, la couleur et les poils des élytres ; l'insecte est aussi un peu plus petit ; ces deux espèces sont voisines du *G. Omalosoma*, Hope.

F. (Platysma) politissima. — D'un noir très-foncé ; tête avec une impression en forme de H ; thorax ayant postérieurement de chaque côté une fossette profonde, un peu courbée ; élytres

avec des stries très-profondes, ponctuées, la 5^e et la 6^e réunies à l'extrémité ; côtés avec une rangée de points caténulés.—Long. 6 l. — Port Nicholson.

F. (Pterostichus) vagepunctatus. — D'un noir foncé ; tête avec deux lignes enfoncées, profondes ; thorax ayant au milieu une ligne longitudinale aboutissant devant et derrière à une fossette profonde ; en arrière, de chaque côté, une profonde fossette unie au bord postérieur ; élytres à stries longitudinales, marquées de quelques impressions longues, interrompues.— Long. 7, 8 l. — Port Nicholson.

F. (Cophosus) elongella. — Tête avec une impression en forme de H ; thorax légèrement convexe avec une impression pyriforme, très-profonde, de chaque côté ; au milieu un profond sillon distinctement strié en travers, aboutissant à une fossette assez profonde en avant et en arrière ; élytres convexes, fortement sinuées en dehors près leur extrémité ; stries à ponctuation interrompue, surtout postérieurement. — Long. 6 1/2. — Nouv.-Zél. ; Cap. Parry.

Omasus sylvaticus, Hombr. et Jacq. ; *Voy. au pôle sud*, t. II, f. 5 ; Akaroa.

Argutor pantomelas, Hombr. et Jacq. ; *Voy. au pôle sud*, t. II, f. 6 ; Akaroa.

A. erythropus, Hombr. et Jacq. ; *Voy. au pôle sud*, t. II, f. 2 ; Akaroa.

A. piceus, Hombr. et Jacq. ; *Voy. au pôle sud*, t. II, f. 8 ; Akaroa.

Broscus carenoides. — D'un noir très-foncé ; tête ayant en avant, près la base des mandibules, deux ou trois points enfoncés ; thorax très-étroit postérieurement et sillonné transversalement ; au milieu une strie faible, droite, striée transversalement et irrégulièrement ; sur le bord marginal quelques points d'où sortent des poils rougeâtres ; élytres lisses ayant de très-faibles vestiges de stries, qui postérieurement sont plus distincts ; les espaces sont un peu granuleux ; aux épaules deux ou trois points avec des poils rougeâtres ; un ou deux points très-éloignés sur les élytres, des épaules à l'extrémité ; fémurs et palpes rufescents. — Long. 13 1/4 l. — Nouv.-Zél. ; Cap. Parry. — La plus grande partie des antennes et des pattes sont brisées dans l'individu décrit. Dans la collection du Muséum, il y a une espèce très-voisine de l'Australie.

B. (Promecoderus?) æreus. — Tête avec plusieurs stries courbes en avant des yeux; thorax très-convexe se rétrécissant graduellement en arrière; quelques poils longs, éloignés, sur les bords; au milieu un profond sillon n'atteignant le bord ni devant ni derrière; en avant, de chaque côté avant son extrémité, une ligne faible, transverse; un très-petit point à chaque angle postérieur; écusson invisible; élytres en ovale allongé, faiblement striées, les stries à points très-distants; près l'extrémité est une rangée de points plus grands; tibias et tarses avec quelques poils d'un ferrugineux foncé. — Long. 9 l. — Port Nicholson.

Mecodema sculpturatum, Hombr. et Jacq.; *Voy. au pôle sud*, t. II, f. 14; Otago.

Heterodactylus nebrionides, Guér.; *Revue zool.*, Cuv., 1841, 214; îles Auckland.

Helæotrechus, White. — Tête plus large que le thorax; yeux très-grands et proéminents; thorax arrondi en avant, rétréci derrière; élytres plus larges derrière qu'en avant, tronquées obliquement derrière. Ce subulipalpe a une grande ressemblance avec le *Scopodes boops*, Erichs., *Arch.* 1842, p. 123, t. IV, f. 1.

H. elaphroides. — Tête striée longitudinalement entre les yeux; thorax ayant au milieu un court sillon ne touchant pas le bord postérieur; élytres à points larges, grossiers, irréguliers; l'insecte est d'un noir foncé; pattes jaunes; milieu et extrémité des fémurs avec une bande brune. — Long. 2 1/2 l. — Nouv.-Zél., marais; D^r Kooker.

Oopterus plicaticollis, Homb. et Jac.; *Voy. au pôle sud*, t. II, f. 15; îles Auckland.

O. rotundicollis. — Thorax arrondi, sans sillon, déprimé et très-ponctué vers le bord postérieur; élytres avec des stries superficielles formées par des rangées de points serrés; tout l'insecte est d'un brun de poix; palpes et pattes plus clairs. — Long. 2 1/2 l. — Baie des Iles.

G. MOLOPSIDA, White. — Tête large; dernier article des palpes aigu; antennes un peu moniliformes et poilues; thorax sans rebord, plus larges en arrière qu'en avant; côtés fortement arrondis, presque droits derrière; angles postérieurs presque rectangulaires; élytres ovales fortement convexes.

M. polita. — D'un noir foncé, brillant; élytres avec des ran-

gées longitudinales de stries légères, très-punctuées ; sur le bord deux profonds sillons réunis de temps en temps par des sillons transverses, courts ; antennes, palpes ferrugineux ; pattes d'un roux foncé.— Waikouaiti ; M. Earl.

STAPHYLINIDÆ.

Staphylinus (Gyrophypnus?) quadriimpressus.—Noir, élytres un peu brunes, tête très-large, carrée, avec deux points enfoncés entre les yeux ; antennes avec le premier article très-long, renflé à l'extrémité, le troisième très-étroit à la base ; thorax un peu rétréci en arrière, arrondi en avant avec deux points enfoncés ; élytres et abdomen finement ponctués ; ailes teintées de brun.— Long. 6 l. — Nouv.-Zél.

S. (Casius) puncticeps. — Tête rugueusement ponctuée sur les côtés, en arrière des yeux et sur la partie postérieure ; deux grands points entre les yeux ; tête et thorax avec quelques poils longs, hérissés ; thorax avec deux lignes longitudinales de points enfoncés ; élytres finement ponctuées, couvertes de poils courts ; tête et thorax noirs ; élytres, abdomen et pattes brunâtres. — Long. 4 l. — Nouv.-Zél. ; Colenso, esq.

DYSTICIDÆ.

Cybister Hookeri. — Devant de la tête avec deux points enfoncés ; thorax ayant en arrière une bande de stries courtes, serrées et quelques points antérieurement et près du bord latéral ; marge externe des élytres avec plusieurs points enfoncés et trois rangées de points sur le dos des élytres, les points sont écartés l'un de l'autre, surtout aux deux rangées externes ; chaperon et front jaunes ; bords latéraux du thorax et des élytres jaunes ; tout le reste d'un brun olivâtre très-foncé ; un peu de brun ferrugineux sur les deux pattes antérieures ; antennes ferrugineuses mêlées de brun.— Long. 12 l. ; plus grande larg. 6 1/2.—Port Nicholson.

Colymbetes notatus, F. — Un individu de la Nouvelle-Zélande, dans la collection de M. Saunders, s'accorde parfaitement avec les exemplaires anglais.

C. rufimanus. — Tête étroite, noire entre les yeux, avec une ligne rougeâtre transverse ; chaperon rougeâtre ; thorax

rougeâtre, avec une tache noire en forme de losange au milieu; élytres jaunâtres fortement tachées de brun, bords sans points, suture brunâtre avec une ligne jaune étroite de chaque côté; dessous d'un brun noirâtre foncé; les deux premières paires de pattes d'un roux clair. — Long. 4 1/4 l. — Nouv.-Zél. — Cette espèce vient à côté du *C. pacificus*, Bdv. *Voy. Astr.*, 50.

BUPRESTIDÆ.

Trachyides eremita.—Tête, thorax, élytres très-punctués, légèrement duveteux, verts, quelquefois avec une teinte cuivreuse; côtés du thorax légèrement comprimés antérieurement.—Long. 2 1/2 l. — Port Nicholson. — Ce petit Bupreste, le seul représentant de la famille que j'aie vu venant de la Nouvelle-Zélande, ressemble beaucoup au genre *Diphucrania*. La tête, cependant, n'est pas échancrée en avant.

ELATERIDÆ.

Elater acutipennis. — Tête avec une impression triangulaire entre les yeux, légèrement ponctuée; thorax avec les côtés évidés en dessus et des poils grisâtres; les angles postérieurs grands et aigus; le bord postérieur lobé au milieu, juste devant l'écusson; élytres diminuant graduellement de largeur jusqu'à l'extrémité, avec quatre bandes longitudinales, larges, sobrement couvertes de poils grisâtres; tout l'insecte est d'un beau brun foncé; extrémité des élytres ferrugineuse, dessous du corps et pattes médiocrement couverts de poils grisâtres.—Long. 9 à 11 1/2 l. — Port Nicholson.

E. (Limonius) Zealandicus.—Tête, thorax, élytres, d'un noir brunâtre, ponctués finement; élytres ayant chacune neuf rangées de stries ponctuées, la rangée marginale plus profonde.

E. approximans. — Chaperon avec deux profondes impressions, thorax finement ponctué, chaque côté avec une large rangée de poils gris placés dans une faible impression; élytres striées, diminuant jusqu'au bout; thorax d'un brun foncé; élytres d'un brun ferrugineux.—Long. 7 3/4 l. — N.-Zél.

E. lineicollis. — D'un jaune d'ocre rougeâtre, avec une ligne brune au milieu du thorax; tête un peu déprimée entre les yeux, brune, jaunâtre antérieurement, avec des poils jaune

d'ocre; antennes brunes; thorax ponctué avec une ligne enfoncée au milieu, et quelques poils courts jaunes; et élytres fortement ponctuées dans les stries; côtés du sillon thoracique antennal et bord du métathorax noirs. — Long. 5 l. — Port Nicholson.

E. cinctiger. — Brun rougeâtre foncé, bords latéraux du thorax et des élytres avec une large bande jaune; tête ponctué, avec deux impressions peu profondes en avant; thorax allongé, d'un beau brun brillant, avec une ponctuation serrée, une large bande jaune de chaque côté, sans points; élytres allongées, atténuées graduellement, d'un brun ferrugineux, striées-ponctuées, une large ligne jaune le long du bord de chacune; dessous d'un roux brun. — Long. 6, 7 l. — Port Nicholson.

E. lateristrigatus. — D'un noir foncé; sur le côté des élytres une longue bande rouge; côtés très-polis et finement ponctués; élytres à stries ponctuées, obscures, quelques poils courts, leur extrémité obtuse. — Long. 3 3/4 l. — Port Nicholson.

E. (Drasterius) nigellus. — Thorax et élytres à ponctuation serrée; thorax ayant en arrière de chaque côté une dépression; élytres distinctement striées. — Long. 2 1/2 à 2 3/4 l. — Port Nicholson.

E. olivascens. — Tête, thorax, élytres et abdomen d'un vert olivâtre, avec des poils gris épars; antennes et pattes jaunâtres, élytres striées. — Long. 4 l. — N.-Zél.

E. strangulatus. — Thorax allongé, étranglé vers le milieu, entièrement d'un brun terne, avec des poils courts d'un brun jaunâtre. — Long. 8 l. — N.-Zél.

E. megops. — Yeux très-grands; thorax plus étroit que les élytres, avec les côtés à peu près parallèles, finement ponctué et médiocrement couvert de poils courts; élytres très-longues, ponctuées-striées, d'un brun terne; suture des élytres ayant un reflet pourpre. — Long. 7 l. — Baie des Iles.

E. (Ctenicerus) punctithorax. — Une impression au milieu de la tête qui est parsemée de poils; antennes avec les 2^e et 3^e articles très-petits, les autres, du 4^e jusqu'à l'extrémité, ayant en dedans un appendice allongé; le terminal, qui est le plus long, a une petite dent vers l'extrémité; thorax très-lisse avec des points épars; deux impressions longitudinales, profondes, avant le milieu, et deux impressions semi-circulaires en arrière, et

une courte ligne enfoncée sur le bord postérieur; élytres déprimées à l'extrémité et un peu obtuses, avec neuf stries sur chacune, plus profondes à certains endroits, près la suture, à l'extrémité et près le bord externe. — Long. 8 l. — Port Nicholson.

E. (Ctenicerus) lœvithorax. — Très-semblable au précédent; le thorax n'a pas de profondes impressions. — Long. 8 3/4 l. — N.-Zél.

CERBRIONIDÆ.

G. ATOPIDA, White. — Tête à mâchoires saillantes, arrondie intérieurement; antennes très-longues, filiformes; le premier article un peu renflé et aplati, le deuxième petit et arrondi; les autres articles à peu près de même forme, très-légèrement renflés à l'extrémité; yeux grands et proéminents; tête presque aussi large que le thorax en avant, un peu plus large qu'en arrière, mais pas autant que les élytres, plus large que long; angles antérieurs aigus, les postérieurs arrondis; écusson court, pointu, élytres très-allongées, à bords parallèles, épaules et extrémité arrondies, pattes ordinaires, bord des tibias aigu. — Ce genre se rapproche beaucoup des *Atopa*.

A. castanea. — D'un brun marron foncé, finement ponctué, avec des poils courts sortant des points; antennes et pattes testacées. — Long. 4 l. — N.-Zél. sur le Kaudi.

CLERIDÆ.

Opilus violaceus. Fab. Ent. syst. I, 210, 2.

O. pantomelas. Bdv. Voy. Astr. t. 6, f. 14.

PTINIDÆ.

Anobium tricastellum. Antennes très-longues, avec les huit derniers articles filiformes; d'un testacé brunâtre, couvert en dessus d'une pubescence ondée, courte, dorée, soyeuse; chaque élytre avec trois côtes légèrement élevées; thorax très-étroit, un peu arrondi postérieurement et légèrement excavé au milieu. — Long. 4 l. N.-Zél.

Ptinus suturalis. — D'un brun de poix, très-ponctué, avec des poils courts; suture avec une teinte rouge; pattes d'un jaune pâle. — Long. 2 3/4. — N.-Zél., sur les fleurs de *Leptospermum*.

P. murinus. — D'un brun très-foncé, avec plusieurs taches

irrégulières, longues, de poils jaunâtres. — Long. 2 1/2 l. — Port Nicholson.

P. pilosus.—Élytres à peu près parallèles, d'une couleur cendrée claire, avec des poils courts, jaunâtres; thorax postérieurement aussi large que les élytres. — Long. 1 1/2 l. — Port Nicholson.

NITIDULIDÆ.

Nitidula antarctica.—D'un brun très-foncé; élytres ayant de chaque côté de l'écusson une teinte plus claire; fémurs jaunâtres. — Long. 1 1/2 l. — Port Nicholson.

N. lateralis.—D'un brun de poix, très-ponctué; côtés du thorax largement, et côtés des élytres étroitement bordés de jaunâtre; base des élytres jaunâtre près l'écusson. — N.-Zél.

N. abbreviata. Fab. Syst. El. I, 348, 5.

HISTERIDÆ.

Saprinus pseudocyaneus.—Tête noire; thorax violet; élytres et abdomen d'un vert foncé; thorax très-ponctué vers les bords, plus fortement en avant, lisse postérieurement, avec quelques points sur le bord; élytres ayant près des épaules deux ou trois lignes obliques, enfoncées, et plusieurs points distincts à la base, postérieurement une marque semi-circulaire de petits points; strie suturale interrompue à la base. — Long. 2 1/2 l. — N.-Zél.

Hister cinnamomeus.—D'un brun violet, foncé, luisant; tête fortement excavée; élytres ayant près des côtés trois lignes fortement enfoncées, et trois lignes peu enfoncées à l'extrémité entre celles-ci et la suture. — Long. 1 3/4 l. — N.-Zél.

LUCANIDÆ.

G. DENDROBLAX, White.—Tête étroite, plus étroite en arrière, élargie et tronquée en avant; mandibules, vues en dessus, ovales et courbées à l'extrémité, excavées, un peu anguleuses extérieurement à l'extrémité; yeux très-grands, vus en dessus; antennes longues de 10 articles: le premier article presque aussi long que les autres réunis; articles courts et arrondis du second au sixième, un peu anguleux au milieu; les trois derniers formant une tête arrondie, le dernier est le plus grand; thorax pas aussi large que les élytres, avec les côtés arrondis antérieurement,

fortement échancré en avant pour recevoir la tête; côtés anguleux au milieu, rétrécis postérieurement, légèrement convexes au milieu; élytres très-larges, légèrement rebordées; tibias antérieurs larges et fortement dentés à l'extérieur; tibias médians dentés de même; paire postérieure renflée à l'extrémité et excavée à l'insertion des tarses, deux lobes allongés à l'intérieur; tarses grêles. — Ce genre vient près des *Lamprima* et *Ryssonotus*.

Dendroblox Earlii. — D'un brun noirâtre foncé; tête, thorax, élytres, fortement ponctués; dessus de la tête et du thorax avec des poils ferrugineux, soyeux; écusson à poils ferrugineux; élytres avec quatre côtes longitudinales, lisses, l'externe peu distincte; dessous du thorax et pattes avec des poils ferrugineux, soyeux. — Long. 9 1/4 à 12 1/4 l. — Hutt River, port Nicholson.

Nitophyllus irroratus (1). Parry, Trans. Ent. Soc. Lond. IV, 56, t. 1, f. 4. — D'un rouge de poix, avec des taches d'un noir terne sur tout le corps; mandibules saillantes, recourbées, aiguës en avant, denticulées postérieurement; antennes avec les trois derniers feuillets très-allongés et poilus; thorax carré, non marginé; élytres ayant à peu près trois fois la longueur du thorax, d'un brun de poix, rougeâtre, ponctuées; avec des taches d'un noir terne répandues sur le disque; fémurs épais; tibias unispineux, en scie extérieurement; prosternum et métasternum simples. — Dans la femelle, les trois derniers feuillets sont de taille ordinaire; les mandibules petites, moins proéminentes, unidentées à la base; corps et thorax plus arrondis que chez le mâle. — Long. 4 1/2 l., larg. 1 1/2 l. — Port Nicholson.

Dorcus punctulatus. — Dessus du corps finement ponctué; élytres avec quatre lignes longitudinales, peu distinctes, et quelques points sur elles; fémurs antérieurs avec six dents externes. — Long. 6-7 l. — Wellington, N.-Zél.

D. squamidorsis. — Noir; une tache lunée entre les yeux, une autre sur le côté des yeux et derrière, profondément ponctuées, avec quelques écailles jaunâtres; bords latéraux et postérieurs, et côtés du bord antérieur avec des impressions à écailles jau-

(1) Nous avons publié les caractères de ce curieux genre presque en même temps que M. Parry, probablement pendant que sa Notice s'imprimait, mais évidemment après lui. Il convient donc de mettre notre nom de *Ptilophyllum Godeti* (Rev. zool., oct. 1845), en synonymie.

nâtres, et quatre taches sur le disque, les postérieures atteignant le bord; élytres avec une large bande formée par de profondes punctuations et des écailles dedans, et quatre taches semblablement déprimées, couvrant une grande partie des élytres; écusson lisse postérieurement; tibias antérieurs avec quatre larges dents, et le bord sillonné.— Long. 7, 7 1/2 l.— Port Nicholson.

Lucanus reticulatus. Buquet. Mss. Westw. Proc. Ent. soc. April, 1, 1844.

APHODIIDÆ.

Oxyomus exsculptus. D'un noir brunâtre très-foncé; bords latéraux d'un brun rougeâtre foncé, brillant; tête largement échancrée, lisse en dessus; thorax ponctué, surtout en arrière, lisse en avant, et avec des taches lisses sur les côtés; stries des élytres très-fortement ponctuées; tibias antérieurs avec trois dents aiguës.

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Séance du 1^{er} mars. — M. le président annonce à l'Académie la perte douloureuse qu'elle vient de faire dans la personne de M. Benjamin Delessert, décédé le 1^{er} mars 1847.

M. Biot fait hommage à l'Académie d'un précis de l'histoire de l'astronomie planétaire, qu'il a écrit à l'occasion de la découverte de M. Leverrier, et publié par articles dans le *Journal des Savants*.

GÉOLOGIE. — L'Académie a entendu la lecture d'un rapport fait par MM. Arago, Beudan, Berthier, Dufrénoy, Élie de Beaumont rapporteurs, sur le puits artésien commencé par M. Mulot dans l'enceinte de la ville de Calais, dans le but d'obtenir de l'eau jaillissante pour les habitants, qui sont réduits aujourd'hui à se servir presque uniquement d'eau conservée dans les citernes.

M. Séguier a mis sous les yeux de l'Académie un petit modèle du mécanisme qu'il a proposé pour empêcher de dérailler sur les chemins de fer. Nous avons fait connaître ce mécanisme en temps et lieu.

M. Arago a montré aussi une lunette dans laquelle les fils du

micromètre sont éclairés par une lumière électrique que fournit une petite pile adaptée à la lunette.

Dans la séance précédente, en rendant compte de ses expériences sur la moelle épinière des animaux soumis à l'inhalation de l'éther, M. Flourens avait attribué à Charles Bell, la découverte de ce fait que les principes du sentiment et du mouvement ont leur siège distinct dans la moelle épinière; le 1^{er} ayant le sien dans la région postérieure et dans les racines postérieures; le 2^m dans la région antérieure et dans les racines antérieures. M. Magendie a réclamé pour lui-même cette découverte, à laquelle il a déclaré avoir toujours soutenu des droits qu'il croit incontestables. Une discussion s'est établie à ce sujet et s'est continuée dans la séance d'aujourd'hui.

Séance du 8 mars 1847. — M. GUÉRIN-MÉNEVILLE adresse la lettre suivante :

Messieurs, je vous prie de vouloir bien m'admettre parmi les candidats à la place actuellement vacante dans la section d'*économie rurale et art vétérinaire*.

Préparé, depuis près de 25 ans, par des études incessantes d'anatomie et de physiologie générales, et surtout de zoologie pure, à concourir à vos utiles travaux, ayant toujours cherché à suivre les traces des Réaumur, De Géer, Cuvier, Latreille, Audouin, et de MM. Duméril et Léon Dufour, à qui l'on doit cette zoologie physiologique des animaux articulés, qui peut seule conduire à des applications utiles, j'ai pensé qu'il était temps de mettre aussi le résultat de mes travaux au service de l'agriculture, cette grande science qui s'appuie sur toutes les autres et leur doit tous ses perfectionnements, et j'ai dirigé, depuis quelques années, tous mes travaux vers ce but d'applications, vers ce but tout agricole. Armé de connaissances acquises depuis longues années, ayant complété mon éducation théorique par l'étude de toutes les classes d'animaux, je me suis livré plus spécialement à celle de tous les ordres de ces innombrables insectes, dont la principale mission est de modérer la multiplication des végétaux, et qui constituent un de ces rouages mystérieux, dont les effets sont si uniformes et arrivent à un si miraculeux résultat, la *conservation* des espèces par la *destruction* des individus.

Mes travaux zoologiques sont déjà connus de l'Académie, qui

a bien voulu, dans sa haute justice, leur reconnaître quelque valeur. En 1841, ils m'ont mérité l'honneur de figurer sur une liste de trois candidats présentés au choix du ministre pour la chaire d'entomologie vacante au Muséum, et plus récemment, la section d'anatomie et zoologie les a jugés assez importants, puisqu'elle a bien voulu placer mon nom sur la liste des candidats présentés pour remplir la place laissée vacante par la mort de l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire.

Appelé en 1842 à faire partie des quarante membres qui composent la Société royale et centrale d'agriculture, et témoin des nombreuses questions de zoologie et surtout d'entomologie, qui lui sont journellement adressées, j'ai compris que ma spécialité était un véritable besoin pour l'économie rurale, et je me suis voué tout entier à l'étude de l'organisation et des mœurs de ces animaux, afin de chercher dans cette connaissance des moyens propres à combattre leur trop grande multiplication dans nos cultures et nos forêts.

Vous le voyez, Messieurs, la tâche que je me suis imposée est grande et utile, elle exige tout le temps et toute l'aptitude d'un homme. Entreprise par des savants qui n'y seraient pas préparés par de nombreux travaux de zoologie pure, elle serait presque impossible et ne produirait pas de résultats solides, de ces résultats tout agricoles, auxquels j'ai eu le bonheur d'arriver dès les premiers pas qu'il m'a été donné de faire dans les champs de la pratique.

La *zoologie agricole* est une science trop utile pour que j'hésite un instant à m'y dévouer tout entier, car elle est appelée, comme la chimie agricole l'a déjà fait depuis longtemps, à rendre de véritables services à l'agriculture de notre pays. Déjà, depuis quelques années, tous mes travaux ont tendu vers ce but : ils appartiennent donc à la section d'économie rurale, c'est dans cette section seule qu'ils trouveront une noble récompense s'ils en sont jugés dignes par leur solidité et leurs tendances utiles.

J'ai l'honneur, etc.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

M. Guérin-Ménéville prie l'Académie de vouloir bien comprendre son nom parmi ceux des candidats pour la place vacante dans la section d'économie rurale, par suite du décès de M. Dutrochet.

M. *Couverchel* adresse une semblable demande.

ÉCONOMIE RURALE. — Lois que suivent, dans leur succession, les lésions faites aux plantes par les Aphidiens ou Pucerons. M. A. Imée.

D'après ces lois, dit M. Imée, on voit que l'*Aphis vastator* vient sur les plantes en état de vigueur et de santé, en suce le suc, perce l'épiderme, et cause ainsi un dommage à la sève qui ne peut remplir les fonctions auxquelles elle est appelée. Le tissu imparfait, lésé et mal nourri, est sujet à mourir soit vers la partie endommagée, soit vers toute autre située au-dessous; elle peut ainsi causer la séparation de la feuille et détruire la plus grande partie du végétal. La pomme de terre dite *sauvage* et les plantes qui croissent dans un terrain pauvre et dans les lieux où l'atmosphère est sèche, résistent mieux que les variétés qui ont été forcées par la culture; il en est de même des plantes qui croissent dans un sol riche en engrais, dans un lieu froid, humide et obscur. Le dommage a lieu surtout à l'époque où la fécule doit se déposer dans les tubercules. Un rejeton d'une pomme de terre qui a eu la maladie est sujet à la présenter. Dans toutes les croissances futures, quand la plante commence à dépérir, les larves des Aphidiens se métamorphosent en insectes parfaits, qui s'envolent pour commettre leurs ravages ailleurs. Les plants de la pomme de terre qui sont malades présentent un nombre considérable de parasites.

M. *Maissiat* lit une note sur un moyen de fermer exactement les vases destinés aux collections d'histoire naturelle. Ce mode de fermeture est un véritable bouchon de verre usé à l'émeri; les surfaces de contact sont produites absolument de la même manière que pour les flacons ordinaires; seulement ces surfaces se trouvent un peu déplacées. Ainsi, au lieu de rester dans le goulot, elles en sont pour ainsi dire sorties et sont remontées sur le bord même du vase.

PHYSIOLOGIE. — M. *Flourens* communique une nouvelle note relative aux effets des inhalations éthérées sur les centres nerveux. Les précédentes expériences ont démontré que l'éther agit d'abord sur le cerveau proprement dit et trouble l'intelligence; qu'il agit en second lieu sur le cervelet et trouble l'équilibre des mouvements; qu'il agit ensuite sur la moelle épinière où il éteint successivement le principe du sentiment et celui du mou-

vement ; qu'il agit enfin sur la moelle allongée, et que quand il en est venu là, il éteint la vie.

PHYSIOLOGIE. — M. *Michel Lévy*, médecin en chef de l'hôpital d'instruction de Metz, réclame sur M. Mandl la priorité pour le moyen indiqué par celui-ci pour distinguer la mort réelle de la mort apparente. Il y a plus de huit ans, écrit-il, que j'ai fait à l'amphithéâtre du Val-de-Grâce, où j'étais professeur alors, des expériences tendant à constater les effets différents qu'on obtient sur le cadavre et sur le vivant, à l'aide de divers modes d'adustion et de cantérisation. Les résultats de ces expériences ont été sommairement consignés dans la thèse que M. Ménestrel a soutenue à la Faculté de Paris il y a plus de sept ans.

D'un autre côté, M. Bouchut écrit que l'état de vie ne peut être distingué de la mort d'une manière absolue, par la présence d'une bulle séreuse, développée sous l'influence de la brûlure. Il a fait des expériences qui ne confirment pas cette indication. Ainsi des brûlures faites vingt-deux heures après le décès sur une femme maigre et sèche, affectée de cancer au foie, ont produit des bulles parfaites, remplies de sérosité jaunâtre, sans que d'ailleurs il y ait la moindre coloration de la peau. M. Bouchut cite plusieurs autres faits du même genre. Il rappelle ensuite que Jean Prévost avait aussi regardé le développement des ampoules sous l'influence des vésicants comme un signe distinctif de la vie et de la mort, et que Louis acceptait le résultat de cette expérience lorsqu'il écrivait, en 1752 : « Si le vésicatoire appliqué suivant les règles de l'art excite des vessies, c'est un signe certain de vie ; car il n'agit pas sur des personnes mortes. »

M. Bouchut ajoute que si l'ampoule produite sur la peau par la chaleur n'est pas un caractère positif de la persistance de la vie, la rougeur immédiate qui accompagne le premier degré de la brûlure ou l'auréole qui se développe secondairement autour des autres degrés de la maladie en est un signe plus constant et de plus de valeur. A cette occasion, il cite quelques expériences dans lesquelles il a vu cette auréole apparaître d'une manière constante autour des endroits brûlés pour s'éteindre en quelques heures ou persister plus longtemps, selon le degré de profondeur de la brûlure. La même opération faite sur le cadavre n'a jamais provoqué l'apparition du même phénomène. Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, je ne crois pas qu'il en existe de plus certain ou de

plus infallible que celui que donne l'auscultation suffisamment prolongée de la région du cœur. Ce mode d'exploration est, en définitive, le meilleur moyen que l'on possède pour distinguer la mort réelle de la mort apparente.

PALÉONTOLOGIE. — M. de Blainville, dans un travail sur les *Palæotherium*, publié en décembre dernier, a réuni en une seule espèce les *P. aurelianeuse* et *monspessulanum* de Cuvier, et *P. hippoides* de M. Lartet, et a désigné ces trois espèces réunies sous le nom de *Palæotherium aurelianeuse*. M. J. de Christal, professeur à Montpellier, conteste à la fois la justesse de cette réunion et la classification de cet animal dans le genre *Palæotherium*.

Il soutient et propose de démontrer : 1° que le *Palæotherium hippoides* non-seulement n'appartient pas au genre *Palæotherium*, mais même n'appartient pas à la même famille que les *Palæotherium*, si l'on adopte les divisions de genres et de familles établis par Cuvier ; 2° que cet animal n'appartient pas davantage au groupe des *Palæotherium*, si l'on admet ce groupe tel que le conçoit M. de Blainville ; qui y comprend les *Palæotherium*, *Lophiodon*, les *Anthracootherium*, les *Chéroptames* ; 3° que cet animal est un *Cheval*, et, pour mieux dire, un Solipède de petite taille, et que, par conséquent, ses os, sauf ceux des doigts latéraux, ressemblent complètement, d'une manière générique, à ceux de l'Ane, et ne ressemblent pas plus à ceux des *Palæotherium* que les os de l'Ane ne ressemblent à ceux de ces derniers. Ce Solipède, dit-il dans une note présentée à l'Académie le 8 mars, diffère génériquement du seul genre vivant que renferme la famille des Solipèdes ; il se rapproche d'un genre de Solipède fossile. L'*Hipparion*, au même degré que le *Dugon*, se rapproche du Lamantin et du Hellère : il est tridactyle comme ceux de l'*Hipparion*, et probablement ne l'est, comme ce dernier, qu'aux pieds de devant (1) ; il a tous les os des membres génériquement semblables à ceux du Cheval et de l'*Hipparion*, et ne diffère guère de ce dernier que par les dents qui sont très-différentes de celles de l'*Hipparion*, mais qui le sont cependant moins au fond qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. Ce

(1) Avec des exemples de Chevaux même adultes, qui sont tridactyles ; leurs *péronés du canon*, comme les nomment les vétérinaires, portent un doigt complet, mais très-petit.

nouveau genre de Solipède, que je nomme *Hipparitherium* pour rappeler ses rapports avec l'*Hipparion*, a, comme le *Daman* et tant d'autres animaux, les molaires qui rappellent celles du Rhinocéros, mais qui retiennent aussi quelque chose de celles des Chevaux et des Hipparions. Il est à l'*Hipparion* et aux Chevaux ce que les Mastodontes sont aux Éléphants, ce que les *Phacokares* et les Pécaris sont aux Cochons, ce que les Lamantins sont aux *Métaxytherium*, aux Dugons, aux Hellères. Pour M. de Blainville, qui, d'après ses principes de zooclassie, doit considérer l'*Hipparion* comme une simple sorte de Cheval, l'*Hipparitherium* devra être aussi une simple espèce de Cheval, mais un Cheval de la division des Chevaux tridactyles, c'est-à-dire de la division des Hipparions. En définitive, cet animal est un Cheval qui a trois doigts aux pieds de devant, comme l'*Hipparion*, et qui a des molaires qui rappellent celles des Damans, des *Palæotherium* et des Rhinocéros, mais qui, pour avoir des molaires qui rappellent jusqu'à un certain point celles des *Palæotherium*, n'est pas plus pour cela un *Palæotherium* que le *Daman* n'est pour cela un *Palæotherium* ou un *Rhinoceros* pour avoir des molaires qui rappellent celles de ces deux genres (1).

PHYSIOLOGIE. — M. *Brown-Séguard* a fait des expériences sur la durée de la vie des Grenouilles en automne et en hiver, après qu'on leur a extirpé la moelle allongée et quelques autres portions du centre nerveux cérébro-rachidien. Il en a déduit quelques généralités, qu'il formule ainsi : 1° En automne et en hiver, après l'extirpation soit de la moelle allongée seule, soit de la moelle allongée et du reste de l'encéphale, soit des parties de l'encéphale antérieures à la moelle allongée, soit encore de l'encéphale tout entier et de la portion de moelle épinière qui est en avant des racines de la seconde paire de nerfs, les Grenouilles peuvent encore vivre plusieurs semaines : elles conservent, dans cet état de mutilation, toutes ou presque toutes les fonctions de la vie organique, et de plus la faculté réflexe et la tonicité musculaire. 2° Avec une moitié, un tiers et même un quart de la moelle épinière, tout le reste du centre cérébro-rachidien étant détruit, les Grenouilles peuvent encore vivre dans les saisons froides une ou deux semaines ; elles conservent alors presque toutes les fonctions de la

(1) Il y a unité de composition dans la forme des molaires des Ruminants, des Amphi-theriums, de tous les Pachidermes à doigts impairs et, par conséquent, des Solipèdes.

vie organique. 3° La moelle épinière paraît plus utile à la conservation des fonctions de la vie organique que la moelle allongée et le reste de l'encéphale. Il existe même une partie de la moelle épinière (celle qui donne naissance à la deuxième et à la troisième paire de nerfs) qui contient moins de substance nerveuse que la moelle allongée, et qui cependant peut entretenir la vie plus longtemps, ou au moins aussi longtemps que la moelle allongée. 4° Toutes les parties du centre cérébro-rachidien, excepté les lobes cérébraux, paraissent servir à la conservation des fonctions de la vie organique. En effet, d'une part, quelle que soit celle de ces parties qu'on enlève, la vie cesse au bout d'un temps qui varie entre quelques jours et cinq semaines, et, d'une autre part, quelle que soit celle de ces parties qu'on laisse subsister seule, la vie dure encore au moins trois jours et ordinairement davantage.

ANATOMIE. — M. *Pappenheim* a reconnu les parties suivantes dans la langue humaine au moyen de coupes perpendiculaires, en observant simplement à l'œil nu, mais mieux à un grossissement quelconque : 1° l'épiderme plié à l'extérieur et diminuant de la base à la pointe ; 2° les papilles du derme enchâssées dans l'épiderme comme les doigts dans un gant, et diminuant de hauteur dans la direction indiquée ; 3° la couche horizontale du derme : dans cette couche, on distingue quelquefois une strie transversale qui paraît diviser le derme en deux couches, mais en réalité il n'existe aucune séparation ; cette division apparente reconnaît pour cause la présence de fibres musculuses dans la partie profonde, fibres dont la présence donne à cette couche un aspect différent de celui de la partie supérieure ; 4° les fibres horizontales du muscle dit *lingual longitudinal*, qui vont se perdre vers la pointe ; 5° les fibres perpendiculaires des autres muscles qui entrent dans la composition de la langue : elles ont un aspect différent suivant les diverses régions où on les examine.

Séance du 15 mars.— Un rapport est fait, au nom d'une commission composée de MM. Boussingault, de Jussieu et de Gasparin, rapporteurs, sur un mémoire de M. Chevandier, intitulé : Recherches sur la composition élémentaire des différents bois et sur le rendement d'un hectare de forêts. La commission conclut à l'insertion du mémoire dans le *Recueil des Savants étrangers*, conclusions que l'Académie adopte.

M. *Bouchardat* lit un mémoire sous ce titre : études sur les cépages de la Bourgogne et d'autres contrées viticoles.

M. *Doyère* communique quelques expériences qu'il a entreprises dans le but de résoudre le problème du dosage des vapeurs d'éther dans les inhalations. Son but n'a pas été de faire un travail de physique, mais seulement de fournir à la pratique médicale quelques résultats dont elle puisse immédiatement tirer parti.

ELECTRICITÉ ANIMALE. — M. *Dumas* communique une note dans laquelle M. *Matteuci* formule des idées hypothétiques auxquelles il été conduit par l'ensemble de ses observations sur les phénomènes électro-physiologiques.

ÉCONOMIE RURALE. — M. *Decaisne* rend compte d'un voyage qu'il vient de faire en Zélande pour y étudier la culture de la garance, comparativement à celle de l'ancien comtat d'Avignon.

Séance du 22 mars 1847. — PHYSIOLOGIE. — M. *Flourens* communique des expériences sur l'action de l'éther injecté dans les artères. Il a fait avaler à des Chiens de l'éther sulfurique à différentes doses, depuis 6 grammes jusqu'à 24. Tous ces animaux ont beaucoup souffert, quelques-uns sont morts, les autres sont devenus étourdis, ivres, aucun n'a été à proprement parler éthérisé, c'est-à-dire frappé de cette insensibilité générale, totale, qui est le caractère propre de l'éthérisation ; les plus ivres sont restés insensibles. L'injection de l'éther dans les artères n'a pas non plus produit l'éthérisation, mais elle a offert un phénomène qui mérite d'être noté. Quand on soumet l'animal à l'inhalation éthérée, la moelle épinière perd le principe du sentiment avant de perdre le principe du mouvement ; c'est là un fait constant. Il en a été autrement quand on a injecté de l'éther dans les artères : c'est précisément l'ivresse qui a eu lieu ; la motricité a disparu avant la sensibilité, la sensibilité a survécu à la motricité. M. *Flourens* a fait sur des Chiens quatre expériences qui lui ont donné ce résultat. Cependant, dans deux autres expériences, la sensibilité a disparu avec la motricité ; mais dans ces deux expériences, la dose de l'éther injecté avait été plus forte (4 grammes sur des Chiens de petite taille).

PHYSIOLOGIE. — *Sur la motricité et la sensibilité dans les faisceaux de la moelle épinière* ; par M. PAPPENHEIN.

Des sections transversales dans la moelle épinière montrent

avec netteté, même à un faible grossissement, que les fibres des racines antérieures des nerfs traversent, comme une multitude de rayons, les fibres de la substance blanche antérieure. Les rapports mutuels de la substance blanche et de la substance grise s'aperçoivent facilement ; car d'abord les fibres grises offrent sans le microscope un aspect jaunâtre, tandis que les fibres blanches offrent un aspect sombre, et les premières seraient de plus dans les branches transversales, coupées selon la longueur ; tandis que les autres (les blanches) sont coupées transversalement et ont alors l'aspect de points. Mais si la coupe avait moins réussi et si les fibres ont été coupées obliquement, alors on les trouve en forme de très-petits bâtons, dont chacun séparément est plus large qu'une des fibres grises élémentaires. On reconnaît enfin, à l'instant même, la présence des faisceaux gris antérieurs de la moelle sur les corps ganglionnaires très-grands, qui y paraissent comme des éclaircies. Les fibres des racines postérieures des nerfs se comportent d'une manière semblable à l'égard de la région postérieure de la substance grise, mais la direction des tubes est contraire à celle des fibres antérieures. On voit ainsi que toutes les deux sont convergentes en dedans et divergentes en dehors ; ensuite, que les postérieures traversent la substance gélatineuse de Rolando (qui forme une espèce d'ourlet autour de la région postérieure de la substance grise, mais plus pâle) avant qu'elles n'entrent dans la substance grise postérieure elle-même. On reconnaît enfin dans la substance grise postérieure des corps ganglionnaires plus petits que dans la substance antérieure. Nulle part les fibres grises n'entrent dans celles des substances blanches ou dans celles de la substance gélatineuse qui, de toutes les trois substances, a les fibres les plus fixes. Rapprochées, les racines antérieures ne se mêlent pas avec les racines postérieures ; de sorte qu'il n'existe ni entre-croisement ni arcade entre ces deux espèces. Les fibres motrices restent dans la région antérieure, mais les fibres n'existent que dans la région postérieure de la substance grise.

M. Pappenheim termine en appuyant sur cette idée qu'anatomiquement parlant on peut accorder la motricité seulement aux faisceaux gris antérieurs, et de la sensibilité seulement aux faisceaux gris postérieurs, et qu'il n'y a ni entre-croisement ni arcade.

PHYSIOLOGIE.— *Recherches concernant la structure des nerfs qui ont perdu leurs fonctions sous l'influence de l'éther*; par M. S. PAPPENHEIM.

Ce physiologiste a recherché en quoi consiste le changement d'un nerf qui, par l'application de l'éther, perd sa fonction.

M. Good et lui, après avoir enlevé l'extrémité d'une Grenouille, ont dénudé le nerf sciatique. Sur deux sujets, on en soumet un à l'observation microscopique, de façon que l'on commence par détacher les fibres nerveuses élémentaires. On y applique alors l'éther. Avant que la structure du nerf ne soit perdue, l'extrémité ne se contracte plus, tandis que, sur le sujet non éthérisé, la contractilité persiste encore.

Dans la répétition de l'expérience on trouve :

1° Que la partie inférieure cachée du nerf agissait encore sur les muscles ;

2° Que la plus légère altération de la structure suffit pour affaïsser et anéantir la fonction. Toutefois, il est sûr que, quand la structure est perdue, la fonction l'est de même. Cette altération commence par la gaine, puis bientôt on observe un coagulum ; cet état de choses est la mort de la fonction : mais celle-ci se perd déjà avant qu'il existe un changement appréciable avec nos instruments dans la structure des nerfs. Les changements que subissent les corps dépendent de trois circonstances :

1° De la quantité de l'éther apporté par un plus ou moins grand nombre de vaisseaux sanguins ;

2° De la consistance de la gaine de la fibre primitive ;

3° De la liquidité et de la nature chimique du contenu nerveux.

Ils ont remarqué que les nerfs cachés dans les parties inférieures étaient encore irritables, quand même le tronc avait perdu sa sensibilité et qu'en le défibrillant on excitait de nouveaux mouvements ; ce qui fait voir que les fibres périphériques d'un tronc qui sont le plus tôt attaquées par l'éther perdent plus tôt leur sensibilité, et que les fibres qui sont au centre du tronc la perdent plus tard par cette même raison.

M. Ducros adresse un mémoire sur les symptômes de l'empoisonnement par l'acide arsénieux administré au moyen de la méthode endermique, et sur l'action qu'exerce dans ce cas, pour retarder la mort, l'emploi du double courant électro-magnétique. (Renvoyé à une commission déjà nommée.)

Un deuxième mémoire du même auteur sur les moyens de distinguer la mort réelle de la mort apparente par l'emploi des mêmes courants.

Séance du 29 mars. — L'Académie procède par voie de scrutin à la nomination d'un membre, qui occupera, dans la section de mécanique, la place laissée vacante par le décès de M. Gambey. Au troisième tour de scrutin, M. Combes réunit la majorité des suffrages et est proclamé élu.

L'Académie procède ensuite, également par la voie du scrutin, à la nomination de la commission qui présentera une question pour le grand prix des sciences naturelles à décerner pour l'année 1849. Commissaires : MM. Flourens, Milne-Edwards, Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, Ad. Brongniart.

M. *François Delessert* annonce que les collections botaniques, les herbiers et la bibliothèque qui lui ont été légués par son frère, feu M. B. Delessert, continueront, comme par le passé, à être à la disposition des savants.

M. *Gab. Delessert* a pris une semblable détermination relativement aux collections de coquilles et de minéralogie qui lui ont été léguées.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. MELLÉ, membre de la Société entomologique de France, nous adresse la note suivante destinée à faire connaître le pro-drome d'une monographie du genre *Cis* qu'il présente :

« Je me suis occupé, depuis près d'un an, de l'étude du genre *Cis* des auteurs, et j'ai établi dans ce groupe des divisions basées sur l'anatomie des parties de la bouche, sur la forme des antennes et des pattes et sur la forme du prothorax.

» Voici les principaux caractères de ces divisions qui formeront autant de genres.

» Le genre *Endecatomus* comprend l'*Anobium reticulatum* de Herbst, Creutzer, Panzer et Fabricius, ou *Cis reticulatus* de Castelneau, qui pourra un jour, lors d'une révision générale des Xylophages, se trouver plus rapproché du genre *Bolitophagus*. Il est fondé sur la structure des antennes composées de onze ar-

ticles dont les trois derniers forment la massue et sont très-forts et distincts comme dans les genres suivants.

» Le genre *Xylographus* du catalogue de Dejean est basé sur la forme des antennes composées de dix articles et sur celle des tibias qui sont très-aplatis, larges et dont le côté extérieur est entièrement denté. Les tarsi sont composés de quatre articles et proportionnellement très-petits. Ce genre comprend les *Xylographus hypocritus*, Dupont inéd., *corpulentus*, Kunze inéd., *Richardii*, *contractus*, *Bostrichus punctatus*, Chev. catal. de Dej., *Cis bostrichoides*, L. Dufour.

» Plusieurs *Bostrichus* avaient été classés parmi les *Cis* des diverses collections; il est essentiel d'examiner les antennes pour ne pas laisser subsister d'erreurs dans les genres voisins.

» Le genre *Ropalodontus*, dont les antennes se composent aussi de dix articles, mais dont le tibia est élargi et denté à son extrémité seulement. Ce genre forme le passage du *G. xylographus* au genre *Cis*; il comprend le *Cis perforatus* de Gyllenhal.

» Le genre *Cis* présente aussi des antennes de dix articles, mais les tibias moins larges ne sont pas dentés. Des divisions établies sur la forme du prothorax permettront d'arriver à un classement facile.

» 1^o Prothorax inégal, écaréné, marge latérale étendue; l'espèce décrite par tous les auteurs sous le nom de *Cis boleti* se subdivise nécessairement en plusieurs espèces; la ponctuation et la pubescence serviront à les distinguer; puis viennent les espèces suivantes: *Cis rugulosus*, Mannerh. inéd.; *caucasicus*, Menest.; *pyrrhocephalus*, Marsh.; *substriatus*, *setiger*, *ciliatus*.

» 2^o Prothorax égal, marge étroite, angles antérieurs obtus ou arrondis. Élytres ponctuées: *alni*, Gyll.; *oblongus*, Schæn. inéd.; *punctulatus*, Gyll.; *punctifer*, *anticus*, Sch. inéd.; *cornutus*, Gyll.; *quadridens*, Chevri. inéd.; *affinis*, Gyll.; *fronticornis*, Gyll.; *festivus*, Gyll.; *hypocastaneus*, *laricis*, Reich. inéd. — Élytres ponctuées, striées: *hyspidus*, Gyll.; *comptus*, Gyll.; *pubescens*, *elongatus*, Gyll. — Prothorax transverse, angles antérieurs s'avancant vers les yeux aigus: *Cis granarius*, *grossus*, *fulvipes*, *obesus*, *fucatus*, *bidentatus*, Gyll.;

dentatus, *quadricornis*, Klug (invisa species); *vitulus*, Mannh. (invisa species); *nitidus*, Gyll.; *glabratus*, Dej. inéd.

» Le genre *Ennearthron* est fondé sur les neuf articles de ses antennes et comprend le *Cis multipunctatus*, Chev. inéd.; *Cis cucullatus*, Dej. inéd.; *Olivieri*, *diadematus*, Reich. inéd.; *hastifer*, Kunz. inéd.; *tabellifer*, Kunz. inéd.

» Le genre *Octotemnus*, dont les antennes n'ont que huit articles, comprend les *Cis mandibularis*, Gyll.; *Sallei*, *cornifer*, Chev. inéd.; *castaneipennis*, Dej. inéd.; *militaris*, Dej. inéd.; *variabilis*, Chev. inéd.; *furcifer*, Kung. inéd.; *glabriculus*, Gyll.»

Comme on le voit, les études de M. Mellié promettent un travail important sur ce genre *Cis* encore si peu connu. Il en a déjà distingué près de 80 espèces qu'il a décrites avec soin. Cependant, avant de publier son travail, il attend du bienveillant concours de MM. les entomologistes la communication des espèces qu'ils pourraient posséder, afin de rendre son travail plus complet. Déjà toutes les collections de Paris ont été mises à sa disposition et nous ne doutons pas que les entomologistes étrangers ne s'empressent de suivre cet exemple. M. Mellié demeure à Paris, rue Monthabor, n° 9. Il recevra volontiers en communication tous les *Cis* que l'on voudra bien lui adresser; il recommande qu'on veuille bien lui communiquer le plus d'individus possible, même des plus communs avec des notes sur leur habitat, sur les espèces de champignons dans lesquelles ils vivent, etc., etc. Il renverra exactement toutes ces espèces bien nommées et ne gardera que les individus qu'on voudra bien lui sacrifier en échange d'autres espèces.

Il s'est glissé deux erreurs dans deux articles que nous avons publiés dans cette *Revue*; ainsi la *Cicindèle* du Mexique, à laquelle nous avons donné le nom de *C. Nietii*, 1844, p. 254, est la *Cicindela quadrina*, Chevrolat, Coléopt. du Mexique, fasc. 8, n° 176. L'*Ampedus Cholusii*, 1847, est la même espèce que M. Gyllenhal a décrite sous le nom d'*Elater quadrisignatus* dans la *Synonymie* de Schœnherr, t. I, part. 3, p. 139. Comme le nôtre a six points noirs, nous n'avons pas songé d'abord à le

rapporter à une espèce dont il est dit « *punctisque duobus anticis nigris.* »

Quant à la *Megacephala* découverte en Algérie par M. le major Blanchard, nous l'avons comparée avec tous les individus de la *Meg. euphratica* existant dans les collections; nous l'avons soumise aux entomologistes de Paris, et surtout à M. Chevrolat qui possède un type de la collection d'Olivier, et l'on est d'accord pour la regarder comme identique avec cette *M. euphratica*. Du reste, M. Klug a signalé cette espèce comme ayant été trouvée sur les bords du Nil. (G.-M.)

On sait que j'ai été chargé, l'année dernière, par la Société royale et centrale d'agriculture, d'études sur l'histoire naturelle de la mouche qui nuit si gravement aux récoltes d'olives dans nos départements méridionaux. Cette année, M. le ministre de l'agriculture et du commerce, prenant en considération les vœux émis par le congrès scientifique de Marseille et la demande qui lui en a été faite par un grand nombre de députés des départements méridionaux, vient de me confier l'honorable mission d'aller continuer mes études sur les insectes nuisibles aux Oliviers et de commencer une série de recherches sur un autre fléau qui fait perdre annuellement 10 à 12 millions à notre agriculture, la maladie des vers à soie connue sous le nom de *Muscardine*.

Pendant mon absence, la *Revue Zoologique* continuera de paraître avec exactitude. J'ai pris des mesures pour que les matériaux qui arrivent journellement soient coordonnés et imprimés comme si j'étais présent.

Paris, 15 avril 1847.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages à analyser.

Lehrbuch der Zootomie, etc. Von D^r Rudolph Wagner. Erste Lieferung. In-8°. Leipzig, 1843.

Coup d'œil général sur les possessions néerlandaises dans l'Inde Archipélagique. Par C. J. Temminck. T. 1^{er}. Leyde, 1846.

Guida per la Sicilia, opera di *Giovanna Power*. 1 vol. in-8°. Napoli, 1842.

Histoire naturelle des Coléoptères de France. Par M. E. Mulsant. — *Sulcicoles, Récuripalpes*. 1 vol. in-8°, 1846. Paris, Maisson, libr.

Collectiones rerum naturalium musei mediolanensis, Mollusca terrestria et fluviatilia, édit. 1. Curante C. Porro. In-8°. Milan, 1846.

List of the specimens of Lepidopterous insects in the collection of the British Museum. — Part. 1. In-12. London, december, 1844.

List of the specimens of Mammalia in the collection of the British Museum. In-12. London, 1843.

Ittiologia della provincia e diocesi di Como. In-12. Como, 1846.

Fauna insectorum Europæ, cura E. H. Germar. In-18 oblong, fasciculus 23. Halæ.

Dissertatio academica novas coleopterorum fennicorum species sistens, etc. Auctor R. F. Sahlberg. In-12. Helsingfors, Maii, 1834.

In Faunam insectorum rossicam symbola, novas ad Ochotsk lectas Carabiorum species continens, etc. Auct. R. F. Sahlberg. In-12. Helsingfors, 1844.

Notice sur le Spondylosaurus, genre de Saurien fossile de l'Oolithe de Moscou. Par M. *Fischer de Waldheim*. In-8° 1844, fig. (Extr. Bull. de Moscou.)

Description de quelques palpicornes inédits. Par M. *Mulsant*. In-8°. (Extr. des Ann. soc. roy. d'agr. de Lyon.)

Essai monographique du genre Cyclonotum. Par M. E. *Mulsant*. In-8°. (Extr. des Ann. soc. d'agr. de Lyon.)

Beitrag zur Insectenfauna von Vandiemensland, etc. Von D^r W. F. *Erichson*. In-8°. (Extr. des Archiv. für naturg. 1842.)

Description de quelques autres nouvelles espèces de Coléoptères de Finlande. Par M. le comte *Mannerheim*. In-8°. (Extr. Bull. de Moscou.)

I. TRAVAUX INÉDITS.

QUELQUES détails sur les mœurs du Lion ; par M. Adulphe
DELEGORGUE.

Le Lion , cet animal qui jouit chez nous d'une haute réputation de noblesse et de courage , ne la conserverait probablement pas aussi entière , s'il était mieux connu.

Au dire des chasseurs sud-africains habitant les contrées nouvellement envahies par l'émigration , où chaque jour l'on rencontre de ces animaux , le Lion est un animal qu'il est prudent de laisser passer sans molestation ; sa chasse offre des dangers , et , n'en présenterait-elle pas , le peu de valeur de sa dépouille suffirait à refroidir le zèle du chasseur intéressé.

Cependant le Lion nuit aux intérêts de l'homme , il tue ses bœufs , et , pour cette cause , on juge souvent indispensable de se défaire de lui ; à cet effet , un seul homme à cheval , confiant en son courage , en son fusil et en sa monture , part de bonne heure , prend les traces de la nuit , et cherche à joindre le ravisseur.

Le Lion a été vu , il s'est levé : lentement et fièrement il a parcouru de quinze à trente pas en jetant fréquemment un regard sur ses derrières , puis il s'est couché. Cette démarche prouve une grande résolution ; ce qu'il veut , c'est tout d'abord du respect. A cette condition il ne tentera rien ; mais l'attaque-t-on , c'est vaincre ou mourir.

Le chasseur a l'approche libre jusqu'à trente pas : à cette distance , il est encore maître de l'attaque ou de la retraite ; mais , bien résolu , il tourne son cheval la croupe regardant le Lion ; il saute à bas , la bride conservée au bras gauche ; il ajuste et tire.

Que la balle ait traversé la cervelle , le Lion tombe , ses pattes s'allongent et se roidissent en tremblant , il est mort.

Mais qu'elle ait frappé en plein corps , le coup peut être ou léger ou mortel ; et l'on a vu un Lion dont le cœur venait d'être traversé par une balle conserver encore assez de rage et de

force pour , avant de succomber lui-même , tuer le cheval du chasseur.

Si l'animal n'a été que légèrement blessé , le galop du cheval trop lent à s'ébranler ne saurait sauver l'agresseur , car au second ou au troisième bond , le Lion est sur la croupe de la monture qu'il renverse en la déchirant.

Le plus sûr mode de salut , en supposant que le cavalier ait réussi à se dégager , serait de recharger lestement et de tirer à bout portant le Lion qui s'acharne sur sa victime : ce que l'on peut faire sans la moindre crainte , parce que , dans les efforts que fait le Lion pour mordre à plaisir , les muscles des mâchoires agissent d'une façon puissante , tandis que les organes voisins restent neutres , comme si leur coopération était inutile. Ainsi , dans cet instant , les yeux sont fermés , et le terrible animal qui savoure la vengeance ne voit pas plus clair que s'il était aveugle.

Les Cafres des frontières de la colonie du cap de Bonne-Espérance , vulgairement nommés Kaal-kaffers (*Cafres chauves*) , sont tellement convaincus de cette particularité , qu'ils basent leur mode d'attaque sur sa connaissance.

L'un d'eux , porteur d'un vaste bouclier de buffle épais et dur , auquel a été donné une forme concave , s'approche le premier de l'animal , et lui lance une assagaye. Le Lion bondit vers son agresseur ; mais l'homme s'est laissé tomber à plat sur la terre , et son bouclier le recouvre de même que les cônes marins qui adhèrent aux rochers. L'animal essaye alors ses griffes et ses dents sur la partie supérieure du bouclier qui les voit glisser sans effet produit. Il redouble ; mais bientôt , cerné par la bande d'hommes armés , son corps est tour à tour percé de vingt , de cent coups d'assagaye qu'il s' imagine recevoir de l'homme qu'il tient sous lui.

Le cheval , dans cette chasse , est moins utile pour joindre le Lion que pour sauver le chasseur par substitution ; car il est à la connaissance de tous que le cheval est toujours la première victime. Le cheval est un traître qui prête son dos à l'homme ; le Lion ne le craint pas , il en fait même sa proie favorite. L'homme , au contraire , semble être redouté du Lion ; et , dans toute contrée giboyeuse , le Lion ne dévore pas l'homme après l'avoir tué.

Le Lion blessé à mort ne témoigne jamais de faiblesse ; tant qu'il conserve la faculté de se mouvoir, griffes et dents sont en action ; mais est-il simplement démonté, ses ennemis se tenant à une distance qu'il juge infranchissable, le désespoir s'empare de lui, l'effort de ses dents se tourne contre lui-même, il se croque les doigts ; il semble alors vouloir se suicider (1).

Cependant, il faut bien le dire, dans beaucoup de circonstances le Lion se montre prudent, et sa prudence peut souvent passer pour de la timidité.

Un Lion pris au dépourvu s'enfuit à l'aspect d'un homme seul, d'un enfant, d'un chien qui surgit inopinément devant et proche de lui.

Dans un pays coupé de ravins, parsemé de collines, présentant quelques bois qui servent à couvrir sa retraite, le Lion détale à cinq cents pas sur le seul bruit de voix d'hommes que lui apportent les vents. Il n'a point été soupçonné, il fuit prudemment de crainte du danger ; la compagnie de trois ou quatre de ses semblables ne le rassure pas ; il part avec eux, doucement et sans bruit d'abord, rapidement et par larges bonds ensuite ; il cède à la peur.

En pays découvert, où se présentent des inégalités de terrain, le Lion en profite, mais il n'ose se lancer à la course ; il semble redouter de compromettre sa dignité. Il tourne, il retourne comme s'il s'occupait d'autre chose, mais s'éloignant toujours ; il ira même fort loin si l'homme ne fait aucune démarche. L'arrêter, lorsqu'il reste ainsi en vue, est très-facile ; il suffit d'agiter les bras et de crier fortement en marchant vers lui. Aussitôt le Lion reste en place, il écoute ; mais quand le silence se fait, il continue ; si l'on réitère, il s'arrête de nouveau ; accompagne-t-on cette provocation d'un coup de fusil, il se couche immédiatement.

Comme malgré lui, le Lion accepte le défi lancé ; mais le chasseur peut encore, s'il le veut, déloger l'animal de sa position prise, et le moyen est aussi facile qu'étrange.

Des herbes longues d'un mètre couvrent souvent la terre : que l'homme s'y accroupisse, le Lion, inquiet de ne plus voir son ennemi, fuira saisi d'une panique irrésistible.

(1) Ceci peut paraître étrange ; mais j'ai vu une Lionne se comporter ainsi, et j'en conserve encore la peau comme une preuve de ce j'avance.

Il n'y a nul danger à blesser un Lion surpris sommeillant ou guettant sa proie; mais il faut qu'il ignore, avant le coup, la présence de l'homme.

La nuit, le Lion qui se confie à l'obscurité atteste par ses actes une incroyable audace; il pénètre dans les parcs à bœufs voisins de l'habitation de l'homme; il ne balance pas à saisir le cheval, dût-il passer sur le corps du cavalier endormi, ni le bœuf attaché par les cornes à la roue d'un chariot rempli de monde. Le cri des hommes, la détonation des armes ne réussissent pas toujours à le chasser, et, chose étrange, le claquement du long fouet réussit beaucoup mieux.

Si, dans ces circonstances, l'homme qui veille a découvert le Lion qui rôde, et qu'il l'ait blessé d'un coup de fusil avant que celui-ci ait osé rien tenter, le fusil ne fût-il chargé que de plomb à perdrix, le Lion désappointé partira honteux et confus, après n'avoir témoigné son mécontentement que par un simple grognement.

Lors de l'affût du Lion, méthode que l'on ne peut employer que dans les contrées où le gibier est rare, où le grand carnassier fait plus d'un repas de sa proie, on le voit toujours arriver, par le côté inférieur du vent vers l'animal mort. C'est d'ordinaire entre dix et onze heures du soir. Toute chance favorise l'homme qui se possède, si le Lion n'a point croisé la ligne de ses émanations, et, blessé sans l'avoir soupçonné, l'animal partira s'il n'est étendu roide mort.

Si, au contraire, le Lion a deviné la présence du chasseur, qu'il l'ait entrevu, celui-ci court un danger imminent, parce que le Lion se considère le seul maître de ce qu'il a conquis; il ne souffre pas de partage (1).

Cependant, et c'est ici le lieu de faire cette intéressante remarque, il arrive quelquefois que, par un caprice inexplicable, généralement qualifié de générosité, le roi des animaux ne tue pas l'homme qu'il tient sous lui, quoiqu'il en ait été blessé; il se contente de divers coups de dent qui brisent ou broient les

(1) Si le dire des Boers est exact, il y aurait une exception. Quand, durant la nuit, un Lion a tué un Buffle ou un Canna, les Hyènes, les Léopards et les Guépards se tiennent en observation à quelque distance. Mais, disent les Boers, le Lion souffre que le Renard du Cap mange en même temps que lui, parce que ce Renard passe pour servir d'éclaireur au Lion qu'il avertit par ses cris.

membres, ou d'un seul qui laboure la poitrine de quatre sillons; il borne là sa vengeance et s'en va.

Ces exemples ne sont pas rares, j'en pourrais citer plusieurs; mais prétendre assigner une cause à cette conduite admirable, étonnante du Lion, me semble difficile, pour ne pas dire impossible.

Le Lion est donc plus pacifique et moins dangereux pour l'homme que ce que l'on s'imagine ordinairement.

Il arrive tous les jours que les Cafres, dénués d'armes à feu, traversent avec leurs familles des espaces où circulent de ces animaux; et pour ces hommes la présence des Lions n'est point une cause d'effroi.

Ces mêmes Cafres chassent-ils devant eux des bêtes à cornes, la question peut changer. Si les Lions ont faim, je ne répons pas des animaux domestiques, non plus des hommes qui voudront les protéger; mais, ici l'on peut voir que le Lion ne s'adresse pas directement à l'homme.

Les peuples pasteurs sont les seuls dans ces contrées qui aient à se plaindre du Lion, ils sont les seuls qui voient avec plaisir la mort du Lion; et pourtant, si cet animal a expié de sa vie quelque rapine commise, j'oserai dire qu'elle est une dîme assez justement prélevée.

En effet, le Lion a véritablement dans ces contrées son incontestable utilité, et voici ce qui me force à la reconnaître.

Si de Draakens-Bergen ou des sources du Tonguela au Tropique du Capricorne, pas un Lion n'existait, les hordes de Gnous et de Couaggas (*Catoblepas Gnou*, *C. Taurina* et *Equus Burschellii*), qui n'y sont déjà que trop nombreuses, se multiplieraient dans une effrayante proportion; en moins de dix ans, les peuples pasteurs n'y trouveraient plus une pointe d'herbe pour leurs bestiaux.

Il y avait beaucoup de Lions dans l'espace que je traversai d'*Elands-Rivier* à *Vaal-rivier*, puisque chaque jour nous en apercevions plusieurs, et que presque chaque nuit ils tentaient de saisir mes bœufs. Leur nombre était cependant insuffisant, puisque leur mission n'était pas remplie; et cela est d'autant plus vrai, qu'avant d'atteindre *Vaal-rivier*, je cheminai six journées sans que mes bœufs trouvassent à saisir le moindre gazon. C'était l'hiver, tout avait été tondu par les

Gnous et les Couaggas, dont la bouche et les dents rasant littéralement la terre, et pas un pouce à la surface du sol n'était exempt de l'empreinte d'un pied. Or, dans des terres friables, ces empreintes équivalent à un labourage.

Donc, s'il n'y avait pas de Lions qui diminuassent le nombre d'individus des espèces herbivores sauvages, non-seulement les Cafres ne trouveraient pas de pâturages pour leurs bestiaux, mais encore les Gnous et les Couaggas eux-mêmes verraient leurs masses entières y périr d'inanition, si l'émigration leur était interdite.

Il est vrai que quand l'homme civilisé, ou simplement doté d'armes à feu, s'établit quelque part, le Lion n'a plus de mission à remplir, parce qu'alors l'homme le remplace; et bientôt disparaissent les herbivores et les carnassiers.

Mais avant disparition complète, comme la proie devient de plus en plus difficile à saisir, comme encore les animaux domestiques sont moins rapides à la course et de condition meilleure, le Lion se jette sur eux; il les préfère, lors même qu'abondent les Gnous et les Couaggas. C'est ce qui explique la molestation dont sont l'objet les voyageurs qui ne circulent qu'avec de longs attelages.

Les peuples qui, par suite de guerres désastreuses, vivent simplement des produits de la terre, comme les Makaschlas, ou ceux qui ne vivent que de chasse, comme les Boschjesmans, sont loin de vouer leur haine au Lion; car le Lion leur est utile, il leur laisse de grands débris, vers lesquels les Makaschlas et les Boschjesmans sont guidés au point du jour par les troupes de vautours tournoyant dans l'air, précisément au-dessus de l'endroit où ils gisent.

Les individus appartenant à l'Afrique australe doivent être les plus grands et les plus forts; la peau plate et séchée de l'un d'eux, qui était un mâle adulte, mesurait 3 mètres 50 centimètres du nez à l'extrémité de la queue, qui allait pour un mètre. On en rencontre souvent de plus forts.

Une nourriture abondante et des combats fréquents livrés par les Lions aux grands animaux, tels que les Buffles et Rhinocéros, sont, ce me semble, des causes qui développent et entretiennent une force musculaire étonnante qui n'a peut-être pas d'égal. Je mesurai un seul bond, large de dix-huit pas. C'est

en s'élançant inopinément ainsi sur sa proie que le Lion l'atteint ; car il est mauvais coureur, et les Antilopes prévenues lui échappent sans peine.

La saison modifie la manière de chasser du Lion.

Vers novembre, décembre et janvier, durant l'été de ces climats, quand les herbes sont longues, le Lion chasse seul ou suivi de sa femelle. Il peut alors espérer réussir pendant le jour, tant il excelle à s'approcher en rampant. L'animal herbivore qui paît porte bas la tête, il ne la relève qu'à intervalles à peu près égaux, si quelque bruit ne l'y engage.

La distance mesurée par le Lion est parcourue, le carnassier rampant jette un regard, s'assure de sa proximité, se ramasse et bondit : l'Antilope est à lui.

Arrive-t-il que le Lion ait failli, il bondit encore ; sa proie lui échappe de nouveau : un bond de plus qui est le dernier et que le succès ne couronne jamais. Le Lion se ravise alors, et fait route en sens opposé à la course de l'Antilope.

Pendant l'hiver, durant juin, juillet et août, quand les herbes desséchées sont ou foulées ou brûlées par le feu, pour un Lion seul la chasse n'est possible que la nuit ; encore, comme ses résultats sont douteux, on voit fréquemment de jour ces animaux réunis en cordons qui cernent et rabattent le gibier vers des gorges, des défilés ou des passages boisés, enlacés et difficiles où sont postés quelques-uns de leurs acolytes.

Ce sont des battues faites en règle, où les émanations des Lions qui rabattent du vent sous le vent suffisent pour contraindre au départ les herbivores qui les recueillent.

Une fois, à deux reprises, en quelques minutes d'intervalle, nous tombâmes, mes chasseurs et moi, au centre d'une ligne de semblables traqueurs : vingt d'abord, trente ensuite, les cours buissons de (Jong Doorn) *jeunes mimosas* nous en ayant primitivement masqué la vue.

Un Rhinocéros sur lequel nous allions paraissait être surtout l'objet de leur convoitise. Malheureusement notre présence les troubla dans leur plan d'attaque, et la leur nous ayant contraint à abandonner notre premier but, le Rhinocéros dut la vie aux idées simultanées de possession qu'avaient eues ses deux plus redoutables ennemis.

Il est très-naturel que les mœurs du Lion subissent des modi-

fications suivant les climats et les lieux qu'il habite. Ainsi, la description que j'en donne ne concerne que celui de l'Afrique australe ; peut-être diffère-t-elle de celle que l'on ferait du Lion du Sahara ; mais le fond, ce me semble, doit rester le même.

NOTE sur le *Passer pusillus* (Pallas) et sur la *Sylvia icterina* (Vieillot); par Edm. DE SELYS-LONGCHAMPS, membre de l'Académie royale de Bruxelles.

§ I. — PASSER PUSILLUS (Pallas).

Cet oiseau du Caucase est remarquable en ce qu'il forme la transition entre plusieurs sections ou sous-genres du genre Bouvreuil (*Pyrrhula*), tel qu'il est composé dans l'ouvrage de MM. Keyzerling et Blasius, et qu'il se rapproche d'autre part des *Fringilla*.

Sa taille et sa stature sont celles de la *Fringilla linaria*. Les pieds, qui sont noirs, ont absolument les dimensions de ceux de la *Fringilla flavirostris* (F. montium, Gm.).

Les ailes et la queue sont conformées comme ces parties dans les deux espèces dont je viens de parler.

Le bec ressemble à celui du Cini (*Pyrrhula serinus*), lorsqu'il est vu de profil, mais examiné en dessus il est un peu moins bombé latéralement, de sorte qu'en petit il rappelle celui du *Pyrrhula erythrina*.

La coloration du plumage est aussi de transition, car le front est d'un rouge clair et vif précisément où cette partie est jaune chez le mâle du *Serinus*. Le haut de la tête, la région des oreilles et la gorge sont d'un noir terne.

Le dessus du dos et les couvertures des ailes et de la queue sont gris, les plumes étant flamméchées de noirâtre au centre, comme chez la *F. linaria*, et bordées latéralement de jaune safran et de gris blanc. Le dessous du corps est d'un blanc sale avec des flammèches longitudinales noirâtres sur les flancs et les couvertures inférieures de la queue ; le tout lavé irrégulièrement de jaune safrané. Le milieu du ventre est sans taches. Les ailes et la queue, qui est assez fourchue, sont noirâtres ; les épaules fortement bordées de safrané, ainsi que le liséré des

grandes rémiges et des rectrices. Les plumes secondaires des ailes et l'extrémité des rectrices sont lisérées de gris blanc.

Longueur totale.	4	pouces	2-3	lignes.
— des ailes.	2	id.	7	id.
— de la queue.	2	id.	1	id.
— du tarse.	0	id.	6 $\frac{1}{2}$	id.
— du doigt du milieu sans son ongle.	5	id.		
— du pouce		id.	3	id.

On voit que cet oiseau forme sous tous les rapports le passage des *Pyrrhula* du sous-genre *Serinus* aux *Fringilla* des sous-genres *Linaria* et *Linota*. Cependant, d'après la forme du bec, on ne peut l'éloigner du *P. serinus*.

Ma description est prise sur deux exemplaires adultes recueillis au Caucase par le docteur Kolenati. Elle diffère assez de celle de Pallas : sans doute que ses exemplaires étaient moins adultes ou bien en plumage d'hiver. Voici ce qu'il en dit :

« Varié de gris et de noir ; front d'un rouge brique ; vertex noirâtre ; cou et dos à plumes grises , brunes au milieu ; ventre et couvertures inférieures de la queue blancs ; pieds noirs ; bec brun.

» Commun autour du Caucase et de la mer Caspienne , il se trouve, en été, vers les neiges des hautes montagnes avec la *Fringilla nivalis* et la *Ruticilla erythrogastra*. En hiver, il descend vers les parties subalpines de la Perse. »

On voit que Pallas ne parle pas des nuances jaunes qui existent sur le corps de mes deux exemplaires. Les dimensions suivantes qu'il donne sont aussi un peu plus faibles , quoiqu'il ajoute que l'oiseau est à peine plus petit que la *F. linaria* :

Longueur totale.	3	pouces	9	lignes.
— des ailes.	1	id.	10	id.
— de la queue.	1	id.	3	id.
— du tarse.	0	id.	6 $\frac{1}{2}$	id.
— du doigt du milieu sans son ongle.	3 $\frac{1}{2}$	id.		
— du pouce		id.	2	id.

Lorsque M. Schlegel a publié son excellente *Revue des oiseaux d'Europe*, il n'avait pu parler de cette espèce que d'après Pallas ; j'ai cru être agréable à ceux qui s'intéressent à l'ornithologie eu-

ropéenne en leur offrant une description de cet oiseau rare et peu connu, faite *de visu*.

§ II. — SYLVIA ICTERINA (Vieillot).

M. Z. Gerbe nous a donné un mémoire très-important sur cet oiseau (page 433 de la *Revue Zoologique*, décembre 1846). Mon opinion est entièrement conforme à la sienne depuis que j'ai pu comparer des sujets adultes des *Hippolais icterina* et *polyglotta*, et si en 1842 j'ai cru à l'identité de ces deux espèces, c'est que je n'avais jamais observé en Belgique que l'Ictérine seule, qui y est très-commune. Aussi la note que je publie aujourd'hui n'est-elle qu'un appendice que je demande à M. Gerbe la permission d'ajouter à son travail, afin de faire connaître davantage les mœurs et l'habitat de cet oiseau peu connu.

Je commence par déclarer que tout ce que j'ai dit de l'*Hippolais polyglotta* dans la Faune Belge (page 99), se rapporte à l'*Ictérina*.

Cet oiseau est très-commun dans les plaines de la Belgique, notamment dans les provinces de Liège et du Brabant. C'est parmi les oiseaux d'été qui nichent en Belgique celui qui nous arrive le plus tard, car le martinet paraît en moyenne le 3 mai et au plus tard le 8, tandis que sur six années d'observations l'Ictérine est arrivée en moyenne le 11 mai, au plus tard le 17 et au plus tôt le 4, savoir :

En 1841, le 4 mai. — 1842, le 12. — 1843, le 17. — 1844, le 15. — 1845, le 14. — 1846, le 11.

Son voyage se fait donc très-régulièrement comme celui de la plupart des oiseaux qui arrivent tardivement, l'écart n'étant que de 12 jours.

L'Ictérine aime les bosquets humides, rapprochés de l'eau et notamment les saussaies. Cependant elle est aussi très-commune sur les collines sèches et rapides des environs de Liège, qui sont plantées de vignobles et d'arbres fruitiers. Les plus petits jardins de l'intérieur de la ville de Liège en possèdent un nid chaque année, et pendant les mois de mai, juin et juillet, le mâle fait entendre continuellement un chant très-varié et assez fort qui a quelque rapport avec celui de la Verderolle (*Calamoherpe palustris*), mais qui en diffère surtout en ce qu'il est plus

vif et plus gai. Il imite aussi celui du Verdier, le cri d'appel de l'Hirondelle de cheminée et un peu ceux du Lorient et de la Pie-grièche rousse. Le cri de rappel ressemble un peu au *tuit* des Pouillots, mais il est plus fort.

Cet oiseau aime la chaleur et passe sans doute l'hiver dans des contrées très-méridionales, car le départ a lieu de fort bonne heure, en août, et ceux que l'on conserve en captivité se montrent frileux. J'ai remarqué, en effet, qu'on ne le trouve pas ou presque pas dans les parties boisées et montagneuses situées entre la Meuse et la Prusse, dont le climat, à cause de l'élévation du sol, est plus froid. Il n'existe pas non plus en Angleterre quoiqu'il se trouve dans les Flandres et l'Artois.

M. Sundevall, directeur du musée de Stockcolm, a reçu l'Ictérine de l'Égypte.

Je partage tout à fait l'opinion de M. Gerbe sur la nécessité de conserver le genre Hippolaïs de Brehm que j'ai déjà adopté en 1842 dans la Faune Belge et sur la nécessité d'y recevoir les *Sylvia olivetorum* (Strickland), *Elaeica* (Lindermayer) et *Polyglotta* (Vieillot. — *Sylvia hippolais* auct.), sans parler de l'*Icterina* qui en forme la quatrième espèce européenne.

En 1830, avant de connaître l'ouvrage de Brehm, j'avais déjà été frappé de la forme extraordinaire du bec qui est plus déprimé que celui de beaucoup de Gobemouches, et j'avais donné à cette coupe le nom de *Muscicapoides*, dans le catalogue des oiseaux du pays de Liège; mais j'y avais réuni à tort, par suite de l'analogie dans la forme du bec, la *Sylvia palustris* des auteurs sans tenir assez compte de la différence dans la conformation des pieds, des ailes et de la queue.

L'ouvrage de Brehm sur les oiseaux d'Allemagne donne du reste une excellente caractéristique du genre *Hippolais*, tant sous le rapport des formes que sous celui des habitudes; seulement il ne fait pas remarquer combien le bec ressemble à celui des Gobemouches (1).

L'Ictérine saisit les insectes au vol à la manière des Gobemouches. C'est un oiseau querelleur, courageux, sans cesse en

(1) Le pasteur Brehm, selon sa coutume, a fait plusieurs sous-espèces de la *S. hippolais* des auteurs, sous les noms de *H. alticeps*, *media* et *planiceps*; mais, comme il ne signale entre elles d'autres différences que l'élévation du crâne et le bec plus ou moins fort, sans parler aucunement des ailes, on ne peut décider s'il a connu nos deux espèces voisines.

mouvement, excepté lorsqu'il chante, et alors il choisit ordinairement une branche élevée au-dessus de l'endroit où se trouve le nid. Ce nid a la forme de celui de la Fauvette à tête noire, mais il est beaucoup mieux fait, et garni d'une grande quantité de plumes. Il est le plus souvent placé dans des buissons de lilas ou sur des arbres fruitiers de peu d'élévation. Les œufs, au nombre de quatre, cinq, sont d'un rouge lilas, parsemés de points noirs assez espacés.

Je ne puis établir de comparaison avec les habitudes de la véritable *Hippolais polyglotta*. Je croyais même que cette dernière ne se trouvait pas en Belgique, mais elle semble y arriver accidentellement, car en mai 1845 j'en ai vu deux individus pris aux environs de Liège et je les ai de suite reconnus dans leur cage à leur taille plus petite et à leurs ailes proportionnellement plus courtes.

L'exactitude et la sagacité de M. Gerbe méritent, ce me semble, les plus grands éloges, car c'est à lui que l'on doit la *redécouverte* d'une espèce décrite sommairement par Vieillot, et je ne doute pas que ses patientes investigations ne parviennent à éclaircir encore d'autres points douteux de l'Ornithologie indigène.

APERÇU SUR quelques *entomogénoses* des pays chauds ; par
M. DELACOUX, docteur médecin.

Toutes les maladies occasionnées, soit par les agressions, soit par le contact ou l'ingestion des insectes dans les pays chauds, considérées au triple point de vue de leur nombre, de leur gravité et des formes successives qu'elles peuvent revêtir, toutes ces maladies, dis-je, seraient dignes d'un examen sérieux et d'une étude spéciale. Mais quel est l'homme assez dévoué à la science, qui voulût sacrifier une partie de son existence à des travaux stériles, à vivre au sein d'une atmosphère sèche et embrasée, ou vaporeuse et brûlante, devenir lui-même un premier sujet d'expériences et d'observations? Ce n'est donc qu'en collectant les faits qui nous arrivent épars, en les comparant ensuite, que nous posséderons avec le temps, sur cette partie de la médecine, des données certaines, et que nous pourrons alors rectifier une foule d'erreurs accréditées par les naturalistes et

les voyageurs qui eux-mêmes, sur la foi des traditions, ont parlé d'une multitude d'accidents graves occasionnés par les insectes dans les pays chauds.

Dans un ouvrage nouveau, il est posé en principe que toutes les maladies intertropicales reconnaissent pour causes les agressions des insectes. L'auteur, disons-le, a généralisé rationnellement. Nous dirons même plus : il faudrait aller au delà de cette généralisation qui s'étend à toutes les entomogénoses dues au parasitisme ou à la permanence des insectes vivants qui élisent domicile sur notre corps, et dont ils s'emparent à l'état parfait, s'y nourrissent, s'y reproduisent, etc. Toutefois, sans être rangées parmi les entomogénoses, peut-on en abstraire les maladies déterminées par l'ingestion des insectes ? Il faut avoir une connaissance des lieux pour comprendre l'influence que peuvent avoir les eaux sur la santé des hommes. Cette boisson, presque exclusive aux habitants des pays chauds, contient constamment en suspension une quantité considérable de détritits d'insectes, ou bien les œufs et leurs larves. Si l'on filtre cette eau au moyen du papier, on trouve quelquefois plus du vingtième en poids de débris d'insectes, de frai, d'œufs, de larves, etc.... Les aliments, tels que la viande, le lait, sont aussitôt infestés des mêmes poisons. Dans leur préparation, les mouches et les fourmis viennent encore en altérer la nature et en augmenter quelquefois la masse.

Mais tout ramené à l'observation, nous dirons que, si parmi les causes animées des maladies, les insectes tiennent une place immense, nous n'avons jamais constaté que les dermatoses, comme étant au moins les plus nombreuses et les plus variées, déterminées plus encore par agression que par leur permanence incessante, exceptant toutefois les affections acariques.

Entre ces myriades d'atomes animés, aériens, terrestres et hydrophiles, le plus incommode, le plus incessant, celui dont on peut le moins se défendre en même temps, c'est le culex ou moustique. Pendant toutes les saisons, toute l'année cet insecte occupe les habitations, cherchant les abris, les lieux frais et ombragés. Le jour aussi bien que la nuit il poursuit sa proie ; s'insinue sous les vêtements, pénètre dans les lits par les plus petits passages que laissent les moustiquaires ; l'introduction

d'un seul ouvre la voie à mille autres, en quelques minutes seulement.

Les piqûres du culex déterminent un prurit si incommode et une ardeur si vive que, multipliées, elles sont bientôt suivies d'un état d'irritation générale tout à fait pyrectique. Quoique nombreuses, si elles sont passagères, il ne s'ensuit rien de fâcheux, et leur effet immédiat a la plus grande analogie avec les piqûres de l'ortie. Examinée isolément, la piqûre du culex se reconnaît en premier lieu à un petit disque rosé, d'un millimètre de rayon, avec un point rouge au centre. Cette auréole s'efface en peu d'instants, et elle est remplacée par une petite tumeur lenticulaire tout à fait en relief, sensible au tact, décolorée, causant un prurit incommode. Au bout de vingt-quatre heures la petite tumeur n'est point encore complètement effacée, elle semble avoir passé à un état d'induration qui persiste plusieurs jours. Le centre est toujours marqué d'un point persistant, figurant la pointe d'une épine de rosier.

Chez les individus peu soigneux de leur personne, ceux qui habituellement ne portent point de bas, les jambes sont ainsi toutes piquetées, ce qu'on observe plus particulièrement sur les individus de races primitives, dont le derme est organiquement plus résistant, plus épais et moins sensible que chez ceux issus de race européenne. Néanmoins, quand les piqûres des moustiques coïncident avec les fortes chaleurs, la démangeaison est tellement insupportable et poignante, qu'on s'abandonne malgré soi au besoin de s'érailler les pieds et les jambes jusqu'à l'écoulement du sang, la douleur qui résulte de ces manœuvres violentes étant beaucoup plus tolérable que la première sensation. Les piqûres alors s'enflamment, de gros boutons (granos) suppurants se développent sous forme d'éruption plus ou moins étendue; des croûtes et des ulcères les remplacent et s'éternisent sur beaucoup d'individus. La place de ces boutons ou de ces ulcères reste d'un noir violacé indélébile, caractère de ces affections locales. Rien de moins engageant que de voir ainsi des femmes, fort belles d'ailleurs, avec les pieds, les jambes et les cuisses tout maculés.

Nul pour ainsi dire ne peut échapper à ces accidents locaux qui résultent de la piqûre des moustiques. Beaucoup même portent des ulcères chroniques; ils ont les jambes couvertes de

squames léproïdes, ou tout le bas est hypertrophié et éléphantiasé.

Le genre *Culex* n'est encore que très-imparfaitement connu. Dans les pays chauds nous en avons constaté deux variétés bien distinctes. Le moustique dont nous venons de parler est-il le même que le cousin de nos climats, *Culex pipiens*? Toutefois celui des régions intertropicales est plus gros, son abdomen est moins prolongé proportionnellement, ses pattes plus courtes et plus fortes, ses ailes moins étalées, son bruissement moins aigu et moins discordant. Les moustiques sont réunis quelquefois en si grande quantité qu'ils s'élèvent et se meuvent comme des nuages de poussière. Malheur à celui qui tombe au sein de ces myriades! attaqué de toutes parts, il entre dans une impatience et dans une agitation qui tient du désespoir.

Les animaux tout aussi bien que les hommes sont tourmentés par les moustiques. Les chevaux, les bœufs qu'on amène d'autres contrées, sont assaillis et persécutés de préférence; ils dépérissent et maigrissent promptement, sans jamais revenir ensuite à leur état primitif, vu qu'ils sont incessamment inquiétés par ces implacables ennemis. Presque tous ces animaux ont la peau semée de petites tumeurs indolentes qui soulèvent les poils et en dérangent l'uniformité.

Les gallinacées n'échappent pas plus que les quadrupèdes aux agressions des moustiques: ceux-ci les attaquent aux paupières, à la crête et aux barbes. Ces parties éminemment vasculaires se gonflent et se tuméfient, passent souvent à un état de développement exagéré, et dont l'animal semble être surchargé. D'autres fois ces parties sont le siège de tumeurs fibro-carcinomateuses, appelées par les gens du pays *bubas*. Les pattes aussi bien que la crête sont piquées par le même insecte, qui finit par se faire jour dans les interstices écailleux, dans les plis des articulations phalangiennes; enfin la membrane interdigitaire n'est pas non plus épargnée. Ces piqûres répétées font quelquefois gonfler les pieds de ces animaux à un tel degré qu'ils ne présentent plus qu'une masse informe et rendent leur progression lourde et difficile. Pour prévenir les premiers accidents, on est dans l'habitude d'extirper la crête et de couper les barbes de ceux que l'on veut conserver pour la propagation.

Admirable prévoyance! La plupart des oiseaux des climats

chauds résident bien tout le jour dans les régions à moustiques, les uns pour faire leur pâture de ce même insecte, les autres pour y chercher une nourriture différente; mais à la chute du jour tous gagnent les lieux où le culex n'habite point. Les perroquets, les toldos et beaucoup de palmipèdes qui se perchent durant la nuit, tous les jours font ce double voyage de descente et d'ascension.

Un autre culex plus gros que le moustique, d'un diapré argenté, est peut-être moins incommode que le précédent, mais plus sournois. C'est cette variété à laquelle Humboldt a conservé le nom espagnol Sancudo; sa piqûre n'est point accompagnée d'autant d'ardeur que celle du moustique, mais elle est toujours suivie d'effusion de sang. Véritable sangsue, le sancudo cherche lentement le point du derme le plus facile à perforer. Une fois que la source est trouvée, on le voit enfoncer graduellement sa trompe, quelquefois à la profondeur de plus d'un millimètre; son abdomen, qui naturellement est grêle, se distend peu à peu, et au bout de quelques minutes l'insecte a quadruplé son volume. Rassasié, il dégage sa trompe et reprend péniblement son essor, et se dérobe pour aller paisiblement digérer. Le sancudo ainsi repu, placé entre l'œil et la lumière, son abdomen a la forme d'une ampoule oblongue avec la couleur et la limpidité du grenat. Comme nous l'avons déjà dit, la piqûre du sancudo ne laisse aucune douleur. Rarement est-on averti de ses attaques; bien des fois on a sur la figure un ou plusieurs de ces insectes déjà repus de sang, et aucune sensation n'a trahi leur présence. C'est là, je pense, le véritable maringouin des voyageurs. C'est aussi à cette espèce de culex qu'il faut attribuer le dépérissement subit des animaux qui passent des régions où il n'existe pas dans celles où il se trouve par myriades, par le fait de la grande quantité de sang qu'il soutire à ses victimes.

L'opinion commune est que les pays excessivement chauds sont peu favorables au développement adipeux des animaux. Cette opinion est fondée, tant que ces mêmes pays manquent d'eau ou que les insectes y pullulent. La province de Soconusco, sur la côte du sud du Guatemala, où la chaleur est aussi constante et aussi forte qu'à la Guaira, est renommée par ses bons pâturages, et de fort loin on y conduit des troupeaux de bœufs pour être engraisés.

D'autre part, nous sommes autorisé à considérer le genre *culex* à son point de vue médical ; et peut-être pourrait-on s'en servir comme d'un moyen thérapeutique dans quelques circonstances. Chez plusieurs malades, nous avons vu cesser cet état de torpeur comateuse qui se manifeste si souvent dans la dernière période des fièvres pernicieuses, par les seules piqûres des moustiques, pensant que ce stimulant devait avoir un effet plus prompt que d'autres applications immédiates. Le mot *stimulant* emporte ici l'idée d'un principe actif et dynamique introduit dans les piqûres de l'insecte ; car le seul fait de ces mêmes piqûres ne saurait avoir pour résultat le prurit incommode et le gonflement immédiat qui les caractérisent.

A Vera-Cruz, en 1843, nous fûmes appelé pour une dame allemande qui, depuis douze heures, était tombée dans un état comateux profond, à la troisième période d'une affection cérébro-spinale (entité pathologique non décrite ni même signalée encore, et particulière à la zone torride). Pouls petit presque insensible, peau froide, abaissement des paupières inférieures, yeux immobiles et ternes, respiration lente et saccadée, tout annonçant une fin prochaine. La malade ayant deux médecins, et ne pouvant, nous, prendre l'initiative en leur absence, nous nous limitâmes à recommander de laisser la moustiquaire du lit ouverte, sous prétexte de renouveler l'air ambiant. Pendant près de deux heures l'agonisante resta livrée ainsi aux piqûres incessantes des moustiques. Ce stimulant fit cesser l'état comateux, et le lendemain, au plus grand étonnement de tous, non-seulement la malade vivait, mais paraissait être beaucoup mieux. Nous ne doutons nullement que, dans les cas de paralysie également, on ne retirât de bons effets de ce stimulant. Quand nous disons stimulant, nous admettons qu'indépendamment de l'action mécanique qu'exerce le *culex*, il y a de plus instillation d'un principe irritant. C'est aux entomologistes à nous éclairer sur ce point, et à constituer en fait ce qui de notre part n'est qu'induction.

NOTE SUR le genre *Centropriste* de Cuvier ; par M. L. BRISOUT
DE BARNEVILLE.

En commençant cette Note, nous devons avertir qu'elle concerne seulement les espèces qui font partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Le genre *Centropriste*, établi par MM. Cuvier et Valenciennes (Hist. nat. des Poissons, t. III, p. 36), réunit des poissons acanthoptérygiens qui diffèrent assez les uns des autres sous le rapport du système dentaire pour autoriser leur séparation en plusieurs groupes génériques distincts. Partant de là, nous réduisons le genre *Centropriste* aux seules espèces qui, aux caractères déjà indiqués par M. Cuvier, joignent les suivants.

Aux mâchoires, des dents de deux sortes, les unes coniques ou conoïdales, pointues, plus fortes et plus longues et généralement lorsqu'elles sont bien intactes, semblables à de petites canines, les autres réellement en velours, conoïdales, pointues, plus grêles, plus faibles et plus petites que les premières. Les dents du vomer forment, par leur disposition, une bande en chevron.

A ce genre ainsi restreint, nous rapportons comme espèces les *Centropristis nigricans* (1), *tabacarius*, *atrobranchus*, *hirundinaceus* et une espèce nouvelle que nous décrivons.

Nous devons présenter quelques remarques à l'occasion du *Centropristis atrarius*.

Une troisième de ces espèces, à une seule épine, le *Centropristis rufus*, nous ramène, dit M. Cuvier, près du *Centropriste* noir. La vérité est qu'il convient de réunir le *Centropristis rufus* de Cuvier au *Centropristis atrarius*, et de les considérer comme appartenant absolument à la même espèce. C'est à tort que M. Cuvier n'attribue à son *Centropristis rufus* qu'une seule épine à l'opercule, tandis que les individus qui ont servi à sa description en présentent deux, j'en trouve même une troisième très-petite vers le haut de l'opercule; mais l'existence ou l'absence de ces épines rudimentaires ne me paraissent avoir aucune valeur spécifique.

(1) C'est le même poisson que le *Centropristis atrarius*, dénomination par laquelle nous le désignerons dans la suite de cette note.

Centropristis Brasiliensis. Nobis. — *Caractères*. Opercule terminé postérieurement en pointe mousse, plate, membraneuse, sensiblement aiguë. Bord du préopercule en arc de cercle.

Diamètre de l'œil égalant environ deux fois la largeur de la tête entre les orbites. Hauteur du corps entre le premier rayon épineux de la dorsale et la base des ventrales égale à l'intervalle qui existe entre le bout du museau et le milieu de l'opercule. Écailles du corps généralement assez grandes.

Description. — Le corps de ce poisson est comprimé, peu allongé; son profil suit une ligne oblique, légèrement courbe, assez prononcée. La longueur de la tête mesurée de l'extrémité du museau à la pointe de l'opercule, forme environ les deux cinquièmes de l'étendue longitudinale du corps (1). La hauteur du corps entre le premier rayon épineux de la dorsale et la base de l'une des ventrales, est comprise près de trois fois dans la longueur du corps. La distance qui existe de l'extrémité du museau au milieu de l'opercule est égale à la hauteur du corps entre l'origine de la dorsale et la base de l'une des ventrales. La distance du premier rayon de la dorsale à la base des ventrales égale un peu plus de quatre fois le diamètre de l'œil. L'opercule a trois épines, dont la supérieure est rudimentaire; cet opercule, de forme triangulaire, a son angle terminé postérieurement en une pointe mousse, sensiblement aiguë, plate, flexible, membraneuse, mince. Les bords supérieur et inférieur de l'opercule sont également obliques; sa pointe est sur une ligne horizontale qui passerait au bas de l'œil. Le préopercule a son bord libre arrondi en arc de cercle et assez fortement dentelé. La largeur que présente supérieurement la tête osseuse entre les orbites, égale à peu près la moitié du diamètre de l'œil.

Il y a sur le bord des deux mâchoires quelques dents coniques, pointues, un peu recourbées à l'extrémité, qui sont plus fortes et plus longues généralement que les autres lorsqu'elles sont bien intactes; ce caractère est plus prononcé à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure; les autres dents qui garnissent les mâchoires sont réellement en velours; ce sont de petites dents conoïdales plus ou moins incurvées à l'ex-

(1) Comme chez l'individu qui sert à ma description la nageoire caudale est en mauvais état, je n'ai partout mesuré la longueur du corps que depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la caudale.

trémité. Les dents en velours, qui sont insérées en avant sur le vomer, offrent une disposition remarquable et que nous avons déjà signalée; elles forment une bande en chevron. Les écailles du dessus de la tête s'arrêtent en arrière des yeux, et tout le reste de cette partie du corps, jusqu'à l'extrémité du museau, est nu supérieurement. Les écailles qui recouvrent le tronc sont assez grandes; la dorsale commence au-dessus de la base des pectorales; l'anale commence à peu de distance en arrière de l'extrémité des pectorales. — D. 10/13; A. 3/7; C. 17 ou 18; P. 14; V. 1/5.

L'individu que j'ai observé était généralement brun avec des traces de bandes brunes verticales sur les côtés du corps et trois taches noires sur la dorsale; il y avait aussi du noir sur la caudale. — Longueur totale du corps en y comprenant la caudale, 92 millimètres; hauteur du corps, environ 27 millimètres. — Patrie, Bahia.

Pour faciliter la distinction du *C. Brasiliensis*, je vais indiquer brièvement les principaux caractères différentiels des autres espèces.

Le *C. tabacarius* diffère du *C. Brasiliensis* par son opercule à angle postérieur obtus, non prolongé en une petite languette plate, membraneuse; par son préopercule à bord postérieur vertical droit; par une plus grande largeur de la tête entre les orbites, car la largeur de la tête du *C. tabacarius* entre les orbites égale les $\frac{3}{4}$ du diamètre de l'œil; enfin, il en diffère encore par ses petites écailles.

Le *C. atrarius* diffère du *C. Brasiliensis* par son opercule à angle postérieur arrondi, très-obtus; par le préopercule à bord postérieur vertical, droit; par la largeur de sa tête entre les orbites, qui égale les $\frac{3}{4}$ du diamètre de l'œil; enfin, par son mode de coloration.

Le *C. atrobranchus* diffère du *C. Brasiliensis* par son opercule non terminé postérieurement en une pointe ou sorte de petite languette sensiblement aiguë, plate, membraneuse, et par son préopercule à bord postérieur vertical, droit.

Le *C. hirundinaceus* diffère du *C. Brasiliensis* par un opercule non terminé en arrière en une pointe ou sorte de petite languette, plate, membraneuse, et par un corps proportionnellement plus allongé et moins élevé.

Je vais maintenant indiquer les différents genres que nous séparons de celui des *Centropristes*, mais en renvoyant à la grande ichthyologie de Cuvier pour les caractères qui leur sont communs et qui ne sont pas tirés des dents.

On peut faire un petit genre du *Centropristis auro-rubens*, qui a les dents des mâchoires établies sur le même type que dans le genre précédent, mais dont les dents vomériennes affectent une autre disposition; elles forment une bande longitudinale élargie en avant et à trois pointes.

Genre *Homodon*. Nobis (Ὅμοιος, semblable, et ὀδὺς, dent).—Les espèces de ce genre offrent aux mâchoires des dents toutes semblables, sensiblement égales, assez longues, pointues, conoidales et plus ou moins arquées. Enfin elles peuvent être dites en carde; les dents que porte le vomer forment par leur disposition un groupe ovale-triangulaire. Avec ces caractères tirés des dents coïncident un corps plus allongé que dans les genres précédents et des nageoires pectorales proportionnellement beaucoup plus courtes.

A ce genre appartiennent le *Centropristis truttaceus* et le *Centropristis georgianus*, qui seront maintenant pour nous l'*Homodon truttaceus* N. et l'*Homodon georgianus* N.

Genre *Myriodon* (μύριος, dix mille, un nombre indéterminé, et ὀδὺς dent).—Ce genre a pour caractères d'avoir les dents des mâchoires toutes semblables, très-petites, en velours ras. Les dents du vomer sont disposées en chevron.

Une seule espèce constitue ce genre, c'est le *Myriodon Waigiensis*, Nobis. (*Scorpæna Waigiensis*. Quoy et Gaimard, voy. de Freycinet, Zool., p. 324, pl. 58, fig. 1. — *Centropristes scorpenoïdes*, Cuv. et Valenc., Hist. des Poiss., t. 3, p. 48).

En terminant cet article, je prie mes lecteurs de faire de nouvelles rectifications aux différentes notes sur les Discoboles que j'ai insérées dans la Revue Zoologique pour 1846, numéro d'avril. Ainsi :

Page 209, ligne 24. Au lieu de *la peau qui limite antérieurement*, lisez : *la peau qui limite postérieurement*.

Page 210, ligne 6. Après *Branchies communiquant*, ajoutez *postérieurement*.

Page 211, ligne 26. Après *qu'ils n'ont*, ajoutez *postérieurement*.

Page 212, ligne 23. Après *communiquent*, ajoutez *postérieurement*.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

NOTICE sur les ossements fossiles de mammifères trouvés ensevelis dans le mont Zopaga de Saint-Laurent, dans le territoire de Vérone, par le docteur SCORTEGAGNA, directeur du cabinet d'histoire naturelle de Vicence, in-8°, figures. Vicence, 1844. Extr. des Ann. des Sciences du royaume Lombardo-vénitien.

L'auteur rapporte en détail la découverte de ces ossements, et il fait connaître la constitution géologique de cette localité, élevée à 61,749 mètres au-dessus du niveau de la mer Adriatique.

Parmi les ossements que l'on a découverts dans ces terrains, composés de roches de calcaire grossier supérieur, on a déterminé des restes d'*Hippopotame*, de *Rhinocéros* et de *Babiroussa*. Ces ossements ne sont pas entièrement pétrifiés et conservent encore le tissu osseux. Quelques-uns sont plus ou moins enveloppés par un terrain végétal endurci, d'autres sont en partie pénétrés par ce même terrain qui occupe toutes leurs cavités. L'analyse a constaté que cette gangue est composée de huit substances parmi lesquelles on trouve une portion notable de sels ammoniacaux, du fer oxydé et surtout de l'alumine et de la silice.

Parmi les ossements d'Hippopotames, M. Scortegagna fait principalement connaître deux grandes mâchoires avec leurs dents bien caractérisées. Ces mâchoires appartiennent toutes deux au côté droit, ce qui indique la présence de deux individus dans cette localité. M. Scortegagna a pu étudier l'oreille interne de l'un de ces crânes comparativement avec celle d'une tête récente mise à sa disposition par M. Alessandrini, de Bologne, et il a trouvé ces pièces identiques dans les individus fossiles et vivants.

Les ossements appartenant à des Rhinocéros consistent en plusieurs dents et en une corne nasale de cet animal.

Le genre Babiroussa est représenté par une portion de mâ-

choire avec quatre dents à trois pointes et une dent canine de forme recourbée et tout à fait semblable à celle du Babiroussa.

Ce travail est accompagné de plusieurs planches représentant toutes ces pièces intéressantes de paléontologie.

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du lundi 5 avril 1847. — ZOOLOGIE. Note sur le genre *APAR*, sur ses espèces et sur ses caractères, établis jusqu'à présent d'après un animal factice; par M. I. Geoffroy-Saint-Hilaire.

Ce genre de mammifères appartient à la famille des *Tatous*. La tête, le corps et la queue sont protégés par des boucliers osseux et cornés, composés de plaques, les unes rectangulaires, les autres hexagonales, pentagonales, ou d'autres formes encore, mais toutes formées et ciselées avec une rare élégance. Entre le bouclier thoracique et le bouclier lombaire il y a trois bandes mobiles qui lui permettent non-seulement de se fléchir, mais même de s'enrouler en renfermant sa tête et ses pattes entre les boucliers, ce qui, à cet égard, le rend comparable à nos *Hérissons*.

L'individu que possède le Muséum de Paris est la source presque exclusive de toutes les notions que l'on trouve dans les livres zoologiques, depuis plus d'un siècle, sur les caractères et la conformation de l'*Apar*. C'est celui qui a servi aux figures de Seba, de Cuvier et de tous les modernes.

M. G.-Saint-Hilaire s'est assuré que cet animal se compose de la moitié supérieure d'un *Apar*, artistement rejointe sous le bord de la carapace, à une moitié inférieure de *Cachicame*; d'où cette prétendue similitude des doigts entre les *Cachicames* et les *Apars*, d'après laquelle Cuvier caractérisait ceux-ci et les classait dans la première section des *Tatous*.

Ainsi le *Dasypus tricinctus* de Schreber, le *Tatou apara* de Marcgrave, dont Buffon a fait son *Apar*, et plus tard Linné son *Dasypus tricinctus*, puis Cuvier son *Tatou apara* se rapportent

à l'individu factice du Muséum figuré par Seba. Mais le *Mataco* d'Azara se rapporte à une autre espèce.

Le Muséum possède le *Mataco* d'Azara, et de plus deux individus complets de l'Apara ou Apar de Marcgrave, de Buffon et de Cuvier, ce qui a permis à M. G.-Saint-Hilaire de rectifier les caractères du genre *Apar*, auquel Illiger a donné le nom de *Tolypeutes*, en le séparant des *Dasypus*.

Caractères du genre Apar (Tolypeutes, Illig.). — Carapace composée de trois boucliers, un céphalique, un autre thoracique, un autre postérieur; entre ceux-ci un petit nombre de bandes mobiles (trois dans les espèces authentiquement connues). Écailles polygonales de diverses formes, selon la région; presque toutes hérissées de petits tubercules (qui s'émousent d'ailleurs plus ou moins par l'usage).

Pattes antérieures terminées par deux doigts principaux, l'un (médian) court, mais pourvu d'un ongle énorme, un peu recourbé, comprimé; l'autre (index) beaucoup plus allongé, mais pourvu d'un ongle plus large, beaucoup plus court, en sorte que les deux doigts, ongles compris, sont à peu près égaux. En dehors du doigt qui porte le grand ongle un doigt court (annulaire); doigts internes et externes, quant ils existent, très-petits; l'externe n'est jamais que rudimentaire.

Pattes postérieures terminées par cinq doigts à ongles assez courts, élargis; les doigts internes et externes beaucoup plus courts que les autres. Queue courte, cuirassée sur toute son étendue; dents similaires cylindroïdes, au nombre de huit ou neuf de chaque côté et à chaque mâchoire; les antérieures et les postérieures plus petites que les intermédiaires. — Taille de 2 à 3 centimètres.

ESPÈCES. — 1° *Apar type. Tolypeutes tricinctus.* Apar de Buffon, *Dasypus tricinctus* de Schreber et Linné, figuré par Seba, par Redi d'après Pison. Figures mauvaises.

Carapace jaunâtre; chaque écaille circonscrite par un sillon profond. Le casque ou bouclier céphalique, dans la portion centrale duquel sont plusieurs plaques disposées par paires, couvre, outre la partie supérieure de la tête, un espace triangulaire entre l'œil et l'oreille. Cinq doigts aux pattes antérieures, aussi bien qu'aux postérieures; le doigt interne portait un ongle allongé; l'externe rudimentaire, mais bien distinct par un ongle élargi,

triangulaire, assez développé. Poils de la région inférieure blanchâtres; queue très-courte, aplatie, triangulaire. — Largeur à la base, 4 centimètres; longueur, 5 cent., 50. — Habite le Brésil.

2° *Apar à queue conique*, *T. conurus* (Tatou Mataco d'Azara). — Carapace noirâtre; chaque écaille circonscrite par un sillon peu profond. Le casque, dans la portion centrale duquel sont presque partout de larges écailles impaires, ne se prolonge point entre l'œil et l'oreille.

Trois doigts seulement avec le rudiment d'un (doigt interne) quatrième aux pattes antérieures; point de doigt externe. Poils de la région inférieure brunâtres; queue courte, conoïdale. — Larg. à la base, 4 cent.; long., 7. — Habite le Tucuman et les Pampas de Buenos-Ayres (Azara), Santa-Cruz de la Sierra (D'Orbigny).

Note sur un Singe américain appartenant au genre Brachyure; par M. IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. — M. de Humboldt le premier a découvert un Singe d'Amérique, à queue très-courte, c'est le Cacajao (*Pithecia melanocephala*); il n'a pas été revu depuis. En 1820, Spix découvrit aussi dans l'intérieur du Brésil un autre Singe à queue très-courte (*Brachyurus ouakary*); il est aussi resté inconnu depuis cette époque.

Enfin une troisième espèce de Brachyure vient d'être donnée au Muséum par M. d'Alcantara-Lisboa, attaché à la légation brésilienne. Ce Singe est comme les précédents très-voisin des Sakis; mêmes formes crâniennes, même système de dentition, mêmes incisives proclives; mais au lieu d'avoir les poils de la tête touffus et longs, il a une partie de la tête chauve.

DESCRIPTION. — *Brachyure chauve* (*Brachyurus calvus*, Is. Geoffroy-Saint-Hilaire): Poils rares et extrêmement courts sur le devant du crâne et sur le front, dont les parties latérales sont presque complètement dénudées; plus nombreux, mais très-courts encore sur les parties supérieure et postérieure de la tête; très-longs sous la tête et sur le corps (6 à 7 centim.), les membres et la queue. Gorge d'un roux mordoré foncé; devant du col, face interne des bras, vers les aisselles et des cuisses, roux; poils très-peu nombreux de la partie inférieure du corps également roux; le reste des membres et de la queue d'un fauve jaunâtre, et les parties supérieures d'un fauve grisâtre, ce qui ré-

sulte de quelques poils noirs semés parmi des poils fauves. — Long., 40 cent. du bout du museau à l'orig. de la queue; celle-ci a 15 centimètres.

C'est là un fait de plus qui infirme cette assertion, que tout Singe américain a une longue queue. Déjà dans son Mémoire sur les Eriodes, M. G. Saint-Hilaire avait montré que tout Singe américain n'est pas platyrrhinien, et que tout singe n'a pas les ongles aplatis.

GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE. — *Note sur Fressac (Gard) et description de deux anciennes Térébratules inédites*; par M. D'HOMBRE FIRMAS. Cette note renferme quelques indications sur les fossiles qu'on trouve à Fressac, et la description des *Terebratula minima* et *T. Leopoldina* (d'H. F.) qui se trouvent dans les mêmes localités.

GÉOLOGIE. M. *Milne-Edwards* lit un rapport en son nom et au nom de MM. Élie de Baumont et Dufrénoy, sur des recherches paléontologiques faites en Bretagne et dans l'Anjou par M. Rouault.

L'auteur de ces recherches est un simple perruquier qui, dominé par le goût de l'étude, s'est instruit sans le secours d'aucun maître, et a su devenir un homme de science en consacrant à l'observation de la nature les rares instants dont les travaux manuels nécessaires à son existence lui permettaient de disposer. Les observations qu'il a faites paraissent d'utiles données pour la détermination de quelques terrains dont l'étude était restée incomplète, et sont venues porter de nouvelles lumières sur une grande famille de crustacés dont notre faune actuelle n'offre aucun représentant et dont les caractères ne sont qu'imparfaitement connus. Les recherches de M. Rouault, commencées en 1845, ont été faites à Gahard, à Paligné, à Bains, à Vitre et à la Hunandière. Il a reconnu dans ces localités, dont on ne soupçonnait pas la richesse paléontologique, plus de six mille échantillons de Trilobites et de coquilles fossiles, et il y a découvert plusieurs espèces qui, jusqu'ici, n'avaient pas été découvertes en France, ou qui sont même tout à fait nouvelles pour la science. Les collections faites jusqu'alors ne pouvaient donner aucune idée de l'abondance de ces animaux dans les mers de la période silurienne. Les recherches de M. Rouault montrent, par exemple, que, dans certains points au moins, les Trilobites, que l'on

croyait rares, étaient aussi communes que les Crabes le sont aujourd'hui sur nos côtes.

Les fossiles recueillis par M. Rouault ne se présentent pas tous dans le même état de conservation. Chez les uns le test est complètement transformé en sulfure de fer ; chez d'autres, une portion seulement du squelette tégumentaire a subi ce genre de modification ; et chez d'autres enfin, le sulfure de fer n'entre jamais comme partie constituante de l'enveloppe solide. M. Rouault a cherché à se rendre compte de ces différences, et en comparant la structure des coquilles vivantes à celle des dépouilles de mollusques ainsi modifiées, il a vu que les espèces dont la fossilisation est accompagnée d'un dépôt moléculaire de fer sulfuré dans la substance du tissu, sont celles dans la composition desquelles il entre beaucoup de carbonate de chaux ; tandis que celles dont la consistance est cornée n'ont pas donné lieu à un phénomène semblable. Puis, appliquant ces données à l'étude des Trilobites, il a cherché à déterminer la structure primitive du squelette tégumentaire de ces animaux d'après la nature des transformations qu'elle a subies dans le sein de la terre.

Les Calymènes et les Phacops lui ont toujours offert un test formé de sulfure de fer. Les Oxygies n'ont présenté aucune trace de transformation pareille. Enfin, chez les Trumètes, il a constamment trouvé certaines parties à l'état de fer sulfuré, tandis que le reste du test n'avait pas éprouvé de modification analogue. M. Rouault en conclut que chez les Calymènes et les Phacops le test était calcaire comme la carapace de nos Crabes et de nos Écrivisses ; que chez les Oxygies le squelette tégumentaire était membraneux ou corné, et que chez les Trumètes la majeure partie du corps offrait une structure analogue à celle des Apus ou des Brachypes de l'époque actuelle, tandis que les prolongements spiniformes des bouches céphaliques étaient calcaires. Les observations de M. Rouault jetteront aussi de nouvelles lumières sur la constitution anatomique des yeux des Trilobites. On savait que chez les Calymènes et dans plusieurs autres genres de la même famille il existe de chaque côté du front un grand œil à réseau ou œil composé ; les échantillons recueillis par M. Rouault montrent que ces yeux composés sont pourvus d'une cornée transparente, réticulée, d'une couche de lentilles et de cônes renversés à base concave, servant de sup-

port pour ces espèces de cristallins. M. Rouault a également fait connaître le mode d'enroulement des trinucules qui se voit chez les Calymènes. Enfin il a ajouté plusieurs détails curieux à l'existence anatomique de ces animaux. Les collections faites par M. Rouault serviront aussi aux géologues pour bien fixer l'âge des terrains dans lesquels elles ont été trouvées, et viennent confirmer à cet égard des résultats obtenus par MM. de Verneuil et d'Archiac. On en doit conclure que les schistes d'Angers, de la Limandière, de Bain, de Pôligné et de Vitré sont contemporains et appartiennent au système silurien inférieur, tandis que les schistes et les calcaires de Gahard, près Rennes, sembleraient être du même âge que les terrains devoniens de l'Eifel. Sur les conclusions de la commission, M. Rouault sera invité, au nom de l'Académie, à continuer ses recherches, qui lui paraissent dignes d'encouragement, et qu'elle juge devoir rendre de nouveaux services à la géologie et à la paléontologie.

OVOLOGIE. M. *Coste* signale en ces termes une découverte qu'il vient de faire : « On croit généralement que chez les oiseaux, les reptiles écailleux, les poissons cartilagineux, l'organisation du blastoderme ne se réalise point, comme chez les autres animaux, à l'aide du phénomène remarquable de la segmentation du vitellus, et l'on admet que sous ce rapport, la série animale se partage en deux grandes catégories, dont l'une se distingue par la manifestation de ce phénomène et l'autre par son absence. L'expérience m'a démontré que cette contradiction n'existe pas et que partout la nature procède d'une manière identique. J'ai vu, chez les oiseaux, les reptiles écailleux, les poissons cartilagineux, pendant le passage de l'œuf à travers l'oviducte, la segmentation se produire comme dans les autres classes. Il y a seulement cette différence que, chez les animaux dont je viens de parler, le phénomène, au lieu de s'accomplir sur le vitellus tout entier, porte exclusivement sur la portion réservée de ce vitellus qui constitue la cicatricule. Cette découverte, en modifiant les idées admises sur la signification des diverses parties de l'œuf, fait disparaître une grande exception. »

PHYSIOLOGIE. M. *Marc Dupuy*, interne des hôpitaux, communique le résultat des expériences qu'il a faites sur les effets de l'injection de l'éther dans le rectum. L'auteur a voulu s'assurer s'il ne serait pas possible d'introduire l'éther dans l'économie

par une autre voie que celle des poumons, afin d'éviter les inconvénients qui s'attachent à cette méthode. Il a fait des expériences sur trois chiens et un lapin, et il a constaté que l'éther injecté dans le rectum est absorbé avec une grande rapidité et qu'il en résulte une insensibilité complète. Le changement de couleur du sang artériel qu'on remarque dans l'inhalation éthérée, et qui dénote que l'asphyxie est plus ou moins avancée, n'a pas lieu lorsque l'éther est injecté dans le rectum.

La correspondance comprend encore un travail de M. Marshall Hall sur le sous-système nerveux spinal, mais malheureusement écrit en français en grande partie inintelligible.

ZOOLOGIE. *Extrait d'une monographie du genre Cerf*, par M. Pucheran. L'auteur montre la manière insensible dont se nuancent les formes générales dans le groupe des Cératophores; il s'ensuit que les déductions que peut fournir cet ensemble de traits sont alors moins fixes que dans d'autres ordres, quoique préférables cependant aux autres caractères concomitants qui ont été employés par les zoologistes modernes. L'analyse des caractères différentiels des Ruminants, et l'appréciation que l'auteur fait de leur valeur relative, le conduisent à considérer comme un groupe à la fois distinct des Camélidés et des Cervidés, les genres *Moschus* de Linné et *Tragulus* de Buffon. L'ordre des Ruminants ainsi considérés comprend quatre familles : Camélidés (*Camelus* L.), les Moschidés (*Moschus* L.), les Tragulidés (*Tragululus* B.) (ces deux derniers groupes distingués seulement d'une manière provisoire), et les Cervidés, comprenant ensemble tous les autres Ruminants.

L'auteur, considérant ensuite en particulier les Cervidés à prolongements frontaux caducs ou bois, établit qu'ils doivent être distingués en quatre genres inégalement nombreux en espèces : les vrais Cerfs (*Cervus*), les Cervules (*Cervulus* Bl.), l'Élan (*Alces* G.) et le Renne (*Tarandus* Is. Geoff.).

Séance du 12 avril 1847. — M. Boussingault communique la suite des expériences qu'il a entreprises pour déterminer l'influence que le sel, ajouté à la ration, exerce sur le développement du bétail. « En résumé, dit M. Boussingault dans cette deuxième observation, on a trouvé que le lot qui a reçu du sel, en consommant 100 kilog. de fourrage a produit 6^k,8 de poids vivant; le lot nourri sans le sel a produit 7^k,2. On peut donc en

conclure que le sel ajouté à la ration administrée avec discrétion n'a pas produit un effet appréciable sur le développement des jeunes taureaux ; résultat qui, au reste, n'a rien de surprenant, en admettant même l'efficacité du sel dans l'alimentation, puisqu'en recherchant, d'après l'analyse des cendres, ce que la nourriture consommée dans un jour renfermait de sels, on trouve que la ration était formée, en moyenne, pour chaque tête, de :

Foin et regain,	4 ^k ,78	contenant sel marin,	12 ^s .
Betteraves,	3 43	— —	3
Dans 10 litres d'eau,	—	—	1

Ainsi chaque individu prenait par jour 16 grammes de sel marin avec son fourrage. »

ÉLECTION. — *Séance du 19 avril 1847.* — L'Académie a élu dans cette séance un membre dans la section d'économie rurale en remplacement de M. Dutrochet, décédé. La section avait présenté pour candidats : 1° MM. Chevandier et Decaisne ; 2° M. Péligot ; 3° MM. Bouchardat, Guérin-Méneville et Loiseleur-Deslongchamps. Le nombre des votants était de 54. Au premier tour de scrutin, M. Decaisne a obtenu 43 voix, M. Chevandier 6, M. Guérin-Méneville 3, M. Bouchardat 1 ; il y a eu un billet blanc. En conséquence, M. Decaisne a été déclaré élu.

M. P. Gervais adresse une note sur la présence du Bouquetin à l'état fossile dans les Cévennes.

Les ossements qu'il a étudiés ont été trouvés il y a une quinzaine d'années, avec des débris d'*Ursus spelæus*, de *Felis* de la taille des Panthères, de Loups, d'*Hyæna spelæa*, et de quelques autres animaux dans la caverne de Mialet, située à quelque distance d'Auduze (Gard). Ces ossements sont aujourd'hui déposés dans la collection de la Faculté des sciences de Montpellier.

Séance du 26 avril. (Séance publique.) — Après la proclamation des prix décernés et l'indication des sujets de prix proposés pour les futurs concours, M. de Gasparin a donné lecture de considérations sur les substances, sur les divers moyens qui ont été proposés pour prévenir ou atténuer les effets des recettes insuffisantes ; puis M. Flourens, en sa qualité de secrétaire perpétuel pour les sciences physiques, a prononcé l'éloge historique de Blumenbach, associé étranger de l'Académie.

PRIX PROPOSÉS.

Grand prix de mathématiques pour 1848. — Ce sujet de prix, proposé en 1846, est ainsi formulé : « Trouver les intégrales des équations de l'équilibre intérieur d'un corps solide élastique et homogène dont toutes les dimensions sont fixées, par exemple, d'un parallépipède ou d'un cylindre droit, en supposant connues les pressions ou tractions inégales exercées aux différents points de sa surface. » Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de trois mille francs.

Prix extraordinaire sur l'application de la vapeur à la navigation. — Ce prix, proposé pour 1836, remis successivement à 1838, à 1841, à 1844, enfin à 1848, est destiné « au meilleur ouvrage ou mémoire sur l'emploi le plus avantageux de la vapeur pour la marche des navires, et sur le système de mécanisme, d'installation, d'arrimage et d'armement qu'on doit préférer pour cette classe de bâtiments. » Ce prix est de la valeur de six mille francs.

Grand prix pour les sciences physiques pour 1849. — Ce sujet de prix est ainsi formulé : « Établir par l'étude suivie du développement de l'embryon dans trois espèces, prises chacune dans un des trois premiers embranchements du règne animal, les Vertébrés, les Mollusques et les Articulés, des bases sûres pour l'embryologie comparée. »

Autre grand prix des sciences physiques pour 1849. — Ce sujet, déjà proposé en 1843 pour 1845 et remis au concours pour 1849, est ainsi formulé dans le programme : « Déterminer, par des expériences précises, les quantités de chaleur dégagées dans les combinaisons chimiques. »

Prix d'astronomie, fondé par Lalande pour être accordé à la personne qui, en France ou ailleurs (les membres de l'Institut exceptés), aura fait l'observation la plus intéressante, le mémoire ou le travail le plus utile aux progrès de l'astronomie. C'est une médaille d'une valeur de 635 fr.

Prix de mécanique, fondé par Montyon en faveur de celui qui, au jugement de l'Académie des sciences, s'en sera rendu le plus digne, en inventant ou en perfectionnant des instruments utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques ou des

sciences. Ce prix est une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Prix de statistique, fondé par Montyon pour le meilleur ouvrage ayant pour objet une ou plusieurs questions relatives à la statistique de la France. Limite de concours pour ce prix et le précédent, 1^{er} avril.

Prix de physiologie expérimentale, fondé par Montyon, pour l'ouvrage imprimé ou manuscrit que l'Académie jugera avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale. Valeur, 895 fr. Limite du concours, jusqu'au 1^{er} avril.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Notre honorable collègue M. Arthur *Morelet* nous écrit de la Havane, le 8 février 1847.

Monsieur, en parcourant l'île des Pins au sud de Cuba, île qui n'avait été visitée par aucun naturaliste, j'ai trouvé, entre autres choses, une *Helicina* assez remarquable dont je vous envoie la description et un dessin fort imparfait, en vous priant de vouloir bien la publier dans un des journaux que vous dirigez. Si je puis vous être agréable dans mes excursions, vous pouvez m'écrire à Guatemala, où je me dirige avec le projet d'y séjourner plusieurs mois.

Helicina constellata. — Testa depressa, tenui, pallide flava, subtus decussata, supra eleganter cistulata; carina denticulata emergente; anfractibus primioribus planulatis; ultimo plerumque dilatato et disjuncto. Apice acuminato; apertura obliqua, angulari; sabio columellari subreflexo; dextro simplici.

Sur les rochers de la Sierra de Cristales, dans l'isla de Pinos, au sud-ouest de Cuba.

La réunion de l'*Association britannique pour l'avancement des sciences* aura lieu à Oxford le 23 juin prochain. Les naturalistes d'Angleterre font appel, dans cette circonstance, à leurs savants confrères du Continent.

I. TRAVAUX INÉDITS.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE DES CORPS ORGANISÉS, professé au Collège royal de France, par M. DUVERNOY.
(Suite.) — Voy. p. 81, 113, 213, 244, 327, 353 et 385 de l'année 1846.

La leçon dont nous allons rendre compte a été encore une leçon de principes appliqués à la distinction de la classe des *Poissons* et de celle des *Amphibies*.

Peut-il exister des *Poissons*, ainsi qu'on l'a affirmé dans ces dernières années, qui ont à la fois, comme les *Amphibies perenni-branchies*, des branchies et des sacs aériens, ceux-ci constituant de véritables poumons, semblables ou analogues à ceux des *Amphibies*?

S'il en était ainsi, comment distinguer les *Amphibies* des *Poissons*, puisque, dans cette supposition, les caractères que nous avons regardés comme *dominateurs* dans le Type des Vertébrés, ceux du mode de circulation et de respiration, auraient perdu de leur valeur, et descendraient au moins à celle des caractères de sous-classe?

C'est à l'examen de ces deux questions ou plutôt de quelques animaux d'un caractère douteux, au sujet desquels elles ont été soulevées, que le professeur a consacré l'entretien dont nous publions un extrait.

Dans l'état actuel de la science, la classe des *Poissons* a des caractères tellement bien déterminés, la *respiration par des branchies*, la *circulation complète à travers ces organes de respiration aquatique*, agissant sur le sang qui revient de toutes les parties du corps, l'*oxygénant avant de le renvoyer à ces parties*; qu'on n'éprouve aucun embarras pour y réunir tous les Vertébrés qui montrent ces caractères.

Les Vertébrés qui ont des poumons simultanément avec des branchies, ou successivement aux différentes époques de leur vie, sont classés parmi les *Amphibies*.

Nous avons vu, dans notre dernier article, que le *Lepidosiren* et le *Protopterus*, dont la respiration se fait essentiellement par

des sacs aériens intérieurs, libres dans la cavité viscérale, et très-secondairement par des branchies, qui paraissent ici des organes transitoires, devraient être exclus de la classe des Poissons et considérés, au contraire, en suivant cette règle, comme des *Amphibies*.

Avant de traiter ce sujet en détail, le professeur avait passé rapidement en revue les Poissons qui peuvent vivre dans l'air, et les modifications qu'éprouve leur organe de respiration aquatique, pour respirer quelque temps dans un milieu pour lequel il n'est pas organisé.

Il avait annoncé en même temps qu'il aurait peut-être l'occasion de revenir sur l'organisation de deux espèces de Poissons, le *Silurus fossilis* de Bloch et le *Cuchia*, qui, dans la manière de voir d'anatomistes célèbres, seraient pourvus de sacs propres à respirer l'air.

Afin de préparer ses auditeurs à la solution de cette question importante, le professeur s'est livré d'abord à l'examen détaillé de toutes les circonstances organiques qui donnent à certains Poissons la faculté de vivre dans l'air, pendant un temps qui peut se prolonger de plusieurs heures à quelques jours.

Il a rappelé, en premier lieu, ce qu'il avait déjà établi ailleurs, qu'un organe de respiration aérienne n'est jamais propre à recevoir l'eau au lieu d'air; tandis qu'un appareil de respiration aquatique peut être modifié dans ses parties accessoires, pour devenir propre à respirer une grande proportion d'air mêlé à une petite proportion d'eau, pendant un temps plus ou moins limité.

Ces modifications peuvent être très-simples. Chez certains Poissons, il a suffi de resserrer l'orifice extérieur de la cavité branchiale et d'agrandir en même temps cette cavité, en réduisant son opercule osseux ou sa paroi non extensible, et en développant au contraire son opercule membraneux, ou la partie extensible de ces mêmes parois; pour donner à la fois au Poisson la faculté d'y comprendre une provision d'eau et de l'y retenir, en fermant facilement son issue extérieure. Par ce simple artifice, l'air que l'animal fait passer dans cette cavité, lequel est mis en contact avec la muqueuse vasculaire qui tapisse les lames de ses branchies, est suffisamment mélangé d'eau pour ne pas les dessécher au point d'y faire cesser la circulation à travers les vaisseaux sanguins capillaires respirateurs.

Tel est le cas des *Chironectes*, qui peuvent vivre, dit-on, plusieurs jours hors de l'eau, en rampant sur le sable des plages maritimes; tel est encore celui de l'*Anguille de rivière*. Ici l'opercule osseux des branchies est rudimentaire et comme enfoui dans l'opercule membraneux, qui a pris une grande extension en se soudant à la peau et en ne conservant qu'une faible solution de continuité au devant de la nageoire pectorale, pour l'issue de l'eau qui a passé à travers les branchies.

Dans toute une famille d'*Acanthoptérygiens*, que G. Cuvier a distinguée sous le nom de *Pharyngiens labyrinthiformes*, c'est par un autre artifice que le même but a été atteint.

La cavité branchiale est séparée, chez ces Poissons, en deux chambres; l'une supérieure, où l'animal a la faculté de retenir une provision d'eau; l'autre inférieure, qui renferme les lames branchiales respiratrices et les pièces des arcs branchiaux qui les soutiennent.

La première ne communique avec la seconde, pour y laisser couler l'eau qu'elle renferme, ou avec la cavité buccale, pour en recevoir une eau nouvelle, que par d'étroites ouvertures.

Cette première cavité est divisée en cellules irrégulières par des lames dirigées en différents sens, que M. Cuvier a comparées aux Polypiers lamelleux qu'on appelle *Escarres*. Ces lames sont une transformation des pièces supérieures des arcs branchiaux que M. D. a désignées sous les noms de *sur-articulaire* et *sur-articulaire pharyngienne*, dans le tome 7^e des Leçons d'anatomie comparée (p. 269 et 271).

On pourra lire dans le même ouvrage (p. 230-237), par quel artifice, dans l'*anabas* entre autres, ces deux chambres de l'appareil respiratoire ne communiquent au dehors que par d'étroites ouvertures, même lorsque l'opercule est porté le plus que possible dans l'abduction, pour les mouvements de grimper le long des troncs d'arbres, que ce poisson doit exécuter, au rapport de plusieurs voyageurs, et comment cette abduction de l'opercule est modérée par des brides intérieures.

Plusieurs espèces de la famille des *Siluroïdes* peuvent, comme les précédentes, vivre plus ou moins longtemps à sec, par des modifications de leur appareil branchial analogues à celles que nous venons de décrire, ou par une organisation encore différente.

Cette grande famille de *Malacoptérygiens abdominaux*, pour le dire en passant, est sans contredit l'une des plus intéressantes à étudier de toutes celles qui composent la classe des poissons.

Cosmopolite, si on la considère dans son ensemble, elle n'a qu'un représentant dans les eaux douces de l'Europe; tandis que de nombreuses espèces habitent les mêmes eaux des régions tropicales de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; que d'autres espèces, en moindre nombre, se tiennent dans les eaux douces des climats tempérés; et que quelques autres s'avancent dans celles des régions polaires, ou vivent dans les lacs ou les rivières des contrées les plus élevées du globe, à 5200 mètres au-dessus du niveau de la mer, d'où les volcans les vomissent, par milliers sur des plaines qui sont à 2,600 mètres plus bas, dans lesquelles leurs cadavres, encore reconnaissables, ne tardent pas à infecter l'air en se décomposant (1).

Les généralités que M. Cuvier a écrites sur cette famille en commençant son histoire (2), et celles que M. Valenciennes a mises en tête de la continuation de cette même histoire (3) font comprendre tout l'intérêt qu'elle présente sous le rapport de ses nombreuses espèces (il y en a près de 300), et de leur distribution sous certaines formes génériques, dans telle ou telle partie du monde. Il en est de même des détails de cette histoire sur les particularités de mœurs de quelques espèces; les singularités d'organisation qui caractérisent toute la famille ou qui distinguent certains de ses groupes génériques.

« Dénués de plusieurs pièces qui ne manquent à aucun des autres poissons osseux, sans scapulaire, sans coracoïdien, sans sous-opercule, les *Siluroïdes* présentent dans leur ostéologie beaucoup de particularités, soit par l'absence totale de certains os, soit par l'extraordinaire développement que prennent quelques autres (4). »

On retrouve d'ailleurs dans quelques-unes de ses coupes génériques et dans les espèces qu'elles comprennent, plusieurs des

(1) L'*Arges Cyclopus* VAL., et l'*Arges sabalo* VAL., et le *Brontesprennadilla* VAL. Le premier a été signalé dès 1805 par M. de Humboldt, qui l'avait observé sur les lieux, dans les plaines au-dessous du *Cotopaxi*. Le second a été envoyé du Haut-Pérou à M. Valenciennes, par M. Pentland. Le troisième a été remis au même savant par M. Bousingault.

(2) *Hist. nat. des Poissons*, t. XIV, p. 316.

(3) *Ibid.*, t. XV, Avertissement.

(4) *Ibid.*, p. 110.

plus grandes singularités de mœurs ou d'organisation qui aient été remarquées dans cette classe.

Le genre *Malaptérure*, appelé ainsi parce que l'unique nageoire dorsale dont il est pourvu est adipeuse, se compose d'une espèce unique, abondante dans la plupart des fleuves de l'Afrique, dans le Nil de l'Égypte, en particulier, où les Arabes, suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire, lui donnent le nom si caractéristique de *raasch*, qui veut dire *le tonnerre*. C'est qu'en effet cette espèce possède un organe électrique, qui lui donne la faculté de communiquer, par le contact, de fortes commotions électriques, comme la Torpille et le Gymnote.

Des espèces de *Doras* et de *Callichthes*, genres cuirassés de la même famille qui vivent dans l'Amérique méridionale, ont l'instinct, si rare dans la classe des poissons, de se construire un nid avec des feuilles et d'y déposer leurs œufs.

Parmi les espèces de ces mêmes genres, qui vivent dans des eaux peu profondes et qui sont sujettes à manquer d'eau durant la saison sèche; les unes ont l'instinct de s'enfoncer dans la vase pour y trouver l'humidité nécessaire à leur existence; les autres (1) ont celui d'entreprendre, en grande société, de longues traversées durant toute une nuit, pour gagner une eau voisine. Ces voyages, à travers les terres, supposent la faculté de respirer l'air, pendant de longues heures, en conservant leurs branchies humides, par quelques dispositions organiques de leur appareil branchial.

C'est en effet par ce seul artifice, la faculté de conserver une certaine quantité d'eau dans leur cavité branchiale ou dans une cavité attenante, que plusieurs espèces vivent plus ou moins longtemps à l'air.

On a trouvé la dernière organisation dans l'*Heterobranchus* qui paraît avoir la même faculté, et le *Saccobranchus* VAL. (*Silurus fossilis*, BLOCH.), qui la possède à un haut degré.

Le genre *Heterobranchus* a été ainsi appelé par M. E. Geoffroy St.-Hilaire, parce qu'une des espèces qui vivent dans le Nil, connue auparavant sous le nom de *Silurus anguillaris*, lui a offert, outre les branchies lamelleuses ordinaires, deux paires de branchies accessoires, une paire de chaque côté, d'une forme arbores-

(1) Le *Doras* d'Hancock VAL., *Hist. nat. des Poissons*, t. XV, p. 279.

cente, jusqu'à présent unique dans la classe des poissons. Ces arbres sont situés dans une sorte de chambre supérieure de la cavité branchiale. Le tronc solide (1) de l'arbre antérieur est implanté à l'extrémité supérieure du second arc branchial, et celui de l'arbre postérieur à la même extrémité du quatrième arc ; à l'endroit où la pièce de ces arcs appelée *branchiale articulaire* (2) s'articule avec la pièce *sur-articulaire* (3).

La présence de ces arbres, à la surface desquels viennent se ramifier une partie des vaisseaux branchiaux et qui sont revêtus de la muqueuse qui se continue sur tout l'appareil branchial, a modifié plusieurs parties de cet appareil.

Les pièces inférieures des arcs, celles qui sont au-dessous de leur articulation mobile et que nous avons distinguées par les dénominations de *branchiale principale* (4) et *d'articulaire inférieure* (5), portent seules des lames branchiales ; tandis que la pièce qui est immédiatement au-dessus de cette articulation, la *branchio-articulaire*, en est dépourvue, comme la *sur-articulaire*.

Au lieu de deux séries de lames branchiales transversales très-vasculaires, cette partie supérieure de chaque arc n'a plus qu'une seule lame membraneuse longitudinale, un peu plissée en manchette, à bord dentelé. L'ensemble de ces dernières lames est tellement disposé, qu'il sépare la chambre supérieure qui renferme les branchies arborescentes, de la chambre inférieure, et qu'il n'y a qu'une fente étroite pour la communication de la première dans la seconde, et, par celle-ci, avec la cavité buccale.

Il en résulte que cette division supérieure de la cavité branchiale peut être un réservoir d'eau, qui maintient humectées non-seulement les branchies arborescentes qui y sont renfermées, mais encore, au besoin, les branchies lamelleuses ; l'eau pouvant s'en échapper par petites portions, à travers la seule

(1) M. Duvernoy a fait remarquer qu'il l'avait décrit comme creux, dans la première édition des *Leçons* qui a paru en 1805, d'après un exemplaire détaché de l'animal et dont les vaisseaux sanguins avaient été injectés. Il a cherché vainement à le revoir dans les collections d'anatomie comparée, afin de comprendre la cause de son erreur. M. Geoffroy l'avait déjà annoncé comme plein. Depuis lors M. Valenciennes, en 1840, et MM. J. Müller et Alessandrini, en 1841, ont confirmé cette dernière description.

(2) *Leçons d'anat. comp.*, t. VII, p. 257.

(3) *Ibid.*, p. 269.

(4) *Ibid.*, p. 256.

(5) *Ibid.*, p. 260.

ouverture de communication de cette chambre, avec la chambre inférieure (1).

Il y a sans doute entre l'organisation que nous venons de décrire et celle des *Pharyngiens labyrinthiformes* de très-grands rapports. Elle fait comprendre que l'*Heterobranchus*, qui en est pourvu, peut être mis à sec pendant plusieurs jours, sans périr, ainsi que l'affirme M. Geoffroy Saint-Hilaire.

La dernière espèce de Siluroïde dont nous parlerons est celle que Bloch, qui l'avait reçue de l'Inde du missionnaire danois John, avait désignée depuis longtemps sous le nom de *Silurus fossilis*, et Buchanan, dans la description des poissons du Gange, sous celui de *Silurus singio*. M. Valenciennes en a fait le genre *Saccobranchus*, tout en signalant ses plus grands rapports avec le genre précédent (2), et M. Müller le genre *Heteropneustes*.

Si cette espèce, ayant d'ailleurs tous les caractères de la famille des *Silures* et ceux de la classe des *Poissons*, avait réellement des organes de respiration aérienne, semblables ou seulement analogues à ceux des *Amphibies* ou des *Reptiles*, l'idée que nous nous faisons de la classe des *Poissons* et de son mode de respiration et de circulation, devrait être changée, ou du moins, le caractère de la classe subirait, dans ce cas, une exception remarquable et importante.

Le *Saccobranchus* VAL. a en effet deux longs sacs membraneux, de forme cylindrique, qui ont chacun leur embouchure dans la cavité branchiale correspondante, et n'en paraissent qu'une dépendance; de même que les sacs abajoues du Hamster sont une dépendance de sa cavité buccale. Ces sacs se prolongent en arrière au-dessus des apophyses transverses des vertèbres, contre leurs apophyses épineuses et sous les grands muscles latéraux jusques au dernier tiers de la longueur totale du poisson (3).

Cette position singulière hors de la cavité viscérale, position

(1) Ils ont été très-bien saisis par M. Alessandrini, qui a publié en 1841 une bonne description de l'appareil branchial de l'Hétérobranche (*Nov. com. Acad. scient. Instituti Bonon.*, t. V, *Bononiæ*, 1841.). On observera seulement que cette description est postérieure d'une année au t. VII des *Leçons* (2^e édition) et au t. XV de l'*Histoire naturelle des Poissons*, publié par M. Valenciennes, qui comprennent l'une et l'autre la description de l'appareil branchial de l'Hétérobranche. M. Alessandrini ne cite que le t. I de cette histoire naturelle.

(2) *Hist. nat. des Poissons*, par MM. Cuvier et Valenciennes, t. XV.

(3) Dans un exemplaire long de 0^m., 238 que M. D. a mis sous les yeux de son auditoire, ils avaient 0^m., 007 de diamètre et 0^m., 107 de long.

absolument exceptionnelle, pour des organes de respiration aérienne ou des poumons, montre déjà que, sous le rapport du caractère si important des connexions, ces sacs diffèrent de cette sorte d'organes de respiration. Leur fond est attaché par une substance ligamenteuse aux vertèbres correspondantes, et la totalité du sac est ainsi immobilisée; autre caractère qui le distingue d'un poumon. Ses parois se composent d'une membrane propre de nature fibreuse, solide, résistante, dont les fibres sont assez distinctes et obliques; et d'une membrane muqueuse qui les revêtent en dedans. Celle-ci est doublée par une substance glanduleuse, qui rend ces mêmes parois beaucoup plus épaisses dans le tiers postérieur du sac, où elles ont jusqu'à 0^m,001 d'épaisseur et où cet appareil glanduleux est plus développé que dans le reste de son étendue.

Il se compose de petits sacs en forme de folioles, groupées assez régulièrement comme les folioles d'une feuille d'acacia.

En avant du sac il y a des parties où cet appareil glanduleux n'existe pas, les côtés et le plafond du sac. D'autres où il est encore très-apparent, comme dans son plancher et le long du vaisseau principal dont nous allons parler.

En général les parois des sacs que nous décrivons sont très-vasculaires, ainsi que l'ont dit MM. Taylor (1) et J. Willie (2).

Il y a un gros vaisseau qui règne dans toute la longueur de chacun de ces sacs, dans leur paroi inférieure. Ce tronc vasculaire est la continuation de l'artère branchiale qui appartient à la quatrième branchie. Cette artère ne diminue pas de diamètre, comme les suivantes, à mesure qu'elle fournit des rameaux aux lames branchiales de cette branchie; elle pénètre dans le plancher du sac avec un diamètre considérable; elle se porte, de la partie la plus avancée de ce sac directement en arrière, en fournissant, à des intervalles assez réguliers, des branches transversales qui s'en détachent à angle droit; leurs rameaux reprennent la direction longitudinale du sac, tandis que les ramuscules dans lesquelles ils se divisent finissent par se répandre dans toutes les directions, particulièrement entre les groupes des glandules que nous avons décrites et leur semblent plus particulièrement destinés. A mesure qu'il donne ses

(1) *The Edinburgh journal of sciences*, New Ser., vol. IV, p. 33. 1831.

(2) *Annals of nat. hist.*, vol. VI, p. 509. 1841.

branches aux parois du sac, ce tronc vasculaire diminue de diamètre et se termine en se divisant dans le fond de celui-ci.

Des vaisseaux d'un autre ordre, d'un plus petit diamètre, marchent accolés aux premiers et finissent par aboutir à trois troncs principaux qui sortent des parties antérieures moyenne et postérieure du sac, à des intervalles de plusieurs centimètres pour descendre, à peu près directement ou un peu obliquement, d'arrière en avant vers l'aorte, dans laquelle ils s'ouvrent.

Un muscle étroit et long, composé de faisceaux épais, transverses, un peu obliques cependant, revêt antérieurement, dans une longueur de 0^m,052, la paroi postérieure externe de chaque sac. Ce muscle est comparable à celui qui s'observe sur certaines vessies natatoires.

Que conclure de cette description? Sinon que par leur position, leur fixité dans cette position, leurs parois fibreuses et glanduleuses; leurs rapports immédiats avec la cavité branchiale, ces sacs sont une extension, une dépendance de cette cavité et de tout l'appareil branchial. Qu'ils ne sont nullement comparables à des poumons d'Amphibies ou de Reptiles, se développant toujours comme annexes du canal alimentaire; s'abouchant toujours dans le commencement de ce canal; constamment situés dans la cavité viscérale, libres et flottants dans cette cavité; leurs parois, au lieu d'une membrane fibreuse, ont un simple réseau fibro-élastique, et ne présentent jamais un appareil glanduleux et un muscle intrinsèque comme ceux que nous venons de décrire (1).

Ces réservoirs du *Saccobranche* sont simplement une autre modification de l'appareil branchial, que celle de l'*Hétérobranche*, des *Labyrinthiformes*, ou d'autres Poissons, ayant la faculté de vivre à sec. Ils doivent avoir le même usage fonctionnel, celui de permettre à l'animal qui en est pourvu de respirer l'air dans une plus grande proportion que celle contenue dans l'eau; de pouvoir vivre à sec pendant un certain temps en maintenant ses branchies humectées, par la provision d'eau que l'animal peut y renfermer, peut-être avec une certaine quantité d'air; d'expulser le contenu, quel qu'il soit, du fond du sac par

(1) Dans un des deux exemplaires que M. Duvernoy a pu étudier, l'embouchure du sac dans la cavité branchiale était bouchée par une substance jaune, homogène, compacte, qui paraissait le produit de la glande.

les contractions du muscle qui en garnit les parois et qui doit donner une direction déterminée, dans ce sens, à la compression que produisent sans doute, dans leur action, les grands muscles latéraux.

Il n'y a pas ici de poumon, pas plus que dans l'*hétérobranche*, dont le *saccobranche* diffère à peine; mais des modifications organiques providentielles de l'appareil branchial, qui donnent à ces Poissons, destinés à vivre dans des eaux douces, où ils sont exposés à être parfois mis à sec, la faculté de respirer l'air, pendant un temps plus ou moins long, avec des organes de respiration aquatique.

Les branchies de ce *Siluroïde* existent au nombre de quatre comme dans l'immense majorité des Poissons osseux, et se composent, comme à l'ordinaire, d'une double série de lames pour chaque arc branchial. Le rapport de la cavité qui les renferme, avec celle des sacs, est tel que, si l'animal ne faisait passer que de l'air dans ces derniers; cet air, obligé de traverser la cavité branchiale, dessécherait les lames des branchies, ferait cesser la circulation et produirait l'asphyxie, malgré la circulation supplémentaire que l'on pourrait supposer se continuer dans le sac.

M. J. Willie, qui a observé ce Poisson dans l'Inde, et a donné une courte description de ses sacs branchiaux, dix années après M. Taylor (1), pense comme nous, que ce pourraient être des réservoirs d'eau pour humecter l'animal dans ses migrations, et maintenir ses branchies dans des conditions vitales. La richesse de leurs vaisseaux sanguins semble prouver, ajoute-t-il, que dans les circonstances ordinaires ils peuvent être une extension de la surface respiratrice.

M. D. admet toutes ces circonstances fonctionnelles; mais en concluant que le *Saccobranche* n'a pas de véritables poumons, et conséquemment une composition organique qui confondrait les deux classes des *Poissons* et des *Amphibies*.

Il nous reste à examiner, a dit M. D., si l'organisation du *Cuchia* (2), telle que M. Taylor l'a fait connaître, peut justifier sa place parmi les Poissons osseux Apodes, dans le genre *Syn-*

(1) *Annals of nat. hist.*, vol. VI, 1841, p. 509.

(2) *The Edinburgh journal of science*, vol. V, avril-oct., 1831. Nouvelles de l'Inde de j in 1830, par M. J. Taylor.

branchus, comme l'avait classé M. Cuvier, en suivant l'indication de Buchanan; ou dans un genre particulier, sous le nom *Amphipnous*, comme le propose J. Muller, qui le place entre les *Synbranches* et les *Monoptères*? Ou bien si ce singulier vertébré aurait une organisation intermédiaire entre les Reptiles et les Poissons, ainsi que l'exprime M. Taylor? C'est-à-dire, selon nous, s'il devrait être réuni au *Lépidosiren* et au *Protoptère*, dans un même groupe de famille, ou dans un groupe plus élevé?

N'ayant pas eu l'avantage, a dit M. D., d'étudier nous-même cette organisation, en apparence exceptionnelle, nous devons être, dans ce cas, plus réservé et moins affirmatif dans nos conclusions, non sur les principes, mais à cause des faits que nous n'avons pu rechercher et constater.

Le *Cuchia* est commun dans les parties sud-est du Bengale, entre autres dans le voisinage de d'*Haca*, où cet animal se retire dans des trous ou dans des fentes des bords des marais et des ruisseaux dont le cours est lent. Ceux observés par M. Taylor avaient moins de deux pieds de long et de six pouces de circonférence, dimensions que Hamilton Buchanan assigne à ce vertébré. Les Européens le mangent comme une anguille. Il ressemble à un serpent par l'absence de toute nageoire; mais sa peau sans écailles, enduite de mucosités, lui donne, il nous le semble, plus de rapports avec une larve d'amphibie, entre autres avec un têtard de grenouille. Sa queue comprimée latéralement, avec un bord tranchant en haut et en bas, est terminée en pointe. L'unique ouverture intérieure pour les cavités respiratoires augmenterait encore cette ressemblance, si cette ouverture n'était pas dans la ligne médiane, sous la gorge, et partagée immédiatement, en deux autres qui conduisent chacune dans la cavité respiratoire de son côté.

La paroi de cette cavité se composerait d'un opercule rudimentaire et d'une membrane branchiostége, ayant six rayons osseux. Ici nous retrouvons le caractère des parois de la cavité branchiale des Poissons anguilliformes.

Quant à l'appareil de respiration proprement dit, il se composerait de quatre arcs osseux, dont le premier et le dernier ne porteraient aucune sorte de branchie filamenteuse ou lamelleuse.

Le second arc aurait, dans la partie moyenne seulement, des la-

melles branchiales, et le troisième une lame membraneuse vasculaire dans toute son étendue.

Les principaux organes de respiration, suivant M. Taylor, sont deux petites vessies, situées derrière la tête, du côté du cou, au-dessus de l'extrémité supérieure des arcs branchiaux; elles sont couvertes par les téguments communs et par un petit opercule en avant, dont la partie supérieure touche à l'os quarré, et la partie inférieure aux six rayons branchiostéges. Chaque vessie communique avec la cavité buccale par la fente branchiale antérieure qui est entre l'hyoïde et le premier arc. Cette communication avancée, bien différente par cette position de celle que nous avons signalée dans le *Saccobranche*, permettrait à l'animal de faire passer de l'air dans ces vessies, sans dessécher ses branchies. La membrane qui forme les parois de ces vessies est mince, demi-transparente, riche en vaisseaux. M. Taylor la compare à la partie postérieure des sacs pulmonaires des serpents.

Le cœur est plus en arrière des organes de respiration que chez les Poissons; il est situé sous l'œsophage, près de l'endroit où ce canal d'ingestion des substances alimentaires s'insère dans l'estomac. Cette position reculée et ce rapport, dans lequel on passe sous silence le diaphragme qui dans la classe des Poissons, sépare le cœur de la cavité abdominale; tandis qu'il est placé, avec son péricarde, chez les Amphibies, dans la cavité viscérale commune, me paraissent devoir être signalés comme très-caractéristiques.

Le cœur a une oreillette et un ventricule. La première reçoit le sang de tout le corps par quatre veines principales; deux antérieures qui rapportent le sang de la tête et des parties antérieures du corps; et deux postérieures, dont l'une vient du foie et l'autre rapporte le sang des viscères abdominaux, des organes de la génération, des muscles et de la colonne vertébrale.

L'artère branchiale a deux valvules; elle commence par un long bulbe et produit vis-à-vis de la quatrième paire des arcs branchiaux, deux branches qui se courbent en arcs vers la colonne vertébrale, pour former, sans se diviser, sans fournir aucun rameau, les racines de l'aorte, qui commence sous la dixième vertèbre; le sang qu'elles y conduisent, remarquons-le bien, n'a donc pas respiré.

Un peu plus avant, le tronc branchial fournit, de chaque côté, une branche qui se divise immédiatement en deux rameaux, pour fournir les réseaux vasculaires de la branchie membraneuse du troisième arc et de la branchie filamenteuse du second. Leurs dernières ramifications vont aboutir dans les vessies aériennes, et montrent, par cette disposition, que ces vessies ne sont encore qu'une dépendance de l'appareil branchial. C'est d'ailleurs, dans les parois de celles-ci que se termine l'artère branchiale, après s'être divisée dans les deux dernières branches symétriques, qui se ramifient dans ces mêmes parois.

Il paraît, par la description de M. Taylor, que le sang des vessies, est versé dans les deux racines de l'aorte, formées par les vaisseaux des deuxième et troisième arcs branchiaux.

A en juger par les proportions des branches de l'artère branchiale, qui forment immédiatement les racines de l'aorte, M. Taylor juge que les deux tiers du sang retournent dans les différentes parties du corps, sans avoir respiré.

Aussi, suivant ce naturaliste, le sang artériel de cet animal n'est pas différent de couleur, du sang veineux.

L'animal lui-même est d'une nature paresseuse, engourdie, qui contraste singulièrement avec la vivacité de l'anguille.

Dans la description des organes d'alimentation M. Taylor remarque l'extrême brièveté du canal alimentaire, qui n'a que les trois quarts de la longueur totale du corps ; la longueur proportionnelle de l'œsophage, qui dépasse celle de l'Anguille et des Poissons en général ; le peu de capacité de l'estomac dont le diamètre n'excède guère celui de l'intestin, qu'une valvule sépare de l'organe digestif.

Dans le *Synbranchus immaculatus*, que nous avons observé (1), a dit ce professeur, le canal alimentaire est de même droit et court. Mais ici l'œsophage se confond avec l'estomac, comme cela a lieu généralement dans la classe des Poissons ; l'un et l'autre ont d'assez larges plis longitudinaux, qui montrent qu'ils sont susceptibles de dilatation considérable pour contenir une proie relativement volumineuse. On n'y observe pas, en général, cette distinction de l'œsophage et de l'estomac, cette insertion du premier dans le dernier, indiquée par M. Taylor dans le *Cuchid*.

(1) *Leçons d'anat. comp.*, t. IV., P. II, p. 158.

Le foie de celui-ci est étroit et long avec plusieurs sillons transverses, qui rappelleraient, il me semble, celui des Cécilies, ayant d'ailleurs un genre de vie analogue à celui du *Cuchia*. Il y a une vésicule du fiel.

La rate est divisée en une série de petits corps analogues à ceux que l'on trouve dans plusieurs squales (1).

Le *Cuchia* n'a pas de vessie natatoire.

Les femelles n'auraient qu'un seul ovaire renfermant des œufs de toute grandeur et conséquemment de diverses portées; cette poche unique aboutirait, avec les urines, dans un même vestibule, qui s'ouvrirait en arrière de l'anus.

Enfin, M. Taylor donne sur le squelette du *Cuchia* les renseignements suivants :

La tête s'articule par deux condyles situés au-dessous du grand trou occipital. La première vertèbre contribue à cette articulation par une grande apophyse, comme chez les Poissons cartilagineux.

Les arcs branchiaux sont vis-à-vis des premières vertèbres; ils sont cartilagineux, renfermant des parties osseuses informes. Les deux premiers arcs tiennent, par le bas, à l'extrémité de la branche hyoïde; les deux autres s'unissent entre eux.

Ceux-là seraient libres par leur extrémité supérieure et en rapport avec le pharynx et l'œsophage; les deux derniers joindraient un petit os pharyngien, qu'un muscle attaché à la base du crâne mettrait en mouvement et qui serait opposé à des pharyngiens inférieurs armés de dents; les arcs seraient d'ailleurs tout unis et sans armure à leur face interne ou buccale.

Chaque corps de vertèbre est creux en arrière; on ne dit pas s'il est saillant ou seulement plein en avant. Les apophyses épineuses sont en fourchette; les apophyses transverses reçoivent de petites côtes; les vertèbres du cou sont comprimées; les caudales ont des apophyses épineuses en haut et en bas.

La ceinture thoracique est formée d'un seul os de chaque côté qui se réunissent en bas.

Que conclure de cette description, bien incomplète à plusieurs égards?

Relativement à la circulation et à la respiration, les vessies

(1) *Anat. comp.*, t. IV, 2^e série, p. 637.

semblent analogues aux sacs que nous venons de décrire dans le *Saccobranche* ; avec la différence importante , qui a été indiquée , dans leur communication avancée avec les cavités branchiale et buccale. Mais la position du cœur, ses rapports, l'imperfection des branchies , cette circulation incomplète qui permet à une grande partie du sang de retourner du cœur aux différentes parties du corps, sans avoir respiré, nous fait pencher pour regarder le *Cuchia*, avec M. Taylor, comme très-rapproché des Amphibies. Tout en avouant, a dit M. D., combien il serait essentiel de pouvoir en étudier avec soin toute l'organisation, pour décider, d'après son ensemble, s'il faut maintenir ou réformer ce que nous avons exprimé sur les caractères précis de la classe des *Poissons* ; qui se résument si bien dans leur mode de circulation et de respiration et dans la composition et les rapports des organes de ces deux fonctions.

A la vérité l'existence simultanée ou successive des branchies et des poumons, situés dans la cavité viscérale, subsisterait pour caractériser la classe des *Amphibies* et la distinguer de celle des *Poissons*, en supposant la confirmation des observations précédentes.

Mais nous ne nous dissimulons pas que le caractère d'une circulation complète, à travers les branchies, souffrirait une exception dans le *Cuchia*, si tant est que ce soit un Poisson.

Ajoutons que M. J. Muller (1) a déjà fait connaître la même anomalie dans le *Monoptère*, auquel M. Cuvier n'avait reconnu, depuis longtemps, que trois branchies, et qui n'a cependant aucun organe accessoire de respiration. Le quatrième arc est soudé au troisième, dans ce Poisson anguilliforme, voisin des Synbranchies ; ce quatrième arc branchial conduit immédiatement dans l'aorte la première branche, de chaque côté, du tronc qui sort du cœur. Cette branche y conserve sa forme simple de canal artériel et devient racine de l'aorte sans se décomposer, comme à l'ordinaire, en deux autres branches arborescentes, l'une afférente et l'autre efférente, réunies par le réseau capillaire respirateur des lames branchiales.

Si l'on se rappelle que, dans le développement des *Poissons*, l'artère principale du corps est d'abord formée par les branches

(1) *Anatomie des Myxinoïdes*, 3^e Partie. Berlin, 1841.

en arcades et non ramifiées du tronc qui sort du cœur; que les arcs ne se séparent que plus tard en artère et veine branchiale et en un réseau capillaire intermédiaire, lors du développement ou de la germination postérieure des lames branchiales; on ne verra, dans cette différence exceptionnelle, qu'un arrêt de développement dans une partie d'un plan commun.

Nous avons déjà indiqué, en passant, a dit en terminant le professeur, une première application de l'embryogénie ou de l'organogénie, pour démontrer surabondamment que les vessies du *Saccobranche* ne sont pas des poumons.

Nous insistons sur cette seconde application de l'organogénie, pour apprécier la valeur, relativement à la composition générale de l'organisme, de l'organisation exceptionnelle que nous venons de décrire. C'est une nouvelle preuve que le plan de composition générale de l'organisme d'une classe, l'emporte sur les détails de la composition fonctionnelle, ou, pour m'exprimer plus clairement, qu'un organe n'a pas besoin d'être développé et fonctionnant, pour caractériser ce plan, mais qu'il peut être resté à l'état rudimentaire.

EXPLICATION DE LA PLANCHE:

Fig. 1. — Le *Saccobranche singio*, vu du côté droit. On a enlevé une grande partie du grand muscle latéral pour mettre à découvert le sac branchial *a, a*, que l'on voit dans toute sa longueur, depuis la partie la plus reculée de la cavité branchiale, en avant, jusqu'à son extrémité postérieure *g*.

b. Ligament qui attache cette extrémité à plusieurs apophyses épineuses des vertèbres caudales.

c, c. Muscle contracteur de ce sac, composé d'une série de faisceaux musculaires très-épais et dirigés obliquement en travers.

1,1,1,1. Aorte. Elle a une teinte faible parce qu'elle est vue à travers le bord saillant du sillon des vertèbres dans lequel elle est enfoncée.

(2,3,4.) Branches principales que cette artère reçoit des parois du sac branchial. Chacune de ces branches, au moment où elle touche au sac, en perce la membrane propre et se divise immédiatement, entre elle et la membrane interne, en plusieurs ra-

meaux principaux, qui se dirigent suivant la longueur du sac, desquels partent des ramuscules dont la direction est transversale. La troisième de ces branches 4 entre dans le sac au point indiqué par ce numéro (4), et se divise aussitôt dans les trois rameaux (4', 4'', 4''') (Fig. II). Nous venons de les décrire, pour plus de clarté, comme si elles partaient de l'aorte pour se répandre dans le sac : c'est l'inverse qui doit avoir lieu.

Fig. II. — Le sac branchial du côté gauche ouvert. (e) Sa partie antérieure ou son embouchure dans la cavité branchiale. (g) Son extrémité postérieure.

Ses parois ont été étalées pour montrer ses principaux vaisseaux et leurs ramifications.

Le tronc principal (5,5,5), qui vient de l'artère branchiale et qui est la continuation de la première branche que fournit cette artère à la quatrième branchie, et ses ramifications.

Fig. III. — Structure de la surface interne glanduleuse du sac, vue à la loupe.

Fig. IV. — Une des rosaces de cette surface glanduleuse vue au microscope, pour montrer les culs-de-sac qui la composent.

REVUE du Genre *Amphicoma* dans la première partie du quatrième volume du *Handbuch der entomologie* de M. le professeur BURMEISTER, et prodrome d'une monographie de ce genre, par M. Eugène TRUQUI.

La grande quantité d'insectes rapportés dans ces derniers temps de toutes les parties du monde, et le grand nombre d'ouvrages écrits en différentes langues sur l'Entomologie, sont de nature à jeter beaucoup de confusion dans les études de cette partie de l'histoire naturelle. Réunir tous les matériaux existant dans les innombrables collections, les comparer, les étudier, y rapporter tout ce qui en a été écrit, et publier tout ce qui est nouveau, c'est un ouvrage impossible, ou qui exigerait du moins le concours de plusieurs personnes, en supposant que toutes les autres communiqueraient les matériaux nécessaires. M. Burmeister s'est chargé seul de cette vaste entreprise, et quoiqu'il n'ait pas tous les matériaux nécessaires, il en possède néanmoins une grande partie, et tous les entomologistes doivent vivement en

désirer la continuation et concourir, pour tout ce qui dépend de chacun d'eux, au perfectionnement de cet ouvrage. M. Schönher a déjà donné une revue du troisième volume, et M. Guérin-Méneville vient de promettre celle du quatrième. Privé, comme je suis, des matériaux nécessaires pour une revue de tous les lamellicornes anthobies et phyllophages systellochèles, je me contente d'exposer ici quelques observations sur le genre *Amphicoma*, dont j'ai recueilli moi-même plusieurs espèces en Syrie. Je fais suivre ces observations par un prodrome de la monographie de ce genre que je compte publier incessamment avec l'iconographie de toutes les espèces.

M. Burmeister dit que les espèces de sa première division A ont les élytres très-écartées et la massue des antennes fortement comprimée, à article intermédiaire presque totalement caché. Ces caractères ne se rapportent qu'à l'*Amphicoma vittata*, les élytres étant fort peu écartées dans l'autre espèce qui présente en outre trois articles bien distincts à la massue antennaire qui n'est nullement comprimée.

Syriaca. — Les caractères assignés par M. Burmeister à cette espèce ne sont pas suffisants pour la distinguer de l'*Amphicoma vulpes*. En effet, on trouve des variétés ♂ de cette dernière espèce qui ont des élytres plus ou moins fortement épineuses à l'angle sutural. Je possède une femelle de la variété *humeralis*, qui a le bout des élytres bidenté. L'auteur dit que la tête et le prothorax sont tout à fait comme dans l'*Amph. hirsuta*, et que l'épistome n'est pas vert, mais noir. Le seul caractère propre à distinguer l'*Amph. syriaca*, réside au contraire dans le prothorax qui est proportionnellement plus long dans cette espèce que dans l'*Amph. vulpes*: ses angles postérieurs, quoique arrondis, sont beaucoup plus fortement marqués, et le dessus est moins distinctement ponctué. L'*Amph. syriaca* est en outre constamment plus petite, et a les élytres proportionnellement plus courtes. L'épistome est tantôt noirâtre, tantôt d'un vert plus ou moins bronzé.

E. vulpes. Fabr. — Hirsutie, colore et forma admodum varians; prothorace creberrime punctato, transverso angulis posticis fortiter rotundatis vix conspicuis, scutello elongato L. 0,012, l. 0,005.

Abdomine elongato, postice omnino rufo. — Abdomine brevi,

penitus nigro. — H. la Russie méridionale, la Grèce et les pays turcs de l'Europe et de l'Asie.

Quoique cette espèce ait été publiée avant Fabricus sous le nom de *Scarabæus alopecias* par Pallas, je crois cependant bien fait de lui conserver le nom Fabricien généralement adopté. Il faut rapporter à cette espèce les *Amphicoma hirsuta* et *vulpes* de M. Burmeister avec leurs synonymes; et il faut y ajouter l'*Amph. distincta* de Falderman et l'*Amph. vulpecula* des collections.

Syriaca. Linné. — Violacea, vel viridi ænea; elytris colore vario, angulo suturali in fœmina mucronato; prothorace rugulose minus distincte punctato, vix transverso, angulis posticis distinctis; scutello elongato. L. 0,01; l. 0,004.

Abdomine elongato, postice omnino rufo. — Abdomine brevi, penitus nigro. — H. la Syrie.

Cette espèce varie à tête, prothorax et écusson tantôt d'un beau vert plus ou moins doré, et tantôt d'une belle couleur bleue plus ou moins violette. Les élytres sont aussi quelquefois entièrement bronzées, ou bien totalement d'un brunâtre pâle; très-souvent dans les individus mâles, à prothorax violet, elles sont d'un brun foncé, plus ou moins nuancées de teintes violettes ou bronzées.

Ordinairement hérissée de poils blancs et noirs, elle varie quelquefois à villosité fauve et noire.

1. *Amphicoma vittata*. La phrase *elytris basi rubris, quinque piloso-vittatis* de la diagnose n'est pas applicable à tous les exemplaires de cette espèce. La même observation s'applique à la description. Le premier article des palpes n'est pas toujours rougeâtre, il est constamment noir dans les exemplaires qui proviennent de la Grèce, de la Syrie et de la Mésopotamie.

2. *A. cupripennis*. L'auteur a oublié de faire mention des épines qui sont insérées au bout des tibias postérieurs de cette espèce, tandis qu'elles sont assez éloignées du bout dans la plupart des autres espèces. Pour les espèces de la deuxième division, l'auteur se contente de dire que les mandibules sont dentées au côté interne, sans observer que ces dents sont au nombre de trois.

3. *A. hirsuta*. La femelle de cette espèce ne saurait être en aucune manière distincte de celle de l'espèce suivante, et il

existe aussi le passage entre les mâles de l'*Amph. vulpes* et les mâles de cette prétendue *hirsuta* : on trouve dans plusieurs collections ces passages sous le nom de *Amph. vulpecula*. Quoique M. Burmeister ait déjà considérablement réduit le nombre des espèces, il n'a pas encore assez fait, et son *Amphicoma hirsuta* doit être considérée comme synonyme de l'*Amph. vulpes*, comme l'a fait M. Schönher, en 1817, dans la troisième partie du premier volume du *Synonymia insectorum*. Je tiens la véritable *Amph. vulpes* de Fabr. (*Scarabæus alopecias*. Pallas) pour type septentrional de cette espèce, toutes les nombreuses variétés de laquelle, réunies par M. Burmeister sous le nom de *hirsuta*, se trouvent pêle-mêle accouplées dans les pays plus méridionaux, tels que la Grèce, la Turquie et la Syrie.

4. *A. vulpes*. On trouve des femelles de la prétendue *hirsuta* également douées de carène sur l'épistome, et le sillon du prothorax est plus ou moins marqué dans l'une et dans l'autre espèce. Les mâles de cette espèce artificiellement dépilés ne sauraient être distingués de ceux de la variété *hirsuta* que par une ponctuation plus fine et plus serrée sur les élytres, provenant du nombre beaucoup plus grand de poils dans le type septentrional; mais entre la véritable *Amph. vulpes* ♂ et les variétés méridionales on trouve, comme je l'ai dit, tous les passages intermédiaires de villosité et par conséquent de ponctuation plus ou moins serrée.

L'auteur dit que dans les espèces de la section *b* les épines des tibias postérieurs sont insérées tout à fait au bord terminal; ce qui n'est pas très-exact. Il aurait dû dire qu'elles sont insérées assez près de ce bord terminal.

Il dit que les espèces de ses troisième et quatrième divisions ont des mandibules bidentées au côté interne, ce qui n'est vrai que pour les espèces de sa quatrième division; les espèces de la troisième ayant les mandibules distinctement tridentées à ce côté interne. Le lobe terminal des mâchoires n'est pas non plus long et acuminé dans toutes les espèces, comme le dit l'auteur.

6. *A. distincta*. Cette espèce doit prendre le nom de *bicolor*, l'*Amphicoma distincta* de Faldermann se rapportant à une variété de l'*Amph. vulpes*.

La couleur de la tête et du prothorax varie du bronzé au noir chez le mâle comme chez la femelle.

6 bis et 7. *Amphicoma bombylifformis* et *arctos*. Les diagnoses de ces deux espèces, ainsi que celle de la précédente, ne font pas assez ressortir les caractères différentiels.

8. *A. Lasserrei*. M. Burmeister cite l'Italie pour patrie de cette espèce. D'après mes relations, je ne sais pas qu'aucune espèce de ce genre ait jamais été trouvée en Italie.

9. *A. bombylius*. Il faut rayer des synonymes de cette espèce l'*Amphicoma Goudotii* de Laporte qui se rapporte à une autre espèce que M. Burmeister n'a pas encore connue.

10. *A. meles*. La couleur de l'abdomen, qui est différente chez le mâle et chez la femelle, n'est pas une différence constante; j'ai des femelles de cette espèce à abdomen rouge. L'auteur ne me paraît pas avoir assez nettement exposé les différences des variétés de cette espèce; je crois qu'il aurait mieux caractérisé sa variété *a* en la disant *elytris nigro pubescentibus*; sa variété *b* *elytris glabris*, et sa variété *c* *elytris nigris pallide pubescentibus*.

11. *A. mustela*. Quoique cette espèce ait été publiée dans la même année sous deux noms différents, on doit préférer le nom de *ciliata* donné par M. Ménétériés, parce qu'il en a donné une meilleure description accompagnée de figure. Du reste la diagnose de cette espèce a été publiée par M. Ménétériés en 1836, et M. Waltl connaissait déjà le nom de *ciliata* puisqu'il le donne pour synonyme de sa *mustela*.

Ces deux dernières espèces forment pour M. Burmeister une dernière division du genre *Amphicoma*; mais je crois qu'elles doivent être génériquement séparées de toutes les autres espèces de ce genre par des caractères et par un facies particuliers.

Après avoir passé en revue ce qui est écrit sur le genre *Amphicoma* dans l'ouvrage de M. Burmeister, je vais donner le prodrome d'une monographie de ce genre que je divise en deux genres distincts.

G. AMPHICOMA. Latreille. — Mandibulæ edentatæ. — Thorax latitudine haud brevior. — Coxæ posticæ dilatatæ, metasterno omnino connexæ. — Tarsi antici in maribus pectinati.

Les espèces de ce genre ont une forme allongée et comprimée. Leurs tibias antérieurs sont tridentés, à dents obtuses. Les

tarses postérieurs sont beaucoup plus longs chez les mâles que chez les femelles.

1. *A. meles*. Fab. — Nigro-ænea, elytris nigro vel testaceo pubescentibus, prothorace postice parum producto, fulvo-hirto. — L. 0,012; l. 0,0045 (1).

♂ Elytris apice rotundatis, abdomine rufo. — ♀ Elytris apice interno angulatis, abdomine nigro: variat abdomine rufo. — H. l'Algérie.

2. *A. ciliata*. Ménétrés. — Viridi-tænea, elytris basi fuscis, apice nigris, seriatim pallide setosis, prothorace postice sat fortiter producto, pallide setoso. L. 0,011; l. 0,004. — *Amphicoma mustela*, Waltl, Burin. — H. la Turquie d'Europe.

G. EULASIA. Mihi. — Mandibulæ dentatæ. — Thorax latitudine brevior. — Coxæ posticæ lineares, margine antico commissura lævi in metasterni acetabulis recepta. — Tarsi antichi in maribus pectinati.

Les espèces de ce genre ont une forme déprimée. Leurs tibias antérieurs sont tridentés, à dents presque toujours très-aiguës.

A. Mandibules avec une forte dent au côté externe, bidentée.
a. Mandibules extérieurement rectilignes.

1. *E. vittata*. Oliv. — Atro-cyanea, nitida, nigro-hirsuta, elytris nigro flavoque longitudinaliter piloso-vittatis. L. 0,014; l. 0,006.

♂ Margine antico clypei vix emarginato. — ♀ Margine antico clypei fortiter emarginato. — H. la Grèce et les pays tures de l'Europe et de l'Asie.

Cette espèce varie beaucoup pour le dessin des élytres.

Les individus de la Turquie ont trois lignes longitudinales fauves qui sont souvent plus ou moins confondues avec la couleur du fond, et quelquefois même les élytres sont entièrement fauves.

Les individus provenant de Syrie ont au contraire les lignes longitudinales très-distinctes et au nombre de cinq; le prothorax est aussi toujours beaucoup plus ponctué. J'aurais conservé l'opinion de ceux qui en forment une espèce distincte, si les individus provenant de la Grèce ne fussent venus me persuader dans

(1) J'ai toujours pris les mesures sur les individus plus gros: la longueur est mesurée de la tête au bout des élytres, et la largeur entre les épaules.

l'opinion de M. Burmeister qui à très-juste titre considère toutes ces variétés comme ne formant qu'une seule espèce. Et, en effet, les individus grecs, tout en présentant cinq lignes étroites et distinctes sur les élytres, ont le prothorax semblable au type ture.

2. *E. papaveris*. Sturm. — Purpureo-cuprea, nigro hirta, subtus ænea flavo-pilosa, tibiarum posticarum mucronibus in ipso apice sitis. L. 0,014; l. 0,006.

♂ Abdomine rubro-maculato. — ♀ Abdomine penitus nigro. — H. la Syrie et l'Égypte.

Cette espèce doit prendre le nom sous lequel elle a été décrite et très-bien figurée par M. Sturm, l'*Amphicoma cupripennis* de Redtenbacher se rapportant à une variété de cette espèce à tête, prothorax et écusson d'un beau vert doré.

b. Mandibules extérieurement arrondies.

3. *E. Goudotii*. De Castelnau. — Viridi-ænea, griseo-hirta; elytris fuscis, vittis quinque angustis griseo pubescentibus. L. 0,011; l. 0,0045.

♂ Margine antico clypei haud emarginato. — (♀ Margine antico clypei emarginato)? — H. Tanger et l'Espagne méridionale.

B. Mandibules arrondies et sans aucune dent au côté externe. a. Mandicules bidentées au côté interne.

aa. Lobe externe des mâchoires à pinceau très-allongé. Palpes maxillaires plus courts que ce pinceau.

4. *E. Lasserrei*. Parreys, Ahrens. — Viridi-aurata, griseo fulvoque hirta, elytris lucidis, pube grisea longitudinaliter trivittatis, vittis rectis. L. 0,011; l. 0,005.

♂ Clypeo toto læte viridi aurato. — ♀ Clypeo antice obfusato. — H. la Turquie d'Europe et la Grèce.

5. *E. bombylius*. Fabr. — Obscure ænea, nigro fulvoque hirta, elytris fuscis, pube grisea longitudinaliter trivittatis, vittis angustis et flexuosis. L. 0,009; l. 0,0045.

♂ Margine antico clypei parum emarginato. — ♀ Margine antico clypei fortiter emarginato. — H. la Barbarie.

bb. Lobe externe des mâchoires à pinceau court. Palpes maxillaires plus longs que ce pinceau.

b. *E. Genei*. Mihi. — Viridi-aurata, elytris testaceis, parce nigro griseoque hirsuta. L. 0,012; l. 0,005.

♂ Abdomine elongato, postice omnino rufo. — ♀ Abdomine brevi, penitus æneo. — H. Jérusalem.

Je dédie cette belle espèce à M. le chevalier professeur Gené, en témoignage de ma reconnaissance pour la bonté avec laquelle il a toujours mis à ma disposition sa riche bibliothèque.

7. *E. preciosa*. mihi. — Purpureo-cuprea, parce nigro hirta, subtus ænea, flavo-pilosa, tibiarnum posticarum mucronibus procul ab apice sitis. L. 0,01; l. 0,0045.

♂ Abdomine elongato, postice omnino rufo. — ♀ Abdomine brevi, penitus æneo. — H. le littoral de la Syrie.

b. Mandibules tridentées au côté interne.

aa. Lobe externe des mâchoires à pinceau court.

8. *E. arctos*. Pallas. — Nigra, nigroque hirta, elytris luridis pallide pubescentibus, prothorace parce punctato. L. 0,013; l. 0,005.

♂ Abdomine plerumque subtus rubro-maculato. — ♀ Abdomine unicolore nigro. — H. la Russie méridionale et la Turquie.

Cette espèce varie à élytres plus ou moins noires au bout, et à abdomen plus ou moins hérissé de poils jaunes ou oranges.

bb. Lobe externe des mâchoires à pinceau allongé.

9. *E. bombyliiformis*. Pallas. — Nigra, nigroque hirta, elytris fulvis fulvo-pubescentibus, margine toto nigro, prothorace parce punctato. L. 0,012; l. 0,005. — H. la Russie méridionale.

Quelquefois l'abdomen des mâles est taché de rouge, mais cette différence sexuelle n'est pas constante; il en est de même de ces longs poils jaunes qui existent à la base des élytres de quelque femelle.

10. *E. bicolor*. Frivaldsky, Waltl. — Æneo-nigra, griseo fulvoque hirta, elytris testaceis pallide pubescentibus, margine toto nigro, prothorace parce punctato. L. 0,011; l. 0,0045. — H. la Turquie d'Europe.

Une variété de cette espèce à bout des élytres noir existe dans la collection de M. Spinola.

11. *E. hyrax*. Mihi. — Æneo-nigra; fusco, griseo, fulvoque hirta, elytris fulvis breviter nigro pubescentibus, margine interno et externo nigro apice concolore, prothorace sat fortiter punctato. L. 0,011; l. 0,005.

♂ Abdomine subtus rubro-maculato. — ♀ Abdomine penitus æneo. — H. la Syrie.

NOTE sur le genre *Xyloteles* ; par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Le *Xyloteles griseus* Fabr. (*Saperda* f.) a été, pour la première fois, rapporté à ce genre (fondé par Newman, *Entomologiste*, n° 1, p. 12, 1840) dans une petite note à la suite de la Description d'un *Xyloteles discordam* (des Philippines), publiée dans son *Entomologiste*, n° 24, p. 383, 1842. Il avait fondé ce genre *Xyloteles* dans le même recueil, en 1840, en lui rapportant une espèce, qu'il croyait nouvelle, sous le nom de *X. lentus*, mais qui ne paraît être autre chose que le *Sap. grisea* Fabr.

M. White a mal cité Newman, dans la *Faune de la Nouv. Z.*, faisant suite au voyage de Diffenbach, en mettant sous son *Xyl. griseus* Fabr. la citation de Newman, n° 12, puisque celui-ci ne parle de la *Saperda grisea* Fabr. qu'au n° 24, p. 383, et qu'au n° 12 de ce même recueil il n'est pas question de ces Insectes. Comme c'est à la page 12 du même recueil que Newman a fondé le genre *Xyloteles*, c'est probablement cette citation que M. White a voulu faire, mais alors elle est inexacte, car Newman n'a parlé en cet endroit que d'une espèce qu'il croyait nouvelle (*X. lentus*), ce que M. White ne dit pas.

M. Westwood (*Arcana ent.*, n° 14, p. 27, Sp. X.) publie une courte description du *Xyloteles griseus* Fabr. et lui donne pour synonymes Fabr., White (voy. Diffenbach). Il admet comme espèces distinctes les *Lamia heteromorpha*, Boisd. (*Astrol. ins.*, p. 505, Pl. IX, f. 14), et le *Xylot. lentus*, Newm.; mais il figure une tout autre espèce, qu'il représente d'un vert assez vif, tandis qu'il ne parle nullement de cette coloration dans sa description.

Enfin, M. White a complété cette confusion dans le *Voyage du Terror et de l'Erebus, Ins.*, p. 22, en donnant pour synonyme du *Xyl. griseus* la figure de M. Westwood, qui appartient à une autre espèce; mais il a bien fait, d'un autre côté, de rapporter à ce même *Xyl. griseus*, la description du *Xyl. lentus*, New., et celle de la *Lamia heteromorpha*, Boisd., accompagnée d'une détestable figure (1).

(1) Nous avons retrouvé dans la collection de M. Dupont le type de la *Lamia heteromorpha* de M. Boisduval; c'est un individu bien reconnaissable du *Xyl. griseus* Fabr. Il a les côtés de l'écusson et les petites taches oblongues des élytres jaunes. Ces élytres sont bien subacuminées, mais leur duvet a été un peu enlevé; on voit bien les faibles traces de stries et les gros points de leur base. On ne peut comprendre que l'on ait voulu représenter cet insecte dans la figure du voyage de l'Astrolabe. Seba n'aurait pas fait mieux.

Il résulte de cet examen pénible et fastidieux, que les deux *Xyloteles* décrits par MM. Westwood et White doivent être rangés ainsi :

1° *Xyloteles griseus*, White. — Syn. *Saperda grisea*, Fab.; *Lam. heteromorpha*, Boisd.; *Xyl. lentus*, New.; *Xyl. griseus*, Westw. *Arcana* (le texte seulement, non la figure).

2° *Xyl. Westwoodii*, Gner. — Syn. *Xyl. griseus*, West. *Arc.*, Pl. LVI, f. 2 (la figure, non le texte).

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

ICHTHYOLOGIE de la province de Come, par le professeur M. Monti (Extrait de l'Annuaire de la province de Come pour 1846. — Brochure in-12).

Dans un des numéros de la *Revue Zoologique* pour 1846 (Mars, p. 95), nous avons rendu compte d'un travail du professeur M. Monti, intitulé : *Ornitologia Comense*. Cette fois, l'auteur a pris pour sujet d'un opuscule de même nature, les poissons que l'on rencontre dans les rivières et principalement dans le lac de la province de Come. Quoique le professeur M. Monti, comme du reste il l'avoue lui-même, ait eu principalement en vue, en écrivant ce catalogue, d'instruire ses compatriotes et d'intéresser le vulgaire; qu'à cet effet, il se soit surtout attaché à tracer d'une manière simple et concise l'histoire des mœurs des poissons dont on fait un usage journalier, à indiquer les lieux où d'ordinaire on les trouve, l'époque de l'année durant laquelle ils se montrent le plus communément, les moyens de pêche les plus usuellement employés pour chaque espèce; qu'il ait voulu en outre les faire connaître sous le rapport de l'économie domestique, en signalant quels sont ceux dont la chair est estimée et ceux qui sont réputés malfaisants; cependant nous devons reconnaître que l'auteur n'a point négligé le côté purement scientifique de l'Ichthyologie : son petit livre est au courant de la science sous le rapport de la nomenclature. On voit que le professeur M. Monti, en dressant la liste des poissons de la province de Come, était familier avec les ouvrages de G.

Cuvier, de M. Agassiz, du prince Ch. Bonaparte et de beaucoup d'autres ichthyologistes modernes qui ont fait l'histoire des poissons d'eau douce. L'auteur ne bornera probablement pas là ses publications, et nous donnera, sans doute, pour compléter ce qu'il a si bien commencé, la liste raisonnée des autres vertébrés (Mammifères et Reptiles) que l'on rencontre dans la province de Come.

Z. GERBE.

RAPPORT sur l'*Ichthyologie* des mers de la Chine et du Japon, par le Docteur John Richardson (Broch. in-8°.—Lond. 1846).

Ce rapport n'est, à vrai dire, qu'une liste destinée à faire connaître les poissons que l'on rencontre dans les mers qui baignent l'empire de la Chine, liste à laquelle l'auteur a ajouté les espèces dont M. Siebold fait mention dans sa *Fauna Japonica*.

Quelle que soit, en général, l'aridité d'un catalogue, toujours est-il que ces sortes de travaux sont d'une utilité incontestable pour les Zoologistes, en ce sens surtout qu'ils renferment des éléments propres à faciliter l'étude de la distribution géographique des espèces. Considéré à ce point de vue le catalogue dressé par M. J. Richardson offrirait déjà un intérêt réel, si ce travail ne se recommandait aussi sous d'autres rapports. En effet, M. J. Richardson ne s'est pas contenté de nommer les diverses espèces de poissons que la plupart des naturalistes, tels que Hardwicke, Reeves, G. Cuvier, Siebold, Osbeck, etc., et l'auteur lui-même, dans la partie ichthyologique du *Voyage du Sulphur*, ont données comme propres aux mers de la Chine et du Japon; il a rectifié ou complété la description de beaucoup d'espèces, en a décrit dix-neuf comme tout à fait nouvelles, et a parfaitement établi les divers habitats de chacune d'elles. Du reste si l'importance d'un catalogue pouvait se déduire du nombre des espèces qu'il renferme, nous dirions que celui de M. J. Richardson en comprend 665, parmi lesquelles 315 appartiennent aux poissons cartilagineux et 632 aux poissons osseux.

Les espèces inédites que M. J. Richardson décrit dans son rapport sont : dans le genre *Monachantus*, le *M. lineolatus*, des côtes de Hong-Kong; — dans le genre *Pegasus*, le *P. latirostris*, mer de Chine; — dans le genre *Gobius*, les *G. ripilepis* et *margariturus*, tous deux de Macao; — dans le genre *Sebastis*,

les *S. longiceps* et *serrulatus*, mer de Chine; — dans le genre *Ambassis*, l'*A. Vachellii*, de Canton; — dans le genre *Otolithus*, l'*O. Reevesii*, de Canton; — dans le genre *Mugil*, le *M. strongylocephalus*, des côtes de Hong-Kong; dans le genre *Glyphisodon*, le *G. Bankieri*, même habit.; — dans le genre *Heliases*, l'*H. reticulatus*, mer de Chine; — dans le genre *Cheilinus*, le *C. nebulosus*, même habit.; — dans le genre *Exocetus*, l'*E. monocirrhus*, même habit.; — dans le genre *Sesernius*, le *S. Vachellii*, de Canton; — dans le genre *Solea*, le *S. ovata*, même habit.; — dans le genre *Plagusia*, le *P. grammica*, même habit.; — dans le genre *Bagrus*, les *B. limbatus* et *Vachellii*, même habit.; — et dans le genre *Ophisurus*, l'*O. spadicus*, même habit.

Z. G.

CATALOGUE des *Mollusques* terrestres et fluviatiles observés en Espagne, par le Docteur P. Graells (Brochure in-8°, avec une planche. — Madrid 1846).

L'Espagne a jusqu'ici pris une part très-peu active au mouvement scientifique qui s'est produit dans tout le reste de l'Europe. Aussi, malgré les travaux de quelques savants, la plupart étrangers à la Péninsule, cette partie de notre continent, l'une cependant des plus riches en productions naturelles, est-elle assez peu connue, surtout sous le rapport de la Zoologie. Il est vrai que les explorations faites en Espagne, vers ces derniers temps, ont conduit à de nombreuses et importantes découvertes; mais par sa position géographique, par la nature de son sol, par la bienfaisance de son climat, ce pays nous semble promettre de nouvelles conquêtes aux naturalistes assez dévoués pour l'explorer avec soin dans toutes ses parties. Du reste le catalogue que nous annonçons nous en est une preuve. Ce catalogue, qui n'est que le prélude d'un plus grand travail, que M. Graells promet de donner sur la Faune générale de l'Espagne, et pour lequel on ne saurait trop l'encourager; ce catalogue, disons-nous, comprend 215 espèces parmi lesquelles quatre étaient inédites. Des notes fort détaillées sur celles-ci ou sur celles qui sont peu connues, une planche représentant ces espèces, et de bonnes indications d'habitat, recommandent le travail de M. Graells à l'attention des Malacologistes.

Nous donnons ici, d'après l'auteur, les espèces qu'il décrit comme nouvelles.

Helix Grateloupi Graells. Testa globosa, luteo-cornea, tenui imperforata, oblique leviter striata, anfractibus quaternis, ultimo ceteris duplo majore, zonis quinque ex maculis rufofuscis seriatim dispositis ornato : labro tenui ; columella et peristomate carneis. Altitudo 12 mil., Lat. 17 mil. — De l'île de Majorque.

Planorbis Dufourii Graells. Animal corpore fusco rufescenti, tentaculis pallidioribus, acuminatis, basi valde latoribus. Testa pellucida, vitrea, fragilissima, transverse et longitudinaliter tenuissime striata; supra late umbilicata, subtus planulata; anfractibus subquaternis; fauce effusa peristomate in adultis continuo, subincrassato. Diam. 15 à 18 mill., lat. 6 à 8 mill. — Des provinces du centre.

Neritina Velascoi Graells. Testa parva, convexa, nitida, tenuissime longitudinaliter striata, fusco-nigricante aut violaceo-purpurea maculisque minimis albidis numerosissimis tecta; spira apice sæpissime erosa; labio columellari crasso, albo, calloso, convexo, margineque integro; fauce elliptica; operculo plano, corneo-lutescente, transverse striato. — Alt. 10 mill. — Vit dans les ruisseaux limpides de la province de Valence, près de Albaida et San-Felipe de Jativa.

M. Graells reconnaît quatre variétés dans cette espèce : une, pourpre; une seconde d'un vert bleuâtre, avec des stries anguleuses brunes; une troisième, jaunâtre avec des lignes rougeâtres disposées en zig-zags; et une quatrième, d'un rouge obscur, recouverte de petites lignes nombreuses, également disposées en zig-zags.

Neritina Valentina Graells. Testa parva, nigro-virente, maculis minimis numerosissimis, confertis, clarioribus oblecta, patentioribus in anfractu secundo; subturriculata, longitudinaliter tenuissime striata, anfractibus ternis, convexiusculis, transverse valde coarctatis, ultimo aliis duplo majore; collo columellari convexiusculo, labio integro; fauce ovata; operculo plano, transverse striato, corneo lutescente. — Alt. 12 vel. 16 mill. — Vit dans les mêmes localités que la précédente.

Cette espèce offre également trois variétés : une rougeâtre couverte de nombreuses petites taches blanches subréticulées; une seconde, ayant sur le dernier tour de spire six bandes rou-

géâtres; et une troisième, blanchâtre avec des bandes brunes.

M. Graells donne encore une excellente description accompagnée de considérations critiques, d'un Cyclostome auquel il avait depuis longtemps imposé le nom de *Velascoi* et qu'il croit être le même que le *Cycl. voltzianum* de Michaud; enfin il rectifie la description que Ferrussac avait faite de l'*Helix alonensis*, et dans une note fort détaillée il cherche à mettre en saillie les caractères qui distinguent cette espèce de l'*H. vermiculata* et de l'*H. lactea*.

Z. GERBE.

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 5 mai 1847. — M. A. de Quatrefages lit un mémoire intitulé : *Études sur les types inférieurs de l'embranchement des Annelés*. Les Échiures auxquels l'auteur joint une troisième espèce sous le nom d'*Echiurus Pallasii*, font le sujet de ce travail. L'étude anatomique de ces animaux a montré à M. A. de Quatrefages que, tout en restant au fond des annelés, les Échiures occupent une place intermédiaire entre les Annélides chétopodes et les Holoturies, et qu'ils servent ainsi de transition entre deux types essentiellement différents. Rapprochant des Échiures les Sternapses, dont M. Krohn a fait connaître avec détail l'anatomie, les Priapules et les Spinoncles, M. A. de Quatrefages en compose deux familles : celle des *Echiuriens* pour les genres Échiure et Sternapse, et celle des *Spinonculiens* qui comprend les genres Spinoncle et Priapule.

MM. P. Gervais et Marcel de Serres adressent une note sur les *Mammifères fossiles des sables marins tertiaires de Montpellier*. Entre autres animaux dont ils ont découvert les restes, MM. P. Gervais et Marcel de Serres signalent : 1° une canine d'une espèce du genre Chat (*Felis*), de taille égale à celle du Lion et du Tigre; 2° une molaire supérieure d'une espèce du genre *Sus*, ayant par sa forme de l'analogie avec celles des Pécaris et des Chœropotames; 3° une incisive supérieure d'un Phoque fort voisin du *Phoca leptonyx* des mers australes. Cette espèce est nommée par les auteurs de la note *Phoca occitana*;

4° des dents d'un Ours qui paraît se rapprocher de l'*Ursus arvernensis*, fossile en Auvergne, et aux *Ursus malayanus* et *ornatus* de l'époque actuelle; 5° enfin des débris douteux du genre des Hyènes, des débris de Castors et de l'*Antilope cordieri* (Christol) ou *Ant. relicticornis* (Marcel de Serres), qui approchait par sa grandeur et ses caractères de l'*Ant. equina* du genre Égocère. MM. P. Geryais et Marcel de Serres n'ont pu encore découvrir dans les sables marins de Montpellier des restes du genre Bœuf ni ceux du genre Chèvre.

Séance du 10 mai. — M. Léon Dufour donne lecture d'une notice *Sur les zones entomologiques de nos Pyrénées*. D'après des considérations tirées surtout de la végétation et des circonstances climatiques, l'auteur a été conduit à distinguer deux zones entomologiques: une *sous-alpine*, qui comprend non-seulement les forêts de hêtre et de sapin, mais les pelouses, les éboulis, tout le sol enfin qui se trouve soit au niveau, soit au-dessous, soit à la hauteur parallèle de ces forêts. Cette zone est excessivement riche en insectes de toute sorte; la seconde zone ou *alpine* est supérieure au sapin et commence, pour M. Léon Dufour, au *Rhododendrum*. Les insectes de cette région sont presque tous aptères, ce qui les rend stables et sédentaires dans leur habitat. La majorité appartient à l'ordre des coléoptères et en particulier à la famille carnassière des Carabiques. Trente et une espèces seulement appartiennent à cette zone.

M. d'Hombres-Firmas donne la description d'une nouvelle espèce fossile du genre *Térébratule*. Cette espèce, qui se distingue des *Ter. chrysalis*, *impressa*, *orbicularis* et *rostrata* par des caractères que M. d'Hombres-Firmas met en saillie, a reçu le nom de *Terebratula alesiensis*.

Séance du 17 mai. — M. E. Blanchard lit un mémoire intitulé: *De la circulation chez les Insectes*. Il résulte des injections faites par M. Blanchard, que la circulation chez les insectes s'effectue comme chez beaucoup d'animaux invertébrés, à circulation en partie lacuneuse, et que l'activité du mouvement circulatoire est chez eux, comme ailleurs, en rapport avec l'activité de la respiration.

Séance du 24 mai. — M. Coste lit une note *Sur la nature de la caduque chez l'espèce humaine*.

• Il nese produit jamais normalement, dit-il, dans la matrice de la

femme, ni avant ni pendant la gestation, de pseudo-membrane, ni d'hydropérione, et, par conséquent, la caduque théorique dont les auteurs représentent la formation sur des figures idéales n'existe pas.

» L'œuf traverse librement les trompes, pénètre directement dans la cavité utérine, se met en contact immédiat avec la muqueuse hypertrophiée, la déprime dans le point de sa surface où le placenta doit se développer; et la muqueuse elle-même, influencée par l'action qu'il exerce sur elle, se tuméfie autour de lui, l'ensevelit dans un pli circulaire qui se ferme au devant de l'œuf comme une bourse et constitue ainsi ce que l'on a désigné sous le nom de *feuillelet réfléchi de la caduque*. Aussi ce feuillelet, qui, d'après mes observations, est un prolongement de la muqueuse utérine, a-t-il, dès le principe, la même structure que cette dernière. Il est glandulaire et vasculaire comme elle dans toute son étendue. Plus tard toutes ces traces d'organisation s'affaiblissent et s'effacent; mais on en reconnaît très-facilement l'existence quand on examine des matrices pendant le premier mois de la gestation; j'en ai plusieurs exemples dans ma collection, qui ne laissent aucun doute à cet égard. On y remarque aussi, sur la partie la plus saillante du feuillelet réfléchi, une sorte de cicatrice ou d'ombilic qui indique le lieu où le pli circulaire de la muqueuse utérine s'est formé pour envelopper l'œuf.

» Ainsi donc, chez l'espèce humaine, l'œuf n'a de rapport qu'avec la muqueuse utérine; et quand, dans le cas d'avortement ou après la parturition, cet œuf est expulsé, c'est la muqueuse exfoliée qu'il entraîne avec lui. »

Séance du 31 mai.—M. Prévost présente un mémoire intitulé: *Observations sur la contraction musculaire*. Ce travail est renvoyé à une commission.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Ouvrages à analyser.

Beitrag zur Insekten-fauna von Angola, etc. Von Dr. W. F. Erichson. In-8°. (Extr. des Archiv. für naturgesch. IX Jahrg. 1. Bd.)

Coleopterorum enumeratio quæ ad Persiam et Indias orientales itinere, a Cajetano Osculati collecta, novarum specierum descriptionibus collectis. In-8°. Modœtia (Italia). Aug. 1844.

I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTION du mâle adulte du *Colobe guereza* et du
Phascogale Virginieæ, par M. DE TARRAGON.

Quoique cette magnifique espèce de Colobe connue sous le nom de Guereza ait été décrite depuis longtemps, les descriptions qui en ont été faites ne reposant que sur de jeunes individus, le mâle très-adulte n'est donc pas encore bien connu des naturalistes, du moins quant à son développement. Parmi ceux qu'a rapportés, dans ces derniers temps, un savant et courageux voyageur, s'en trouvent deux exemplaires d'une rare beauté; c'est sur ces deux peaux préparées avec soin, que je fais la description suivante :

Pelage en entier d'un noir brillant, Jones, gorge et fronts blancs. La face couverte de poils gris; une tache blanche au-dessus des callosités. Les longs poils blancs qui partent des parties latérales du dos atteignent, vers la queue, jusqu'à cinquante-cinq centimètres de longueur, étant plus courts en remontant vers les épaules. La queue seule est longue de 50 à 56 centim., et terminée par un bouquet de poils blancs touffus. Enfin la taille de l'animal, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, atteint un mètre vingt centimètres.

De ces deux beaux sujets, l'un appartient à M. Révil, naturaliste préparateur, rue Saint-Dominique; l'autre est dans ma collection.

PHASCOGALE VIRGINIÆ. — Pelage d'un gris plus foncé sur le dos lavé de roussâtre sur les côtés; une bande noire partant de l'extrémité du museau vient se fondre vers le sommet de la tête dans la teinte plus foncée du milieu du dos. Une autre bande partant également de l'extrémité du museau, prolonge la lèvre supérieure, se dirige vers l'œil en s'élargissant, enveloppe l'orbite, se détachant sur le fond plus clair du reste de la face.

Les bords de la lèvre supérieure, le menton, la gorge, l'abdomen sont blancs.

Les flancs lavés de roussâtre, ainsi que les épaules et les cuisses. Les tarses et les doigts sont couverts de poils fins, grisâtres.

Les oreilles arrondies, sont parsemées de poils blancs en dedans, et gris en dessus.

La queue est garnie de poils fins, serrés et fournis de même couleur que ceux du dos sur la partie supérieure, plus pâles en dessous.

La taille entière, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue, peut atteindre, s'il faut s'en rapporter à une peau montée, dix centimètres. La queue est à peu près de la même dimension.

J'ai tout lieu de croire cette espèce nouvelle, ne l'ayant vue décrite par aucun auteur.

GOUT de la musique chez les oiseaux, et description d'une nouvelle espèce du genre *Fringilla*, par M. de TARRAGON.

Pour bien étudier les mœurs des oiseaux (je parle principalement des petites espèces), ce n'est point en liberté où il est à peu près impossible de les suivre, qu'il faut les observer, mais dans un local assez vaste pour qu'ils ne puissent se nuire les uns aux autres et qui offrira toutes les conditions nécessaires à leur existence et à leur reproduction.

Ainsi placés, les Oiseaux semblent oublier qu'ils sont captifs, et s'abandonnent sans frein comme sans inquiétude aux passions et aux travaux propres à chaque espèce. C'est alors qu'il est facile à l'observateur de recueillir l'histoire de leurs mœurs et de leurs habitudes jusque dans leurs détails les plus intimes. Ceci s'applique aux familles indigènes, aussi bien qu'aux familles exotiques, qui, une fois acclimatées, semblent avoir oublié leur pays natal, adopté nos climats et n'être plus sensibles aux intempéries de l'atmosphère, ni même aux changements des saisons. C'est dans un local disposé de cette manière, que j'ai pu observer et étudier quelques espèces peu nombreuses, il est vrai, mais que je n'ai pas voulu trop multiplier, de crainte que leur trop grand nombre ne nuisît à mes observations.

Un des faits les plus curieux que j'aie pu constater dans certaines espèces, c'est un goût extraordinaire pour la musique, goût plus ou moins prononcé suivant les espèces.

Les *Loxia*, *atricapilla*, *cantans*, *fasciata* et *maïa*, entre autres, m'ont offert des exemples frappants d'instinct musical; le son des instruments semble produire sur ces oiseaux, une vive impression; plus les accords sont doux et harmonieux, plus ils semblent les goûter.

Le *Loxia atricapilla*, surtout, pousse cette passion jusqu'à l'extrême. Je l'ai vu maintes fois accourir au chant doux et cadencé du *Loxia cantans*, se placer près de lui, et là, le cou tendu, l'oreille presque collée au bec du petit musicien, rester dans un état voisin de l'extase, plusieurs secondes après que celui-ci avait cessé de chanter.

Si je sifflais doucement, il paraissait en ressentir un vif plaisir, et quoiqu'il craignît ma présence dans tout autre moment, les jouissances qu'il éprouvait lui ôtant toute crainte et toute inquiétude, il s'approchait de moi au point que j'aurais pu le prendre aisément.

Les trois autres espèces ne m'ont pas offert le goût de la musique à un degré aussi développé, quoique leurs allures indiquassent assez qu'elles y étaient très-sensibles. Les sons d'un piano, d'une flûte ou de tout instrument capable de produire des modulations douces, paraissaient leur plaire infiniment. Au reste, chacune d'elles avait une prédilection marquée pour tels ou tels accords, mais le chant du *Loxia cantans* avait la préférence sur tous. J'ai vu souvent ce petit oiseau, entouré, pressé par un cercle d'auditeurs parmi lesquels on remarquait ses congénères, obligé d'interrompre son chant pour se soustraire aux importunités de ses admirateurs; souvent alors, le *Loxia fasciata* à l'humeur brusque et querelleuse, poursuivait à coups de bec le malheureux chanteur qui le privait ainsi des jouissances qu'il était venu goûter près de lui. Le chant du *Loxia orizivora* avait aussi le pouvoir de les charmer.

Le chant du Serin et de certains oiseaux à la voix forte et étendue, m'a paru leur déplaire. Ce goût de la musique était poussé à un tel point chez ces oiseaux, qu'ils quittaient tout pour le satisfaire. Je me suis plu souvent à interrompre leur repas et même leur nidification, pour les voir accourir aux sons d'un instrument et ne quitter la place que quelques instants après les dernières notes.

Quelques espèces parmi les mammifères, les reptiles et même

les poissons, semblent éprouver un plaisir sensible aux sons des instruments et de la voix, mais je doute qu'il se trouve, dans aucune classe d'êtres vivants, des animaux sur lesquels l'harmonie produise autant d'impression que sur les oiseaux.

FRINGILLA FUNEREA. — En entier, d'un noir profond, ayant quelques reflets métalliques peu décidés. Les rémiges et les rectrices d'un gris brunâtre avec une frange plus claire. Le bec et les pieds blanchâtres sur l'animal desséché.

Cette espèce qui vient de Natal, paraît avoir de l'analogie avec le *Fringilla nitens*; elle en diffère cependant par une taille un peu plus forte et par d'autres caractères extérieurs, devant, du reste, être placée dans la même section. Ces deux espèces sont loin, d'ailleurs, d'habiter les mêmes régions; celle qui nous occupe vient du midi de l'Afrique et l'autre du Brésil.

MÉLANGES ORNITHOLOGIQUES sur le *Trogon Xalapensis* (Couroucou de Xalapa), Brd. Dubus; Esquisses ornithologiques, 1^{re} livrais., Pl. II, et sur les *Couroucous* en général, par M. DE LAFRESNAYE.

Sous le nom d'*Esquisses ornithologiques*, M. le vicomte Brd. Dubus a publié à Bruxelles en 1845, une première livraison de planches coloriées de nouvelles espèces d'oiseaux, recueil dont ce savant auteur annonce une vingtaine de livraisons composées de cinq planches chacune avec le texte correspondant. Cet ouvrage, dont les planches lithographiées et coloriées ne laissent rien à désirer, est à peu près du même format que les planches coloriées de Temminck et que l'iconographie ornithologique de M. O. Desmurs; mais malheureusement il se bornait, il n'y a encore que peu de temps, à cette première livraison de 1845.

Elle a suffi néanmoins pour nous faire inscrire un nouveau nom, dans notre collection, sur une nouvelle espèce de *Couroucou* qui n'en avait encore qu'un douteux, et nous a fait faire à ce sujet quelques observations que nous allons communiquer ci après.

M. Dubus décrivant son *Trogon Xalapensis* dont il donne une très-belle figure, Pl. II, indique à la fin de sa description, comme un des caractères spécifiques les plus distincts de cette

espèce, d'avoir les trois rectrices latérales de chaque côté de la queue noires, traversées dans toute leur longueur de petites bandes blanches dont la terminale est à peu près moitié plus large que les autres, et ne dépasse pas néanmoins deux millimètres en largeur. Quant aux six médianes, les deux du milieu sont entièrement d'un vert doré, les quatre autres ne sont de cette couleur que sur leurs barbes extérieures, étant noires sur leurs barbes internes, et toutes les six sont terminées d'une bande noire. On aurait pu ajouter que toutes ces rectrices sont fort larges à leur extrémité, où elles sont comme coupées carrément.

Nous possédions deux couroucous mâles, nous ayant paru de la même espèce et adultes, que nous avons désignés, avec doute cependant, dans notre collection, sous le nom de *Trogon Auratus*, Swaison, *Class. of birds*, part. 3, p. 329. En comparant l'un de ces oiseaux avec la figure et la description du *Trogon Xalapensis* Dubus, nous avons reconnu son identité complète et avec d'autant plus de probabilité que cet individu venait de Xalapa. Quant au second, qui nous offrait dans son ensemble de forme et de coloration d'assez grands rapports avec le premier, pour que nous lui eussions donné le même nom d'*Auratus*? en le comparant de nouveau avec la figure du *Xalapensis* et même avec notre premier individu, nous avons reconnu qu'il différait de tous deux par la couleur et la forme de sa queue, étant d'ailleurs tout à fait semblable à eux pour tout le reste de son plumage. Ainsi tout en ayant comme eux le bec jaune, le front et la face noirs, toutes les parties supérieures ainsi que la poitrine d'un vert doré, brillant; le ventre, l'abdomen et les sous-caudales rouges, couleur qui est séparée du vert doré de la poitrine par une bande étroite, blanche, les six rectrices médianes vert doré, les latérales fasciées de noir et de blanc, les couvertures alaires noires, finement vermiculées de blanc, et les rémiges primaires noires marginées de blanc; nous avons remarqué qu'il en différait en ce que toutes ses rectrices au lieu d'être très-larges et coupées carrément à leur extrémité, y étaient au contraire un peu rétrécies et arrondies, que les médianes vert doré au lieu d'être terminées par une bande noire, étaient de la première nuance jusqu'à leur extrémité, et que les latérales avaient leurs bandes blanches transversales de moitié plus larges au moins que chez le premier individu, et la terminale large de neuf à dix

millimètres au lieu de deux comme l'indiquent la figure et la description de M. Dubus, ou de trois comme nous l'avons remarqué sur notre premier oiseau.

Ces différences de forme et de coloration des plumes caudales, jointes à la nuance rouge du ventre, beaucoup moins intense chez le second que chez le premier individu, nous laissaient dans une grande incertitude, lorsqu'en soulevant les différentes plumes de la queue, nous en avons découvert quelques-unes qui ne faisaient encore que commencer à pousser, et nous avons reconnu avec étonnement qu'au lieu d'être arrondies et rétrécies à leur extrémité comme leurs voisines, elles y étaient au contraire élargies et terminées carrément, qu'une d'elles faisant partie des six médianes vert doré était terminée par une bande noire, et qu'une faisant partie des latérales, avait ses bandes transversales et la terminale beaucoup moins larges que chez ses voisines. Nous n'avons donc pas hésité à attribuer ces différences à ce que notre second individu si voisin d'ailleurs du premier, le *Trogon Xalapensis* était sans nul doute un plus jeune individu, dans la livrée qui précède celle de l'adulte, livrée qui n'offre de différence bien marquée que dans la forme et la couleur des plumes caudales, et après avoir remarqué le même fait chez quelques autres espèces de Couroucous, nous en avons conclu que chez certaines espèces de Couroucous du nouveau monde, la forme et la coloration des rectrices changent suivant l'âge, et ne prennent leurs caractères distincts et spécifiques que chez l'oiseau parfaitement adulte.

Il est donc indispensable, pour bien faire reconnaître une espèce dans ce genre, et vu cette particularité, de la décrire, non seulement sous sa dernière livrée, mais sous celle qui la précède immédiatement, et où la queue diffère totalement de forme et de coloration.

SUR le *Ptilochloris arcuatus* (*Lanius arcuatus* Cuv.), et les autres espèces du genre, par M. DE LAFRESNAYE.

Lorsqu'en 1833, dans un mémoire sur la syndactylité de quelques espèces de passereaux, nous décrivîmes et fîmes figurer dans le magasin de Zoologie la *Pie-grièche à croissants* (*Lanius arcuatus* Cuvier), type du genre *Lanisoma* et *Ptilochloris*,

Swainson, nous ne possédions qu'un seul individu de cette espèce, ayant toutes les parties supérieures du plumage d'un vert d'olive avec le dessus de la tête d'un noir sombre, teinté d'olive, les moyennes et grandes couvertures alaires, terminées par une grande tache rousse, bordée de noir et formant sur l'aile deux espèces de bandes transversales, tout le dessous depuis le menton jusqu'à l'extrémité des sous-caudales d'un jaune verdâtre pâle et couvert partout de bandes courtes en forme d'écailles noires, le bec noir en dessus, blanchâtre en dessous, les pieds plombés avec les ongles blanchâtres, et ces pieds visiblement syndactyles. Plus tard nous nous procurâmes un second individu que nous regardâmes alors comme d'espèce différente, car quoique assez semblable par sa coloration supérieure, sauf le dessus de la tête d'un noir intense, et les couvertures des ailes non terminées de taches rousses comme le premier, il avait tout le dessous d'un beau jaune-citron et au lieu de tous les croissants noirs, n'offrait que quelques points sur les côtés de la poitrine, et, sur les flancs, quelques commencements de bandes de cette couleur. Mais ce qui nous décida surtout à le regarder comme espèce distincte, c'est qu'en ouvrant ses ailes, nous reconnûmes que les trois premières pennes étaient terminées en pointe, beaucoup plus aiguës que chez le premier, et que la quatrième était subitement rétrécie en forme de languette d'une ligne de largeur au plus, et de six ou sept de longueur avant son extrémité. Ces divers caractères différentiels nous ayant paru devoir constituer une espèce distincte du *Ptilochloris arcuatus*, nous la nommâmes *Ptilochloris remigialis* dans notre collection, vu la singularité de ses quatre premières rémiges. Depuis lors nous nous sommes procuré un troisième individu qui avait tout le dessus semblable à cette partie chez le premier, sauf la coiffe d'un noir intense comme chez le second, mais ayant comme le premier les taches rousses des ailes. Sa coloration inférieure semblait tenir le milieu, car le jaune était d'une teinte plus vive que chez le premier et sans croissants noirs sur la gorge, le devant du cou et toute la partie médiane du ventre. Cependant comme il avait les deux rangs de taches rousses sur les ailes et les quatre premières rémiges de forme ordinaire comme chez notre *Ptilochloris arcuatus*, nous n'hésitâmes pas à le regarder comme de la même espèce, mais comme plus adulte ou de sexe

différent. Un quatrième individu est enfin venu nous éclairer et dissiper tous nos doutes, car il nous a présenté une transition de plumage et de forme de rémiges entre notre troisième individu que nous regardions comme le *Ptilochloris arcuatus* adulte, et notre second que nous regardions comme espèce distincte sous le nom de *Ptilochloris remigialis*. Ce quatrième individu en effet, avec une coloration supérieure analogue à celle de notre *Ptilochloris arcuatus* adulte, n'a point ces taches rousses alaires, qui se retrouvent encore chez notre premier individu, et en dessous les parties colorées en jaune vif et sans croissants, sont encore plus étendues que chez l'*Arcuatus* adulte, ce qui le rapproche du *Remigialis*, mais ce qui l'en rapproche bien davantage selon nous, c'est qu'il a la quatrième rémige terminée en palette étroite comme chez lui.

On doit naturellement conclure de ces observations sur ces quatre individus, qu'ils ne forment réellement qu'une même espèce dont notre *Ptilochloris remigialis* seul est l'individu parfaitement adulte, et l'*Arcuatus*, l'individu jeune; et que par conséquent le *Ptilochloris arcuatus* (*Lanius arcuatus*, Cuvier) a dans sa première livrée et peut-être même sa seconde, tout le dessus d'un vert olive avec la coiffe d'un noirâtre teinté d'olive et les ailes traversées de deux rangs de taches rousses cerclées de noir, tout le dessous d'un jaune-citron pâle, entièrement couvert d'écailles noires avec les quatre premières rémiges de forme normale; que plus tard conservant toujours les taches alaires rousses, le noir de la coiffe devient plus intense, le jaune du ventre plus vif, les écailles noires disparaissent de dessus la gorge, le devant du cou et le milieu de l'abdomen; que, plus tard encore, les taches rousses alaires disparaissent, les parties jaunes inférieures et médianes sans croissants s'étendent de plus en plus, et la quatrième rémige se rétrécit à quelque distance de son extrémité en forme de languette; et qu'enfin en dernier lieu, les taches alaires manquant toujours, le jaune des parties inférieures devient d'une nuance vive et uniforme, n'ayant plus, au lieu de croissants noirs, que quelques points sur les côtés de la poitrine et, sur les flancs, quelques bandes courtes de cette couleur.

Il est bien certain que Cuvier qui avait donné ce nom d'*Arcuatus* au seul individu du muséum, qui était un jeune, ne l'eût

pas donné s'il eût connu l'adulte, qui dans ce dernier état perd ses croissants.

A cette première espèce, type du genre, on ne peut se dispenser de joindre comme seconde espèce le *Lipangus hypopyrrhus* Hartlaub, Revue, 1846, p. 3.—*Ampelis hypopyrrha* Vieill. N. Dict., vol. 8, p. 164, qui, d'après la conformation syndactyle de ses pattes, entièrement analogue à celles du *Ptilochloris arcuatus*, d'après les taches rousses bordées de noir qui terminent ses couvertures alaires, ses rémiges tertiaires et même ses rectrices, et se font remarquer çà et là sur quelques plumes du ventre, présente une analogie marquée avec elle.

On doit observer néanmoins que, comme chez l'espèce type, ces taches rousses cercleées de noir des ailes, du ventre et peut-être de la queue, signalées par les divers auteurs, ne sont qu'une livrée de jeune âge et doivent disparaître chez l'adulte, celles du ventre semées çà et là irrégulièrement, indiquent évidemment une disparition de livrée de jeune âge et doit s'étendre sans nul doute, comme chez l'*Arcuatus*, à celles de l'aile et probablement à celles terminales de la queue.

Combien ne voit-on pas en effet, surtout chez les Passereaux insectivores, d'espèces dont les petits ont un plumage bigarré de taches rousses dans le premier âge. Nous pensons donc que le plumage sous lequel Vieillot, puis le docteur Hartlaub ont décrit cette espèce, n'est qu'une livrée de jeune âge qui doit être remplacée, comme chez l'*Arcuatus*, par une autre non maculée et à teintes uniformes.

Une troisième espèce vient se réunir à ces deux-ci, c'est notre *Ptilochloris rufo-olivacea*, *Muscicapa rufo-olivacea*, Nob., mag. de Zool., 1833, art. sur la syndactylité de quelques Passereaux.— De la taille à peu près du *Ptilochloris arcuatus*, d'une couleur olive brunâtre, cette dernière teinte plus prononcée sur les ailes, avec le bec noir, blanchâtre à sa base, moins allongé et moins tendu que chez l'*Arcuatus*. Néanmoins l'entière conformité des pieds syndactyles de ces deux espèces nous a toujours fait penser qu'elles devraient être réunies génériquement.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce du genre *Iodopleurus*
(Lesson), par Ch. PARZUDAKI.

IODOPLEURE D'ISABELLE, *Iodopleurus Isabellæ*, Ch Parzudaki, --Iod. supra fusco niger, pileo cristato caudaque obscurioribus; lorris, vitta post-oculari uropygioque albis; subtus nigro fusco et albo variegatus, gutture, jugulo, pectore ventreque mediis, abdomine et subcaudalibus albis; fasciculo pectorali plumarum violaceo utrinque expanso. Rostrum pedesque nigri. — Long. tot. 10 cent. Habitat Rio Negro, in republica Venezuela, in Colombia.

Cette nouvelle espèce du genre *Iodopleure* est du plus grand intérêt tant à raison de la taille, de beaucoup supérieure à celle de l'espèce type, que parce qu'elle fait évidemment la transition des Iodopleures aux Euphones, elle a le bec, la taille et la forme générale de ces derniers, mais son plumage, son développement et surtout ses faisceaux pectoraux la placent, sans contredit, dans le genre Iodopleure.

Cet oiseau est en dessus d'un noir sombre plus foncé sur la tête, les rémiges et la queue, les plumes occipitales forment une huppe bien indiquée; les lorums, une légère bande post-oculaire, et le croupion sont blancs; en dessous, le plumage de cette espèce est varié d'un noirâtre pareil à celui du dos, et de blanc: cette dernière couleur occupe la gorge en entier, la partie médiane antérieure du devant du cou, du ventre, de la poitrine, tout l'abdomen, les sous-caudales et se dessine sur les flancs en bandes irrégulières; une bande noirâtre en forme de moustache part de la commissure du bec; enfin, de chaque côté de la poitrine, au-dessous de l'aile, sort un faisceau touffu de plumes soyeuses et décomposées, longues de 3 centimètres et d'un joli violet lilas. Bec et pieds noirs. — Longueur totale de l'oiseau, 10 centimètres.

Cette intéressante espèce a été tuée en 1846 à Rio-Negro, république de Venezuela, par M. Eugène Thirion, voyageur distingué, à qui la science doit plusieurs espèces d'oiseaux nouveaux: nous l'avons dédiée à madame Isabelle Thirion son épouse.

Cet oiseau sera figuré prochainement dans l'*Iconographie ornithologique* de M. O. DES MURS; ouvrage remarquable, destiné à faire suite aux *enluminures* de Buffon et aux *planches coloriées* de M. Temminck.

NOTE historique sur la famille des *Trichoptérygiens*, avec le catalogue et la synonymie des espèces publiées jusqu'en 1847, par M. Alph. ALLIBERT.

La petite famille des Trichoptérygiens si intéressante, et surtout si riche d'avenir, est composée des plus petits coléoptères connus jusqu'à ce jour, car les plus grands ont beaucoup moins d'un millimètre de longueur.

Le genre *Trichopteryx* (θρῦξ, cheveu, et πτέρυξ, aile) a été fondé par Kirby pour désigner deux ou trois insectes qui avaient des ailes bordées d'une longue chevelure, comme son nom l'indique, ce qui ne se rencontre, chose remarquable, que dans ces petits animaux; cependant quatre espèces étaient plus connues des entomologistes sous le nom inédit de *Ptilium* Schuppel, comme on peut le voir dans le catalogue de Dejean, dernière édition, 1836.

Un grand nombre d'auteurs ont écrit sur cette famille ou en ont seulement décrit des espèces isolées. Degér est celui qui a publié la plus anciennement connue, la *Tr. atomaria*.

Voici le nom des auteurs qui se sont occupés de cette matière :

1781. de Géer. Mémoire pour servir à l'histoire des insectes, t. IV, pag. 218, t. 8, fig. 16 à 20. *Dermestes atomarius*. — *Trich. atomaria* des auteurs.
1792. Lermine. Actes de la soc. d'hist. natur. de Paris, tom. I. *Opatrum plumigerum*. — *Trich. fascicularis* Herbst.
1793. Herbst Käf. V. 8, 7, tab. 44, f. 7. *Latridius fascicularis* et *minus*. Cette dernière espèce nous est inconnue. Mais nous avons été singulièrement étonné, en voyant la figure ovale que donne Herbst, sans nulle trace d'impression à la base du corselet, que M. Gillmister ait mis cette espèce en synonymie de *l'excavata*; elle ne lui ressemble en rien pour la forme.
1804. Ljungh, in Weber. et Mohr. *Elophorus minutissimus*, vol. 2, p. 166, pl. 2, f. 11. — *Ptilium minutissimum*.
1808. Gyllenhal, Insecta Suecica coleoptera I. *Scaphidium atomarium*. De Géer. — *Trich. atomaria*. *S. punctatum* sibi. — *Ptenidium punctatum*.

1808. Kirby and William Spence introduction to entomology, III, pag. 90, note. *Trichopteryx*.
1822. Marsham coleoptera Britannica, London. *Silpha minutissima*. — *Trich. fascicularis*, Herbst.
1829. Curtis. Guide to an arrangement of British insects, London.
1830. Stephens illustrations of the British entomology, London. *Trichopteryx* Kirby et *Anisarthria*.
1833. Aubé. Annales de la soc. entom. de France, pag. 94, pl. V, fig. 1. *Ptilium trisulcatum*. — *Eloph. minutissimus* Weber.
1835. Newmann Entomological Magazine. *Trichopteryx titan*. Sibi. Mihi invisă.
1837. Comolli de coleopteris novis et rarioribus minusve cognitissimis prov. Novocomi, pag. 21. *Ptilium spinipenne* Villa. — Mihi invisă.
1838. Waltl. Oken, Isis IV, pag. 271. *Ptilium flavicorne*. — *Trich. atomarium*. De G er.
1839. Gu rin. Revue zool. pag. 90. *Ptilium apterum* sibi.
1841. Heer. Fauna coleopterorum Helvetica, pars I, pag. 373 seq.
11 esp ces dont 6 nouvelles. A cette  poque d j , comme on voit, ce genre avait grandi.
1843. Mannerheim. Bulletin de la soci t  imp riale des nat. de Moscou, n  1. *Trichopt. picicornis* et *grandicollis* sibi.
1844. Allibert Alph. Revue zoologique f vrier. *Trichopteryx*. 18 esp ces nouvelles, plus 2 autres au mois d'avril 1844. Mon travail monographique se composait alors d'une quarantaine d'esp ces, et je l'avais remis entre les mains de M. Gu rin. Apr s un s jour de plus d'un an en Provence, revenu   Paris, je me suis empress  de redemander mon manuscrit pour mettre mon texte en harmonie avec les nouvelles acquisitions dont la science s' tait enrichie.
- 1845 (mois de mai). Erichson Naturg. der ins. Deutsch. *Trichopterygia*, pag. 13, seq. 28 esp ces dont 6 nouvelles. Mais ce qui rend son ouvrage tr s-remarquable, c'est qu'il a pu trouver des caract res positifs pour cr er une petite famille

bien naturelle avec 2 groupes et 5 genres : 4 dans le premier, 1 dans le second. Nous reviendrons sur ce travail.

1845 (mois d'août). Gillmeister *Trichopterygia*. Monog. 35 espèces magnifiquement coloriées, dont 8 nouvelles. La partie anatomique de ce travail est assez détaillée ; ses espèces sont distribuées dans 5 groupes qui renferment des *Trichopteryx*, des *Ptilium* et des *Ptenidium* ; il n'adopte pas ces genres. L'auteur, par des raisons que nous ne pouvons deviner, ni comprendre, a souvent changé un nom publié par un autre nom de lui qu'il place avant le plus ancien. Ex. *T. alutacea* Gillm. *Scaph. punctatum* Gyll. Ex. *T. parallelogramma* Gillm. *T. pygmæa* Erichs. *T. Chevrolatii* Allib. Autre exemple, *Depressa* Sturm, inédit. *Sericans* Heer., voir notre catalogue. Pour ce qui est de ces exemples pris au hasard dans ce travail, la loi de la priorité veut que les derniers noms soient remplacés les premiers ; d'après ce principe, nous restituons à 16 de nos espèces la place qu'elles doivent occuper. Nous ferons remarquer que c'est sans doute par erreur qu'il ajoute à la suite de notre *pulchella* et de notre *curta*, le mot in litt., car leurs descriptions n'étaient plus manuscrites. — Notre but n'étant pas la discussion, nous laissons au monde entomologique le soin d'apprécier cette manière facile de faire de la science et surtout de la synonymie.

1845. Motschulsky. Bull. de la soc. impériale des nat. de Moscou. *Über die Ptilien Russl.* 35 espèces dont 11 paraissent distinctes. Il n'a connu ni le travail de M. Erichson, ni celui de M. Gillmeister, ni le nôtre. Du moins il n'en fait pas mention ; aussi sa synonymie se réduit-elle à peu de chose. Il a divisé ses ptiliens en 3 genres : *Ptinella* Motsch., *Trichopteryx* et *Ptilium*, que nous ne pouvons adopter : 1° parce qu'ils sont postérieurs à ceux publiés par M. Erichson ; 2° parce que le premier est un nom impropre qui signifie petit *Ptinus* et non petit *Ptilium* ; 3° parce qu'ils ne nous ont pas présenté des caractères aussi positifs que ceux de l'auteur précité. Nous ferons remarquer que le premier correspond à celui de *Ptilium* Erichs., le second à celui de *Ptenidium* Erichs., et le troisième à celui de *Trichopteryx* Kirby.

1846. Mœklin coleop. myrmecophila fennica. Bull. de soc. imp. de Moscou, n° 1. *Trich. flavicornis* sibi, dont il donne une

description très-détaillée; mais je crains que ce ne soit que *Ptilium suturale*, Heer. Cependant, comme je n'ai pas vu l'espèce, je ne puis me prononcer.

1846. Perris (Edouard). Note pour servir à l'histoire des Trichopteryx. Annales de la Soc. entom. de France, quatrième trimestre, pag. 465.

Nous le félicitons du succès de ses longues et patientes recherches, au moins ici l'esprit est satisfait. La nymphe que figure M. Perris donne bien l'idée d'un *Trichopteryx*, et nous fait craindre que M. Gillmeister ne se soit mépris et n'ait figuré la larve et la nymphe de quelque fort petit Staphylin, qu'il suppose être les premiers états du *Trichopteryx limbata* Heer. M. Perris, au contraire, a suivi patiemment les métamorphoses du *Trichopteryx intermedia* Gillm. Il a élevé dans des bocaux séparés la larve et la nymphe des Trichopteryx supposés, et dans d'autres bocaux la larve de petits Staphylins; il a pu ainsi voir confirmer ses premières hypothèses et dissiper toutes ses incertitudes. Nous ferons remarquer en passant que l'*intermedia* Gillm. a les antennes et les pattes flaves, et non fauves comme celles des insectes observés par M. Perris. Ne serait-ce pas plutôt la *T. fascicularis* Herbst? comme ces deux espèces sont très-voisines, il serait bon de savoir au juste celle qui fait le sujet de ce travail vraiment remarquable.

Quoi qu'il en soit, voici la description de la larve et de la nymphe, selon M. Perris.

LARVE du *Trichopteryx intermedia*. — Long. 0,0016 ou 1 2/3 millim.; corps linéaire, blanc; tête de consistance légèrement coriacée, grande, large, presque discoïdale, complètement libre, subcornée, marquée sur le front d'une impression en fer à cheval. Antennes de quatre articles: le premier court, en forme de mamelon; le deuxième près de trois fois aussi long que le premier, légèrement en cône tronqué et renversé; le troisième un peu plus court que le précédent et un peu conique; le quatrième un peu plus court, beaucoup plus grêle et renflé à l'extrémité, qui est surmontée de deux ou trois soies longues et roides; de plus, un article supplémentaire se remarque à l'extrémité du deuxième article inséré à sa face interne et un peu en dessous.—Epistome très-court, transversal, libre, semi-discoïdal et un peu velu, mandibules longues peu arquées, acérées, avec

une dent intérieure un peu au-dessous de l'extrémité; leur bord extérieur est sinueux et en partie concave. — Mâchoires courtes épaisses, lobe interne allongé, un peu recourbé à l'extrémité qui est arrondie; de la base de cette courbure partent deux petits crochets semblables à des ongles qui s'avancent par dessus l'extrémité du lobe. — Palpes maxillaires coniques un peu arqués en dedans, et de trois articles dont le second un peu plus long que le premier, et le troisième un peu plus long que le second, grêle et comme subulé. — Palpes labiaux très-courts, et de deux articles.

M. Perris fait observer qu'il n'a pu apercevoir des yeux, mais qu'il doit en exister.

Corps linéaire cylindrique, un peu aplati en dessous dans la région thoracique, composé de 12 segments; le premier plus long que la tête, les deux suivants à peu près de sa longueur, les huit suivants de moitié plus courts; le douzième est un peu plus long, arrondi postérieurement et muni de deux appendices tubiformes, plus longs que lui et terminés chacun par quatre longues soies. Les trois premiers segments portent trois paires de pattes longues, très-saillantes en dehors, de 4 articles, hérissées de quelques soies et pourvues d'un ongle roussâtre et à peine crochu; l'action de ces pattes est secondée 1° par un gros mamelon anal non rétractile, transversalement concave en dessous; 2° par deux séries de spinules ou de gros cils placés tout le long du ventre, à partir du quatrième segment; les côtés sont parsemés de longs poils roussâtres.

Les stigmates paraissent placés, une paire près du bord postérieur du premier segment et huit paires sur le quatrième et les suivants, jusqu'au onzième inclusivement.

M. Perris ajoute que cette larve est carnassière, qu'elle se nourrit de petites podures qu'elle saisit à la course et qu'elle emporte dans ses mandibules; elle est très-délicate, fuit la lumière et meurt rapidement si on la retire des lieux où elle est destinée à vivre.

DE LA NYMPHE. — Taille un peu moins de 3/4 millim. Elle est d'abord blanche, puis légèrement roussâtre, et présente toutes les parties de l'insecte parfait, disposées comme à l'ordinaire. On remarque plusieurs soies blanches et membraneuses, disposées sur le vertex, sur le bord antérieur et sur les côtés du thorax,

ainsi que sur le bord postérieur du mésothorax et du métathorax. On trouve ramassée et chiffonnée autour du dernier segment de la nymphe la peau de la larve. Cinq à six jours après la transformation, la nymphe se fend sur le dos pour donner passage à l'insecte parfait.

Voici maintenant la description de l'œuf de la larve et de la nymphe, selon M. Gillmeister. Cet auteur a cru voir la larve et la nymphe sous l'écorce d'un pin.

DE L'ŒUF. — Il est allongé, cylindrique, arrondi aux extrémités; sa couleur est d'un blanc de lait. M. Gillmeister l'a découvert en faisant l'anatomie des segments abdominaux; sur 100 individus de *Ptenidium apicale*, il n'a trouvé qu'une seule fois une femelle pleine.

DE LA LARVE. — La larve est allongée, arrondie, un peu déprimée en dessus. La tête est grosse, presque carrée, arrondie en avant; les yeux sont grands, placés à côté des antennes; les antennes ont deux articles: le premier est long, le deuxième de moitié plus court avec trois soies au bout; les mandibules sont longues, étroites; le labre terminé en pointe. Le thorax se divise en 3 segments: le segment prothoracique est plus grand que le suivant, presque carré; le segment mésothoracique est plus court, et le métathoracique encore plus court. Tous les trois ont au-dessus de la base des pattes un gros stigmate cruciforme. L'abdomen a neuf anneaux; le dernier est étroit, bifurqué à l'extrémité, chaque bifurcation terminée par trois poils; de chaque côté des anneaux on voit un petit stigmate, et sous chaque stigmate une petite soie dirigée en avant. Les pattes sont courtes; la cuisse est épaisse, conique; les tarsi sont fins avec un petit crochet très-délié à l'extrémité.

DE LA NYMPHE. — Elle est à peu près aussi grosse que la larve; la tête a deux grands yeux noirâtres et au-dessus d'eux des antennes tout à fait semblables à celles de la larve.

INSECTE A L'ÉTAT PARFAIT (Anatomie). — Après les observations remarquables de MM. Heer, Erichson, Gillmeister, Guérin-Méneville, Perris, nous ne pouvons que glaner et revoir les travaux de ces maîtres; mais nous sommes convaincus, plus que jamais, que l'examen approfondi, souvent répété d'un objet, est encore notre maître à tous. — Voici les parties qui ont paru différentes à divers auteurs.

Mandibules dentées en dedans, le côté interne est tranchant, le sommet allongé en forme de griffe. Palpes maxillaires, le premier article fortement courbé et environ de la longueur du deuxième, qui est plus gros, presque oviforme et le plus grand de tous; le troisième est petit, très-court, presque sphérique; le quatrième à peu près de la longueur du second, mais il est très-mince et aciculaire. Nous avons plusieurs préparations de cet organe que nous conservons entre deux verres, ce qui nous permet de montrer et de revoir souvent ce que nous avons bien vu; c'est donc à tort que M. Gillm. figure le troisième article comme le plus grand. Palpes labiaux triarticulés: le premier article est cylindrique; le deuxième est globiforme court; le troisième est le plus long, mais le plus mince; il est filiforme et garni de quelques poils. Antennes insérées devant les yeux, composées de 11 articles: les deux premiers sont cylindriques et robustes, beaucoup plus larges que les six suivants, qui sont tous grêles, filiformes, à peu près d'égale longueur; les trois derniers plus forts forment une massue noueuse et allongée, le neuvième et dixième ovale oblong, le dernier fusiforme. Tous les articles sont généralement garnis de poils longs.

Ailes très-longues étroites en forme de lancettes. La tige prend un tiers de la longueur de l'aile; elle est glabre et un peu élargie aux deux extrémités. Le corps membraneux est garni sur les bords de longues soies très-serrées, d'un tiers environ de toute la longueur de l'aile; on y remarque deux lacunes placées aux points où l'aile se plie sur elle-même, lorsque l'insecte veut les rentrer sous les élytres.

Nous avons plusieurs préparations d'ailes où l'on voit parfaitement cette dilatation que nous indiquons aux deux extrémités de la tige; sous ce rapport et sous celui de la non-indication des lacunes, la figure qu'en donne M. Perris L. C. est défectueuse.

Pattes de grandeur moyenne, tibias très-épineux, tarsi filiformes composés de 3 articles. M. Perris figure 5 articles aux tarsi. Cependant MM. Erichson, Gillmeister, Guérin, Heer, n'ont vu que 3 art. Ce dernier même n'en avait d'abord vu que 2, comme il le dit dans sa fauna Helvet. Mais dans un mémoire détaillé sur l'anatomie des Trichopteryx, il avoue que les deux premiers articles étant couverts de poils, on n'aperçoit pas d'abord, sans une recherche très-minutiense, leur articulation.

Je dois dire aussi que le troisième article, qui est très-long, offre 2 poils implantés à égale distance et sur le lieu où l'on suppose exister une articulation, ce qui est cause de l'erreur que j'avoue volontiers avoir partagée longtemps, si toutefois il y a erreur cependant, car il ne s'agit que de voir distinctement l'articulation que semble indiquer la présence des deux poils que nous avons observés.

Dans quelques espèces nous avons vu les deux premiers articles des tarsi antérieurs dilatés chez les mâles dont nous conservons la préparation.

Nous ferons remarquer ici que nous avons rencontré souvent, suivant l'espèce soumise à notre examen, des différences dans les divers organes qui composent la bouche. Nous avons espéré un instant trouver des caractères génériques, mais elles sont réellement si faibles et de si peu d'importance que nous y avons bientôt renoncé. Il y avait cependant dans le faciès, la démarche et la forme générale, des différences si frappantes que nous soupçonnions bien quelque différence aussi dans la structure et la position des pattes, mais qu'il était réservé à M. Erichson de découvrir et de formuler.

D'après cet auteur, la famille des Trichopterygia est divisée en deux groupes. Nous ne nous occuperons que du premier. Le second, *Sphærina* Erich., ne renferme que le genre *Sphærius* Waltl. et l'espèce *Acaroides*; il nous est inconnu.

Premier groupe, *Plilina* Heer.

Maxillæ malis binis. — Antennæ capillares, articulis ultimis tribus crassioribus. — Coxæ intermediæ distantes. — Abdomen ant 7 ant 5 segmentis compositum.

Ce groupe renferme quatre genres :

	TRICHOPTERYX.	PTILIUM.	PTENIDIUM.	NOSSIDIUM.
MESOSTERNUM.	Carinatum.	Simplex.	Prominens.	Prominens.
COXÆ POSTICÆ.	Laminate.	Simplices	Simplices distantes.	Laminate.
ABDOMEN SEGMENTIS.	7 compositum.	7 compositum.	5 compositum.	5 compositum.
SCUTELLUM.	Maximum.	Minimum.	Majore.	Minore.

Il nous a paru utile d'ajouter ce dernier caractère.

Les *Anisarthria* Stephens ayant des caractères tranchés et différents de ceux des *Nossidium* et des *Ptenidium*, nous pensons qu'on peut sans inconvénient adopter ces deux nouveaux

genres; car si les études et les recherches sont continuées avec l'ardeur que l'on déploie de toutes parts depuis 6 ou 7 ans, ce groupe ne se ressentira bientôt plus du léger démembrement qu'on lui fait subir. Pour engager les entomologistes du continent à la recherche des espèces de ce genre, qui nous est encore tout à fait inconnu, nous pensons leur être agréable en leur donnant ici comme terme de comparaison un résumé des principaux caractères des *Anisarthria* de M. Stephens.

Antennes très-velues, un peu plus longues que le thorax, l'article basilaire fort, allongé, légèrement courbé; le second aussi gros, mais plus court; les six suivants très-minces, presque en massue; le neuvième large, obconique; le suivant dixième petit, presque carré; le onzième ou terminal grand ovale. Palpes petits, l'article terminal ovale subacuminé. Tête large légèrement échancrée antérieurement. Thorax suborbiculaire tronqué postérieurement. Écusson petit. Corps convexe. Élytres entières larges, dilatées latéralement. Tarses pentamérés suivant Waterh. Shuck.

Cependant nous devons dire qu'ayant vu l'*Anisarthria pilosella* de Steph., elle ne nous a pas présenté les caractères indiqués par cet auteur.

Voici le catalogue et la synonymie des espèces de notre monographie avec les divisions qui nous ont paru les plus propres à en faciliter l'étude.

Trichopterygia. Erichs

1 Groupe *Ptilina* Heer.

G. *Trichopteryx*. Kirby. — (*Ptilium* Motsch.).

* Corselet plus large que les élytres.

A. Elytres dilatées.

1	<i>Taurica</i> motsch.	Crimée.
2	{ <i>Brevipennis</i> Erichs.	Germania.
	{ <i>Clavipes</i> Gillm.	id.
3	<i>Chevrierii</i> Allib.	P.
4	<i>Gibba</i> Allib.	P.
	{ <i>Grandicollis</i> Mannh.	Russ.
5	{ <i>Grandicollis</i> Erichs.	Germ.
	{ <i>Fascicularis</i> Gillm.	Europ.
	<i>Lata</i> Motsch.	Russia mer.

B. Elytres parallèles.

6	<i>Fucicola</i> Allib	Gallia occ.
7	{ <i>Brevis</i> Motsch.	Caucase.
	{ <i>Atomus</i> Calberetes Beck.	id.

C. Elytres atténuées.

8	{ <i>Atomaria</i> de Géer.	Europ.
	{ <i>Flavicornis</i> (<i>ptilium</i>) Waltl.	id.
9	<i>Alpina</i> Allib.	Gal. mer. orient.
10	<i>Intermedia</i> Gillm.	Europ.

11	{ Fascicularis Herbst Europ.	B. Elytres parallèles.
	{ <i>Minutissima</i> (Silpha) Marsh. <i>id.</i>	
12	Pilosa Allibert. P.	24 Gigas Allib. P.
13	Volans Motsch. Sib. Rus.	25 Picicornis Mannerh. Europ.
14	Nitidissima Allib. Gallia.	26 { Sericans Heer. <i>id.</i>
	{ Melanaria Allib. <i>id.</i>	{ <i>Depressa</i> Gillm. <i>id.</i>
15	{ <i>Thoracica</i> Motsch. (Ptilium) Russ. German.	{ Montandonii Allib. P.
	{ <i>Thoracica</i> Gillm. (Trich.) German.	27 { <i>Sericans</i> Gillm. German.
16	Attenuata Gillm. <i>id.</i>	{ Var. A. <i>Pumila</i> Erichs. <i>id.</i>
17	Fenestrata Moritz Gillm. Colomb.	{ Var. B. <i>Bifoveolata</i> Allib. P.
18	Marina Motsch. Crimée.	28 { Rivularis Allib. P.
19	Atrata Motsch. Caucase.	{ <i>Quadrata</i> Motsch. Russia.
	** Corselet de la largeur des Elytres.	{ <i>Similis</i> Gillm. German.
		{ Chevrolatii Allib. P.
		29 { <i>Pygmaea</i> Gillm. Erichs. German.
		{ <i>Parallelogramma</i> Gillm. Helvétie.
		30 Cephalotes Allib. P.
	A. Elytres dilatées.	Invisæ.
20	Sitkaensis Motsch. California.	
21	Bovina Motsch. Sibérie.	31 Titan Newman. N.
22	Guerinii Allib. P.	32 Flavicornis Mæklin. Finlande.
23	Consanguinea Allib. P.	33 Longicorne Mostch. Lithuanie.

G. *Ptilium*. Schupp. Erichs. — (*Trichop.* Cillm. — *Ptinella*. Motsch.).

	* Elytres entières.	
	A. Corselet impressionné.	
	{ Boudieri Allib. P.	14 Curtum Allib. P.
	{ <i>Transversale</i> Erichs. Germ.	15 { Rugulosum Allib. P.
	{ <i>Picipes</i> Motsch. Russia.	{ Var B. <i>Fuscum</i> Erichs. Germ.
	{ Foveolatum Allib. P.	{ Spencei Allib. P.
1	{ <i>Excavatum</i> Mark. Erichs. Germ.	16 { <i>Angustatum</i> Erichs. Germ.
	{ <i>Limbata</i> Motsch. in litt. Russia.	{ <i>Oblongum</i> Gillm. <i>id.</i>
2	{ <i>Gallica idem.</i> P.	{ <i>Depressum</i> Motsch. Russia.
	{ <i>Pulchellum</i> Allib. P.	17 { Kunzei Heer. p. Helvet.
3	{ <i>Vittatum</i> Motsch. Europ.	{ <i>Longicorne</i> Mannh. Russia.
4	{ <i>Minutissimum</i> Ljung in Web. Suecia.	18 { <i>Saxonicum</i> Gillm. Germ.
		{ <i>Suturale</i> Heer. Helvet.
		19 { <i>Corticale</i> Schup in litt. <i>id.</i>
		{ Var β . <i>Sutur.</i> (<i>Ptinella</i>) Motsch.
		{ Var δ . <i>Flavum</i> (Pül.) Dej. Rus.
		Invisæ.
		20 Bicolor Motsch. Russia.
		21 Aterrinum Motsch. <i>id.</i>
		** Elytres tronquées.
		A. Ayant des yeux et des ailes.
		22 Brachypterum Allib. P.
		23 { <i>Limbatum</i> Heer. Helvet.
		{ Var <i>Testaceum</i> Heer. <i>id.</i>
8	{ <i>Affine</i> Erichs. Germ.	24 Ratisbonensis Gillm. Germ.
9	{ <i>Discoideum</i> Gillm. <i>id.</i>	25 Gracile Gillm. <i>id.</i>
10	{ <i>Cæsum</i> Erichs. <i>id.</i>	
	{ <i>Lata</i> Gillm. <i>id.</i>	
	Invisæ.	
11	Trisulcatum (Trich) Steph. Angl.	B. Sans yeux, sans ailes.
	B. Corselet sans impressions.	
12	Parallelum Allib. P.	26 Apterum Guérin. P.
13	{ Gillmeisteri Allib. Gallia.	27 { Tenellum Erichs. Germ.
	{ <i>Curta</i> (Trich.) Gillm. <i>id.</i>	{ <i>Microscopicum</i> Walt. Gillm. <i>id.</i>

28	{ Pallidum Erichs	id.	29	Spinipenne (Pt.) Villa.	Italia.
	{ Angustulum Gillm.	id.	30	Nana (Trich.) Steph.	Angl.
	Invisæ.		31	Minima id.	id.
			32	Minuta id.	id.
29	Abbreviatella (T.) Heer.	Helvet.	33	Minimus (Latrid.) Herbst.	Succ.

G. *Ptenidium*. Erichs. — (*Trichopt.* Motschs. Gillm. —
Anisarthria Stephens pars).

* Elytres ponctuées, pileuses.			8	{ Pusillum Gyll.	Europ.
A. Antennes noires ou brunes.				{ Nitida (Trich.) Heer.	Helvet.
				{ Foveolata Allib	P.
1 { Punctatum Gyl.		P.	** Elytres inponctuées, glabres.		
		Germ.			
2	Corpulentum Allib.	G. m. Algeria	9	Lævigatum Erichs.	Germ.
3	Concolor. Allib.	P.	10	Gressneri Erichs.	id.
4 { Fuscicorne Erichs.		P.			
		Russia.	Invisæ.		
B. Antennes testacées.			Espèces faisant peut-être partie de ce genre.		
5	Littorale Motsch.	Crimée.	11	Punctula Steph. (Anisarth.).	Angl.
6 { Apicale Erichs.		Germ.	12	Minutissima idem.	id.
		Helvet.	13	Perpusilla idem.	id.
7 { Var B. Elongatula Motsch.		Russ.	14	Melas idem.	id.
		Russia.	15	Nitida idem.	id.
		id.			

G. *Nossidium*. Erichs. — (*Anisarthria* Stephens pars).

1	Pilosellum (1) Marsh. (De.) Anglia.		très-probablement à ce genre.	
	Anglia.		2	Nitidulum Marsch (Derm.). Anglia
Les deux espèces suivantes, que nous n'avons pas vues, appartiennent			3	Bruneum Marsch (Derm.). id.

En terminant ce synopsis d'une monographie qui paraîtra dans le *species des Coléoptères* fondé par M. Guérin Méneville, je m'empresse d'offrir mes remerciements aux Entomologistes de Paris qui ont bien voulu mettre à ma disposition leurs collections, leurs bibliothèques et surtout leurs savants conseils. Je dois particulièrement ce tribut de ma reconnaissance à MM. Guérin Méneville, Chevrolat, Aubé, Reiche, Montandon, Boudier, Jekel et Mellié.

(1) Nous devons à l'obligeance de M. le docteur Aubé deux exemplaires de cette belle espèce, ce qui nous a permis d'en donner une description plus détaillée et d'en bien étudier les caractères génériques, dont nous avons donné les figures.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

ANNOTAZIONI ZOOTOMICO-FISIOLOGICHE. Notes zootomico-physiologiques sur les Reptiles ; lettre du prof. B. PANIZZA au prof. DELLE-CHIAJE ; avec planches.

Ces notes lues à l'Institut lombard , et insérées dans le t. XV du *Giornale* , qui porte le nom de ce même corps savant , se rapportent à quatre sujets différents , c'est-à-dire , aux vésicules lymphatiques pulsantes du Triton et des Salamandres ; aux Zoospermes de la première de ces espèces , à la vessie urinaire de quelques Reptiles ; à deux espèces d'infusoires qu'on trouve vivants dans la vessie urinaire et dans la cloque du Triton.

1. M. le professeur Panizza avait déjà prouvé dans son ouvrage sur le *système lymphatique des Reptiles* , que les vésicules lymphatiques pulsantes de la Grenouille , de la Couleuvre sont douées d'un mouvement propre et indépendant du système sanguin. Ses nouvelles recherches ayant pour objet la même question ont été faites sur le Triton et les Salamandres. Chez ces animaux les vésicules pulsantes sont immédiatement sous la peau , au nombre de 2 de chaque côté dans la région iliaque , de 2 ou 3 dans la région latérale postérieure de la queue , et de 2 dans la région postérieure du thorax au-dessous des omoplates : l'auteur décrit aussi leur forme , leur nature membraneuse , enfin leur mouvement systolique et diastolique. Ces pulsations sont de 40 à 60 par minute , et isochrones lorsque l'animal est dans son état normal ; s'il est souffrant , non-seulement l'isochronisme cesse , mais quelquefois on voit des vésicules pulser tandis que d'autres ne pulsent pas.

Les expériences ont été dirigées dans le but de connaître les relations de ces organes avec les systèmes lymphatique et sanguin , l'influence que ce dernier système exerce sur leur vie , leur rapport avec le système nerveux.

La dépendance de ces vésicules avec le système lymphatique , indiquée par leur analogie de position et de structure avec celles antécédemment observées dans les Grenouilles , les Ophidiens , est confirmée par le passage des injections introduites en elles , dans les différents vaisseaux du système lymphatique. Avec le même procédé on aperçoit les communications existantes , non-

seulement entre les vésicules placées sur le même côté de la queue, par exemple, mais aussi entre celles des côtés opposés. L'injection d'une petite partie de mercure, après avoir excité les pulsations, a été chassée dans les veines caudales, à travers de très-petites vésicules.

La vie des vésicules lymphatiques des Tritons et des Salamandres est-elle aussi presque indépendante du système veineux. Dans quelques Tritons, auxquels on avait enlevé tous les viscères et les principaux vaisseaux sanguins, les vésicules continuaient à se mouvoir après 24 heures, lorsque les autres parties de l'organisme ne donnaient plus aucun signe de vie : ce phénomène s'est répété dans les Salamandres. L'auteur note que dans une Salamandre, à laquelle on avait tiré tout le sang en lui ouvrant le cœur, et intercepté toute circulation au moyen d'une ligature faite à la veine cave, il a vu s'accumuler, après 12 heures, sur les parois d'une vésicule, une goutte de lymphe (à cause sans doute de la rupture de quelques petits vaisseaux), extravasation qui se reproduisait peu de temps après qu'on en avait épuisé la surface.

Les vésicules des Tritons continuaient à battre pendant longtemps après que l'animal avait été décapité. En blessant la partie antérieure de la moelle épinière avec un stylet, on ne porte aucune altération sensible; au contraire, tout mouvement cesse lorsqu'on en blesse la partie postérieure. En faisant ces expériences, il a pris toutes les précautions nécessaires pour ne pas se laisser tromper par le phénomène de l'intermittence vitale, inhérente au système de circulation, et aux vésicules pulsantes de ces animaux, et analogue à celui des Grenouilles.

Il a aussi institué plusieurs expériences pour connaître le degré de ténacité vitale des vésicules pulsantes. La vésicule anale d'une Grenouille, à laquelle on avait emporté tous les viscères donnait encore, après 24 heures, 12 à 14 pulsations par minute, tandis que tout autre signe de vie était supprimé. Après 22 heures du commencement de l'expérience on pouvait encore exciter des mouvements dans cet organe avec la pile voltaïque; après 27 heures tout stimulant devenait insuffisant. Dans cette préparation, on avait respecté soigneusement le système nerveux central, ainsi que les nerfs qui se rendent aux extrémités.

Lorsqu'on détruit dans une Grenouille le cerveau et la moelle

épineière, il s'ensuit des contractions spasmodiques et la paralysie. Les contractions des vésicules de 40 à 50 par minute descendent ordinairement, après un moment de suspension, à 20 ou 28, puis vont en décroissant; et, en moins de 3 heures, s'arrêtent tout à fait. Quelquefois pourtant M. Panizza a vu les pulsations devenir plus fréquentes après l'interruption, mais pour se ralentir avec une rapidité croissante.

Les filaments nerveux qui se rendent à ceux de ces organes qui se trouvent dans la région postérieure de l'animal, proviennent de la 3^me et 4^me paire de nerfs sacrés, et avant d'y arriver forment un plexus; les antérieurs reçoivent des ramifications du nerf brachial.

2. Les observations faites sur les zoospermes des Tritons ont amené l'auteur à se convaincre de l'exactitude de la description de la membrane ondulée, ou nageoire, donnée par M. Pouchet, et que plusieurs micrographes regardent avec M. Dujardin comme un fil à extrémité libre, roulé en spirale autour du corps de ces zooïdes. Dans cette occasion, il décrit les différences principales qu'on trouve en comparant les organes de la génération des Tritons dans l'époque stérile et dans la saison de leur rut, février, mars, avril.

3. Après avoir noté que la vessie des Chéloniens et de quelques Batraciens est très-volumineuse, et que les urétéres ne débouchent pas dans son intérieur, mais dans la cloaque, d'où l'urine découle dans l'urètre, l'auteur cherche dans quelques espèces de Reptiles par quel mécanisme il arrive que ce liquide passe du cloaque dans la vessie, tandis que les matières fécales n'y pénètrent jamais. En décrivant avec beaucoup de détails ce qu'il a observé à ce propos dans la Tortue d'Europe, et la Tortue Caouane, il fait noter l'importance de la position relative des organes urinaires, et spécialement celle d'un pli membraneux qui sépare du reste du cloaque, l'alvium, où débouchent les urétéres et s'ouvre l'urètre: ainsi, l'eau qu'il injectait dans les urétéres, décollait toujours dans la vessie. Ayant entrepris les mêmes observations sur des Grenouilles, il a trouvé que la dernière partie du rectum de ces animaux, c'est-à-dire le cloaque, est séparée des parties antécédentes par une espèce de sphincter, et que ses parois se trouvent toujours à côté, et de manière que les urétéres qui y débouchent viennent à toucher la fente uré-

trale; enfin il fait noter que les matières fécales arrêtées et accumulées dans la partie de l'intestin qui est placée au dedans du sphincter et très-dilatable, ne passent dans le cloaque qu'au moment d'être expulsées. La présence dans le cloaque et dans la vessie des Grenouilles, mais principalement des Tritons, d'une grande abondance de zoospermes vivants, dans la saison du rut, prouve la communication facile de ces organes avec les organes spermatiques qui débouchent dans le cloaque. Ces zooïdes continuent à vivre dans l'urine, longtemps après que ce liquide a été exposé à l'air.

La vessie de quelques reptiles Chéloniens et Batraciens, et principalement de la Grenouille, étant très-grande, et l'urine qu'elle contient très-abondante et très-limpide (entre autres dans la *Rana Bufo*), on avait été porté à croire que ce liquide n'était pas dû seulement à la sécrétion des reins, mais aussi à l'absorption de la peau, ou même qu'il entrait par l'anus, supposition appuyée par les expériences de Towson sur la Tortue orbiculaire. Mais l'analyse chimique des urines d'une Tortue d'Europe, plongée pendant 7 heures dans une solution de cyanure ferreux-potassique; de celles de plusieurs Grenouilles immergées jusqu'au cou dans la même solution pendant 6, 10 et même 48 heures; enfin celles de quelques Tritons soumis à la même expérience, n'ont jamais donné la moindre trace de la présence de cette substance, tandis qu'elle a été facilement constatée dans les reins, les urètres et la vessie de quelques Grenouilles, dans l'œsophage desquelles on l'avait injectée. D'ailleurs la capacité de la vessie se trouve en rapport avec le grand volume, la vascularité extraordinaire des reins, et la richesse des communications existantes entre le système veineux efférent et le système afférent.

4. Enfin M. Panizza donne la description de l'espèce d'infusoire qu'il a trouvé le plus abondant dans l'urine des Tritons. Sa figure est celle d'un chapeau bombé et à bords très-larges, couronné d'une double rangée de cils, l'une placée à l'angle supérieur, l'autre au dedans des bords, autour de l'ouverture. L'auteur le rapporte aux polygastriques *Entérodoles* de M. Ehrenberg, sect. des *Anopisthia*, famille des *Vorticellina*, et au genre *Tricodina*; mais quoiqu'il lui reconnaisse beaucoup d'analogie avec la *Tr. pediculus* Ehr. (*Urceolaria pediculus* Duj.), il croit pourtant devoir le considérer comme une espèce

nouvelle, et lui donne le nom d'*Urceolaria Balsami*, en témoignage de gratitude pour les soins pris par ce micrographe si expérimenté, en contrôlant ses observations microscopiques. Il paraît que l'on doit rapporter à ce même animal les paquets de grains déprimés que l'on trouve avec les individus de toute grandeur de l'*Urceolaria Balsami*. Ils en sont probablement les jeunes individus.

L'auteur ajoute à cette communication une note du professeur Balsamo Crivelli, dans laquelle ce dernier décrit un autre infusoire qu'il a trouvé dans le cloaque de quelques Tritons, et qu'il détermine comme un *Opalina* de Purkinje, ayant beaucoup d'analogie avec l'*O. Ranarum*, mais que l'on doit pourtant distinguer spécifiquement. Le professeur Balsamo ayant constaté la présence de la bouche dans cet infusoire, qui, pour le reste, répond exactement à la phrase donnée pour ce genre, croit qu'il ne reste aucun doute sur la place à lui assigner parmi les *Paramécies*.

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 7 juin 1847. — M. Milne Edwards présente au nom de M. Robert un travail ayant pour titre : Recherches sur les mœurs et les ravages de plusieurs insectes xylophages, notamment des Scolytes, dans les ormes, les pommiers, les chênes et les pins, et sur le double effet (guérison des arbres, avec augmentation d'accroissement annuel en diamètre) produit par l'enlèvement partiel ou général de la vieille écorce du tronc et des grosses branches jusqu'au liber. Ce travail est renvoyé à une commission.

Séance du 14 juin. — M. Léon Dufour communique un mémoire sur les *métamorphoses du Tetanocera ferruginea*. Il résulte des observations faites par l'auteur, que ce Diptère est destiné à passer dans l'eau son premier et son second âge, son état de *larve* et celui de *chrysalide*. La larve n'a que onze segments, trois céphaliques, trois thoraciques et cinq abdominaux, et la chrysalide ou la *pupe*, comme M. Léon Dufour la nomme, se montre sous forme de corps olivaire, noir, bombé d'un côté, déprimé de l'autre, pourvu en avant d'une aigrette de

poils redressés et divergents , et en arrière d'une sorte de queue réfléchie sur le plan supérieur. L'insecte parfait ne sort de son état de chrysalide qu'au bout de cinq mois.

M. Valenciennes lit un rapport sur un mémoire de M. Blanchard, intitulé : *Recherches zoologiques et anatomiques sur l'organisation des vers.*

Séance du 21 juin. — M. Robin présente un mémoire ayant pour titre : *Recherches sur les deux ordres de tubes nerveux élémentaires et les deux ordres de globules ganglionnaires qui leur correspondent.* Le but de ce travail est de démontrer , ainsi que le fait observer l'auteur , que les ganglions des nerfs rachidiens et du grand sympathique ne donnent pas naissance à des tubes nerveux élémentaires , ce que beaucoup d'anatomistes ont admis ; mais que tous les tubes nerveux naissent exclusivement de la moelle épinière et de l'encéphale ; que , par conséquent, on ne peut considérer ces ganglions que comme de petits centres nerveux spéciaux, jouant, pour certaines fonctions, le même rôle que le centre cérébro-spinal joue pour d'autres fonctions. « Ces réflexions , dit M. Robin , se présentent naturellement à l'esprit lorsqu'on voit la cavité des tubes ou fibres nerveuses élémentaires, issues de la moelle épinière ou de l'encéphale , s'aboucher dans la cavité des globules ganglionnaires à l'un de leurs pôles , et renaître , au pôle opposé du globule , de la même manière qu'ils s'y étaient jetés. »

Un autre fait très-important signalé par M. Robin , et dont aucun anatomiste n'avait encore parlé , c'est qu'il y a deux ordres de globules qui diffèrent l'un de l'autre par des caractères nombreux, tirés du volume , de la forme , du contenu , des parois , etc. L'un de ces ordres de globules est toujours en connexion avec les tubes nerveux élémentaires de la *vie animale* ou *tubes larges* ; l'autre est affecté spécialement aux tubes élémentaires de la *vie organique* ou *tubes minces*. Jamais on ne trouve de tubes larges communiquant avec le deuxième ordre de globules , et réciproquement jamais les tubes minces ne sont en connexion avec les pôles des globules de premier ordre. M. Robin est porté à penser que le rôle des globules ganglionnaires serait de modifier l'action qui a lieu dans les nerfs sensitifs et les nerfs organiques

Séance du 28 juin. — M. Sacc communique deux faits rela-

tifs à la formation de l'œuf chez les Oiseaux. L'un a rapport au passage de l'oxyde ferrique mêlé aux aliments, dans la coquille de l'œuf; l'autre, à la nécessité de donner aux poules une substance plus nitrogenée que l'orge, dès que la ponte commence, et aux propriétés nutritives des plumes. Ainsi des poules mises en expérience ont pondu des œufs à coquille blanche tant qu'elles ont reçu de la craie; mais la coquille a passé sur-le-champ au jaune orangé quand on y a substitué le calcaire jaune grossier, si riche en oxyde ferrique. La coquille des œufs est redevenue blanche lorsqu'on a remis les poules au régime de la craie. D'un autre côté M. Sacc a vu des poules nourries à l'orge pendant l'hiver, s'arracher les plumes et les manger lorsqu'elles ont commencé à pondre. Nourries d'orge et de plumes coupées en petits morceaux et légèrement brisées, ces poules ont paru se trouver bien de ce régime et il a toujours été impossible de trouver dans leurs déjections la plus légère trace des plumes avalées, ce qui tendrait à prouver qu'elles étaient digérées. Les individus soumis à l'expérience cessèrent de s'arracher les plumes dès qu'on eut associé le lait à leur régime ordinaire. Les coqs n'éprouvant pas ce besoin d'aliments nitrogenés, M. Sacc est tenté de croire qu'il a été provoqué, dans les poules, par la formation des œufs, et il est persuadé qu'on arrêterait complètement la ponte en nourrissant les poules avec des substances privées de nitrogène ou peu riches en ce principe. Une autre conséquence à tirer de ce fait, selon l'auteur, c'est que les oiseaux domestiques feront d'autant plus d'œufs que leur nourriture sera plus riche en nitrogène à l'époque des pontes.

M. Vallot communique des observations sur les habitudes du *Cynips atra*, dont la larve produit la galle serpentiforme de la ronce, de la *Noctuelle capsulaire*, dont la larve vit et se transforme dans les capsules du *Lychnis dioica*, et du *Sylvain azuré*, dont la larve vit habituellement sur le chèvrefeuille.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 13 janvier 1847. — M. Guérin-Méneville remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant l'année dernière les fonctions de président, et il prononce quelques

paroles sur l'utilité de l'Entomologie et sur les applications de cette science à l'agriculture.

— M. Reiche, en prenant possession du fauteuil de la présidence, prononce un discours où, après avoir remercié la Société des nouvelles fonctions qu'elle a bien voulu lui conférer, il donne quelques détails sur les travaux scientifiques de l'association pendant l'année 1846. Ce travail est imprimé dans le *Bulletin entomologique du premier trimestre de 1847 des Annales de la Société*.

— On annonce la mort d'un des membres, M. Jules Cordier, décédé à Paris, le 31 décembre 1846.

— M. Laboulbène donne lecture d'un mémoire de M. Édouard Perris, intitulé : *Histoire des métamorphoses de la Donacia sagittariæ*. On ne connaissait que fort peu de choses de l'histoire particulière des *Donacies*; Linnée avait dit seulement quelques mots sur la nymphe de la *Donacia crassipes*, lorsqu'en 1846 M. Mulsant (*Mém. de la Soc. Linnéenne de Lyon*) a publié une notice sur la larve de la *Donacia linearis*, qui vit entre les feuilles du *Sparganium ramosum*, et que M. Guérin-Méneville a donné de nombreux détails sur le même sujet dans la *Revue zoologique* et dans le *Bulletin de la Société entomologique de France*. Le travail de M. Perris, quoique venant après ceux de MM. Mulsant et Guérin-Méneville, est le plus complet de tous et remplit complètement la lacune qu'il y avait dans la science à l'occasion de l'étude des *Donacies* sous leurs divers états. Regrettons que l'abondance des mémoires adressés à la Société entomologique ne puisse pas lui permettre d'imprimer ce travail avant un an peut-être.

— M. Laboulbène lit un second mémoire de M. Édouard Perris, ayant pour titre : *Notes pour servir à l'histoire du Lixus angustatus*, et dans lesquelles l'auteur montre que les larves de cet insecte vivent dans les tiges des Malvacées herbacées, et qu'elles en dévorent la moelle en y creusant une large et spacieuse galerie; la nymphe est aussi étudiée avec grand soin. M. Édouard Perris fait également connaître les métamorphoses du *Lixus paraplecticus*, faisant observer que l'on ne connaît d'une manière complète les métamorphoses que de deux espèces du genre *Lixus*, les *angustatus* et *paraplecticus*. M. Guérin-Méneville fait remarquer qu'il y a une erreur dans cette

dernière observation, car il a publié, il y a cinq ou six ans, dans la *Revue zoologique*, l'histoire du *Lixus turbatus*, dont les larves vivent dans l'intérieur des tiges de la Ciguë et ne sont pas empoisonnées par son suc vénéneux.

— M. H. Lucas fait des remarques sur la ponte du *Scytodes thoracica*, Latreille, que l'on n'avait pas encore observée; il donne en outre des détails sur le cocon, les œufs et l'état jeune de cette Aranéide que l'on n'avait pas encore trouvée à Paris, et qui n'avait été vue jusqu'ici que dans le midi de la France et en Algérie.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société un *Coræbus amethystinus*, qui a été pris dans les environs de Tiaret, par M. Durieu de Maisonneuve, qui l'a rencontré dans une tige de *Cirsium echinatum*, dans laquelle il avait subi toutes ses métamorphoses; il fait remarquer que ce Buprestide, qui se rencontre rarement en Provence, est très-abondamment répandu dans l'est et l'ouest de l'Algérie.

— M. Guérin-Méneville lit une note sur le dommage causé en 1846 aux récoltes d'olives par la larve du *Dacus oleæ*. Cette note a été insérée en entier dans la *Revue zoologique*.

— M. L. Buquet, trésorier, fait connaître l'état financier de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler, et il dépose à ce sujet une note sur le bureau.

Séance du 27 janvier 1847. — M. Reiche donne lecture d'une note de M. Macquart, ayant pour titre : *Observations sur une notice de M. le docteur Robineau-Desvoidy, intitulée : Coup d'œil rétrospectif sur quelques points de l'Entomologie actuelle*. Dans ce travail, l'auteur répond aux attaques qui lui ont été adressées par M. Robineau-Desvoidy, et il développe quelques points difficiles de l'histoire naturelle des Diptères. Sur la demande de l'auteur, la Société décide que cette note sera imprimée dans le premier numéro des *Annales* pour 1847.

— M. Laboulbène donne lecture d'un mémoire de M. Edouard Perris sur l'histoire de la *Longæa nigra*, Meigen. Notre collègue, qui avait déjà fait connaître les métamorphoses de la *L. parvicornis*, Meigen, complète dans cette note l'histoire des mœurs des *Longæa*. Il montre que la larve de la *L. nigra* se trouve en abondance dans l'intérieur des tiges des *Verbascum thapsus*, *pulverulentum*, etc., de l'*Angelica sylvestris*, du

Carduus lanceolatus, etc., et qu'elle pratique de longues galeries dans l'intérieur de la moelle de ces végétaux.

— Le même membre lit un autre mémoire de M. Édouard Perris, intitulé : *Notice sur une larve de Micetophila qui se couvre de ses excréments*. L'auteur donne de nombreux détails sur les divers états de cet insecte, et principalement sur la larve qui a été trouvée abondamment sous une poutre couverte inférieurement d'une sorte de *Byssus*, et en compagnie de larves et de nymphes de *Sciaphila*. M. Perris termine cet important mémoire par la description de cette *Mycetophila*, qu'il regarde comme nouvelle, à laquelle il donne le nom de *M. scato-phora* et qu'il caractérise ainsi : *Nigra, griseo-sericea; capite nigro, nitido, exocellato; palpis, antennarum brunnearum basi, pedipusque pallide flavis, exceptis tarsis brunneis; thorace nigro, nitido, immaculato; abdomine supra nigro, subtus et apice testaceo; tibiis quatuor posticis validè spinulosis; alis vix griseis, immaculatis, externè flavicantibus; halteribus albidis*. Longueur 3 1/2 mill. — Trouvée aux environs de Mont-de-Marsan.

— M. H. Lucas montre plusieurs individus vivants de l'*Euteles Vigorsii*, qui habite la Tasmanie, et qui viennent d'être trouvés par M. Houlet, sous-chef des serres chaudes au Muséum, dans les tiges de *Zamia spiralis*, où ce Curculionite avait subi toutes ses métamorphoses.

— Le même membre parle de quelques Coléoptères qui viennent d'être pris récemment auprès de Phalsbourg, dans le département de la Meurthe, par M. le capitaine Gaubil; il cite particulièrement les *Carabus nodulosus*, Fabr.; *Pogonus luridipennis*, Germ.; *Pteropus æthiops*, Illig.; *Argutor spadiceus*, Dej.; *Anisodactylus pseudo-æneus*, Steph., etc.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Ouvrages à analyser.

Istoria dei Bruci o larve della Lithosia carniola communissima in alcuni anni nella città di Firenze. Da C. Passerini. In-8°: Firenze 1844.

- Quattro specie di insetti Ditteri proposti come tipi di genere nuovi. Memoria sesta per servire alla Ditterologia italiana di Camillo Rondani.* (Estr. dagli Annali delle scienze naturali di Bologna, T. 10, 1843.)
- Sulle differenze sessuali delle Conopinæ e Myopinæ negli insetti Ditteri, memoria undecima per servire alla Ditterologia italiana di Camillo Rondani.* (Estr. dai Nuovi annali delle scienze naturali di Bologna, fasc. di gennajo 1845.)
- Descrizione di due generi nuovi di Insetti Ditteri, memoria duodecima, per servire alla Ditterologia italiana di Camillo Rondani* (Estr. dai Nuovi annali delle scienze naturali di Bologna, fasc. di gennajo 1845.)
- Proposta della formazione di un genere nuovo per due specie di insetti ditteri, memoria nona, per servire alla Ditterologia italiana di Camillo Rondani.* (Estr. dai Nuovi annali delle scienze naturali di Bologna, fasc. di settembre 1844.)
- Catalogo dei Coleotteri della Lombardia, compilato dai Fratelli Ant. Gio. Battista Villa.* Milano 1844.
- Essai sur une méthode propre à faciliter la recherche et l'étude des larves de Lépidoptères.* Par M. J. F. I. Blisson. In-8°. Au Mans, 1839.
- Analogies entre les plantes et les animaux et déductions qui suivent.* Par M. Ch. Girou de Buzaringue. In-8°. (Extr. des ann. de l'agr. franç. Janvier 1846.)
- On the Anatomy of Eolis, a genus of Mollusks of the order nudibranchiata.* By Albany Hankok and Dennis Embleton. In-8°. (Extr. des Annals and Mag. of nat. hist. January 1845.)
- Dell' uomo considerato come un proprio regno dell'istoria naturale.* Prelezione al secondo corso annuo del professore Giorgio Jan. Parma, 1843. In-8°.
- Remarques sur la collection des Coléoptères russes de Victor de Motschoulsky.* In-8°. (Extr. du Bull. de la soc. imp. des nat. de Moscou, t. XVIII, 1845.)
- Über die Ptilien Russland's, von V. von Motschoulsky.* In 8°. (Extr. du Bul. soc. imp. des nat. de Moscou). Vol. XVIII, 1845.
- Observations sur le Musée Entomologique de l'université impériale de Moscou.* Par V. de Motschoulsky. In-8°. (Extr. du Bull. de la soc. imp. de Moscou), t. XVIII, 1845.

I. TRAVAUX INÉDITS.

A M. le directeur de la Revue.

Mon cher collègue, je vous prie de vouloir bien faire connaître à vos lecteurs, dans le prochain n° de la Revue, que dans un des suivants j'insérerai une monographie du genre *Dendrocolaptes* (Picucule).

Comme c'est un des genres qui présentent le plus de difficultés pour la distinction des espèces, dont la plupart se ressemblent à s'y méprendre, et que de plus, les auteurs qui s'en sont occupés, tels que *Levaillant*, *Lichtenstein*, et en dernier lieu *G.-R. Gray* dans son *Genera*, ne fournissent pas dans leurs descriptions ou leur synonymie de détails suffisants et assez exacts pour bien faire reconnaître les espèces, nous avons fait tous nos efforts pour tâcher d'arriver à ce but, dans l'espoir qu'on nous saura quelque gré de cette entreprise difficile, et qu'on jugera avec plus d'indulgence les erreurs que nous aurons pu commettre involontairement nous-même.

Nous nous sommes toujours récrié contre l'établissement de nouveaux genres, même dans celui des *Dendrocolaptes*; car si, d'une part, le bec y offre, suivant les espèces diverses, des modifications à l'infini, toutes ces espèces sont, d'autre part, remarquables par une similitude complète dans la forme si particulière de leurs pattes, dans celle de leur queue à baguettes roides comme chez les pics, et dans leur coloration d'un brun roux et olive. Ces rapports génériques nous paraissent plus que suffisants pour faire regarder comme peu naturels, et peut-être nuisibles à la science, tous ces nouveaux genres dérivant du genre type *Dendrocolaptes*, et qui seraient, selon nous, beaucoup mieux énoncés par de simples coupes, qu'il est encore fort difficile de limiter un peu exactement, vu les nombreuses transitions que l'on remarque entre elles.

Nous avons pensé qu'une des principales coupes à établir dans le genre, et qui est basée nécessairement sur le mode d'alimentation, comme sur les formes extérieures, était entre les espèces

à bec comprimé, depuis les narines jusqu'à l'extrémité, et dont les côtés, lorsqu'on le regarde en dessus, forment deux arcs rentrants, et entre celles dont le bec visiblement plus large, quelquefois même déprimé, paraît, étant vu en dessus, avoir ses côtés, droits de la base à la pointe, non rentrants, et formant un angle aigu rectiligne. Ces espèces ont en général les doigts moins robustes, les ailes plus longues, etc., que les premiers, et doivent, d'après cette organisation, être plus voiliers et moins grimpeurs qu'eux. Ceux-ci, d'après leur bec très-comprimé, plus ou moins allongé, pointu, doivent nécessairement l'employer à extraire, soit de dessous les écorces mobiles comme celles de notre Platane, soit du fond de leurs trous, sur ces arbres mêmes, les insectes et les larves qui s'y réfugient; tandis que ceux à bec plus ou moins élargi, déprimé, crochu même à l'extrémité, doivent chercher sur les branches, les feuilles mêmes, les insectes ou chenilles qui les parcourent, sans être obligés d'introduire leur bec, non conformé pour cela, sous les écorces ou dans les trous des larves.

On peut donc former deux sections principales: les *Picucules compressirostres* et les *Picucules dépressirostres*, sections basées non-seulement sur des différences de proportions dans le bec, les pattes et les ailes, mais sur un mode de préhension, et sur des espèces d'insectes devenant leur nourriture également différente.

Ces deux grandes coupes naturelles une fois établies, nous les subdivisons en divers groupes inférieurs répondant à peu près aux genres formés depuis quelques années.

D'après les espèces que possède le Muséum, et que l'on s'est pressé de nous laisser étudier et observer, avec une obligeance dont nous témoignons ici toute notre reconnaissance à MM. les professeurs et les conservateurs des galeries, et d'après celles que nous possédons nous-même, nous croyons que le nombre de nos descriptions ira à peu près à cinquante. Dans le petit groupe seulement des becs en faucille (*Xyphorhynchus* G.-R. Gray), nous connaissons cinq espèces distinctes; nous connaissons également deux *becs de fauvette*, etc., etc.

M. Desmurs, pressé de publier dans sa belle Iconographie Ornithologique toutes les espèces nouvelles, et celles sur lesquelles il s'est élevé quelques doutes de désignation et de syno-

nymie , y figurera toutes les espèces que j'ai reconnues comme inédites dans le genre *Dendrocolaptes* , et dans une prochaine livraison toutes les planches y seront consacrées.

Nous espérons donc qu'à l'aide de notre travail inséré en entier dans la Revue , et des planches des espèces nouvelles figurées dans l'Iconographie Ornithologique ou dans le Magasin , nous pourrons offrir aux ornithologistes les moyens de reconnaître plus facilement les espèces incertaines du genre *Dendrocolaptes*.

F. DE LAFRESNAYE.

Falaise, ce 25 juillet 1847.

OBSERVATIONS SUR les mœurs d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux d'Australie et de la Tasmanie, faites par M. J. VERREUX pendant un séjour de cinq années dans ces contrées, et suivies de quelques réflexions scientifiques ; par M. F. DE LAFRESNAYE.

Tel est le titre d'une série nombreuse d'observations aussi consciencieuses qu'intéressantes pour la science, que M. J. Verreux doit insérer chaque mois dans la *Revue zoologique*, et pour la publication desquelles il nous a proposé de nous réunir à lui, afin de joindre à chacun de ses articles les réflexions qu'ils pourront nous suggérer, et l'application que nous pourrons en faire, tant pour éclaircir certains genres incertains que pour en former de plus naturels. Dès le début, ce laborieux et patient explorateur nous a lu ses observations sur les mœurs de l'*Orthonyx spinicaude*, et nous y avons reconnu comme lui combien est erronée la place que cet oiseau a occupée jusqu'ici dans les méthodes, et celle qu'il doit occuper aujourd'hui d'après la connaissance de ses mœurs et même de ses formes mal appréciées jusqu'alors. Mais arrêtons-nous et laissons parler le voyageur lui-même.

ORTHONYX SPINICAUDUS Tem., col. 428, 429.

« Voici sur cette espèce les détails de mœurs qu'il m'a été possible de recueillir pendant mon séjour dans l'Australie. J'ai reconnu, premièrement, qu'elle était essentiellement terrestre, et

que, comme les Ménures, elle gratte parmi les détritns des végétaux pour y chercher les larves et les insectes qui servent à sa nourriture ; qu'elle le fait en tournoyant sur elle-même et en jetant en arrière ces débris, comme le font les Gallinacés.

» Je dois dire en premier lieu que je n'ai jamais vu cette espèce grimper aux arbres comme on l'avait supposé, et qu'elle ne se sert de sa queue que pour s'aider à franchir les troncs d'arbres renversés, qui couvrent la majeure partie des forêts de ce vaste pays ; et encore n'est-ce que lorsqu'elle chemine lentement et sans crainte ; car lorsqu'elle est effrayée, elle poursuit sa course avec beaucoup de vitesse en cherchant un abri dans le fourré le plus épais.

» Il est rare de rencontrer plus d'un couple ensemble, quoiqu'il s'en trouve souvent, et presque toujours plusieurs dans la même localité, car il est facile de les reconnaître à leurs cris souvent répétés, surtout matin et soir. Ces cris ne peuvent guère se rendre que par *cri-cri-cri-crite*. Ils sont entendus d'assez loin et exprimés par le mâle dont la voix est sonore. J'ai remarqué assez ordinairement quelques *Pitta strepitans* en compagnie de cette espèce ; mais celle-là étant des plus méfiante, semble néanmoins compter entièrement sur la vigilance de sa protectrice, qui, en donnant l'alarme la première, lui fait prendre la fuite aussitôt. Alors, on voit cette Brève sauter de branche en branche, et se précipiter dans l'épaisseur d'un fourré qui se compose soit de lianes, de mousses ou de plantes parasites, si communes à ce pays, et qui couvrent les arbres élevés souvent à plus de 200 pieds. C'est donc dans ce refuge que la Brève craintive se blottit jusqu'à ce que l'*Orthonyx*, par ses mouvements et ses cris de confiance, lui ait donné de nouveau le signal de la tranquillité. La Brève redescend aussitôt d'un vol léger et revient partager avec elle le calme et les douceurs de ces solitudes, où l'homme passionné pour les observations consciencieuses respire avec tant de bonheur.

» Je dois faire observer que M. Temminck, par erreur, a décrit le mâle pour la femelle, et cette dernière pour le premier, chose excusable pour celui qui n'a pas vu par lui-même ; c'est donc le mâle qui a le plastron blanc et la femelle qui l'a roux. Il m'a été facile de voir, par le contenu de l'estomac de cette espèce, qu'elle se nourrissait principalement de larves, et surtout de

celles de diverses espèces de Blattes qui recherchent les endroits humides et y sont abondantes, celles des punaises et même des fourmis. Ce fut en octobre que j'obtins le nid et les deux œufs d'*Orthonyx*, qui faisaient partie d'un de mes envois au Muséum. Malheureusement ces deux œufs, qui avaient déjà été couvés à cette époque, furent fracturés, mais pas assez pour qu'on ne pût reconnaître facilement qu'ils avaient été d'un blanc pur et d'une forme arrondie : quant à leur grosseur, elle était, comparativement à celle de l'oiseau, aussi disproportionnée que celle des Mégapodes, avec lesquels cette espèce a quelques analogies, quoiqu'elle me paraisse en avoir encore davantage avec les *Megalonyx* et même les *Ménures*. Ce que j'ai exprimé à ce sujet servira, je l'espère, à éclairer la science sur la véritable place de cet oiseau, dans l'ordre naturel. Quant au nid, il était en forme de demi-sphère ou de four, si je peux m'exprimer ainsi, d'environ 18 pouces de diamètre sur un pied de hauteur, et composé d'une mousse déliée qui est très-abondante sur les arbres, surtout vers leur base; sa forme arrondie en dessus ne laissait apercevoir qu'un trou rond latéral pour l'entrée de ces oiseaux, dont le mâle et la femelle couvent alternativement, puisqu'à cette époque je trouvais les deux sexes également dépourvus de plumes au ventre. Du reste, j'ai vu sortir du nid, tantôt le mâle et tantôt la femelle. L'intérieur de ce nid était, comme l'extérieur, composé de mousse, et comme il se trouvait adossé à une roche, sur une pente douce, je remarquai que sa position permettait à l'eau d'en sortir en cas d'orage; le trou, ou l'ouverture, était au ras du sol, à peu près sphérique, se continuait intérieurement en forme de couloir, et ce n'est qu'au fond que se trouvait la place des œufs.

» Il est à observer que cette espèce ne se rencontre pas partout sur le vaste continent de l'Australie, et jamais en Tasmanie; qu'elle se trouve par localité, et plus communément vers le nord que vers le sud; qu'elle recherche de préférence les ravins humides et les forêts épaisses. Elle est assez abondante au port Maquarie, et surtout non loin de *Moreton-Bay*. Mon digne ami Leitchard m'a assuré l'avoir retrouvée dans son voyage par terre, de cette dernière localité, au port Essington. Je ne l'ai jamais rencontrée aux alentours de Sidney. Sa chair est noire et coriace; son estomac musculeux; elle a l'iris brun roux; le bec et les tarses noirs dans l'état vivant. »

Il est facile de reconnaître, par ce récit de M. Verreaux, que jusqu'ici on avait été dans une ignorance, ou plutôt dans une erreur complète sur le genre de locomotion et par conséquent d'alimentation de l'*Orthonyx spinicauda*; et Temminck, qui le premier l'a décrit et figuré, trompé par la forme épineuse de ses rectrices, le regardait comme oiseau grimpeur et même des plus puissants, vu la prolongation de ses sortes d'épines caudales et de ses ongles. Depuis lors tous les auteurs ont adopté cette manière de voir, et, comme lui, l'ont placé près des *Certhia*. Swainson, dans sa *Class. of birds*, le réunissait au *Pique-bœuf* dans sa sous-famille des *Buphaginæ*, faisant partie de sa famille des *Certhiadae*. C'est certainement un des rapprochements les plus incohérents, car c'est réunir un oiseau dont les doigts courts sont terminés par des ongles tellement arqués et vigoureux qu'ils semblent de vrais crampons, à un autre qui, au contraire, présente des doigts et surtout des ongles démesurément longs pour sa taille, presque droits et horizontaux, des ongles enfin tels qu'en présentent les genres *Menura*, *Megapodius* et *Megalonyx*. Aussi, d'après les observations de M. Verreaux, en fait-il entièrement le même usage, c'est-à-dire qu'il s'en sert pour déterrer les insectes et les larves que recèle le sol humide et léger des forêts, et ce qui est très-remarquable, de la même manière que le *Menura*, en tournoyant sur lui-même et rejetant en arrière le terreau ou détritux de végétaux où il creuse des espèces de sillons.

En y réfléchissant, on ne conçoit pas que l'on ait pu regarder comme ongles propres à grimper une forme presque droite, et plutôt déprimée que comprimée, telle enfin qu'elle ne se rencontre chez aucun grimpeur. Chez les Picucules, on remarque toutefois que l'ongle du pouce est peu arqué, mais alors tous ceux des doigts antérieurs le sont extrêmement comme chez les Pics, et si celui du pouce l'est peu, c'est que chez eux la queue très-roide et épineuse les soutient merveilleusement en arrière. L'*Orthonyx* destiné, comme le *Ménure*, à parcourir les forêts, à en escalader les troncs renversés et les branches brisées dont leur sol est jonché, mais n'étant pas pourvu comme lui de très-longues jambes, trouve dans sa queue épineuse un moyen de soutien pour escalader les troncs renversés qui s'opposent à son passage. Il me rappelle en cela ce Fourmilier du Brésil à queue

épineuse (*le Fourmilier à long bec* Cuvier, *Batara agripenne* Vieillot), qui, quoique appartenant à une famille de coureurs, est muni d'une queue épineuse d'oiseau grimpeur, parce qu'il est destiné à chercher et saisir sur les troncs d'arbres diverses grandes fourmis qui les parcourent sans cesse en Amérique. Il n'en est pas moins considéré comme Fourmilier, puisqu'il en a les mœurs. L'*Orthonyx*, qui ne se sert de sa queue qu'accidentellement et passe sa vie à courir sur le sol et à en gratter la surface, doit, à bien plus juste titre, être placé dans une famille de Marcheurs, comme lui habitant la même contrée, les mêmes localités, et présentant la même forme de doigts antérieurs presque égaux en longueur, terminés par des ongles semblables et démesurément longs. C'est donc évidemment avec le *Ménure*, le *Mégapode* et le *Mégalonyx*, qui tous présentent la même forme de pieds et d'ongles, que doit être placé l'*Orthonyx*, comme le pense M. Verreaux; et en cela nous abondons dans son sens. Dans un des prochains numéros de la *Revue*, où M. Verreaux donnera ses observations sur les mœurs du *Ménure*, il en décrira le squelette ainsi que celui de l'*Orthonyx*, pour qu'on puisse en établir la comparaison.

MÉLANGES ORNITHOLOGIQUES sur l'espèce de *Ramphocète* à plumage variable, rapporté de la Nouvelle-Grenade par M. DELÂTRE; et sur le *Cassicus uropigyalis*, par F. DE LAFRESNAYE.

Lorsque dans la *Revue zool.*, 1846, p. 370, après avoir indiqué d'après le voyageur M. Delâtre qui l'avait observé dans leur pays natal, que les trois différentes colorations que l'on remarquait chez les *Ramphocètes*, qu'il rapportait en assez grand nombre des Andes de la Nouvelle-Grenade, n'appartenaient toutefois qu'à une seule et même espèce, nous ajoutons que, probablement, la variété à croupion jaune-citron appartenait à l'espèce décrite par le prince Bonaparte, sous le nom de *R. icteronotus*, et celle à croupion rouge au *R. Passerinii* du même auteur. Nous nous trouvions alors à Paris et n'avions sous les yeux aucune des deux espèces de notre collection que nous avions regardées comme telles jusqu'alors.

Depuis, lorsque nous avons pu comparer la variété à dos

rouge de M. Delàttre avec l'individu de notre collection, que nous regardions comme le *R. Passerinii*, nous avons été frappé de la grande différence de taille et de proportions qui existe entre ces deux oiseaux, et malgré l'entière similitude de coloration et de forme générale du bec, nous n'avons pas hésité à les regarder comme espèces distinctes, celle de M. Delàttre étant d'un quart plus grande dans toutes ses parties et ayant surtout ses ailes proportionnellement beaucoup plus longues. Nous sommes donc porté à regarder notre ancien et plus petit individu comme le véritable *R. Passerinii*, d'autant plus que le prince, dans sa description (Voy. Mag. de Guérin, mai 1837, art. *Ramphocèle miparti*, p. 3), lui donne la taille du *R. Brasiliæ* (*R. scarlate*), ce qui convient très-bien au nôtre, et pour patrie l'île de Cuba, ce qui ne se rapporte nullement à l'espèce de M. Delàttre, beaucoup plus forte et d'une autre localité. Nous concluons donc de cette différence marquée dans les proportions et surtout dans la longueur de l'aile pliée, et aussi dans l'habitat, que l'espèce rapportée par M. Delàttre est différente du *R. Passerinii* (Bon.) et constitue une nouvelle espèce bien remarquable par les trois variétés de coloration qu'elle présente dans le même pays toutefois, mais à trois hauteurs ou zones de température différente. Nous proposons donc de la désigner par un nom nouveau et par celui de *Ramphocelus varians*, Ramphocèle variable, avec la diagnose suivante :

« *R. varians nob.* R. totus sericeo-ater quasi velutinus, dorso
 » postico, uropygio et supra caudalibus citrino flavis, rostrum
 » nigro-plumbeum, promole generis rectius, longius, et magis
 » cylindricum, culmine magis rotundato, basi infera minus lata
 » maxilla mandibula altiore, hac ad oculos parum protensa,
 » nec dilatata; pedes fortes nigro plumbei. Longit. tota 17 cent.,
 » alæ plicatæ 9 cent., maxillæ a fronte 17 mill., mandibulæ a basi
 » laterali 19 mill.; altitudo maxillæ post nares 5 mill., mandibulæ ad basim 4 mill. Habit. in Andiis Novæ Granadæ et hæc
 » prima varietas in vallibus pari libra cum maris æquore sitis,
 » loco *St-Bonaventure* dicto. »

An *Ramphocelus icteronotus* Bonap., Proceedings, 1837, p. 121?

Secunda varietas colore dorsi postici et uropygii non citrino sed aurantio tantum modo discrepans, in eadem regione sed

locis excelsioribus quadraginta leucis distantibus *Juntas* dictis, habitat.

Tertia vero, dorso postico et uropigyo splendide rubro-ignescens insignis in locis adhuc altioribus (*Caly* dictis) in vallibus vero uti duæ alteræ varietates reperitur.

Notre individu à croupion rouge, de petite taille, que nous croyons le *R. Passerinii* Bonap., n'a de longueur totale que quinze cent. 1/2 au lieu de 17; son aile ployée n'a que 7 cent. 1/2 à 8 au lieu de 9 cent. 1/2 qu'a celle de notre *R. varians* (la variété à croupion rouge); sa queue n'a que 7 cent. de long au lieu de 8 1/2. — Quoique nous soupçonnions que le prince Bonaparte a été induit en erreur en donnant à son *R. Passerinii* l'île de Cuba pour patrie, n'ayant rencontré aucun individu de cette espèce dans la très-nombreuse collection de peaux d'oiseaux rapportée de cette île par M. de la Sagra, et que nous avons passée en revue tout entière; nous n'avons pas moins la conviction que, vu sa grande différence de taille, il doit habiter une autre contrée américaine, peut-être une autre latitude que notre *Ramphocelus varians*, et si ce n'est pas une contrée voisine de la chaîne des Andes, contrée qui, par suite de ses différentes zones de hauteur et de température, paraît avoir modifié les nuances de notre *R. varians*, il est probable qu'il n'offre pas comme lui trois variétés de coloration chez les individus adultes.

La femelle de notre *R. varians* (variété à croupion rouge) est en dessus d'un noir sombre, avec quelques reflets olives; le bas du dos et le croupion au lieu d'être d'un rouge de flamme est d'un rouge orange, couleur qui forme encore une large bande sur la poitrine, se dégradant sur le jaune, qui teint tout le reste du dessous, et reparaisant sur les sous-caudales; la gorge est mélangée de grisâtre et de jaune orangé. D'après l'assurance que nous a donnée M. Delâtre que ces individus étaient femelles, nous soupçonnons qu'un individu que nous possédions antérieurement à l'arrivée de M. Delâtre, et qui a tout le dessus d'un noirâtre sombre, à bordures des plumes olives, avec le bas du dos, le croupion et tout le dessous jaune-citron, est la femelle de la variété à croupion jaune-citron. M. Delâtre n'avait point recueilli cette femelle dans son voyage.

SUR LE *Cassicus uropigyalis* nob. Rev. Zool., 1843, p. 290.

Lorsque nous décrivîmes cette nouvelle espèce de Bogota, en 1843, nous n'en possédions qu'un individu dont le bec, à peu près analogue de forme à celui des autres espèces moyennes, et entre autres d'une voisine de taille et de coloration, bien connue sous le nom de *Cassicus hæmorrhous* (Cassique Jupuba), ne nous parut pas mériter une attention particulière. Aujourd'hui qu'un second individu est venu enrichir notre collection, nous avons remarqué avec surprise que son bec était notablement arqué de la base à la pointe, en dessous comme en dessus, et d'une manière beaucoup plus sensible que chez notre premier individu, au point que si nous avions à le nommer aujourd'hui, nous croirions devoir lui donner le nom de *Cassicus curvirostris*. Nous allons toutefois en donner une nouvelle diagnose un peu plus détaillée que celle que nous donnâmes en 1843.

« *Cassicus uropigyalis* nob. Rev. Zool. 1843, p. 290. Cas. totus »
 » ater, absque nitore, uropigyo solo coccineo, dorso postico et »
 » supra-caudalibus nigris; rostro basi elevato, a cassidis margine »
 » postico usque ad apicem curvato, sulphureo-flavo, narium »
 » apertura nigra; cauda apice valde rotundata aut gradata alis »
 » mediocribus; pedibus nigris. Longit. tota 23 cent., alæ pli- »
 » catæ 14 cent., caudæ 12 cent., rostri a plumis frontis 3 cent. »
 » Habit. in Colómbia ad Bogotam. »

Voisin de taille et de coloration du *Cassicus hæmorrhous*, (Cassique Jupuba), il en diffère essentiellement ainsi que de tous les autres Cassiques, par la courbure de son bec élevé à sa base et de là formant une courbure prononcée jusqu'à son extrémité. La mandibule inférieure est arquée dans le même sens, d'où il résulte que le bec, convexe en dessus dans le sens de la longueur, est concave en dessous dans le même sens; les narines ouvertes parallèlement aux bords de l'ouverture, sont dans une petite bande noire partant de la base; le bec est jaune à la base, se dégradant en verdâtre vers la pointe; tout le plumage, excepté la bande uropigiale, est d'un noir profond et mat, sans reflets luisants; les pattes sont noires.

De même taille et entièrement semblable de coloration à notre premier individu, ce second en diffère par son bec plus

élevé à sa base latérale, plus large à sa base inférieure, plus arqué supérieurement et inférieurement. On ne peut, ce me semble, attribuer qu'à l'âge cette différence de forme, ces deux individus étant de même taille et non de sexe différent par conséquent, et nous sommes portés à regarder l'individu à bec arqué comme plus adulte, la coloration jaune de la base supérieure et latérale du bec étant plus prononcée chez lui, et la bande noire des narines se prolongeant tout autour du bec à la base des deux mandibules.

NOTE sur un nouveau genre d'Anguilliformes; par M. BRISOUT DE BARNEVILLE.

Genre ICHTHYAPUS.

Car. Corps allongé, sans aucunes nageoires; peau nue, sans écailles; des yeux distincts; narines percées sous le museau, chacune d'elles ne paraissant avoir qu'un seul orifice; sous la gorge, deux ouvertures branchiales bien distinctes, mais assez rapprochées l'une de l'autre; des dents conoïdales aux deux mâchoires; une bande longitudinale de dents ayant la même forme au vomer; une ligne latérale. La bouche est ouverte sous le museau.

Le poisson qui constitue ce genre ressemble en particulier à l'Apterichthe, par l'absence de toutes les nageoires soit paires, soit impaires, et par la disposition des fentes branchiales; il en diffère par la présence des yeux, bien visibles à l'extérieur.

Ichthyapus acutirostris. Cette espèce a le corps cylindrique, le museau pointu, la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure, des pores bien apparents sur différentes parties de la tête et sur la ligne latérale; des yeux petits; les orifices des narines sont dentelés; les dents des mâchoires sont généralement plus fortes que celles du vomer, celles qui sont insérées en avant de la mâchoire supérieure sont plus longues que toutes les autres dans ce poisson. Toutes ces dents, qu'elles appartiennent aux mâchoires ou au vomer, sont conoïdales, plus ou moins arquées, pointues.

La couleur de deux individus conservés dans l'esprit-de-vin est généralement brune.

Patrie. Haute-Mer, Océan équatorial.

Le plus grand des deux individus a un peu plus de 22 centim. de longueur, et la tête ne forme que la onzième partie de l'étendue longitudinale du corps.

M. RANG.

DESCRIPTION de divers *Lycus* nouveaux provenant de l'Afrique, et rectification de la synonymie de plusieurs espèces de ce genre; par M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Nous avons publié, en 1832, dans la zoologie du voyage autour du monde du capitaine Duperrey (coquilles), un essai de classification du grand genre *Lycus* des auteurs, et, en préparant ce travail nous avons remarqué dans les auteurs, des confusions, des doubles emplois, des descriptions de mâles et de femelles sous des noms spécifiques différents, etc., etc. Voici quelques observations que nous avons faites sur plusieurs espèces africaines appartenant au groupe ou sous-genre auquel nous avons conservé le nom de *Lycus* proprement dit; ces études ont été faites pour isoler et mieux caractériser quelques espèces provenant du voyage en Abyssinie de M. T. Lefebvre et elles donneront un exemple de la confusion qui règne au sujet de ces insectes et de la manière dont il serait à désirer que l'on traitât l'histoire de tout le genre.

(TRIBU DES LAMPYRIDES. Latr.)

Lycus trabeatus. Corpore luteo, antennis tibiis tarsisque nigris, thorace subquadrato. Elytris maris complanatis, lateribus dilatatis plus minusve rotundatis (in fœminibus elongatis, parallelis), apice nigris, in plurimis maribus maculis scutellaribus et marginalibus nigris. L. mar. 15 à 26. L. 6 à 21 mill. fœm. L. 17 à 21; L. 6 à 8 mill. — Hab. le Sénégal, l'Abyssinie, le cap de Bonne-Espérance et le Port Natal.

Lycus trabeatus. Guer. Icon. du R. A. ins. texte, p. 45, pl. 15, f. 1 (1835).

Lycus flavicans. Laporte, Buffon, Dumesnil, Ins. t. 1, p. 202, n° 1 (1840) Var.

Lycus africanus. *id.* *id.* *id.*
n°2 (1840) Var.

Lycus appendiculatus, Sturm. cat. Kœfer-Sammlung, p. 329, pl. 1, f. 6 (1843).

Cette espèce varie considérablement pour la forme et pour la coloration, mais dans les mâles seulement; le caractère qui domine et que l'on peut regarder comme éminemment spécifique, c'est la forme carrée du corselet, forme qui se maintient invariablement dans les deux sexes. Nous allons décrire un mâle au maximum de coloration et de composition, nous indiquons ensuite les principales variations de cette curieuse espèce.

La tête, les antennes et le thorax sont noirs. à l'exception de quelques taches sous la poitrine, et quelquefois du premier article des antennes qui sont jaunes. Les antennes sont deux fois et demie aussi longues que le corselet, aplaties, un peu en scie. Le corselet est de forme carrée, arrondi aux angles, surtout en avant, avec le bord antérieur un peu avancé et faiblement échancré au milieu. Il est lisse et luisant, offre de chaque côté un profond sillon longitudinal à partir duquel les bords latéraux se relèvent, présente en avant un petit commencement de carène, un sillon longitudinal au milieu et une petite bordure imprimée au bord postérieur. L'écusson est allongé, tronqué, faiblement creusé au milieu, noir. Les élytres sont allongées, planes, presque rondes, épaissies au bord externe avec l'extrémité plus mince. La dilatation externe est formée par les angles huméraux qui se prolongent presque jusqu'à l'extrémité postérieure. Il y a sur les élytres proprement dites, deux côtes longitudinales un peu sinueuses ramifiées avec une foule de petites côtes transverses, et sur la partie dilatée un réseau de ramifications élevées, bien marquées et plus serrées vers les bords. La base des élytres, à l'écusson, et leur extrémité sont noires ainsi que le bord externe de la dilatation humérale, dans une étendue plus ou moins grande, au milieu. L'abdomen est jaune avec le milieu noir. Les pattes sont noires avec la base des cuisses jaunes fauve; les cuisses sont assez épaisses, aplaties ainsi que les jambes. Les ailes sont jaunâtres avec l'extrémité noire.

Parmi les mâles très-développés et à côtés ronds, il y en a qui, en ayant le dessous du corps noir, le rostre et les antennes entièrement noirs, une petite tâche noire au milieu du corselet, n'ont cependant pas de noir au milieu du bord externe des ély-

tres, tel est le cas de la variété d'Abyssinie que nous représentons.

D'autres ayant au contraire une large bordure noire aux côtés de la dilatation des élytres, ont le milieu du rostre, la base des antennes et l'abdomen fauves; ils forment le *Lycus amplissimus* du catalogue de M. Dejean.

Il y en a qui sont semblables aux précédents, mais qui n'ont pas de trace de noir aux côtés des élytres; ils forment l'espèce que M. Delaporte a nommée *Lycus flavicans*, qui correspond au *Lycus scutellaris* du catalogue de M. Dejean.

Quelques-uns, avec ces mêmes caractères, n'ont plus de noir près de l'écusson qui est lui-même entièrement jaune. C'est la variété décrite par M. Delaporte sous le nom de *Lycus africanus*, par M. Sturm sous celui de *Lycus appendiculatus*, laquelle correspond au *Lycus dilatatus* du catalogue de M. Dejean.

On trouve d'autres variétés de mâles d'une forme toute différente, chez lesquelles la bosse humérale, au lieu de s'arrondir pour former le large disque qui rend les précédentes si remarquables, ne se dilate que vers la base et vient se terminer insensiblement près de l'extrémité. Cette dilatation, à la base des élytres, diminue de largeur, dans d'autres variétés et enfin elle ne forme plus qu'un rebord arrondi sur les côtés des élytres, sans augmenter leur largeur et en les laissant parallèles comme celles des femelles. Chez ces individus on observe toutes les variétés de coloration que nous avons vues chez les précédentes, mais ils tendent à devenir de plus en plus petits; ce sont pour ainsi dire des avortons dans l'espèce. Quelques-unes de ces variétés figurent dans les collections sous les noms de *Lycus amplissimus distinctus*, *distinguendus*, etc., du catalogue de M. Dejean.

Comme nous l'avons dit plus haut, les femelles ne varient pas pour la forme et pour la coloration. Elles ont le même corselet carré, leurs élytres sont allongées, constamment parallèles, noires au bout, avec deux côtes longitudinales et une faible carène latérale qui atteint le commencement de la partie postérieure noire et représente la grande carène humérale des mâles. Leur dessous, le rostre et la base des antennes sont fauves, les cuisses sont presque entièrement de cette couleur et

l'on ne voit que de faibles taches noirâtres au milieu de l'abdomen chez quelques-unes.

Nous avons reçu deux individus, mâle et femelle, d'Abyssinie, et nous avons vu un grand nombre de variétés provenant du Sénégal.

Lycus foliaceus. Sch. App. Syx. Ins., p. 26, pl. 5, f. 4. — *Lycus senegalensis*, Laporte, Hist. nat. des Ins., Buffon, Dumesnil, t. 1, p. 262.

Cette grande espèce représente le *Lycus latissimus* de Linnée au Sénégal et en Abyssinie. Les auteurs que nous citons n'ont pas signalé sa femelle qui est allongée à côtés parallèles comme toutes les autres. Elle se rapporte parfaitement à son mâle par la forme subtriangulaire de son corselet qui n'offre aucune tache au milieu. Dans les collections cette espèce porte encore les noms de *Lycus trabeatus oblitus* et *diversus* et la femelle celui de *Lycus adustus* du catalogue de M. Dejean.

Lycus Bremei. Corpore antennis pedibusque nigris. Thorace subtriangulari, nigro lateribus flavis. Elytris mari amplissimis, humeris elevatis (in fœminibus parallelis, elongatis), ad scutellum nigro-maculatis, apice nigris, lateribus abdominis flavis. — L. mar. 14 a. 19. l. 10 a. 13. fœm. 14 à 17, l. 5 à 6 mill.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur et un peu pour la taille. La tête, les antennes, le thorax et les pattes sont noirs dans les deux sexes. Le corselet est presque de forme triangulaire, avec les angles postérieurs un peu prolongés en arrière quoique arrondis, le bord antérieur un peu avancé et les côtés arrondis et un peu sinués. Son milieu est noir avec les côtés largement jaunes; il offre au milieu du bord antérieur une petite carène, et tout à fait au centre, un faible sillon longitudinal. Les côtés jaunes sont garnis d'un faible duvet court, doré et couché. L'écusson est allongé, tronqué en arrière et noir. Les élytres des mâles sont très-dilatées latéralement en arrière, avec les angles huméraux fortement relevés, et la suture presque droite et non bossue au milieu. La dilatation des élytres ne part pas immédiatement de leur naissance, mais elle commence à se manifester brusquement au delà du milieu de la bosse humérale qui est assez épaisse et se fond insensiblement en arrière, bien avant le milieu de l'élytre. Leur surface

est marquée de quatre petites côtes longitudinales sinueuses, dont la quatrième limite extérieurement la bosse humérale, et il y a entre ces côtes des réticulations transversales bien marquées et assez nombreuses. On voit à la base de ces élytres, à l'écusson, une large tache noire fondue, quelquefois prolongée en arrière, sur la suture, et leur extrémité est largement bordée de noir, dentelé au côté interne et remontant sur les côtés jusqu'au milieu de leur longueur. Dans quelques variétés, le noir de la suture descend et vient joindre le bord postérieur. Nous avons même une variété chez laquelle le noir domine tellement qu'il a remonté sur les côtés jusqu'aux angles huméraux et que celui de la suture s'est élargi de manière à ne laisser qu'une bande longitudinale jaune de chaque côté. Dans cette variété le noir du corselet en occupe presque toute la surface et ne laisse de jaune qu'à la partie postérieure des bords, l'abdomen est entièrement noir, tandis qu'il est bordé de jaune dans les autres et qu'il est même entièrement jaune dans quelques-uns.

Les femelles diffèrent par leur forme allongée, leurs élytres non dilatées et parallèles et par leur corselet qui est un peu moins rétréci en avant. Elles offrent les mêmes variétés de coloration que les mâles.

Au premier aspect, cette espèce pourrait être confondue avec le *Lycus latissimus* de Linnée (non fabricius); mais il est facile de l'en distinguer par la forme du corselet qui, dans le *latissimus* est plus rapprochée du carré, par la dilatation latérale des élytres qui commence beaucoup plus haut dans l'espèce Linnéenne, et parce que, chez celle-ci, on ne voit jamais de noir à la base des élytres. Du reste les figures de ces deux espèces font ressortir ces différences de formes.

Quant au *Lycus latissimus* de Linnée, auquel nous comparons le nôtre, il est nécessaire de bien fixer les idées sur l'espèce, car il y a une grande confusion dans les auteurs et dans les collections à son sujet.

Le *Lycus latissimus* de Linnée n'est pas le même que celui de Fabricius (Ent. syst. 1. 2. p. 106. 1.).

Deux espèces bien distinctes ont été confondues par les auteurs.

En 1767 Linnée (S. N. Ed. holm. 1, 2. p. 646. 14) a décrit sous le nom de *Lampyris latissima*, une espèce arrondie à

corselet marqué de noir au milieu avec les élytres noires à l'extrémité.

Voilà le type de l'espèce.

En 1775 Fabr., dans son Syst. entomol. p. 203, décrit sous le nom de *Pyrochroa latissima*, une autre espèce toute jaune, ayant *une tache marginale* et *l'extrémité des élytres noires*.

Et il cite Linné. S. N. 1, 2, p. 646, 14. — La description ci-dessus !

Il ne cite pas d'autres auteurs.

Voilà bien deux espèces et une première confusion. Voyons les interminables confusions qui vont en découler.

En 1781 et 1787, dans son Species et son Mantissa, il copie la phrase de son *Systema* et la citation qu'il a donnée de Linné.

En 1790 Olivier (Ins. 2, 29, p. 5, pl. 1, f. 2) commence à s'apercevoir que la description de Linné et celle de Fabricius ne ressemblent pas. Pour concilier les choses il prend la diagnose Linnéenne qui ne mentionne pas le noir du corselet et celle de Fabricius, qui ressemble à celle de Linné à cause de cette circonstance, et il en fait une autre mixte, qui comprend la bande longitudinale noire du corselet de l'espèce Linnéenne et la tache latérale noire des élytres de l'espèce Fabricienne, puis il donne une description française dans laquelle il dit que le corselet est noir au milieu avec les côtés fauves (comme le dit Linné); que les élytres ont une tache noire sur le milieu du bord extérieur et toute l'extrémité noire (comme le dit Fabricius). Mais pour concilier les deux auteurs il dit que *la tache est souvent réunie avec le noir postérieur*. Pour mieux embrouiller les choses, il dit encore que *dans quelques espèces* (que signifie ce mot *espèces*, a-t-il voulu dire dans quelques individus?) *l'extrémité postérieure* est presque coupée et munie d'un léger rebord.

Heureusement que sa figure vaut mieux que sa description. En effet, elle représente parfaitement le vrai *Lampyris latissima* de Linné; c'est cette figure qui doit guider les entomologistes consciencieux, mais c'est ce qui n'a pas toujours eu lieu, comme nous allons le voir.

En 1792 Fabricius, tout en reproduisant sa diagnose du Syst.

Entomol. et en citant Linnée, ajoute la citation d'Olivier, qui représente cependant une espèce si différente.

En 1801 Fabricius reproduit encore la même diagnose dans le Syst. Eleutheratorum, t. II, p. 110 en citant aussi Olivier et Linné.

En 1804 (an XII) Latreille (Hist. Nat. des Cr. et Ins., t. IX, p. 89. — Buffon, Sonnini) décrit le *Lycus latissimus* Fabricius, c'est-à-dire celui qui n'a pas de noir au corselet et dont les élytres ont une tache extérieure et l'extrémité noire, et il cite aussi Linné et Olivier.

En 1806 Latreille (Genera Crust. et Ins., 1. 256) continue de confondre les deux espèces, seulement il fait sa description d'après Olivier, ou, pour parler plus exactement, d'après la figure d'Olivier, en sorte que sa diagnose va exactement à l'espèce Linnéenne. Ce n'est pas une rectification que Latreille a voulu faire, c'est le hasard qui l'a mis dans le vrai, car il cite toujours pêle-mêle Linné, Fabricius et Olivier.

Enfin, en 1817, Schœnhers, dans sa *Synonymia insectorum* (t. II, 3 part., p. 71), suit purement et simplement Latreille en citant les mêmes auteurs; mais, quoiqu'il ait l'intention d'adopter l'espèce Fabricienne, il vient amender la description de cet auteur, qui n'a jamais parlé de noir au milieu du corselet de son espèce, et il nous donne la description d'une troisième espèce, qu'il regarde comme le type Fabricien et qu'il représente pl. 5, f. 3; et il regarde l'espèce Linnéenne comme une variété.

Nous ne parlerons pas des catalogues et des collections, car les premiers ne portant aucune description des choses dont ils font mention et les secondes étant sujettes à être détruites, on ne peut raisonnablement s'appuyer sur de semblables documents. Nous dirons cependant que M. Dejean voulant adopter l'espèce Fabricienne n'a cependant connu que celle que Schœnhers figure avec un corselet noir à côtés jaunés, et qu'il a donné au vrai *Lycus latissimus* de Linné le nom de *Lycus posticus*.

Il résulte de ce qui précède que les auteurs dont nous avons cité les travaux ont confondu trois espèces sous le même nom de *Lycus latissimus* Linné. Voici comment il convient de débrouiller ces espèces :

1° *Lycus latissimus*. Corselet un peu élargi en arrière, jaune avec une large bande longitudinale noire au milieu. Élytres jaunes avec l'extrémité noire. — Hab. le cap de Bonne-Espérance.

Syn. *Lampyris latissima* Lin. Sys. Nat., 1, 646, 14.

Lycus latissimus Olivier, Ins., t. II, n° 29, pl. 1, f. 2. (Non le texte.)

id. Latr. Genera Crust. et Ins., t. I, p. 256. (La diagnose.)

2° *Lycus Fabricii*. Corselet jaune, sans tache médiane. Élytres jaunes avec une tache au milieu du bord externe et l'extrémité noire. — Hab. Sierra-Leone. (Je ne l'ai pas vue en nature.)

Syn. *Pyrochroa latissima* Fabr. Syst. Ent., p. 203, et tous ses autres ouvrages, à l'exclusion de ses citations de Linné et de la figure d'Olivier qui appartiennent à l'espèce précédente.

3° *Lycus præmorsus* Sch. Corselet un peu élargi en arrière, jaune, avec une large bande longitudinale noire au milieu. Élytres jaunes avec une tache au milieu du bord externe (formant quelquefois une bande transversale) et l'extrémité noire. Ces élytres tronquées à l'extrémité chez les mâles, dilatées au milieu, dans les deux sexes avec les angles huméraux relevés en carène mince et courte, laquelle forme en arrière, chez les mâles, une épine aigüe ou un crochet. — Hab. Sierra-Leone et le Sénégal.

Syn. *Lycus præmorsus* Sch. Syn. Ins., app. p. 25, n° 36. (Le mâle.)

Lycus latissimus Sch. Syn. Ins., t. 2, 3^e part., p. 71. n° 3, type, pl. 5, f. 3. (La femelle.)

Lycus melanurus Sch. Syn. Ins., app. p. 28, n° 42. Var. Femelle.)

Il serait possible que le *Lycus Fabricii* ne fût qu'une variété femelle du *Præmorsus*. Si on le reconnaît plus tard, il suffira de joindre sa synonymie à celle de ce dernier et de supprimer le nom de *Fabricii*.

En effet, comme le mode de coloration de ces insectes est très-variable, on trouvera peut-être plus tard et quand les collections posséderont des séries d'individus appartenant à diverses loca-

lités, des individus à corselet un peu taché de noir au milieu, conduisant insensiblement à ceux qui ont le corselet tout à fait jaune, lesquels forment l'espèce de Fabricius. Nous ne pensons pas que cet auteur ait omis de mentionner ce caractère chez des individus qui en auraient été pourvus, car il a soin de l'indiquer pour ses *Pyrochroa palliata* et *rostrata* (Syst. Ent., p. 203), décrites à la suite de sa *Pyrochroa latissima*. Ce caractère semble lui avoir paru important pour les deux autres espèces; s'il l'avait observé à la troisième il n'eût pas manqué de le mentionner.

Lycus elevatus. — Niger, supra flavus; thoracis disco, elytrorum basi, apice margine laterali in medio, nigris. His marginibus elevatis. — Abdomine toto flavo. — L. 15. L. 11 millimètres.

Antennes et tête noirs. Corselet un peu plus large en arrière, comme celui du *Lycus latissimus* de Linné, tronqué droit en arrière, arrondi en avant avec les côtés un peu obliques, noir avec les côtés dilatés jaunes. Écusson noir. Élytres aplaties, jaunes, arrondies d'abord, puis un peu allongées en arrière, offrant au côté externe un rebord arrondi, relevé, à bord tranchant recourbé en dedans, atteignant le tiers postérieur de l'élytre, noir dans la moitié postérieure de son étendue, ce qui place cette coloration au milieu de la longueur totale de l'élytre. Ce bord relevé ne se termine pas en pointe, mais il entre un peu dans le disque, et le reste de l'élytre beaucoup moins large, se prolonge en arrière en s'arrondissant. L'extrémité de cette portion est noire et il y a une grande tache commune de la même couleur au milieu de la base. Ces élytres sont assez finement réticulées et n'offrent que de faibles traces de côtes élevées et longitudinales. La poitrine et les pattes sont noires. L'abdomen est entièrement jaune, son septième segment est fortement échancré au milieu, comme dans le *Lycus trabeatus* mâle.

Nous ne connaissons que le mâle de cette curieuse espèce qui se distingue facilement par la carène élevée marginale de ses élytres, carène prolongée en arrière comme dans le *Lycus trabeatus*. Elle diffère encore du *Lycus trabeatus* par son corselet qui n'est pas carré, mais semblable pour la forme à celui des *Lycus latissimus*, *præmorsus*, etc. Un débris provient d'Abys-

sinie et nous avons vu un bel exemplaire provenant du Port Natal.

Lycus hamatus. — Niger, supra flavus, thoracis disco élytrorum basi apiceque nigris, his rotundatis, unco valido armato prope basim armatis (mas). L. 14. L. 9 mill.

Cette singulière espèce, quoiqu'elle porte, chez les mâles, des épines à la base des élytres, comme les *Lycus præmorsus* et *corniger* de Schœnher, ne doit pas être placée près de ces espèces, parce que ses élytres sont arrondies, comme chez les *Lycus latissimus* Lin. et *palliatus* Fab., et que leur extrémité, chez les mâles, n'est pas tronquée. Les antennes, la tête et le corselet sont noirs, mais les côtés de ce dernier sont jaunes. Le corselet est un peu plus large en arrière, arrondi en avant avec les côtés un peu obliques, comme dans le *Lycus latissimus*. L'écusson est noir. Les élytres sont jaunes, bombées, fortement arrondies, réticulées avec des lignes longitudinales assez marquées. Elles ont à la base une grande tache commune, noire, et leur extrémité est également noire; mais le caractère le plus remarquable de cette espèce, est une forte élévation près de la base, offrant au milieu de son bord interne une grande épine en crochet arquée, dirigée en dedans avec la pointe en bas. Le dessous et les pattes sont noirs.

La femelle est de forme allongée et ordinaire, dépourvue des élévations et des épines que l'on observe chez le mâle, mais sa coloration est tout à fait semblable à celle du mâle.

Nous avons vu les deux sexes, provenant du Port Natal, chez M. Chevrolat. Nous avons un débris de la femelle rapporté d'Abysinie.

DESCRIPTION d'un *Bombyx* nouveau découvert par M. MITTRE à Nose-Bé, île de Madagascar; par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

A notre passage à Toulon, pendant notre mission scientifique et agricole dans le midi de la France, M. le docteur Mitre, chirurgien de la marine royale, nous a remis un admirable *Bombyx* qu'il avait pris à Nose-Bé, pendant une courte excursion. Ce Lépidoptère nocturne est nouveau et nous avons cru devoir le dédier au voyageur instruit qui l'a mis dans notre collection.

Bombyx Mittrei d'un jaune pâle avec un grand œil d'un jaune roussâtre, pupillé de noir sur chaque aile ; les supérieures ayant la côte et une grande tache à l'extrémité d'un gris saupoudré de blanc ; les inférieures bordées de noir au côté externe, terminées chacune par une grande queue trois fois plus longue que ses ailes, d'un rougeâtre acajou, finement bordée de noir de chaque côté, jaune, élargie et spatulée à l'extrémité.

Ce magnifique *Bombyx* a le corps long de 5 centimètres. Son envergure est de 18 centimètres, et la longueur mesurée de la tête à l'extrémité de la queue de l'aile inférieure est de 20 centimètres. Il sera figuré dans les *Éléments d'histoire naturelle* de M. Chenu.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

VIE, TRAVAUX et DOCTRINE SCIENTIFIQUE D'ÉT. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, par son fils M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE, membre de l'Académie des sciences, etc. (1 vol. in-12 avec portrait ; Paris, chez P. BERTRAND, éditeur.)

Étienne Geoffroy Saint-Hilaire est une de nos plus grandes illustrations, de nos plus grandes physionomies comme savant, comme penseur, comme philosophe. Peu de naturalistes ont parcouru une carrière aussi longue, et l'ont parcourue avec plus d'activité et de persévérance. Toute sa vie a été pleinement remplie par son dévouement à la science, et par les luttes qu'il a eues à soutenir pour faire prévaloir ses opinions. Aussi, peut-on dire que ses travaux ont puissamment contribué à pousser l'histoire naturelle dans cette voie de progrès où nous la trouvons aujourd'hui. C'est à l'histoire de cette vie si active et si dévouée, c'est à l'exposé de ces travaux, que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a consacré sa plume. Plus qu'à personne il lui appartenait, comme il le dit lui-même, de retracer l'histoire de son père ; nous ajouterons que personne mieux que lui ne le pouvait, et qu'il a rempli cette tâche avec ce talent d'analyse et d'exposition qui lui sont habituels.

Il y a dans le livre dont nous parlons deux parties distinctes : dans l'une, qui est purement biographique, l'auteur, prenant les

faits dans des documents inédits et de précieuses correspondances, nous fait assister à tous les événements qui ont marqué dans la vie de Geoffroy Saint-Hilaire. Il nous expose tour à tour son dévouement héroïque dans les massacres de septembre en 1792 ; il nous parle de sa participation à la création de la ménagerie du Muséum, de ses voyages scientifiques en Égypte, en Espagne et en Portugal, et de ses relations successives avec Haüy, Daubenton, Lamarck, Lacépède ; G. Cuvier, Gœthe, etc.

La seconde partie est consacrée au résumé simple et élémentaire des travaux, des vues et des doctrines de Geoffroy Saint-Hilaire sur l'ensemble de l'anatomie philosophique, sur la zoologie, la tératologie, l'histoire naturelle générale, et particulièrement sur la célèbre théorie des analogues et sur l'unité de composition : quatre grands chapitres sont affectés à cet examen.

Pour rendre ce travail, dont on ne peut méconnaître l'utilité, plus complet, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire l'a augmenté d'une table méthodique et analytique des ouvrages et mémoires qui ont été publiés par son père. Cette table, en nous initiant à la quantité innombrable de travaux qu'a produits l'illustre professeur du Muséum d'histoire naturelle, est en même temps un guide pour l'étude de ces travaux.

Z. G.

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance des 5 et 12 juillet 1847. — Rien sur la Zoologie.

Séance du 49 juillet. — M. Dumas présente un mémoire intitulé : *Fragments d'anatomie de l'Helix Algire*. Dans ce travail, l'auteur, après avoir présenté des considérations générales ayant pour but d'étendre à la classification des Mollusques les données fournies par l'appareil générateur des deux sexes, fait connaître en détail la structure de cet appareil chez l'Hélix Algire ; il indique lui-même, dans les termes suivants, les principales particularités qu'il a observées à cet égard dans cet animal et les conséquences qui s'en déduisent :

« Les organes propagateurs et de transmission de l'appareil génital mâle, dans l'Hélix Algire, ne diffèrent de ceux des espèces

décrites, que par le renflement du canal déférent. Quant à l'appareil copulateur, il s'en distingue d'une manière tranchée par l'absence du prolongement flabelliforme, de la bourse à dard et de son produit; enfin, par la présence, sur toute la surface de la muqueuse pénienne, de papilles cornées ou crochets recourbés, qui, lors du renversement de la verge, hérissent sa surface et sont la cause, comme l'observe Draparnaud, de la résistance qu'on éprouve quand on sépare les deux Hélix accouplés.

» Ces différences bien remarquables, rapprochées de celle que présente l'appareil de la copulation chez la femelle (l'absence de vésicules multifides, et, ce qui est plus remarquable, celle de la vésicule copulatrice), nous semblent motiver la formation d'un genre nouveau, qui, sous le nom d'Hélicode, renfermerait toutes les espèces qui, par leur organisation, se placent à côté de l'Algire. Ce genre, il est facile de le comprendre, serait caractérisé par les particularités si remarquables que nous avons constatées; et quoique, dans l'état actuel de la science, elles semblent ne constituer que des caractères négatifs dans une classification naturelle, ces particularités auraient de la valeur, puisque, la complication des appareils déterminant toujours la place assignée aux différents genres, nous aurions les Hélix placés après les Hélicodes, par l'effet seul de la présence en plus des organes que nous venons d'indiquer. »

M. Guérin-Méneville adresse le résultat de ses observations concernant la *Muscardine des vers à soie*. « J'ai fait cette année, dit-il, en collaboration de M. Eugène Robert, beaucoup d'études et d'expériences pour constater la nature végétale de la *Muscardine*, la transmissibilité aux vers à soie les plus vigoureux par semences, le temps nécessaire à cette semence pour végéter dans les vers sains et de divers âges, ainsi que chez des insectes d'espèces différentes. A l'aide d'un microscope, j'ai pu voir sa semence, qui forme une poudre impalpable, produisant dans l'air une espèce de fumée blanche, quand on agite légèrement des corps sur lesquels il se trouve des vers morts de *Muscardine*.

» Ayant pour ainsi dire cultivé les cryptogames sur des vers que j'avais infectés dans ce but, et que j'examinais toutes les deux ou trois heures, j'ai suivi sa croissance depuis l'apparition de ses racines dans la graisse des vers, jusqu'à sa fructification.

J'ai vu apparaître les semences ou sporules, qui sont sphériques et tellement petites, que leur diamètre occupe à peine le cinquième d'un centième de millimètre. J'ai constaté que les vers morts muscardins ne peuvent communiquer cette maladie par simple contact, si le cryptogame qui les couvre n'est pas parvenu à fructification. En effet, j'ai pu mettre impunément avec des vers sains sept à huit Muscardins ayant leurs botrytis déjà assez développés pour être entièrement blancs, mais qui n'avaient encore ni fleuri ni fructifié. J'ai encore constaté que les jeunes vers meurent dix-sept jours après avoir été mis en contact avec cette semence, et qu'il ne leur faut que sept jours pour tuer des vers parvenus à leur dernier âge.

» Il m'a suffi de souffler un peu de ces semences sur des vers magnifiques, au commencement de leur quatrième âge, pris dans une éducation très-saine, soignés dans une pièce où l'on n'en avait jamais élevé, pour que les vers soient tous morts muscardins au bout de sept à huit jours. Il y a même plus, c'est que cette opération a infecté cette pièce, et que des vers que j'y élevais depuis leur sortie de l'œuf, ont été fortement attaqués de cette maladie, pendant qu'un certain nombre d'entre eux, placés sur un arbre, dans le jardin, avant d'avoir été infectés, sont restés parfaitement sains.

» Il semble résulter des diverses expériences tentées dans cette première campagne et de plusieurs faits, dont quelques uns devront cependant être rares, des conséquences qui tendraient à déranger quelques idées reçues jusqu'ici sur la Muscardine. »

Séance du 26 juillet. — Rien sur la Zoologie.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 10 février 1847. — M. Laboulbène lit plusieurs mémoires de M. Édouard Perris: 1° *Notice sur les habitudes et les métamorphoses de l'Eumenes infundibuliformis Oliv. (Eumenes Olivieri, Lepelletier de Saint-Fargeau)*. L'auteur est venu confirmer ce qu'avait dit M. Goureau relativement au nid de l'*Eumenes coarctata*, contrairement à ce qu'en avaient rapporté Geoffroy et tous les entomologistes qui l'ont copié, jusques et y compris Lepelletier de Saint-Fargeau; il démontre que le nid de son espèce a une forme ellipsoïde, présente une surface ra-

boteuse, semble formé de petits grains de sable solidement agglutinés, et qu'il est placé sur une pierre nue et non pas sur les branches des arbres comme on l'avait écrit; enfin, il donne des détails intéressants sur la larve et la nymphe de l'*Eumenes infundibuliformis*;

2° *Notice sur les métamorphoses de la Limnophila dispar*, Macq. (*Limnobia dispar*, Meigen). M. Édouard Perris a observé les larves et les nymphes de ces Diptères dans l'intérieur des tiges sèches de l'*Angelica sylvestris* et principalement dans les parties inférieures, qui sont sans cesse imprégnées d'humidité;

3° *Notes pour servir à l'histoire de la Cylindrotoma macroptera*, Macq. La larve de cette Tipulaire se trouve dans l'intérieur d'un champignon, l'*Hydnum erinaceus*, Bulliard; notre collègue l'a décrite avec soin ainsi que la larve.

4° *Notes pour servir à l'histoire de la Sciophila unimaculata*, Macq. Des détails sur l'anatomie et les mœurs de ce Diptère, dont la larve se trouve communément à Mont-de-Marsan, dans l'intérieur des *Boletus versicolor*, Linné, sont donnés par M. Édouard Perris.

— M. Guérin-Méneville communique un rapport qu'il vient de présenter à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, sur une mission agricole et scientifique ayant pour objet l'étude d'un insecte qui nuit aux moissons dans l'arrondissement de Barbezieux (département de la Charente), et la recherche des moyens de préserver les céréales de ses attaques. L'insecte dont il est question ici est la *Saperda gracilis* des auteurs, pour laquelle M. Guérin-Méneville crée le sous-genre *Calamobius*. Comme il a été plusieurs fois question de ce travail dans la *Revue zoologique*, nous ne croyons pas devoir en parler de nouveau.

— M. L. Fairmaire annonce qu'il a reconnu que la larve d'un Coléoptère vit dans les tiges du gui de l'acacia, plante que jusqu'ici on ne croyait pas propre à servir de nourriture à des larves: notre collègue avait vu vivante, il y a deux ans, dans l'intérieur d'une tige de gui, une larve, et il vient de trouver mort, dans la même tige, un insecte parfait du *Pogonocherus pilosus*.

— Le même membre lit une courte notice nécrologique sur Jules Cordier. Ce travail, qui avait été demandé par la Société,

est imprimé dans le *Bulletin entomologique du premier trimestre de 1847*.

— M. Berce, en son nom et en celui de M. Aubé, lit un rapport sur les comptes du trésorier pour 1847, et, à la suite de cette lecture, la Société vote à l'unanimité des remerciements à M. L. Buquet.

— Séance du 24 février 1847. — M. E. Desmarest lit une note de M. Achille Costa, intitulée : *Description d'une singulière espèce d'Agonosoma*. Cet Hémiptère, qui provient du Brésil, se rapporte à une nouvelle espèce, a reçu le nom d'*A. spectabile*, et a pour caractères : *A. quadricolor; supra flavum, capite, antice rufescente macula apicali aliaque transversa occipitali nigris; pronoto limbo antico et laterali rufescentis, punctis quatuor anticis aliisque duabus humeralibus nigris, plagis duabus magnis mediis castaneis nigro limbatis; scutello punctis duobus nigris, plagisque duabus maximis antica semicirculari postica triangulari castaneis nigro limbatis: subtus cinnebovinum capite, pectoris lateribus, ventris vitta utrinque punctis quatuor mediis maculaque transversa ante anum nigris; femoribus cinnaberrimis apice, cum tibiis tarsisque nigris*. Long. 6 lin.; lat. 1/4 linea.

— Le même membre adresse les diagnoses latines suivantes de deux nouvelles espèces d'*Aspongopus* provenant de Java :

1° *Aspongopus affinis*. — *A. pallide ochreus, unicolor, antennis obscurioribus (articulo ultimo ignoto), stigmatibus ventralibus nigris; pronoto scutelloque sencium transversim rugosis; tibiis posticis prope basim paulo dilatatis;*

2° *Aspongopus marginatus*. — *A. supra fusco niger subæneus, capitis pronoti elytrorumque corii margine lato pallide ochreo; subtus flavescens maculis pectoralibus, aliis, ventris, marginalibus, pedibusque fusco nigris subæneis; pronoti scutelloque punctatissimis, obsolete transversim rugosis; tibiis posticis simplicibus*.

— M. Guérin-Méneville dit que M. Vallot vient d'annoncer à l'Académie des sciences qu'il a obtenu le *Malachius bipustulatus* des tiges d'*Echium* (probablement de l'*E. vulgare*), qu'il avait placées dans une boîte, après avoir remarqué qu'elles étaient percées par des larves. M. Vallot ne fait malheureusement pas connaître ces larves ni leurs habitudes; il est probable toutefois qu'elles ont vécu aux dépens d'autres insectes; car on

sait que les *Malachius*, sous leurs divers états, sont carnassiers.

— M. *Bellier de la Chavignerie* parle de diverses espèces du genre *Ichneumon* qu'il a obtenus d'éclosion en élevant des chenilles, et il donne à ce sujet de nombreux et importants détails que nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici ; nous nous bornons à renvoyer au *Bulletin entomologique du premier trimestre de 1847*.

Séance du 10 mars 1847. — M. *Achille Guenée* lit une notice sur l'ouvrage de M. *Fischer von Röslerstamm*, intitulé : *Abbildungen zur Bezichtigung und Ergaenzung der Schmetterlingstunde*. Ce travail, dans lequel notre collègue apprécie avec une complète impartialité le nouvel ouvrage entomologique de M. *Fischer*, doit faire partie d'une suite de mémoires sur les principaux ouvrages en Lépidoptérologie.

— M. *Laboulbène* montre à la Société un individu femelle du *Rhizotrogus marginipes*, Coléoptère que l'on n'avait pas encore trouvé aux environs de Paris, et qui a été pris récemment à Alfort, auprès de Charenton.

— Le même membre parle d'une belle espèce de Longicornes, la *Gracilia timida Ménétries*, que M. *Mulsant* signale comme se trouvant sur le versant du mont Pilate, et dont deux individus ont été rencontrés l'année dernière, l'un dans les environs d'Agen et l'autre auprès de Paris.

Séance du 24 mars 1847. — M. *Guérin-Méneville* donne communication d'un discours qu'il a prononcé, il y a quelques jours, dans le Cercle agricole de la rue de Beaune, sur les animaux nuisibles à l'agriculture, principalement sur les insectes, ainsi que sur les moyens propres à les détruire. Dans ce travail, l'auteur montre l'utilité qu'il y aurait d'établir en France un enseignement de zoologie appliquée à l'agriculture, institution qui existe déjà dans plusieurs pays et particulièrement en Allemagne.

— Le même membre annonce qu'il vient de recevoir de M. le ministre de l'agriculture et du commerce la mission d'aller dans le midi de la France pour étudier les insectes nuisibles à l'olivier, ainsi que les diverses maladies qu'éprouvent les vers à soie. A cette occasion, notre collègue demande à la Société des renseignements sur les insectes muscardinés, et une discussion

s'élève à cet égard entre MM. Bellier de la Chavignerie, Pierret et Guérin-Méneville.

— M. Pierret communique une note de M. Camillo Bondani, intitulée : *Nota septima ad inseriendum Dipterologiæ Italiæ*, et dans laquelle notre collègue fait connaître une nouvelle espèce du genre *Ochthera*, qu'il nomme *O. Schembrii* et qui provient de l'île de Malte. Voyez le *Bulletin entomologique*, premier trimestre de 1847.

Séance du 14 avril 1847. — M. Bellier de la Chavignerie fait une communication sur la *Noctua conspicillaris*. Il dit qu'ayant eu l'occasion d'élever l'été dernier une grande quantité de chenille de la *Noctua (Luperina) conspicillaris*, il fut assez heureux pour mener à bien cette éducation. Les éclosions ont commencé chez lui le 23 mars et ont atteint jusqu'à ce jour le chiffre de trente-cinq; mais, ce qui est remarquable et ce qu'il croit devoir signaler à l'attention de la Société, c'est que sur ces trente-cinq éclosions, deux seulement lui ont donné la *Noctua* typique *conspicillaris*, tandis que trente lui ont fourni la variété désignée dans l'*Index* de M. le docteur Boisduval sous le nom de *melaleuca*; quant aux trois autres, elles ont offert une variété mixte, qui tient autant de *conspicillaris* que de *melaleuca*, c'est-à-dire dont les ailes supérieures sont moitié blanches et moitié noires. M. Bellier de la Chavignerie donne à ce sujet des détails dans lesquels nous ne pouvons pas entrer ici.

— M. L. Buquet montre à la Société plusieurs Coléoptères nouveaux et fort remarquables, qui proviennent du cap de Bonne-Espérance et de l'Inde.

Séance du 28 avril 1847. — M. E. Desmarest annonce à la Société la mort d'un de ses anciens membres, M. Catner, décédé à Hyères le 30 mars dernier.

— M. H. Lucas montre à la Société un *Carabus nodulosus* qui offre un cas particulier de difformité : la partie postérieure de l'élytre gauche présente un fort tubercule arrondi, très-saillant, et d'un noir beaucoup plus brillant que les élytres; l'élytre droite a éprouvé une déviation, et offre également, mais d'une manière peu manifeste, ce petit tubercule que nous avons signalé sur l'élytre gauche.

— Le même membre parle de petits Acariens rougeâtres, qui ont été observés au Para par M. Ghiliani, et qui appartiennent au genre *Leptus*, et il lit à ce sujet une note de notre

collègue de Turin. Des notices de MM. H. Lucas et Ghiliani seront insérées dans le *Bulletin entomologique du deuxième trimestre de 1847*.

— M. *Reiche* annonce à la Société que la belle collection de Sternoxes de M. Gory vient d'être achetée par M. le marquis de la Ferté.

Séance du 12 mai 1847. — M. *Doüé* lit un mémoire de M. *Graslin*, intitulé : *Exploration entomologique dans la France occidentale*, et dans lequel notre collègue donne des détails géographiques de la plus haute importance sur les Lépidoptères de la Bretagne, et principalement sur deux d'entre eux que l'on n'avait pas encore trouvés en France, les *Apamea Haworthii*, Curtis, et *Larentia melanoparia* Auctorum, ainsi que sur les variétés de ces espèces.

— Le même membre fait connaître un mémoire de M. le docteur *Rambur*, intitulé : *Description d'une nouvelle espèce d'Agrotis, précédée de quelques observations critiques sur la distribution scientifique de la famille des Agrotides, avec la description d'une Épisema et d'une autre Agrotis inédites*. Après avoir donné sur les Agrotides des généralités scientifiques avec le talent qu'on lui connaît, M. *Rambur* décrit ainsi ses trois espèces nouvelles.

1° *Agrotis Graslinii*. — *Cinereo-rufescens; alis anticis supra lineis duabus sinuatis albidis media nervulis, externa lineolis sagittatis fuscis obliteratis; macula reniformi fusca albo intus marginata, orbiculari minima elongata alba nigro subocellata; alis posticis albis; antennis maris pectinatis.* — Trouvée dans la France occidentale par M. *Graslin*.

2° *Agrotis lipara*. — *Alis anticis supra fusco-rufescentibus macula orbiculari subrotunda in medio fusca, ad marginem lineolis sagittatis in serie transversa, posticis fuscis ad basim pallidioribus.* — D'Algérie.

3° *Episema hispana*. — *Alis anticis supra albido vel cinereo subrufescentibus, maculis obscurioribus; lineis duabus transversis, interna in medio angulosa; antennis maris valde et ad extremum pectinatis.* — D'Espagne.

— M. *J. Bruyat* montre à la Société une variété de *Carabus auratus*, qui a reçu le nom de *Carabus Honoratii*, et chez laquelle les élytres, ainsi que les bords du corselet, sont rugueux, ce qui n'a pas lieu dans le type ordinaire.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société un

individu d'une espèce du genre *Scorpio*, qu'il a trouvé aux environs de Marseille et sur lequel M. d'Aumont doit prochainement adresser une note à la Société entomologique.

— On lit une note de M. Chevrolat relative à la découverte d'espèces intéressantes de Coléoptères prises par MM. Mellié, Cosnard et Chevrolat, le 1^{er} mai dernier, dans la forêt de Fontainebleau : on cite particulièrement 1° un individu du *Lycus Cosnardi*; 2° plusieurs individus de l'*Hylæcetus morio*, et une espèce probablement nouvelle et appartenant au même genre; 3° plusieurs exemplaires du *Leiestes semi-niger* trouvés dans le bois de hêtre, etc.

— M. le colonel Gourtau adresse une lettre dans laquelle il donne quelques détails sur les larves qui minent les feuilles de l'*Iris pseudo-acorus*. Ce travail sera inséré dans le *Bulletin entomologique du deuxième trimestre de 1846*.

Séance du 26 mai 1847. — M. Macquart donne lecture d'un nouveau mémoire sur les Diptères de la tribu des Tachinaires. Ce travail fait suite à ceux que le savant entomologiste de Lille a déjà présentés à la Société et qui ont été insérés dans les *Annales* depuis près de deux ans.

— M. H. Lucas montre une Araignée appartenant au genre des *Episinus* (*E. truncatus*) dont la femelle n'avait encore été trouvée qu'une seule fois aux environs de Paris par M. le baron Walckenaër; un second individu du même sexe a été pris dernièrement dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye par M. Nicolet. A la suite de cette communication, M. Lucas parle de deux nouvelles espèces d'*Episinus* qui viennent d'être récemment décrites, ce sont les *E. algericus*, Lucas, d'Algérie, et *E. americanus*, Nicolet, du Chili.

— Le même membre montre plusieurs individus d'une nouvelle espèce de *Lepisma* qu'il a découverte en Algérie, et qui a été trouvée dernièrement aux environs de Paris par M. Nicolet. Cette espèce, à laquelle M. H. Lucas a donné le nom de *Lepisma myrmecophila*, est d'un beau jaune doré; elle est très-vive et a été rencontrée vivant en famille avec la *Formica rufa*: c'est à Sceaux, en mai, que cette découverte précieuse pour la géographie entomologique, a été faite.

— M. Reiche communique une lettre de M. Guérin-Méneville sur quelques points d'entomologie appliquée à l'agriculture. Notre collègue donne des détails intéressants sur l'éducation du

Bombyx mori; il parle d'un *Scolytus* auquel il applique le nom de *S. amygdali*, et qui fait beaucoup de mal aux amandiers dans le midi de la France; enfin, il adresse à la Société des feuilles d'olivier mangées par des chenilles, et il demande si l'on ne pourrait pas lui indiquer quelles sont les chenilles qui produisent ces dégâts, car il n'a pu, malgré toutes ses recherches, les apercevoir, et il n'a encore constaté que les traces fâcheuses qu'elles produisent. — M. *Bellier de la Chavignerie* est chargé de faire un rapport sur cette note, d'après le désir manifesté par M. Guérin-Méneville.

— M. *Macquart* dit quelques mots relativement à certaines larves qui sont très-nuisibles à l'agriculture dans le nord de la France: il parle en particulier des *Elater segetis*, de l'*Altica oleracea*, etc.

— M. *Amyot* donne quelques détails sur une expérience qui a été répétée pendant quatre ou cinq ans par M. *Sommellier*, maire de Dugny, près Paris, et qui tendrait à prouver que l'on peut, en répandant dans les champs une certaine poudre chimique, qui sert en même temps d'engrais, détruire les larves des insectes qui nuisent si gravement à l'agriculture.

— M. *Bellier de la Chavignerie* parle du *Bombyx* (*Notodonta carmelita*) qui n'avait encore été trouvé qu'une seule fois aux environs de Paris, et qui vient d'être pris récemment dans les bois de Bondy.

— M. *Leprieur* communique un *Hydrophilus aterrimus* qui a été trouvé aux environs de Dieuze.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. le docteur *Hartlaub* vient de publier, sous le titre de *Systematischer index zu Don Felix de Azara's, etc., etc.* (*Bremen* 1847), un catalogue nominatif et synonymique de toutes les espèces d'oiseaux du Paraguay, décrites par *Azara*. Il a placé en regard du nom donné par l'auteur espagnol et de son numéro, les noms de genre, d'espèce, en latin, tels qu'ils leur ont été donnés par *Vieillot* et autres auteurs modernes, avec leur synonymie. Ce travail, renfermé dans 29 pages in-4°, est du plus grand intérêt pour les ornithologistes. Nous prions M. *Hartlaub* d'en agréer ici nos éloges les plus sincères ainsi que nos remerciements pour l'exemplaire qu'il a bien voulu nous adresser; nous espérons qu'il trouvera également quelque intérêt dans la monographie du genre *Dendrocolaptes* que nous allons publier dans la Revue Zoologique.

F. DE LAFRESNAYE.

I. TRAVAUX INÉDITS.

OBSERVATIONS sur les mœurs d'un grand nombre d'oiseaux ; par M. J. VERREAUX ; suivies de quelques réflexions, par M. F. DE LAFRESNAYE.

M. J. Verreaux nous communique sur l'*Aptenodytes patagonica* (grand Manchot), et sur deux autres espèces voisines, les détails suivants, qui lui ont été fournis par un de ses amis, M. le docteur Obeuf.

« Ce fut aux îles Crozets, et surtout dans celles de l'est, et du groupe nommé la *Possession* (1), que M. le docteur Obeuf trouva un grand nombre d'*Aptenodytes*, lors d'une descente qu'il fit dans ces îles, pendant les mois d'octobre et de novembre, dans l'intention de faire la chasse aux Otaries.

» Sur ces terres inhospitalières et couvertes de neige à peu près neuf mois de l'année, la végétation est pour ainsi dire nulle. On n'y rencontre que quelques mousses et une herbe très-dure qui atteint parfois deux pieds de haut, et dont les feuilles longues sont assez semblables, pour la forme, à celles du blé. Cette herbe pousse dans les endroits où les oiseaux s'arrêtent de préférence, et où, par cette raison, une épaisse couche de fiente peut leur fournir des éléments nécessaires à leur accroissement. Les chaînes nombreuses de roches qui coupent en tous sens ce pays, et qui contribuent à le rendre excessivement accidenté, montrent partout leurs flancs brunâtres et attristants, pendant que leur sommet ne se dépouille jamais de l'épaisse couche de neige qui le cache. C'est dans de pareils lieux que vivent d'innombrables colonies d'oiseaux, au nombre desquels on compte trois espèces d'*Aptenodytes*. L'une est connue sous le nom, généralement adopté par les voyageurs, de *Pingouin royal* ou *Roi*; la seconde, ayant une partie du bec et les pattes jaunes, une couronne blanche sur la tête, le dos brun, avec

(1) Ces îles forment la partie est de l'archipel qui fut découvert par le capitaine français Marion, et sont situées par le 47^e degré de latitude sud et le 50^e degré de longitude est du méridien de Paris.

l'extrémité des plumes bleuâtre et le ventre blanc, est l'*Aptenodytes papua*; la troisième, enfin, ressemble en quelque sorte à celle que l'on connaît sous le nom de Gorfou sauteur (*Catarhactes chrysocome* Vieillot, *Gal. des Ois.*, pl. 298). Cependant elle s'en distingue non seulement par une taille plus forte, mais encore par sa huppe, qui est composée de longues plumes jaunes, implantées de façon à couvrir transversalement la tête, et non susceptibles de se redresser comme dans le *Cat. chrysocome*, même lorsque l'oiseau est excité. Ses pieds sont noirs.

» Les mœurs, les habitudes de ces oiseaux, que l'on pourrait dire amphibies, sont très-curieuses à observer. Ils vivent en familles et habitent les mêmes baies; mais ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'on ne les voit jamais se mêler; chaque espèce occupe tel point qui lui convient le mieux et ne communique pas, ou que très-accidentellement avec sa voisine. Celle à aigrette et à pieds jaunes occupe constamment le penchant des montagnes, ou, pour mieux dire, de ces âpres rochers dont j'ai parlé. Quant au *Pingouin royal*, il paraît se plaire davantage dans les plaines, bien que le soir il se retire aussi sur quelque élévation.

» Ces oiseaux ne paraissent pas se creuser des terriers comme le font les autres espèces africaines. Leur nid est toujours placé sur une saillie de rocher et sur le versant des montagnes; quelquefois il est abrité par une grosse touffe de cette herbe dont il a été question, mais jamais dans un terrier. La ponte du *Pingouin royal* commence, aux Crozets, vers la fin d'octobre et paraît durer jusqu'en janvier. Celle des deux autres espèces semble avoir moins de durée; car vers la fin de novembre tous les œufs appartenant à celles-ci étaient déjà couvés; d'un autre côté, les nids que l'on avait pillés, restèrent vides les jours suivants, ce qui tendrait à démontrer que, pour ces espèces, l'époque des pontes avait cessé. Le *Pingouin royal* ne pond jamais plus d'un œuf dans chaque nid; mais un fait des plus curieux, c'est que, lorsqu'on retire cet œuf, on est sûr d'en retrouver un autre le lendemain. Cette expérience fut répétée pendant plusieurs jours sur plusieurs nids, ou plutôt sur plusieurs femelles, comme je l'expliquerai ci-après, et le résultat fut toujours le même.

» Il existe une grande différence entre la manière dont la fe-

melle du *Pingouin royal* couve son œuf et celle des deux autres espèces. Au lieu de le placer sur un nid de forme ronde et d'un pied environ de diamètre, artistement construit avec des herbes et de la mousse, elle le porte entre ses jambes, ou, pour mieux dire, entre ses cuisses, et dans un repli formé aux dépens de la peau du ventre, en sorte qu'elle ne le quitte jamais. Elle peut même sauter 8 à 10 pieds sans le laisser choir. Il arrive souvent aussi qu'elle se trouve bousculée, qu'elle roule de roches en roches, sans pour cela abandonner cet œuf; aussi n'est-ce que fort rarement, et seulement lorsqu'elle est par trop tourmentée, qu'elle le laisse échapper de sa poche incubatrice. Cette poche n'est qu'artificielle, car, aussitôt qu'on est parvenu à en extraire l'œuf, elle disparaît sans laisser de traces de son existence.

» L'amour maternel et l'amour conjugal sont développés chez les oiseaux dont je parle, d'une manière vraiment admirable. Chaque fois que l'on approche d'un nid et que l'on tente de prendre l'œuf d'une couveuse des deux espèces à aigrettes et à pieds jaunes; ou bien, lorsque, ayant saisi une femelle de *Pingouin royal*, on cherche à lui arracher celui qu'elle porte et qu'elle cache avec tant de soin, il faut livrer un véritable combat. Aux cris de colère et de détresse que pousse la femelle, le mâle accourt et tombe sur le ravisseur avec une fureur qui ne cesse qu'avec la mort. Leur bec pointu et tranchant est une arme redoutable qu'ils emploient contre un ennemi. Si l'on se contente de prendre à une femelle son œuf, et lorsque toutefois on y a réussi, ses cris changent de caractère: ce sont alors de véritables lamentations, et le mâle en fait entendre aussi bien que sa compagne. Ils vont, viennent, cherchent partout autour d'eux, et, ne trouvant rien, ils se placent près du nid, et continuent longtemps encore leurs cris déchirants. Il arrive même que, dans cette circonstance, la femelle du *Pingouin royal*, qui vient de perdre le produit qu'elle portait et sur lequel elle était chargée de veiller, est battue durement par son mâle, surtout lorsque cet accident est arrivé en l'absence de celui-ci. Les jeunes éclosent en janvier et quelquefois plus tard; ils sont alors couverts d'un duvet brun qui ne tarde pas à faire place à des plumes semblables, ou à peu près, à celles des adultes.

» Comme je l'ai dit, les deux espèces à aigrettes se construisent

des nids sur les pointes des rochers, tandis que le *Pingouin royal* pond dans la plaine, sur le sol nu aussi bien que sur la mousse rugueuse qui en couvre une partie. Ce n'est que lorsque les époques de la ponte et de la couvaison sont passées que ces oiseaux se rassemblent en troupes pour reprendre leur essor habituel ; mais encore à cette époque, il n'y a de réunion qu'entre les individus d'une même espèce et point entre ceux d'espèces différentes.

» D'après les débris jonchés sur les plages de ces parages de désolation, il est probable que beaucoup de ces oiseaux sont victimes des vagues déchaînées qui déferlent sur les brisants, et que lorsqu'une tempête vient à éclater, il y en a un grand nombre de tués et de rejetés sur la grève. C'est ce qui doit arriver surtout à l'époque des pontes, lorsque ces infortunés oiseaux ne peuvent s'écarter du rivage, ou qu'ils ne le font qu'afin de pourvoir à leur subsistance. Il n'est pas rare cependant, surtout dans toute autre saison que celle des amours de les trouver à de grandes distances.

» C'est ordinairement le mâle qui prend le soin d'alimenter sa femelle en lui apportant une partie de sa pêche. Si l'on en juge par les restes considérables qui environnent chaque nid, les oiseaux dont il est question sont d'habiles pêcheurs et de grands destructeurs de poissons.

» Dans les localités indiquées, le *Pingouin royal* paraît le plus commun. On pourrait évaluer à plusieurs millions le nombre qui s'y trouvait, quoique les bandes, à cette époque, ne fussent guère que de trente à quarante individus, et seulement de quinze à vingt pour les deux autres espèces.

» Dans le *Pingouin royal*, la taille paraît seule constituer une différence entre les deux sexes ; elle est plus forte chez le mâle.

» Les œufs qui me furent donnés par mon ami le docteur Obeuf étaient d'un blanc sale uniforme, et leur forme différait beaucoup, car l'un était très-gros, quoique plus pointu d'un bout, tandis que l'autre était plus long et rétréci. Ce dernier avait 4 pouces de long sur 8 pouces 4 lignes de circonférence dans son plus grand diamètre. Ces deux œufs font partie, ainsi qu'une belle variété donnée par la même personne, des collections que j'ai déposées au Muséum de Paris. »

Ce récit de M. J. Verreaux sur le genre d'incubation si extraordinaire de l'*Aptenodytes patagonica*, outre son grand intérêt comme chose tout à fait nouvelle en ce genre, semble autoriser d'une manière puissante l'isolement de cette espèce, comme l'unique du genre *Aptenodytes*, au lieu de lui adjoindre, ainsi que le faisait Vieillot, dans sa *Galerie* (vol. 2, p. 245 et pl. 299), l'*Aptenodytes papua*, et comme l'indiquait aussi M. Lesson dans la *Revue Zoologique* (1839, p. 47), en réunissant encore à ces deux espèces l'*Apt. torquata*, dans le genre *Aptenodytes* proprement dit.

Nous pensons donc, d'après Cuvier (*R. An.*, 2^e édit., p. 550), et comme le pensait aussi M. Lesson, dans son *Traité* (p. 643), que l'*Aptenodytes patachonica* seul doit faire partie du genre et qu'on doit en exclure l'*Apt. papua*, qui pour Vieillot, au contraire, était l'espèce type et la seule de son genre *Aptenodytes*. Le mode d'incubation, particulier à la seule espèce du *Patachonica*, vient encore corroborer cette exclusion; car il nous paraît, d'après le récit de M. Verreaux, que des deux autres espèces qui n'avaient point cette particularité, l'une (celle à couronne blanche) doit être le *Papua* et l'autre le *Chrysolophus* de Brandt. Toutes deux sont des Gorfous pour G. Cuvier et pour Vieillot.

Aujourd'hui cependant M. G.-R. Gray, dans son *Genera* (n^o 27, art. *Spheniscinæ*) et dès 1844, dans les *Ann. of nat. history*, reconnaissait que deux espèces avaient été confondues sous le nom d'*Aptenodytes patachonica* par les auteurs, mais ne l'étaient pas par les voyageurs, qui désignaient l'une par le nom de *Roi* et l'autre par celui d'*Empereur*. M. G.-R. Gray désigne le premier par le nom d'*Aptenodytes Pennantii* (Manchot de Pennant) et le second par celui d'*Aptenodytes Forsteri* (Manchot de Forster). Il donne au premier 44 pouces anglais de longueur et au second 50 pouces : le premier a la base de la mandibule inférieure dilatée, le second ne l'a pas. Quant à la coloration • l'*Aptenodytes Forsteri* G.-R. Gray (l'Empereur des voyageurs) a le » jaune des côtés de la tête passant insensiblement au blanc sur » les côtés du cou, où il est partagé par un avancement de même » couleur que le dos; le noir de dessous la gorge est court et » partagé au milieu par une pointe formée par les plumes blan- » ches de la poitrine.

» L'*Aptenodytes Pennantii* G.-R. Gray (le Roi des voyageurs) a
 » le jaune des côtés de la tête foncé, passant à l'orange intense
 » sur la gorge et devenant blanc graduellement sur la poitrine :
 » le noir de dessous la gorge finit en pointe émoussée sur la poi-
 » trine. »

Il est bien probable que ces deux espèces, si voisines de taille, de coloration et de forme, réunissent aussi toutes deux ce mode si singulier d'incubation remarqué ci-dessus chez le Pingouin royal ou le Roi, l'*Aptenodytes Pennantii* G.-R. Gray.

SUR la réunion peu naturelle, dans un même groupe, du genre *Huppe* (*Upupa*) avec les genres *Promérops* et *Épimaque* ;
 par M. F. DE LAPRESNAYE.

J'ai toujours vu avec le plus grand étonnement le rapprochement que les anciens auteurs, et même les modernes, à leur exemple, ont fait jusqu'à ce jour, du genre *Huppe* avec les genres *Promérops* et *Épimaque*, se basant uniquement sur la forme grêle et plus ou moins arquée de leur bec, et n'ayant aucun égard à la différence si remarquable que ces divers genres offrent dans la conformation de leurs pattes, de leurs ailes et même de leur bec, et par suite dans leur genre de locomotion et d'alimentation.

Dès 1760, en effet, Brisson, dans son *Ornithologie*, vol. 2, p. 455, formait son ordre septième du genre *Huppe* et du genre *Promérops*, ne trouvant d'autre caractère distinctif entre ces deux genres que la présence ou l'absence de la huppe sur la tête. En 1770 Buffon, réunissant la première aux *Promérops* et aux *Guépriers*, en formait également un groupe particulier dans son *Histoire des oiseaux*, avec planches enluminées. Après lui, Vieillot, sous le nom d'*Épopsides*, forma une famille des genres *Huppe*, *Fournier*, *Polochion* ou *Philedon* et *Promérops*. Cuvier, dans ses deux éditions du *Règne animal*, place parmi ses *Huppés*, considérées comme famille, les *Craves*, les *Huppés*, proprement dites les *Promérops* et les *Épimaques*. Plus tard M. Lesson, dans son *Traité d'ornithologie*, compose sa famille des *Upupées* des genres *Épimaque*, *Falcinelle*, *Promérops*, *Huppe*, *Cravuppe*, Lesson (type : *Upupa capensis*, qui est un Mar-

tin pour Temminck), *Crave et Corbicrave*, formé du *Crave leucop-
tère*. M. Temminck, dans son *Manuel*, place la *Huppe* dans son
ordre des Anisodactyles, composé de genres grimpants ou se
cramponnants, entre les *Grimpereaux de muraille* et les *Promé-
ròps*, donnant pour motif de ce rapprochement que « ce que
» le *Grimpereau* et le *Tichodrome* font sur les arbres et le long
» des murailles, la *Huppe* le fait à terre, en courant à la surface
» du sol humide pour déterrer les larves et les insectes qui s'y
» engendrent. » Swainson, dans sa *Class. of birds*, forme sa
famille *Promeropidæ* des genres *Proméròps*, *Upupa* et *Épi-
machus*, tout en reconnaissant, comme l'avait fait Temminck,
la brièveté des ongles de la Huppe et la forme presque droite de
celui du pouce. Enfin M. G.-R. Gray, dans sa *List of the genera*,
forme sa sous-famille des *Upupinæ* des genres *Upupa*, *Fregilupus*,
Less., *Falculia* Is. Geof., *Néomorpha* Gould, *Seleucides* Less.,
ou *Falcinellus* Vieillot, *Craspedophora* G.-R. Gray, ou *Épima-
chus* Cuv. et *Ptilorhis* Swainson.

On voit clairement, d'après les citations ci-dessus, que tous
les auteurs, depuis Brisson jusqu'à nos jours, ont suivi la même
idée de réunion du genre *Huppe* avec les *Proméròps* et les
Épimaques et autres, malgré les caractères distincts et presque
opposés que ces divers genres présentent, tant dans leur confor-
mation extérieure que dans leurs mœurs et leur genre de loco-
motion.

Dès les premiers moments de nos études ornithologiques,
après avoir observé et comparé les différents organes et particu-
lièrement les pattes de la Huppe et de l'Épimaque royal, nous
fûmes tellement frappé de leur différence et tellement surpris
du rapprochement que les auteurs avaient fait de ces deux
genres, que dans un mémoire, ayant pour titre : *Essai d'une
division de l'ordre des Passereaux en trois groupes princi-
paux, d'après la forme des pieds, etc., etc.*, et inséré dans le
Mag. de Zool. de Guérin, année 1833, nous nous récriions contre
ce rapprochement peu naturel, et disions que parmi les Ténui-
rostrés de Cuvier, la Huppe nous présentait seule une forme de
pieds et surtout d'ongles tout à fait analogue à celle de ces
mêmes parties chez les Alouettes; qu'elle avait l'ongle du
pouce tout aussi droit que celui des Alouettes calandre et coche-
vis; que ses ongles antérieurs étaient courts, assez arqués à

leur partie supérieure, à la vérité; mais qu'étant fortement creusés en gouttière en dessous, avec leurs bords inférieurs écartés vers la pointe en forme de cuillère; ils se trouvaient par là même avoir beaucoup moins de courbure en dessous qu'en dessus; que d'ailleurs cet oiseau avait des habitudes tout à fait terrestres et marcheuses; qu'il se tenait presque toujours sur le sol, dans les prairies et les lieux frais qu'il parcourait sans cesse pour y déterrer les insectes dont il se nourrissait, et particulièrement les larves de Coprophages, qu'il savait extraire des trous qu'ils se pratiquent immédiatement au-dessous des excréments desséchés des bestiaux, dans les herbages; que c'était sans nul doute pour cet usage qu'il avait reçu un bec allongé et si délié; que c'était enfin un Passereau ténuirostre, marcheur par les habitudes et par la forme des pieds, qu'on ne pouvait rapprocher des Promérops, des Épimaques et des Falcinelles, toutes espèces dont la vigueur des doigts, la forme arquée des ongles, destinés à les soutenir accrochés aux branches pour y saisir leur nourriture, contrastait de la manière la plus frappante avec la brièveté des doigts et des ongles de notre Huppe; que si enfin on voulait conserver cette famille *Epopside* de Vieillot ou *Upupée* de Lesson, elle ne devait être composée, selon nous, que du seul genre *Huppe*, et qu'on devait en distraire les Épimaques, Falcinelles, etc., dont les habitudes étaient si différentes et qui n'avaient avec elle d'autres rapports qu'un bec grêle et allongé, mais beaucoup plus robuste, plus arqué et d'une tout autre conformation. Il ne faut d'ailleurs que jeter un coup d'œil sur les pattes d'un Épimaque pour y reconnaître que d'après la vigueur et le prolongement du pouce et de l'ongle qui le termine, et conforme, par là, à celui des Passereaux grimpeurs, tels que Sittelles et Grimpereaux, ou cramponneurs tels que Paradisiens et Philédons, c'est évidemment aux Paradisiens qu'il doit être réuni. tandis que le *Promérops* ou sucrier du Protéa doit l'être aux Sucriers.

Nous trouvant à Londres en 1840, et ayant reçu de M. Waterhouse, secrétaire de la Société zoologique, l'obligeante invitation d'assister à une séance de la Société et d'y lire quelque chose, nous nous décidâmes à y présenter de nouveau, dans une courte notice, nos anciennes observations sur ce sujet, ayant remarqué que les auteurs anglais avaient adopté, comme tant d'au-

tres, dans leur classification, le rapprochement peu naturel dont nous venons de parler. Notre notice fut insérée dans les *Proceedings*, 1840, p. 124, et elle eut l'approbation de MM. Gould, Waterhouse et autres savants qui assistaient à cette séance.

Depuis cette époque, le prince Louis Bonaparte, dans un travail publié en 1842 et ayant pour titre : *Catalogo metodico degli uccelli Europei*, y observe que, dans ce dernier travail, il a fait un changement dans sa famille *Upupidæ*, qui naguère renfermait les sous-familles *Upupinæ* et *Promeropinæ*, sous-familles qu'il élève aujourd'hui au rang de familles distinctes, sous les noms de *Upupidæ* et *Promeropidæ*, à cause des différences remarquables dans la conformation des pieds et dans les mœurs des oiseaux qui les composent.

Soit que ce savant naturaliste ait puisé dans nos diverses observations antérieures, ou dans les siennes propres, les motifs de ce changement, nous avons été flatté de rencontrer cette conformité dans ses idées et les nôtres à ce sujet, et regrettons, d'après nos convictions, de ne les voir adoptées aujourd'hui ni par M. Rüppel, qui dans la troisième partie de son *Ornithologie d'Abyssinie*, ayant pour titre : *Systematische Uebersicht der Vögel*, etc, formait encore en 1845, une famille *Upupidæ* des genres *Huppe* et *Promérops* (Brisson) ou *Irrisor*, ce dernier ayant pour type l'*Upupa erythrorhynchos*, à pattes d'Oiseaux grimpeurs; ni par M. G.-R. Gray, dans son *Genera of birds*.

Ce qui nous a déterminé à revenir encore sur un sujet que nous avons traité il y a déjà si longtemps, c'est que M. Gould, dans la 27^e livraison de son magnifique ouvrage (*The birds of Australia*) qui vient de paraître, et où il figure le *Ptiloris paradiseus* Swainson, ou *Epimague royal* Lesson, Zool. de la Coquille, donne, dans le texte joint à la figure, quelques renseignements de mœurs sur cet oiseau, qui viennent entièrement à l'appui de nos prévisions.

« J'ai été informé, dit-il, par plusieurs personnes qui ont observé cet oiseau dans son pays natal, le sud est de l'Australie, » qu'il a plusieurs des habitudes des *Climacteris* (Échelets Tem.), » et qu'il escalade comme eux les troncs verticaux des arbres. » Je n'ai pu me convaincre par moi-même de cette particularité; » mais en observant la conformation de cet oiseau, il m'a paru » qu'il offrait plus d'analogie avec ce genre qu'avec tout autre.

» D'après la brièveté et la troncature de ses ailes, l'action du vol
 » doit être très-limitée chez lui, et restreinte probablement au
 » trajet d'un arbre à l'autre ou d'une partie de la forêt qu'il ha-
 » bite à une autre peu éloignée. »

Sur la planche, en effet, faisant partie de cette 27^e livraison dernièrement publiée, et où cet habile dessinateur a figuré trois individus de cette espèce, à l'extrémité d'un tronc desséché, un mâle est représenté se tenant cramponné verticalement le long du tronc à la manière des Pics; et la femelle apparaît à l'orifice de cet arbre creux, ayant toute la partie postérieure du corps cachée dans son intérieur, position naturelle à tous les oiseaux grimpeurs qui se réfugient dans l'intérieur des arbres creux.

NOTE sur un article inséré dans le numéro 6 de la *Revue Zoologique*, 1847, par M. de TARRAGON.

Dans le numéro de la *Revue* de Juin, j'ai publié un article intitulé : *Goût de la musique chez les Oiseaux*. Dans le premier alinéa, j'ai dit : « Pour bien étudier les mœurs des oiseaux (je parle principalement des petites espèces), ce n'est point en liberté, où il est à peu près impossible de les suivre, qu'il faut les observer, etc. »

Dans le second alinéa, j'ai dit encore :

« Ainsi placés, les oiseaux semblent oublier qu'ils sont captifs, et s'abandonnent sans frein comme sans inquiétude aux passions et aux travaux propres à chaque espèce. »

Quelqu'un m'a objecté qu'il était facile à l'observateur patient et intelligent d'étudier les mœurs des espèces dans l'état de liberté. D'autres m'ont dit que je me trompais en croyant les Oiseaux susceptibles de conserver leurs mœurs naturelles en captivité, et surtout dans nos climats, pour les exotiques.

A ces différentes objections, je répondrai : 1^o que dans mon premier alinéa je ne prétends pas qu'il soit absolument impossible d'étudier les mœurs des Oiseaux à l'état sauvage (je les y ai étudiées moi-même), mais je veux dire qu'il est moins facile de les suivre pour les observer, et j'ajoute que la difficulté existe principalement pour les petites espèces qui habitent les grands

bois, les forêts ou les lieux déserts, et dont on ne peut qu'avec beaucoup de temps et de peines saisir les mœurs intimes.

Quelques-unes d'entre elles sont, d'ailleurs, si farouches qu'il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de les suivre; d'autres habitent les arbres les plus élevés qu'elles ne quittent presque jamais; et à moins de vivre avec elles dans les plus hautes branches, je ne vois pas d'autre moyen d'étudier leurs mœurs à l'état de liberté.

Beaucoup d'observateurs ne se doutent pas de ce qui se passe dans l'intimité des animaux; il faut, pour être initié à leurs mœurs et à leur vie intime, avoir vécu avec eux. C'est ainsi que j'ai agi pendant plus de douze ans; employant tous les moyens possibles pour voir sans être vu, j'ai pu saisir la nature dans ses secrets les plus intimes; j'ai observé à la distance de moins de 50 centimètres la nidification et ses préludes, la pondaison, l'incubation, etc., etc., à l'état de nature.

J'ai été témoin des mêmes faits à l'état de captivité, et la seule différence que j'ai pu remarquer est plus de promptitude dans la fabrication du nid, différence motivée sur l'abondance des matériaux et la facilité à se les procurer, comme aussi sur un choix de lieux plus commode pour la construction du nid. Ce n'est donc point une erreur de ma part de prétendre que certaines espèces « semblent oublier leur captivité, adopter nos climats et se livrer sans frein aux travaux qui leur sont propres. » Si certaines familles, telles que les Gallinacés, adoptent facilement la domesticité et abandonnent presque leurs mœurs et leurs habitudes naturelles, d'autres, au contraire, ne les abandonnent jamais, et si elles semblent les suspendre un instant, c'est qu'elles ne sont point en position de s'y livrer. Placées au contraire dans des conditions favorables, elles s'y livreront à l'instant même, et cet instinct ne s'éteindra même pas, dans certaines espèces, après plusieurs générations.

Au reste, pour agir scrupuleusement, j'ai interrogé plusieurs voyageurs sur les mœurs des espèces exotiques que j'ai observées en captivité, et mes observations se sont toujours trouvées conformes à celles qu'ils avaient pu faire eux-mêmes.

Outre les mœurs générales, je le répète, les animaux se livrent dans l'intimité à des actes qu'il est impossible de saisir à l'état sauvage. On ne pourra voir, par exemple, ce qui se passe dans

une république d'abeilles, si une ruche n'est pas préparée pour l'observateur. Il est donc nécessaire également de préparer les lieux pour observer les animaux d'un ordre supérieur, et dont par conséquent l'instinct est moins mécanique et l'intelligence plus développée.

Plusieurs amateurs m'ont demandé à voir ma volière, mais ils devraient penser que ce n'est point à Paris que j'ai pu recueillir mes observations, mais à la campagne que j'ai habitée jusqu'à ce jour.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce de Cassique, et note sur le
Macronix Ameliæ, par M. DE TARRAGON.

J'appelle l'oiseau que je vais faire connaître, Cassique, ne voulant pas, de ma propre autorité, en faire un sous-genre; mais j'ai tout lieu de penser que quand il sera bien connu il devra former une section. En voici la description :

Tous le corps, y compris les ailes et la queue, d'un beau noir; depuis l'épigastre exclusivement jusqu'à l'hypogastre inclusivement règne une belle couleur rouge brillant; les cuisses et les parties hypocondriaques sont noires; les plumes sous-caudales sont du même rouge que le ventre et l'hypogastre, mais quelques plumes noires qui entourent l'anus forment une ligne de démarcation bien tranchée.

Ce qui caractérise principalement cet oiseau, ce sont les plumes de la tête, des joues, de la gorge et de la nuque, dont les tiges, plus longues qu'elles ne le sont habituellement, sont comme élargies en forme de lamelles, et portent des barbes désunies entre elles; toutes ces plumes, celles du corps entier y compris les rouges, sont garnies à leur base d'un duvet blanc; une peau nue existe derrière l'orbite comme chez le Troupiale orangé; le bec et les pattes sont noirs.

Patrie. Nouvelle-Grenade.

Il existe une variété plus petite de cette belle espèce; ne la possédant pas, je n'ai pu l'étudier.

J'ai donné à cet oiseau le nom de *Cassicus pyrohypogaster*, pour indiquer le caractère particulier à sa coloration.

J'ai décrit dans la Revue Zoologique, année 1845, une nouvelle espèce de *Macronix*, sous le nom de *M. Ameliæ*. Depuis, j'ai vu cette espèce figurée par M. Gray, dans son *Genera of Birds* (janvier 1847). En voyant la planche, très-belle du reste, on pourrait croire ma description inexacte. En effet, je décris cet oiseau comme ayant la gorge et l'abdomen d'un rose vif, tandis que, sur la planche citée, ces mêmes parties sont d'un rougeâtre brique. N'ayant jamais vu d'autres individus que le mien; je ne sais si M. Gray a fait figurer un autre âge ou un passage, mais sa figure diffère essentiellement, quant à la coloration des parties inférieures, de l'exemplaire que je possède. Je me propose d'en donner une figure coloriée très-exacte, dans un numéro de cette Revue. Un naturaliste serait coupable de lèze-science, s'il y laissait introduire un double emploi.

Je crois donc devoir réclamer la priorité sur cette espèce (qui du reste m'est déjà acquise par ma description, et par le bel ouvrage de M. Gray); parce que quelques naturalistes semblent ignorer mes droits à cette priorité. Je citerai, par exemple, le *Voyage en Afrique* de M. Delegorgue (tom. 1, p. 328), où cette même espèce est décrite et nommée, dix-huit mois après ma description. L'individu que je possède me vient de M. E. Verreaux qui le tient de son frère M. Alexis Verreaux.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

DESCRIPTION de quinze espèces de *Trochilidées* du cabinet de M. LODDIGES, par M. Jules BOURCIER—(Extrait des Procédés de la Société Zoologique de Londres, n° CLXXI, p 35).

TROCH. MIRABILIS (Lodd. MSS. inéd.).

Troch. admirable. Mâle adulte : bec noir, droit, cylindrique, emplumé à sa base; tête allongée, couverte d'une plaque ovaliforme, bleu clair brillant; nuque, scapulaires, dos et surcaudales vert gris doré; paré sur la gorge et le devant du cou, d'un hausse-col vert, très-brillant, à reflet bleu au centre et terminé en pointe sur la poitrine, continué par une bande de plumes noires, maculées de reflets d'or, et se prolongeant jusqu'à

la région anale, qui est garnie de plumes gris verdâtre; côtés du cou et les flancs revêtus de plumes blanches; ailes peu courbées, gris violacé; queue de quatre rectrices, les autres, non apparentes, sont rudimentaires; les externes formées par de longues baguettes en demi-cercle, non barbulées dans leur plus grande partie et terminées par de longues barbules arrondies en forme de raquette, noir violacé, ces rectrices se croisant à leur base et vers leur centre représentant deux C surposés, les médianes étroites allongées en pointe, gris vert pâle luisant; pattes noires, dénudées. — Long. du bec 20 millim.; ailes 40 millim.; rect. ext. environ 160 millim.; raquettes 22 millim.; médianes 60 millim. — *Hab.* Chachapoyas au Pérou, rapporté en 1836 par M. Matthews.

Rem. — Cet oiseau par ses rectrices externes se rapproche de l'*Ornism. Platurus, Underwoodii* de Lesson; par ses médianes de l'*Ornism. chrysolopha*; par sa tête, du *Troch. cristatus* de Gmel.; et par la parure de sa gorge, de l'*Ornim. scutatus*, Less.

TROCH. AQUILA (Lodd. MSS. inéd.).

Troch. Aigle. Mâle adulte: bec très-arqué, décrivant le tiers d'un cercle; mandibules robustes, très-dilatées à la base et terminées en pointe; la supérieure noire, arrondie en dessus et cannelée sur les côtés, l'inférieure blanche, également cannelée sur les côtés, dépasse, en longueur, de 4 millim. la supérieure; tête gris noir; cou, scapulaires, dos et couvertures caudales vert glauque luisant, les plumes sur-caudales légèrement frangées de roux; gorge et toutes les parties inférieures du corps revêtues de plumes soyeuses gris noir, flammées de blanc, sous-caudales grises, blanches à leur centre; ailes presque droites, à remiges larges, gris-noir; queue arrondie en éventail, à rectrices angulaires vert glauque pâle, blanches à leur extrémité, le blanc plus étendu sur les rectrices externes, diminuant sur chacune d'elles jusqu'aux médianes où la pointe est marquée de blanc; pattes très-fortes, noires, dénudées. — Long. du bec 25 et 29 mill.; ailes 80 millim.; rect. 55 millim. — *Hab.* La Nouvelle-Grenade, les environs de Bogota, rapporté par M. Wallis.

Rem. — Les caractères de cet oiseau sont si différents des autres *Troch.* qu'il y a peu d'espèces avec lesquelles on puisse le rapprocher; le *Troch. Mazeppa* de Lesson est le plus voisin.

TROCH. MILLERII (Lodd. MSS. inéd.).

Troch. de Miller. Mâle adulte : bec noir, droit, cylindrique, blanc à la base de la mandibule inférieure ; tête ronde, couverte ainsi que les côtés du cou de plumes soyeuses, vert-frais brillant ; scapulaires, dos et couvertures caudales vert doré luisant ; gorge, devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales blanc lacté, flancs maculés de vert doré ; ailes à rémiges moyennement étroites, gris violacé ; queue peu fourchue, à rectrices étroites, gris vert pâle, tachées transversalement de brun dans leur dernier quart, les médianes arrondies sans taches ; pattes noires. — Long. du bec 16 millim. ; ailes 50 millim. ; rect. ext. 30 millim. ; médianes 26 millim.

Patrie. Le Brésil, Rio-Négro, rapporté par M. Natterer.

Rem. — Cet oiseau peut se confondre avec l'*Ornism. brevirostris* M. de Lesson ; mais ce dernier n'a pas le dessus de la tête brillant et la queue diffère de nuancé.

TROCH. SCHREIBERSII (Lodd. MSS. inéd.).

Troch. de Schreibers. Mâle adulte : bec noir, fort, légèrement arqué à son extrémité, emplumé à sa base ; tête allongée, toutes les parties supérieures du corps, de la tête aux couvertures caudales, vert doré luisant, la commissure du bec est prolongée d'une bande étroite de plumes fauves ; gorge à plumes noires soyeuses, passant au violet glacé brillant sur le devant du cou ; poitrine écaillée de plumes vertes très-brillantes, le reste du dessous du corps vert foncé doré ; région anale noire, sous caudales noires à reflets vert ; ailes falciformes, gris noir ; queue légèrement fourchue, à rectrices larges, acuminées, entièrement noir-bleu, les médianes plus courtes, à reflets verts ; pattes noires, un peu emplumées. — Long du bec 25 millim. ; ailes 70 millim. ; rect. ext. 40 millim ; suivantes 45 millim. ; médianes 35 millim.

Patrie Alto Rio Négro (Brésil), rapporté en 1836 par M. Natterer.

TROCH. MATTHEWSII (Lodd. MSS. inéd.).

Troch. de Matthews. Mâle adulte : bec noir, droit, terminé en pointe ; tête allongée ; toute la tête, gorge et cou revêtus de

plumes à base rousse, écaillées de vert olive brillant; scapulaires, dos et couvertures caudales vert bronze, dessous du corps et des ailes roux cannelle, ainsi que les sous-caudales; ailes presque droites, brun violacé; queue légèrement fourchue à rectrices larges, arrondies, roux cannelle vif et marginées de vert luisant à leur extrémité, les médianes entièrement d'un vert luisant; pattes blanchâtres peu emplumées. — Long. du bec 71 millim; ailes 80 millim; rect. ext. 45 millim.; médianes 35 millim.

Patrie. Le Pérou, rapporté par M. Matthews.

Rem. — Cet oiseau a beaucoup de ressemblance avec l'*Ornism. paradisæa* de Boiss. pour la taille et les formes.

TROCH. WATERTONII (Lodd. MSS. inéd.).

Troch. de Waterton. Mâle adulte : bec noir, presque droit, fort, emplumé à sa base; tête allongée, couverte de plumes semi-écailleuses vert doré; scapulaires, petites tectrices et dos bleu violacé brillant, couvertures caudales bleu verdoyant; gorge, devant et côtés du cou, épigastre, vert brillant, abdomen et flancs bleu foncé; sous-caudales noir bleu; ailes falciformes, noir bleu; queue très-fourchue à rectrices régulièrement étagées, noir bleu violacé; pattes noires, dénudées.—Long. du bec, 26 millim.; ailes 55 millim.; rect. ext. 65 millim.; médianes 20 millim.—*Hab.* Mibiri Creek, à 40 milles de la rivière Essequibo.

Rem. — Cet oiseau se rapproche de la *Meriphilus* de Less., du *nigro-fasciata* de Gould, et du *Colombicus* de B.

TROCH. EVELYNÆ (Bour.).

Troch. d'Evelyn. Mâle adulte : bec grêle, noir, droit, cylindrique; tête ronde; toutes les parties supérieures du corps vert brun doré luisant; gorge et devant du cou parés de plumes écailleuses, d'un rouge violet très-brillant; revêtu sur les côtés du cou et la poitrine de plumes soyeuses blanchâtres; abdomen roux fauve; flancs maculés de vert; sous-caudales blanchâtres; ailes à rémiges étroites, gris noir violacé; queue à rectrices étroites, allongées et acuminées, l'externe noire, à reflet violet, la suivante noir violet à son extérieure et les barbules intérieures d'un roux orangé vif; la troisième, d'un roux orangé vif, ne conserve du noir, que dans la dernière moitié supérieure des

barbules externes ; la quatrième presque entièrement noire, à reflet violet, est roux orangé à sa base externe, les médianes sont rudimentaires ; pattes noires, dénudées.—Long. du bec 16 millimètre ; rectrice ext. 30 millim., suivantes 35 millim. ; les sub-médianes 24 millim.

Hab. Nassau, New-Providence, rapporté par M. Swainson.

Rem. — Cet oiseau se rapproche par sa taille et ses couleurs de l'*Ornismya Elisa* de Less.

TROCH. JOHANNÆ (Bour.).

Troch. de Jeanne. Mâle adulte : bec noir, droit, long, comprimé et rétréci en pointe à son extrémité ; tête ronde, ornée sur le front de plumes écailleuses, d'un violet glacé brillant ; tête, cou, scapulaires et dos vert bleu cendré luisant ; couvertures caudales bleu cendré ; gorge grise passant au noir soyeux sur le devant du cou et le reste du dessous du corps ; ailes falciformes, gris noir violacé ; queue arrondie à rectrices noires, larges, acuminées, les externes cendrées à leur extrémité ; pattes noires dénudées, — Long. du bec 35 millim. ; rect. ext. 25 millim. ; médianes 35 millim.

Patrie. Le Pérou, rapporté par M. Matthews.

Rem. — Cet oiseau a beaucoup de ressemblance avec le *T. Ludovicæ* de Bour. et Muls, dont il diffère par la plaque frontale verte chez cette dernière espèce.

TROCH. CONRADII (Bour.).

Troch. de Conrad. Mâle adulte : bec noir, droit, long, emplumé à sa base ; tête allongée, front et vertex à plumes écailleuses, vertes, très-brillantes ; le corps en dessus et en dessous entièrement d'un beau vert frais brillant, à l'exception du devant du cou et de l'épigastre qui sont couverts de plumes soyeuses blanc de neige ; région anale garnie de duvet gris ; sous-caudales vert brillant ; ailes falciformes, grisâtres, la première rémige rousse sur sa côte extérieure, les tectrices vertes comme le dos ; queue légèrement bifurquée, à rectrices larges, acuminées ; les médianes vert brillant comme le corps, les autres rectrices d'un blanc de neige et marginées de vert brillant dans le dernier quart de leur extrémité ; pattes blanches, dénudées.—Long. du bec 35 millim. ;

ailes 75 millim.; rect. ext. 45 millim.; médianes 40 millim.

Patrie. Les environs de Caracas.

Rem. — Cet oiseau ressemble au *Troch. torquatus* de Boiss.

TROCH. YARRELLII (BOUR.).

Troch. Yarrell. Mâle adulte : bec noir, droit, cylindrique; tête ronde, le dessus du corps entièrement gris, à légers reflets d'un vert jaune luisant; gorge et devant du cou ornés d'un hausse-col brillant bleu clair verdoyant, et violacé au centre; côtés du cou, poitrine et abdomen garnis de plumes blanchâtres, sous-caudales longues et blanches; ailes à rémiges courtes, gris clair: queue à rectrices gris-clair, les trois externes très-étroites, allongées et courbées en forme de lame de yatagan, les submédianes plus courtes, angulaires, ainsi que les médianes, arrondies, sont légèrement dorées; pattes noires, dénudées. — Long. du bec 12 millim.; ailes 30 millim.; rect. ext. 36 millim.; les suivantes 39 millim.; les submédianes 26 millim.; et les médianes 15 millim.

La femelle, sauf la parure de la gorge dont elle est privée et sa queue à rectrices étroites, grises à leur base, noires à leur centre et blanches à l'extrémité, est semblable, pour le reste, au mâle. — *Hab.* Montevideo.

Rem. — Cet oiseau a beaucoup de rapport avec l'*Ornism. cora* de Lesson et l'*Ornism. Labrador* de B.

TROCH. SPENCEI (BOUR.).

Troch. de Spence. Mâle adulte : bec noir, droit, cylindrique; tête ronde, front orné de plumes écailleuses d'une nuance d'acier bruni, toutes les parties supérieures du corps sont vert-brun doré; gorge, devant et côtés du cou couverts de larges plumes écailleuses d'un beau violet immortelle éclatant, bordées en dessous d'une bande blanche lactée; flancs et abdomen vert brun bronzé; ailes falciformes, à rémiges larges, brun violacé; queue à rectrices égales, noir bronzé, rougeâtres en dessus; pattes noires dénudées. — Long. du bec 20 millim.; ailes 55 millim.; queue 35 millim.

Hab. Merida.

Rem. — Cet oiseau ressemble au *Troch. amethysticollis* de

d'Orbigny et Lafresnaye, à l'*Ornis Clarissæ* de Lesson, et au *Troch. strophianus* de Gould.

TRUCH. RUCKERI.

Troch. de Rucker. Mâle adulte : bec long, légèrement arqué, dilaté à sa base ; mandibule supérieure noire, l'inférieure blanche ; tête, cou, scapulaires, dos et couvertures caudales, vert sombre luisant ; de la commissure du bec à la nuque, une bande blanchâtre étroite ; gorge et dessous du corps gris noir bronzé ; ailes presque droites, brun violacé ; queue arrondie en éventail, les médianes vert bronzé et blanches à leur extrémité ; les autres rectrices d'un blanc lacté sont traversées, dans leur dernière moitié, d'une bande noir bleu ; pattes et ongles blanchâtres et dénudées. — Long. du bec 38 millim. ; ailes 60 millim. ; rect. ext. 25 millim. ; médianes 40 millim.

Patrie inconnue.

Rem. — Cet oiseau a du rapport avec le *T. Antonia* de Bour. et Muls., et le *T. ruficollis* de Gmel.

TRUCH. DOUBLEDAYI (Bour.).

Troch. de Doubleday. Mâle adulte : bec droit, dilaté à sa base, blanc, et noir à son extrémité ; tête ronde ; calotte verte, très-brillante à reflets azurés ; nuque, scapulaires, dos, couvertures caudales vert foncé luisant ; gorge, devant et côtés du cou, épigastre revêtus de plumes écailleuses bleu vif brillant ; abdomen moins bleu et vert sur les flancs ; région anale garnie de duvet blanc ; ailes légèrement recourbées, gris noir ; queue cordiforme à rectrices larges et arrondies, noir bleu, les quatre médianes cendrées à leur extrémité ; pattes noires, dénudées. — Long. du bec 20 millim. ; ailes 45 millim. ; rect. ext. 30 millim. ; médianes 24 millim.

Hab Présumé de Rio-Négré.

Rem. — Cet oiseau a beaucoup de ressemblance avec l'*Ornis cyanea* de Less.

TRUCH. MITCHELLII (Bour.).

Troch. de Mitchell. Mâle adulte : bec noir, droit, cylindrique, emplumé à sa base, toutes les parties supérieures du corps

vert noir légèrement bronzé ; gorge devant et côtés du cou garnis d'un hausse-col brillant, violet immortelle foncé ; poitrine blanchâtre ; abdomen et flancs gris noir ; ailes à rémiges étroites gris noir ; queue très-bifurquée, à rectrices étroites, allongées et terminées en pointe, gris noir violacé, les médianes très-courtes et arrondies ; pattes noires, dénudées. — Long. du bec 15 millim. ; ailes 33 millim. ; rect. ext. 32 millim. ; médianes 14 millim.

Patrie. Zimapan.

Rem. — Cet oiseau ressemble par sa taille et ses formes à l'*Ornism. amethystinus* de Less.

TROCH. NORRISII (Bour.).

Troch. de Norris. Mâle adulte : bec dilaté à la base, presque droit, blanchâtre et noir vers son extrémité ; tête, cou, scapulaires, dos vert doré pâle, couvertures caudales gris vert pâle ; gorge, devant et côtés du cou écaillés de plumes vert doré brillant ; épigastre blanc de neige ; abdomen et flancs fauve clair, sous-caudales gris blanc ; ailes presque droites gris pâle ; queue à rectrices égales, allongées, acuminées, toutes gris vert pâle luisant ; pattes blanchâtres, dénudées. — Long. du bec 18 millim. ; ailes 55 millim. ; rect. 35 millim.

Patrie. Guayaquil.

Rem. — Cet oiseau ressemble par sa taille et ses formes à l'*Ornism. Amazili* de Lesson et au *Troch. corallirostris* de Bourc. et Muls. Cette même espèce existe dans la collection de la Société Zool.

DESCRIPTION de deux espèces nouvelles de TROCHILIDÉES ; par
M. JULES BOURCIER. (extr. des Proceed., n° CLXXI.)

TROCHILUS CAROLI (Bour.).

Troch. de Charles. Mâle adulte : bec noir, droit et cylindrique ; tête ronde ; dessus de la tête, scapulaires et dos revêtus de plumes vert sombre, légèrement bronzées, passant à un vert plus prononcé sur les couvertures caudales ; gorge et devant du cou pailletés de plumes grenat brillant ; tache blanche sous l'œil ; parties inférieures du corps gris foncé, lavé de vert ; région

anale garnie de duvet blanc à base noire; sous caudales blanchâtres, grises à leur centre; ailes falciformes, gris violacé; queue fourchue, les quatre médianes étagées, vert bronzé, les six autres noires à reflets violacés, les latérales à barbules fauves sur le bord externe de leur extrémité; pattes noires, dénudées. — Long du bec 22 millim.; ailes 60 millim.; rect. ext. 55 millim.; médianes 30 millim.

Rem. — Cet oiseau fait partie de la belle collection de M. Edward Wilson.

TRICHILUS GEORGINÆ (Bour.).

Troch. de Georgina. Mâle adulte : bec noir à base large, recouverte de plumes; mandibule supérieure droite, sillonnée, légèrement relevée et déprimée à son extrémité; mandibule inférieure droite dans sa première moitié et courbée de bas en haut en forme d'alène dans la seconde; tête allongée et déprimée; toutes les parties supérieures du corps sont couvertes de plumes soyeuses vert bronzé luisant; les parties inférieures du corps gris vert luisant et fauve sur l'abdomen; région anale garnie de duvet fauve; ailes droites, brun violacé, bordées de roux le long du poignet; queue à rémiges larges et égales, noir-bleu, tachées de blanc à leur extrémité, les médianes entièrement vert bronzé; pattes noires et dénudées; ongles robustes. — Long. du bec 15 millim.; ailes 55 millim.; queue 40 millim.

Patrie. La Nouvelle-Grenade (fait partie de la collection de J. B.).

Rem. — Cet oiseau a de la ressemblance avec le *Troch. eurypyterus* de Loddiges.

REPORT on the recent progress, etc. — RAPPORT SUR les progrès récents et l'état actuel de l'Ornithologie; par H.-E. STRICKLAND. — Brochure in-8°; Londres, RICHARD et J.-E. TAYLOR, éditeurs, 1845.

La science qui a les Oiseaux pour objet est une des plus cultivées. Sur presque tous les points du globe où se sont formés de grands centres de population, même dans les pays où la civilisa-

tion s'est récemment introduite, on rencontre aujourd'hui des collections soit publiques, soit privées; beaucoup de contrées, tant de l'ancien que du nouveau monde, sont annuellement soumises à des explorations ornithologiques; et le nombre des travaux généraux ou partiels auxquels les oiseaux ont donné lieu, surtout dans ces dernières années, est vraiment prodigieux. C'est en grande partie à l'analyse de ces travaux et aux progrès qui en sont résultats pour l'ensemble de l'ornithologie, que M. Strickland a consacré un rapport.

Après avoir rapidement constaté, dans une sorte d'introduction, à quel degré était arrivée la science après les tentatives faites par G. Cuvier, Vieillot, Leach, Vigors, MM. Temminck, de Blainville, etc., l'auteur, faisant son point de départ de 1830, examine d'abord les traités de classification qu'ont successivement produits, dans une période de quinze années, M. Lesson, Wagler, le prince Ch. Bonaparte, MM. Swainson, Kaup, de Selys-Longchamps, G.-R. Gray, etc. Prenant ensuite les différentes régions ou divisions géographiques et politiques du globe, M. Strickland passe en revue les travaux qui ont été publiés sur les oiseaux d'Europe en général, sur ceux de la Grande-Bretagne, du nord de l'Europe, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie; les découvertes en ornithologie qui ont été faites en Grèce, en Espagne, dans l'Asie-Mineure, en Sibérie, au Japon, dans la Malaisie, la Polynésie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique, l'Amérique, l'Inde, etc. Un troisième et un quatrième chapitre sont affectés, l'un, à l'examen des monographies que quelques auteurs ont publiées sur des genres ou des familles ornithologiques; l'autre, à l'indication des divers ouvrages périodiques d'histoire naturelle en général, de zoologie ou d'ornithologie, dans lesquels se trouvent décrites et quelquefois figurées les espèces peu connues ou découvertes durant ces quinze dernières années. A la suite de cette sorte de bibliographie, M. Strickland, considérant l'ornithologie sous le rapport de l'iconographie, constate, ce qui n'était pas difficile, les progrès immenses qu'a faits, dans ces derniers temps, l'art de reproduire les objets. Il analyse dans un chapitre particulier ce qui a été exécuté sur l'anatomie et la physiologie des oiseaux, sur la nomenclature ou la terminologie de leurs parties extérieures; et, dans un autre chapitre, il porte l'examen sur les travaux de pa-

léontologie relatifs aux ornitholites. Pour ne négliger aucun des éléments de progrès, l'auteur a encore réservé dans son rapport une place aux musées ornithologiques. Il résulte de cette partie de son travail que l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande possèdent à elles seules presque autant de collections, soit publiques, soit privées, que tous les autres pays du monde réunis. Ainsi, d'après les indications qu'il donne, on compte cent vingt et une collections dans la Grande-Bretagne, tandis que, en réunissant celles du reste de l'Europe, de l'Amérique et celles, en petit nombre, qu'on trouve sur quelques points de l'Afrique, de l'Inde et même de l'Australie, on arrive à peine au chiffre de 129. Mais ce relevé ne saurait être exact, si nous en jugeons par ce qui concerne la France; M. Strickland n'y cite que treize collections privées, et, pour notre part, nous en connaissons plus du double. Enfin un exposé des besoins de l'ornithologie et des réformes qu'il serait nécessaire d'y introduire, soit pour perfectionner ce qui a été fait, soit pour maintenir dans la voie du progrès cette branche des sciences naturelles, termine le rapport que nous signalons à l'attention des naturalistes. Z. G.

UN MOT sur le mode de reproduction des animaux inférieurs ;
par M. P.-J. VAN BENEDEN, membre de l'Académie royale de
Belgique. — Brochure in-8° avec pl. Bruxelles, 1847. (Extrait
du tome XIV, n° 5, des Bulletins.)

Le mode de reproduction des animaux inférieurs a offert aux observateurs des résultats excessivement curieux, et auxquels on était loin de s'attendre. On a vu que la plupart de ces animaux, tels que les Méduses, les Tubulaires, etc., se propageaient par des œufs, par bourgeonnement et par scission, et que, dans ce dernier mode de propagation, l'animal se présentait sous une forme toute différente de celle qu'avait l'individu qui l'a engendré; que de Polype, par exemple, il devenait Méduse.

M. Van Beneden, dont les recherches ont déjà fourni une foule de faits intéressants à la physiologie des animaux inférieurs, a constaté que la *Thoa halecina* et la *Sertularia cupressina* non-seulement se multiplient par des stolons et des bourgeons, ce que l'on savait déjà; mais aussi, que, contrairement à ce qui avait

été dit, elles se reproduisent au moyen d'œufs; qu'elles naissent de ceux-ci sous forme de larve, et que, dans cet état, elles sont ciliées et nagent librement comme les infusoires. Les vorticelles, d'après nos observations, ont un mode de développement fort analogue. M. Van Beneden a encore constaté que la *Campanularia volubilis* donne naissance à une Méduse, ayant une forme différente de celle que présentent les autres espèces du même genre; elle ressemble à un Béroé et n'a que quatre cirrhes très-longues, au lieu de vingt-quatre.

Aux faits nouveaux qu'il fait connaître, l'auteur joint quelques considérations générales sur le développement des animaux inférieurs, ce qui le conduit à conclure qu'il y a une série de métamorphoses pour ceux qui sortent d'un œuf; qu'il n'y en a point pour ceux qui naissent par gemme, et que la première génération est seule, chez eux, analogue à celle des animaux supérieurs.

Z. G.

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 2 août 1847. — M. Al. d'Orbigny lit la première partie d'un Mémoire intitulé : *Considérations zoologiques et géologiques sur les Brachiopodes ou Palliobranches*. Après avoir fait ressortir l'importance des caractères zoologiques, comme éléments de vérité, dans l'étude comparative des corps organisés fossiles, l'auteur donne un aperçu des travaux des anatomistes qui ont étudié l'organisation des animaux dont il s'occupe. A cette occasion il annonce avoir fait sur les *Thesidea* et les *Megathiris*, les observations que G. Cuvier et R. Owen avaient déjà faites sur quelques espèces vivantes des genres *Lingule*, *Orbicule* et *Térébratule*, et avoir reconnu que, chez ces Brachiopodes, les organes de la respiration sont toujours à l'intérieur, dans la paroi même du manteau, dont les bords sont appendiculés et ciliés, mais qu'il y a chez eux absence de bras. La forme de ces bras, lorsqu'ils existent, et les traces qu'ils peuvent laisser sur les coquilles fossiles, ont permis à M. d'Orbigny de constater deux modifications : ou bien ces organes sont entièrement libres et susceptibles d'érection; ou bien ils sont fixes

et ne peuvent plus sortir de la coquille. « Parmi les bras libres, les uns ne laissent aucune trace de leur adhérence à la coquille, tandis qu'ils sont, au contraire, chez le *Terebratula psittacea* par exemple, soutenus par une apophyse testacée de forme arquée, à laquelle, sur les genres et les espèces éteintes, on pourra toujours reconnaître l'existence de cette sorte de bras. Parmi les bras non susceptibles d'allongement, on reconnaît trois modifications : dans la première, les bras contournés, charnus, comme chez les *Orbicula*, ne laissent, il est vrai, aucune trace ; mais la forme exceptionnelle de la coquille peut en faire rapprocher les genres perdus. Dans la seconde, comme les *Térébratules*, les bras sont coudés et soutenus par une charpente osseuse, libre au milieu de la petite valve, qui sur ces genres et les espèces perdues montrent toujours des apophyses testacées caractéristiques. Dans la troisième, ce sont les bras spiraux, attachés sur des apophyses spéciales et soutenues par des lames testacées spirales qu'il est facile de retrouver encore chez les genres perdus. On voit que, dans presque toutes les circonstances, on peut, sur les nombreux Brachiopodes enfouis dans les couches terrestres, reconnaître, à la disposition des apophyses ou autres saillies testacées internes : 1° s'ils avaient des bras ; 2° quelle était la nature de ces bras ; et 3° enfin, s'ils appartenaient aux genres existants, ou bien s'ils doivent constituer de nouvelles coupes génériques. »

Passant ensuite aux différences que présente la coquille, l'auteur reconnaît que, chez tous les genres pourvus de bras libres, elle est de nature fibreuse, tandis qu'elle ne présente jamais cette contexture chez les genres munis de bras coudés ou sans bras. Il reconnaît aussi qu'un grand nombre de Brachiopodes ont une coquille criblée, dans presque toutes ses parties, de pores qui pénètrent de dedans en dehors, et que ce caractère est propre à tous les genres sans bras ou pourvus de bras coudés. Enfin, il constate que le manteau, d'abord simplement cilié sur les bords, comme chez les *Térébratules*, prend un développement d'autant plus grand, que les bras deviennent plus imparfaits, et que chez les genres qui manquent de bras, il devient l'organe le plus compliqué et celui qui occupe le plus de place dans l'ensemble.

— M. Poggiale présente un travail relatif à la *composition du*

sang des animaux nouveau-nés. L'auteur s'est demandé si le sang des animaux, dans les premiers moments de leur existence, était plus riche que celui des adultes ; si la proportion des globules était plus forte dans l'un que dans l'autre : et après avoir soumis à l'analyse le sang placentaire et le sang du fœtus fournis par le cordon, il en a tiré ces conclusions : 1^o que l'eau du sang du fœtus présente une moyenne peu élevée, tandis que la proportion des matières fixes est considérable ; 2^o que le sang du nouveau-né est très-riche en globules et pauvre en fibrine ; 3^o que la quantité d'albumine et de matière grasse semble être à peu près la même chez le nouveau-né et chez l'adulte ; 4^o enfin, que l'oxyde de fer est plus abondant dans le sang du nouveau-né.

Séance du 9 août. — M. Boursier lit un Mémoire intitulé : *De la Génération.* Ce mémoire a principalement pour objet d'établir, par de nouvelles expériences, ce fait, que chez les Lépidoptères, du moins chez quelques espèces, une femelle peut, dans certaines circonstances, produire, sans le concours du mâle, des œufs féconds.

Séance du 16 août. — M. d'Orbigny, dans un deuxième mémoire sur les *Brachiopodes* ou *Palliobranches*, traite de la distribution méthodique de ces animaux. Après avoir passé en revue toutes les classifications admises pour les *Brachiopodes*, et avoir fait ressortir qu'elles sont seulement basées sur les caractères de formes extérieures des coquilles, l'auteur, guidé par ses recherches zoologiques, comparées aux traces que laissent les organes sur les nombreux genres fossiles, propose deux grandes divisions : l'une pour les espèces pourvues de bras, à bords du manteau peu développés et à coquille toujours symétrique (*Brachiopodes*) ; et l'autre pour les espèces dépourvues de bras, à bords du manteau très développés et ciliés, et à coquille rarement symétrique (*Abrachiopodes*). Ayant ensuite égard à des caractères de second et de troisième ordre, qu'il nous est impossible de retracer ici, M. d'Orbigny introduit dans la première division onze familles et trente-trois genres ; dans la seconde, trois familles et huit genres seulement.

— MM. Pappenheim et Bryant présentent un travail ayant pour titre : *Notice préliminaire sur le cerveau des Oiseaux.* Dans cette notice les auteurs ont eu pour but principal de prou-

ver que, bien qu'il n'y ait pas dans le cerveau des Oiseaux de différences aussi tranchées que dans le cerveau des Mammifères, la prétendue uniformité qu'on lui assigne n'a rien de réel, et que les différences mêmes sont assez importantes pour qu'on puisse en faire la base d'une classification.

— M. Gros adresse un supplément à une note relative à la *génération spontanée des Cestoïdes* dans le diverticulum entozoopare des sépias. D'après lui, des vésicules rudimentaires de 0^{mm},015 et 0^{mm},02, en connexion avec cet organe, grandissent et donnent naissance (excepté celles qui sont expulsées) à des Ténioïdes qui vont se développer ultérieurement dans les organes des Seiches ou des Poissons. Dans le nombre de ces vésicules spontanées ovuliennes, il s'en trouve qui, sans se distinguer des autres par une différence saisissable à l'examen microscopique, donnent naissance à des Distomes, et ces Distomes produisent des œufs qui se développent et donnent naissance à d'autres individus qui sont la source d'une nouvelle lignée. L'auteur croit pouvoir conclure de ces faits que les Distomes comme les Ténioïdes proviennent de vésicules étrangères à leur race, les vésicules des Sépias, et qu'à leur tour ils engendrent des œufs pour une progéniture qui ne conserve aucune ressemblance avec les animaux aux dépens desquels ils se sont produits.

Séance du 23 août. — M. Dufossé présente une nouvelle note sur le développement des Oursins. Aux observations qu'il avait précédemment communiquées, l'auteur ajoute quelques faits relatifs à la seconde période de la vie embryonnaire de l'Oursin. Cet animal, d'après M. Dufossé, naîtrait à l'état de larve; son corps s'allongerait de manière à devenir pyriforme; mais il quitterait cette forme pour prendre celle d'un dé à coudre, dont l'ouverture serait remplacée par une simple dépression. De son côté, la tube digestif, d'abord étroit, se recourberait ensuite, deviendrait de plus en plus régulier, et présenterait alors trois portions nettement séparées par des rétrécissements: une première s'ouvrant dans la bouche, à laquelle on peut, d'après l'auteur, donner le nom d'œsophage ou de jabot; une seconde, très-vaste, qui serait l'estomac, et enfin une troisième, courte, très-étroite comparativement, qui n'est autre chose que l'intestin.

Séance du 30 août. — M. Boursier adresse une suite à son

mémoire sur les effets de l'influence solaire dans la fécondation des Lépidoptères. Ce travail est renvoyé à une commission précédemment nommée.

M. Gros, de Moscou, adresse une note sur la génération spontanée du Ténia et d'autres Cestoïdes. Le résultat de ce travail est déjà consigné dans le compte rendu que nous avons donné de la séance du 16 de ce mois; nous ajouterons seulement ici que, d'après l'auteur, les vésicules ou cellules du diverticule entozoopare des Sépias renferment une vésicule germinative dont les phases diverses sont celles qui s'observent dans l'embryogénie des êtres supérieurs; que dans les vésicules les plus avancées, on voit un embryon qui se meut et qui, rompant enfin son enveloppe, se trouve être le plus souvent un Ténia, et quelquefois aussi un Cestoïde d'espèce différente. Le Ténia allonge sa trompe, se contracte et se plisse comme les ténioles produits par d'autres individus de même espèce, avec cette différence pourtant que les crochets ne sont pas les mêmes.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 9 juin 1847. — M. Bellier de la Chavignerie lit un rapport sur les feuilles d'olivier rongées par des chenilles et adressées à la Société par M. Guérin-Méneville. Notre collègue termine ainsi son travail : « Admettant, ce qui est très-probable, que les feuilles d'olivier aient été attaquées par des chenilles mineuses, nous rapporterons celle-ci à l'*Elachysta oleælla*, espèce qui ne doit pas être confondue avec l'*Elachysta olivella*, Dup., ainsi qu'elle nous paraît l'avoir été par M. Blaud. La seconde de ces Teignes (l'*olivella*) cause de grands préjudices à la récolte des olives, car la larve qui la produit attaque le fruit de l'olivier et pénètre jusqu'au noyau qu'elle trouve le moyen de perforer malgré sa dureté. Cette espèce paraît en septembre. Quant à l'*Elachysta oleælla*, qui éclôt en avril, ses mœurs à l'état de chenille sont différentes; celle-ci appartient à la véritable famille des mineuses et se nourrit exclusivement des feuilles de l'olivier : elle est donc inoffensive et ne peut, comme celles de l'*olivella*, causer le désespoir des agriculteurs en leur faisant perdre tout ou partie de leurs récoltes

lorsqu'elle se multiplie en trop grande quantité. Ainsi, c'est à la destruction de l'*Elachysta olivella*, qui ronge les fruits de l'olivier, et non à celle de l'*Elachysta oleælla*, mineuse des feuilles seulement, que doivent tendre tous les efforts des cultivateurs. »

— On donne lecture d'un mémoire de M. L. Dufour, intitulé : *Notice sur les zones entomologiques de nos Pyrénées*. Ce mémoire, déjà présenté à l'Académie des sciences, a été signalé dans la *Revue zoologique*.

— M. Macquart adresse à la Société des *Cryptophages* qui font beaucoup de ravages dans les champs de betteraves des environs de Lille, et il donne à ce sujet quelques détails. — M. Aubé (séance du 23 juin 1847) dit que ces insectes sont des *Cryptophagus*, du sous-genre *Atomaria*, et qu'ils se rapportent à l'*A. linearis*, Steph (*Cr. pygmea*, Heer; *Cr. dumetorum*, Dej.).

— M. H. Lucas montre une Aranéide du genre *Latrodectus* (*L. marsius*, femelle), qui n'avait encore été trouvée qu'en Égypte et en Algérie dans le cercle de la Calle, et que M. Brisout de Barneville vient de rencontrer sur les fortifications de Paris, auprès de Passy.

— Le même membre communique un Lépidoptère du genre *Anthocharis*, qui a été découvert dans le Djebel-Amour, par le colonel Levaillant, et qui offre beaucoup d'analogie avec l'*A. Charlonia* que M. Donzel a décrit dans les *Annales* il y a quelques années. M. H. Lucas donne la diagnose latine suivante de son espèce.

Anthocharis Levaillanti. — *A. alis flavo-sulphuris; anticis subtiliter rubescenti marginatis puncto discoidali apiceque nigris, hac linea maculari flava transversim separata; posticis flavo sulphuro subvirescentibus infra nigricantibus, viridi fortiter irroratis, quinque alboque maculis; capite thoraceque nigris, flavo-virescenti pilosis, hoc antice piloso rubescenti; abdomine flavo-virescenti, nigro subtiliter irrorato antennisque fulvis.*

— M. Bellier de la Chavignerie annonce que dans une chasse entomologique qu'il vient de faire dans le bois de Lardy il a recueilli soixante-trois individus du *Calosoma sycophanta*, et

il ajoute qu'il aurait pu en prendre quatre ou cinq fois autant.

— M. *Leprieur* dit qu'il vient de trouver à la Glacière, près Gentilly, un Coléoptère qui n'avait pas encore été signalé dans les environs de Paris, le *Cryptocephalus gracilis*.

— M. *L. Buquet* annonce à la Société la mort d'un de ses membres, M. *Jurine*, décédé à Genève, il y a près de six mois.

Séance du 23 juin 1847. — M. *Laboulbène* lit un mémoire de M. *Léon Dufour*, ayant pour titre : *Histoire des métamorphoses du Tetanocera ferruginea*. Comme ce travail a été lu à l'Académie des sciences, il en a été donné connaissance dans une autre partie de ce journal.

— M. *Guérin-Méneville* adresse une lettre à la Société dans laquelle il lui demande quelques détails sur la *Muscardine* ; il désirerait surtout savoir : 1° si on peut à volonté produire cette maladie chez les insectes, ainsi que l'a écrit Audouin ; 2° si les larves d'insectes qu'on élève en quelque sorte en domesticité pour en obtenir l'insecte parfait, contractent parfois cette maladie ; et 3° si on a trouvé dans les champs des individus qui en étaient atteints. — Une commission composée de MM. *Becker*, *Bellier de la Chavignerie* et *Boisduval*, est chargée d'étudier ces diverses questions et de présenter un rapport à ce sujet à la prochaine séance de la Société.

— M. *Boyer de Fonscolombe* envoie quelques rectifications à l'occasion de son travail sur les *Ichneumonides* de Provence, inséré dans le premier numéro des *Annales pour 1847*

— M. *Doüé* annonce que M. le capitaine *Gaubil* se propose de publier incessamment un *Catalogue systématique des Coléoptères propres à la France et à l'Algérie*.

— M. *Becker* fait passer sous les yeux de la Société plusieurs Lépidoptères nouveaux ; il fait surtout remarquer une nouvelle espèce de *Polyomatus* provenant de l'Andalousie où elle a été prise par M. Lorquin, et que M. Boisduval se propose de décrire sous le nom de *P. Lorquinii*.

— *Pierret* communique une lettre de M. *Bruand*, de Besançon, qui donne de nouveaux détails sur le *Deilephila celerio*, et qui à son tour entre dans la discussion qui s'est élevée l'année dernière entre MM. *Pierret* et *Boisduval*, et dont il a été question dans la *Revue zoologique*.

— Le même membre donne, également d'après M. *Bruand*,

des détails sur les *Ichneumonides* parasites des chenilles élevées pour en obtenir les papillons.

— Il est donné communication d'une lettre de M. *Melby*, qui, après avoir étudié une vingtaine d'individus du genre *Goliathus*, pense que les *giganteus*, *Drurii*, *cucicus*, *regius* et *princeps* ne doivent former qu'une seule et même espèce.

E. DESMAREST.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

NOTRE honorable confrère M. le docteur *Hartlaub*, de Bremen, nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur, je vous prie de vouloir publier la notice suivante dans le prochain numéro de la *Revue zoologique*.

» Dans le n° 2 de la *Revue zoologique* de cette année (p. 64), j'ai exprimé cette opinion : qu'un oiseau de la Jamaïque, le *Piaya cinnamomeiventris* (Laf.), était identique avec le *Cuculus pluvialis* des auteurs. Dans une réponse assez détaillée, M. de Lafrenaye se donne la peine de réfuter cette opinion. Je sus-pendais une autre réponse de ma part, parce que la description du *Cuculus pluvialis* manque de cette exactitude et de ce complet qu'exige la science moderne.

» Tout récemment, dans un nouvel ouvrage anglais des plus intéressants (*The Birds of Jamaica by P. M. Gosse*), j'ai trouvé affirmée l'identité prétendue de ces deux oiseaux. M. Gosse, très-favorablement connu par son *The Canadian naturalist*, compte cinq espèces de Cuculidées, comme habitant la Jamaïque. Ce sont :

» 1° Le *Saurothera vetula* (Linn.) Vieill.; 2° le *Piaya pluvialis* (Gm.) Sloane, pl. 258; 3° le *Coccyzus americanus* (Linn.) Vieill.; 4° le *Coccyzus seniculus*; 5° le *Grotophaga ani* Linn.

» Il décrit le *Piaya pluvialis* de la manière suivante : longueur, 19 pouces 1/2; queue, 11 pouces 3/4; iris brun clair; pieds gris bleuâtre; bec noir, avec l'angle de réunion des branches de la mandibule inférieure d'un gris pâle; plumes extrêmement décomposées et non plaquées; tête d'un gris noir se changeant sur le cou en un vert grisâtre foncé, couleur qui règne, avec un reflet métallique, sur le dos, le croupion et les ailes; pennes de la queue larges, graduées, d'un noir luisant,

terminées et largement bordées de blanc sur leur bord externe; gorge et poitrine blanches, la dernière variée de grisâtre; le reste des parties inférieures d'un brun rouge foncé, etc.

» Le *Pachyrhynchus aterrimus* Lafren. est figuré par Gray sous la dénomination de *Tityra leuconotus* (*Gen. of Birds*, pl. 63), et décrit par M. Gosse (*Birds of Jam.*, p. 187).

» La *Columbigallina versicolor* Lafren. figure dans l'ouvrage de M. Gosse sous la dénomination de *Geotrygon sylvatica* M. (*loc. cit.*, p. 316).

» J'ajouterai enfin que le *Scissirostrum Pagei* Lafren. avait déjà été décrit par Latham sous le nom de *Lanius dubius* (*Gener. Hist.*, t. II, p. 25). Il doit donc prendre rang, dans le système, sous la dénomination de *Scissirostrum dubium* (Lath.).

» Bremen, 6 août 1847.

HARTLAUB, doct.-méd. »

VOYAGE dans l'Afrique Australe, par M. DELEGORGUE (2 forts vol. grand in-8°, avec cartes et dessins. Prix : 24 fr. — Dépôt au bureau de la Revue Zoologique).

Nous recommanderons à nos lecteurs le voyage dans l'Afrique Australe de M. Adolphe Delegorgue, exécuté, comme nous l'avons déjà fait connaître dans nos précédents numéros, de 1838 à 1844. Cette relation, qui revêt un cachet de vérité fort rare, nous présente une foule de détails neufs et pleins d'intérêt concernant les races d'hommes et les animaux qui habitent le sud de l'Afrique, à partir du cap de Bonne-Espérance jusqu'au tropique du Capricorne, en procédant vers l'Est, puis vers le Nord. Les ethnologues y trouveront de nombreux matériaux; les naturalistes et les chasseurs d'amples détails et des faits peu connus. La partie historique de ces contrées nouvellement acquises aux relations européennes offre également un grand intérêt; mais nous signalons cet ouvrage principalement aux Zoologistes. Nous avons acquis la persuasion qu'il est destiné à fixer l'attention des personnes qui s'occupent de cette science.

ERRATA. — Dans la *Revue Zoologique*, n° de juillet 1847, page 220, ligne 1^{re}, après les mots Océan équatorial, ajoutez entre parenthèse: (M. Rang).

Même page, ligne 4, supprimez: M. RANG.

I. TRAVAUX INÉDITS.

NOTICE sur la coloration accidentelle rose des Canards sauvages, par le colonel, comte TYZENHAUZ de Vilna.

Parmi un nombre considérable de Canards sauvages qu'on m'avait apportés, le 13 juillet 1846, j'en remarquai trois qui avaient le front, les joues, et toutes les parties inférieures, depuis le bec jusqu'à la pointe de la queue, teintes d'un beau rose tirant sur le carmin. C'est particulièrement sur deux Sarcelles (*Anas crecca*) de l'année, qui avaient déjà pris toute leur croissance et leur livrée de jeune âge, que la couleur était plus intense; le troisième (*Anas boschas*), vieux Canard en mue, à cause de son plumage rembruni et lustré, n'offrait pas la même beauté de coloration.

Mon premier soin fut d'abord de prendre des informations sur l'endroit où la chasse avait eu lieu, et de questionner les chasseurs sur les circonstances relatives à ce qu'il m'importait le plus de connaître. C'est ce qu'ils firent, en m'assurant n'en avoir jamais vu ni tué de pareils à ceux que j'examinais avec sollicitude. Cependant, peu satisfait de leur aveu, il me restait encore un doute à éclaircir, je pris donc de l'eau chaude chargée de savon, et un linge blanc avec lequel je frottai assez rudement le plumage; mais il n'en fut pas déteint, et pas le moindre vestige de couleur rose ne se manifesta sur le linge; je dirai plus, les dépouilles que je conserve depuis un an n'ont éprouvé, quoique exposées à la lumière du jour, aucune dégradation d'intensité.

Me rappelant toutefois que, seul, le professeur Naumann (*Naturgeschichte der Vögel Deutschlands*, t. II, p. 612 et 710), avait signalé ce phénomène, tandis que tous les auteurs anciens et modernes l'ont passé sous silence, j'eus recours à son ouvrage, et j'y trouvai la relation que voici: « Cette couleur, dit le consciencieux naturaliste allemand, provient d'un gros Pou de bois (*Blattlaus*) noirâtre, qui se tient attaché aux feuilles des saules, surtout à celles de l'espèce nommée *salix aurita*, et dont l'es-

tomac ainsi que les intestins, sont remplis d'un suc rouge pourpré.

M. Naumann présume que les Canards ne s'en nourrissent pas, mais qu'en parcourant les oseraies ils se frottent contre les branches des buissons, et écrasent parfois ces insectes, qui les teignent de leur suc sanguinolent.

Dans l'intention de vérifier ce fait, je me rendis le lendemain sur les lieux mêmes où mes Canards roses furent tués. C'était une grande mare formée par la fonte des neiges, bordée d'oseraies, située au milieu d'une forêt, mare qui n'était ordinairement alimentée que par les eaux pluviales.

Je cherchai pendant plusieurs heures, mais en vain, les Pous mentionnés. Pas un seul ne s'étant offert à mon investigation, il fallait y renoncer, lorsque par un heureux hasard mon regard vint à s'arrêter sur quelque chose de rouge que j'aperçus au bord de l'eau, à travers la verdure des joncs et des glaïeuls. En écartant ceux-ci, je vis distinctement une petite bauge ou gîte tapissée de racines filamenteuses de saule, qui, de blanchâtres comme elles le sont d'ordinaire, avaient acquis une teinte pourprée par l'incubation journalière et répétée des Canards qui venaient s'y reposer; or, cette teinte des racines prouve incontestablement que le principe colorant rouge provient d'une combinaison de la *salicine* avec la transpiration animale, favorisée peut-être par l'action de l'humidité et de l'oxygène, ou d'autres circonstances que nous ignorons encore (1).

Il reste maintenant à expliquer pourquoi ces Canards colorés de rose sont rares à ce point, que, de temps immémorial, on n'en ait entendu parler, et que des générations entières de chasseurs n'en aient pas conservé la moindre tradition.

A mon avis, ce n'est seulement que par un été très-chaud, très-sec, et avec le concours des circonstances locales que cette coloration peut s'opérer; or, c'est précisément ce qui s'accorde avec le fait actuel; car le niveau de l'eau contenue dans la mare ci-dessus mentionnée, faute d'être entretenu par les pluies, descendit de plus d'un pied au-dessous de son état normal, et laissa à nu le chevelu des racines des saules environnants. Les ca-

(1) J'ai eu l'occasion d'observer qu'une sorte de flûte rustique que fabriquent, pour s'amuser, les enfants des villageois, avec de l'écorce fraîche de saule, prenait à l'intérieur, sur l'aubier, une teinte rose assez prononcée, après que l'on s'en était servi pendant plusieurs jours.

nards, comme je l'ai dit plus haut, en ont profité pour passer la nuit, et se reposer, dans le courant de la journée, sur des paquets de ces racines. J'ai découvert plusieurs gîtes, tous plus ou moins teints de rose, tandis que les racines qui n'avaient point éprouvé de contact avaient conservé leur couleur naturelle. Ce qui vient encore à l'appui de ma conjecture, c'est qu'au pourtour d'une autre mare, également garnie de saules et peu distante de la première, mais alimentée par une source vive et, par conséquent, remplie d'eau jusqu'au bord, je ne vis que des gîtes ordinaires foulés dans les herbes. J'ajouterai, qu'une nichée de jeunes Canards que j'y trouvai encore n'était pas colorée de rose.

Mon intention n'est certainement pas de vouloir contredire l'opinion du professeur Naumann, mais seulement de démontrer que, dans la nature, le même phénomène peut se produire par des voies et des moyens différents. Cependant, j'avouerai que je n'ai pas été plus heureux dans mes recherches ultérieures sur l'existence des insectes cités par cet auteur, et que jamais mes chiens de chasse, après avoir battu les oseraies, ne sortaient, comme les siens, souillés de rouge de la tête aux pieds, *et comme ensanglantés*; car, apparemment, cette espèce de cochenille ou de puceron ne se trouve point dans nos contrées.

Enfin ne pourrait-on pas supposer que le même principe colorant agit également sur le plumage de quelques autres oiseaux aquatiques; par exemple sur celui du *Millouin à cou rose* de M. Lesson (*Trait. d'Orn.*, p. 632), et surtout du *Larus Francklinii* et *Larus Rossii* de Richardson, oiseaux qui perdent leur belle teinte carminée en hiver?

SUR les *Tanagras gyrola* Gmel. (Rouverdine Vieillot) et *Zena* Gmel. (*Bahamensis* Brisson) et quelques nouvelles espèces voisines faciles à confondre avec elles; par M. F. DE LAFRESNAYE.

Il est bien reconnu aujourd'hui que la plupart des îles américaines, tout en possédant les mêmes genres que ceux du continent et souvent les mêmes espèces, en ont souvent aussi qui, quoique très-voisines et quelquefois confondues avec elles, en diffèrent néanmoins spécifiquement. Il y a peu de temps encore

nous en avons fourni la preuve quant au *Tanagra Zena*, en insérant dans l'*Iconographie ornit.* de M. Desmurs, la description de notre *Tanagra zenoides* de la Jamaïque, différant bien positivement du *Tanagra Zéna* ou *Tanagra multicolor* (Vieillot, Gal.) et aussi du *Tanagra Pretrei* (Tangara de Prêtre, Lesson, de Cuba), et formant avec ces deux espèces un petit groupe particulier aux différentes îles de l'Amérique centrale, groupe remarquable surtout par le même système de coloration des plus agréablement variés.

Le *Tanagra gyrola* Lin., Gmel. et Vieillot, Dict., vol. 32, pl. 419, nous fournit un second exemple de ce que j'ai avancé. Cet oiseau est facile à reconnaître, d'après les descriptions des anciens auteurs et la figure de Buffon, enl. 133, f. 2, il est vert, avec la tête et le haut de la gorge d'un brun marron; les petites teetrices alaires d'un jaune doré, formant une sorte d'épaulette sur le pli de l'aile, le bas du cou et la poitrine bleus dans leur partie moyenne. On ne sait pourquoi Swainson voulant faire connaître une espèce nouvelle et voisine de celle-ci et la décrire de nouveau pour mieux faire apprécier les différences de coloration des deux espèces, change le nom de *Gyrola* des auteurs en celui de *Chrysoptera*, dans sa *Class. of birds*, 3^e part., p. 356, tout en reconnaissant la synonymie de *Tanagra gyrola* des auteurs, enl. 133, f. 2, mais prétextant pour ce changement que deux espèces auraient été décrites sous ce même nom et qu'il le conserverait à l'espèce figurée dans le *Zool. ill.*, 2, pl. 28, qui n'a point de bleu sur le plumage, ni de jaune sur les ailes. Mais comme le *Gyrola* est décrit par Brisson, Buffon, Vieillot avec une coloration absolument semblable à celle de son *Chrysoptera*, ce dernier nom doit être annulé, et c'est au contraire à l'espèce différente, à laquelle il laisse le nom de *Gyrola*, qu'il fallait en donner un nouveau. Une troisième espèce voisine diffère en ce qu'étant toute verte en dessus, elle a tout le dessous et le croupion d'un beau bleu. Il la nomme *Aglaia peruviana*; mais c'est encore à tort qu'il lui impose ce nom qui avait déjà été donné par Desmarest et Vieillot dans le N. Dict. à une espèce tout à fait distincte. Il résulte donc de ces trois descriptions de Swainson, très-exacte d'ailleurs quant à la coloration, qu'elles sont fautive toutes trois quant aux noms qu'il leur a appliqués, et que deux d'entre elles doivent être nommées de

nouveau. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, son *Aglaiia chrysoptera* est positivement le *Gyrola* des auteurs, (Gmelin, Vieillot, Buffon, enl. 133, 2). Son *Gyrola* est au contraire une espèce distincte et je le nommerai *Aglaiia viridissima*; il est partout d'un beau vert, légèrement teinté de doré sur les ailes et la nuque où il forme une espèce de collier étroit au-dessous de la belle couleur marron qui couvre la tête et la gorge. Le vert du dessous, très-intense et luisant, est pur et d'une teinte parfaitement uniforme depuis la gorge jusqu'à l'extrémité des sous-caudales; il est plus grand que le *Gyrola*, et son bec au lieu d'être noir comme le sien est d'un brun pâle. Notre individu a été rapporté d'une des îles de l'Amérique centrale par un officier Anglais. Swainson le dit particulier au Brésil, probablement à tort. Nous nommerons *Aglaiia gyroloides* une espèce absolument semblable aux deux autres quant à sa coloration supérieure, excepté que le croupion est, ainsi que tout le dessous depuis la gorge jusqu'aux sous-caudales, d'un beau bleu uniforme; les sous-caudales comme les sus-caudales sont du même vert que le dos. C'est à tort que Swainson lui donne le nom de *Peruviana* qui avait été déjà donné à une autre espèce par Desmarest et Vieillot.

Comme nous n'avons pas encore inséré dans la *Revue* la description de notre *Tanagra zenoides* (Icon. Ornith. Desmurs, pl. 40), nous pensons être agréable à ceux de nos lecteurs qui ne sont pas abonnés à cette belle publication en la donnant succinctement ici, ainsi que celle des *Tanagra zena* et *Pretrei* Less. qui en sont si voisins, qu'ils pourraient être confondus avec lui, comme ils l'ont été, en effet, par différents auteurs.

Le *Tanagra zena* (*Fringilla Zena* Gmel.) auquel Gmelin donne pour synonyme le *Fringilla Bahamensis* (Brissou, 3, p 168), a, selon ce dernier auteur, la grandeur de notre Pinçon à peu près, ou 6 pouces 3 lignes; la tête, la partie inférieure du cou, le dos et les scapulaires d'un beau noir; sur la tête deux bandes blanches longitudinales de chaque côté, partant du bec l'une au-dessus, l'autre au-dessous de l'œil, et se dirigeant vers la nuque; sous la gorge une grande tache jaune; le dessus du cou, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un rouge obscur; la poitrine d'une belle couleur orangée, le ventre blanc ainsi que les jambes et les couvertures du dessous de la queue; les petites couvertures du dessus des ailes et les grandes les plus éloignées

du corps brunes ; les grandes les plus proches du corps blanches ; ce qui forme sur chaque aile une bande transversale de cette couleur ; les rémiges et les rectrices brunes ; le bec, les pieds et les ongles de couleur de plomb ; il est commun à l'île de Bahama. Telle est la description de Brisson.

Quoique Vieillot, en décrivant dans sa Galerie son *Tanagra multicolor*, pl. 76, lui ait donné pour synonyme le *Fringilla Zena* de Lin., Gmel., etc., sa description diffère néanmoins sous quelques points de celle de Brisson, en ce qu'il l'indique comme ayant le menton blanc, avec la gorge et le devant du cou jaunes, le ventre d'un jaune jonquille, l'abdomen d'un jaune pâle dans le milieu et bleuâtre sur les côtés, et les quatre rectrices latérales les plus extérieures d'un beau blanc, ainsi que l'extrémité des grandes couvertures alaires et la base des premières rémiges. Il ajoute, il est vrai, que le plumage n'est pas le même pour tous, ce qui paraît dépendre de l'âge plus ou moins avancé ; qu'entre autres il avait remarqué un individu ayant le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue variés de noir et de jaune verdâtre, la poitrine orangée, le ventre et les parties postérieures d'un gris blanc, les flancs d'une nuance plus chargée, le haut de l'aile noir et la taille un peu moins forte, et qu'il le soupçonnait un jeune mâle, non encore en plumage complet. Il ajoute encore qu'il a trouvé son *Tanagra multicolor* dans les bois de Saint-Domingue, pendant l'hiver du nord de l'Amérique, et qu'il l'a pris aussi en mer dans le canal de Bahama.

Nous sommes tentés de regarder l'oiseau décrit ci-dessus, comme le jeune âge du Multicolor, et en différant par le croupion et les sus-caudales noirs variés de jaune verdâtre et non mordorés, par la poitrine orangée et non mordorée, par le ventre et les parties postérieures d'un gris blanc et non d'un jaune jonquille et jaune pâle, et enfin par le haut de l'aile noire et non mordoré, et par une taille plus petite, bien plutôt comme une espèce différente et se rapprochant, sous certains rapports, de notre *Tanagra zenoides*, et sous d'autres, du *Tanagra Pretrei* Lesson, et comme constituant peut-être une quatrième espèce de ce petit groupe, à plumage agréablement bigarré, des îles de l'Amérique centrale.

Le *Tanagra de Prêtre* (*Tanagra Pretrei* Lesson, Cent. Zool.,

pl. 45), le même que le *Tanagra Zena*, Vig. d'Orb. (ois. de l'île de Cuba, pl. 11, dans l'histoire de cette île, par Ramon de la Sagra), paraît avoir une taille plus svelte et moins grande que le *Tanagra multicolor* de Vieillot. Il en diffère surtout en ce qu'il a le dos d'un olive foncé et non noir, en ce qu'il a les flancs, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blancs et non jaunes, et que son bec est plus faible, quoique assez large à la base, mais devenant tout de suite très-comprimé jusqu'à la pointe comme un bec d'Aglaia ou d'Euphone. M. Lesson indique cet oiseau comme du Brésil. Il était en certain nombre dans la collection de peaux d'oiseaux, rapportée de Cuba par M. de la Sagra, et nous ne l'avons jamais rencontré dans aucune collection rapportée du Brésil.

Notre *Tanagra zenoïdes* (*Tanagra zenoïde*, Desmurs, *Iconog. Ornith.*, pl. 40), est remarquable par sa taille, bien supérieure à celle du *Tanagra de Prêtre*, quoique présentant à peu près le même système de coloration ainsi qu'à celle du *Tanagra multicolor* de Vieillot (*Tanagra Zena* Gmel ?). Il a la tête et le cou entier d'un noir profond, divisés par cinq bandes blanches longitudinales, dont deux sourcilières descendant jusqu'à la nuque, deux en forme de moustaches se prolongeant latéralement, mais se perdant dans le noir du cou, et la cinquième occupant le milieu de la gorge et descendant assez bas sur le cou; il y a en outre une petite tache blanche médiane à l'origine des plumes du front; la queue est noire; la dernière rectrice latérale seulement est terminée par une tache oblongue blanche sur son côté interne; les ailes sont également noires, mais les grandes couvertures et les rémiges ont une bordure blanche tout le long de leur bord externe, qui tranche merveilleusement et produit un charmant effet; tout le dessus de l'oiseau, depuis la nuque jusqu'aux rectrices, est d'un olive jaunâtre, plus vif sur la nuque et le croupion; le dessous depuis le bas du cou est d'un orangé très-vif sur la poitrine et le milieu du ventre, s'affaiblissant et passant au jaune jonquille sur les flancs et les côtés de l'abdomen, dont le bas dans sa partie moyenne seulement est blanc, ainsi que les jambes et les sous caudales; le bec qui est d'un noir plombé, assez élevé à sa base, est visiblement arqué dans sa longueur, élargi à sa naissance, comprimé vers la pointe dont l'échancrure est prononcée; les pieds sont noirs. —

Long. totale 18 cent.; il vient de la Jamaïque. Sur cinq individus faisant partie du même envoi, nous n'avons pu remarquer aucune différence de coloration, si ce n'est qu'un d'eux que nous soupçonnons être une femelle, avait la tête et le cou grisâtres.

Nous avons donné à cet oiseau le nom de *Zenoides*, à cause de ses grands rapports de coloration avec le *Fringilla* (*Tanagra*) *Zena* de Gmelin, *Fringilla bahamensis* Catesby, Brisson, espèce type de ce petit groupe, que Vieillot regarda comme synonyme du *Tanagra multicolor*, malgré les différences dans la description de Brisson, et que nous avons nous-même regardé comme synonyme du *Tanagra de Prêtre* (Lesson); mais depuis que nous avons possédé ce dernier et le *Zenoides*, nous n'avons plus douté de leur différence spécifique entre eux et avec le *Zena* de Gmelin et Brisson. Ces trois espèces bien distinctes forment donc un petit groupe à coloration semblable et particulier aux Antilles, à Cuba, aux îles de Bahama, de la Jamaïque et de Saint-Domingue.

Notre *T. zenoides* diffère du *T. multicolor* et du *T. de Prêtre* : 1° par le noir de son cou qui descend beaucoup plus bas que chez eux sur les côtés et le devant du cou, d'où il résulte que la bande blanche latérale partant de la mandibule inférieure, au lieu de s'étendre jusqu'à la couleur mordorée des côtés du cou, se termine, au contraire, dans le noir latéral du cou; 2° parce que au lieu d'avoir comme eux le menton seulement blanc et la gorge ainsi que le devant du cou jaunes, ces mêmes parties sont chez lui d'un blanc de neige, encadré de noir latéralement et inférieurement; 3° parce que, au lieu d'avoir comme eux un demi-collier supérieur et le croupion d'un brun orangé, il a ces parties d'un jaune olive; 4° qu'au lieu d'avoir comme eux les petites couvertures de l'aile d'un brun cannelle, il les a d'un noir profond. Il diffère en outre du *T. Pretrei* (Lesson) par une taille beaucoup plus forte; un bec plus haut, plus large et plus arqué, par la couleur des flancs et du ventre qui sont blancs chez ce dernier et jaune orangé chez lui, et par la couleur de la poitrine d'un orangé doré et brillant chez lui, d'un brun roux mêlé de jaune chez les autres, et par la longueur respective des plumes de l'aile tout à fait différente chez les deux espèces. Chez le *Zenoides* la dernière rectrice la-

térale seulement a une tache blanche terminale interne ; chez les deux autres le blanc règne , en grande partie , sur plusieurs d'entre elles , de chaque côté.

D'après les descriptions du *Zena* et du *Multicolor* par Brisson, Gmelin et Vieillot, ces deux oiseaux que je crois différents et non synonymes, comme l'a pensé Vieillot, devraient avoir à peu près la taille du nôtre , mais en différent bien positivement dans leur coloration. Il est très-possible que le *Zenoïde* qui a été rapporté, au nombre de cinq ou six individus, de la Jamaïque, soit particulier à cette île, que le *Tanagra de Prêtre* le soit à Cuba, d'où il a été rapporté en certain nombre par M. de la Sagra , que le *Multicolor* le soit à Saint-Domingue, où Vieillot l'a observé, et que le vrai *T. Zena* le soit aux îles de Bahama, d'où lui est venu son nom de *Fringilla Bahamensis*. Toujours est-il constant que si sur les grands continents et en particulier sur ceux d'Amérique, on retronve, en s'avancant du nord au sud et *vice versa*, à chaque changement de latitude, pour ainsi dire, des espèces tout à fait analogues de forme et de coloration à celles que l'on vient de quitter, et qu'au premier abord, on croirait être les mêmes. Le même fait se représente sur les îles qui leur appartiennent et surtout sur leurs nombreux groupes, dans l'Amérique centrale, où la plupart ont quelques espèces qui leur sont propres, outre celles qui viennent en grand nombre, soit y nicher, soit y hiverner, soit seulement y séjourner pendant leur long trajet d'une des deux Amériques à l'autre. On retrouve dans la découverte de ces deux ou trois espèces, si voisines du *T. Zena* et se liant d'une part aux *Euphones* par le *T. de Prêtre*, de l'autre aux plus grosses espèces de *Tanagras* par notre *T. zenoides*, et enfin aux *Némosies à gorge noire et à tête et gorge rousses* de Vieillot, par leur coloration variée et la teinte mordorée de leur poitrine et de leur croupion, une nouvelle preuve du soin qu'a pris l'auteur de la nature, de n'isoler aucune des espèces qu'il a créées et de les rattacher, au contraire, toutes entre elles par des espèces voisines et analogues.

DESCRIPTION de deux nouvelles espèces de Cossyphes, par
M. ALPH. GUICHENOT.

G. Cuvier et M. Valenciennes, dans leur *Histoire naturelle des Poissons* (t. XIII, p. 102), ont les premiers détaché des *Labres ordinaires*, sous le nom de *Cossyphes*, un certain nombre d'espèces remarquables par des maxillaires élargis, garnis de dents pointues et coniques, dont les antérieures sont toujours plus fortes, et par de petites dents granuliformes, rondes et serrées situées derrière celles qui bordent les mâchoires. Les Cossyphes ont l'angle de la mâchoire supérieure garnie d'une dent saillante qui se dirige en avant comme dans les *Labres proprement dits*, dont ils ont encore la forme générale et des traits de ressemblance tels, que l'on conçoit aisément que la plupart des auteurs aient pu les confondre dans le même genre. En outre, ils ont le plus souvent la tête entièrement couverte d'écailles analogues à celles du corps, qui est oblong et ovale; il y a aussi des écailles à la base de la dorsale et de l'anale, entre lesquelles peuvent rentrer ces nageoires lorsqu'elles s'abaissent. La plupart ont le préopercule finement, mais très-distinctement dentelé ou crénelé; les dentelures qui arment parfois l'angle de cet os sont à peine sensibles à l'œil; cette circonstance du préopercule dentelé a fait prendre quelques-uns de ces poissons pour des *Crénilabres* avec lesquels ils ont les plus grands rapports, mais que leur mode de dentition et quelques autres caractères marqués en isolent.

Le genre dont nous parlons est assez restreint en espèces. Sauf le *Cossyphus Bodianus*, qui est de l'Atlantique et le plus anciennement connu, toutes sont propres aux mers de l'Inde. Les nombreuses découvertes faites chaque jour en Ichthyologie et dont on est redevable aux naturalistes voyageurs, semblent prouver pleinement que certaines parties de notre globe nourrissent encore d'autres Cossyphes, ce qui fait espérer que le nombre des espèces connues pourra s'augmenter par la suite.

Aux documents déjà publiés sur les Cossyphes, nous en ajouterons d'autres qui nous sont fournis par deux poissons déposés dans le Muséum de Paris, et dont aucun auteur, à notre connaissance, n'a encore fait mention. Ils constituent bien certainement des espèces particulières, car leurs caractères sont parfaitement nets et tranchés. Nous en donnerons la description suivante :

Cossyphus opercularis, Guich. — Coss. corpore elongato, toto flavo, etiam omnibus pinnis; macula ad angulum operculorum nigra; caninis validis, recurvis, quatuor in utraque maxilla, horum intermediis minoribus; preoperculo rotundato; operculo emarginato.

L'espèce dont il s'agit ici a le corps allongé et un peu rétréci à son extrémité postérieure; il est revêtu d'écaillés assez grandes et striées à leur surface. Sa tête est longue, les écaillés qui la couvrent, un peu plus petites que celles du tronc, sont lisses. Son museau est gros et conique. Celui-ci, le front et le crâne forment une ligne droite. Le préopercule est grand, arrondi dans son contour, à bords lisses et sans aucune dentelure ou crénelure. L'opercule est également arrondi ou bien très-légèrement festonné. L'une et l'autre mâchoire portent en avant 4 fortes dents, dont les médianes sont les plus petites, surtout celles d'en bas; les latérales sont obtuses, coniques et courtes, surtout les supérieures, avec celles de l'angle de la bouche projetées en avant. Celles de derrière la rangée des externes ressemblent aux dents des autres *Cossyphes*; c'est-à-dire qu'elles sont rondes et grenues.

Les pectorales sont comme arrondies; elles ont chacune une quinzaine de rayons à peu près. Les ventrales paraissent de la longueur des pectorales; leur épine est grêle. La dorsale est longue; ses épines sont médiocres et à peu près d'égale longueur entre elles; la portion molle de cette nageoire est courte et semble se terminer un peu en pointe: elle a en tout 21 rayons, dont 12 épineux. L'anale aussi paraît finir un peu en pointe; elle est soutenue par 3 rayons épineux grêles, et après ces épines on compte 12 rayons mous; les deux ou trois qui la terminent se prolongent un peu en pointe. La caudale est arrondie comme les pectorales; ses rayons sont au nombre de 16.

La couleur des deux individus desséchés de ce *Cossyphes* est jaune, sans aucune raie ni tache. Les nageoires offrent la même disposition de couleur. On voit sur le bord supérieur de chaque opercule une tache triangulaire noire, circonstance qui nous a fait imaginer le nom spécifique d'*operculaire*.

Longueur: 17 cent.

Nous croyons cette espèce originaire de Madagascar ou de Bourbon.

Cossyphus unilineatus, Guich.—Coss. corpore brevi, oblongo, compressiusculo, omnino fusco; linea flavicante versus latera; caninis parvis, aduncis, duobus in utraque maxilla; preoperculi margine posteriore recto; operculo emarginato.

Le corps de ce Cossyphé est court, de forme oblongue, légèrement comprimé et un peu plus large en avant qu'en arrière. Sa tête est assez longue; la ligne du profil est oblique. Le museau est pointu et arrondi. Les lèvres sont épaisses comme dans l'espèce précédente. Le bord montant et droit du préopercule est droit, et l'opercule échancré à son bord inférieur.

La mâchoire supérieure porte à son extrémité deux canines crochues et pointues; à l'angle de la bouche, deux autres dents récurrentes plus longues. A la mâchoire inférieure, les canines, semblables aux dents en crochets de la mâchoire supérieure, sont un peu plus fortes et un peu plus grandes. La portion épineuse de la nageoire du dos est un peu plus basse que la partie molle qui se termine un peu en pointe; on lui compte 9 ou 10 rayons épineux et 10 ou 12 articulés.

L'anale a en arrière la même disposition que la dorsale, ses rayons sont au nombre de 15 environ, dont 3 sont épineux.

Les pectorales, qui ont 14 rayons, sont arrondies et les ventrales prolongées en pointe. Nous ne pouvons rien dire de la nageoire de la queue, qui est mutilée chez les deux sujets que nous avons sous les yeux.

Le corps et la tête sont entièrement couverts d'écailles; elles sont grandes.

La couleur de ce poisson est d'un brun un peu rougeâtre, avec une ligne jaunâtre et étroite qui commence sur le bout du museau, passe sous le bord inférieur de l'orbite, puis traverse la joue et se continue ensuite sans interruption sur toute la longueur du milieu du corps presque jusqu'au bout du tronçon de la queue.

Les nageoires sont de même couleur que le tronc.

Un de nos deux exemplaires a un peu plus de 6 cent. de long; sa taille est évidemment moins forte que celle de l'espèce précédente.

Le *Cossyphus unilineatus* provient de Guam.

NOTE SUR L'*Acrydium smilaceum*, par M. L. BRISOUT DE
BARNEVILLE.

L'insecte qui fait le sujet de cet article est nouveau pour la faune française; son existence en France ne me paraît avoir été signalée par aucun des auteurs qui se sont occupés des Orthoptères de notre pays. Cette espèce est l'*OEdipoda smilacea* de Fischer de Waldheim. Ce naturaliste, dans sa *Monographie des Orthoptères de la Russie* (t. VIII des nouv. mém. de la Soc. imp. des nat. de Moscou), en donne deux figures à la pl. XXXIII, mais ne fait absolument que l'indiquer à la page 363 du texte de son ouvrage. Il dit qu'elle a été prise en Russie, dans le gouvernement de Moscou, à Gorenki, par lui-même, en 1810, et à Petrofsky en 1845, par Mad. Hornung. J'ai pris moi-même cette année aux environs de Paris des individus femelles de l'*Acrydium smilaceum*, mais je ne connais pas encore le mâle de cette espèce. Cependant dès à présent, je suis à même de présenter quelques-uns des caractères spécifiques qui peuvent servir à distinguer cet insecte de tous les autres du même genre.

Cette espèce appartient à la section des OEdipodes (genre OEdipoda. Latr.) et paraît se rapprocher de l'*A. parallelum*.

Acrydium smilaceum, Brisout. (*OEdipoda smilacea*. Fischer, Orthopt. de la Russie, page 363, pl. XXXIII, fig. 13 et 14, N. mém. de la Soc. des nat. de Moscou, t. VIII). *Femelle*. Corps assez allongé. Tête déclive. Face à quatre carènes, les deux médianes prolongées jusqu'à l'épistome. Petites carènes allant du bord des yeux composées au sommet de la tête, non déprimées longitudinalement au centre, non creusées d'un sillon ou d'une petite fossette. Antennes subfiliformes, comprimées à la base, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis. Prothorax à trois carènes longitudinales, les deux latérales sensiblement droites, le parcourant dans toute sa longueur; bord postérieur du prothorax droit ou presque droit, ses carènes coupés par un sillon transversal. Præsternum sans pointe. Élytres bien plus courtes que l'abdomen, ovales ou subovales, très-rétrécies vers le sommet, à nervures saillantes formant un réseau plus ou moins serré (1). Ailes très-courtes, rudimentaires, beaucoup

(1) On peut dire de la femelle de cette espèce qu'elle a la marge antérieure de ses élytres dilatée.

plus courtes elles-même que les élytres, car elles n'atteignent à peu près qu'à la moitié de leur longueur; l'aile m'a semblé ne former qu'un seul repli, et lorsqu'elle est ainsi repliée elle paraît filiforme ou sensiblement triangulaire, élargie vers le bout, toujours obliquement tronquée à l'extrémité libre; lorsque cet organe est déplié, il a une forme triangulaire. Cuisses des pattes postérieures, très-médiocrement renflées (relativement à ce qui existe chez les autres espèces). Les deux pièces terminales supérieures de l'abdomen ou les deux appendices sexuels supérieurs de la femelle sont de moyenne longueur, fortement comprimés, rétrécis postérieurement en une pointe ou crochet terminal recourbé en dessus, bien saillant et formant à peu près la moitié de l'appendice (celui-ci mesuré à sa partie supérieure). Le bord externe de chacun des deux appendices supérieurs présente constamment vers son milieu une échancrure bien marquée; on voit une dent plus ou moins prononcée, parfois très-petite à la base du crochet et ordinairement une autre de l'autre côté de l'échancrure; on observe à la partie supérieure et antérieure des appendices que nous décrivons une arête noire longitudinale un peu oblique. Appendices inférieurs comprimés, à peu près de même longueur que les supérieurs.

L'Acrydium smilaceum a le corps généralement d'un gris clair ou d'un brun blanchâtre, ou encore d'une teinte verdâtre constamment ponctué de noir; les pattes postérieures sont marquées de noir ou de noirâtre vers l'articulation de la cuisse avec la jambe; le dessous de ces mêmes cuisses est tantôt d'un rouge violacé, tantôt de la même couleur que le reste du corps, les jambes postérieures sont aussi parfois de couleur violacée ainsi que l'extrémité inférieure de l'abdomen. Les yeux sont bruns. — *Longueur*, environ 29 millimètres.

Trouvé par moi, en septembre, aux environs de Paris, dans la forêt de Saint-Germain.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 6 septembre 1847. — M. Valenciennes communique à l'Académie les observations de M. Ehrenberg sur des infusoires contenus dans une substance d'apparence terreuse, que renfermait le canal intestinal du *Lebiasina bimaculata*, poisson de Lima. M. Ehrenberg a pu distinguer vingt-huit espèces d'infusoires dans cette matière ; vingt-cinq *Polygastriques* et trois *Phytolitaires*. Parmi les premières deux sont nouvelles : l'une appartient au genre *Synedra* et a reçu le nom spécifique de *constricta* ; l'autre est un *Stauroptera* et a été distingué sous celui de *monogramma*. La plupart des autres espèces avaient déjà été nommées et figurées dans un mémoire de l'auteur sur la *Vie microscopique de l'Amérique*. La masse principale de la substance extraite de l'intestin a paru, à M. Ehrenberg, composée de deux espèces de Polygastriques : du *Synedra acuta* et du *Fragilaria acuta*. Les ovaires du plus grand nombre de ces infusoires étaient reconnaissables, ce qui ferait supposer que le poisson qui a fourni la matière soumise à l'examen microscopique dévore ces animaux à l'état de vie.

M. Costa adresse une note sur la circulation des Pennelles. L'auteur examine d'abord la disposition de l'appareil circulatoire. Il résulte de ses recherches que, vers le quart inférieur de la longueur totale de l'animal, on trouve sur l'un des côtés, une vésicule à parois membraneuses et transparentes qui exécute des mouvements de contraction et de dilatation. Ces mouvements se suivent avec régularité, et l'on peut en compter une trentaine par minute. Lorsque cette vésicule est dans la contraction, elle a une forme sphérique, et son diamètre égale à peu près le quart de l'animal ; mais, dans chaque dilatation, elle perd la forme sphérique et s'allonge, en se dirigeant obliquement en bas. D'après ces mouvements, fort semblables à la véritable systole et diastole du cœur des animaux supérieurs, M. Costa est conduit à admettre que de fines fibres musculaires entrent dans la membrane qui constitue la paroi de cette petite vessie. Du côté externe de cet organe, prennent naissance deux canaux, dont l'un se dirige tout droit en bas jusqu'à l'extrémité infé-

rieure de l'animal ; l'autre, plus long, se porte en haut et va rejoindre l'extrémité céphalique. Le premier ou l'inférieur, lorsqu'il est dans la région abdominale, donne, de l'un et de l'autre côté, un grand nombre de vaisseaux très-fins, presque capillaires, qui parcourent l'intérieur des appendices dont l'abdomen est garni. De l'autre côté du corps, on voit un canal semblable au précédent avec lequel il va se continuer du côté de la bouche, tandis que du côté abdominal il reçoit des appendices, des petits vaisseaux tout semblables à ceux que le premier vaisseau y avait envoyés.

Après avoir fait connaître la disposition de l'appareil circulatoire, M. Costa explique le mécanisme de la circulation. D'après ce qu'il a observé, à chaque contraction, la vessie chasse en bas le fluide sanguin qui, par les petits vaisseaux, va se distribuer dans les appendices, passe de là dans le canal du côté opposé, et remonte jusqu'à l'extrémité céphalique, d'où il descend de nouveau, par l'autre canal, au cœur, qui le reçoit dans l'instant de sa dilatation, et le ramène par sa contraction à la région abdominale.

Séance du 13 septembre. — Rien sur la zoologie.

Séance du 20 septembre. — M. Duméril lit un rapport sur deux mémoires de M. Boursier relatifs à des œufs d'un *Bombice du mûrier* (ver à soie), qui furent fertiles sans avoir été fécondés par un mâle. M. Boursier ayant saisi le moment où une femelle de *ver à soie* sortait de son cocon, et par conséquent n'avait eu aucune communication avec le mâle, l'observa avec soin, et la fit grimper le long d'un rideau placé près de la croisée d'une chambre qui recevait directement les rayons du soleil. Fixée là, elle y resta en repos et y demeura soumise pendant deux jours à l'influence solaire. Pendant ce temps elle pondit un certain nombre d'œufs, mais elle émit les autres à l'ombre, et ceux-ci furent confondus avec ceux qui avaient été produits par d'autres femelles fécondées. En suivant plus tard le développement simultané de ces œufs, M. Boursier reconnut qu'il s'opérait un travail dans leur intérieur, et surtout des changements successifs de couleur qui indiquaient leur état parfait. Enfin ceux de la femelle vierge se comportèrent absolument comme ceux des femelles qui avaient été accouplées, et les chenilles qui en provinrent vécurent très-bien. D'après ce fait isolé, l'auteur se montre

tout à fait convaincu de *l'influence fécondante* de la lumière et de la chaleur solaire ; mais la commission, par l'organe de son rapporteur, s'est élevée contre cette opinion que rien jusqu'ici ne justifie.

A l'occasion de ce travail l'auteur du rapport est entré dans quelques considérations générales que nous reproduirons.

« Pour le cas qui nous occupe et qui a donné lieu à l'explication hasardée qu'en a donnée M. Boursier, dit-il, nous croyons devoir entrer dans de plus grands détails pour l'intérêt de la science. D'abord nous rappellerons que, parmi quelques plantes dites *dioïques*, celles dont les fleurs mâles se manifestent sur des tiges différentes de celles qui sont femelles ou qui doivent donner des graines, dans la prévision que quelques-unes de ces dernières pourraient se trouver complètement isolées et dans l'impossibilité de recevoir la fécondation du pollen, la nature a permis que plusieurs de ces fleurs non vivifiées pussent produire des graines fertiles. C'est ce que Spallanzani (1) et quelques autres observateurs éclairés ont constaté sur des pieds de chanvre, d'épinards, de mercuriale. On a aussi avancé que des fleurs femelles de la Lampette (*Lychnis dioica*), celles de la pimpinelle tréniée ou dioïque, avaient présenté le même phénomène. C'est surtout sur les fleurs femelles d'une pastèque (*Cucumis citrullus*) que l'observation paraît avoir fourni un exemple des plus concluants ; car la plante, renfermée dans une serre bien close, après s'y être développée et avoir fleuri pendant l'hiver, avait laissé mûrir un fruit dont les semences ont été fécondes et productives. Or il n'avait pu pénétrer dans cette atmosphère aucun corpuscule pollinique.

» Quant à la reproduction des germes sans fécondation, les naturalistes en ont vu des exemples constants pour quelques espèces d'animaux, tels que les pucerons, parmi les insectes dont la viviparité a été reconnue d'abord par Leeuwenhoeck (2), puis par Bonnet dès 1740, et vérifiée depuis, bien des fois, par Degéer, Lyonnet, Réaumur, et surtout en 1825 par M. Duval (3). Ces pucerons, qu'on trouve l'été sur les plantes, sont

(1) *Expérience sur la génération* (SENNEBIER, chapitre IV, page 358 ; DE CANDOLLE, *Physiologie végétale*, 1832, tome II, pages 510 et suivantes).

(2) *Arcana Naturæ*, Epist. 90 ; BONNET, *Traité d'Insectologie*, 1748 ; 1^{re} partie, page 74.

(3) *Mémoires du Muséum*, tome III, page 126. Sur le puceron du rosier.

tous des femelles agiles et fécondées; on ne peut observer de mâles parmi eux qu'en automne : ceux-ci s'accouplent alors et meurent bientôt après. Les femelles pondent des coques dont il sort, au printemps suivant, des individus qui sont tous femelles, et qui n'ont pas besoin d'être fécondées pour en produire d'autres, lesquelles naîtront elles-mêmes fécondées, et ainsi pendant plusieurs générations successives, souvent au delà de dix; de sorte que d'un premier accouplement d'automne, il naît des filles, des petites-filles, des arrière-petites-filles et des sus-arrière-petites-filles, etc., et enfin des sus-arrière-petits-fils. Jurine a observé la même particularité chez les Daphnies, parmi les Entomostracés (1), et Carus, pour les Paludines de la classe des Mollusques (2).

» Déjà, en 1705, Albrecht (3) avait vu des œufs d'une phalène non fécondée produire les petites chenilles qui se nourrissent de feuilles du groseillier. Plus tard, Blancardi (4) avait observé une araignée qui avait pondu des œufs féconds pendant quatre années de suite sans avoir reçu les approches du mâle, et Lister dit qu'il a aussi répété la même expérimentation. Nous-même, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, nous avons cité, avec quelques détails, un fait semblable observé chez Audebert le peintre, auteur d'un grand ouvrage sur les Singes (5).

» C'est surtout parmi les insectes lépidoptères de grande taille que cette ponte, faite par des femelles sans accouplement préalable, a été observée. Il nous suffira d'indiquer ici leurs noms et les ouvrages dans lesquels ont été consignées les observations qui les concernent, dont, au reste, M Lacordaire a fait connaître les principales dans son introduction à l'entomologie (6).

» Nous répéterons que si la plupart des femelles de quelques insectes jouissent ainsi d'une sorte de génération spontanée, c'est

(1) *Dictionnaire des Sciences naturelles*, tome XII, page 495. Un seul accouplement a suffi pour rendre fécondes les femelles de six générations successives.

(2) *Traité d'Anatomie comparée*; 1825; tome II, page 370.

(3) *De insectorum ovis sine prævia cum femella conjunctione nihilominus nunquam fecundis*. Il s'agit ici de la phalène du groseillier, la Mouchetée, de Geoffroy, genre Zérène. *Ephem. Cur. Naturæ*, 1705; decur. III, ans IX et X.

(4) *Aranea quæ quatuor annis peperit ova ex quibus iterum araneæ sunt productæ* (*Ephem. Cur. Naturæ*, 1695; decur. III, an III, page 65). Lister a observé le même fait.

(5) Article ARAIGNÉE, pages 323 et 324, *Dictionnaire des Sciences naturelles*, tome II.

(6) *Introduction à l'étude de l'Entomologie*, tome II, page 353. Les espèces sont le Bombyce écaillé, *Euprepia casta*; la *Cæruleocephala*, Doublet Oméga, de Geoffroy; le Bombyce du chêne, Geoffroy; la *Gastropacha potatoria*, la Buveuse, de Geoffroy; celle dite *Quercifolia* ou Feuille-morte; le Sphinx du trône, celui du peuplier, etc.

que la plupart ont été dans le cas de passer plusieurs années sous l'état de chrysalide. Leur vie ainsi prolongée, et souvent leur éclosion tardive à l'époque où il n'y a plus de mâles, semble par conséquent avoir eu pour but la conservation des races que des événements fortuits auraient pu détruire, si cette prévision providentielle n'avait présidé à cette admirable liaison intime des effets avec leur cause. »

Séance du 27 septembre. — *M. Gervais* adresse une note fort intéressante sur un point de la physiologie des Foraminifères. Voici l'extrait qu'en a donné l'auteur :

« En tenant des *Milioles*, du groupe des *Triloculines*, dans des vases remplis d'eau de mer, et en les plaçant dans des conditions favorables, j'ai réussi à les voir se reproduire. Elles sont vivipares, et chaque mère peut donner à la fois une centaine de petits. Ceux-ci sont tous doués de la propriété d'émettre des filaments byssiformes (les expansions sarcodiques de *M. Dujardin*), et ces filaments sont semblables, quoique d'abord moins nombreux, à ceux des *Milioles* adultes, des *Cristellaires*, etc. Les jeunes *Triloculines* n'ont alors, comme les *Gromies*, comme les *Diffflugies* et quelques autres, qu'une seule loge oviforme, et elles ressemblent si fort aux *Gromies*, que je ne vois entre mes jeunes *Triloculines* et le *Gromia oviformis* d'autre différence que celle de la taille, qui est moindre dans les animaux que j'ai observés. On peut donc assurer que, si la *Gromie* n'est pas le premier âge d'une *Miliole* multiloculaire à l'état adulte, ce que je n'affirme pas, il est du moins certain que les *Milioles* et les *Gromies* ne sauraient plus être réparties dans deux ordres différents de la classe des Foraminifères.

» Les jeunes *Milioles* se tiennent, comme leur mère, contre les parois du vase dans lequel on les conserve. Elles sont d'abord groupées en très-grand nombre, et comme en essaim auprès de l'orifice de sa coquille, orifice par lequel elles ont été expulsées. Bientôt après elles commencent à se disperser, ce qu'elles ne font qu'avec une grande lenteur, puisqu'elles ne parcourent guère que 15 ou 20 millimètres en 24 heures.

» Peu de temps avant la parturition, les *Milioles* que je conserve dans mes vases se réunissent pour la plupart deux à deux, et les individus de chaque couple diffèrent un peu l'un de l'autre par la forme et par l'ampleur de la coquille : l'un est proba-

blement le mâle et l'autre la femelle. L'étude microscopique de beaucoup d'animaux inférieurs donne à cette supposition un certain degré de probabilité. Les Miliolés n'en sont pas moins des animaux fort simples en organisation, et surtout très-différents des Mollusques Céphalopodes, ainsi que des Tuniciers bryozoaires, auxquels on les a successivement associés dans la classification zoologique. »

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 14 juillet 1847. — M. Deyrolle annonce à la Société que M. Graëlls vient de découvrir dans les environs de Madrid la femelle du *Cebrio Carrenii*, et que cette découverte confirme, à ce qu'il paraît, les observations déjà faites par M. Graëlls sur les insectes de cette famille.

— M. Bellier de la Chavignerie met sous les yeux de la Société un exemplaire de la *Sesia scoliæformis*, trouvé par lui dans la forêt de Bondy, vers le commencement du mois de juin dernier.

A cette occasion M. Pierret fait observer que cette *Sésie* vit très-probablement sur l'aulne, et il s'appuie à cet égard sur l'observation de feu M. Berton, qui avait souvent trouvé cette *Sésie* aux environs de Troyes, voltigeant autour des aulnes.

— M. Bellier de la Chavignerie montre également une chenille soufflée du *Bombyx catax*, qu'il a prise dans la forêt de Saint-Germain vers la fin du mois de mai. Ce *Bombyx*, assez répandu dans certaines parties de l'Allemagne et même dans l'intérieur de la France, est, au contraire, d'une rareté presque phénoménale dans les environs de Paris.

— M. Leprieur présente un Coléoptère de la famille des Hydrocauthares, le *Colymbetes bipustulatus*, dont l'antenne droite offre un facies tout à fait anormal.

— M. Reiche annonce qu'il a pris au bois de Boulogne l'*Ochædeus chrysomelinus*, espèce que l'on croyait étrangère aux environs de Paris.

— M. Pierret donne lecture d'une note de M. le baron Walckenaër sur une nouvelle famille du genre *Tetragnatha* dans les Araignées. Cette famille, qui porte le nom de *Trigonæ*, est

caractérisée ainsi : « Yeux antérieurs du carré intermédiaire » rapprochés ; mandibules peu proéminentes, peu allongées, cylindriques ; abdomen très-renflé à sa partie antérieure, peu allongé. Animal faisant son nid dans les cavités des pierres et s'y enveloppant dans un sac de soie. » Une seule espèce entre dans ce groupe, c'est la *Tetragantha gibbosa*, sur laquelle M. le baron Walckenaer donne de nombreux détails d'organisation et de mœurs qui seront insérés dans le *Bulletin entomologique* de la Société.

— Le même membre donne communication d'un mémoire de M. Blisson ayant pour titre : *Description de la larve et de la nymphe de la Nebia brevicollis Fabr.* L'auteur décrit avec un grand soin les métamorphoses de ce Carabique si commun dans toute la France, et que l'on ne connaissait cependant encore qu'à son état parfait ; il donne de bonnes figures et il indique de nombreuses et intéressantes observations sur les mœurs de la larve de cet insecte.

— M. Bellier de la Chavignerie, tant en son nom qu'en celui de MM. Becker et Boisduval, donne lecture du rapport suivant :

Pour répondre aux vœux de notre honorable collègue M. Guérin-Méneville qui poursuit avec tant de zèle la mission scientifique dont il est chargé, votre commission s'est empressée de se réunir et d'examiner les questions qui lui étaient soumises. Aujourd'hui, elle vient vous rendre compte de cet examen.

Messieurs, depuis que l'éducation du ver à soie a pris en France un si grand développement et est devenue, surtout dans nos départements méridionaux, une branche de commerce des plus importantes, ainsi qu'une source de richesse, les questions séricoles ont passé à l'ordre du jour : des hommes éminents se sont réunis dans une autre enceinte, ont fait une étude spéciale de l'intéressant insecte auquel nous devons l'un de nos tissus les plus précieux, puis sont venus ensuite faire profiter les éleveurs de vers du résultat de leurs travaux et de leurs découvertes. Cependant, malgré toutes les améliorations introduites successivement dans les magnaneries, on n'a pas encore pu, jusqu'à ce jour, prévenir ces terribles maladies qui, semblables aux fléaux les plus destructeurs de l'espèce humaine, foudroient pour ainsi dire et tuent, dans l'espace de quelques heures, une quantité in-

nombrable de vers, alors surtout que ceux-ci étaient prêts à se métamorphoser, que l'éducation touchait à sa fin, et que l'éleveur se réjouissait déjà en pensant que tous ses soins allaient recevoir leur juste récompense.

Garantir les magnaneries de ces redoutables désastres qui font perdre tout ou partie des récoltes, serait donc rendre un immense service à l'une de nos grandes industries nationales. C'est à ce but, vous le savez, Messieurs, que tendent en ce moment tous les efforts de notre honorable collègue, désigné par M. le ministre de l'agriculture et du commerce pour faire, dans le midi de la France, l'application des connaissances entomologiques à la partie pratique de l'agriculture.

Messieurs, vous vous rappelez que dans sa lettre du 16 juin dont il nous été donné lecture à notre dernière séance, M. Guérin nous entretenait de ses travaux et de leurs résultats. Il nous racontait en peu de mots la série d'expériences auxquelles il se livrait, inoculant la maladie chez des vers bien portants, et ne craignant pas de sacrifier grand nombre de ces intéressants insectes, dont il s'est fait le médecin, afin de pouvoir mieux rendre compte de la nature du mal, de la marche qu'il suit dans son développement, et par suite, des moyens qu'on peut employer pour le combattre. Notre savant confrère, cette fois encore, a fait un appel à ses collègues; il demande à la Société entomologique de France de vouloir bien s'associer de nouveau à ses utiles travaux, et il la prie de nommer une commission pour répondre aux questions qu'il lui soumet.

Ces questions, vos commissaires, Messieurs, les ont ainsi résumées :

Quelle est la nature de la *Muscardine*?

La *Muscardine* est-elle une maladie spéciale au ver à soie, attaque-t-elle également les autres chenilles?

La *Muscardine* existe-t-elle à l'état de nature, ou né serait-elle que le résultat des éducations domestiques?

Nous allons examiner successivement ces trois questions.

De toutes les maladies auxquelles sont exposés les vers à soie dans les magnaneries, celle qui se produit le plus fréquemment et cause les plus grands ravages, est sans contredit, la maladie désignée dans le Midi sous le nom de *Muscardine*. Cette maladie est si désastreuse que dans l'espace de quelques heures elle fait

périr des milliers de vers. Souvent une récolte sera perdue entièrement dans une magnanerie que la contagion aura atteinte. Nous n'avons pas, du reste, à nous étendre longuement sur la nature de la *Muscardine*, car cette question a déjà été traitée plusieurs fois. Il existe sur cette matière d'excellents travaux, notamment un mémoire de M. Audouin sur la *Muscardine*, inséré dans les *Annales de la Société séricicole*, et plus anciennement une brochure sur les mêmes sujets par Messieurs Turpin et Boisduval.

La nature de la *Muscardine* n'est donc plus un mystère. On sait aujourd'hui que la *Muscardine*, observée seulement chez les êtres non vertébrés, n'est autre chose qu'un petit champignon qui se développe spontanément dans le parenchyme grassex et le tissu cellulaire de l'insecte. Le champignon croît et s'étend avec une rapidité telle qu'on ne pourrait presque suivre avec l'œil les progrès de cette végétation interne. La *Muscardine* est toujours mortelle, et comme elle est contagieuse et épidémique, on comprend combien sont grandes les pertes qu'elle occasionne, lorsqu'elle fait invasion dans une magnanerie.

On a cru longtemps à tort que la *Muscardine* était une maladie spéciale au ver à soie; elle n'épargne pas davantage les autres chenilles, et si elle a été généralement moins observée chez ces dernières, c'est que l'éducation de celles-ci ne se faisant que pour l'amusement des entomologistes, a lieu sur une moins grande échelle; mais, nous le répétons, la *Muscardine* existe chez les chenilles, et nous ne craignons pas d'affirmer que certaines espèces de chenilles paraissent encore plus disposées que le ver à soie à cette maladie.

Les chenilles de quelques *Bombyx* tels que *neustria*, *castrensis*, etc., et de la plupart des *Chelonides*, mais spécialement de la *Chelonia hebe*, périssent fort souvent de la *Muscardine* dans les éducations que l'on fait de ces espèces. Les chenilles que nous venons de citer hivernent presque toutes, et ont, pour mieux se préserver du froid, le système grassex fort développé, et l'épiderme couvert la plupart du temps de poils longs et abondants; mais des chenilles dont la peau est lisse et qui se rapprochent davantage, par leur extérieur, du ver à soie, sont également atteintes assez fréquemment de la *Muscardine*; nous voulons parler des chenilles qui produisent des *Hadenides*, etc.,

parmi lesquelles on peut citer celle de la *Triphaena fimbria* comme une des espèces qui sont le plus souvent victime des effets de la *Muscardine*.

Mais le cas de *Muscardine* que nous ayons le mieux observé jusqu'ici dans les éducations domestiques des chenilles, est celui qui nous a été fourni l'an dernier par la chenille de l'*Hadena chenopodii*; ayant ramassé une grande quantité de ces chenilles dans l'arrière-saison, et en ayant placé une soixantaine dans un pot assez étroit où l'air avait de la peine à se renouveler, n'ayant pas eu d'ailleurs toujours le soin de donner à nos chenilles une nourriture saine et abondante, ni de renouveler chaque jour la litière ainsi que nous n'eussions pas manqué de le faire pour une espèce plus précieuse, nous vîmes toutes nos chenilles qui, la veille, étaient bien portantes, périr en une même nuit par la *Muscardine* sans qu'il nous fût possible d'en sauver aucune.

La *Muscardine* se développe assez tardivement chez les chenilles, et c'est presque toujours après la dernière mue, peu de temps avant l'époque fixée pour la métamorphose, qu'elle les frappe et les tue. La *Muscardine* présente chez les chenilles un aspect différent selon les espèces: ainsi, chez les chenilles très-velues, cette maladie ne laisse pas extérieurement les mêmes traces que chez les chenilles lisses. Quelquefois aussi, mais très-rarement, la *Muscardine* affecte les formes les plus bizarres, et donne lieu à des excroissances qui se développent sur la chenille sous l'apparence de végétation atteignant parfois jusqu'à six pouces de longueur. Nous avons pu, récemment encore, observer un cas de cette nature chez des chenilles d'*Hepialites* de la *Nouvelle-Zélande*, présentées par M. Doüé à la Société entomologique dans sa séance du 28 octobre 1846.

Les formes différentes que la *Muscardine* affecte chez les chenilles ne doit donc pas faire prendre pour autant de maladies ce qui n'est qu'une seule et même chose; car nous pensons qu'il en est de la *Muscardine* comme de ces *Oëcidium* et *Erysiphe*, petits champignons qui se développent sur les feuilles des végétaux, varient à l'infini, et sont classés par les mycologues sous les noms d'*Erysiphe corgli*, *viti*, *humuli*, etc., presqu'en autant d'espèces qu'il y a de variétés de feuilles, tandis que tous ces petits champignons ne sont probablement que des variétés de forme.

Mais un caractère constant que nous avons toujours remarqué chez des insectes morts de la *Muscardine*, c'est qu'ils devenaient tellement secs et friables, qu'en les prenant par les deux extrémités du corps et en leur imprimant une légère pression, il était facile de les briser en morceaux. L'intérieur du corps présentait alors un aspect poussiéreux, blanchâtre avec petites végétations offrant tous les symptômes d'un véritable état de moisissure.

On ne saurait nier que la *Muscardine* n'ait pour cause principale les conséquences des éducations domestiques, mais il ne faut pas croire que cette maladie n'existe pas dans la nature. La *Muscardine* n'a point été importée en France avec le ver à soie comme on l'a prétendu; elle n'est point non plus une maladie propre au climat chaud de nos départements méridionaux, et nous avons été plus d'une fois à même de l'observer dans nos courses entomologiques aux environs de Paris, chez des individus trouvés morts dans les champs.

M. Guérin nous a parlé, Messieurs, de *Muscardine* inoculée par lui non-seulement chez des vers à soie, mais encore chez des Orthoptères et des Coléoptères. Nous pensons que tous les insectes en général sont susceptibles d'être atteints par la *Muscardine*. Nous l'avons vue fréquemment se développer chez des chrysalides de Lépidoptères, surtout lorsque nous en avons réuni un trop grand nombre dans un très-petit espace. Car, dans les éducations domestiques des chenilles, la cause qui produit le plus fréquemment la *Muscardine* est la mauvaise qualité de l'air vital que vicient les émanations qui s'exalent sans cesse de la litière placée au fond des boîtes, lorsqu'un trop grand nombre d'individus sont réunis ensemble.

Nous pensons que les insectes, une fois atteints de la *Muscardine*, ne peuvent plus être guéris; c'est donc à prévenir le retour de la *Muscardine* dans les magnaneries où elle a déjà porté ses ravages, que doivent tendre les essais de notre honorable collègue. Il trouvera dans les mesures hygiéniques qu'il prescrira les remèdes les plus simples et les plus efficaces, et nous ne doutons pas que son zèle et ses efforts ne soient de nouveau couronnés par le succès.

Séance du 28 juillet 1847. — On fait savoir à la Société la mort de trois de ses membres, MM. le professeur *Géné, Smith*, de Rotterdam, et de *Villiers*.

— M. *Pierret* annonce qu'il vient d'obtenir l'éclosion de deux magnifiques variétés mâles du *Sphinx Dahlii*, chez lesquelles les ailes sont d'un beau jaune serin, tandis que dans l'état normal les supérieures sont d'un jaune verdâtre et les inférieures rouges. De cette variation M. *Pierret* tire des conclusions physiologiques du plus haut intérêt, et qui seront rapportées dans le *Bulletin de la Société*.

— Le même membre dit qu'il vient de retrouver à Lardy, le 17 juillet dernier, un individu de l'*Ascalaphus longicornis*, qui ainsi semble bien appartenir maintenant à la faune parisienne.

— M. *Leprieur* montre à la Société plusieurs individus de l'*Aracæus coffeæ* et d'un *Sylvanus* probablement d'espèce nouvelle qu'il vient de trouver dans des grains de café, provenant de Cayenne.

— M. *Bellier de la Chavignerie* dit qu'il vient de prendre, sur le boulevard des Italiens, un individu de la *Cicindela germanica*, et que, contrairement à ce qu'on dit généralement, il a trouvé cet insecte volant.

— M. *Doüé* donne communication d'une note de M. *Gaudry*, qui contient des détails intéressants sur une quantité innombrable de *Pucerons verts* qui voltigeaient en troupes énormes dans Paris le dimanche 11 juillet dernier. Quelques détails à ce sujet seront insérés dans le *Bulletin entomologique de la Société*.

— M. *Amyot* donne lecture d'une notice de M. *Macquart* sur une nouvelle espèce de *Gallinsectes*. Cet insecte, dont M. *Macquart* donne avec soin la description ainsi que de nombreux détails sur ses mœurs, a reçu le nom de *Coccus salicis*, et est ainsi caractérisé: *Mas. Ruber, alis hyalinis, long.* 0001. *Femina. Brunneus, ovatus, depressus, long.* 0002, et se trouve sur les jeunes branches du saule, du peuplier blanc et du frêne.

En terminant cette lecture, M. *Amyot* fait observer que les femelles des *Coccus* semblent appartenir à l'ordre des Hémiptères, tandis que les mâles paraissent, d'après leur organisation, devoir être rapportés à celui des Diptères.

Séance du 11 août 1847. — M. *L. Buquet* donne communication d'une note de M. *Macquart*, dans laquelle cet entomologiste complète, d'après M. *Forster*, sa notice sur Meigen, insérée

dans le deuxième numéro des *Annales de la Société entomologique de France pour 1847*.

— M. H. Lucas fait connaître une nouvelle variété de l'*Epeira diadema* qui a été trouvée dernièrement à Bondy par M. Rouzet, et qui est remarquable par la couleur rougeâtre de son céphalothorax et de ses pattes, et surtout par la disposition particulière des taches que présente son abdomen.

— M. Pierret rectifie un fait qu'il avait avancé il y a un an environ : cet entomologiste, d'après des observations faites en Sologne, avait dit que la présence du *Satyrus œdippus* excluait celle de l'*Hyperanthus* ; il paraît que ce fait n'était pas exact, car M. Lagrell a trouvé ces deux *Satyrus* dans les mêmes lieux aux environs de Bordeaux.

— M. L. Buquet fait passer sous les yeux de la Société plusieurs Coléoptères fort remarquables et qui proviennent du Sénégal. On remarque surtout : 1° un individu devant former le type d'un nouveau genre de Carabiques ; 2° deux individus, mâle et femelle, d'une nouvelle espèce de *Tetralobus*, qui se rapproche un peu du *T. flabellicornis*, etc.

— M. Doué montre à la Société un individu d'une espèce de Coléoptères, provenant d'Algérie, se rapportant au genre *Scaurus*, et qui est probablement nouvelle.

— Sur la demande de l'auteur et pour aider à l'impression du deuxième volume de l'ouvrage de M. Lacordaire, intitulé : *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages (Angromelines Dejean)*, la Société décide qu'elle souscrit à un certain nombre d'exemplaires de cette publication. La Société recevra dix exemplaires du premier volume et vingt du deuxième, et sur la proposition de son trésorier, M. Lucien Buquet (35, rue Dauphine), elle décide que chacun de ses volumes sera livré aux membres de l'association au prix réduit de 10 fr., au lieu de 12 fr., prix de la librairie.

Séance du 25 août 1847. — M. H. Lucas montre à la Société quelques œufs d'un Lépidoptère diurne bien connu, le *Satyrus briseis*, qui cependant n'étaient pas encore décrits et qui présentent des particularités remarquables. Examinés à un fort grossissement, on voit que ces œufs sont d'un blanc de lait, qu'ils sont fortement cannelés, que les saillies longitudinales formées par ces cannelures sont très-saillantes et que celles-ci sont

très-finement striées transversalement; à leurs extrémités, ces œufs sont comme tronqués, finement tuberculés, et ces tubercules assez saillants sont peu rapprochés; enfin, par leur forme, ces œufs ressemblent tout à fait à un petit baril.

— Le même membre parle d'un individu du *Criocephalus rusticus* qui a été rencontré dans les premiers jours du mois d'août, par M. E. Robert, sous des écorces de pins, dans la forêt de Fontainebleau. Ce fait est curieux, car le Coléoptère qu'il signale n'avait encore été pris que dans les montagnes du Lyonnais, dans les environs de Mont-de-Marsan et en Algérie.

— M. Leprieur met sous les yeux de la Société deux Diptères recueillis à Bauray, près de Lardy, sur une tige de l'*Arundo phragmites*. Le corps ramassé de ces deux Diptères, dont l'espèce paraît être rare, présente un facies assez étrange.

— M. Reiche communique une note de M. Macquart, qui avait été chargé par son département de faire un rapport sur les insectes nuisibles à la betterave. M. Macquart, après un examen attentif de ce végétal, y a reconnu la présence d'une larve qu'il a envoyée à M. L. Buquet, qui s'est empressé à son tour de la transmettre au président de la Société. M. Reiche, après avoir étudié cette larve, croit être en mesure d'affirmer qu'elle appartient à un Coléoptère de la famille des Élatérides et probablement à l'*Elater segetis*.

— M. Pierret annonce qu'il vient de prendre à Lardy, vers le milieu du mois de juillet dernier, deux individus de la variété *leucomelas* de l'*Arge galatea*. Cette variété était regardée, jusqu'à présent, comme propre aux Alpes, à la Hongrie et à certaines parties élevées du centre de l'Allemagne.

Séance du 8 septembre 1847. — M. H. Lucas annonce à la Société que le curieux Diptère qui lui a été montré à sa dernière séance, par M. Leprieur, est l'*Ogeodes gibbosus* Meigen, espèce qui ne se trouve que rarement même en Allemagne, et qui n'avait pas été encore signalée auprès de Paris.

— Il est donné communication d'une lettre de M. Alexandre Lefebvre relative à des dégâts produits sur un chêne, aux environs de Hannequeville-sur-Mer (Calvados), par des larves, nymphes et insectes parfaits du *Scolytus pygmaeus*.

— M. Pierret lit une note de M. Abicot, de Gien, sur la chenille de la *Zygæna balearica*, qui se nourrirait des feuilles

de l'*Eryngium maritimum* et se trouverait dans le département du Loiret. Une bonne description de cette chenille, très-peu connue encore, termine ce travail.

Séance du 22 septembre 1847. — M. H. Lucas montre à la Société une Forficésile qu'il a rencontrée à Paris, mais qui n'est probablement pas indigène. Cet insecte a été trouvé au Jardin des Plantes, caché sous quelques plâtras à la base d'un mur assez humide, et notre collègue attribue sa découverte à l'arrivée de caisses provenant de l'Amérique du Nord. M. H. Lucas a cherché à rapporter cette Forficésile aux espèces décrites par les auteurs, mais il n'a trouvé aucune description qui puisse lui appartenir; aussi la regarde-t-il comme nouvelle et en donne-t-il la diagnose suivante :

Forficesila annulipes. — *T. atra*, antennarum primo articulo rufescente duobus ante penultimis testaceis; capite postice transversim unisulcato, prothorace, mesothorace, metathorace testaceo marginatis, hoc longitudinaliter unisulcato; abdomine subtilissime punctulato, segmentis ad basim ferrugineo sublimbatis; ebelis validis, subcurvatis intra sensiter denticulatis; pedibus flavo-testaceis, femoribus tibiisque fusco-annulatis (Long. 17 mill., lat. 3 mill. 1/2).

— M. A. Pierret communique une anomalie singulière qu'il a observée dans un *Himera parmaria*, lépidoptère qui lui a été envoyé de Gien, par M. Abicot. Cette anomalie réside dans les antennes, dont l'une est insérée en dessus de l'œil gauche, tandis que l'autre est attachée au dessous du même œil.

— M. Brisout de Barneville présente des observations relatives à un *Acridium smilaceum* femelle qu'il a trouvé à Saint-Germain. (Voir le présent numéro de la *Revue zoologique*).

— Il est donné lecture d'une note de M. Schembri de Malte, contenant la description d'une nouvelle espèce de *Leucopis*, que l'auteur nomme *L. Costæ*, et qu'il dit se trouver rarement à Malte dans les mois de juin et juillet, et bourdonner sur les pieds des Thyms.

— Le secrétaire communique des notes entomologiques de M. A. Costa relatives aux sujets suivants :

1° Remarques sur les caractères génériques des *Aradus* et énumération des espèces qui se rencontrent dans le royaume

de Naples (*Aradus betulæ* Linn., *A. corticalis* Linn., *A. de pressus* Fabr. et *A. dissimilis* A. Costa, sp. nov.);

2° Observations sur diverses espèces de *Bruchus* et en particulier sur le *Bruchus scutellaris* Fabr. que l'on croyait propre au Brésil, au Mexique, au cap de Bonne-Espérance, etc., et qui vient d'être pris également en Italie, et sur le *Bruchus longiserratus* A. Costa, espèce nouvelle, trouvée dans les montagnes qui avoisinent l'Etna;

3° Détails sur quelques espèces de *Microlépidoptères* indiquées par M. Guenée dans son catalogue inséré en 1845 dans les *Annales* de la Société;

4° Remarques critiques sur le travail de M. Amyot sur les Rhynchotes de France, principalement sur la synonymie de diverses espèces de *Podops*, l'auteur regardant son *P. siculus* comme parfaitement distinct du *P. longipes* Fabr., ce que n'a pas fait M. Amyot;

5° Anatomie des parties de la bouche chez les Cigales, la *Cicada orni* prise pour type;

6° Description de la larve et de la nymphe du *Centrotus genistæ*, etc.;

7° Anomalie observée dans un *Blaps fatidica* et présentant quelque ressemblance avec celle indiquée par M. E. Mocquerys dans un *Geotrupes sylvaticus*;

8° Sur l'habitat de l'*Astomella Vessetii*, que l'auteur a découverte récemment aux environs de Naples, et détails sur cette espèce.

— Il est donné lecture d'une notice de M. *Achille Guenée* sur la vie et les travaux scientifiques de *de Villiers*.

E. DESMAREST.

III. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Notre honorable confrère, M. LESSON, nous adresse la rectification suivante que nous nous empressons de publier.

« Je lis attentivement la *Revue Zoologique*, et avec un vif intérêt les travaux consciencieux et remarquables de M. le baron de Lafresnaye. Dans le n° 8, p. 246, ce savant a inséré un bon travail sur la réunion peu naturelle des Huppés et des Promérops, etc. M. de Lafresnaye me fait l'honneur de citer mes re-

cherches ornithologiques, et je l'en remercie sincèrement. Je le prie donc de ne voir dans la rectification que j'adresse à la *Revue Zoologique* que la preuve de l'estime que je porte à tout ce qui sort de sa plume, et le cas que j'en fais.

» Écrivant en province et à Paris, toujours au milieu des préoccupations du service, il m'a fallu souvent rectifier mes idées. En publiant, en 1835, ma monographie des oiseaux de Paradis et des Épimaques, j'ai dès lors séparé formellement les Épimaques et les Huppées en deux familles; j'ai dit, p. 23 du *Synopsis*: « Les Épimaques forment une famille naturelle qui s'éloigne » surtout de la famille des Huppées, autant par la conformation » du bec que par les mœurs et par les formes corporelles. » Plus loin, p. 24, on lit: « Les Épimaques constituent une petite » tribu naturelle et bien distincte des Huppées et surtout des Pro- » merops, avec lesquels on les avait jusqu'à ce jour abusivement » confondus. »

» Ces phrases précises ont sans nul doute été inconnues à M. de Lafresnaye, ainsi que le livre où elles sont consignées, livre tombé malheureusement pour moi dans la spéculation mercantile et dont les planches ont été défigurées par un ignoble coloriage.

P. LESSON. »

Rochefort, 17 septembre 1847.

ICONOGRAPHIE DES VERTÉBRÉS DE FRANCE, ou description des animaux vertébrés qui vivent en France à l'état sauvage, soit constamment, soit passagèrement; publié par M. EDMOND FAIRMAIRE; figures dessinées et coloriées par M. C. DE LAMOTTE.

Sous ce titre, un jeune et savant naturaliste se propose de publier bientôt un ouvrage éminemment national qui manquait à la France; il compte faire connaître successivement tous les animaux qui ont vécu jadis et ceux qui se trouvent aujourd'hui dans notre patrie: l'histoire naturelle des oiseaux sera la première partie qui paraîtra.

Le texte, dans le format in-8, sera rédigé en français et en latin: les planches seront dans le format grand in-4. L'ouvrage paraîtra par livraison de six planches et d'environ une feuille de

texte : le prix est de 4 fr. avec pl. noires, 6 fr. avec pl. coloriées, et 8 fr. avec pl. doubles. On souscrit dès à présent chez l'auteur, M. Edmond Fairmaire, 37, rue de Grenelle Saint-Honoré, à Paris. Le prospectus sera distribué aux personnes qui en feront la demande. (*Écrire franco.*)

Nous recevons de M. Brisout de Barneville, comme addition à son article sur les espèces du genre *Lepadogaster*, inséré dans la *Revue Zoologique*, août 1846, pag. 278 et suivantes, la note suivante :

Lorsque je fis insérer dans la *Revue Zoologique* (août 1846, pag. 278 et suiv.), mon article sur les Lépadogastères, je n'ai cité Fleming que d'après Jenyns et Yarrell; mais depuis, j'ai pu vérifier dans l'ouvrage même du premier de ces auteurs anglais (*Flem. Hist. of Brit. anim.*, 2^e édit., p. 72), que l'espèce à laquelle il a le premier imposé les noms de *Lepadogaster bimaculatus*, était exactement la même que celle décrite également sous la dénomination de *Lepadogaster bimaculatus* par Jenyns, Yarrel et moi-même.

BRISOUT DE BARNEVILLE.

MONOGRAPHIE des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages (*Chrysoméline* DEJEAN); par M. CH. LACORDAIRE.

Le second volume de cet ouvrage, dont nous avons déjà parlé dans la *Revue*, paraîtra d'ici à quelques jours.

M. L. Buquet (35, rue Dauphine) peut disposer de quelques exemplaires de ces deux volumes, chacun au prix réduit de 10 fr. au lieu de 12 fr. (*Écrire franco.*)

Ouvrages reçus et qui seront analysés incessamment.

Bemerkungen zu dem im V bande der zeittenschrift fur die Entomologie, p. 192. Von H. MaerkeI gegebenen « Beitrage zur kenntniss der unten Ameisen lebenden insekten. » (Extr. Bull. soc. imp. des nat. de Moscou, t. XVII, 1844.)

I. TRAVAUX INÉDITS.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES CAMPAGNOLS (*Arvicola*) en Europe, par M. Edm. DE SELYS LONGCHAMPS, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique.

En 1844 j'ai publié (page 319 des actes de la sixième réunion des naturalistes italiens à Milan) une liste des *Arvicola* d'Europe. Je prévoyais alors des additions et des corrections qui ne se sont pas fait attendre longtemps, et aux congrès de Cambridge, en 1845, et de Gênes en 1846, j'ai communiqué plusieurs faits nouveaux.

Aujourd'hui, sous la forme la plus concise, je cherche à présenter un ensemble géographique, ne touchant des points descriptifs qu'en ce qui concerne les espèces nouvelles. Ce sera comme le prodrome, la table des matières du Supplément à la Micromammalogie que je prépare.

ORDRE DES RONGEURS. — Sous-famille des ARVICOLINA.

Genre *Arvicola* Lacép.

1^{re} SECTION. *Campagnols terrestres* : pieds à doigts courts, minces.

1^{re} SOUS-SECTION. *Microtus* : oreilles plus courtes que le poil, yeux très-petits, quatre mamelles.

1. *A. Savii* De Selys. — Campagnol de Savi.

Syn. Arv. arvalis Bonap. (olim).

Patrie. L'Italie continentale. C'est la seule espèce terrestre trouvée jusqu'ici en Italie. M. Crespon affirme qu'il existe aussi en Provence.

2. *A. incertus* De Selys. — Campagnol incertain.

Patrie. La Provence, le Languedoc ; peut-être d'autres parties du midi de la France.

3. *A. pyrenaicus* De Selys. — Campagnol des Pyrénées.

Syn. Arv. incertus De Selys, congrès de Milan (partim).

Patrie. Les Pyrénées, à une grande élévation, dans les régions froides du pic du Midi. M. le docteur Rambur a rapporté de la

Sierra Nevada, en Espagne, un exemplaire qui m'a paru de la même espèce.

Observation. Il diffère peu, extérieurement, de l'*A. Savii*. Les oreilles sont seulement plus velues, et la queue plus longue. Il est distinct de l'*A. incertus* 1° par sa coloration plus foncée; 2° par sa queue plus longue, noirâtre en dessus; 3° par ses oreilles plus velues, à poils noirâtres. La découverte est due à MM. Philippe et Castex, naturalistes des environs de Bagnères de Bigorre. L'étude de son ostéologie permettra sans doute de le séparer positivement de l'*A. Savii*, qui se trouve dans les plaines chaudes de l'Italie. Sous le rapport géographique on remarquera que ces deux espèces sont séparées par l'*A. incertus* des plaines chaudes de la Provence, que j'avais indiqué à tort, comme se trouvant dans les Pyrénées.

4. *A. subterraneus* De Selys. — Campagnol souterrain.

Syn. *Lemmus pratensis* Baillon. — *Arv. œconomus* Bosc.

Patrie. La Belgique; plusieurs parties des provinces Rhénanes, la France au nord de la Seine, et à l'ouest de la Moselle.

5. *A. œconomus* Pallas. — Campagnol économe.

Patrie. M. le prince Bonaparte cite cette espèce comme se rencontrant dans les déserts au sud de l'Oural, sans doute d'après Eversmann. Je la croyais propre à la Sibérie orientale. Il faut donc attendre de nouveaux renseignements, avant d'admettre définitivement l'*OEconomus* dans la Faune européenne, d'autant plus qu'Eversmann paraît croire que son *OEconomus* diffère peu de l'*A. Nageri* (Schinz) qui répond au *Glareolus*.

6. *A. socialis* Pallas. — Campagnol social.

Syn. *Mus gregarius*? L. — *Mus micruros*? S. G. Gmelin.

Patrie. Le désert entre le Volga et le Jaïk, aussi le Caucase et la Perse, si les exemplaires rapportés par M. Ménétrières ne sont pas d'une autre espèce. Dans ce dernier cas ils devraient prendre le nom d'*Arv. micruros* (Gmel.).

7. *A. cunicularius* Jules Ray *in litteris*. — Campagnol mineur.

Patrie. Les prairies des environs de Troyes en Champagne.

Observation. Pour les caractères, je renvoie à la note spéciale extraite de ma correspondance avec M. Ray. (Voyez plus bas).

2° SOUS-SECTION. *Arvicola*. Oreilles assez développées, de la longueur du poil. Yeux assez proéminents. Huit mamelles.

8. *A. arvalis* Pall. Schreb. — Campagnol des champs.

Syn. *A. vulgaris* Desm. — *A. œconomus* Millet. — *A. fulvus* De Selys (Ex. mutilé).

Patrie. France moyenne et boréale; Belgique, Allemagne, Suisse, Russie tempérée et méridionale, Sibérie occidentale?

J'en ai reçu récemment plusieurs peaux du pic du Midi dans les Pyrénées; elles ne diffèrent pas en apparence des autres, mais sont seulement d'une couleur moins jaunâtre. M. Crespon assure qu'il se trouve en Provence.

N. B. — (Ce que j'ai dit de l'*Arvalis* d'Angleterre, se rapporte au *Britannicus*.)

9. *A. britannicus* De Selys. — Campagnol britannique.

Syn. Arv. agrestis Flem ing et Anglor. — *A. arvalis* De Selys (olim).

Patrie. L'Angleterre et l'Écosse, où il paraît remplacer l'*Arvalis*.

Observ. Taille et stature de l'*A. arvalis*; la queue un peu plus longue. Il en diffère 1° par la coloration foncée du corps semblable à celle de l'*Agrestis* et du *Neglectus*; 2° par la queue qui est bicolore, noirâtre en dessus; 3° par les pieds noirâtres; 4° par les oreilles noirâtres, revêtues de poils plus longs et moins nombreux.

Diffère de l'*Agrestis* et du *Neglectus* par la queue et les pieds plus courts, le crâne, etc.

10. *A. gregalis* Pallas. — Campagnol grégari.

Patrie. D'après de nouveaux renseignements fournis par les naturalistes russes, cette espèce de la Sibérie occidentale se trouverait aussi en Europe, entre le Volga et le Jaïk. Ce fait mérite confirmation.

11. *A. agrestis* L. — Campagnol agreste.

Syn. Lemmus arvalis Nilsson (olim).

Patrie. La Suède et la Norvège, depuis la Scanie jusqu'au 66° degré de latitude, mais point dans les montagnes alpines. Aussi, dit-on, en Danemark et en Finlande (voyez le n° 12).

12. *A. neglectus* Thompson, Jenyns. — Campagnol négligé.

Syn. Arv. Baillonii (partim) De Selys, 1840. — *Arv. agrestis* De Selys, Faune belge et Bulletins de l'Acad. de Bruxelles.

Patrie. L'Angleterre, l'Écosse, la Belgique, la France au nord de la Seine, et à l'ouest de la Moselle, les Pyrénées.

Observ. Les individus des contrées que je viens de citer diffèrent constamment du vrai *Agrestis* de Suède, par une queue plus longue et moins velue. J'ai cru en conséquence devoir conserver provisoirement l'espèce du *Neglectus* jusqu'à ce qu'on ait étudié comparativement les parties internes de l'animal, d'autant plus que la première molaire inférieure semble autrement conformée.

13. *A. arenicola* De Selys. Faune belge et Bulletins. — Campagnol arénicole.

Syn. Lemmus insularis? Nilsson.

Patrie. Les îles de la mer Baltique (Nilsson); observé quelquefois en Hollande, où il avait peut-être été transporté. M. le docteur Hagen m'a envoyé des côtes des environs de Kœnigsberg un *Arvicola* qui paraît s'y rapporter. Je n'ai pu jusqu'ici avoir communication des types décrits par le professeur Nilsson, que je suppose identiques avec mon *Arenicola*, lequel en tout cas diffère notablement de l'*Agrestis* et du *Neglectus* par le nombre des prismes de la première molaire de la mâchoire inférieure. Le prince Bonaparte croit que l'*Insularis* forme une espèce distincte.

14. *A. medius* Nilsson. — Campagnol moyen.

Patrie. La Laponie et les Alpes norwégiennes.

Observ. Cette espèce, quoique voisine de l'*Agrestis*, en diffère beaucoup par la dentition. C'est sans doute par erreur que M. le prince Bonaparte l'a classé parmi les Campagnols aquatiques, car c'est une espèce éminemment terrestre, par ses pieds et ses oreilles.

15. *A. ratticeps* Keyz et Blas. — Campagnol à tête de rat.

Patrie. Les parties arctiques de la Russie.

Observ. M. Sundevall le croit identique avec le *Medius*. Cependant d'après la description donnée par les naturalistes russes, la couleur foncée du dessus du corps, trancherait fortement avec la couleur claire du ventre, ce qui ne se voit pas chez le *Medius*.

16. *A. Baillonii* De Selys (partim), 1840.

Syn. Arv. rufofuscus? Schinz. Synops. Mamm.

Patrie. Les parties élevées du mont Saint-Gothard.

Observ. Intermédiaire entre l'*Arvalis* et le *Nivalis*, diffère de l'*Arvalis* 1° par sa taille beaucoup plus forte et sa queue propor-

tionnellement plus courte (corps cinq pouces, queue un pouce une ligne); 2° par ses pieds postérieurs plus courts en proportion, longs de sept lignes; 3° par la coloration du corps et de la queue, d'un gris plus foncé et moins jaunâtre en dessus, gris ardoisé en dessous, et doux au toucher comme le pelage du *Nivalis*.

Il diffère du *Nivalis* par ses pieds et sa queue plus courts. L'*Arvicola rufofuscus* du professeur Schinz paraît le même que l'*A. Baillonii*.

17. *A. nivalis* Martins. — Campagnol des neiges.

Syn. Arv. alpinus Schinz. — *Arv. nivicola* Ejusd.

Patrie. Les parties les plus élevées des Alpes suisses, au mont Saint-Gothard et au Faulhorn. — J'en ai aussi reçu un exemplaire des environs du pic du Midi dans les Pyrénées, par M. Castex. M. le comte Von der Mühle croit qu'il se trouve dans les montagnes de la Bavière.

18. *A. glareolus* Schreb. — Campagnol des ruisseaux.

Syn. M. rutilus var. Pallas. — *Lemmus fulvus* Geoffr. Millet. — *Arv. rufescens* De Selys. Essai. — *Hypudæus hercynicus* Mehlis. — *Lemmus rubidus* Baillonii. — *Arv. Nageri* Schinz.

Patrie. Il semble habiter toute l'Europe entre le 43° et le 65° degré de latitude, excepté en Irlande, et se trouve de l'est à l'ouest entre les Pyrénées et l'Oural. Toutefois il n'a pas été observé au sud des Alpes suisses.

Observ. M. le professeur Schinz m'a envoyé son *Arv. Nageri* trouvé sur le Saint-Gothard. Il ne diffère pas du *Glareolus*. Le ferrugineux du dos est seulement moins étendu, et la taille de l'exemplaire est très-forte. Ne l'ayant pas vu, le prince Bonaparte a cru pouvoir le rapporter au *Nivalis*.

19. *A. rufocanus* Sundevall. — Campagnol roux cendré.

Patrie. La Laponie.

Observ. Très-voisin du *Rutilus* par les formes extérieures et le pelage. Il en diffère en ce que les parties inférieures sont cendrées, ainsi que les côtés de la tête, et en ce que le roux du dos est moins étendu. Le crâne et la dentition sont d'ailleurs fort distincts dans les deux espèces.

20. *A. rutilus* Pallas. — Campagnol roux.

Patrie. La Laponie jusqu'au 68° degré de latitude, le nord de la Finlande et la Sibérie orientale.

21. *A. duodecimcostatus* De Selys. — Campagnol à 12 côtes.
Patrie. Un exemplaire de Genève. Un autre de Montpellier.

Observ. Nous sommes toujours sans nouvelles observations sur cette espèce, qui n'est connue que par deux squelettes, qui sont peut-être l'effet d'une monstruosité, et qui appartiennent probablement à l'une ou à l'autre des espèces décrites sous un autre nom dans l'une des deux sous-sections des *Arvicola* terrestres.

2^o SECTION. *Campagnols aquatiques.* Pieds à doigts longs, épais; oreilles plus courtes que le poil, cachées; yeux très-petits; huit mamelles. Sous-genre *Hemiotomys* De Selys.

22. *A. terrestris* Hermann, Schinz, De Selys. — Campagnol terrestre.

Syn. Schermaus Buff. — *Arv. argentoratensis* Desm. — *Arv. paludosus* Desmoulin.

Patrie. Les montagnes alpines de la Suisse et le Jura. Aussi, dit-on, celles de l'Allemagne occidentale et de l'Alsace.

23. *A. monticola* De Selys. — Campagnol montagnard.

Patrie. Les Hautes-Pyrénées.

Observ. J'ai comparé les peaux d'*Arvicola terrestris* et *monticola*. Extérieurement ils diffèrent peu, et doivent être soigneusement étudiés sous le rapport de l'ostéologie. Le crâne diffère. En tout cas ces espèces sont bien distinctes de l'*Amphibius* et du *Musignani*.

24. *A. amphibius* L. — Campagnol amphibie.

Syn. *Arv. pertinax* Savi, Bonap. — *Arv. ater* Mac Gillivray.

Patrie. Habite presque toute l'Europe (excepté l'Irlande), se trouve aussi dans la Sibérie occidentale. Cependant il n'existe pas dans les Alpes suisses habitées par le Schermaus, quoiqu'on le trouve dans les Pyrénées avec le *Monticola*.

25. *A. Musignani* De Selys, 1838. — Campagnol de Musignano.

Syn. *Arv. terrestris* Bonap. (olim). — *Arv. destructor* Savi, 1839; et De Selys Micromamm.

Patrie. L'Italie continentale et la Provence. Probablement aussi le Caucase, car j'ai reçu de M. le docteur Kolenati, deux exemplaires d'un Campagnol du Caucase, qui ne diffère des exemplaires de l'Italie qu'en ce que les parties claires du dessous du corps tranchent davantage sur les flancs avec les parties foncées du dos. En tout cas les exemplaires de M. Kolenati n'ap-

partiennent pas à l'*Amphibius* sous le nom duquel ils étaient étiquetés.

Parmi les *Arvicola* terrestres, à oreilles bien développées, et à huit mamelles, je n'ai point isolé aujourd'hui le groupe que j'avais proposé sous le nom de *Myodes*, ayant pour type l'*A. glareolus*, et fondé sur la nature des racines des dents molaires dans l'âge adulte.

Il serait difficile pour le moment d'indiquer les espèces qui doivent s'y placer, et de dire si cette coupe devra être conservée.

Par suite des additions et rectifications qui précèdent, le nombre des *Arvicola* d'Europe se trouve porté à 25 espèces, sans parler des *Lemmus*, genre qui s'en rapproche beaucoup et qui comprend quatre espèces (*Lemmus norvegicus*, *torquatus*, *schisticolor* et *lagurus*).

Mais le nombre de ces 25 espèces pourrait se trouver un peu diminué par les considérations suivantes :

1° Il est encore douteux si les *A. œconomus* et *gregalis* se trouvent réellement en Europe.

2° Les *A. Savii*, *incertus* et *pyrenaicus*, ne sont peut-être que les races locales d'une même espèce.

3° Même observation pour les *A. arvalis* et *britannicus*.

4° Même observation pour les *A. agrestis* et *neglectus*.

5° Je n'ai pas vu l'*A. ratticeps* pour le comparer au *Medius*.

6° L'*A. cunicularius* doit être étudié de nouveau.

7° Il en est de même de l'*A. duodecimcostatus*.

En classant sept espèces parmi les douteuses, c'est aller au delà de toute probabilité, et six d'entre elles conserveraient encore toute l'importance de *races locales* et *constantes*. Or, dans ce cas il subsisterait *seize Arvicola* européens bien constatés, plus deux douteux sous le rapport de l'habitat, et *six races locales*.

En signalant franchement ces incertitudes, j'ai voulu indiquer les *désiderata* de la science.

Je regrette de n'avoir pu identifier les espèces que M. Crespon (de Nîmes) a décrites dans sa Faune méridionale sous les noms d'*A. Savii*, *arvalis*, *fulvus*, *Lebrunii* et *Lavernedii*, ce naturaliste ne m'ayant pas encore fait parvenir ses types; mais je doute qu'il se trouve parmi elles des espèces nouvelles.

Je terminerai cet aperçu en récapitulant les diverses faunes locales de l'Europe.

Scandinavie. A. agrestis, arenicola (Insularis), medius, ratticeps? glareolus, rutilus, rufocanus, amphibius.

Angleterre et Ecosse. — A. britannicus, neglectus, glareolus, amphibius.

Belgique, nord de la France et provinces Rhénanes. — A. subterraneus, cunicularius (Champagne), Arvalis, neglectus, glareolus, amphibius.

Pyrénees. — A. pyrenaicus, arvalis, neglectus, nivalis, glareolus? amphibius, monticola.

Provence et Languedoc. — A. incertus, duodecimcostatus, amphibius, Musignani (Savii? arvalis? glareolus?)

Suisse. — A. arvalis, Baillonii, nivalis, glareolus, duodecimcostatus? terrestris, amphibius?

Italie continentale. — A. Savii, amphibius, Musignani.

Allemagne. — A. arvalis, arenicola (Hollande et Nord), glareolus, nivalis? (Bavière), terrestris? (Bavière), amphibius.

Russie boréale. — A. arvalis, ratticeps, glareolus, rutilus, amphibius.

Russie méridionale (Volga, Oural, Caspienne, Caucase). — A. socialis, œconomus? gregalis? arvalis, glareolus, amphibius, Musignani.

Espagne. — A. pyrenaicus? monticola? amphibius?

Contrées où l'on n'a pas encore observé d'Arvicola: Islande, Irlande, Corse, Sardaigne, Sicile, Grèce, Portugal.

NOTE sur le CAMPAGNOL MINEUR (*Arvicola cunicularius*) Ray. — Lettre de M. Jules RAY, auteur de la *Faune de l'Aube*, à Troye, en Champagne, adressée à M. DE SELYS LONGCHAMPS.

Monsieur, mon Campagnol mineur (*Arvicola cunicularius*) diffère de l'*Arvalis*: 1° par son poil plus doux au toucher, assez long, et qui peut se coucher en tout sens, en soufflant dessus, même quand l'animal est desséché.

2° Par sa queue bicolore, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous. (J'ai vérifié ce caractère sur tous les exemplaires qui

me sont passés par les mains.) — Chez les mâles, le dessus est plus noirâtre; dans une femelle, il est moins foncé, mais la queue est parfaitement bicolore.

3° Par la petitesse des yeux, qui sont proéminents; la disproportion de ses yeux avec ceux de l'*Arvalis* est telle qu'on peut l'observer même sur les yeux desséchés. Cette petitesse des yeux explique parfaitement les mœurs souterraines de cette espèce.

4° Par ses dimensions: sa taille est plus petite, et son crâne moins allongé. (Longueur totale, 3 pouces 9 lignes; queue, 11 lignes avec le pinceau.)

5° Par la couleur de son pelage: le dessus est plus uniforme que dans l'*Arvalis*; la couleur n'est pas aussi mélangée; le dessous n'est pas autant grisâtre, il est blanchâtre, *lavé de couleur chamois* chez les mâles, simplement blanchâtre chez les femelles.

6° J'ai cru trouver six mamelles (quatre inguinales et deux pectorales) sur une peau desséchée; mais ce serait un nombre anormal qu'il faudra vérifier. (L'*Arvalis* en a huit, le *Subterraneus*, quatre.)

7° Le crâne offre des caractères importants: il est très-court; le museau est encore plus court que dans le crâne le moins allongé des *Arvicola* que je connais; il n'a que 5 millimètres depuis l'arcade zygomatique.

8° Les oreilles sont petites, courtes, *très-velues*; la peau en est pâle de même que celle des pieds, ce qui le distingue de suite de celle de l'*Agrestis (Neglectus)* qui a la peau des pieds et des oreilles noirâtre.

9° Par sa nourriture: c'est une espèce racinivore; cependant elle ne touche pas aux carottes.

10° Par son habitat et ses mœurs: je n'ai encore trouvé cette espèce que dans les prairies qui bordent la Laignes, petite rivière qui parcourt le terrain jurassique, avant de se jeter dans la Seine. Dans les champs de céréales, qui bordent ces mêmes prairies; on ne trouve plus cette espèce, mais bien l'*Arvalis*, qui existe même dans les parties de prairies plantées en pommes de terre.

Au reste, les bergers du pays distinguent très-bien les deux espèces à cause de leurs mœurs si différentes. Voici comment j'ai découvert le *Cunicularius*.

Au commencement de 1843, en parcourant les prairies de Riceys (Aube), je remarquai par places, des endroits où l'herbe était plus jaune qu'ailleurs. Je reconnus bientôt que là s'était établie une famille d'*Arvicola*. On voit, en effet, six à huit petits trous rapprochés les uns des autres, et dont quelques-uns sont perpendiculairement percés en terre. Ces trous communiquent entre eux à l'extérieur, par de petites routes à moitié encaissées dans la terre, et en partie recouvertes par les herbes. La base de ces herbes est le plus souvent rongée; les tiges cependant restent en place, s'appuyant les unes sur les autres, et abritant les petits chemins couverts pratiqués par les Campagnols pour communiquer entre eux.

Je suis presque certain que l'espèce ne quitte pas ses sentiers pour vaguer à l'extérieur, et qu'elle se nourrit seulement de racines de *Taraxacum* et des divers *Rumex* qui se trouvent dans les prés. Par un beau jour de gelée blanche, si le soleil paraît, ce Campagnol aime à venir à la surface, et si l'on se met à l'écart, on peut l'apercevoir butinant dans ses petites galeries couvertes.

Ces petits animaux ne sont pas répandus dans toute l'étendue d'une prairie, mais ils sont cantonnés par petites familles. Il faut souvent parcourir un assez long espace avant d'en rencontrer une seconde colonie.

Pendant plus de quinze jours je tendis des pièges infructueusement: toujours mes Campagnols étaient dévorés par leurs frères. Il fallut pour réussir lever les pièges une heure après le coucher du soleil.

Le nombre des vertèbres caudales et des côtes, m'a paru le même que dans l'*Arvalis*.

Il refuse de manger des carottes, et meurt de faim à côté: cela prouve clairement que c'est une autre espèce que l'*Arvalis*. Il touche à peine aux céleris.

Les pieds sont revêtus de poils blancs qui couvrent et dépassent les ongles davantage que chez l'*Arvalis*. Ce nouveau Campagnol paraît remplacer le *Subterraneus* dans les endroits qu'il habite.

Agréez, etc.

Signé JULES RAY.

Troyes, 3 septembre 1847.

Observations. Les différences notées aux n^{os} 2, 3, 7 et 9 me paraissent indiquer clairement que le *Cunicularius* est différent de l'*Arvalis*. Le caractère tiré de la brièveté des oreilles est sans doute excellent, mais sur la peau desséchée il n'est pas concluant, parce que les oreilles sont du reste conformées et revêtues de poils comme chez l'*Arvalis*, et que chez ce dernier il arrive souvent qu'elles varient légèrement de longueur, ou se re-coquevillent en séchant.

Je me rappelle avoir vu anciennement au Muséum de Paris un Campagnol trouvé près de Meudon par M. Batty, et qui pourrait bien être le même que le *Cunicularius*. Il différerait de l'*Arvalis* par ses oreilles plus courtes, plus velues, par sa queue bicolore, le dos plus foncé et le ventre blanchâtre, à reflets cha-mois.

EDM. DE SELYS LONGCHAMPS.

Liège, septembre 1847.

NOTICE sur le *Falco* (*Spizaetus*) *ornatus* Daudin, et l'*Harpyia* (*Spiz*) *braccata* de Spix; par M. O. DES MURS.

La crainte de multiplier les espèces en zoologie entraîne souvent les naturalistes dans un excès contraire, en les portant à refuser le rang d'espèce à un animal, découvert nouvellement et nommé par son inventeur, pour le confiner dans les synonymes d'une espèce déjà connue. Ce sentiment, raisonnable sans doute, alors qu'il est contenu dans les limites d'une juste réserve, et qu'il naît de la disette ou de la rareté des éléments de comparaison, devient sans excuse et revêt les apparences d'une injustice, du moment que ces éléments, sans être bien abondants, sont cependant assez caractérisés pour autoriser le doute et par suite pour démontrer le droit de l'animal ainsi rejeté à figurer comme spécifiquement distinct parmi ses congénères.

Cette injustice, dont nous parlons, a été commise à l'égard d'une belle espèce d'Aigle-Autour, dont les tarses sont emplumés jusqu'à l'origine des doigts, découverte au Brésil par Spix, qu'il a décrite dans son ouvrage *Av. Brasil.*, tom. 1, pag. 7, et figurée, tab. 3, sous le nom de *Harpyia braccata*.

On connaissait depuis longtemps, à l'époque de la publication de ce savant voyageur, comme provenant de l'Amérique méridi-

ridionale, un Aigle de ce groupe: c'est l'*Urutaurana Brasiliensis* de Marcgr. et de Klein; *Aquila Brasiliensis cristata* de Willughby et de Brisson; *Falco maximus subcinereus cristatus* de Browne; l'*Autour huppé* de Levaillant; *F. ornatus* de Daudin; *F. superbus coronatus* de Shaw; *Esparvero calzado* (Épervier pattu) d'Azara, dont Vieillot a justement fait un Spizaëte, sous le nom de *Spizaetus ornatus*. Toutes les descriptions de cet Oiseau, depuis Marcgrave et Brisson jusqu'à M. Lesson, sont ou ne peut plus identiques et concordantes, ainsi qu'on en jugera par celles que nous allons reproduire d'après les principaux naturalistes qui en ont parlé.

Brisson tout d'abord, tome 1^{er} de son Ornithologie, page 466 (art. Aigle huppé du Brésil, *Aquila Brasiliensis cristata*), en donne la diagnose suivante :

« *Aquila cristata; superne fusco et nigro varia, inferne alba, nigro maculata, collo superiore fulvo; reatricibus fuscis, oris albicantibus; pedibus pennis albis, nigro maculatis vestitis.* »

Et le décrit ensuite ainsi : « Il est de la même grandeur et de la même grosseur que l'Aigle ordinaire. La partie supérieure de la tête est comprimée ou aplatie. Sur le sommet de la tête sont deux plumes noires, longues d'environ 2 pouces (6 centim.), et accompagnées de deux autres plumes plus petites, placées à chacun de leurs côtés : l'oiseau peut redresser ou coucher ces plumes selon sa volonté. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent pas beaucoup au delà de l'origine de la queue. La partie supérieure de la tête est couverte de plumes brunes, dont les bords tirent un peu sur le jaunâtre; celles qui couvrent la partie supérieure et les côtés du cou sont fauves. Le dos est varié de brun et de noir. La gorge et la partie inférieure du col sont blanches, et cette couleur est variée de quelques plumes noires sur les côtés. La poitrine, le ventre, les jambes et même les pieds, jusqu'à l'origine des doigts, sont couverts de plumes blanches, mêlées de plumes noires, posées comme des écailles. Les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun, mêlé d'une couleur plus obscure, et leurs bords sont blanchâtres; les plumes des ailes sont brunes et rayées transversalement de noir; celles de la queue sont de la même couleur que les couvertures au-dessus des ailes, et ont parcillemeut leurs bords blanchâtres. La

prunelle des yeux est noire, et leur iris est couleur d'or. La peau nue ou membrane, qui couvre la base du bec, est jaune; le bec est noir; les pieds sont jaunes et les ongles bruns. On le trouve au Brésil. »

Mauduyt, *Ornithologie*, pag. 475 (*Aigle moyen de la Guyane*): « L'Aigle moyen de la Guyane a 25 pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue; le dessus de la tête est brun; il y a au bas de l'occiput cinq à six plumes brunes, qui forment une huppe; le cou au-dessous et sur les côtés est fauve; la gorge, le cou en devant, le haut de la poitrine sont blancs; le fauve du cou, sur les côtés, s'étend jusqu'au commencement de la poitrine; le ventre est blanc, semé de taches noires, les unes rondes, les autres oblongues, et disposées de façon qu'elles forment des raies transversales, mais coupées par le fond blanc; les cuisses sont blanches, rayées de noir; les jambes sont garnies, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches rayées de noir; les ailes et le dos sont bruns, mêlés de quelques raies transversales fauves; la queue est en dessus alternativement traversée par des bandes noires et des bandes d'un brun lavé; elle excède d'un tiers la longueur des ailes. »

Le même ornithologiste, *Encyclopédie méthodique*, tom. 1, pag. 477, décrit, sans s'en douter, le même oiseau, en reproduisant, à peu de chose près, la description de Brisson dans les termes suivants :

« L'Aigle huppé du Brésil est à peu près de la même grandeur que l'Aigle commun: il porte sur le sommet de la tête quatre plumes dont deux plus longues et deux qui le sont moins; elles forment une sorte de huppe que l'oiseau lève et baisse à volonté; mais ce caractère, que les premiers auteurs qui ont décrit cet Aigle avaient regardé comme propre à le distinguer, est insuffisant, parce qu'on a connu depuis plusieurs autres Aigles également huppés. On ne peut donc le connaître que par une description complète. Ses ailes pliées ne s'étendent que jusqu'à l'origine de la queue. Ce caractère est encore commun aux autres Aigles qu'on a depuis observés en Amérique; en sorte que, sous ce point de vue, les Aigles du nouveau continent paraissent fort inférieurs à ceux de l'ancien, dont l'envergure et la puissance pour voler sont bien supérieures. Je continue la description, dit toujours Mauduyt. La partie supérieure de la

tête est couverte de plumes brunes ; le dos est varié de noir et de brun ; la gorge et la partie inférieure du cou sont blanches ; la poitrine, le ventre, les jambes et les pieds, jusqu'à l'origine des doigts, sont couverts de plumes blanches, mêlées de plumes noires ; la couleur des ailes est le brun, rayé transversalement de noir ; les plumes de la queue sont aussi brunes, ondées de noir, et leurs bords sont blanchâtres ; les doigts sont jaunes, les ongles bruns, l'iris est couleur d'or. »

Levaillant, en en donnant la première figure exacte, planche XXVI de son *Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique*, le décrit ainsi, sous le nom d'*Autour huppé*, pag. 114, tom I.

« Cet Oiseau de Cayenne, qui, par ses ailes courtes, sa grande queue et ses longues jambes, se rapproche beaucoup du genre de l'Épervier et de l'Autour, me paraît être un véritable Autour d'une espèce nouvelle à ajouter à celui que nous connaissons déjà, et qui se trouve dans les différentes parties de l'Europe... Je ne connais absolument que deux espèces d'Autour, savoir : Autour européen et celui de cet article. Celui-ci diffère de notre Autour, non-seulement par des couleurs totalement différentes, mais encore par sa taille, qui est d'un bon tiers plus forte.

» Il est caractérisé par une touffe de plumes inégales, qui prennent naissance sur l'occiput et retombent sur le cou par derrière ; ses tarses sont aussi entièrement emplumés : caractères bien suffisants pour distinguer ces deux espèces l'une de l'autre. Le dessus de la tête de cet Autour américain est couvert de plumes noires, mais elles n'ont cette couleur que dans toute la partie qui se remarque quand elles sont naturellement couchées les unes sur les autres ; car le dessous en est blanc, et souvent ce blanc s'aperçoit pour peu que les plumes se dérangent. La huppe est également noire et blanche. Tout le derrière du cou est d'un roux foncé et le devant d'un blanc sali de roussâtre ; une ligne noire, qui descend du coin de la bouche sur les côtés, du cou, sépare le roux de la nuque et le blanc de la gorge. Toute la partie antérieure du corps, sur un fond blanc plus ou moins roussâtre, porte de larges taches noires ; les jambes sont barrées transversalement de noir et de blanc ; sur le tarse cette rayure est plus fine. Les ailes et le manteau, sur un fond brun sombre, sont semés d'une couleur noirâtre. Les petites couvertures du poignet de l'aile se détachent l'une de l'autre par une bordure

blanche, et la queue porte de larges bandes noires, disposées sur la couleur brune de ses pennes. Le bec est bleuâtre, les doigts jaunâtres et les serres d'un noir de corne. La base du bec m'a paru roussâtre.

» J'ai été, continue Levaillant, à même de comparer cinq individus de cette espèce, dont l'un est au Cabinet national de Paris; un autre chez le citoyen Holthuysen, à Amsterdam; j'ai vu le troisième dans le cabinet de feu Mauduyt, qui l'a décrit pour un Aigle; un autre chez le citoyen Gaillard, marchand d'histoire naturelle; et enfin le cinquième est dans ma collection: je n'ai pas remarqué de différence sensible dans aucun de ces cinq oiseaux.....

» Dans le nombre des oiseaux carnivores que j'ai vus en Afrique, je n'en ai trouvé aucun qu'on puisse rapporter à ce genre d'oiseaux. »

Daudin, *Traité d'Ornithologie*, tom. II, pag. 77 (Autour huppé, *Falco ornatus*), ne fait que reproduire, en l'abrégeant, la description de Levaillant.

Azara, dans son Voyage en Amérique (*Esparvero calzado*. Épervier pattu), dit « qu'il a 23 pouces de long; le dessus de la tête et la huppe de couleur noire; la gorge et le devant du cou d'un blanc enfermé entre deux traits noirs et légèrement variés de blanc, qui prennent naissance au coin des mandibules et descendent jusqu'aux épaules; une tache blanchâtre à l'angle postérieur de l'œil; le reste de la tête et du cou d'un gris rougeâtre; les épaules noires; le reste du dessus du corps brun, varié de bandes étroites et de festons d'une nuance plus foncée; la poitrine, les plumes des jambes et des tarses traversées par des bandes noires et blanches; le ventre blanc, avec quelques traits noirs; les pennes alaires brunes en dessus, avec des bandelettes noirâtres et transversales; la queue traversée par des bandes noires et cendrées. »

Cuvier, *Règne animal*, 1817, tom. I, pag. 319 (*Aigle-Autour varié*): « Calotte et huppe noires; côtés du cou d'un roux-vif; manteau noir varié de gris ondé de blanc; dessous blanc, rayé de noir aux flancs, aux cuisses et aux tarses; queue noire avec quatre bandes grises. C'est un bel oiseau de l'Amérique méridionale qui varie du noir et blanc au brun foncé. »

Spix lui-même, ayant rapporté cette espèce de son voyage au

Brésil, *Av. Brasil.*, tom. I, pag. 8 (sous le nom de *Harpyia ornata*), en donne la description que voici :

« *Brunescens ; capite, crista occipitali pendula, dorso superiore humerisque nigris ; collo rufo ; pectore albo ; abdomine albo, nigro maculato ; hypochondriis albis ; nigro fasciatis ; femoribus et tarsis dense plumosis, albis, nigro fasciolatis ; crisso albo, vix nigro maculato ; alis supra fusco brunneis, subtus fulvo albis, nigro maculatis fasciatisque ; remigibus obscure nigro fasciatis, vexillo secundariorum interiore albicante ; cauda alis duplo longiore, supra brunescente-livido nigroque, subtus albescente nigroque fasciata, apice livido marginata ; rostrum apice nigricans ; cera, digitique flavocinerei ; ungues nigricantes, curvi, posticus longissimus. 1°-10', caudæ 10', c. partis alas super. 5', tars. 3 1/2. Habitat, Corocuru nominata, ad flumen Amazonum. »*

Enfin, l'honorable M. Lesson, *Traité d'Ornithologie*, pag. 52 (Spizaète urutaurana, *Morpnuus ornatus*), le définit ainsi, d'après des individus rapportés de Cayenne au Muséum d'histoire naturelle de Paris, par M. Leblond :

« Sommet de la tête et huppe noirs ; devant du cou blanc, derrière d'un roux vif ; tour des yeux neigeux ; ailes et manteau bruns, chaque plume bordée de blanc ; parties inférieures blanches, rayées de noir ; queue rayée de noir sur un fond gris en dessus, de noir sur du blanchâtre en dessous ; tarses blancs, rayés de brun ; doigts et cire jaunes ; bec noir. »

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui, à l'époque où Vieillot écrivait sur cet Oiseau son article du *Nouv. Dict. d'hist. natur.*, tom. XXXII, pag. 60, 1817, en possédait, dit-il, cinq exemplaires, n'en possède plus aujourd'hui, par suite de réformes devenues sans doute indispensables, que deux seulement. Sur ces deux, l'un, plus petit que l'autre de 6 à 8 centimètres, paraît évidemment et par cette différence de dimension et par l'état de son plumage, être le mâle presque adulte.

Il a toute la tête, la partie antérieure du cou, la poitrine et le ventre entièrement blancs ; quelques plumes d'un roux fauve, striées de noir au centre, forment le sourcil, et d'autres plumes d'un roux plus clair encadrent la joue ; un peu de fauve se laisse apercevoir sur les parties latérales du cou ; le dessus du corps et des ailes est uniformément brun ; les grandes couver-

tures alaires sont largement barrées de brun clair et de brun foncé alternés ; les quatre ou cinq plumes de la huppe sont d'un noir foncé à leur extrémité et blanches à leur base ; les deux plus longues d'entre elles ont 7 centimètres ; les flancs et les jambes sont régulièrement et finement barrés de noir et de blanc.

Cet individu a été rapporté du Brésil par MM. Quoy et Gaimard, et a de longueur totale 58 centimètres ; à part un peu de blanc, il ressemble parfaitement à celui décrit par Spix, que nous regardons également comme un mâle.

L'autre individu, rapporté de Cayenne par M. Leblond, porte une livrée et offre des proportions presque en tout point semblables à celles des individus décrits ou figurés par Brisson, Levaillant, Daudin, Azara, Cuvier et Lesson. En voici les dimensions :

Longueur totale.	66 cent.
— de la queue.	26
— des plus longues plumes occipitales.	09
— du tarse.	10
— du doigt médian sous l'ongle.	06
— de l'ongle du pouce, près de.	05

Cet individu, comparé au précédent, nous paraît être la femelle : le brun du dessus est moins uniforme, le blanc du dessous moins pur et moins étendu ; ses dimensions sont beaucoup plus fortes.

On voit par toutes ces descriptions qu'elles sont d'une concordance parfaite ; qu'elles se rapportent à une seule espèce, sur la livrée de laquelle on n'a jamais varié, parce qu'on l'a toujours vue et à toutes les époques constamment la même ; que s'il existe quelques différences, ce sont de légères différences sexuelles, ou d'âge ainsi que de taille, les femelles présentant une plus grande dimension et parfois portant plus de ce maillé noir et blanc aux parties inférieures que les mâles.

Comment a-t-il donc pu se faire qu'au moment de la publication, par Spix, de la figure et de la description de son *Harpyia braccata*, on ait eu l'idée d'annihiler, d'un trait de plume, les indications par lui données de son espèce nouvelle en les identifiant avec celles du *Spizaetus ornatus*? Sans doute les caractères

tères de ptilose de cet oiseau, tel que le définit Spix, sont ceux d'un âge jeune encore; mais ils sont tout aussi bien ceux d'une femelle. Pourquoi alors, sans plus d'éclaircissement, attribuer cet état de jeune âge à l'espèce ancienne au lieu de le conserver, fût-ce avec doute, et de le prendre pour tel que le donnait le savant voyageur?

Une première question était à poser avant de prendre une pareille décision. Comment, depuis plus d'un siècle qu'est connue l'autre espèce devenue pour ainsi dire commune, aucun individu de la livrée du *Braccata* ne se serait-il jamais présenté aux yeux des naturalistes? Cette livrée seule, par sa rareté, méritait assurément plus d'attention et surtout un peu plus d'honneur qu'on ne lui en a fait à son apparition dans la science. Alors surtout que Spix, en même temps qu'il décrivait cette espèce, décrivait également le *Spizaetus ornatus*, sous le nom de *Harpyia ornata*, avec lequel on devait supposer qu'il l'avait comparé; alors enfin que cet observateur indiquait et le nom donné au *Braccata* par les indigènes et celui donné à l'*Ornata*.

Et puis devait-on donc se guider uniquement, comme il est certain qu'on l'a fait, pour cette identification et cette confusion des deux espèces en une seule, sur une apparence de conformité dans la coloration du plumage des parties inférieures chez l'une et chez l'autre? Ne sait-on pas que plusieurs oiseaux de proie offrent cette disposition si remarquable du noir et du blanc? N'est-ce pas en se dirigeant sur des analogies de même valeur que Buffon, révoquant en doute la provenance de l'*Aigle huppé d'Afrique*, *Crowned Eagle* d'Edwards (*Glan.*, pag. 31, pl. 224), le considérait comme synonyme du *Spizaetus ornatus*?

On ne pourrait croire à quel chiffre s'élève le nombre d'erreurs semblables, toutes provenant de trop de précipitation et d'un défaut de réflexion chez ceux qui dirigent la science! Nous croyons ces erreurs beaucoup plus dommageables pour ses progrès que l'introduction inconsidérée d'espèces prétendues nouvelles qui ne sont que des doubles emplois. Le temps à la longue fait toujours justice de ces derniers; tandis qu'il n'en est pas de même pour la suppression précipitée et presque par anticipation d'une espèce véritablement nouvelle, mais méconnue dès son apparition première. Il faut plus que l'aide du temps, il faut

en quelque sorte le concours du hasard, pour arriver à sa restitution et arrêter une erreur d'autant plus difficile à détruire qu'elle est devenue plus traditionnelle.

C'est cependant ce que nous entreprenons aujourd'hui, convaincu que la réhabilitation d'une espèce reniée d'abord pour telle par la science, a toute l'importance d'une véritable découverte, parce que, d'une part, c'est la doter d'une espèce de plus, et que, d'une autre part, cette réhabilitation devient par le fait celle même du voyageur dont on a injustement discrédité le mérite et la sagacité d'observation.

Voici comment Spix décrivait son *Harpyia braccata* :

« *Corpus subrobustum magnitudine urubutingæ, supra et subtus violaceo nigrum, plumis ad radicem albicantibus, medio fuscescentibus, apice violaceo nigris, raro fusco marginatis; uropygium et crissum nigra, fulvo fasciata; alæ cauda plus quam duplo breviores, subtus fulvo-albo fasciata, antice fulvo maculata; remiges omnes medio obscure fusco fasciati; cauda longa, supra nigro plumbeoque, subtus nigro alboque 4-vittata, apice sordide fulvo terminata; pedes alti, usque ad digitos dense plumosi, fulvo-albo punctati vel fasciati; cera digitique flavo-cinerei; ungues crassi, subadunci, nigri. Longitudo corporis 2°, caudæ 11 1/2, caudæ partis alas superantes 7'.*

» *Habitat in St. Paola (Coino pretto), nominata.* »

Il n'est assurément pas douteux, ainsi que nous l'avons déjà dit, que cette livrée indiquée par Spix et reproduite dans sa planche III, ne soit celle ou d'un jeune ou tout au moins d'une femelle. Mais il y avait à examiner chez cet oiseau, comme chez tous les autres, laquelle de ses deux couleurs brune et noire était l'accessoire de l'autre. Or, lorsque les masses générales sont noires et surtout d'un noir si intense que les reflets en deviennent bleus ou violacés, et que le bord seul de quelques plumes est brun, on est forcément amené à conclure que le brun est l'accessoire du noir; que ce n'est qu'une couleur transitoire et dont la disparition est même prochaine. C'est ce que les ornithologistes qui ont renié l'*Harpyia braccata* de Spix auraient dû décider: la conformité apparente de la coloration des cuisses et des pattes n'était pas une raison suffisante pour autoriser, sans expression aucune de motifs, la suppression de l'es-

pèce qui, loin de là, devait être conservée avec un point de doute si l'on voulait.

Nous sommes d'autant plus fort pour nous exprimer ainsi, que nous avons sous les yeux un oiseau que nous n'hésitons pas à considérer comme identique avec celui de Spix, mais qui, de plus que celui-ci, offre tous les caractères d'un adulte. Ce bel oiseau, qui fait partie de la galerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, y a été envoyé en 1840, de la Côte-Ferme (Amérique), par M. de Beauperthuis, l'un des plus zélés voyageurs de cet établissement.

Nous allons le décrire aussi exactement qu'il nous sera possible :

En entier noir intense passant au noir brun sur les grandes couvertures alaires; occiput garni de plumes allongées composant une huppe, semblable pour la forme à celle du *Spizaetus tyrannus*, blanches dans la première moitié de leur longueur à partir de la base, et noires dans le reste jusqu'à la pointe, le blanc ne s'apercevant que sur quelques-unes de celles du milieu de la huppe, et comme accidentellement; fouet de l'aile écaillé noir et blanc; les couvertures inférieures de celle-ci, ainsi que le revers des rémiges, rayés de larges bandes alternes noires et blanches; l'extrémité de toutes les rémiges primaires, à l'exception de la première qui est la plus courte, est terminée par un fin liséré blanc; la queue est en dessus rayée transversalement de quatre larges bandes d'un brun noir, dont une apicale, alternées de trois autres larges bandes d'un brun grisâtre marbré de brun plus foncé, et bordées d'une manière irrégulière, sur les deux tranches, de quelques grivelures blanchâtres; l'extrémité de chacune des rectrices, à l'exception des latérales, est blanche; la forme de la queue est arrondie, en dessous elle est rayée du même nombre de bandes, seulement la partie correspondante aux bandes brun noir est d'un noir argenté, et celle correspondante aux bandes brun grisâtre est d'un blanc presque pur; tout le dessous du corps, depuis le menton jusqu'au milieu de l'abdomen, est d'un noir intense; quelques taches ou points arrondis d'un blanc pur se remarquent vers le bas de cette dernière région, et les couvertures inférieures de la queue sont rayées de blanc et de noir, plus largement de cette dernière couleur, et très-finement de l'autre; les

cuisses et les tarses, qui sont emplumés jusqu'à la naissance des doigts, sont régulièrement traversés de fines bandes blanches et noires alternes, les premières ressemblant parfois à des taches arrondies, à cause de la portion rachidienne noirâtre qui traverse perpendiculairement ces bandes; le bec et les ongles sont noirs; la peau du lorum, recouverte de poils nombreux noirs, et les pattes sont d'un jaune orange; les ailes viennent jusqu'au milieu de la longueur de la queue.

Longueur totale.	62 cent.
— de la queue.	30
— de la jambe.	16
— du tarse seul	08
— du doigt médian avec l'ongle	06

L'ongle du pouce est égal à la longueur de ce doigt et le plus fort de tous; l'ongle du doigt interne vient ensuite; le plus court est l'ongle du doigt externe qui est à peine du tiers de la longueur de celui du pouce.

Longueur du bec, environ.	03 cent.
Hauteur de la mandibule supérieure.	01 — 03 mill.
Longueur des plumes de la huppe.	05 —

Il résulte, suivant nous, de cette description d'abord, que l'oiseau dont nous nous occupons porte incontestablement la livrée d'un adulte; ensuite qu'il constitue une espèce nouvelle, ou bien qu'il ne peut être rapporté qu'au *H. braccata* de Spix dont nous n'hésitons pas à le considérer comme le mâle adulte.

Il est, en effet, un peu plus petit que celui-ci; le brun a disparu complètement pour faire place à un noir uniforme qui en laisse à peine percer la transparence sur les ailes; enfin il porte non pas une aigrette filiforme et retombant en arrière comme le *Spizaetus ornatus*, mais bien une huppe distincte et bien dessinée à l'occiput, dans la forme, ainsi que nous l'avons déjà dit, de celle du *Falco* (Spiz.) *tyrannus*, de Temminck.

C'est donc le cas de restituer à la science cette espèce à laquelle nous serions tenté de donner le nom de *Spixii* au lieu de *Braccatus*, s'il ne nous répugnait, sous le prétexte, qu'on ne prend que trop souvent, de rendre hommage à l'auteur d'une découverte zoologique, d'avoir l'air de briguer les honneurs du *mihî*, en substituant en réalité notre nom au sien.

Nous aimons à croire que notre opinion, relativement à la restitution de cette espèce, sera partagée par les ornithologistes : c'est pour les y aider que nous sommes entré dans le dédale de tant de citations au sujet du *Spizaetus ornatus*. Car nous avons toujours pensé que la meilleure manière de faire progresser la science était de discuter avec elle, et, en conséquence, de ne jamais craindre de prodiguer les preuves, une trop grande réserve, dans ce cas, revêtant presque toujours l'apparence d'une dissimulation.

Ce serait donc encore une magnifique espèce d'oiseau de proie dont s'enrichirait notre Musée national déjà si riche sous ce rapport.

Nous comptons donner la figure de ce *Spizaète* dans la 12^e livraison de notre Iconographie Ornithologique.

MÉLANGES ORNITHOLOGIQUES sur le Todier vert, *Todus viridis* des auteurs, par M. F. DE LAFRESNAYE.

Maintenant qu'il est reconnu que sous le nom de *Todus viridis* (Todier vert), les auteurs ont confondu plusieurs espèces qui, quoique très-voisines, paraissent néanmoins différer spécifiquement, et sont chacune particulières à différentes îles des Antilles et même au Mexique, nous avons pensé qu'avant de chercher à débrouiller ces diverses espèces, il était essentiel de reconnaître bien positivement à laquelle doit appartenir le nom spécifique de *viridis* donné à l'espèce type du genre *Todus*.

Sloane, dans son *Voyage of Jamaïca* (1707 à 1727), avait nommé *Rubecula viridis elegantissima* l'espèce de la Jamaïque. Plus tard, Browne (1756), dans son *History of Jamaica*, nomma cette même espèce *Todus viridis*, bien avant les descriptions de Brisson, de Buffon et de Latham; c'est donc à une espèce de la Jamaïque bien positivement que ce nom de *Todus viridis* a été donné pour la première fois par Browne. Depuis lui, Brisson décrit, sous le nom simplement de *Todus* (le Todier), l'espèce de la collection de M. de Réaumur, et qui venait de la Martinique. Buffon nomma plus tard *Todier de l'Amérique septentrionale* ou *Todier de Saint-Domingue* enl. 585, 1, 2 les individus envoyés de Saint-Domingue au cabinet du roi. Ces deux auteurs ci-

taient dans leur synonymie, mais à tort, Browne et Sloane, qui avaient décrit une espèce distincte de la leur. M. Adolphe Lesson distingua en 1838, sous le nom de *Todus Portoricensis*, une espèce qu'il avait rapportée de Porto-Rico, remarquable surtout par une tache latérale bleu de ciel sur le cou. Un peu plus tard, M. Gould désignait et figurait, dans ses *Icon. avium*, etc., sous le nom de *Todus multicolor*, cette même espèce, figurée encore depuis par M. d'Orbigny dans ses Oiseaux de Cuba. Nous-même, dans un article sur le *Todier vert*, inséré il y a bien des années dans le Magasin de Zoologie, à une époque où on n'avait encore reconnu qu'une espèce, nous faisons connaître la denticulation particulière du bec des individus de Saint-Domingue, dont la figure grossie était jointe à notre description. Nous y décrivions de plus un second individu de notre collection, différant du premier sous plusieurs rapports (c'était l'espèce nommée depuis *Portoricensis* et *multicolor*), en indiquant notre incertitude sur son identité ou sa différence spécifique avec le premier. Enfin, tout dernièrement, M. Lesson, dans son dernier volume de complément à Buffon, donne, page 202, un article sur les Todiers, où il fait connaître d'une manière très-lucide les caractères spécifiques de deux espèces rapportées, par M. son frère, de Porto-Rico et de la Vera-Cruz, et distinctes de l'espèce de Saint-Domingue, à bec denticulé, qu'il regarde comme le véritable *Todus viridis*.

Maintenant ce Todier de la Jamaïque, que nous reconnaissons être le premier qui ait reçu le nom de *Todus viridis*, par Browne, diffère-t-il ou non de celui de Saint-Domingue à bec denticulé, et des deux autres espèces? Au nombre de quelques oiseaux de la Jamaïque, dont nous fîmes, il y a quelque temps, l'acquisition, et parmi lesquels se trouvaient plusieurs espèces nouvelles que nous avons décrites dans cette Revue, il y avait aussi deux Todiers verts entièrement semblables entre eux, comme aussi avec tous les autres individus du même envoi. Après les avoir comparés scrupuleusement, tant avec notre espèce de Saint-Domingue qu'avec celle de Cuba (le *Portoricensis* ou *multicolor*) et avec la description du *Todus mexicanus*, Lesson, Ann. Sc. nat., t. 9, 1838, et compl. à Buffon, 263, nous avons reconnu qu'ils différaient de ces trois espèces et en constituaient positivement une quatrième, particulière à la Jamaïque,

et celle-là, par conséquent, décrite par Browne, en 1756, pour la première fois, sous le nom de *Todus viridis*.

Il est donc évident que ce nom générique et spécifique de *Todus viridis*, ayant été donné pour la première fois par Browne, en 1756, à l'espèce de la Jamaïque, et cette espèce différant évidemment de celles des autres Antilles confondues jusqu'ici avec elle, c'est à elle seule qu'appartient le nom typique de *Todus viridis*, de Browne. L'espèce provenant de Saint-Domingue, et figurée dans Buffon sous le nom de *Todier de Saint-Domingue*, doit naturellement conserver ce dernier nom, puisqu'elle diffère visiblement de celle de la Jamaïque, et que Brisson, qui l'avait décrite précédemment, mais comme venant de la Martinique, l'appelait simplement *Todus*, le *Todier*, sans autre nom spécifique.

Quant à l'espèce de Porto-Rico et à celle du Mexique, décrites et nommées par MM. Lesson, elles paraissent bien positivement distinctes des deux précédentes, ce qui porte aujourd'hui le nombre des espèces connues et vraiment distinctes à quatre : supposant que le *Todus subulatus*, de Gould, qui ne diffère du *Todus de Saint-Domingue* que par la forme aiguë de l'extrémité de son bec, n'en soit qu'une variété.

Nous allons essayer de décrire ces quatre espèces de manière à les faire reconnaître et distinguer nettement par nos collègues ornithologistes.

1^o *Todus viridis* (typus), Nob. — *Todus viridis*, Browne, Hist. of Jamaïca, 1756, p. 476. — *Rubecula viridis elegantissima*, Sloane, Voy. of Jamaïca, 1707 à 1727, t. 2, p. 306, n^o 36, pl. 263, 1. — *Todus viridis*, Gosse, birds of Jamaïca, 1847, p. 7. — *Todus viridis*, Swainson, *Flycatcher* (la vignette du frontispice ?).

« T. supra prasino-viridis unicolor ; subtus flavescens albus,
 » gula ignita utrinque vitta angusta grisescente marginata ; pec-
 » tore parum virescente et nullo modo griseo et roseo tincto,
 » abdomine anoque sensim sulphureis ; lateribus mediocri ma-
 » cula rosea tantummodo signatis ; rostro mediocri, apice ob-
 » tuso, supra (secundum Gosse rubro corneo, subtus pallide
 » rubro) non denticulato ; longit. tota 10 cent., rostri a rictu,
 » 2 cent. 1/4. »

Cette espèce se distingue facilement de celle de Saint-Do-

mingue par sa taille inférieure, et surtout par son bec, évidemment plus petit et non denticulé sur ses bords; par sa plaque rouge gutturale plus étroite, dont les plumes sont moins ciliées de blanc, et qui est bordée latéralement de gris ardoise et non de blanc pur; par la teinte générale des parties inférieures, qui sont d'un blanc jaunâtre teinté de vert sur la poitrine et les côtés du cou, tandis que ces dernières parties le sont de gris et de rose chez l'espèce de Saint-Domingue; elle en diffère encore par la couleur des flancs qui, au lieu d'être teints de rose dans tout l'espace sous-alaire, sont jaunâtres, n'ayant qu'une tache rose vers leur milieu, et par la couleur du bec supérieur, qui est d'un brun jaunâtre en dessus, obtus et de médiocre dimension, tandis qu'il est couleur de corne sombre, quelquefois aigu, et toujours grand chez l'autre espèce. Elle vient de la Jamaïque.

M. Gosse, dans son ouvrage sur les oiseaux de la Jamaïque, ouvrage des plus intéressants par ses détails de mœurs, donne pour synonyme comme nous, à son *Todus viridis*, la figure de la vignette du *Flycatcher*, de Swainson, et il y ajoute: « ? *Todus multicolor*, Lafresnaye. » Nous répondrons à ce savant, quant à cette dernière synonymie: 1° que cette dénomination de *multicolor* n'est point de nous, mais bien de son compatriote, M. Gould, comme elle est indiquée sur la planche des oiseaux de Cuba de d'Orbigny, qu'il cite toutefois dans sa note; 2° que, possédant deux individus de chacune de ces espèces, nous n'avons remarqué aucune transition de coloration de l'une à l'autre, mais au contraire les mêmes différences très-marquées comme nous les signalerons à l'article du *Todus multicolor*, Gould. Ce savant ajoute dans une note: « Je doute fort que le » *Todus multicolor* de Lafresnaye, figuré dans les Oiseaux de » Cuba, de d'Orbigny, diffère spécifiquement de celui-ci (son » *Todus viridis* de la Jamaïque), les légères différences de cou- » leur n'étant guère plus importantes que les variations que j'ai » remarquées chez les divers individus de la Jamaïque, dont » quelques-uns que je possède présentent le bleu pâle sur les cô- » tés de la gorge et l'orange sur les flancs. »

Il est fâcheux, d'après cette incertitude de l'auteur, qu'il n'ait pas fourni les moindres renseignements sur la coloration du plumage de son *Todus viridis*, se bornant au contraire à l'indication de celle des iris, du bec et des pattes; et si nous n'avions

fait l'acquisition de nos deux individus de la Jamaïque, son article ne nous eût été d'aucun secours. L'auteur, croyant probablement, comme on l'a cru longtemps, qu'il n'existait qu'une seule espèce dans toutes les Antilles, quoique décrite différemment par les divers auteurs, a jugé inutile d'en reproduire la description, tandis qu'elle eût fait reconnaître au contraire la grande différence de forme de bec et de coloration entre cette espèce de la Jamaïque, de Browne, et celle de Saint-Domingue, décrite depuis par Brisson, Buffon, Linné, Latham et Vieillot, et aussi avec celle nommée *Portoricensis* ou *multicolor*, dont M. Gosse ne connaît probablement que la figure qu'il a citée. Il est certain que la plupart des Antilles, tout en possédant des espèces qui leur sont communes, en ont aussi quelques-unes particulières, à chacune d'elles, mais qui offrant de grands rapports avec quelque autre, leur représentant dans une autre île, ont été confondues sous le même nom avec elles. C'est ce que nous avons tâché de faire connaître et de débrouiller dans notre article du *Tanagra zenoides* de la Jamaïque, Desmurs, pl. 40, dans notre article du *Saurothera vetula* de la même île, *Rev. Zool.* 1847, p. 81. Le premier diffère évidemment, comme nous l'avons prouvé, du *Fringillo zena*, Lin., *Bahamensis* Brisson, *multicolor*, V. Gal., et aussi du *Tanagra Pretrei*, Less., et néanmoins M. Gosse en fait le *Fringillo zena*, lui donnant pour synonyme les deux premiers noms, et, du reste, ne disant pas un mot de sa coloration. Il en est de même de son *Saurothera vetula* de la Jamaïque, différant évidemment de celui de Saint-Domingue, enl. 772, et de celui figuré dans la galerie de Vieillot, pl. 38. Cependant le même auteur le présente comme synonyme, et, du reste, s'abstient encore de toute description de plumage, disant seulement que les sexes sont entièrement semblables, ce qui l'éloigne positivement des deux figures qu'il cite. Il est fâcheux que M. Gosse, qui n'ignore sûrement pas les grands rapports que présentent entre elles différentes espèces, très-voisines et représentantes les unes des autres dans la plupart des Antilles, n'ait pas cherché, par des descriptions détaillées de la coloration et des variations de plumage de toutes celles de la Jamaïque, à établir des points fixes de comparaison. Il aurait reconnu, sans nul doute, que si nous avons donné le nom de *Tanagra zenoides*, au *Tanagra* de la Jamaïque, voisin du *zena*, c'est parce qu'il dif-

fère visiblement des descriptions du *zena*, du *Bahamensis* et du *multicolor*, qui appartiennent à une autre espèce, comme on peut s'en convaincre par la belle figure qu'en a donnée M. Desmurs, Icon. ornit., pl. 40, et notre article qui y est joint.

2° *Todus Dominicensis*, Nob. — *Todier de l'Amérique septentrionale* ou *Todier de Saint-Domingue*, Buffon, enl. 585, 1, 2, vol. 8, p. 95 (exclusa synonymia Brownii et Sloanii quæ ad *Todum viridem* verum Jamaicæ pertinet, illa vero Brissonii bona). — *Todus*, le *Todier*, Brisson, vol. 4, p. 528. — *Le Todier vert*, *Todus viridis*, V. Gal. 2, p. 198, pl. 124.

« *Todus supra prasino-viridis unicolor, subtus pallide flavescens, pectore griseo et roseo adumbrato, qui color ad latera colli persequitur; gula late rubra, utrinque et infra vitta alba sub genas grisescente marginata, hypochondriis totis pectorisque lateribus pulchre roseis; abdomine medio albo, ano sulphureo; rostro magno, apice parum obtuso aut acuminato, supra fusco in mortuis, infra flavescente-albo, mandibularum marginibus denticulatis aut serratis. Longit. tot. 10 cent. 1/2. — Rostri, 2 cent. 1/2. Habitat in insula Dominicensi (Buffon) in Martinicensi (Brisson). »*

Le *Todier de Saint-Domingue* se reconnaît facilement à la teinte rose mélangée au gris bleuâtre qui couvre le devant et les côtés de la poitrine, et remonte de chaque côté du cou jusque sous les joues et les oreilles. A ce mélange succède un blanc légèrement jaunâtre sur le milieu du ventre, et blanc sur l'abdomen, avec les sous-caudales couleur jaune-soufre; une belle teinte rose couvre les côtés du corps, au-dessous des ailes, dans toute leur étendue.

Cette espèce se distingue du *Todus viridis* de la Jamaïque et du *Todus Portoricensis* (Ad Lesson, *Multicolor* Gould), que nous possédons ainsi, par une plus forte taille, et surtout par plus de largeur et de longueur dans le bec, qui, en outre, est visiblement quoique très-finement denticulé sur ses bords; elle diffère totalement de la première par la coloration des parties inférieures, et de la seconde par l'absence de bande bleu de ciel sur les côtés du cou, etc., etc.

Le *Todus subulatus* de Gould, que nous possédons également, et que cet auteur indique aussi comme de Saint-Domingue, ne diffère de celui-ci que par son bec terminé en pointe aiguë,

tandis que celui de notre *Dominicensis* se termine brusquement en pointe mousse. A cette différence près, ces deux oiseaux sont entièrement semblables de taille, de coloration et de denticulation rostrale, et d'après tous ces rapports intimes et leur conformité de patrie, nous ne pensons pas qu'ils doivent constituer deux espèces distinctes, mais nous ne savons à quoi attribuer cette différence de conformation si bizarre et si apparente qu'ils offrent dans la terminaison de leur bec.

3° *Todus Portoricensis*, Ad. Lesson, 1838 (*Todus Portoricensis*, Less., compl. à Buff., p. 268). — *Todus multicolor*, Gould, *Icones avium*, 1839. — *Todus multicolor*, d'Orbigny, *Ois. de Cuba*, pl. 22.

« *Todus supra prasino-viridis, pileo in nonnullis obscuriore,*
 » *loris frontisque basi flavo-aurantiis; gulæ plaga rubra an-*
 » *gusta, utrinque subtusque vitta alba latiore marginata, hac*
 » *quoque vitta laterali macula pulchre cærulea sursum limbata*
 » *et infra terminata; subtus albus, nulla flavedine tinctus, pec-*
 » *toris albedine subtilissime roseo griseoque adperso, qui color*
 » *ad latera pectoris et colli pergitur; ventre abdomineque pure*
 » *albis; hypochondriis roseis; subcaudalibus sulphureis; rostro*
 » *parvo, obtuso, non denticulato, supra brunnescente, infra*
 » *flavo-albescente. Longit. tot. vix 9 cent. Rostri, 2 cent. — Ha-*
 » *bitat in Portoricensi insula (Lesson), in Cuba (Nob. la Sagra).*

Cette espèce, dont M. Lesson donne une très-bonne description à la page 263 de son dernier vol. du Compl. à Buffon, se distingue facilement, et de prime abord, des deux précédentes par la belle bande bleu de ciel qui se remarque de chaque côté de son cou; par la tache jaune orangé qui couvre les lorums et la base de ses plumes frontales, comme aussi par la couleur blanche des parties inférieures, qui ne présente aucune teinte de jaune sur le ventre comme chez elles. Il a, du reste, comme le *Dominicensis*, les flancs roses, la poitrine légèrement teintée de cette couleur et de gris bleuâtre, surtout vers ses côtés, et les sous-caudales jaune-soufre; mais il en diffère évidemment par une taille plus petite, par la dimension inférieure de son bec, en largeur comme en longueur, d'une teinte supérieure moins rembrunie. En cela il se rapproche de notre *Todus viridis*, mais il lui est encore inférieur en taille comme en dimension rostrale. Il se trouve à Porto-Rico et à Cuba.

4^o *Todus Mexicanus*, Lesson, Ann. sc. nat., t. 9, mars 1838, *Todus Mexicanus*, Less., Compl. à Buff., p. 263 (1847).

Ne possédant point cette quatrième espèce, et ne l'ayant même jamais vue, nous nous bornerons à copier littéralement la description de M. Lesson dans l'ouvrage précité.

« Le Todier vert et jaune a été rapporté de la Vera-Cruz par M. Adolphe Lesson. Son plumage est vert foncé, brillant en dessus; la gorge est rouge cramoisi intense; les plumes sont imperceptiblement frangées de gris à peine discernable; deux traits blanc pur bordent cette plaque rouge de feu, frangée dans le bas d'une nuance orangée; le thorax est gris; les flancs sont jaune safrané; les couvertures inférieures sont jaune serin; les côtés du cou sont gris brun; les plumes de la queue sont brun foncé en dessous; le bec est brun en dessus, jaune en dessous, sans dentelures; les tarsi sont roses. Il habite la côte ferme au Mexique, et à Tampico plus particulièrement. »

D'après cette description de M. Lesson, il est facile de reconnaître cette espèce mexicaine, qui paraît différer des trois autres que nous venons de décrire par la nuance orangée qui règne au bas de la plaque rouge gutturale, par le gris non mélangé de rose du thorax, et enfin par le jaune safrané des flancs, qui sont plus ou moins roses chez les trois autres espèces.

APERÇU géographique sur les Poissons du Chili; par
M. A. GUICHENOT.

La contrée sur laquelle nous nous proposons de donner quelques renseignements géographiques relatifs aux Poissons que nous avons étudiés (Faune chilienne), comprend non-seulement le Chili, mais encore cette partie de l'Amérique méridionale désignée sous le nom de terres Magellaniques, ainsi que l'archipel de Chiloé, situé sur les côtes du Chili, et composé d'un certain nombre d'îles diverses.

Le Chili, comme toutes les parties qui en dépendent, est sans contredit une contrée fort intéressante sous le point de vue de ses productions zoologiques et de sa distribution géographique en ichthyologie, et qui offrira probablement, lorsqu'elle sera

mieux connue, beaucoup de faits nouveaux, qui viendront augmenter le nombre de ceux que nous ont fournis les belles recherches de M. Gay et de plusieurs autres naturalistes, tant Français qu'étrangers, pendant leur séjour dans cet intéressant pays.

Aussi n'avons-nous nullement la prétention de donner une description géographique complète de ces parages. Pourtant le Chili offrant quelques observations géographiques assez intéressantes, dont les unes jusqu'à présent n'ont encore été publiées que séparément et dont plusieurs même sont nouvelles pour l'étude de l'ichthyologie, nous avons pensé qu'un examen et le rapprochement de faits de cette nature ne seraient pas sans quelque utilité peut-être pour les personnes qui font une étude spéciale de cette science. A cet effet, nous avons donc cru nécessaire de présenter un ensemble de faits positifs, afin de donner aux observations locales que nous exposons ici tout le degré de vérité nécessaire à l'ébauche ichthyologique suivante.

C'est ainsi qu'à priori nous ferons remarquer, comme on devait en quelque sorte le pressentir déjà, que les Poissons du Chili sont pour la presque totalité différents par leur nature spécifique de ceux que nous offrent les autres contrées de notre globe, et les seuls que ce pays ait jusqu'à présent produit. Pourtant, nous devons dire de suite qu'il existe des espèces parmi ces mêmes poissons, mais en petit nombre, il est vrai, que l'on rencontre indistinctement dans telle ou telle autre localité du continent américain.

Le Chili a cependant aussi ses types particuliers; ils ont été nouvellement décrits et sont spécialement propres à cette dernière contrée: tels sont les suivants. Les *Aplodactyles*, analogues aux Cirrhites par les rayons inférieurs de leurs pectorales libres, sans épines aux pièces préoperculaires, et dont les dents sont disposées sur trois rangées à la mâchoire supérieure et sur deux à l'inférieure; elles sont aplaties et dentelées sur leurs bords.

Nos *Boxadons*, voisins des Box, et surtout caractérisés par le manque absolu de dents aux mâchoires. Nos *Mendosomes*, simple subdivision des Mendoles, et établis sur la considération de deux dorsales ou une seule extraordinairement échancrée jusqu'à sa base, de dents coniques à l'extrémité de la mâchoire

supérieure seulement, et pas d'écaïlles pointues aux côtés et entre les nageoires paires inférieures.

Nos *Séριοelles*, petits Scombéroïdes qui se placent à la suite des Séριοles. Les *Myxodes*, qui sont des Clinus ayant le museau pointu, le corps allongé, et des dents obtuses, petites et sur une seule rangée à chaque mâchoire seulement. Enfin les *Malaptères*, qui sont liés d'une part aux Malacanthes et aux Chéliens et de l'autre aux Girelles.

Quelques espèces d'une organisation toute particulière aussi et qui sont même devenues des types parfaitement distincts (Bovichtes et Trichomyctères) existent également au Chili; le premier de ces deux genres a été observé pour la première fois, à ce qu'il paraît, à Tristan da Cunha, l'une des îles de l'immense Océan et la seconde au Pérou ainsi qu'au Chili, comme nous l'avons déjà dit plus haut.

Le genre des Bovichtes, qui ne se compose encore que d'une seule espèce, appelée *Bov. Diacanthus*, est un poisson de moyenne grandeur, remarquable par la compression de son corps, dénué d'écaïlles, et l'élargissement de sa tête, terminée par un museau court et obtus, au devant d'une bouche garnie de dents en velours aux deux mâchoires, ainsi que les palatins et le vomer. Son dos porte deux dorsales rapprochées, dont la postérieure est longue comme l'anale; il fait partie de la famille des *Percoïdes*.

Plusieurs espèces du Chili et quelques-unes du Pérou constituent jusqu'à présent le genre *Trichomyctère* de M. Valenciennes; il est facile de reconnaître ces Siluroïdes à leur corps sans écaïlles, cylindrique en avant et comprimé en arrière; à leur tête déprimée, terminée par un museau plat; à leurs dents excessivement fines sur une seule rangée aux mâchoires; à leurs barbillons labiaux et nasaux; de plus, elles manquent de nageoire adipeuse et de vessie natatoire.

D'un autre côté, on trouve dans l'archipel du Chilolé, situé sur les côtes du Chili, l'Iluocète frangé; ce type, le seul que cet archipel ait produit, que nous sachions, ressemble assez aux Zoarces: de forme allongée comme ces derniers, nu et sans écaïlles sur toutes ses parties, avec de très-petites nageoires ventrales, et tous les rayons dorsaux et anaux articulés; ses yeux sont gros et saillants; il a aussi les mâchoires, les joues et les

sous-orbitaires garnis d'appendices cutanés; les dents qui arment ses mâchoires sont pointues, un peu coniques et sur une seule rangée, outre les deux grandes canines qui existent sur le devant de la mâchoire supérieure.

Plusieurs autres poissons d'entre ceux que nous avons étudiés sont spécialement propres à cette dernière localité.

A ces notions bien générales sur la distribution géographique des poissons du Chili, il n'est pas besoin de dire ici qu'il y a des genres, mais dont le nombre est très-restreint, qui sont, pour ainsi dire, cosmopolites. Exemple: une espèce de *Scombroïde*, le *Caranx trichiure*, le *Tetraodon mola*, ainsi que les *Squales Faux* ou *Renard* et le *Glaucque*, si extraordinaires par leur grandeur, que possèdent indistinctement les côtes de l'Europe et aussi presque toutes les mers de notre globe, où ces poissons se retrouvent partout exactement avec les mêmes caractères spécifiques.

Plusieurs autres espèces de poissons peuvent, peut-être, aussi se trouver dans le même cas que les précédents.

Les connaissances géographiques, acquises jusqu'à présent sur les poissons du Chili, exigent de nouvelles observations, comme il est facile de le présumer par le simple exposé que nous venons de donner de la distribution de ces animaux dans les mers de cette contrée de l'Amérique méridionale. Toutefois, n'omettons pas de faire observer que le nombre des espèces chiliennes est déjà fort élevé. C'est par cette remarque que nous croyons devoir terminer l'esquisse géographique que nous soumettons au jugement éclairé des ichthyologistes qui voudront bien prendre la peine de lire cette notice.

DESCRIPTION de plusieurs *Animaux Mollusques Bivalves*, soit nouveaux, soit imparfaitement connus, par M. RÉCLUZ, pharmacien à Vaugirard. (Suite, Voy. 1846, p. 146.)

5. Description de l'animal de la *MESODESMA CHEMNITZII*, Deshayes.

Animal ovale-oblong, arrondi en avant, tronqué et légèrement échancré en arrière, enveloppé dans un *manteau* très-mince, ouvert seulement sur le côté antérieur pour le passage, fermé

dans presque tout le reste de son contour et bordé d'un muscle épaissi, large de 3 millim., très-finement strié en long. Ce muscle ou rebord qui, sur le côté antérieur, s'arrondit et se continue jusqu'au muscle adducteur de ce côté, s'élève verticalement pour atteindre le muscle adducteur postérieur en faisant en arrière une légère convexité. Tout ce muscle marginal du manteau est orné à l'intérieur, et à 2 millim. environ de sa marge inférieure, d'une strie très-fine et lamelleuse qui en suit tout le contour.

Bouche très-cylindrique, assez grande pour contenir la tête d'une épingle de moyenne grosseur, entourée, à distance, par quatre *palpes labiales* inégales : les supérieures triangulaires, dilatées transversalement à la base, très-minces, striées finement en travers ; les inférieures plus étroites, charnues, opaques, roides, unies, placées au-dessous des branchies, les autres au-dessus, ayant toutes les quatre la marge très-entière.

Quatre *branchies* disposées par paires sur les côtés du corps de l'animal, inégales entre elles, tout à fait libres et irrégulièrement plissées dans le sens de leur longueur et à bords unis ; les supérieures ou externes d'un cinquième plus courtes que les internes et légèrement articulées vers le milieu de leur marge dorsale ; les inférieures ne le sont que près de leur extrémité. Telles que nous les avons vues elles étaient étendues d'arrière en avant et couvraient toute la portion supérieure du pied.

Pied ovale, assez épais et assez grand, atténué en pointe en avant, convexe à sa marge antéro-supérieure, très-faiblement prolongé en talon en arrière et là, séparé de la partie supérieure par une échancrure très-courte et étroite. Sa marge inférieure est tranchante, et la partie supérieure du pied est séparée de la portion inférieure par un faible bourrelet transversal.

A 10 millim. environ du côté postérieur de l'animal existe une cloison à laquelle sont soudés deux tubes ou *siphons* très-courts, presque mamelonnés, longs de 3 à 5 millim. au plus et environ aussi larges à leur racine, séparés et à orifices crénelés profondément. Le branchial une demi-fois plus gros que l'anal et légèrement plissé sur un des côtés. Ces tubes, dans leur contraction, se logent dans une sorte de poche fermée par les deux bords libres et postérieurs du manteau. A l'intérieur, le tube branchial est tout à fait nu et peu saillant en dedans ; l'anal est entouré

d'une gaine assez courte, prolongée supérieurement en deux rampes qui se continuent jusque un peu au-dessus de l'anus. Muscles adducteurs bruns, très-forts, dissimilaires, l'antérieur ovale aigu, le postérieur arrondi.

La description que nous venons de donner de l'animal de la *Mesodesma Chemnitzii*, Deshayes (Mya Novæ Zelandiæ, Chemnitz, Conch. 6, t. 3, f. 17-20), diffère peu de celle que M. le docteur Deshayes a insérée en tête de son genre Mesodesme, dans les *An. s. vert. de Lamarck*, t. 6, p. 131. Sur notre Mollusque le manteau n'était ouvert que sur le bord antérieur seulement; le pied, probablement moins contracté que sur l'animal qui avait été examiné par ce savant, était ovale, aigu en avant, légèrement prolongé en talon en arrière et pourvu sur la marge antéro-supérieure d'une convexité arrondie; les branchies non courtes, mais assez allongées transversalement, étaient étendues, arrondies et libres en avant, sur la partie antéro-supérieure et en dessous, très-courtes et obliquement tronquées postérieurement de gauche à droite, anguleuses à la base et soudées sur tout leur trajet postérieur (1); toutes les quatre légèrement auriculées sur leur côté antéro-supérieure et les externes un peu plus courtes que les internes, leur surface obliquement plissée en long et leur marge unie. Notre description contient en plus celle de la bouche et des palpes labiales. Nous nous serions abstenus de la publier si nous n'avions pensé qu'on ne saurait trop, pour l'utilité des classifications, donner des détails minutieux sur les organes des Mollusques.

ARTHEMIS POLIANA.

Testa subglobosa, transversa, squalide alba, superne pallide fusca, radiatim sulcata, postice lævigata, singulis remotis tribus vel pluribus postice lamellosis transversim cincta; lunula magna, ovata; intus albida, superne et lateraliter rufo maculata, marginibus crenulatis. — Hab. — Alti. 20; latit. 22; conv. 15 millim.

Cette coquille, assez rare dans les cabinets, est considérée

(1) Contrairement aux branchies des autres mollusques, celles de la *Mesodesma Novæ Zelandiæ* sont très-allongées antérieurement et très-courtes postérieurement, de sorte que c'est par l'angle inférieur du côté court et tronqué que ces branchies correspondent avec le tube de la respiration. A quoi servent donc les lobes antérieurs, sont-ils destinés plus spécialement à la réposition des œufs expulsés de l'ovaire? Nous serions assez de cette opinion.

encore par les amateurs peu instruits comme une espèce de Pétricole. Son *facies* peut, au premier coup d'œil, faire adopter ce classement ; mais aussitôt qu'on y regarde d'un peu plus près on reconnaît, soit à sa lunule, soit à sa charnière, que cette détermination est fautive. Sa charnière est celle des Vénus de Lamarck, mais par la forme et la position de l'empreinte du muscle rétracteur des siphons, on devine qu'elle doit faire partie du genre *Arthemis* de Poli. Cependant, comme on n'a signalé jusqu'à présent que des coquilles de Vénus orbiculaires ou discoïdes qui appartiennent aux *Arthemis*, il n'est pas sans intérêt de démontrer par les caractères du Mollusque de celle-ci que toutes celles dont le *sinus palléal* est en cône ascendant doivent rentrer dans le genre de Poli. Celle que nous décrivons vient donc en aide à ce raisonnement comme nous allons le démontrer. Mais avant nous décrivons les caractères conchyliologiques de cette espèce.

Coquille subglobuleuse, un peu transverse, très-inéquilatérale, ayant le côté antérieur une demi-fois plus court que le côté opposé.

Sa surface est ornée de côtes rayonnantes, plus robustes sur le centre et à la base des valves qu'ailleurs ; son côté postérieur en est tout à fait dépourvu. Ces rayons sont coupés transversalement, sur notre individu, par trois lignes saillantes, assez écartées les unes des autres, et devenant de plus en plus élevées et lamelleuses au fur et à mesure qu'elles s'étendent vers le côté postérieur ou plutôt vis-à-vis de l'angle basal des valves de ce côté. Ces lames se recourbent légèrement du côté des crochets dans les endroits où elles sont le plus saillantes. *Crochets* peu saillants, contournés et inclinés en avant. *Lunule* grande (6 mill. de long sur 4 de large), limitée par une strie peu profonde et à surface presque plane. *Corselet* très-allongé, comprimé, étroit, à bords inclinés en dedans et circonscrit par une strie presque obsolète. *Ligament* allongé, étroit, faisant peu de saillie au dehors à cause de ce qu'il est très-enfoncé dans les nymphes. *Intérieur des valves* d'un blanc jaunâtre, taché de brun pourpre sur les côtés. *Marge des valves* unie près de l'impression musculaire antérieure, puis imprimée de points creux très-serrés devenant graduellement de petites crénelures jusque près du centre des valves et, de là à l'angle palléal des cannelures, assez étendues

vers l'intérieur des valves, comme sur le *Cardium edule*; à partir du sinus, les bords sont unis jusqu'aux sommets. *Bord supérieur* ou *cardinal* d'un brun pourpre principalement sur la face inférieure. *Charnière* formée de trois dents subapicales et divergentes sur chaque valve, séparées par une fossette profonde, servant à loger les dents correspondantes de l'autre valve. *Valve droite*: dent antérieure presque transversale, lamelleuse, divergeant en avant, la centrale obliquant du même côté, fendue à son sommet et plus allongée que l'antérieure et la postérieure; cette dernière dévergeant en arrière, très-courte et fendue obliquement en long. *Valve gauche*: une dent antérieure très-oblique, plus allongée que les autres, trigone, entière et très-comprimée sur les côtés, une centrale très-courte et fendue en deux, la troisième postérieure obliquant en arrière, courte, lamelleuse et entière. *Impressions musculaires dissimilaires* et brun pourpre, l'antérieure ovalé aiguë, la postérieure arrondie et munie à son côté supérieur d'un angle très-court. *Sinus palléal* en cône oblique et étendu vers le centre des valves que le sommet de cette sinuosité atteint.

Animal très-épais, globuleux, jaunâtre, ayant le manteau ouvert dans les deux tiers antérieurs de son contour, de consistance très-mince, bordé d'une marge musculuse de 2 1/2 mill. de hauteur, assez épaisse et légèrement dédoublée à son tranchant. Le bord externe de celle-ci uni, l'interne, plus extensible, très-finement strié, mais devenant, vers le centre des valves, de plus en plus fortement plissé jusqu'à la naissance de la cloison des siphons. Au delà, le bord du marteau reste tout à fait uni et entier. Près de cette cloison, cette marge se confond avec le muscle rétracteur des siphons dont la forme est conique. Ce muscle, qui est charnu et opaque, est soudé immédiatement avec le pli du manteau. A ce pli adhérent deux siphons coniques, très-courts (longs de 4 mill. dans leur état de contraction), annulés concentriquement, adhérents entre eux jusque près de leur sommet où leur extrémité est séparée par une échancrure profonde d'un demi-millim. Une dépression assez marquée et longitudinale dessine parfaitement le diamètre de chacun. L'inférieur ou branchial est d'un tiers plus gros et plus fortement annulé; tous les deux ont leur extrémité noirâtre et crénelée à leur orifice externe. L'orifice interne de chacun était grand et

bordé supérieurement d'un rebord membraneux et transversal. Dans leur contraction ces siphons se logent entre les deux lobes postérieurs et libres du manteau, dont les bords sont, comme nous l'avons dit plus haut, tout à fait unis.

Bouche exigüe et très-difficile à voir. Elle est entourée par quatre *palpes labiales* triangulaires, plus longues que larges (ayant 4 mill. d'étendue), finement striées en travers à bords entiers.

Quatre *branchies* disposées par paires sur chaque côté du corps, inégales entre elles, d'une consistance un peu plus épaisse que celle des *Tellines*, régulièrement striées en travers et à bords entiers. La *supérieure* ou plus antérieure régulièrement ovale, aiguë à sa base, auriculée légèrement à la marge antéro-supérieure et exactement divisée en deux parties égales par un sillon longitudinal; elle ressemble, comme on voit, à une feuille d'arbre non dentée. L'*inférieure* ou *postérieure* oblongue, pointue à sa base, plus allongée et plus étroite (imitant la moitié postérieure de l'autre), est soudée, par la marge antérieure, avec le centre de la page interne de la branchie supérieure. Ces deux branchies prennent naissance sur cette partie du corps correspondant au-dessous du ligament et s'étendent vers l'orifice interne du siphon branchial.

Abdomen globuleux, très-volumineux, terminé inférieurement par un *ped* transversal très-étroit, extensible latéralement, finement strié dans sa hauteur (haut de 2 mill. en arrière, de 3 en avant, étendu de 15), pointu et saillant de 2 mill. en arrière, obtus et prolongé de 3 1/2 mill. en avant. Antérieurement le pied est séparé de l'abdomen, sur lequel sa partie supérieure remonte de quelques mill. en forme de carène étroite, par une profonde échancrure. Sa marge inférieure est tranchante, marquée de sinuosités irrégulières, et montre en outre, sous la loupe, des crénelures nombreuses et obsolètes qui sont sans doute des indices de son extensibilité, comme les quelques rides transversales de ces deux faces semblent également annoncer qu'il peut s'étendre de haut en bas et prendre à l'état vivant la forme *semilunaire* observée par Poli sur l'animal de la *Cytherea exoleta*, Lamk.

Les caractères remarquables de cette espèce dont l'animal est conforme à celui des *Arthemis* par la forme de son pied, l'état

de son siphon et la figure de son muscle rétracteur parfaitement traduite dans les valves de son têt, nous voyons qu'on peut établir, dès à présent, trois sections dans ce genre. Nous les caractériserons de la manière suivante :

1^{re} section (Cytéréides) : Coq. lenticulaire, ayant quatre dents à la charnière : Ex. : *Arthemis exoleta* (*Cytherea exoleta* Lamk.), *Arth. Lupinus* (*Cyth. Lincta*, Lamk. (—Junior). *Cyth. lunaris* Larmk.).

2^e section (Vénéreïdes) : Coq. orbiculaire, ayant trois dents à la charnière. Ex. : *Arthemis reticulata*, Recl. (*Lucina reticulata*, Lamk.), *Arth. undata* (*Lucina undata*, Lamk., *Venus undata*, Pennant).

3^e section (Vénéropéïdes) : Coq. subglobuleuse, transverse, ayant trois dents à la charnière. Ex. : *Arthemis Poliana*, Récluz.

7. *PHOLAS SUBTRUNCATA*, Sowerby, Proceedings, 1844, p. 69. Testa ovato-oblonga, antice scabra, postice rotundato subtruncata, lævigata; margine antico ventrali hiatu maximo; valvula accessoria solitaria, antica, lanceolata, antice acuminata.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Pholas parva* de Montagu. Comme cette dernière, le bord dorsal antérieur est réfléchi en dehors et simple, avec un tubercule calleux près des sommets et une dent linéaire aplatie à la charnière.

Hab. à l'île Plata, dans la Colombie occidentale (Cuming).

Ayant reçu cette espèce pourvue de son Mollusque, de la générosité de M. Petit de la Saussaie, nous pouvons donner les caractères de son habitant.

Animal subcylindrique, d'un blanc jaunâtre, avec des nuages violâtres sur le dos, recouvert d'un manteau très-mince, en forme de sac fermé dans tout son contour inférieur par la suture des bords calleux de son manteau, mais pourvu au côté antérieur d'une petite ouverture ovale-arrondie, transversale et à bord très-calleux, pour le passage d'un pied très-court, tronqué et plat à sa base, dont le plan est ovale arrondi, et anguleux à ses deux extrémités antérieure et postérieure. Cette portion du pied est séparée par un léger sillon transversal d'une autre portion postérieure oblongue, triangulaire, graduellement atténuée en pointe en arrière, à dos aigu et sinueux dans son trajet, à marge inférieure tout à fait plate et à côtés bordés par une marge mince et très-courte.

Ce pied est fort singulier et n'a encore été signalé par aucun auteur. L'espace compris entre la partie antérieure et la postérieure semble appartenir à l'abdomen, mais comme elle est plate quoique sans rebord, elle doit faire partie du pied. Ce manteau se termine, en arrière, en un tube brun noirâtre, très-coriace, conique, ridé concentriquement, aussi long que la coquille, mais qui doit être très-extensible pendant la vie de l'animal. Ce tube est formé de deux siphons réunis dans tout leur trajet, mais dont on voit le point de suture, par un sillon longitudinal placé en dehors; orifices petits, entourés de cirrhes brunâtres. Ce tube est retenu par deux muscles rétracteurs latéraux, demi-ronds, striés transversalement, réunis, par leur pointe supérieure, avec un autre muscle triangulaire allongé et tronqué en arrière. Celui-ci correspond à l'ouverture dorsale supéro-postérieure de la coquille qui est toujours formée par l'épiderme de la coquille.

Bouche grande, transversale, bordée par quatre palpes labiales inégales, grandes, jaunes: les supérieures en triangle allongé et un peu plus courtes que les inférieures. Celles-ci sont oblongues et légèrement courbées en faux. Ces palpes sont finement striées en travers et crénelées à leur marge antérieure. Elles sont soudées dans leur moitié supéro-antérieure avec une membrane très-mince qui en est une dépendance.

Deux paires de branchies sur chaque côté du corps, très-longues, un peu inégales, striées transversalement à leur longueur et à bords unis; l'inférieure un peu plus large en avant et d'un diamètre égal en arrière où elle est réunie à l'autre et où leurs extrémités se prolongent jusque dans le tube branchial.

Un muscle allongé, atténué graduellement, en pointe en avant, tronqué et subauriculé en arrière, est recouvert d'une pièce accessoire de même forme, occupant l'espace compris entre les crochets et les bords antérieurs de la coquille.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

THE GENERA OF DIURNAL LEPIDOPTERA, etc. — Genera des Lépidoptères diurnes, comprenant leurs caractères génériques, une notice sur les habitudes et les transformations et un catalogue

de chaque genre; par M. EDW. DOUBLEDAY, attaché au cabinet zoologique du Musée Britannique, et illustré par des planches coloriées de M. W. C. HEWITSON, auteur du *British Oology, etc.* (In-folio, Londres, Brown, Green et Longman, libr. Prix : 5 schell. par livraison.)

Cet ouvrage est sans contredit un des plus beaux livres d'entomologie que nous connaissions, et il nous semble devoir aussi être l'un des plus utiles pour les personnes qui s'occupent de l'étude des Lépidoptères. Le texte, écrit par un savant du plus haut mérite, qui a fait une étude approfondie de l'Entomologie en général, et plus spécialement de ce bel ordre des Lépidoptères, répond complètement à ce qu'on était en droit d'attendre de son auteur. Les caractères des genres sont exposés avec clarté et méthode; les observations qui les suivent sont complètes et mentionnent tout ce qui est connu jusqu'à ce jour sur les mœurs des espèces du genre en question, sur leurs métamorphoses, etc. On trouve toujours, au-dessous du nom du genre, la citation de l'auteur qui l'a créé le premier, et, comme nous en avons introduit l'usage dans notre *Species des Articulés*, la date de cette publication. Il y a ensuite les diverses citations d'auteurs qui ont donné d'autres noms à ces mêmes genres, avec la date de leurs ouvrages; en sorte que le lecteur voit de suite que le nom adopté est le plus ancien, est le seul qui doit rester au groupe, si l'on suit les lois immuables de l'équité en histoire naturelle.

A la suite des caractères génériques et des observations dont nous venons de parler, on trouve un excellent catalogue synonymique de toutes les espèces connues jusqu'à ce jour de chacun des genres publiés. Là aussi M. Doubleday a encore adopté notre méthode du *Species des Articulés*; il a mis à la suite de chaque citation d'auteur la date de la publication de l'ouvrage, pour justifier la priorité du nom spécifique qu'il adopte.

Ces catalogues raisonnés de chaque genre, cette synonymie bien établie, faite en présence de riches bibliothèques, par un savant qui a constamment la nature sous les yeux, se distinguent complètement de ces catalogues, ou mieux de ces listes de noms d'insectes, destinées aux amateurs pour les aider à ranger leur collection et pour qu'ils puissent pointer en marge les espèces qu'ils possèdent. Les catalogues de M. Doubleday peuvent être

considérés comme des monographies auxquelles il ne manque plus qu'un travail presque mécanique, la description des espèces. Tout le travail difficile est fait, car les véritables entomologistes savent que ces recherches, ce travail pénible qui exige des connaissances profondes, un coup d'œil juste et une grande habitude d'appréciation des écrits de nos devanciers, de leur caractère et de leurs habitudes d'exactitude, est tout dans une monographie.

Les planches contiennent la figure d'une ou plusieurs espèces de chaque genre. Dans les genres nombreux, dont les espèces peuvent être groupées en petites divisions, suivant certaines formes secondaires, les auteurs ont eu soin de représenter quelques types de ces divisions. Ainsi, le genre *Papilio* proprement dit occupe trois planches et se trouve représenté par dix magnifiques espèces nouvelles ou peu connues. Encore ici les auteurs ont pensé qu'il valait mieux donner la figure d'une espèce nouvelle que de représenter pour la centième fois quelque *Papilio Machaon* ou *Podalirius*, ou quelque autre espèce aussi vulgaire et anciennement connue, et en cela ils ont encore suivi l'exemple que nous avons introduit dans notre *Iconographie du règne animal*, qui se distinguera toujours ainsi des contrefaçons ou imitations qui en ont été faites, et dans lesquelles on s'est appliqué, au contraire, à figurer, souvent avec un luxe ruineux, les choses les plus vulgaires, sous prétexte qu'elles constituent les types des genres, c'est-à-dire que ce sont les espèces mêmes d'après lesquelles les auteurs ont fondé leurs groupes. A la vérité, en procédant ainsi, on s'affranchit d'un travail scientifique souvent très-difficile, celui de vérifier si les espèces nouvelles que l'on veut figurer ont bien tous les caractères du genre, sont identiques dans leur organisation avec celles qui ont servi à ces auteurs; mais aussi on emploie des planches à représenter des choses tellement connues, tellement vulgaires, que leur nom seul équivalut, dans tous les idiomes, à la plus minutieuse définition, à la meilleure figure.

Comme on le voit, tout dans le bel ouvrage de M. Doubleday a été fait judicieusement, dans un but utile, pour le véritable avancement de la science. Disons aussi que le savant entomologiste est dignement secondé par son collaborateur M. Hewitson, qui exécute les figures avec un rare talent et une grande exac-

titude. En parcourant les planches de ce beau livre, on croirait ouvrir les boîtes d'une riche collection générique, on a véritablement la nature sous les yeux.

Quoique M. Doubleday ait donné avec beaucoup de soin, dans son texte, les caractères anatomiques et essentiels de ses genres, et qu'il ait aussi fait connaître la forme des Chenilles, les chrysalides, ainsi que leur manière de vivre, nous regrettons qu'il n'ait pas cru devoir figurer ces caractères et ces Chenilles et chrysalides. Il eût pu donner ces figures sans augmenter le nombre de ses planches; il aurait été facile de les introduire parmi les beaux dessins dont elles sont composées, et cela n'eût pas nui à leur effet.

Dans un prochain article, nous ferons connaître le contenu des neuf livraisons qui ont déjà été publiées depuis le mois de novembre 1846, date du commencement de cet ouvrage. Nous terminerons aujourd'hui en disant que son exécution matérielle ne le cède en rien à son exécution scientifique et artistique, et qu'elle fait le plus grand honneur aux éditeurs. G. M.

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 4 octobre 1847. — M. Guérin-Méneville, qui avait été chargé par M. le ministre de l'agriculture et du commerce d'une mission ayant pour objet principal l'étude des maladies des oliviers et des vers à soie, annonce avoir recueilli sur ces deux questions beaucoup d'observations qu'il se propose de soumettre prochainement au jugement de l'Académie des sciences.

« En attendant que la rédaction en soit terminée, dit M. Guérin-Méneville, je désire lui présenter vivants les deux insectes les plus nuisibles à la récolte d'olives dans le midi de la France et de l'Italie, pour qu'il soit bien constaté que ces deux espèces désastreuses existent cette année, quand tous les agriculteurs attendent une abondante récolte, quand ils disent que les olives n'ont pas le ver, quand personne n'en voit. Sur moins de cent olives vertes que j'ai rapportées du midi, il m'est déjà éclos deux mouches (*Dacus oleæ*) dont les larves dévorent le parenchyme des olives, et cinq à six papillons (*Tinea oleella*), dont la chenille vit dans le noyau de ces mêmes olives et les fait tomber

avant leur maturité en en sortant pour aller se métamorphoser en terre. »

Séance du 18 octobre. — M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire lit un travail très-intéressant ayant pour titre : *Sur quelques essais d'acclimatation et de domestication faits à la ménagerie du muséum d'histoire naturelle.*

La première partie de ce mémoire offre des considérations générales que l'auteur résume ainsi : « L'histoire des travaux par les modernes se résume donc ainsi : au ^{xvi}^e siècle, importation d'espèces utiles ; au ^{xviii}^e, importation d'espèces d'ornement : l'une œuvre des Espagnols ; celle-ci due surtout aux Anglais ; puis cessation presque complète, au moment même où, par le perfectionnement de la navigation, par la multiplicité des communications internationales, par l'établissement des colonies européennes dans toutes les parties du globe, les richesses naturelles du monde entier se trouvent mises à notre libre disposition. »

Le savant zoologiste se demande ensuite si nous en serions arrivés à ce point que tout ce qui est réellement utile se trouvât déjà réalisé. Les générations qui nous ont précédés ne nous auraient-elles laissé qu'à jouir des résultats de leurs efforts, sans que nous dussions y ajouter à notre tour au profit des générations qui nous suivront ? Il n'admet pas cette supposition et pense avec Buffon, Daubenton, Fr. Cuvier et beaucoup d'autres, qu'il existe encore de nombreuses espèces dont la domestication offrirait d'incontestables avantages. Il montre que sur trente-cinq espèces de vertébrés réduits en Europe à l'état domestique, c'est-à-dire dont nous possédons une ou plusieurs races, trente et une sont originaires des contrées suivantes de l'ancien continent, savoir : Asie centrale, Europe, Afrique septentrionale. Il ne reste que quatre espèces pour toutes les autres régions, ce qui prouve qu'on n'a rien fait pour conquérir une foule d'animaux qui sont particuliers à l'Afrique méridionale et centrale aux deux Amériques, à l'Australie et à la Polynésie.

M. Geoffroy pense qu'on peut affirmer, sans être taxé de trop de témérité, que les régions habitées par le Lama, la Vigogne, le Tapir, les Hoccas, les Kangaroo, le Phascolome et les Casoars, nous réservent dans l'avenir de riches présents. Moins on a fait depuis trois siècles, plus nous avons à faire. Un hémisphère

entier reste inexploité, et l'ancien continent lui-même est loin d'avoir donné tout ce qu'il peut donner. Persuadé qu'il rendrait un grand service au pays, s'il pouvait le doter de quelques espèces nouvelles, ce savant a poursuivi assidûment depuis dix ans à la ménagerie du muséum, et avec le concours de M. Florent-Prévost, des essais quelquefois heureux, mais qui ne peuvent que montrer ce qu'il y aurait à faire si le gouvernement voulait aider les hommes pleins de zèle qui se livrent à ces travaux de première utilité pour les populations. A notre sens, des dépenses faites dans ce but seraient plus opportunes à notre époque, dans un temps où la population prend un accroissement toujours plus considérable, que des explorations dans les pays étrangers, que l'acquisition d'antiquités, fort intéressantes il est vrai pour l'archéologie, pour l'histoire des siècles passés, mais qui n'augmenteront pas le bien-être des populations. Ces dépenses considérables, faites dans un but de curiosité fort honorable, ne devraient pas empêcher les recherches qui tendent à un but plus immédiatement utile à l'humanité; et si l'on devait opter entre deux dépenses, si on ne pouvait les faire simultanément, on devrait toujours donner la préférence à celle qui tend à doter notre pays de végétaux ou d'animaux utiles, ou à augmenter la production de ceux que nous possédons et qui suffisent à peine à l'existence des populations.

M. De Nordmann adresse une *Notice sur la découverte de gîtes riches en ossements fossiles dans la Russie méridionale*.

Les savants qui se sont occupés de la géologie et de la paléontologie de la Russie, dit ce naturaliste, n'ignorent pas que jusqu'à présent on n'a pas découvert, dans ce grand empire, de localités riches en ossements fossiles, telles que les cavernes à ossements ou les brèches osseuses. Les cavernes d'ossements de la Sibérie et de l'Oural n'ont pas encore été suffisamment examinées sous ce rapport. C'est pourquoi je m'empresse de communiquer à l'Académie que, dans l'été de 1846, j'ai eu le bonheur de découvrir dans la Russie méridionale, quelques lieux très-riches en ossements fossiles, dont les fouilles, à peine commencées, ont déjà produit d'abondants résultats.

La totalité des ossements fossiles que j'ai retirés jusqu'à ce jour s'élève déjà à plus de 5,600. 114 mâchoires, 2,230 dents

détachées qu'on peut rapporter plus de 160 individus et à vingt-sept espèces diverses.

Suivent les citations détaillées des lieux où ces ossements ont été découverts.

Séance du 25 octobre. — M. Joly adresse une note en son nom et au nom de M. Leymerie, sur les Nummulites si abondantes dans les terrains fossilifères du bassin sus-pyrénéen. Ils ont cherché à déchiffrer l'origine de ces corps. Tous les naturalistes sont aujourd'hui d'accord pour les considérer comme une espèce de test analogue aux coquilles, mais ils sont loin de s'entendre lorsqu'il s'agit de déterminer la forme et l'organisation de l'animal des Nummulites ou de fixer la place qu'il occupe par rapport à ces coquilles pour ainsi dire paradoxales. Après avoir vainement coupé, brisé, scié, usé à la meule et examiné à la loupe et au microscope une foule de Nummulites aussi dures que le silex ou le calcaire le plus compacte, nous avons eu, disent les auteurs, le bonheur d'en trouver un certain nombre dont nous avons pu enlever un à un les tours de spire au moyen d'une espèce de clivage, et celles-ci nous ont amenés à conclure ceci :

1° Les Nummulites étaient des coquilles extérieures, multi-spirées, à tours de spire enveloppant, polythalamés.

2° Ces coquilles avaient leurs parois criblés de trous analogues à ceux qu'on observe sur le test des Rotalies et des Nonionines.

3° C'est par ces trous que sortaient les nombreux tentacules ou pseudopodes (organes de préhension et de locomotion) dont l'animal était pourvu.

4° Les cloisons des loges laissaient entre elles et le dernier tour de spire précédemment formé une ouverture (en arcade ou triangulaire), au moyen de laquelle les loges communiquaient toutes ensemble.

5° Toutes ces loges étaient occupées à la fois par le corps multi-segmenté de l'animal.

6° Les divers segments étaient unis entre eux par un tube ou siphon qui remplissait en même temps l'office de canal digestif.

7° Cet animal s'accroissait en produisant de nouveaux segments qui venaient s'ajouter dans un même plan à ceux qui existaient déjà. Ces segments étaient bientôt enveloppés par la matière calcaire qu'ils sécrétaient à l'instar du manteau des Mollusques.

8° L'habitant des Nummulites n'était ni un polype proprement dit, ni une Méduse, ni un Annélide, ni un Mollusque céphalopode, mais bien un de ces êtres si longtemps méconnus pour lesquels M. d'Orbigny a créé le nom de foraminifères (Bryozoaires, Ehrenberg).

M. d'Orbigny avait déjà classé les Nummulites parmi les foraminifères; mais MM. Joly et Leymerie font remarquer qu'il paraît n'avoir connu ni les perforations du test ni les ouvertures des cloisons; une heureuse analogie l'avait seule conduit à adopter cette classification que leurs observations personnelles confirment pleinement.

M. Pouchet adresse un *Mémoire sur l'anatomie et la physiologie de l'appareil digestif du cousin (Culex pipiens)*. Ce travail est renvoyé à l'examen d'une commission dont nous ferons connaître le rapport.

MM. Guérin-Ménéville et Eug. Robert déposent un paquet cacheté qu'ils avaient adressé à l'Académie en juillet 1847, et qui a été refusé par les bureaux parce qu'il n'avait pas été affranchi. Ce paquet contient l'indication d'un procédé de désinfection des muscaderies envahies par la muscardine.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Réponse de M. de Lafresnaye à la notice de M. le Dr Hartlaub, de l'avant-dernier numéro de cette Revue.

Dans le n° 8, p. 271, de cette Revue (1847), M. le Dr Hartlaub ayant indiqué plusieurs rectifications nominales à faire à des espèces nommées depuis peu par nous, et entre autres à notre *Piaya cinnamomeiventris*, qui selon ce savant est le *Cuculus pluvialis* des auteurs, et en dernier lieu le *Piaya pluvialis* de M. Gosse (Birds of Jamaica), pour n'être point taxé de légèreté dans nos nominations et descriptions par nos lecteurs, nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit, qu'après avoir consulté les deux premiers descripteurs des oiseaux de la Jamaïque, Sloane et Browne, qui ont donné le même nom de *Rain-bird* et *Old-man* à deux Coucous qu'ils ne considéraient que comme variétés l'un de l'autre, ne différant entre eux que par la longueur du bec, et ne trouvant qu'aucune de leurs deux descriptions ne pouvait s'appliquer avec quelque exactitude à notre oi-

seau, nous n'avions pas hésité à le regarder comme nouveau, nous basant surtout sur ce que Vieillot, qui avait habité quelque temps aux Antilles, disait dans tous ses ouvrages que les deux prétendues espèces de Coucou, le *Cuculus pluvialis* et le *Cuculus vetula*, regardées comme telles par tous les auteurs, et sur lesquelles il fondait son genre *Saurothera*, n'en constituaient cependant qu'une seule, mais dont les légères différences dans la coloration du mâle et de la femelle avaient causé cette méprise des auteurs. Aujourd'hui que M. Gosse, dans une faune ornithologique de la Jamaïque, où il a habité quelque temps, décrit sous le nom de *Piaya pluvialis* notre *Piaya cinnamomeiventris*, le regardant comme identique avec le *Cuculus pluvialis* des auteurs, nous croyons devoir nous ranger de l'avis de cet auteur, pensant que son séjour à la Jamaïque a dû le mettre à même de vérifier et de constater cette identité.

Nous observerons seulement qu'ayant publié notre article sur *Quelques oiseaux de la Jamaïque*, dans la *Revue Zoologique* en septembre 1846, p. 320, nous ne pouvions avoir connaissance de l'ouvrage de M. Gosse, qui n'a paru qu'en mars 1847. Nous en rapportant donc aujourd'hui aux observations faites sur les lieux par M. Gosse, nous renonçons à notre nom de *Piaya cinnamomeiventris*, et adoptons le sien de *Piaya pluvialis*. Nous reconnaissons également que notre *Pachyrhynchus aterrimus* est le même que *Tityra leuconota* de G. R. Gray, mais figuré dans son *Gen. of birds* seulement trois mois avant notre publication, époque où nous n'avions pas encore reçu de Londres la livraison qui le renfermait.

Quant à notre *Columbigallina versicolor* (*Geophaps versicolor*, O. Desmurs, Icon. ornit., pl. 47), décrite par M. Gosse dans son ouvrage sous le nom de *Geotrygon sylvatica*, nous réclamons à juste titre l'adoption de notre nom comme antérieur de six mois à celui de M. Gosse, et nous sommes étonné que M. Hartlaub, en indiquant dans ses rectifications la synonymie de ces deux noms, n'ait pas reconnu la priorité du nôtre.

Quant à notre *Scissirostrum Pagei*, que M. Hartlaub reconnaît dans le *Lanius dubius* de Latham, le peu de rapport de notre oiseau avec les *Lanius* en général, nous avait ôté toute idée de le chercher dans les *Lanius* des auteurs; mais nous reconnaissons aujourd'hui, comme M. Hartlaub, qu'il est identique

avec ce *Lanius dubius*, et doit prendre, par conséquent, le nom de *Scissirostrum dubium*. Nous pensons que loin de faire partie des *Lanidæ*, c'est dans les *Graculinæ* qu'il doit figurer près des *Mainates* et des *Minos* ou *Goulins*, avec lesquels il offre les plus grands rapports, et nous pensons que M. Gray, dans son *Gen. of birds*, ne l'a placé dans son genre *Lanius*, sous le nom de *Lanius dubius*, que parce qu'il ne le connaissait probablement pas, vu sa rareté.

Rectifications très-essentielle à faire à la Revue critique du genre *Amphicomma*, de M. Truqui, pag. 161 à 168.

En mon absence et par une erreur de l'imprimerie, causée par la nécessité de composer séparément quelques additions envoyées après coup par l'auteur, il s'est glissé de graves interversions dans ce travail. De plus, l'auteur ayant encore eu besoin d'apporter quelques modifications à divers passages, il devient indispensable à nos lecteurs de faire les corrections suivantes à cet article.

Page 162, ligne 2, au lieu de *Schonher*, lisez *Schaum*.

Id., lignes 19 à 34, placez cet alinéa après la ligne 24 de la page 164.

Id., lignes 35 à 39 et page 163, lignes 1 à 24, placez ces 29 lignes, en 7 alinéa, à la fin du mémoire.

Page 163, ligne 9, effacez le mot *encorc*.

Id., ligne 35, effacez : *Coxæ posticæ dilatata, metasterno omnino connexæ*, et remplacez par : *Labium, mento externe concavo, segmentis sequentibus exsertis, ligulæ paraglossis brevibus*.

Page 166, ligne 14, effacez *Coxæ*, etc., et remplacez par : *Labium, mento externe convexo, carinato, segmentis sequentibus exsertis, ligulæ paraglossis elongatis. — Tarsi, etc.*

Id., ligne 20, ajoutez, après *bidentées*, au côté interne.

Id., ligne 21, effacez cette ligne.

Id., ligne 22, lisez *Fab.* au lieu d'*Oliv.*

Id., ligne 37, effacez le dernier mot *dans* et remplacez-le par : de la justesse de.

Page 167, ligne 15, effacez-la.

Id., ligne 26, au lieu de *lucidis*, lisez *luridis*.

Page 168, ligne 6; au lieu de *preciosa*, lisez *pretiosa*.

Id., ligne 12, remplacez par : *aa* Écusson court, arrondi.

Id., ligne 14, ajoutez après *pallide* : *nigroque*.

Id., ligne 20, effacez toute la ligne.

Id., lignes 32 et 33, effacez-les toutes deux.

Id., ligne 40, avant de placer les 7 alinéas des pages 162 et 163, écrivez : *bb* Écusson en triangle allongé.

I. TRAVAUX INÉDITS.

SUR le *Saurothera vetula* (Tacco Vieillard) de Vieillot; par
M. DE LAFRESNAYE.

Nous ferons, à propos de cet oiseau, des observations analogues à celles que nous avons faites sur le *Todier vert*, c'est-à-dire que nous avons reconnu que, sous un même et seul nom, les auteurs ont confondu plusieurs espèces distinctes et appartenant à diverses îles américaines.

La première connue et nommée est, comme le *Todier vert*, originaire de la Jamaïque, et, comme lui aussi, elle a été publiée par Sloane et Browne, qui la regardèrent comme une variété de leur *Rain-bird* ou *Old-man* (Coucou de pluie ou Coucou vieillard). — Klein le décrivit en 1750 (*Stem. avi.*, etc.) sous le nom de *Cuculus Jamaicensis major*. Brisson, se conformant à cette dénomination latine, le décrivit de nouveau, avec son exactitude ordinaire (*Ois.*, vol. 4, p. 116), sous le nom de *Cuculus Jamaicensis longiroster*, lui donnant pour synonymes les noms de Sloane et de Klein; mais à la fin de sa description il dit que cet oiseau a été envoyé de Saint-Domingue à M. de Réaumur. Buffon, sous le nom de *Tacco* et de *Coucou à long bec de la Jamaïque*, décrit et figure, douze ans plus tard, pl. enl. 772, la même espèce décrite par Brisson, et, comme ce dernier, lui donne pour synonymes les noms de Sloane, Browne, Klein, etc., qui ne convenaient qu'à l'espèce de la Jamaïque et non à celle de Saint-Domingue, qu'ils avaient sous les yeux. Vieillot, dans le *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, et plus tard dans sa *Gal.*, décrit et figure sous le nom générique par lui formé de *Saurothera vetula*, une espèce à laquelle il donne à tort pour synonyme le *Tacco de Buffon*, et sa pl. enl. 772; car sa description et sa figure ne sont nullement conformes à celles de Brisson et de Buffon, non plus qu'à celle de la Jamaïque de Sloane et Browne. Enfin M. Gosse, dans ses *Birds of Jamaica*, à son article du *Saurothera vetula* ou *Rain-bird*, dont il ne donne point de description, lui donne à tort pour synonymes le *Sauro-*

thera vetula de Vieillot, Gal., 38, *Cuculus vetula*, Lin., et le *Tacco de Buffon*, enl. 772, ce qui ferait supposer que M. Gosse, malgré la grande différence qui existe non-seulement entre ces deux descriptions et ces deux figures entre elles, mais encore avec le vrai *Tacco* de la Jamaïque, les regarde néanmoins toutes trois comme identiques, tout en indiquant que les deux sexes sont entièrement semblables à la Jamaïque.

Depuis longtemps nous possédions un *Tacco* qui, par sa coloration, était entièrement conforme à la description et à la figure de Vieillot (Gal., pl. 38), mais qui ne l'était nullement à celles de Brisson et de Buffon (enl. 772). Nous réglant sur l'opinion de ces savants auteurs qu'il n'existait qu'une seule espèce de *Tacco* dans toutes les Antilles, nous étions tenté de regarder notre individu comme un jeune ou une femelle, plutôt que comme une seconde espèce, lorsque l'acquisition d'un *Tacco* venant de la Jamaïque bien positivement, et qui différait essentiellement de celui que nous avons déjà, et des planches et descriptions de Buffon et Brisson, nous fit soupçonner qu'il en était du *Tacco Vieillard* comme du *Todus viridis*, et qu'au lieu d'une seule espèce, il en existait plusieurs réparties sur diverses îles des Antilles.

Nous reconnaissons dès lors que l'espèce type et primitive est bien certainement de la Jamaïque, décrite d'abord par Sloane, Browne, et par Klein sous le nom de *Cuculus Jamaicensis major*, et nous pensons que ce nom spécifique de *Jamaicensis*, reproduit ensuite par Brisson et par Buffon, est, à bien juste titre, celui que doit porter l'espèce de la Jamaïque; mais que l'espèce de Saint-Domingue, décrite et figurée à tort par Brisson et par Buffon sous ce nom de *Jamaicensis*, doit prendre tout naturellement celui de *Dominicensis*, tandis que l'espèce décrite et figurée par Vieillot, Gal., 38, conserverait celui de *Vetula* que lui a donné cet auteur.

Nous allons décrire maintenant ces trois espèces confondues jusqu'ici en une seule, en indiquant leurs distinctions spécifiques.

1. *Saurothera Jamaicensis*, nob. — *Cuculus major rostro longiore et magis recto*, Sloane, p. 313, pl. 258, f. 2. — *Cuculus Jamaicensis major*, Klein, Avi., p. 31, n° 8. — *Cuculus vetula*, L. Gmel., p. 410, n° 4. — *Saurothera vetula*, Gosse,

Birds of Jamaica, p. 273 (exclusa synonymia Buffonii et Vieillotii quæ ad duas alias species pertinet) (1).

« Saur. supra olivaceo-griseus, pileo toto, nucha colloque supero fusco-fumigatis, remigibus pulchre castaneis, apice olivaceo-griseis; rectricibus lateralibus nigris, basi olivaceo-griseis, mediis autem apice tantummodo nigris, omnibus albelate terminatis. — Subtus totus rufescente fulvus, gutturalaque tantummodo albidis, lateribus colli sub genas cinerascens; rostro cylindrico, longissimo, rectissimo, maxilla tota mandibulaque basi nigro-fuscis, hujus reliqua parte cærulescenti-albida; pedibus plumbeis. Longit. tota, 38 cent.; rostri a rictu, 5 cent.; caudæ, 20 cent., habitat in Jamaica. »

Cette espèce est bien remarquable par la teinte noirâtre enfumée du dessus de la tête et du cou, au bas duquel elle se fond insensiblement dans le gris-olivâtre luisant qui règne sur tout le dessus de l'oiseau, sauf les rémiges qui sont d'un beau brun marron terminées de gris-olive, et les rectrices latérales qui ne sont de cette dernière teinte qu'à leur base, puis noires et terminées largement de blanc, tandis que les médianes n'ont de noir qu'un peu avant leur extrémité. La gorge et le haut du cou seulement sont blancs, et cette couleur se fond insensiblement dans le fauve roussâtre qui colore le bas du cou et toutes les parties inférieures, s'éclaircissant toutefois à l'extrémité des sous-caudales. Les joues sont de couleur cendrée; le bec, qui est très-allongé et entièrement rectiligne, est en dessus et à la base de la mandibule inférieure, d'un noir sombre; le reste de celle-ci est d'un bleuâtre pâle; les pattes sont couleur de plomb.

2. *Saurothera Dominicanensis*, Nob. — *Cuculus Jamaicensis longiroster*, Coucou à long bec de la Jamaïque, Briss. 4, 116, pl. 17-2 (exclusa synonymia quæ ad *Saurothera Jamaicensem* pertinet). — Le *Tacco* ou *coucou à long bec de la Jamaïque*, Buff., enl. 772 (exclusa synonymia quæ ad *Jamaicensem* pertinet) (2).

(1) M. Gosse n'ayant rien dit de la coloration du plumage de cet oiseau, nous le décrivons ici d'après l'individu que nous possédons venant bien positivement de la Jamaïque.

(2) Ne possédant point cette espèce, nous ne pouvons que copier les descriptions de Brisson et de Buffon qui, du reste, se rapportent complètement l'une à l'autre et à la figure de la planche enluminée 772 de Buffon.

« Saur. superne cinereo-olivaceus, inferne rufus; genis et » gutture dilute fulvis; collo infero et pectore dilute cinereis; » rectricibus lateralibus in exortu cinereo-olivaceis, in medio » nigris, apice albis ... *C. Jamaicensis longiroster*, Briss. »

Brisson ajoute à sa diagnose que le dessus de la tête et de tout le corps est d'un cendré brillant et tirant sur l'olive; que les côtés de la tête, au-dessous des yeux et de la gorge, sont d'un fauve clair; que la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un cendré clair; que le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue, celles du dessous des ailes et les côtés, sont roux; que les dix premières plumes de l'aile sont d'un beau marron, et terminées de cendré tirant sur l'olive; que les suivantes sont de la même couleur, mais perdant progressivement de la teinte marron et gagnant de l'autre à mesure qu'elles se rapprochent du corps jusqu'à la dix-neuvième qui est entièrement d'un cendré-olive. Les paupières sont garnies de petits mamelons d'un rouge très-vif; le bec et les ongles couleur de corne et les pieds gris.— Long. tot., 15 pouces 9 lignes; du bec, 2 pouces 1 ligne; de la queue, 8 pouces 9 lignes. Il termine enfin en disant que cet oiseau a été envoyé de Saint-Domingue à M. de Réaumur par M. Chervain.

La description du *Tacco* ou *Coucou à long bec de la Jamaïque*, de Buffon, coïncide en tous points avec celle-ci, ainsi que la figure de la planche enl. 772, ce qui ne laisse aucun doute que ces deux auteurs n'aient décrit deux individus de la même espèce et venant tous deux de Saint-Domingue.

En comparant ces deux descriptions, jointes à la planche 772 de Buffon qui s'y rapporte, avec celle de notre individu de la Jamaïque, on voit qu'elles en diffèrent: 1° en ce que, chez le premier, tout le dessus de l'oiseau est gris olivâtre, tandis que chez notre *Jamaicensis* la tête et le cou sont en dessus d'un noirâtre enfumé; en ce que, chez le premier, la gorge et les côtés de la tête sont d'un fauve clair avec le cou, et la poitrine d'un gris cendré, tandis que chez le second la gorge et les côtés de la tête sont blancs avec le cou, et la poitrine de couleur rousse, comme tout le reste des parties inférieures. Brisson indique le bec comme de couleur de corne, chez le *Jamaicensis*; il est presque noir en dessus, bleuâtre pâle en dessous. Enfin, d'après les dimensions données par Brisson et Buffon, le *Dominicensis* se-

vait plus grand et aurait le bec plus long que le *Jamaicensis*, qui lui-même l'a plus long que le *Vetula* de Vieillot, comparaison faite par nous. M. Gosse disant positivement que chez l'espèce de la Jamaïque les deux sexes sont entièrement semblables, on ne peut supposer que les deux descriptions si semblables de deux individus de Saint-Domingue puissent appartenir à des jeunes de l'espèce de la Jamaïque.

3. *Saurothera vetula*, Tacco Vieillard, Vieillot, N. D. d'hist. nat., vol. 32, p. 348, id. Gal., 1, p. 25, pl. 38 (1) (exclusa synonymia quæ ad *Saurothera Dominicensem* et ad *Piayam pluvialem* pertinet).

« Saur. supra totus pulvericolor, parum rufescente tinctus, »
 » alæ tectricibus remigibusque secundariis parum olivaceo relucen- »
 » centibus; cauda magis grisescente; reatricibus lateralibus uti »
 » in præcedentibus speciebus terminatis; duabus mediis vero »
 » apice nigris, absque macula alba terminali, omniumque aliarum »
 » maculis albis apicalibus distincte minoribus; remigibus »
 » non castaneis sed dorso concoloribus; subtus rufus, gutture, »
 » collo, pectoreque totis pallide cinereis; rostro brevior, debiliore, »
 » minusque recto, paucissime incurvato; maxilla cornea, »
 » apice pallidior, mandibula tota albida; pedibus minoribus »
 » plumbeis. Longit. tot., 37 cent.; rostri a rictu, 5 cent.; caudæ, »
 » 20 cent. — Habitat...? »

On voit par la diagnose qui précède que notre *Saurothera vetula* est plus faible dans toutes ses proportions que les deux espèces précédentes, et surtout dans la dimension de son bec qui, en outre, a une très-légère courbure de la base à la pointe, tandis que chez le *Jamaicensis* il est entièrement rectiligne. Il en diffère encore par la couleur de ce bec qui n'est que corné et non noir en dessus, blanc de cire et non bleuâtre en dessous, par la teinte uniforme d'un gris roussâtre de toutes les parties supérieures, n'ayant point les rémiges d'un beau marron, mais au contraire de la couleur du dos, par la couleur cendrée blan-

(1) Si nous ne donnons pas à cette espèce pour synonyme le *Cuculus vetula* de Lin., Gmel. 410, n° 4, c'est que nous croyons reconnaître dans la courte description de Gmelin quelques caractères spécifiques qui coïncident parfaitement avec ceux du *Saurothera Jamaicensis*, et non du *vetula* de Vieillot, comme on peut s'en convaincre par ses propres expressions : « Corpore subfusco, subtus testaceo, ciliis rubris »... Hab. in Jamaica sylvis... Mandibula superiore nigra, inferiore albicante; vertex fuscus; gula jugulumque albida.

châtre qui règne sur la gorge, le cou et toute la poitrine jusqu'au ventre, tandis que chez le *Jamaicensis* cette couleur n'existe que sur la gorge et le haut du cou. Il en diffère encore par les deux rectrices médianes de sa queue, simplement terminées de noir et non de noir et de blanc, et par le blanc terminal de toutes les autres moins grand que chez le *Jamaicensis*.

Nous ignorons d'où provient l'individu de notre collection, et Vieillot, dans ses diverses descriptions accompagnées d'une bonne figure dans sa Galerie, pl. 38, confondant comme ses prédécesseurs les diverses espèces en une seule, lui assigne pour patrie toutes les grandes Antilles, sans indiquer positivement de laquelle provenait l'individu qui servait à sa description et à sa figure. Il ajoute que la femelle diffère par une taille un peu plus petite et par la teinte gris blanc de la gorge et du devant du cou. Du reste, cette différence, indiquée par Vieillot, est presque insignifiante, et d'après l'observation de M. Gosse, que chez l'espèce de la Jamaïque les sexes sont semblables, il est très-probable qu'il en est ainsi chez les autres, et qu'il n'y a de différence de plumage que celle causée par l'âge.

Nous avons supposé d'abord que cette espèce était originaire de Saint-Domingue, parce que ce nom générique de *Tacco*, que lui a donné Vieillot, est, selon lui, un de ceux qu'on lui donne à Saint-Domingue, où lui-même a habité quelque temps; mais la différence de coloration qu'il présente avec celui de Saint-Domingue, décrit par Brisson et par Buffon, différence assez grande pour nous le faire regarder comme espèce distincte, nous ferait présumer qu'il appartient plutôt à quelque autre des îles Antilles, à moins que Saint-Domingue ne possédât deux espèces de ce genre.

Ces oiseaux, grands mangeurs de reptiles, d'anolis et de couleuvres, ont certainement mission d'en diminuer la grande multiplication sur le sol américain, et particulièrement dans les îles, où ils deviendraient plus nuisibles que partout ailleurs. Ils sont marcheurs et faibles voiliers, ce qui suffit à leur chasse; il n'est donc pas étonnant que le créateur ait multiplié les espèces stationnaires de ce genre reptilivore de manière à ce que la plupart des grandes îles ou groupes d'îles américaines en aient une qui lui fût particulière.

4. *Saurothera Merlini*, d'Orbigny, Hist. de Cuba, par M. de la Sagra, Atlas des Oiseaux, pl. 25.

« Saur. supra griseo rufescens, nucha, collo supero, dorsoque »
 » supremo magis rufescentibus; alæ tectricibus majoribus, remi- »
 » gibus primariis apice, secundariis apice et extus, tertiariis to- »
 » tis, reatricibusque olivaceo-griseo relucens; reatricibus to- »
 » tis, duabus mediis exceptis, ante apicem album nigro late vit- »
 » tatis; remigibus primariis, castaneis, apice olivaceo griseis; »
 » fronte, oculorum ambitu, genisque cinereis; subtus, vivide »
 » rufus, gutture, collo antico et laterali cinereo-albidis, pectore »
 » toto cinereo parum rufescente tincto sensim ad ventrem et sub »
 » alas in rufum vergente; rostrum forte, elongatum, a basi ad »
 » apicem parum incurvatum, sordide albidum, basi plumbeo- »
 » fuscescente. Longit. tot., 53 cent.; rostri a rictu, 6 cent. 1/2; »
 » caudæ, 31 cent. — Habitat in insula Cuba et forsán Martini- »
 » censi. »

Cette espèce, qu'il est facile de reconnaître et de distinguer des trois autres à sa très-grande dimension et à son bec légèrement arqué, offre les plus grands rapports de coloration avec le *Saurothera vetula* de Vieillot, sauf que ce dernier n'a pas, comme elle et comme les deux autres, le miroir de couleur marron sur les premières plumes de l'aile, ni la couleur rousse assez prononcée du derrière du cou et du haut du dos.

M. de la Sagra en a rapporté plusieurs individus de Cuba, et nous le possédons déjà de la Martinique à ce que nous croyons.

Un second individu que nous possédons également diffère du premier par des dimensions et par un bec moins fort visiblement, quoique paraissant aussi adulte. Il n'en diffère, quant à la coloration, que parce que chez lui le blanc cendré du dessous ne descend pas jusqu'au ventre, mais s'arrête au haut de la poitrine où commence la teinte rousse. D'après les différences de sexes observées par Vieillot chez son *Saurothera vetula*, nous n'hésitons pas à regarder ce second individu comme la femelle. Un troisième, tout aussi grand que le premier, en diffère en ce que le blanc cendré du cou et de la poitrine se trouve changé chez lui en blanc sale roussâtre, et le gris du front et des joues est roussâtre, ce qui nous le fait soupçonner un jeune. Nous pos-

séderions d'après cela les trois livrées principales de cette espèce.

La sous-famille *Saurotherinæ*, dans la famille CUCULIDÆ, telle qu'elle est adoptée par G. R. Gray dans sa *List of gen. of birds*, p. 72, peut donc se composer ainsi qu'il suit :

S. Famille SAUROTHERINÆ. — GENUS SAUROTHERA.

- 1° *Saurothera vetula* (typus nob.) (1). *Saurothera vetula*, Tacco Vieillard, Vieillot, N. Dic. d'h. nat., vol. 32, p. 348, id., Gal., 1, p. 25, pl. 38 (exclusa tota synonymia).
- 2° *S. Jamaicensis*, nob. *Cuculus major Jamaicensis*, Klein, avi., p. 31. — Sloane, p. 313, pl. 258, f. 2. — *Saurothera vetula*, Gosse, birds of Jamaica, p. 273 (exclusa synonymia tota).
- 3° *S. Dominicensis*, nob. *Cuculus Jamaicensis longiroster*, Briss. 4, p. 116 (exclusa synonymia). — Le *Tacco* ou *Coucoux à long bec de la Jamaïque*, Buff., enl. 772 (exclusa synonymia).
- 4° *S. Merlini*, d'Orbigny, Hist. de Cuba par M. de la Sagra, Oiseaux, pl. 25.

Genus GEOCOCCYX Wagler, *Leptostoma* Swainson.

- 1° *Geococcyx viaticus* (Licht), Wagler. — *S. Bottæ*, Less. — *S. longicauda*, Swainson.
- 2° *Geococcyx affinis*, Hartlaub, *Rev. Zool.*, 1844, p. 215.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR la *Classification des Oiseaux*, fondée sur la considération de l'os palatin antérieur. Par M. le Docteur J.-E. CORNAY (de Rochefort).

PREMIÈRE PARTIE (2).

La classification des oiseaux n'est point encore rendue à son parfait développement; en général, on s'est plutôt occupé à re-

(1) Nous regardons comme type du genre l'espèce d'après laquelle Vieillot l'a établi, et qu'il a décrite et figurée.

(2) Cette première partie a paru dans le *Journal des Découvertes*, t. 1, p. 250. 1844, mais il était indispensable de la reproduire ici pour l'intelligence de la 2^e partie.

chercher des espèces nouvelles, à leur donner des noms, à les décrire, qu'à fournir des lumières pour améliorer la classification sur laquelle sont appuyées nos connaissances.

Dans les premiers temps de la science, les naturalistes s'étaient servis des caractères que les oiseaux présentent extérieurement; mais Buffon et d'autres en ayant fait sentir l'insuffisance, avaient donné quelques caractères anatomiques; le célèbre Cuvier, plus anatomiste que ses devanciers, les surpassa. Enfin, de nos jours, la classification paraissant encore défectueuse, on rechercha des caractères plus précis dans l'os sternum. Cet os fut le sujet de grands travaux, il donna de beaux caractères ornithologiques.

Pour mon compte, m'étant occupé de la crânologie des oiseaux, je viens dire ce que j'ai observé, et fournir, si je puis, de nouveaux caractères. De nombreuses dissections et une collection de crânes que je possède, m'ont mis à même de faire d'utiles comparaisons. Mais il est vrai que pour arriver à la solution complète de la classification que j'essaye, il me faudra beaucoup de temps et me procurer une grande quantité de têtes d'oiseaux.

En analysant la classification ornithologique de Cuvier, l'on voit que souvent elle s'éloigne de la nature, et cela devient bien plus frappant, lorsque l'on compare le crânes des oiseaux entre eux. Mais ce n'est point ici le lieu de faire un examen critique de la méthode du célèbre naturaliste. Je vais seulement exposer mes moyens de classification.

Tous les caractères fournis jusqu'à présent ne suffisant pas pour former une classification naturelle, j'ai senti la nécessité d'en rechercher plus près du crâne, et j'ai trouvé un os de la face dont la forme est soumise d'une manière plus évidente que celle d'aucun autre à certaines lois invariables.

Cet os est le palatin antérieur, dont les caractères coïncident avec ceux du crâne impossibles à décrire, et qui présente: 1° une extrémité maxillaire; 2° une extrémité opposante; cette extrémité est articulée avec l'os palatin postérieur que j'appelle *os opposant palatin*, parce qu'étant appuyé en arrière sur l'os carré, il contre-boute en avant le palatin antérieur; 3° le corps, partie grêle, ronde ou aplatie et faisant suite à l'extrémité maxillaire; 4° le limbe, ou partie étalée de l'os, que je compare au limbe des fleurs, situé entre le corps proprement dit et l'extrémité opposante, est composé d'une lame inférieure ou

buccale, d'une lame supérieure ou nasale, et d'une lame latérale. Dans certains groupes, le limbe n'a qu'une seule lame; dans d'autres groupes d'oiseaux il en a deux; quelquefois une ou deux lames sont rudimentaires; enfin dans d'autres groupes encore les trois lames existent.

L'os palatin présente, dans la série des oiseaux, une multitude de formes variées et appropriées à leur genre de vie et à leurs mœurs. Il constitue en effet la partie postérieure des fosses nasales, ce qui fait qu'il est modifié suivant la rapidité du vol des oiseaux et la quantité d'air qu'ils doivent respirer dans un temps donné. Il sert de point d'attache à certains muscles qui agissent dans les mouvements de la mandibule inférieure et dans ceux de déglutition; il reçoit par ces faits des modifications nombreuses dans les différents ordres; formant la partie supérieure de la cavité buccale; il est modifié suivant la position du trou occipital; il est encore conformé suivant le genre de nourriture des oiseaux; il sert à la membrane pituitaire et palatine; il est placé entre le crâne et la face, et reçoit par conséquent l'influence de leur conformation: aussi est-il de tous les os celui qui présente les caractères les plus utiles pour classer les oiseaux.

Maintenant exposons les lois de ma méthode de classification; ce sont les trois lois suivantes:

1^{re} loi. — Il y a coïncidence de telle forme d'os palatin antérieur avec telle forme du crâne dans les oiseaux de même ordre.

2^e loi. — Il y a ressemblance entre les os palatins antérieurs dans les oiseaux du même ordre;

3^e loi. — Il y a des rapports de ressemblance entre les os palatins antérieurs dans les groupes d'oiseaux qui sont voisins les uns des autres.

Ces trois lois existent pour toutes les parties qui offrent des caractères propres à la distribution méthodique des oiseaux, mais c'est pour l'os palatin antérieur qu'elles présentent incontestablement le plus d'évidence. Ma classification pourrait être appliquée aux mammifères et peut-être aux autres vertébrés, et il est possible qu'on puisse le faire avec succès.

Telles sont les trois lois sur lesquelles je fonde cette classification qui repose tout entière, mais par coïncidence, sur la forme même du crâne, ainsi que l'indique la 1^{re} loi.

Je ne puis prévoir tous les avantages que je retirerai de la connaissance des lois et des caractères que j'ai trouvés, cependant on peut dire dès à présent que ceux tirés du bec et des pattes ne sont que des caractères secondaires, et l'on sait que c'est précisément sur ces derniers que les classifications ont été fondées jusqu'ici.

Le bec peut avoir une forme plus ou moins allongée, plus ou moins renflée ou courbe, enfin une disposition particulière ; les pieds peuvent avoir des membranes, les doigts être déviés en arrière, les jambes être plus ou moins longues sans que l'oiseau s'éloigne pour cela de ceux qui n'ont point cette conformation ; tandis que les caractères indiqués plus haut se retrouvent parfaitement dans les petites espèces comme dans les grandes ; ainsi, par exemple, la caille a l'os palatin antérieur semblable à celui du paon.

Dans les gallinacés, l'os palatin a la forme d'une charrue antique, et déjà je puis retrancher de ce groupe des oiseaux qui ne sont pas gallinacés : ce sont les pigeons et les tourterelles.

Cuvier, qui dit que les pigeons établissent un léger passage des gallinacés aux passereaux, est tout à fait dans l'erreur ; c'est un groupe qui est séparé des autres : car l'os palatin et le crâne des pigeons, etc., n'ont aucun rapport avec l'os palatin et le crâne des passereaux ; les pigeons se rapprochent beaucoup plus des pluviers et des vanneaux ; mais ce sont des oiseaux particuliers ; en revanche, la perdrix, le faisan, la pintade ont tout à fait l'os palatin du coq.

L'huîtrier et le tourne-pierre sont deux oiseaux de rivage qui ont une manière d'agir essentiellement la même pour s'emparer de leur proie. L'huîtrier, avec son bec, qui est aplati transversalement, force les coquilles entrouvertes pour se saisir de l'animal.

Le tourne-pierre, qui a son bec aplati de haut en bas en forme de coin, s'en sert pour soulever les pierres, et pour les faire sauter en avant, afin de se nourrir des crevettes ou des vers qui se trouvent dessous sur les plages.

Ces deux oiseaux agissent d'une manière analogue pour se procurer leur nourriture ; ils ouvrent une coquille ou lèvent une pierre ; ils forcent quelque chose ; aussi si l'on compare les deux

crânes, l'on voit que la forme est la même et que les os palatins ont aussi une forme pareille. Cuvier place ces deux oiseaux dans les échassiers : l'un dans les pressirostres, le second dans les longirostres, bien qu'il ait le bec bien moins long que le premier.

Il est impossible de laisser le courlis à côté de la bécasse; c'est un oiseau qui doit être placé un peu plus loin.

Le flamman, autant que j'ai pu le présumer par une tête que j'ai entrevue, doit être placé à côté des canards, mais on l'a placé, comme un être perdu, à côté des perdrix de mer (gialoles).

Les pluviers doivent aussi changer de place et être mis plus près des chevaliers et des échasses; quoique ces derniers soient longirostres, la longueur du bec ne peut faire loi que pour l'espèce.

Les lamellirostres ne constituent pas une famille naturelle, puisqu'il est d'autres oiseaux, tels que le flamman, qui sont aussi lamellirostres et qui ne sont point de la famille. Les caractères de l'os palatin dans les canards sont fort tranchés, et les harles en diffèrent notablement : c'est une famille à part; cependant ce sont les oiseaux qui se rapprochent le plus des canards.

L'os palatin fournit des caractères excellents pour la classification des palmipèdes plongeurs, longipennes, et totipalmes, et en décrivant l'os palatin dans chaque groupe, je pourrai faire reconnaître l'importance de ces caractères.

L'ordre des grimpeurs ne peut pas constituer un ordre naturel; en effet, les perroquets, d'après la disposition de leur crâne et de l'os palatin, doivent être placés à côté du gros-bec, et cet oiseau, qui est lui-même très-éloigné des perroquets, établit néanmoins le passage des perroquets aux passereaux.

Les coucous doivent être placés près des rolliers d'après l'os palatin, mais il doit y avoir des oiseaux intermédiaires.

Pour les pics et les jacanas, ils sont loin d'être bien placés à côté des perroquets : mais ici je manque de points de rapports.

Les corbeaux ne doivent point être rangés à côté des rolliers; car il est bien sûr qu'ils n'ont aucun rapport avec ces oiseaux, si ce n'est des rapports secondaires qui existent entre tous les passereaux.

Les grimpeaux, qui sont dans les tenuirostres, doivent être

placés très-près des cassiques qui sont dans les conirostres, car les os palatins ont une forme semblable. Mais il doit exister quelques groupes d'oiseaux entre eux.

Pour la famille des dentirostres, elle me fournira une foule de genres qui iront se fondre dans d'autres familles.

Les merles, par exemple, ont tout à fait la conformation crânologique des corbeaux et sont voisins de ces oiseaux ainsi que les loriots.

Les oiseaux de proie peuvent aussi être classés avec avantage par l'os palatin. J'ai quelques têtes d'oiseaux diurnes qui m'annoncent qu'il y aura des rectifications à faire dans cet ordre.

Les oiseaux nocturnes seront classés avec une grande facilité et présentent des caractères essentiels et différents.

Les caractères de l'os palatin sont tellement tranchés dans les oiseaux, que lorsque plusieurs têtes sont pêle-mêle, la forme de cet os fait reconnaître sur le champ le groupe auquel elles appartiennent.

Ainsi donc, les caractères de l'os palatin que j'ai trouvés, me serviront efficacement à la classification naturelle et régulière des oiseaux.

DEUXIÈME PARTIE.

Si je m'occupais de l'anatomie transcendante de l'os palatin dans la classe des oiseaux, je rechercherais les points d'ossification dans le jeune âge et je les décrirais. Ce travail de philosophie scientifique, quoique fort utile, est tout autre que celui que j'ai entrepris, puisque ce dernier est tout à fait morphologique. En effet, pour classer les oiseaux il me faut consulter *la forme seule* de l'os; aller au delà, serait reculer indéfiniment la classification rendue si facile par l'*inspection* et la *comparaison* de cet os dans les séries.

Jamais la nature n'avait si bien dévoilé ses mystères que par cet os si remarquable et si varié, même dans les conirostres et les dentirostres, etc.; aucun organe ne pourra le remplacer pour la classification, et je peux dire, dès à présent, que les os palatins sont variés dans la classe des oiseaux comme les fleurs le sont dans les végétaux.

Il ne faut point comparer cet os au sternum, au bec et aux pattes qui donnent des *caractères secondaires et ter-*

liaires, quoique fort utiles pour contrôler la série et l'espèce.

J'ai lu avec attention le mémoire de M. Ducrotay de Blainville, publié en 1821 dans le Journal de physique, et j'ai constaté que tout ce qu'il a obtenu de l'os sternum concordait parfaitement avec mes propres observations sur l'os palatin. Mais voilà la vérité sur l'os sternum.— Les caractères qu'il fournit sont aussi secondaires que ceux du bec et des pattes. *Ainsi, ils ont servi dans certains groupes où ils ont été utiles; dans beaucoup de groupes ils ont été douteux, par conséquent inutiles; dans un plus grand nombre encore, les caractères du sternum ont été nuls,* et cependant cet os, dans les mains savantes de M. de Blainville, a dû rendre en caractère tout ce qu'il pouvait donner. J'ai lu le travail de M. Lherminier sur le même sujet, et j'ai constaté de nouveau le même résultat, c'est-à-dire que le sternum ne donnait à la classification que des caractères secondaires.

D'après ce que je viens de dire, il ne faudrait pas croire que c'est par pure imitation que j'ai travaillé à une classification reposant sur les caractères de l'os palatin; lorsque j'ai fait mes premières observations je ne connaissais pas les tentatives de M. de Blainville; je savais la classification par le bec, les pattes et le plumage pour les oiseaux, etc.; je m'occupais de phrénologie, et surtout de la recherche des impulsions correspondant à la forme générale du crâne; ayant collectionné beaucoup de têtes d'oiseaux, je fus bientôt frappé de la *différence de forme de l'os palatin dans les différentes séries*; je parle de 1839, et je fus conduit à regarder comme vicieuse la classification de Cuvier, que je regardais, moi, médecin éloigné alors, par état, des études profondes d'histoire naturelle, comme la perfection finale.

Bientôt mes recherches me montrèrent le chaos scientifique, et, ce qu'il y a de plus curieux, que les oiseaux le mieux étudiés étaient un sujet d'erreur dans une classification qui repose sur des caractères secondaires tout aussi bien que ceux qui ne peuvent point fournir les caractères qu'on leur demande pour cette classification arbitraire.

C'est qu'il n'est pas facultatif, lorsque l'on veut établir une classification naturelle, de prendre tel ou tel os et tel ou tel organe, pas plus dans les oiseaux que dans les plantes; il est nécessaire de se servir de l'organe le plus caractérisé et le plus généralisé.

Les recherches nouvelles que m'a facilitées M. Flourens, au Jardin des Plantes, m'ont conduit à l'assurance que l'os palatin est le *premier organe de classification* des oiseaux, et peut-être l'est-il des autres vertébrés?

Les oiseaux, classe si importante parce qu'ils servent au plaisir de l'homme, soit par l'éducation, soit par la chasse; qu'ils fournissent des nourritures variées et très-utiles; qu'ils donnent des fourrures et des aigrettes très-recherchées; qu'ils peuplent nos salons et nos volières d'êtres aux belles couleurs, et qu'ils produisent une branche si intéressante au commerce, méritent toute l'attention des hommes sérieux.

Les parties qui fournissent des caractères à leur classification sont classées dans l'ordre suivant d'après mes propres investigations.

Caractères primitifs.

L'os palatin antérieur en fournit en général à profusion dans toute la classe, dans toutes les séries et sous-séries.

Caractères secondaires et tertiaires ou de contrôle.

Le bec, les pattes, l'os unguis, viennent en seconde ligne et à une distance immense.

Le sternum, le bassin, sont à peu près dans le même rapport et très-éloignés.

L'extrémité postérieure de la mandibule, les impressions du crâne, viennent ensuite.

L'apophyse orbitaire externe; le tube intestinal est important ainsi que la distribution des plumes, la membrane palatine, la conformation générale de l'oiseau peuvent aider à la classification.

Il est nécessaire d'expliquer ce que j'entends par caractères primitifs, secondaires et tertiaires dans une classification naturelle (1).

1° Les *caractères primitifs* sont généralisés à toute une classe et offrent des contrastes dans toutes les séries; ils établissent la classification générale des séries.

(1) Dans les sciences naturelles, etc., on commencera toujours les études par fixer la classification arbitraire, qui, plus tard, sera changée par les études elles-mêmes, et l'on fondera la classification naturelle.

2° Les *caractères secondaires* ou de contrôle ne se montrent que dans une série ou quelques séries ; ils aident à la classification des séries et contrôlent les caractères primitifs.

3° Les caractères *tertiaires* caractérisent et différencient les espèces et contrôlent également les caractères primitifs.

A l'aide de ma définition l'on voit que l'os palatin donne des caractères primitifs à la classification, et que les autres os et les autres organes en donnent de secondaires et de tertiaires.

Il est bon de dire ici, qu'il est aussi plus facile de constituer la classification des oiseaux au moyen de l'os palatin que par tout autre os ou tout autre organe ; la tête des oiseaux étant en général conservée avec la peau par les naturalistes.

Les os palatins offrent naturellement une suite de types auxquels tous les autres viennent se rattacher.

Ces types seront numérotés, car il est impossible que la *classification nominale* puisse servir en histoire naturelle des oiseaux pour le moment ; la *classification numérique* est préférable ; si dans certains groupes la *nominale* est satisfaisante, c'est une exception, elle est absurde dans les *grimpeurs*, dans les *passereaux*, dans les *oiseaux de proie*, dans les *échassiers*, etc.

Il faut donc dire : *type n° 1, type n° 2* ; si au type n° 1 correspondent les gallinacés, comme cela existe, on ajoutera ce nom que est si naturel dans cette série.

Quant à la classification nominale en histoire naturelle elle ne pourra être constituée sérieusement qu'après l'établissement des types et elle sera toute faite alors puisque l'*oiseau ou l'être type* donnera son nom à la série comme dans les gallinacés.

Bien qu'il existe une échelle ornithologique marquée, on ne peut pas placer actuellement les types suivant leur place naturelle ; je vais donc citer sans ordre et par le nom des oiseaux quelques-uns des types d'os palatins que j'ai constatés, savoir :

Nos	Types.
1.	Coq.
— 2.	Pluvier.
— 3.	Pigeon.
— 4.	Rale.
— 5.	Huitrier.
— 6.	Bécasse.
— 7.	Cigogne.
— 8.	Martin-Pêcheur.
— 9.	Héron.

Nos	Types.
10.	Fou.
— 11.	Goéland.
— 12.	Hirondelle de mer.
— 13.	Labbe.
— 14.	Albatros.
— 15.	Harle.
— 16.	Canard.
— 17.	Rollier.
— 18.	Pic.

Types.	Types.
— 19. Toucan.	— 50. Perroquet.
— 20. Couroucou.	— 51. Gros-bec.
— 21. Coliou.	— 52. Moineau.
— 22. Engoulevent.	— 53. Bec-fin.
— 23. Martinet.	— 54. Corbeau.
— 24. Hirondelle.	— 55. Chat-huant.
— 25. Cotinga.	— 56. Chouette.
— 26. Grimpereau.	— 57. Chevêche.
— 27. Pie-grièche.	— 58. Crécerelle.
— 28. Cassique.	— 59. Balbusard.
— 29. Bouvreuil.	— 40. Buse.

En citant ces oiseaux comme présentant des os *palatins-types*, je désire faire comprendre combien cet os a reçu de la nature des formes différentes dans toutes les séries; jamais par un autre organe on n'a tant obtenu pour la classification; que serait-ce donc si je citais tous les types que je connais déjà? L'os palatin est, je le répète, pour les oiseaux, ce que les fleurs sont pour les végétaux; il présente d'aussi nombreuses variétés de forme.

Ainsi l'on voit que tout *l'avenir de la classification naturelle* se résume dans une collection prompte des crânes des oiseaux; car ce sont les pièces qui manquent pour la terminer.

Le docteur J.-E. CORNAY (de Rochefort).

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

ÉLÉMENTS DE MORPHOLOGIE HUMAINE. — 1^{re} partie: Physiologie de relation; Localisation physiologique des plis faciaux représentatifs des différents actes de relation, pour servir à l'étude des races; par J.-E. CORNAY (de Rochefort), docteur médecin, membre de diverses sociétés savantes. Paris, 1847. 1 vol. grand in-18. Gide, Labbé, libr. (Prix, 2 fr.).

Dans ce livre, composé de 120 pages, l'auteur ramène à des règles fixes l'étude de la physiologie de l'homme. Il donne à cette étude, qu'il regarde comme la science de la forme animale ou de la physiologie, le nom de *morphologie* (*μορφή*, forme; *λόγος*, discours), et la divise en trois sections: la *morphologie matérielle*, la *morphologie végétale* et la *morphologie animale*. La première s'occupe de la physiologie des corps, la

seconde de celle des végétaux, et la troisième de celle des animaux et de l'homme. C'est la morphologie humaine qui est traitée dans l'ouvrage que nous annonçons. M. Cornay l'a constituée par la méthode physiologique de l'observation, fécondée par une interprétation nouvelle des faits peu connus. Comme l'espace nous manque pour suivre l'auteur dans l'exposition de son sujet, nous croyons donner une idée du contenu de ce travail intéressant en reproduisant les titres des différents chapitres de son livre.

Résumé anatomique sur la peau.

Les cavités et les élévations de la peau.

Description anatomique des muscles de la face.

Action des muscles faciaux sur la peau.

Description anatomique et nomenclature des rides faciales.

Miroir de la physionomie de relation.

Explication à l'égard de la phrénologie.

Phénomènes de polarisation et d'échange que produisent les fluides nerveux dans les lobes cérébraux

Courants nerveux ou impulsions de relations partant des pôles des lobes cérébraux.

Les moyens de relation.

Quelques mots sur la localisation des plis faciaux représentatifs des actes de relation.

EXPLORATION scientifique de l'Algérie, pendant les années 1840, 1841 et 1842, publiée par ordre du gouvernement. — Sciences physiques. — Zoologie *Histoire naturelle des animaux articulés*, par M. H. LUCAS (Librairie Arthus-Bertrand. Prix de la livraison de *Zoologie* : 16 fr.)

Nous ne devons que des éloges à l'auteur de cet excellent et bel ouvrage, car il l'a traité comme nous voudrions que fussent traités tous les voyages scientifiques dont l'État fait si généreusement les frais, quelquefois malheureusement avant de s'enquérir suffisamment de la valeur scientifique de leurs auteurs, qui, trop souvent, manquent des connaissances nécessaires pour recueillir avec discernement les matériaux qu'ils sont chargés de réunir, et pour employer utilement, dans le véritable intérêt de la science, les fonds qui leur sont confiés.

M. H. Lucas, chargé de l'histoire naturelle de ces *animaux articulés*, qui jouent un rôle si important dans la nature et forment à eux seuls plus des trois quarts de la Zoologie, était préparé par de longues études à remplir dignement cette difficile tâche. D'un caractère consciencieux et positif, cultivant la science par conviction, et la prenant au sérieux, il était digne du choix qu'on avait fait de lui. Il l'a montré par la publication de l'ouvrage que nous annonçons; il a dignement gagné ainsi la récompense qu'il a reçue, la décoration de la Légion d'honneur.

Si M. H. Lucas n'avait en que le mérite de voyager aux frais du gouvernement, de risquer plusieurs fois de mourir de la fièvre, de la dysenterie ou d'un coup de fusil arabe, nous trouverions qu'il partage ce mérite avec une foule d'autres voyageurs, dont on se hâte trop de récompenser quelques-uns avant qu'ils aient fait preuve d'un mérite moins vulgaire; il n'y aurait pas là de motif pour qu'il fût décoré. Ce qui rend M. H. Lucas digne de cette haute récompense, du moins aux yeux des hommes sérieux amis des véritables progrès de la science, c'est le travail qu'il a fait à la suite de son voyage, ce sont ses études antérieures, si heureusement employées pendant son exploration, pour faire de bonnes et solides observations, et à son retour pour produire un ouvrage qui marquera parmi les plus utiles à l'avancement réel de l'entomologie. Tout le monde peut risquer sa vie: chacun en France, militaires, médecins de terre et de mer, consuls dans les pays malsains, douaniers, employés des chemins de fer, voyageurs de toutes sortes, en fait tous les jours le sacrifice, car en quelques mois, tout le monde peut courir de pareils dangers, peut risquer vingt fois sa vie; mais il n'est pas donné à tout le monde d'avoir le plus difficile des courages, celui de se résigner à pâlir pendant toute sa vie sur les livres, dans les laboratoires de dissection, pour se rendre fort sur quelques parties de la science, en se vouant aux privations de tous genres attachées à l'existence du vrai savant qui, presque toujours, est certain de ne jamais arriver à la fortune, et qui, bien souvent, s'il n'est que savant, reste oublié et méconnu.

L'auteur de l'histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, dont vingt livraisons ont paru, a partagé son travail en trois parties ou tomes. La première partie comprend les Crustacés, les Arachnides, les Myriapodes, les Epizoïques et les Hexa-

podes ; 24 planches dont 8 de Crustacés, 22 d'Arachnides, 2 de Myriapodes et 2 d'Hexapodes ont été données à cette première partie qui n'est pas encore entièrement terminée et comprend déjà 45 feuilles.

La seconde partie est représentée par les Coléoptères qui forment 47 planches et 70 feuilles de texte : ce dernier est achevé, mais il n'a encore paru que 56 feuilles qui arrivent déjà au commencement de la grande famille des Charançons.

Enfin, la troisième partie est composée par les Orthoptères, les Hémiptères, les Névroptères, les Hyménoptères, les Lépidoptères et les Diptères ; cette dernière partie, dont il n'a pas encore paru de texte, est représentée par 29 planches ainsi réparties : 4 pour les Orthoptères, 4 pour les Hémiptères, 3 pour les Névroptères, 19 pour les Hyménoptères, 4 pour les Lépidoptères, et enfin 6 pour les Diptères.

M. H. Lucas, en publiant ce travail, a eu pour but de faire connaître l'entomologie de l'Algérie, et nous pouvons dire qu'il a posé en quelque sorte les premiers jalons d'une faune entomologique algérienne. Malheureusement son séjour n'a été que de vingt-huit mois ; il a pu néanmoins, dans un si court espace de temps, étudier l'entomologie de l'est et de l'ouest de nos possessions d'Afrique. Voici, au reste, à ce sujet, une note que M. H. Lucas nous a communiquée, et qui, tout en indiquant comment ce naturaliste a divisé son temps d'exploration, donne aussi un aperçu sur la faune entomologique de cette belle partie de nos possessions dans le nord de l'Afrique.

« C'est tout à fait à la fin de décembre 1839, dit M. H. Lucas, que j'abordai la côte d'Afrique, et pour explorer les environs d'Alger, j'employai janvier, février, et une partie de mars, mois pendant lesquels je fis une abondante moisson d'insectes de tous les ordres. Je trouvai beaucoup aussi dans les classes des Arachnides et des Myriapodes ; je ne négligeai pas non plus celle des Crustacés dont les côtes et surtout la rade d'Alger me fournirent de fort jolies espèces dont quelques-unes sont tout à fait étrangères à la Méditerranée, bien que d'après la géographie carcinologique je ne dusse pas supposer qu'il en existât dans ces parages. Je quittai Alger à la fin de mars et me dirigeai dans l'est, ou je visitai, en passant, Bougie, Gigelli et Philippeville, où je fis un séjour d'un mois. C'est à Philippeville, ou plutôt dans les envi-

rons de cette ville encore naissante, que le *quercus suber* commence à se montrer, et tous les insectes que je pris dans cette localité m'offrirent des espèces appartenant à des familles que je n'avais pas encore rencontrées. Trois mois furent consacrés à visiter la province de Constantine, et après avoir exploré les environs de cette ville, dans un rayon de près de 8 kilomètres, je crus devoir me rendre à Milah, Djimilah et Setif, afin d'avoir une connaissance aussi complète que possible des richesses entomologiques de cette belle province. La sécheresse commençant à se faire sentir, je revins à Alger vers le milieu d'août et j'explorai, en passant, les environs des camps de el-Arouch, de el-Smendou que je n'avais pu visiter en mars de la même année quand je pris cette route pour me rendre à Constantine. La fin d'août, tout le mois de septembre et une partie d'octobre furent employés à la coordination de mes collections et à la recherche de certains insectes que l'on ne rencontre que pendant les mois où la chaleur se fait le plus vivement sentir. La fin de 1840 et 1841 jusqu'en août furent passés dans le cercle de la Calle : cette partie de nos possessions, entourée de forêts de haute futaie, au milieu desquelles se trouvent trois grands lacs, dont deux d'eau douce et un d'eau salée, devenait très-favorable à mes explorations. C'est là qu'il m'a été possible de former des collections capables de donner un aperçu des richesses entomologiques de l'Algérie. J'employai la fin d'août à visiter les environs de Bône jusqu'à Guelma, et je me rendis de nouveau à Alger pour mettre en ordre les nombreux matériaux entomologiques que m'avaient fournis les forêts de chênes-lièges des environs du cercle de la Calle. Connaissant la partie est de nos provinces aussi parfaitement que le permettait dans ce temps-là notre domination, je demandai à aller dans l'ouest où j'arrivai à la fin de novembre. J'explorai les environs d'Oran jusqu'à Misserghin, je visitai même Mostaganem et Arzew, et j'allais pousser plus avant mes explorations, car je désirais beaucoup, pour compléter mes études sur la géographie entomologique de l'Algérie, faire un séjour à Mascara et à Tlemcen, lorsque je fus rappelé en France en mars, dans le courant de 1842. »

« Dans l'aperçu succinct qui maintenant va suivre, j'aurais désiré entrer dans des détails moins partiels sur la géographie des animaux articulés que nourrissent les possessions françaises du

nord de l'Afrique, mais c'est un travail qui ne pourra être exposé d'une manière complète que lorsque j'aurai entièrement achevé celui de la détermination et de la description des nombreuses espèces que j'ai recueillies. Nos côtes africaines ne sont pas assez éloignées de celles d'Europe pour que le naturaliste qui est appelé à explorer ces parages puisse y rencontrer de grandes différences dans les productions entomologiques : c'est au reste la première pensée qui me vint à l'esprit lorsque après avoir traversé la Méditerranée, j'abordai la côte d'Afrique. Envisagée dans son ensemble, l'entomologie des possessions françaises du nord de l'Afrique présente un assez grand nombre d'espèces qui lui appartiennent, mais qui peut-être se retrouveront dans les îles voisines des côtes de l'Algérie, telles que les Baléares, la Sardaigne et la Sicile, lorsque l'on en connaîtra mieux les produits entomologiques. Quant aux espèces connues, le plus grand nombre appartient à ces îles ainsi qu'aux parties méridionales et même septentrionales de l'Europe ; quelques-unes se retrouvent en Egypte, au Sénégal et même jusqu'au cap de Bonne-Espérance. D'après ce court exposé, on peut dire que l'entomologie de cette partie de nos possessions dans le nord de l'Afrique ne présente pas une réunion d'espèces qui, par leurs formes particulières aux lieux où on les trouve, puissent caractériser une région, car le plus grand nombre de ces espèces rentrent dans les genres européens, et c'est cette grande conformité qui me permet d'avancer que la faune entomologique de l'Algérie est une faune mixte, et que les animaux qui la composent appartiennent aussi bien aux îles voisines des côtes d'Afrique qu'aux contrées méridionales du continent européen. Du reste, c'est une question sur laquelle je ne crois pas devoir m'arrêter davantage, car la grande identité de la faune entomologique du nord de l'Afrique avec celle du nord de l'Europe commence déjà à être bien connue. Cependant, je ne terminerai pas ce petit aperçu géographique sans signaler ici une particularité assez curieuse que j'ai remarquée pendant le trop court séjour que je fis dans l'ouest de l'Algérie : je veux parler de la différence qui existe entre l'entomologie de l'est et celle de l'ouest. Tous les animaux articulés que j'ai rencontrés dans l'est ont beaucoup plus d'analogie avec ceux que nourrissent la Sicile, la Sardaigne, l'Italie et la France méridionale que n'en ont ceux de l'ouest ; au

contraire, tous les animaux que j'ai été à même d'étudier dans cette dernière localité ressemblent moins à ceux de l'est, et leurs analogues se retrouvent plutôt en Andalousie ou dans l'Espagne méridionale. De ce fait assez remarquable sous le rapport géographique, on pourrait tirer la conclusion suivante : que la faune entomologique de l'Algérie peut être partagée en deux zones, celle de l'est qui rappellerait les produits entomologiques de la Sicile, de la Sardaigne, de l'Italie et de la France méridionale, et celle de l'ouest qui par sa grande ressemblance avec les animaux articulés de l'Andalousie rappellerait l'entomologie de cette partie de l'Europe.»

L'exécution de l'ouvrage est irréprochable comme texte et comme figures. En caractérisant les genres nouveaux, les espèces encore inédites, M. H. Lucas a montré qu'il possédait solidement son sujet, car il a fait ressortir, par une comparaison pleine de véritable science, les caractères distinctifs des objets nouveaux en les comparant avec ceux des genres ou espèces qui les avoisinent. M. Lucas a fait ce que les hommes forts dans leur spécialité peuvent seuls faire, il a toujours apporté la preuve de ce qu'il avance, il a toujours donné à son lecteur le moyen de le contrôler, car il ne craint pas le contrôle, il l'appelle. Ainsi, dans ses planches, on trouve la figure des caractères essentiels des genres auxquels il rapporte les espèces, ce qui distingue son livre de ces *grands et beaux voyages* dans lesquels les objets nouveaux sont rapportés à des genres par le seul caprice de leurs auteurs, souvent étrangers à toute science, et qui ont demandé le nom de ces objets à quelque savant, plus ou moins fort, qui leur a jeté ce renseignement à la hâte, pour se débarrasser de leurs importunités. Dans ces ouvrages on trouve seulement des planches représentant les formes extérieures des animaux ; c'est l'ouvrage de dessinateurs souvent habiles, mais qui ne reçoivent aucune direction, et ne peuvent reconnaître ni faire discerner les caractères zoologiques des objets qu'ils représentent. Alors, on est obligé de croire les auteurs sur parole quand ils ont fait graver au bas de ces planches que tel insecte est un Harpale, tel autre un genre nouveau auquel ils donnent un nom, etc., quoique ces insectes, par leur physionomie extérieure, puissent tout aussi bien être rapportés à tout autre groupe. Quand, au bout de huit à dix ans, ces auteurs donnent le texte correspondant à ces

planches, on n'est pas plus avancé, car ils n'y mettent qu'une courte description des couleurs de l'objet, attendu qu'ils ne peuvent faire plus, n'ayant aucune idée des principes de la science, ne se doutant pas des nombreuses publications faites sur le même sujet, et ne tenant pas du tout à les connaître, car ils n'ont qu'un seul but, celui de prolonger leur séjour le plus longtemps possible à Paris et de faire un très-grand livre.

Nous espérons que la publication de l'ouvrage de M. H. Lucas donnera un bon exemple, mais nous craignons qu'elle n'empêche pas les *faiseurs* de *bâcler* de très-grands, très-chers et très-mauvais livres avec les fonds de l'État. (G.-M.).

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 8 novembre 1847. — M. Guérin-Méneville lit en son nom et au nom de M. Eugène Robert, de Sainte-Tulle, un extrait d'un travail qu'ils ont fait ensemble, en 1847, sur la muscardine, maladie des vers à soie. Voici quelques passages de cet extrait.

« Configliachi, Brugnatelli et surtout Bassi, ont les premiers découvert la nature végétale de la muscardine, mais ils n'ont pas donné de détails suffisants sur son développement, détails qui peuvent seuls conduire à la découverte de moyens efficaces d'en préserver les vers à soie. Balsamo a décrit le cryptogame et lui a donné le nom de *Botrytis Bassiana*. Audouin a constaté que les thallus de ce *Botrytis* occupent le tissu graisseux des vers. Il a inoculé à des vers quelques spores du *Botrytis*, ce qui les a fait mourir. Il a constaté encore que ces mêmes spores tuent d'autres insectes. Enfin M. le docteur Montagne a fait une étude botanique de cette Mucédinée, dans un excellent mémoire resté inédit, et qu'il a bien voulu nous communiquer, à notre retour de la mission dont nous avons été chargé par M. le ministre de l'agriculture et du commerce. Cette communication bienveillante nous a montré que les faits botaniques observés par nous concordent avec ceux que le savant cryptogamiste avait vus de son côté.

» Les nombreuses expériences et observations que nous avons faites, M. Robert et moi, pendant trois mois, dans la magnanerie de Sainte-Tulle, et qui sont exposées en détail dans le mémoire que nous avons l'honneur de soumettre aujourd'hui au jugement de l'Académie, nous semblent de nature à faire disparaître les doutes qui pourraient rester après les travaux que nous venons de rappeler.

» Une autre partie essentielle de nos expériences comprend celles qui nous ont donné quelques résultats entièrement neufs et d'une certaine valeur pratique, telles que la constatation des conditions nécessaires pour le développement du cryptogame et sa fructification sur le corps de l'insecte mort, l'influence des locaux affectés de muscardine, la contagion de la muscardine de l'année précédente, la non-spontanéité du cryptogame et l'impuissance de la contagion sur des vers atteints d'autres maladies. Il semble résulter de ce dernier fait, que la muscardine, comme on l'a cru jusqu'ici, n'est pas due à la mauvaise tenue des ateliers ou à une trop grande accumulation de vers.

» Enfin la dernière partie de notre travail se compose de la relation de quelques expériences faites pour parvenir à la désinfection des ateliers. Nous avons déjà fait l'essai des différents moyens proposés et surtout de l'emploi du sulfate de cuivre, indiqué par MM. Balard, Bérard et quelques autres savants; mais nos expériences ont été faites sur une échelle trop restreinte pour qu'elles puissent être considérées comme suffisantes. On comprend que de temps, d'études, d'observations variées et même de dépenses demandera cette partie essentielle de nos travaux.»

Ce mémoire est renvoyé à une commission composée de MM. Milne-Edwards, Boussingault et de Gasparin.

MM. Pappenheim et Bryant présentent des *Recherches sur le système nerveux des oiseaux* (première partie, Cerveau).

« Nos recherches, disent les auteurs dans les comptes rendus, ont été faites sur cent espèces appartenant à quatre-vingts et quelques genres répartis dans un grand nombre de familles.

» Quoique au premier abord on trouve beaucoup de cerveaux qui se ressemblent, toutefois, quand on entre dans les détails de la forme et des grandeurs tant absolues que relatives, on trouve des différences essentielles.

» Aucune comparaison du cerveau ne peut être regardée comme

véritablement scientifique, qui ne tient pas compte du volume et du nombre des parties élémentaires, dont le système nerveux central est formé.

» Nous avons donc considéré :

a, le nombre des parties élémentaires;

b, leur direction différente;

c, leur superposition;

d, la différente quantité et répartition des vaisseaux sanguins.

» Sous le rapport du poids, on trouve des cervelets, dans certains ordres, qui pèsent onze fois plus que le cervelet d'autres ordres.

» Nous croyons avoir prouvé que le cerveau renouvelle continuellement sa formation, que les corps ganglionnaires sont destinés, non pour être les centres des facultés de l'âme, mais pour reproduire la substance nerveuse fibreuse.

» Enfin, cette circonstance qu'il existe des hémisphères dont le poids est huit fois plus considérable que celui des fibres qui y entrent, et que la masse capitale de ces hémisphères est composée de corps ganglionnaires, prouve, ce nous semble, qu'il est impossible d'admettre aujourd'hui que les corps ganglionnaires soient destinés uniquement pour la terminaison des fibres nerveuses.

M. Vincent adresse des recherches sur les causes de la maladie des pommes de terre et sur les ravages causés par des insectes dans des blés occupant certains terrains où avaient été plantées des pommes de terre qui furent atteintes de la maladie.

M. Vincent a remarqué la présence d'un petit acarien au milieu des parties altérées des pommes de terre malades. Cet acarien avait été précédemment observé par M. Rayer et par nous.

« Parvenue à ce degré d'altération, poursuit l'auteur, à l'état de putridité, la pomme de terre nourrit encore les larves d'un autre insecte qui exerce ses ravages sur les céréales. Aussi l'abandon des pommes de terre malades sur le lieu de culture doit être considéré comme une pratique excessivement dangereuse, et qui peut conduire aux effets les plus funestes. Je vais en citer un exemple :

» Un champ en partie réservé l'an dernier à la culture de la pomme de terre fournit une abondante récolte de tubercules atteints, il est vrai, par la maladie qui fut, comme on le sait,

assez générale. A cette culture succéda celle du froment sur toute l'étendue du champ. Dans les premiers jours de mai, on vit avec surprise les chaumes jaunir sur une seule partie du terrain, tandis que les sillons voisins présentaient toute l'apparence d'une bonne récolte.

» Les mêmes accidents se sont présentés dans des terres éloignées de celle-ci d'environ une demi-lieue, et où avaient été de même précédemment des pommes de terre malades. A la fin d'avril, les jeunes tiges ont perdu de leur fraîcheur, elles ont jauni et se sont promptement décomposées. L'insecte habitait la partie centrale du chaume, mais tout à fait à la base. »

M. Guérin-Méneville, à qui ont été présentées, par M. Ch. Gaudichaud, quelques-unes des larves en question, a donné la note suivante à ce sujet :

« Suivant Curtis et Bouché, ce serait la larve de l'*Elater murinus* ou de l'*Elater niger*. Ces deux auteurs n'ont pu l'élever complètement et savoir au juste à laquelle de ces deux espèces elle appartient réellement.

» Cette larve a beaucoup d'affinités avec celle que j'ai décrite et figurée dans mon travail sur les insectes des pommes de terre. (*Bull., Soc. roy. d'agr.*, t. V, p. 52, Pl. VI, f. 2), laquelle semble aussi appartenir à l'*Elater murinus*.

» Du reste la détermination de ces larves est très-difficile dans l'état actuel de nos connaissances, et en présence du grand nombre d'espèces qui appartiennent à ce genre. En effet, le grand genre des Taupins (*Elater*) se compose actuellement de plus de mille espèces (1), dont 310 sont propres à l'Europe. Sur ces 310 espèces, près de moitié vivent en France; elles sont toutes phytophages, beaucoup vivent à l'état de larves dans les racines ou les tiges des plantes herbacées et surtout des graminées, et il y en a 7 ou 8 qui attaquent nos céréales. On connaît tout au plus 8 ou 10 larves de Taupins d'Europe, mais très-imparfaitement, et c'est à peine si l'on rapporte avec quelque certitude deux ou trois de ces larves à des espèces publiées.

» Comme on le voit par ce qui précède, on ne peut donner que des déterminations approximatives; car l'élevage de ces insectes est très-difficile, ne réussit pas dans des conditions de domesticité et n'est possible qu'au moyen du sacrifice d'un temps considérable. En effet, si on a l'occasion de voir ces larves en

(1) Linné en décrit 38 (*Syst. nat.*, éd. 13, t. II, p. 651).

place, dans une excursion à la campagne, on ne peut y retourner vingt fois et avoir la chance de les retrouver dans leurs divers états, jusqu'à leur dernière transformation. Si on apporte chez soi des plantes attaquées par ces larves et qu'on les transplante dans des pots de terre, elles ne reprennent pas, ou bien deviennent impropres à la nourriture de ces larves qui périssent. Il faudrait qu'un entomologiste pût donner tout son temps à ces recherches si importantes. Réaumur a pu seul, jusqu'à présent, faire de ces sortes de travaux sur une grande échelle, et cela parce qu'il jouissait d'une belle fortune et possédait en même temps un véritable amour pour la science. Ce sont de pareilles recherches qu'il faudrait pouvoir faire pour arriver à rendre des services réels à la science en général et par suite à l'agriculture.

» A une époque où la zoologie tend à prendre un caractère tout différent, où l'on semble ne vouloir attacher d'importance, par une espèce de mode, qu'aux idées générales, aux travaux d'embryologie, d'anatomie transcendante et intime, etc., travaux très-utiles à nos yeux, mais qui ne devraient cependant pas faire repousser les observations plus spéciales, nous croyons utile de faire remarquer l'importance des recherches analogues à celles qui ont illustré les Réaumur, les Latreille, les Duméril et les Léon Dufour. On devrait provoquer de pareils travaux, encourager ceux qui s'y livrent avec dévouement, car ils peuvent seuls donner des bases certaines à la science, et surtout répondre à un besoin tous les jours plus vivement senti, depuis que l'agriculture et l'industrie demandent à la science un appui dont elles ont enfin compris toute l'efficacité. »

M. Duvernoy communique des extraits d'une lettre adressée de Boston, par M. L. Agassiz, à M. de Kumbordt et contenant diverses *observations de zoologie, de géologie et de paléontologie*.

On trouvera les passages les plus intéressants de cette lettre dans le numéro prochain de ce recueil, M. Duvernoy ayant bien voulu nous les remettre pour ce numéro.

M. Pucheron adresse une *note sur le Strigops habroptilus De Gray*.

Nous donnerons également ce travail intéressant dans notre prochain numéro.

Séance du 15 novembre. — M. Félix Dujardin lit un mémoire physique et anatomique *Sur les yeux simples ou stem-*

mates des animaux articulés. Voici comment l'auteur indique le but de son travail :

« Dans ce mémoire, que je dois compléter par un deuxième mémoire sur les yeux à réseau, je me propose de prouver que, contrairement à l'opinion générale admise aujourd'hui, la vision chez tous les animaux articulés, arachnides, crustacés ou insectes, s'effectue comme chez les animaux vertébrés, c'est-à-dire que chaque œil simple ou chaque œil partiel, dans un œil à réseau, se compose d'un appareil optique agissant comme la lentille d'une chambre obscure, pour former sur l'extrémité d'un nerf une image renversée des objets extérieurs. »

Séance du 22 novembre. — M. Pouchet adresse une note sur les différences que le sexe imprime au squelette des grenouilles.

« La sexualité imprime quelques modifications au squelette des vertébrés, et son influence se rencontre ordinairement sur les régions du système osseux qui avoisinent l'appareil génital. Dans la grenouille verte, les mutations imprimées à l'organisme ne se bornent pas à cette différence; le squelette est singulièrement modifié pour concourir à l'acte de la génération, et même fort loin du siège des organes génitaux. Chez cette espèce, le mâle prélude à la fécondation en embrassant d'une manière continue et avec beaucoup de force la femelle, pendant huit à quinze jours; aussi les membres antérieurs sont-ils disposés dans toutes leurs régions pour concourir à cet acte.

M. Pouchet fait connaître d'autres particularités qui n'avaient pas été observées avant lui et surtout la découverte qu'il a faite d'un plus grand développement de l'humérus chez les mâles.

Séance du 29 novembre. — M. Pouchet adresse un mémoire intitulé : *Monographie du genre Nérîte.*

« Ce travail, dit l'auteur dans une note insérée au compte-rendu, est destiné à exposer l'histoire complète des Nérîtes. J'y trace d'abord avec détail l'anatomie et la physiologie de ces mollusques, puis je termine par leur répartition géographique et leur classification.

» En me basant sur l'étude comparative et minutieuse des caractères extérieurs des espèces, soit sur celle de leur structure anatomique intime, après un examen approfondi de la question, je suis revenu aux vues de Linné, qui consistaient à ne faire qu'un seul genre des Nérîtes et des Nérîtines : des transitions palpables, aussi évidentes sur l'ensemble de l'organisme que

dans tous ses détails, lient essentiellement entre eux ces deux groupes. Mais tout en reconnaissant ce fait fondamental, j'entrevois cependant, comme l'avait fait Lister, trois grandes modifications parmi le genre Nérîte; et, à l'imitation du grand conchyliologiste anglais, je le partage en trois sections: les Nérîtes proprement dites, les Nérîtines et les Subnérîtines. »

M. Pappenheim adresse une note ayant pour titre : *Le problème de M. Dujardin relativement aux yeux des insectes.*

Dans ce travail, l'auteur conteste plusieurs des résultats du travail de M. Dujardin.

Nous attendrons le rapport de la commission nommée pour rendre compte de ces deux mémoires.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

J'ai annoncé la découverte faite par M. le major Blanchard, d'une Mégacéphale en Algérie, dans la *Revue Zoologique*, avril 1846, p. 160. Alors je n'avais reçu qu'un dessin et une description.

En novembre de la même année, M. Blanchard ayant bien voulu m'adresser l'individu unique, type de cette description, je le présentai à la Société Entomologique (séance du 25 novembre 1846), en annonçant que cette espèce ne différait pas de la *Megacephala (Tetracha) Euphratica*, Dej., ce qui fut reconnu par tous mes collègues.

Cependant, pour plus de certitude, j'ai emprunté beaucoup d'exemplaires de la *Megacephala Euphratica* des collections de Paris. J'ai pu en réunir 12, qui toutes, comparées à mon individu algérien, ne m'ont offert aucune différence. C'est à la suite de cette comparaison scrupuleuse que j'ai inséré une note dans le n° de mars 1847, p. 111.

C'est à cette dernière époque, au moment de mon départ pour remplir une mission qui m'a été confiée par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, que j'ai reçu une lettre de M. le major Blanchard, contenant des observations entomologiques très-intéressantes; en voici quelques extraits :

« J'ai bien lu à la page 7 du 1^{er} vol. du *Species des Coléoptères* du comte Dejean, la description de la *Megacephala Eu-*

phratica d'Olivier (1), j'avoue même que j'avais trouvé de grands rapports avec celle recueillie ici ; mais comme l'*Euphratica* est désignée comme Aptère, je devais nécessairement rejeter l'assimilation, puisque celle-ci est ailée, et je vous fis part de cette découverte.

» Il est vrai que j'avais omis ou plutôt perdu de vue l'article inséré dans le cinquième volume, page 119, de votre *Dictionnaire pittoresque*, où il est dit, d'après M. Ménétries, que l'*Euphratica* est ailée.

» La manière de vivre et les habitudes des *Megacephala* d'Olivier diffèrent tellement de celles de M. Ménétries, que je crains quelques erreurs ; car les uns courent sur le sable au bord de l'Euphrate, tandis que les autres vivent dans des trous et dans l'intérieur de la ville.

» Comment Olivier, généralement bon observateur, a-t-il pu donner pour aptère un genre d'insectes que tout portait à croire ailé ? Comment depuis a-t-on toujours répété ce qu'il avait écrit sans chercher à s'en assurer dans ce siècle si positif ? Je vois dans tous ces écrits un peu de confusion et peut-être des erreurs qu'il serait sans doute utile de vérifier (2).

» J'ai lu aux pages 345 et 425 de la *Revue Zoologique* de 1846, deux articles relatifs aux métamorphoses des Donacées. Comme j'ai suivi cette opération, permettez-moi de vous transcrire une note y relative que j'ai déjà depuis bien longtemps. La voici telle que je l'ai rédigée pour ainsi dire fait par fait.

» Étant arrivé à Niort (Deux-Sèvres) dans les premiers jours de mars 1834, pour y tenir garnison, j'employais mes moments de loisir à des recherches entomologiques. Dans les premiers jours de mai, étant entré par hasard dans un bateau amarré sur la Sèvre au-dessous du village de St-Pézenne, et m'étant baissé pour regarder la profondeur de l'eau, qui à ce moment était très-limpide, et pouvait avoir 1 mètre 25 centimètres de profondeur, j'aperçus l'extrémité d'une racine de *Nymphæa alba*,

(1) Cet insecte n'a jamais été décrit par Olivier. Il a été signalé et figuré pour la première fois par Latreille et Dejean, dans la première livraison de l'*Hist. nat. et iconogr. des coléopt. d'Europe*, p. 37, pl. 1, f. 4 (Paris, 1822, Crevot, libr.), et ce n'est qu'en 1825 que Dejean en a donné la première description (*Species, etc.*, t. 1, p. 7) en le disant aptère, ce dont il ne s'est pas assuré. Au moment de mettre ce numéro sous presse nous apprenons que M. Graels, entomologiste distingué de Madrid, vient de trouver plusieurs individus de cette même *Megacephala Euphratica* près de Madrid, au bord d'un lac salé. Ces insectes, comme certaines *Megacephala* d'Amérique ne paraissent que le soir au crépuscule, ou le matin, ils courent très-rapidement et volent assez rarement. G. M.

(2) J'ai levé les élytres de plusieurs individus de la *M. Euphratica*, provenant de la Russie, et j'ai constamment trouvé de grandes ailes repliées comme dans les autres *Tertracha*. G. M.

dont la longueur, d'environ 1 mètre, était hors de la vase; avec un crochet je parvins à en saisir le bout, et l'ayant tiré fortement, elle se rompit à environ 40 centimètres dans la vase. Lorsque je l'eus attiré dans le bateau, en l'examinant j'aperçus plus de cent petites coques brunes demi-transparentes, de la longueur de 5 à 6 lignes, et attachées fortement après les racines, surtout dans les parties chevelues; les ayant détachées, je les trouvai occupées par des insectes qui s'y trouvaient depuis l'état de larves jusqu'à celui d'insecte parfait. C'était la *Donacia nymphæa*.

» Ma surprise fut grande; mais comme la saison allait devenir favorable, je me promis de faire mon possible pour tâcher de découvrir comment cette nymphe se rendait ainsi dans la vase pour s'y transformer.

» J'eus à ma disposition un vivier contenant une plante de *Nymphæa alba*. Lorsque je vis que plusieurs *Donacies* couraient sur les feuilles, je les couvris d'un réseau de gaze fixé à un cercle de fer, que je maintenais enfoncé de quelques pouces dans l'eau au moyen de morceaux de liège, afin que mes prisonniers ne pussent s'échapper. Dans le mois de juin, j'ai vu l'accouplement, qui n'offre rien de particulier, mais je n'ai pu voir la ponte; seulement j'ai trouvé les œufs rangés les uns à côté des autres sur la feuille, et au nombre de 30 ou 40. Ces œufs éclosent vers la mi-juillet, et il en sort une larve, très-petite d'abord, mais qui en peu de temps grossit et arrive enfin à toute sa croissance vers la fin d'août; elle paraît amphibie, car tantôt elle est hors de l'eau et d'autres fois elle est immergée sans qu'elle paraisse en souffrir. Étant arrivé à cet état, elle se laisse tomber au fond de l'eau, ou bien elle suit le pétiole de la feuille sur laquelle elle a vécu, et descend ainsi jusqu'à ce qu'elle rencontre la position qui lui convient; alors elle forme sa coque et se transforme pour sortir au printemps insecte parfait.

» Je n'ai pu voir confectionner les coques; mais ayant coupé plusieurs racines et les pétioles, je n'ai trouvé aucune trace de galeries qui puissent faire supposer que l'insecte prend cette voie pour se rendre à la racine chevelue.

» Je dois ajouter que je crois que les larves que j'ai vues dans l'eau détachées du pétiole peuvent bien l'avoir quitté par suite d'une circonstance indépendante de leur volonté; néanmoins elles se mouvaient très bien, en descendant toujours pour atteindre leur but. »

I. TRAVAUX INÉDITS.

NOTE sur le *Strigops habroptilus*, G. R. Gray,
par M. le Docteur PUCHERAN.

C'est d'après un individu récemment envoyé au Musée de Paris par M. Jules Verreaux, l'un de ses voyageurs, que nous avons émis les réflexions qui vont suivre. Quoiqu'il ait paru une figure de cet oiseau dans l'ouvrage publié en ce moment par M. G. R. Gray (1), zoologiste anglais, nous pensons que les ornithologistes liront avec quelque intérêt les observations que son examen nous a suggérées.

Cette espèce, de taille à peu près égale à celle du *Microglossus aterrimus*, est presque isolée dans la famille des Psittacidés. Le système de coloration qui la caractérise rappelle bien cette famille; mais, au lieu d'être uniformément disposé par grandes masses, il présente un ensemble de bariolures que la Perruche ingambe seule a offert jusqu'ici à l'observation. Encore, chez cette dernière espèce, le rouge du front rappelle-t-il une modification assez générale. Chez le *Strigops habroptilus*, le noir, le jaune et le vert forment l'ensemble des couleurs. Le vert est la teinte dominante, teinte plus foncée en dessus que sur les parties inférieures. Des rayures transversales noires se montrent sur les plumes du dos, sur le croupion et les pennes caudales, en dessus comme en dessous. Le long des tiges s'aperçoivent quelques lignes jaunes: des rayures jaunes, en forme de zigzags, alternent, à la région caudale, avec la coloration noire qui présente la même disposition. Les rémiges, de couleur également noire, offrent sur leurs deux bords des taches du même jaune qui se voit en dessus et sur les rectrices. Sur la gorge, le thorax, l'abdomen, sont jetées des taches jaunes de forme triangulaire, et dont le centre se confond avec la tige de la plume: sur les flancs, les zones transversales, de couleur noire, deviennent beaucoup plus saillantes et offrent des nuances plus intenses.

Mais les plumes de la tête ont éprouvé dans certaines de leurs

(1) Septembre 1845, livr. XVII.

parties quelques modifications physiques qui, chez les Psittacédés, ne se manifestent qu'exceptionnellement. Par suite de leur état de décomposition, la texture de l'écaille s'y trouve partiellement reproduite. La même disposition s'observe sur les plumes qui surmontent le front dans la partie qui s'élève au-dessus du bec. Un fait semblable ne nous est offert, d'une manière aussi marquée, que chez le Perroquet Nestor (*Psittacus Nestor*, Lath. — *Nestor Novæ Zeelandiæ*, Less.). Or, le Perroquet Nestor est originaire des mêmes pays que le *Strigops habroptilus*, G. R. Gray. Les autres espèces chez lesquelles on a pu observer une telle structure ne nous l'ont offerte que sur les taches qui ornent la région céphalique : il en est ainsi chez les *Psittacus vittatus*, *Ps. versicolor*, *Ps. sulphureus*, *Ps. funereus*. De grands poils partent des côtés du bec et le dépassent

Le bec est gros, de couleur cornée, infléchi dès sa base et dépassant la mandibule inférieure, qui est cannelée sur sa face médiane et inférieure. Les tarses sont gros et courts, mais allongés, par rapport à ses caractères, chez les Psittacédés. Ils sont réticulés, en avant comme en arrière : les doigts sont également gros et allongés : il en est de même des ongles. La queue est courte, très peu étagée, quoique les pennes latérales aient moins d'allongement que les médianes. Les unes et les autres sont usées à leurs extrémités. Les ailes ne dépassent pas les couvertures caudales ; nous trouvons que la première penne alaire est plus courte que la seconde et que la troisième : la quatrième et la cinquième sont presque égales. Les narines sont ovalaires, creusées dans une cire noirâtre et découvertes. Elles sont tout à fait à la base du bec ; quelques poils s'étendent jusqu'à leurs bords supérieurs. Notre individu, depuis la base du bec jusqu'à l'extrémité des pennes caudales médianes, atteint 0,60 1/2 ; le bec, mesuré le long de sa courbure, 0,043 ; le tarse, 0,048 ; le doigt médium (sans l'ongle), 0,05 ; la rectrice médiane, depuis les couvertures supérieures, 0,14.

Le *Strigops habroptilus* est l'un des types les plus intéressants qui aient été soumis depuis quelques années à l'observation des ornithologistes. L'allongement et la force de ses tarses et de ses ongles décèlent un animal essentiellement marcheur. Sous ce point de vue, c'est un Pézopore avec des proportions beaucoup plus fortes. Pour ce qui est du peu d'allongement des ré-

miges, beaucoup d'autres espèces pourraient lui être comparées, mais aucune d'entre elles ne nous a offert des ongles aussi peu arqués. L'organe du vol est lui-même très-imparfait, et il se trouve plus défavorablement organisé que chez les espèces du genre *Platycercus* (*Platycercus*, Vig. et Horsf.) : encore ces dernières ont-elles les ongles moins allongés et plus arqués. Il est vivement à désirer que l'on puisse le plus tôt possible examiner le squelette du *Strigops habroptilus* : il serait bien intéressant de voir s'il présente cet état d'imperfection de l'organe claviculaire signalé par M. Vigors chez certains Psittacidés, et jusqu'à quel degré il le présente.

Si, par certaines formes particulières de ses organes, cette espèce s'isole de presque tous les autres *Psittacidés*, les caractères de ptilose qui lui sont inhérents ne sont guère moins dignes d'attention. Son pelage est très-abondant, assez uniforme ; comme c'est la coutume chez les espèces nocturnes. Mis à côté de certaines espèces de Strigidés, on retrouve, dans les unes comme dans les autres, de grandes analogies dans la disposition générale des taches et des raies. En dessous, ce sont de grandes et larges taches jetées sur le centre de chaque plume, sur les ailes, d'autres grandes taches transversales ; sur la queue, les voilà devenues plus éparpillées, moins régulières, plus petites. Mais le fond de la coloration est resté celui du Perroquet, de la Perruche ingambe (*Pezoporus formosus*, Vig. et Horsf.) particulièrement. Il l'est encore par l'état de nudité des tarses, particularité dont on connaît si peu d'exemples dans les rapaces nocturnes : il est superflu de dire que presque tous les caractères du rapace se sont évanouis. Le bec, par sa courbure basale, semble bien nous en offrir un vestige : mais la forme générale du bec du Pézopore est absolument semblable. Portées sur des membres plus élevés, munies de doigts moins bien favorisés pour la préhension, ces deux espèces compensent sans doute ce désavantage par un organe rostral plus fortement courbé et, par cela même aussi, plus apte à saisir et à prendre.

Ce qui l'éloigne au contraire des Psittacidés, c'est la présence des plumes écailleuses de la face. Il se rapproche de nouveau, par ce caractère, des espèces nocturnes, et ce rapprochement est complété encore par la présence des longues soies qui couvrent les narines et dépassent le bec. Lorsqu'il reçut notre individu,

M. Jules Verreaux l'assimila aussitôt aux espèces de rapaces nocturnes, dont M. Duméril a composé le genre *Surnia*.

Nous savions déjà combien, par la versatilité de leur doigt externe, les rapaces nocturnes sont comparables aux grimpeurs. Voici maintenant un grimpeur qui se détache de ses congénères pour se mettre en contact avec eux, et par son plumage abondant et touffu, et par certaines particularités de ses organes des sens. Parmi les rapaces diurnes, les Boudrées offrent, de même que les Busards, quelque chose de semblable par suite de la structure des plumes faciales qui se trouvent en arrière du bec. On pourrait donc, par le *Strigops habroptilus*, unir les rapaces diurnes aux grimpeurs, de même que l'on peut, en mammalogie, par l'intermédiaire du Kinkajou, lier les Primates aux carnassiers, sans le secours des Cheiroptères.

Les mœurs du *Strigops habroptilus* sont malheureusement encore fort peu connues. Mais, quelque imparfaites qu'elles soient, les notions que nous possédons à ce sujet suffisent pour donner une grande vraisemblance aux déductions physiologiques que suggère l'examen des formes extérieures de cette espèce. « L'individu qui l'a capturé, nous apprend M. Jules Verreaux dans les notes qu'il nous a communiquées, m'a assuré que cette espèce vit dans des terriers creusés au pied des arbres, et que ces terriers ont une profondeur de quatre à cinq pieds. Le *Strigops* se nourrit des racines de diverses plantes. Il ne sort de son trou que pendant la nuit, et au lieu de fréquenter le séjour des arbres, il a des habitudes terrestres, mais dans des forêts humides et profondes, qui l'abritent de l'éclat du jour. Au dire des naturels, quoique d'une nature peu farouche, puisqu'il ne s'envole jamais à leur approche, il ne se trouve cependant jamais qu'isolé. Il grimpe parfois parmi des lianes épaisses, et c'est de là qu'il fait entendre un gémissement lugubre qui amène souvent son compagnon que l'on n'entend pas venir, tant son vol est léger. D'après d'autres observations des indigènes, le son de sa voix change, lorsque l'obscurité est plus grande; devenue alors plus sonore, elle ressemble à celui de l'espèce de chouette originaire de ces contrées. Le nid est composé de fougères et placé dans le fond du terrier. La chair de cet oiseau exhale une forte odeur, désagréable comme celle de la fourmi. » Au reste, toutes ces observations ont besoin d'être confirmées; M. Jules Ver-

reaux n'a point été assez heureux pour en constater l'exactitude.

L'individu que possède notre collection nationale, provient de l'île Steward, au sud de la Nouvelle-Zélande. Mais cette espèce habite aussi dans cette dernière localité. C'est ce que nous apprend une communication faite aux annales anglaises d'histoire naturelle (1) par M. Grey, gouverneur des possessions anglaises dans cette partie de la Polynésie. Le nom de pays, suivant M. Grey, est *Kakapo*, ce qui veut dire *Perroquet de nuit*.
 » Depuis que les chats ont été introduits dans l'île, ajoute le
 » même observateur, les individus de cette espèce ont disparu
 » de plus en plus, de sorte que dans certaines parties de l'île,
 » cet oiseau est regardé comme fabuleux : opinion que partagent
 » beaucoup d'Européens. »

Comme si tout devait exciter l'intérêt dans l'étude de cette espèce c'est la Nouvelle-Zélande qui en est la patrie, la Nouvelle-Zélande qui a déjà fourni à l'ornithologie les genres *Nestor*, *Turnagra*, *Acanthisitta*, *Glaucopis*, *Neomorpha*, et surtout l'*Apteryx* et l'*Ocydromus*, la Nouvelle-Zélande autrefois habitée par le *Dinornis* ! Autant de types génériques, autant de types de transition, car nous pensons que la place du *Strigops habroptilus* est en tête des Psittacidés, à côté du Pézopore, dont il possède tant de caractères. En n'accordant à cette grande île de l'Océanie que très-peu de mammifères, la nature l'a faite riche d'espèces d'oiseaux dont certains offrent un intérêt immense au zoologiste, qui, les voyant pourvus d'un appareil alaire extrêmement réduit dans ses dimensions, n'hésite pas à les comparer à l'Autruche, au Casoar, au Nandou, et à les considérer comme rapprochant des mammifères la brillante classe dont ils font partie (2).

(1) Ann. of nat. Hist. Tom. XVIII, p. 427. Cette lettre a été communiquée au Journal anglais que nous venons de citer, par M. J. E. Gray, directeur du British Museum, auquel elle était adressée.

(2) Depuis que cette note a été communiquée à l'Académie des Sciences, nous avons eu occasion, grâce à l'obligeance de MM. Verreaux frères, d'examiner un crâne de *Strigops*. Ce crâne a été comparé par nous, d'une part, à ceux des rapaces nocturnes; d'autre part, à ceux des Psittacidés. La forme générale du crâne du *Strigops* ressemble de tout point à celle qui nous est offerte par le crâne des Psittacidés. En définitive, c'est toujours un Psittacidé avec des habitudes d'oiseau nocturne.

NOTICE SUR UN NOUVEAU genre de *Percoïdes*, voisin des *Centrarchus*, des *Pomotis* et des *Bryttes*; par M. Al. GUICHENOT.

Les descriptions beaucoup trop incomplètes et sans figures données par Rafinesque, dans son Ichthyologie de l'Ohio, nous laissent trop de doute pour reconnaître si le poisson que nous avons sous les yeux doit véritablement appartenir à la division des *Tilipomes*, établie parmi les *Ichteles* du même auteur (et que MM. Cuvier et Valenciennes, qui ont inséré dans leur histoire générale des Poissons, tome VII, p. 455, un extrait de l'ouvrage précité, semblent ramener, soit au groupe des *Pomotis*, soit au *Bryttes*, et peut-être aussi aux *Centrarchus*), ou bien si c'est véritablement un genre que nous devons proposer comme entièrement nouveau, ainsi que nous le pensons avec juste raison, et voisin de ceux précédemment nommés, comme nous allons chercher à le démontrer bientôt. Ainsi, nous le répétons, les documents publiés par Rafinesque, beaucoup trop insuffisants, ne peuvent nullement nous fixer à cet égard.

Genus POMANOTIS. Guich.

Corpus altum, ovale, compressum, squamis ciliatis magnis tectum. Rostrum breve, obtusum at conicum. Os mediocre. Dentes maxillarum conferti, conici at acuti; exteriores majores curvatusculi: in vomere at palato velutini. Preoperculum, interoperculum, infra-operculum angulis serrulata. Lingua lævis. Operculum spinosum, appendice membranaceo haud productum. Pinna dorsalis unica. Ventrals thoracicæ. Membrana branchiostega sex radiis.

Malgré les rapports marqués qui existent entre ce genre et celui des *Centrarchus*, ses affinités sont manifestement plus intimes encore avec les *Pomotis* et les *Bryttes*, surtout avec ces derniers, à la suite desquels nous les plaçons dans la grande famille des *Percoïdes*, à dorsale unique et à dents en velours ou en cardes.

Les *Pomanotides*, très-voisins des *Bryttes* par la bande étroite de dents en velours qui arme le bord externe de chaque palatin, et qui ne sont, pour ainsi dire, que des *Bryttes* sans prolongement membraneux de l'angle de l'opercule, ont le

corps élevé, de forme ovale, comprimé et couvert de grandes écailles ciliées sur leur bord, terminé en avant par un museau court, conique et à l'extrémité duquel se trouve la bouche, qui est médiocre et ouverte transversalement. Les dents maxillaires sont coniques, nombreuses, pointues, avec la rangée antérieure un peu plus grande; il y en a aussi au vomer, comme dans le reste des Percoïdes: elles y sont en velours et disposées en un groupe presque ovale. Leur opercule est orné de deux petites pointes ou épines plates, et le préopercule, comme l'inter-opercule et le sous-opercule, finement, mais distinctement dentelés aux angles. La position des nageoires ventrales est thoracique. La dorsale unique occupe toute la longueur du dos. Il y a six rayons à la membrane des branchies.

Ils se distinguent des *Pomotis* par la présence de dents palatines, et le manque d'appendice en forme d'oreille à l'opercule; ce dernier caractère nous a engagé à leur donner le nom de *Pomanotis* sous lequel nous les faisons connaître, c'est-à-dire sans prolongement membraneux à l'opercule. L'absence de dents en velours sur la langue, et le moindre nombre des rayons de leur anale, isolent en outre les *Pomanotides* des *Centrarchus*, qui ont de nombreuses épines à cette même nageoire. Enfin, leur configuration ou forme extérieure est aussi un peu différente de l'une et de l'autre de ces divisions.

Maintenant, nous croyons devoir, pour faciliter la distinction du genre nouveau que nous proposons dans cette notice, résumer en quelques mots seulement les principales notes caractéristiques à l'aide desquelles on peut facilement reconnaître les trois divisions déjà indiquées ci-dessus et auxquelles nous venons de comparer successivement notre poisson.

La première de ces divisions, que l'on désigne par le nom de *Centrarchus*, renferme des Poissons qui ont le corps ovale, comprimé, une seule dorsale, le museau obtus, qui manquent d'appendice membraneux à l'opercule, de dentelures au préopercule, dont les dents sont en velours sur la langue, aux deux mâchoires, aux palatins et sur le chevron du vomer, et souvent de nombreux rayons épineux à l'anale.

Les espèces de la seconde division, à laquelle on a consacré le nom de *Pomotis*, ont l'angle du préopercule formant une saillie ou espèce de prolongement membraneux, trois rayons à l'anale.

les palatins et la langue lisses, quelques fines dentelures au bord du préopercule, et des dents en velours aux deux mâchoires : le devant du vomer en a aussi en velours. Ce sont d'ailleurs des poissons qui ont la même configuration de forme et les caractères extérieurs des précédents.

Les *Bryttes*, qui constituent la dernière de ces divisions, ressemblent aussi aux *Pomotis* par leur forme générale et leur extérieur, mais que la petite bande étroite de dents en velours le long du bord externe des palatins rend reconnaissables ; de plus, le bord de leur préopercule est lisse et sans dents, comme les espèces du premier groure.

L'espèce qui va maintenant nous occuper compose à elle seule le type qui a servi pour notre *Pomanotide*. Nous l'appelons du nom de la couleur dominante qui le décore.

Pomanotis rubescens. Guich. — Poma. Corpore toto rubescente, fusco maculato ; pinnis rotundatis, subfuscis ; pectoralibus et ventralibus flavescens.

Ce Pomanotide a, à peu de chose près, l'extérieur d'un *Pomotis* ou d'un *Brytte* par la forme ovale et comprimée de son corps. Son profil s'abaisse lentement et en ligne un peu courbe. La ligne du dos est légèrement convexe ; celle du ventre l'est moins. Le museau de cette espèce est court, obtus, conique, et se termine par une petite bouche oblique très-peu fendue. Chaque mâchoire porte une large bande de petites dents coniques et pointues, dont les antérieures sont plus longues, plus fortes que les autres, et semblables à de petites canines : celles du devant du vomer et des palatins, sur de petites bandes, sont en velours ras. Les yeux sont élevés sur la joue, et situés au tiers antérieur de la tête ; ils sont assez petits par rapport aux proportions du poisson, en sorte que leur diamètre fait près du quart de la longueur de la tête, qui est de moitié moins épaisse que haute.

L'intervalle qui sépare ces organes est large. La mâchoire inférieure ne dépasse pas la supérieure. La langue est libre à sa pointe, ovale et sans aucune dent, ainsi que le bord inférieur du sous-orbitaire, qui est arrondi. Le bord montant et inférieur du préopercule est rectiligne ; son angle est arrondi, très-légèrement dirigé en arrière, et sa dentelure sensible. On voit aussi des dentelures semblables, mais beaucoup plus fines, à l'angle

de l'inter-opercule, aussi bien qu'au sous-opercule. L'opercule, qui se termine à son angle obtus par deux petites pointes plates, dont la supérieure est la plus longue, réuni à ces deux derniers os, forme avec ceux-ci une grande plaque à bords arqués. Les ouïes sont grandes; leur membrane, cachée sous les bords de l'appareil operculaire, a six rayons plats. Les narines sont situées au devant de l'œil; les ouvertures en sont grandes, et éloignées l'une de l'autre. L'orifice postérieur est un peu plus grand et sans rebord; l'antérieur est au contraire entouré d'un rebord assez saillant, et cerné par une large membrane. La ligne latérale commence à l'angle supérieur de l'ouïe, et s'interrompt vis-à-vis la fin de la portion molle de la dorsale. Elle est parallèle à la courbe du dos, se marque visiblement par une série de petites élevures droites et simples qui occupent chacune la moitié de la longueur de l'écaille, et se trouve à une distance un peu moindre du tiers de la hauteur du tronc.

Tout le corps du Pomanotide rougeâtre est couvert de très-grandes écailles; celles des jones et des pièces operculaires sont plus petites que les autres; mais le museau, les mâchoires et la membrane branchiostège en sont dépourvus. Toutes ces écailles sont finement striées à leur surface et ciliées à leur bord; toutes sont plus longues que larges. Les bandes d'écailles qui existent entre la base des rayons des parties molles de la dorsale, de l'anale et sur la caudale sont beaucoup plus petites que toutes les autres.

La dorsale naît presque sur la nuque, exactement sur les pectorales; elle a quatorze rayons épineux, assez gros, pointus, alternativement pointus, et à peu près égaux entre eux, si ce n'est le premier qui est le plus petit; le second est encore un peu court: tous peuvent complètement rentrer dans un sillon formé par les écailles du dos. La partie molle n'a que moitié de la longueur de la partie épineuse; elle compte quatorze rayons mous, qui terminent la nageoire en pointe. L'anale commence sous la dernière épine dorsale; elle a trois épines plus fortes que celles du dos, et qui vont en croissant de la première, qui est la plus courte, jusqu'à la troisième; elles sont également reçues dans une rainure. Les rayons mous, au nombre de neuf, forment en arrière une pointe semblable à celle de la dorsale. Ces deux nageoires verticales finissent vis-à-vis l'une de l'autre,

et laissent entre elles et la caudale un espace fort court. Les pectorales commencent à peine plus avant que les ventrales ; leur longueur fait la moitié de la hauteur moyenne du tronc : elles ont quatorze rayons. Les ventrales, un peu moins longues que celles-ci, ont une épine assez forte, et cinq rayons mous ; une petite écaille particulière garnit la base de chacune d'elles. Ces nageoires sont un peu pointues. La caudale est arrondie, et occupe presque le cinquième de la longueur entière ; elle a quatorze rayons ordinaires, si l'on en excepte un ou deux fort petits qui garnissent ses bords supérieurs et inférieurs.

Les nombres marquent :

B. 6 ; D. 14/14 ; A 3/9 ; V. 14 ; P. 14 ; C. 1/5.

Ce poisson est partout d'une teinte rougeâtre, qui devient plus foncée sur le dos, et plus pâle vers le ventre, avec des taches brunes. Les nageoires sont plus ou moins de cette dernière couleur, et les ventrales jaunâtres.

La taille du plus grand des quelques exemplaires des eaux douces des environs d'Alipey, d'où ils ont été rapportés par M. Dussumier, est de 16 centimètres de longueur ou de quelque chose de plus.

Nous ne possédons encore aucun renseignement sur ce poisson, dont nous n'avons pu décrire les vicières, qui manquaient complètement chez les sujets déposés dans le Muséum de Paris ; nous sommes autorisé pourtant à les croire les mêmes, ou à peu près, que ceux des Pomotis ou bien des Bryttes.

LETTRE de M. L. AGASSIZ à M. de Humboldt, datée de Boston, le 30 septembre 1847, communiquée à l'Académie des sciences par M. DUVERNOY, dans sa séance du 8 novembre 1847.

On sait que M. L. Agassiz fait en ce moment un voyage d'exploration scientifique, aux frais de S. M. le roi de Prusse, dans les États-Unis d'Amérique. La lettre dont nous nous proposons de rendre compte, en expose les premiers résultats. Ils concernent en général la zoologie et plus particulièrement celle des animaux inférieurs

M. Agassiz commence sa lettre par des observations sur l'organisation et le développement d'une nouvelle espèce d'Actinie

qu'il se propose de dédier au capitaine Dævis, sous le nom de *Rhodactinia Dævisii*, avec lequel il a fait, pendant tout un mois, un voyage en mer le long des côtes du Nantucket. Cette Actinie est remarquable par le petit nombre et la grosseur de ses tentacules, largement ouverts à leur extrémité. Cette observation décide, pour cette espèce du moins, la question de savoir si les tentacules des Actinies sont percés à l'extrémité; question à laquelle la plupart des observateurs ont répondu par l'affirmative; à laquelle d'autres ont cru pouvoir répondre par la négative.

Déjà, en 1805, M. Cuvier, dans la première édition des Leçons d'Anatomie comparée, les avait dit percés; tandis qu'en 1842, M. de Quatrefages nie formellement qu'ils le soient (1). Ces tentacules ont des fibres musculaires longitudinales pour leur rétraction, et circulaires pour leur déroulement au dehors et leur allongement.

L'estomac a son fond ouvert et communique de ce côté avec la cavité viscérale. On sait que celle-ci s'étend, dans tout l'intervalle qui existe entre les téguments communs et les parois extérieures de l'estomac, et communique avec les tentacules qui sont creux et s'ouvrent dans sa partie la plus élevée.

M. Agassiz a vu la même *Actinie* produire des petits vivants et des œufs, dont l'éclosion n'avait lieu que quelques jours plus tard. Les uns et les autres sortent par la bouche, comme l'avaient dit d'autres observateurs, du moins pour les petites Actinies. Celles-ci ont beaucoup moins de tentacules que les adultes. Ils se développent successivement comme s'ils étaient repoussés en dehors, depuis le disque, où ils sont placés avec régularité, cinq par cinq, et formant autant de pentagones concentriques. Une fois développé, chaque tentacule semble se prolonger de haut en bas dans l'intervalle des téguments communs et de l'estomac, en formant l'une de ces cloisons musculeuses, qui divisent cet intervalle et auxquelles s'attachent les ovaires ou les glandes spermagènes.

M. Agassiz a confirmé l'observation déjà faite par M. le professeur Rapp, que les téguments communs sont percés de plusieurs séries verticales de pores microscopiques, à travers les-

(1) Mémoire sur l'*Edwardia*; Annales des sciences natur. . 3^me série.

quels l'eau de la cavité viscérale jaillit au dehors, lorsque l'on comprime une Actinie.

Après ces intéressantes observations, précédées de vues théoriques et très-contestables, sur la forme symétrique que M. Agassiz nomme parité bilatérale des Actinies, il passe à des observations non moins intéressantes sur les *Astéries* et sur les *Oursins*. Malheureusement elles sont aussi mêlées de cette idée qui le poursuit, que les animaux rayonnés ne le sont qu'en apparence, et qu'avec de l'attention on peut y reconnaître la forme symétrique.

Nous n'abrègerons pas cette seconde partie et nous donnerons le texte même de la lettre, afin d'y ajouter plus explicitement nos propres observations.

Parité bilatérale des Oursins et des Actinies.

Vous n'ignorez pas que J. Müller, dans sa belle *Monographie des Astéries*, a prétendu que le trait le plus caractéristique de cet ordre consiste à avoir une charpente solide *intérieure*, essentiellement différente du test des Échinides, qui constituerait un squelette *extérieur* (1).

Une pareille différence entre des animaux d'une même classe, me parut, de prime abord, suspecte ; déjà, avant de quitter Paris, j'exprimai une opinion diamétralement opposée à ce sujet. Depuis que j'ai tous les jours des masses de ces animaux vivants sous les yeux, j'en ai repris l'examen, et je crois pouvoir démontrer aujourd'hui que les pièces solides des *Astéries* sont identiques avec celles des *Oursins*, tant par leur arrangement que par leurs rapports avec les parties molles.

Et d'abord, il existe autour de la couche un anneau formé du même nombre de pièces, dans ces deux ordres. Ces vingt plaques sont groupées deux à deux, et ces pièces sont alternativement perforées et non perforées ; les perforées sont la base buccale des aires ambulacraires ; les pièces non perforées corres-

(1) C'est dans son beau mémoire sur la structure du *Pentacrinus caput Medusæ* (Berlin, 1833, in-fol. avec pl.) que J. Müller dit avoir trouvé une différence importante entre le squelette des *Crinoïdes* qu'il regarde comme un produit, comme une dépendance du derme, et celui des *Astérides*, qui est intérieur et indépendant des téguments. Il en conclut que les *Astérides* et les *Crinoïdes* ne forment pas un seul groupe, mais deux groupes distincts, dans la classe des Echinodermes, de même valeur que les *Oursins* et les *Holothuries*. Mais je ne trouve dans cette monographie, etc., aucune phrase d'où l'on puisse conclure que J. Müller considère le squelette des *Oursins* comme dépendant de la peau et semblable à celui des *Crinoïdes*. (Note du rédacteur.)

pendent aux aires interambulacraires. A cet anneau se rattache, d'un côté, la longue série des plaques entre lesquelles sortent les tubes ambulacraires et qui est terminée, dans chaque rayon, par une plaque ocellaire, comme dans les *Oursins*; et de l'autre côté, des plaques moins régulières forment des espèces de cloisons intérieures analogues aux plaques interambulacraires, et qui se prolongent sur les côtés des rayons ambulacraires, comme dans les *Scutelles échanrées*.

La position des ouvertures génitales dans l'angle et à la face supérieure des rayons, est encore en faveur de cette manière de voir, que la multiplicité des ouvertures, chez les *Ophiures*, et leur position inférieure, dans cette famille, ne saurait pas plus infirmer que l'analogie de la plaque madréporique des *Euryales* n'est infirmée par sa position inférieure.

D'où je conclus qu'il y a identité morphologique et physiologique entre le squelette des Astéries et celui des Oursins (1).

Plaque madréporique.

Voici un fait nouveau pour l'anatomie des *Échinodermes*.

La *plaque madréporique* des *Astéries* est restée jusqu'ici une énigme pour les anatomistes. Je viens d'en trouver la solution.

En cherchant à débrouiller la circulation des *Oursins* et à découvrir les voies par lesquelles l'eau, qui remplit la cavité du corps, pénètre à l'intérieur, j'ai dû faire de nombreuses injections, et pour m'éclairer, j'ai eu recours à tous les renseignements partiels que l'on possède sur les vaisseaux et le système

(1) Dès le mois de février 1837, M. Duvernoy démontrait cette identité physiologique, et faisait voir que les parties dures des *Oursins* étaient un véritable squelette intérieur, mais périphérique, analogue au thorax des tortues, recouvert de même par la peau. Il faisait voir que chaque baguette avait sa capsule articulaire, comme les articulations des membres d'un vertébré, et qu'elle donnait attache par sa base à des muscles qui rampent sous la peau, pour se fixer d'autre part aux pièces de ce squelette. A cette démonstration anatomique, il ajoutait qu'on pouvait reconnaître dans les Oursins, comme dans les Astéries, la composition rayonnée; mais que dans le premier cas, les rayons sont soudés entre eux pour former la sphère des Oursins réguliers, etc., etc.

On pourra voir dans cette Revue (année 1846, p. 84 et suivantes), quelques développements de cette théorie.

M. Agassiz n'a fait que les adopter. Il aurait été juste d'en indiquer la source. M. Duvernoy doit y tenir, puisque sa manière de voir sur l'analogie des parties dures des *Oursins* avec celles des *Astéries*, a été la source des véritables connaissances physiologiques acquises depuis lors sur la nature et sur l'essence des parties dures des Oursins, sur leur manière de croître, etc.; elle a de plus montré les rapports qui existent entre ces deux Ordres naturels des Echinodermes, et la mesure de ceux que l'on a pu saisir entre eux et les Crinoïdes ou les Holothurides.

(Note du rédacteur.)

aquifère des *Astéries*. Chez ces dernières, on a constaté, depuis longtemps, que l'eau qui remplit la cavité du corps, y pénètre par de nombreuses ouvertures, éparses surtout à la face supérieure des rayons. On a également reconnu qu'il existe, en outre, un système aquifère circonscrit, dans un vaisseau circulaire entourant la bouche (envisagé comme une artère par Tiedemann), et qui communique avec les vésicules ou branchies intérieures, et avec les suçoirs tentaculaires. Mais les voies par lesquelles ce vaisseau reçoit l'eau du dehors sont restées inconnues.

En injectant du cœur tous les vaisseaux, ou les sinus qui sont logés le long du canal madréporique, je me suis aperçu que l'anneau buccal principal n'était point rempli. Je remarquai même à l'extrémité du canal madréporique une ampoule membraneuse, qui paraissait communiquer avec ce canal, que je me hâtai d'injecter, et j'eus la satisfaction, non-seulement de remplir l'ampoule et le vaisseau buccal, mais encore de pousser la masse colorée dans les vésicules internes et dans les tentacules locomoteurs de tous les ambulacres. Je répétai ensuite l'injection de l'extrémité supérieure du canal madréporique avec le même succès, et je finis par compléter cette observation, en m'assurant que les pores microscopiques dont la plaque madréporique est percée, débouchent dans le canal calcaire, et forment un véritable crible, à travers lequel l'eau la plus pure peut seule passer dans le canal calcaire, et de là dans les conduits aquifères membraneux du pourtour de la bouche, et dans les vésicules et tentacules des ambulacres. La structure microscopique des parois de ces conduits, qui sont musculaires, explique le mouvement de translation de l'eau dans tout son trajet; et nul doute que le canal calcaire articulé, qui s'étend de la plaque madréporique à l'ampoule buccale, ne serve à protéger le tube membraneux qui, sans cela, serait exposé à de fréquentes ruptures dans les *Astéries*, dont le corps change constamment de forme; tandis que dans les Oursins le crible de la plaque madréporique s'ouvre directement dans un tube membraneux, sans enveloppe solide.

L'eau qui injecte les tentacules locomoteurs, peut s'écouler par l'extrémité des suçoirs, lorsque la ventouse se dilate et s'ouvre. Elle opère un simple mouvement de va-et-vient des

vésicules aux tentacules, en temps ordinaire, déterminé par les contractions alternatives des parois musculenses des tentacules et des vésicules intérieures, dont les fibres sont disposées d'une manière très-semblable à celle de la vessie urinaire, surtout sur le fond des vésicules.

C'est sur des exemplaires vivants de l'*Echinarachnius* des côtes de Massachusetts, que je les ai remarqués pour la première fois.

Entre les plaques des ailes ambulacraires, on remarque, à l'intérieur des pores ambulacraires, sous un grossissement de cinq à six diamètres, de très-petits pores, rangés en séries régulières, auxquels correspondent à l'intérieur des tubes membraneux, rétractiles comme les suçoirs, et terminés par des ampoules perforées.

Ces pores et ces tubes sont surtout nombreux dans les aires ambulacraires et sur la périphérie. Dans les aires interambulacraires, il n'y en a qu'à la périphérie. Quand ils sont très-étendus leur extrémité déborde les soies du test. Leur nombre est immense sur tout le pourtour du disque. Leur nature tubuleuse ne permet point de les confondre avec les pédicellaires, et le fait qu'ils débordent à l'intérieur exclut tout rapprochement avec elles.

C'est par ces mille bouches qui correspondent aux pores en séries des *Actinies* que la cavité du corps se remplit d'eau et se vide.

Il y a donc chez les *Oursins*, comme chez les *Astéries*, deux systèmes aquifères indépendants : l'un circonscrit et se remplissant par la plaque madréporique, l'autre à nombreuses ouvertures éparses sur tout le corps et remplissant la cavité générale du corps.

Chose étonnante, chez l'*Echinarachnius*, ce sont les tubes aquifères qui servent à la locomotion; tandis que les tentacules ambulacraires n'atteignent *jamais* la périphérie.

Les vaisseaux périphériques de l'*Echinarachnius* présentent une particularité bien remarquable, c'est qu'ils se dilatent en larges sinus, entre les piliers calcaires qui unissent les deux planchers du toit, et ces sinus paraissent communiquer avec les tubes aquifères de la périphérie et plutôt avec les sinus aqueux qui serpentent entre ces mêmes piliers.

La distribution de ces sinus aquifères de la périphérie présente en outre la plus grande analogie avec les sinus aquifères des Méduses.

Plus j'étends mes comparaisons entre les animaux rayonnés, et plus je découvre d'analogies entre les types en apparence les plus différents.

Les *Oursins*, par exemple, semblent posséder dans la lanterne buccale un appareil qui leur est exclusivement propre. Eh bien, pas du tout.

Les *Astéries* mêmes ont un appareil moteur de la partie antérieure du tube digestif, tout semblable.

Ce sont les mêmes muscles, les mêmes lames tendineuses. Seulement le tout est tellement mobile et tellement transparent qu'on l'a confondu avec les parois mêmes du canal alimentaire.

Géologie et Palæontologie.

J'aimerais à vous entretenir de mes observations sur les terrains erratiques.....

Nous avons acquis la certitude, M. Desor et moi, que le continent américain a été plus élevé qu'il ne l'est maintenant, à l'époque de la dispersion du terrain erratique, qui ici, comme ailleurs, ne présente aucune trace de stratification; qu'ensuite il a été submergé et recouvert d'une nappe stratifiée riche en fossiles marins, tous d'espèces récentes, comme à Uddewalla; que plus tard, le sol s'est *exondé* de nouveau, et a été peuplé de grands mammifères terrestres, dont les espèces ont disparu et parmi lesquelles figuraient le mastodon gigantesque et d'autres grands mammifères éteints.

Il est certain, en effet, comme le montrent les superpositions directes, que ce *Mastodon* est postérieur à l'époque du Drift et à celle d'une immersion postérieure du continent.

La dispersion des blocs erratiques n'est donc plus qu'un épisode, dans cette longue série d'oscillations du sol qui ont précédé l'ordre de choses actuel. — Comme M. Desor l'a déjà fait remarquer au sujet de la Suède, dans un mémoire très-intéressant inséré dans le Bulletin de la Société Géologique de France, que je voudrais signaler à votre attention. L'intérêt palpitant de cette histoire se rattache toujours plus directement à la question de

l'apparition de l'homme, dont j'entrevois la solution définitive, dans l'étude du diluvium de ce pays.

II. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

DESCRIPTION de nouvelles espèces de TROCHILIDÉES; par M. J. BOURSIER (Annales de la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, t. X).

Trochilus Augusti. — Bec arqué, large à sa base, noir supérieurement, mandibule inférieure rouge, à extrémité noire; parties du corps gris bronzé progressivement plus métallique sur le dos, couvertures caudales bronzées et frangées de roux vif; œil orné dessus et dessous de deux bandes blanches, méat auditif noir; une ligne blanche et étroite sur le devant du col, le reste des parties inférieures du corps gris cendré un peu plus clair vers la région abdominale; ailes presque droites gris violacé; pattes blanchâtres, sous-caudales gris roussâtre; rectrices effilées et étagées à base bronzée, passant au noir intense dans les deux tiers de leur longueur, le dernier tiers terminé de blanc pur; les médiaires bronzées et terminées de blanc, ces dernières plus longues d'un quart que les submédiaires.

Longueur du bec 35, des ailes 60, des médiaires 80, des submédiaires 50, des exter. 25 millimètres. — Patrie, les environs de Caracas (Venezuela). — Cette espèce se rapproche du *T. Petrei* de Lesson et de Latre; du *T. hispidus* de Gould, dédié à M. Auguste Sallé, naturaliste distingué qui a lui-même observé les mœurs de cette espèce.

T. de Filippii. — Bec noir en dessus, mandibule inférieure jaune à extrémité noire; parties inférieures du corps à plumes bronzées et frangées de roux vif, cette dernière couleur augmentant d'intensité vers les couvertures sub-caudales; parties inférieures du corps à plumes soyeuses, uniformément roux orangé; ailes presque droites brun violacé; pattes blanchâtres; sous-caudales rousses; rectrices légèrement étagées à larges barbes bronzées, passant au noir, terminées de roux vif, les médiaires noir bronzé, très-effilées, blanches dans leur dernier tiers de longueur qui dépasse d'autant les médiaires.

Longueur du bec 35, des ailes 63, des médiaires 66, des sub-médiaires 36, des externes 28 millimètres. — Patrie, la Bolivie. Cette espèce a de la ressemblance par la taille, les formes et le bec droit au *T. Bourcierii* de Lesson. Dédié à M. le docteur Philippe *De Filippi*, professeur de zoologie au Muséum de Milan.

T. Luciani. — Bec droit, noir; parties supérieures du corps, y compris les couvertures caudales, vert foncé brillant, dessus de la tête, vert bleuâtre; parties inférieures à plumes semi-écailleuses, vert-émeraude brillant, région anale duveteuse; couvertures sous-caudales bleu violet brillant; ailes brun violacé; pattes noires, garnies d'un épais duvet soyeux blanc de neige; queue fourchue, à rectrices noir violacé.

Longueur du bec 25, des ailes 60, médiaires 52, externes 25 millimètres. — Patrie, république de l'équateur. L'exemplaire que nous décrivons a été tué par M. A. De Lattre, près du village de Guaca. — Cette espèce se rapproche du *T. cupreiventris* de Fraser et *T. Mosquera* de De Lattre et Bourcier, dédié à M. Lucien Buquet, trésorier de la Société entomologique de France.

III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 6 décembre 1847. — M. *Bonafous* communique une note sur l'*acclimatation du Lama et autres animaux congénères*.

Le savant correspondant fait savoir à l'Académie que le vœu des agriculteurs de voir naturaliser chez nous des animaux étrangers capables d'augmenter nos richesses, que ce vœu si généreusement et si habilement exprimé par M. J. Geoffroy Saint-Hilaire, se trouve en voie sérieuse de réalisation par les soins du roi de Hollande, pour les Lamas, Alpacas et Vigognes. M. Bonafous a visité avec un vif intérêt, aux portes de la Haye, dans un parc établi par ordre du roi, un troupeau composé de trente-quatre individus. Les premiers types de ce troupeau proviennent des Andes, par l'Angleterre, d'où Sa Majesté Néerlandaise les a fait venir il y a quatre années. Depuis lors, non-seulement les Lamas ont multiplié sous le climat de la Hollande,

aussi naturellement que dans les Cordillères, sans éprouver aucune maladie, mais les Alpacas femelles et les Vigognes, ces dernières n'ayant point de mâles, se sont unis avec les Lamas ou avec les Alpacas indifféremment, et ont donné les uns et les autres des rejetons qui ont tous prospéré, hormis ceux des Vigognes, qu'une mort accidentelle a soustraits du troupeau.

M. Bonafous donne quelques détails sur la durée de la portée de ces animaux, que le régisseur a déterminée à onze mois, sur leur nourriture, qui consiste simplement en herbe des prairies où ils paissent en toute liberté. L'hiver, ils se nourrissent de foin et reçoivent de temps en temps un peu d'avoine ou autre grain.

Si donc, dit en terminant le savant agriculteur, le Lama, l'Alpaca, la Vigogne vivent, se reproduisent et prospèrent sous le ciel nébuleux des plaines de la Hollande, n'est-on pas en droit d'affirmer que l'acclimatation de ces animaux sur les Alpes ou les Pyrénées présente des chances indubitables de succès?

Nous ajouterons que telle est notre opinion, comme celle de M. Geoffroy Saint-Hilaire et de tous les zoologistes; mais nous pensons aussi que ce résultat ne peut être obtenu que par un gouvernement ou un souverain, et que, pour l'assurer, il faut avant tout donner la direction d'une semblable tentative à un homme à la fois savant et praticien, ou à deux hommes réunissant à un point éminent ces deux qualités, et non à quelque protégé ne doutant de rien parce qu'il ne sait pas grand'chose, et croit par conséquent tout savoir.

Séance du 13 décembre. — M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire lit une notice intitulée : *De la Naturalisation en France du Lama, de l'Alpaca et de la Vigogne.*

Le savant académicien, en présentant une note de M. de Castelnau contenant les observations que ce voyageur a faites en Amérique sur ces animaux, dit que la note de M. Bonafous, et quelques autres documents qui lui sont parvenus depuis, sont venus plus tôt, et plus complètement qu'il ne s'en flattait, confirmer une espérance qu'il n'osait exprimer, il y a quelques semaines, qu'avec une extrême réserve. La naturalisation en Europe du Lama et de ses congénères, poursuit-il, progrès que je n'ai cessé d'appeler de tous mes vœux depuis 1829, semble bien près de se réaliser, et même à la fois sur plusieurs points de l'Europe.

M. Geoffroy Saint-Hilaire fait connaître les nombreuses tentatives faites depuis quelques années pour naturaliser ces animaux ; la protection que le duc d'Orléans accordait à ces tentatives, les ordres que le ministre de la marine a donnés pour les favoriser et les associations organisées au Havre et à Marseille, et il conclut de tous ces faits que le Lama et l'Alpaca, sinon la Vigogne, ne peuvent tarder à prendre rang parmi nos animaux domestiques.

L'Académie partagera sans doute, poursuit il, le sentiment qui nous porte, quand ce progrès, disons mieux, quand ce bienfait pour le pays semble si proche de nous, à rappeler ici en peu de mots les efforts par lesquels ils a été préparé dans le passé.

Il énumère ensuite les travaux et les écrits sur ce sujet important que l'on doit à Buffon, à l'abbé Béliardy, à l'impératrice Joséphine, et à Leblond, correspondant de l'Académie des sciences.

Le résumé que nous venons de faire, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire en terminant, n'est pas seulement une justice rendue à d'anciens travaux ; il n'est peut-être pas sans utilité dans le présent. Les objections qui, au XVIII^e siècle, semblent avoir empêché la réalisation de la tentative demandée par Buffon, ne sont pas tellement éteintes que la trace ne s'en retrouve dans quelques écrits récents, et qu'aujourd'hui encore plus d'un administrateur, plus d'un savant même ne voient, surtout dans les essais pour naturaliser le Lama et l'Alpaca, des dépenses certaines en vue d'un résultat très-problématique. Le rapprochement des faits que nous avons rappelés est la meilleure réponse à ces objections et à ces craintes. Qui voudrait soutenir aujourd'hui que les végétaux des Cordillères, et particulièrement cet *Icho*, si souvent cité, sont nécessaires à l'alimentation du Lama et de ses congénères, quand nous voyons la facilité avec laquelle ces animaux se plient aux divers régimes de nos bestiaux, attestée par tant d'exemples authentiques ; exemples auxquels nous pouvons ajouter l'observation singulière et non moins authentique d'une Vigogne nourrie, dans les dernières semaines d'une traversée plus longue qu'on ne l'avait pensé, à l'aide de vieux papiers, et notamment de journaux ? Et qui pourrait insister sur la différence de conditions climatologiques de nos montagnes al-

pinés ou pyrénéennes et de celles des Andes, quand nous voyons les Lamas réussir à se reproduire à une si faible hauteur au-dessus du niveau de l'Océan, à Liverpool, à Paris, et, bien plus bas encore, au pied des digues de la Hollande, à la Haye ?

Ne craignons pas de le dire, la question est maintenant jugée. Quand une tentative sera faite sur un point bien choisi de nos Alpes ou de nos Pyrénées, le succès en est aussi assuré que peut l'être celui d'une entreprise nouvelle, à deux conditions toutefois : que l'essai soit institué sur une échelle suffisamment grande, et dirigé selon les vrais principes de la science, trop souvent méconnus en de telles expériences.

M. *Magendie* a lu un mémoire ayant pour titre : *De l'influence des nerfs rachidiens sur les mouvements du cœur*. Il résulte des faits rapportés dans ce beau travail :

1° Que les nerfs rachidiens, quand ils sont excités par un agent mécanique ou physique, réagissent sur le cœur en modifiant ses mouvements ;

2° Que la réaction cardiaque, sous le même excitant, est plus marquée dans les nerfs sensibles que dans les nerfs moteurs ;

3° Que l'intensité de la réaction cardiaque, dans les deux sortes de nerfs rachidiens, est en raison du degré de sensibilité de ces nerfs ;

4° Que la perte définitive de la sensibilité *directe* ou *récurrente* détruit toute réaction cardiaque ;

5° Que dans certaines conditions encore indéterminées, l'absence temporaire de *sensibilité récurrente* dans la racine motrice, peut coïncider avec sa réaction sur les conditions du cœur.

Séance du 20 décembre. M. *Magendie* lit une suite au mémoire précédent, ayant pour titre : *Expérience sur l'influence de la sensibilité des nerfs rachidiens sur les mouvements du cœur*.

— M. *Pappenheim* adresse une note sur l'organisation de la plume. *Recherches microscopiques faites à l'occasion des points de ressemblance signalés entre une espèce nouvelle de psittacidé, le Strigops, et les oiseaux de proie nocturnes.*

L'examen microscopique des plumes de cet oiseau montre que la zoologie pourra employer ce moyen de distinction d'espèces ou de groupes embarrassants ; car M. *Pappenheim* annonce

avoir reconnu certains caractères que ne présentent point les plumes de perroquets, caractères qui les rapprochaient, jusqu'à un certain point, des plumes des rapaces nocturnes, dont elles diffèrent d'ailleurs à beaucoup d'autres égards.

Séance du 27 décembre. M. Sappey adresse un mémoire sur les vaisseaux lymphatiques de la langue.

— M. Hollard présente une note sur la disposition des tentacules des Actinies.

Ce travail, extrait d'un plus grand mémoire, contient des observations neuves sur l'organisation et les habitudes de ce genre de zoophytes. Il résulte surtout de ces recherches que, dans les espèces étudiées par M. Hollard, il y a toujours quatre rangées concentriques de tentacules, et que le nombre de ces tentacules n'est pas simplement dû au hasard. Il s'est assuré que les tentacules de chaque rang correspondent toujours aux intervalles de ceux des autres cycles ; que le nombre de ces appendices croît dans une proportion mathématique du deuxième rang au quatrième, en procédant du centre à la circonférence, c'est-à-dire avec le nombre des intervalles.

Cette observation offre, indépendamment de la question anatomique, un grand intérêt sous le point de vue zoologique. Elle montre que ces tentacules doivent jouer un rôle important dans la vie de ces êtres ; car ils sont soumis à des règles fixes dans leur arrangement, dans leur nombre, etc.

M. Hollard a fait encore des observations très-intéressantes sur des petits corps bleus que l'on observe autour de l'orifice central de certaines espèces d'actinies.

Nous reviendrons sur ce travail qui nous semble consciencieux et digne d'être étudié sérieusement.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 10 octobre 1847. — M. H. Lucas montre des nids de terre formés par l'*Odynerus spinipes*, et dans lesquels ont été trouvés des individus à l'état parfait du *Chrysis ignita*. Ce fait vient à l'appui d'observations de Latreille, de M. de Saint-Fargeau et de M. Westwood, et semble démontrer d'une manière manifeste que les *Chrysis* vivent parasites de diverses es-

pèces d'hyménoptères. Notre collègue fait encore une autre remarque sur le même sujet : en Algérie il a vu des *Chrysis* (surtout la *Chrysis barbara*, H. Lucas), vivre aux dépens des *Osmia*, et particulièrement des *Osmia ferruginea* et *cærulescens*, Latr.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la société deux hémiptères et quelques coléoptères qui ont été pris dans les environs de Bitche par M. le capitaine *Gaubil*. Parmi les hémiptères, deux espèces qui vivent dans les fourmilières de la *Formica rufa*, sont nouvelles et ont reçu de M. Amyot les noms de *Pterometrus Gaubiloides* et *cælatus*; pour les coléoptères, il n'y a rien de nouveau, mais on y remarque quelques espèces très-rares en France, telles que les *Dytiscus latissimus*, *Carabus nodulosus*, *Pogonus luridipennis*, *Amara infima* et *granaria*, *Steropus æthiops*, *Omophlus betulæ* et *picipes*, *Cistela bicolor*, *Trichopteryx pusilla*, *nitida* et *quadrioveolata*, *Scydmaenus cornutus*, *Emphytus glaber*, *Liodes humeralis* et *glabra*, etc.

— M. de *Selys Longchamps* annonce qu'il a déjà imprimé la moitié de la Revue des *Libellules d'Europe* qu'il a composée en collaboration avec M. le docteur Hagen de Kœnigsberg, et que le volume entier paraîtra à Liège d'ici à quelques mois. Notre collègue donne un aperçu général de son travail, et il dit qu'il a été amené à partager les *Libellulidées* qu'il nomme *Odonates* avec M. Rambur, en trois familles et six sous-familles, savoir : 1° les *Libellulidæ*, partagées en *Libellulina* et *Cordulina*; 2° les *Æschnidæ*, divisées en *Gomphina* et *Æschnina*, et 3° les *Agrionidæ*, dans lesquelles on distingue les *Calopterygina* et les *Agrionina*, et il fait remarquer que ses six divisions secondaires correspondent presque entièrement aux six genres admis par M. Burmeister.

— M. *Bellier de la Chavignerie* parle de la chenille et de la nymphe qui n'ont pas encore été figurées, du *Polyommatus (Lycæna) bætica*, larve qui vit dans les siliques du Baguenaudier, et qui, dans un très-grand nombre de cas, est piquée et détruite par un hyménoptère qu'on doit rapporter au groupe des *Chalcidites*. C'est aux environs de Chartres que notre collègue a recueilli cette observation.

— M. *Reiche* dit qu'il a étudié le *Scolytus* envoyé par M. Al.

Lefebure, et qu'il avait trouvé aux environs de Hannequeville ; et qu'il s'est assuré que cette espèce ne doit pas être rapportée au *Scolytus pygmæus*, ainsi qu'on l'a dit par erreur, mais à celle désignée sous la dénomination de *pruni*.

— M. Doué parle d'une masse immense de Coccinelles (*Coccinella 19-punctata*) qu'il a trouvée au pied d'un peuplier.

— M. Guérin-Méneville montre une *Pimelia bipunctata* qui est encore vivante, quoiqu'elle ait été piquée à Toulon il y a environ un mois.

— M. P. Gervais communique quelques détails sur la larve du *Nanodes tamarisci*, de la famille des Curculionides. Cette larve vit dans les ovaires du Tamarix, et lors de la chute de ces ovaires elle peut, quoique renfermée dans leur intérieur, les faire sauter à la hauteur de deux ou trois centimètres au-dessus du plan sur lequel on l'a placée. Le saut de ces espèces de petites sphères se répète à des intervalles assez courts, et lorsqu'on n'en connaît pas la cause il excite vivement la curiosité. M. P. Gervais doit la première communication de ce fait à M. le docteur Raucoulet, ancien aide de botanique de M. Delile, à Montpellier.

— Il est donné lecture d'un mémoire de M. L. Fairmaire, intitulé : *Description du genre Chalcas*. Nous croyons être utile à nos lecteurs en donnant les phrases diagnostiques des espèces en attendant la publication de ce travail.

Genre CHALCAS. — Dej. Blanch.

Antennæ serratæ, capite thoraceque breviores.—Maxillæ cornæ, ciliatæ.—Palpi maxillares triarticulati, truncati; labiales, biarticulati, truncati.—Elytra in maribus valde dilatata.—Pedes validi, compressi.—Tarsorum unguiculi bifidi.

1. *C. CYANEUS*. Buq. inéd.—Mas : niger, sat nitidus, nigro hirtus; elytris tenuiter punctatis, fere deplanatis, violaceo-cyaneis, postice rotundatis et externe plicatis; prothorace supra flavo-sericante, nigro lineato, scutello flavo.

Femina : elytris inæqualibus, punctatissimis, callo postico prominente, postice oblique truncatis.—Colombie.

2. *C. LINEATOCOLLIS*. Buq. inéd.—M. niger, griseo-pubescens, thorace cinereo-sericante, nigro lineato : elytris flavescens,

humeris et lateribus valde inflatis : macula scutellari et maculis mediis nigris, apice nigro.

F. mari simillima, sed angustior. — Colombie.

3. *C. LATERALIS*. Buq. inéd. — *M. niger*, nigro pilosus, thorace atro, nitido : elytris subplanatis, ovalibus, atro-cæruleis, nitidis : macula externa oblonga, interdum maxima, macula subapicali et reflexa parte flavis.

F. mari simillima sed angustior, dorso piloso, elytris utrinque nodo subapicali instructis. — Colombie.

4. *C. TRABEATUS*. Dej. inéd. — *M. niger*, elytris rotundatis, postice declivibus, rubris : vitta lata basali cum vitta dorsali per suturam conjuncta, nigra, apice nigro.

F. angustata, elytris lateribus fere rectis, utrinque carinatis. — Colombie.

5. *C. BREMEI*. — *M. niger*, griseo-pubescens : elytris fere rotundatis, postice declivibus, atro cæruleis : utrinque 7 aurantiacis maculis ornatis. — Colombie.

6. *C. UNICOLOR*. Dej. inéd. — *M. niger*, nigro hirtus : elytris atro-cyaneis, tenuissime punctatis, parte suturali elevata, utrinque foveola longitudinali impressis, postice angustatis, acutis.

F. nigra, nigro-villosa, angustata, elytrorum lateribus longitudinaliter impressis : utrinque carina flexuosa humero incipiente, callo postico desinente : dorso longe piloso. — Colombie.

7. *C. HUMERALIS*. Klug, inéd. — *M. niger*, griseo-sericans : elytris gibbosis, post humeros fortiter impressis : flavis, nitidis ; utrinque margine inferiori vitta longitudinali nigra, ad humeros dilatata.

F. Elytris non gibbosis, utrinque compressis et longitudinaliter impressis : utrinque carina acuta, nigra, ad humeros incipiente : dorso et humeris pilis nigris instructis. — Colombie.

8. *C. OBESUS*. — *M. niger*, thorace et scutello nigro : elytris inflatis, rotundatis, flavis, immaculatis.

F. Elytris nitidis, angustatis, lateribus utrinque medio compressis carinatis, postice truncatis. — Colombie.

9. *C. SEXPLAGIATUS*. Buq. inéd. — F. nigra, subtus griseo-sericans, thoracis lateribus griseis : elytris utrinque fere rectis, carinatis ; nigris, rubro sexplagiatis. — Colombie.

— *M. E. Desmarest* donne lecture de deux mémoires de *M. Blisson* intitulés :

1° Description de la larve et de la nymphe du *Cryptophagus hirtus* Gyllenhal;

2° Histoire de la larve et de la nymphe du *Sylvanus sexdentatus* Fabr.

Dans ces notices l'auteur décrit avec un grand soin les métamorphoses de ces deux petits coléoptères; il donne des observations de mœurs, et fait connaître dans les plus grands détails possibles les larves et nymphes.

— M. le docteur *Chavannes* lit une notice sur deux *Coccus* cérifères du Brésil. Le savant médecin donne des détails de la plus haute importance sur ces deux insectes qui pourraient être utilement employés dans l'industrie, et il leur applique les noms de *Coccus psidii* et *cassiae*.

— M. *L. Buquet* communique une note de M. *Stanislas Julien*, intitulée : *Détails sur la cire d'arbre et sur les insectes qui la produisent, extraits des auteurs chinois*. Ce travail, utile sous le point de vue de l'histoire de l'entomologie chez un peuple qui ne nous a donné que très-peu d'ouvrages de zoologie, a été inséré en 1840 dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de l'Institut de France*.

Séance du 27 octobre 1847. — M. *Audinet-Serville* annonce avoir trouvé cette année, à sa campagne près de Coulommiers, deux insectes fort rares dans le rayon de la faune parisienne, l'un est le *Metæchus paradoxus*, coléoptère appartenant à l'ancien genre *Rhipiphora*, l'autre est la *Pseudophana europæa*, insecte de l'ordre des Hémiptères, qu'on ne rencontre ordinairement que dans le midi de la France.

M. de la *Ferté-Sénectère* ajoute qu'il a trouvé de son côté, il y a plusieurs années, le *Metæchus paradoxus*, dans une allée de la forêt de Saint-Germain.

— M. *Deyrolle* annonce que l'un de ses frères, qui arrive de la province de Sainte-Catherine au Brésil, se livrait à ses explorations entomologiques dans l'intérieur de cette contrée, lorsque, vers les premiers jours d'octobre 1846, il apprit que la mer rejetait sur la plage des quantités énormes d'insectes. Arrivé sur les lieux, quel fut son étonnement d'y voir des masses innombrables de coléoptères répandus sur le sable, et disposés par zones, selon qu'elles avaient été plus ou moins poussées par le mouvement des vagues et des marées. Ces masses étaient telles,

qu'on aurait pu les remuer à la pelle et en charger des navires, et elles occupaient une étendue de cinquante lieues, à partir de Sainte-Catherine jusqu'à Paranagua. Ce phénomène, inconnu jusqu'alors dans cette contrée, paraît pouvoir s'expliquer par la crue extraordinaire des rivières, et notamment de l'Ittaguay qui, en dépassant leur niveau ordinaire, auront sans doute entraîné ces insectes que la mer aura ensuite rejetés sur la plage. Du reste M. Deyrolle n'a pu distinguer parmi ces débris que trois insectes qui se rapportent tous à la famille des Carabiques.

A l'occasion de cette communication, M. Guérin-Méneville dit que des faits à peu près semblables ont été observés au bord de marais salés par M. Alcide d'Orbigny lors de son voyage en Patagonie; et M. Reiche rappelle que, dans la Russie méridionale, on trouve aussi des quantités considérables d'insectes au bord des lacs salés.

— M. Doué communique deux coléoptères qui offrent chacun une monstruosité remarquable, l'un est un *Chlœnius festivus* chez lequel l'élytre droite est beaucoup plus courte que la gauche; l'autre est un *Melolontha fullo* qui présente, au milieu de l'élytre droite, comme une sorte de bourrelet résultant d'une blessure que l'insecte aura reçue en sortant de sa nymphe. Ces deux insectes proviennent de M. Berce.

— Le même membre dit que l'*Harpalus* dont il a parlé à l'une des dernières séances est l'*H. ferrugineus*.

— M. Bellier de la Chavignerie montre un *Liparis dispar* qui présente un commencement d'hermaphrodisme, en ce sens que l'aile supérieure droite offre dans une partie de sa surface le dessin et la couleur qui caractérise la femelle de ce Bombycite, tandis que l'aile supérieure gauche conserve tout le facies de celle du mâle.

— M. H. Lucas montre à la société deux *Ixodes* nouveaux qu'il a trouvés sur le *Python molure*, et il en donne les diagnoses suivantes :

1° IXODES GERVAISII. *Corpore latiore quam longiore, fusco in medio attamen nigro, fusco-rufescente marginato, fortiter punctulato, virescenteque quinque maculato; capite palpisque rufescentibus; pedibus sat validis, fusco rufescentibus; corpore infra flavo testaseo (maris). Corpore in femina tantum*

virescente trimaculato, abdomine supra infraque cinereo. Long. 3 mill.; lat. 2 mill. 1/2 (mâle). Long. 9 mill.; lat. 4 mill. 1/2 (femelle);

2° IXODES FUSCO-LINEATUS. *Subovatus; capite lævigato, fusco-rufescente; thorace fusco-rufescente nitido, sparsim punctato fusco lineatoque; pedibus sat validis, fusco-ferrugineis.* Long. 5 mill.; lat. 3 mill.

— M. Reiche lit des préliminaires d'une monographie du groupe des *Anthicites*, par M. le marquis de la Ferté Sénectère, travail qui n'est pas destiné à la société et qui fera partie du *Species* des coléoptères de M. Guérin-Méneville.

— M. Pierret fait connaître deux notices de M. le colonel Goureau.

1° *Notes pour servir à l'histoire des insectes gallicoles*, travail faisant suite à une longue série de mémoires sur le même sujet, et contenant des détails, n° 1, sur les galles globuleuses du *Rosier sauvage*, et dans laquelle l'auteur s'occupe des *Cynips cynorrhodon*, *Diplolepis gallorum*, *Callimome cynipidis*, *Eurytoma verticillata* et *Ichneumon parasitus*; n° 2, sur les feuilles roulées de la persicaire dans lesquelles il a observé les *Cecydomyia marginalis*, *Callimome chloromerus* et *Smaragdites nudicornis*, et n° 3, sur les galles de la spirée ulmaire où il a trouvé la *Cecydomyia ulmaria*.

2° Note pour servir à l'histoire de l'*Anthomyia platura* et à celle de son parasite, l'*Alysia truncator*.

— M. H. Lucas met sous les yeux de la société un petit morceau de succin dans lequel se trouve un Orthoptère du genre *Gryllus*.

Séance du 10 novembre 1847. — M. Laboulbène donne lecture, au nom de M. Léon Dufour, d'une note sur le *Cyrtonus Dufourii*, coléoptère très-peu connu encore, très-rare, qui avait été découvert, en novembre 1812, par M. Léon Dufour, dans les montagnes de Murviedro, dans le royaume de Valence, et qui vient d'être pris tout nouvellement par M. Ecoffet dans les montagnes des environs de Mende. Le savant entomologiste de Saint-Sever donne la diagnose suivante de cette espèce qui n'a encore été décrite nulle part :

CYRTONUS DUFOURII. *Apterus ovatus, convexus, viridi necnon cupreo æneus, lævis, nitidus, glaber; antennis tarsisque*

rufo-piceis : *thoracis dorso subgibboso, angulis posticis indentem productis; elytris sublente subtiliter punctato seriatis.*
Long. 8-9 millim.

Après cette lecture M. *Chevrolat* fait observer que peut-être l'insecte découvert jadis en Espagne n'appartient pas à la même espèce que celui trouvé par M. *Ecoffet*.

— M. *Lefébure de Cerisy* fait connaître une disposition particulière au moyen de laquelle il est parvenu à placer dans un très-petit espace un très-grand nombre de boîtes contenant sa collection d'insectes.

— M. *E. Desmarest* donne lecture d'un mémoire de M. *Blisson* sur la nymphe de la *Cicindela campestris*. Dans cette notice l'entomologiste du Mans complète entièrement l'histoire des métamorphoses de la *Cicindela campestris* dont on connaissait la larve depuis longtemps, mais dont on n'avait pas encore décrit la nymphe, et il termine son travail par de nouveaux et intéressants détails sur les premiers états de ce coléoptère.

— M. *Guérin-Méneville* présente à la Société diverses communications entomologiques importantes, et il fait passer sous les yeux des membres des dessins qu'il a faits d'après nature pendant le voyage qu'il vient de terminer. Ces communications ont pour sujets principaux :

1° La *Muscardiné* que notre collègue a étudiée avec le plus grand détail dans la magnanerie de M. E. Robert, à Saint-Tulle, et en collaboration avec ce praticien distingué ;

2° Les dégâts que causent aux oliviers divers insectes, et particulièrement une espèce du groupe des *Psyllides* ;

3° Quelques observations sur une espèce de *Scolytus* qui vit sur l'amandier et que l'auteur n'a pas eu le temps d'étudier suffisamment pour être à même de la classer actuellement.

Séance du 24 novembre 1847. — M. *Bellier de la Chavignerie* adresse une note sur la *Lycæna bætica* dont il a déjà parlé dans une séance précédente. Il a obtenu d'éclosion, le 17 novembre dernier, deux individus de ce lépidoptère provenant de chenilles qui s'étaient métamorphosées au mois d'août 1847, et qui, pour la plupart, lui avaient donné leurs papillons dix ou douze jours après la transformation; et de ce fait il conclut, avec beaucoup de probabilité, que la nature destine un certain nombre d'in-

dividus de la *Lycæna bætica* à hiverner pour empêcher l'espèce d'être détruite.

Après cette communication quelques observations sont présentées relativement à divers lépidoptères que l'on rencontre en hiver à l'état parfait et volant au soleil. M. *Pierret* cite particulièrement plusieurs *Vanessa*, surtout la *Vanessa morio*, que l'on trouve quelquefois en hiver dans les environs de Paris, et M. *Lefébure de Cérisy* parle des *Vanessa polychloros* et *urticæ* qu'il a vus souvent en Provence hiverner dans de vieux bâtimens où on les remarque suspendues aux voûtes.

— M. *Javet* montre deux coléoptères fort rares, trouvés dans le Tyrol, et que l'on n'avait pas encore vus en nature à Paris; ce sont les *Brososoma baldense* et *Laricobius Erichsonii* de M. *Rosenhauer*.

— Le même membre dit qu'il vient de trouver à Conflans, près Paris, l'*Alpion Waltonii*, espèce que l'on n'avait pas encore pris en France, et qui vivait sur une *Potentilla*.

— M. *Reiche* annonce que M. *Deyrolle* vient d'apprendre que M. *Graëlls* a trouvé dernièrement, en Espagne sur les bords d'un lac salé, plusieurs individus de la *Megacephala euphratica*: on ne voit ce coléoptère que le soir et le matin, et jamais dans le milieu de la journée; il est aptère, et court avec une très-grande rapidité. Ce fait est très-remarquable; on sait que pendant très-longtemps on avait cru la *Megacephala euphratica* exclusivement propre aux pays que baigne l'Euphrate, et que l'année dernière seulement M. le major *Blanchard* en avait rencontré un individu en Algérie: aujourd'hui, d'après l'observation de M. *Graëlls*, elle se trouverait donc également en Europe.

— M. *L. Fairmaire* dit qu'il a trouvé, au mois de juin dernier, plusieurs individus de la *Cicindela chloris*, dans la vallée de Fenestrelle, et qu'il a toujours pris cet insecte courant sur la neige.

— Le même membre ajoute qu'il a rencontré, également dans la vallée de Fenestrelle, le *Saphanus spinosus*.

— M. *Pierret* parle de deux individus de la *Deilephila porcellus*, qui lui ont été communiqués par M. *Dort de Bordeaux*, et qui présentent un cas remarquable de maladie: chez ces lépidoptères on voit, au-dessus des yeux, des tubercules jaunâtres

qui semblent être un commencement de végétation parasite. Le fait le plus intéressant, c'est que ces *Deilephila* ont été pris à l'état parfait, volant au crépuscule, tandis qu'habituellement les insectes ainsi attaqués par des végétations parasites, périssent à l'état de chenilles. Du reste, M. Guérin-Ménéville, auquel M. Pierret a communiqué un de ces lépidoptères, présentera probablement une note à ce sujet à la Société.

Séance du 8 décembre 1847.—M. Guérin-Ménéville donne de nouveaux détails sur la *Deilephila porcellus*, dont M. Pierret a parlé dans la dernière séance, et qui présentait sur la partie à facettes des yeux, une sorte de végétation fort remarquable. Il ajoute qu'il a observé, il y a plusieurs années, une *Leptura* qui avait une végétation semblable, et qui cependant volait avec facilité et ne semblait pas malade. Ces deux faits semblent montrer, si ces productions sont bien des végétations parasites, que des insectes ainsi attaqués peuvent néanmoins voler; ils tendent à prouver en outre qu'il n'est pas nécessaire que ces animaux soient malades pour être attaqués par des cryptogames, et que, dès lors, la muscardine peut être la cause de la maladie et non pas son résultat, ainsi que certaines personnes le pensent encore.

— M. Deyrolle lit une note de M. Graëlls sur la *Megacephala euphratica*, qu'il vient de découvrir en Espagne, au bord d'un lac salé; des détails à ce sujet ont déjà été donnés par M. Reiche dans une précédente séance de la Société.

— M. H. Lucas dit que M. le colonel Levaillant vient de trouver en Algérie, dans le Djebel Amour, des insectes qui n'avaient pas encore été rencontrés dans nos possessions du nord de l'Afrique. Il cite : 1° parmi les coléoptères la *Cicindela Ritchii*, Vigors, et l'*Anthia sex-maculata*, Fabr., et les *Lixus inops*, Schn., et *anguinus*, Fabr.; et 2° parmi les lépidoptères, la *Deilephila lineata*, et une nouvelle espèce de *Cigaritis*, désignée sous la dénomination de *C. Massinissa*, Lucas.

— M. Collin donne des détails sur les mœurs du *Necrophorus cadaverinus*, qu'il a été à même d'observer aux environs d'Arras. Il résulte de ses recherches que ce Nécrophore semble ne se trouver qu'en automne, qu'il vit sur les cadavres en décomposition, et qu'il se rencontre dans les champs labourés, loin des bois.

— Le même membre adresse une note sur le genre de vie du *Spælotis præcox*. D'après lui, ce lépidoptère se trouve communément, en automne, dans les dunes des environs de Boulogne, sur le *Sonchus oleraceus*, et il est, en quelque sorte, enterré dans le sable.

— M. Berce montre un cas singulier d'anomalie observé chez une *Thais cassandra*. Cet individu mâle est totalement privé d'une aile droite inférieure; il est parfaitement développé; sa couleur est d'un jaune beaucoup plus foncé que chez les individus ordinaires; il y a privation complète d'une aile et non un avortement, comme on l'observe assez souvent chez les lépidoptères.

— Le même membre parle d'un cocon remarquable du Bombyx petit paon, *Saturnia carpini*. Cette coque est en général en forme de poire, tandis que celle présentée à la Société est excessivement curieuse par les deux ouvertures diamétralement opposées, pratiquées par la chenille pour la sortie de l'insecte parfait. Comment a pu s'exécuter une pareille anomalie? L'examen attentif de cette coque a fait présumer à l'auteur que la chenille, dérangée dans le commencement de son travail, se sera retournée et aura pratiqué la seconde ouverture, nécessaire à la sortie du papillon.

— M. Berce fait voir divers parasites de chenilles de lépidoptères: 1° un *Ichneumon*, provenant du *Papilio hospiton* de Sardaigne; 2° un *Ophion*, des *Thais cassandra*, du midi de la France; 3° et 4° des *Diptères*, provenant du *Cucullia lyncitis* et de la *Chelonia civica*, toutes deux des environs de Paris. M. Guérin-Méneville se propose d'étudier ces divers parasites, et d'en donner les noms à la Société.

— M. L. Fairmaire dit qu'en examinant le *Zuphium mauritanicum* Lucas, il a reconnu son identité avec le *Z. Chevrolatii* qui se rencontre en Sicile et qu'on vient de retrouver auprès de Bordeaux.

— M. Alex. Lefebure rapporte que les *Scolytus pruni*, qu'il a adressés à la Société, et dont il a été question dans l'une des précédentes séances, vivaient sur un pommier et non sur un chêne, comme cela a été dit par erreur.

— M. Guérin-Méneville communique un mémoire de M. Léon Dufour, intitulé: Histoire des métamorphoses du *Rhyphus fenestralis* et du *Mycetobia pallipes*. Dans ce travail, le savant

zoologiste de Mont-de-Marsan fait connaître complètement les deux insectes que nous venons de nommer, et il donne de bonnes figures des diverses parties de leur organisation.

Séance du 22 décembre 1847.—M. le docteur *Debeauvoys*, en adressant à la Société un exemplaire de son ouvrage, intitulé le *Guide de l'apiculteur*, lui envoie une note sur les Abeilles, dans laquelle il montre : 1° qu'il y a bien réellement deux espèces d'Abeilles ouvrières; l'une qui va au pollen et au miel, et l'autre qui est exclusivement occupée à la construction des ruches; 2° que l'arrachement des ailes de la reine n'altère en rien l'abondance de la ponte, mais toutefois qu'il est probable que ses œufs ne produisent ni mâles, ni reine; 3° que certaines fausses teignes, en dépouillant les alvéoles, produisent des dégâts considérables dans les ruches; 4° que, selon l'auteur, la propolis est tirée des anthères non encore poussièreux. C'est principalement sur ce dernier fait que s'étend le plus M. Debeauvoys, et il engage les entomologistes et les agriculteurs à faire des observations sur ce sujet important.

— La Société procède pour la dix-septième fois depuis sa fondation au renouvellement des membres de son bureau et de sa commission de publication, ont été nommés pour l'année 1848.

Membres du bureau :

Président, M. *Amyot*; Vice-président, M. *Guenée*; Secrétaire, M. *E. Desmarest*; Secrétaire-adjoint, M. *Pierret*; Trésorier, M. *L. Buquet*; Trésorier-adjoint, M. *L. Fairmaire*; archiviste, M. *Doüé*.

Membres de la commission de publication :

MM. *Brisout de Barneville*, *Lucas*, *Mellié*, *Reiche*, *Sig-noret*.

E. DESMAREST.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. le docteur *Hartlaub*, de Brème, nous prie de publier la rectification suivante :

Le *Tanagra zenoides*, Lafren. (Des Murs Icon. Ornith.) fut décrit en 1838 par M. Jameson d'Edinburgh sous la dénomination de *Tanagra nigricephala*, *Memoirs of the Wernerian society*, vol. VII, p. 485. Cette description, quoique très-bonne et très-détaillée, resta à peu près inconnue. Cependant M. Les-

son l'a reproduite en nommant ledit oiseau *Spermagra nigri-cephala*. Compl. œuvr. de Buff. VIII. p. 193. — Quelques années plus tard la même espèce fut figurée et décrite comme nouvelle, par sir William Jardine, sous la dénomination de *Spindalis bilineatus* : Illustr. of ornith. nouv. sér. pl. 9. Cet oiseau doit donc être rangé dans le système comme *Tanagra nigri-cephala* Jameson.

La *Tityra leconota*, Gray (*Pachyrhynchus aterrimus* Lafr.) a reçu un troisième synonyme. M. Cabanis de Berlin le nomme tout récemment (en le regardant comme nouveau, sans doute) *Pachyrhamphus nigrescens* : Wiegmann, Erichson, Archiv für Natur. 1847, I, p. 241.

M. le Trésorier de la Société Entomologique de France, rue Dauphine, 35, prévient MM. les naturalistes qu'il peut encore disposer de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° Annales de la Société entom. 1^{re} série, années 1837 à 1842, au prix réduit de 12 fr. le vol. au lieu de 24 fr., et les années 1843 à 1847 inclus., au prix de 24 fr. le vol.

2° Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages (Chrysomelines) par M. Lacordaire, tom. 1^{er} et 2^e, au prix réduit de 10 fr. le vol. au lieu de 12.

3° Essai monographique sur les Clerites par M. le marquis Spinola (2 vol. in-8° avec 47 pl. coloriées), prix, 60 fr.

4° Enumération des Carabiques et hydrocanthares du Caucase, par MM. de Chaudoir et Hochhuth, 1 volume in-8°, prix : 7 fr.

5° Mémoires sur les Carabiques par M. le baron de Chaudoir (extraits du bulletin de la Soc. Imp. des naturalistes de Moscou, 1842-1846), 1 vol. in-8°, prix : 5 fr. 50.

Errata. Page 336, dernière ligne, pour le passage, lisez pour le passage du pied.

Page 337, ligne 10, bouche cylindrique, lisez bouche très-petite, cylindrique, mais.

Id., ligne 21, articulées, lisez auriculées.

Page 339, ligne 19, faites suivre la phrase sans alinéa.

Page 342, ligne 5, Cytéréides, lisez Cythéréides.

Page 343, ligne 4, Ce, lisez Le.

Page 372, ligne 1, 24, lisez 34. — Page 372, ligne 12, 29, lisez 40. — Page 373, ligne 28, provinces, lisez possessions. — Page 374, ligne 31, Nord, lisez midi.

TABLES ALPHABÉTIQUES

POUR L'ANNÉE 1847.

I. TABLE DES MATIÈRES.

Abeilles. Debeauvoys.	417	Arge galathea. Pierret.	300
Acmæodera grandis. Guérin-Mé- neville.	51	Arremon aurantiostriis. De La- fresnaye.	72
Acrydium smilaceum. Brisout de Barneville.	285, 301	Arthemis poliana. Récluz.	336
Actinia (Rhodactinia) Dævisii. Agassiz.	395	Arvicola cunicularius. Ray et De Selys Longchamps.	305
Actinies et Oursins (parité bilaté- rale des). Agassiz.	396	Arvicola (distr. géographique). De Selys Longchamps.	305
Actinies (tentacules des). Hollard.	406	Ascalaphus longicornis. Pierret.	298
Æschna alpina. De Selys-Long- champs.	407	Aspongopus affinis et marginatus. A. Costa.	235
Aglaia Wilsonii et Fanny. De La- fresnaye.	71	Association britannique.	144
Agonosoma spectabilis. A. Costa.	235	Astéries (plaque madréporique). Agassiz.	397
Agrotis Grasilinii. Rambur.	238	Astomella Vassetii. A. Costa.	302
Akis punctata. Mulsant.	24		
Alysia truncata. Goureau	412	Blaps fatidica (monstruosité). A. Costa.	302
Ampedus Chalusii. Guérin-Méne- ville.	7	Bois (composition). Chevandier.	104
Amphicoma (monogr.). Burmeister et Truqui.	161, 352	Bombyx catax. Bellier de la Cha- vignerie.	292
Anchomenus fuscicornis. Guérin- Méneville	51	Bombyx Mittrei. Guérin-Méneville.	240
Animaux (acclimatation et domes- tication). Isid. Geoffroy-Saint- Hilaire.	347, 402	Bombyx mori. Guérin-Méneville.	243
Animaux articulés de l'Algérie. Lucas. Anal. de Guér. Méneville.	370	Bombyx mori (œufs). Bourcier et Duméril.	288
Animaux inférieurs (reprod. des). Van Beneden.	263	Bombyx (Notodonta) carmelita. Bellier de la Chavignerie.	240
Annelés (types inf. des). De Qua- trefages.	174	Brachiopodes (zool. et geol.). Al. d'Orbigny.	264, 266
Anobium villosum. Allibert.	11	Brachyurus calvus. Isid. Geoffroy- Saint-Hilaire.	137
Anthia Lefebvrei et striato-punc- tata. Guérin-Méneville.	50	Broscosoma baldense. Javet.	414
Anthia sex-maculata. Lucas.	415	Bruchus Jekelii, glaber, nigro sig- natus, obliquus, rubens et scu- tellaris. Allibert.	13
Anthicites. De la Ferté-Sénéctère.	411	Bruchus scutellaris. A Costa.	302
Anthocharis Levallantii. Lucas.	269	Bureau de la Soc. ent. de France pour 1848.	417
Anthonyia platura. Goureau.	412		
Apar (sur le G.). Isid. Geoffroy- Saint-Hilaire.	135	Caduque de l'homme (nature de la). Coste.	175
Aphidiens (dégâts des). Iméc.	100	Candidature académique.	98
Aphodius elegans. Allibert.	18	Calandra orizæ. Allibert.	17
Apion Waltonii. Javet.	414	Calosoma sycophanta. Bellier de la Chavignerie.	269
Aptenodytes patagonica. J. Ver- reaux et De Lafresnaye.	241	Calyptobium Kunzei. Allibert.	18
Ara rubro-genys et castaneifrons. De Lafresnaye.	65	Campagnols (géographie des). De Selys-Longchamps.	305
Aradus. A Costa.	301	Canards sauvages coloration rose des). Tyzenhauz.	273
Aræcerus Coffeæ. Allibert.	17	Carabus Honoratii, var. du C. au-	
Aræcerus Coffeæ. Leprieur.	298		

ratus. Bruyat.	238	Coléoptères de Phalsbourg. Gaubil et Lucas.	207
Carabus nodulosus (différentité du). Lucas.	237	Coléoptères de légumineuses de Chine et de haricots du Brésil. Allibert.	11
Cardinalis granadensis. De Lafresnaye.	74	Coléoptères nouveaux. L. Buquet.	237, 299
Cardiophorus acuminatus et variabilis. Guérin-Ménéville.	52	Coléoptères nuisibles à l'agriculture (Elatér segetis et Altica oleacea). Macquart.	240
Cassicus uropygialis. De Lafresnaye.	218	Coléoptères rejetés en grand nombre par la mer. Deyrolle.	410
Cebrio Carrenii. Graëlls.	292	Colobe guereza. De Tarragon.	177
Centropristis (monogr.). Brisout de Barneville.	130	Collections botaniques de M. Delessert.	108
Centrotus genistæ, A Costa.	302	Collections de coquilles et de minéralogie de M. Delessert.	108
Cépages de Bourgogne. Bouchardat.	105	Colymbetes bipustulatus. Leprieur.	292
Cerf (monogr.). Pucheran.	141	Congrès scientifique de France à Marseille. Champoneau.	63
Cestoides (génération spontanée). Gros.	267, 268	Contraction musculaire. Prévost.	176
Chalcas (monogr.). L. Fairmaire.	408	Copelatus Erichsonii. Guérin-Ménéville.	51
Chemin de fer (déraillement des). Séguier.	97	Coquilles nouvelles (fig. et descript.). par M. Philippi. G. Hélix, Bulimus, Trochus, Fusus, Natica, Fissurella, Tellina, Anal. par M. Pfeiffer.	20
Chlænus festivus (différentité). Doué.	411	Cossyphus opercularia et unilineata. Guichenot.	282
Chrysobothris pantochlora. Guérin-Ménéville.	51	Couroucous (monogr.) Dubus et de Lafresnaye.	180
Chrysochroa Assamensis et bicolor. Guérin-Ménéville.	5	Cours d'histoire naturelle des corps organisés. Caract. des Poissons et Amphibies. Duvernoy.	145
Chrysothema Tayautii. Guérin-Ménéville.	7	Crasodactylus punctatus. Guérin-Ménéville.	50
Cicada orni (bouche). A Costa.	302	Criocephalus rusticus. Lucas.	300
Cicindela campestris. Blisson.	413	Crustacés décapodes (anat. microscopique). Lavalie.	26
Cicindela chloris. L. Fairmaire.	414	Cryptocephalus gracilis. Leprieur.	270
Cicindela fatidica, fasciatopunctata et Japonica. Guérin-Ménéville.	2	Cryptophagus (Atomaria) linearis. Macquart.	269
Cicideia germanica. Bellier de la Chavignerie.	298	Cryptophagus Guerinii. Allibert.	12
Cicindela Petitii et Ruppelii. Guérin-Ménéville.	49	Cryptophagus hirtus. Blisson.	410
Cicindela Ritchii. Lucas.	415	Culex pipiens (app. digestif). Pouchet.	350
Cigaritis Massinissa. Lucas.	415	Cyclostoma Itierii. Guérin-Ménéville.	1
Cinclus leucocephalus. De Lafresnaye.	68	Cylindrotoma macroptera. Perris.	234
Cis (monogr.). Mellié.	108	Cynips atra. Vallot.	204
Coccinella 19-punctata. Doué.	408	Cyrtonus Dufourii. L. Dufour.	412
Coccoborus cyanoïdes. De Lafresnaye.	74	Dacus oleæ. Guérin-Ménéville.	38, 346
Coccus psydii et cassiæ. Chavannes.	410	Décade entomologique. Guérin-Ménéville.	1
Coccus salicis. Macquart.	298	Deilephila celerio. Braund.	270
Cochon (vessie urinaire du). La-cauchie.	32	Deilephila lineata. Lucas.	415
Cœreba nitida. Hartlaub.	84	Deilephila porcellus (végétations parasites). Pierret et Guérin-Ménéville.	414, 415
Coræbus amethystinus. Lucas.	206	Dendrocolaptes (monog.). De Lafresnaye.	209
Coléoptères (circulation). Nicolet.	23		
Coléoptères de Fontainebleau. Chevrolat.	239		
Coléoptères de la Nouvelle-Zélande (voyage de l'Erebus et du Terror par M. Ad. White), trad. de M. L. Fairmaire. Cicindelidæ.	84, 97		
Coléoptères de Bitche. Gaubil et Lucas.	407		
Coléoptères de France et d'Algérie (catalogue des). Gaubil.	270		

<i>Dendroplex picirostris</i> . De Lafres- naye. 76	<i>Grallaria monticola</i> . De Lafres- naye. 68
<i>Diaprepes Doublieri</i> . Guérin-Mé- neville. 9	Grenouilles (diff. sexuelles dans le squelette). Pouchet. 381
Dictionnaire universel d'histoire naturelle. Ch. d'Orbigny. 52	Grenouilles (durée de la vie des). Brown Séquard. 103
Diptères parasites des <i>Cucullia ly-</i> <i>cnitis</i> et <i>Chelonia civica</i> . Berce. 416	<i>Gryllus</i> trouvé dans du succin. Lucas. 412
Diptères (remarques générales). Robineau-Desvoidy. 206	<i>Harpalus ferrugineus</i> . Doué. 411
<i>Donacia nymphaea</i> . Major Blan- chard. 384	<i>Harpya braccata</i> . Des Murs. 315
<i>Donacia sagittariae</i> . Perris. 205	<i>Helicina constellata</i> . Morelet. 144
<i>Echinarachnius</i> . Agassiz. 399	<i>Helix algira</i> (anat.). Dumas. 231
<i>Elater murinus</i> ou <i>niger</i> (larves des). Guérin-Méneville. 379	<i>Himera parmaria</i> . Pierret. 301
<i>Elater segetis</i> . Macquart. 300	Huppes et <i>Pronerops</i> . Lesson. 302
Election académique. 142	<i>Hydaticus galla</i> . Guérin-Méneville. 51
Electricité animale. Matteuci. 107	<i>Hydrophilus aterrimus</i> . Leprieur. 240
Éléphant (exostose). Flourens. 55	<i>Hypolithus harpaloides</i> . Guérin- Méneville. 50
Empoisonnement par l'acide ar- senieux. Ducros. 107	Ichneumon parasite du <i>Papilio</i> hospiton. Berce. 416
Entomogénoses des pays chauds. Delacoux. 124	Ichneumonides parasites. Bruand. 270
Entomologie de la France occiden- dentale. Lépidoptères. Graslin. 238	Ichneumonologie provenç. Boyer de Fonscolombe. 270
Entomologie des Pyrénées. L. Du- four. 175	Ichneumons parasites de Lépidop- tères. Bellier de la Chavignerie. 236
<i>Epeira diadema</i> . Lucas. 299	Ichthyologie de Côme. Monti et Gerbe. 170
<i>Episema hispana</i> . Rambur. 238	Ichthyologie des mers de Chine et du Japon. Richardson et Gerbe. 171
<i>Episus truncatus</i> . Lucas. 239	<i>Ichthyopus acutirostris</i> . Brisout de Barneville. 219
Éther (effet de l'). Amusat, Do- yère, Flourens, Gerdy, Gruby, Serres, Velpeau, 53, 55, 56, 98, 100, 105	Infusoires du <i>Lebiasina bimacu-</i> <i>lata</i> . Valenciennes et Ehrenberg. 287
Éther (injection dans le rectum de l'). Marc Dupuy. 140	Insectes à cire d'après les auteurs chinois. Stanislas Julien. 410
<i>Eumenes infundibuliformis</i> . Per- ris. 223	Insectes attaquant l'olivier et le mûrier. Crespon et Guérin-Mé- neville. 60
<i>Euteles Vigorsii</i> . Lucas. 207	Insectes (circulation des). E. Blan- chard. 175
<i>Falco ornatus</i> . Des Murs. 315	Insectes d'Abyssinie du voyage de M. Lefebvre. Guérin-Méneville. 49
Fischer von Roslerstamm (note sur). Guénée 236	Insectes gallicoles. Goureau. 412
Foraminifères (physiol. des). Ger- vais. 291	Insectes nuisibles à l'agriculture. Amyot. 240
<i>Forficula annulipes</i> . Lucas. 301	<i>Iodopleurus Isabellæ</i> . Parzudaki. 186
Fossiles de la Russie méridionale. De Normann. 348	<i>Iris pseudo-acorus</i> (larve qui ronge l'). Goureau. 229
Fossiles des Cévennes. Gervais. 142	<i>Ixodes fusco-lineatus</i> et Gervaisii. Lucas. 411
<i>Fringilla funerea</i> . De Terragon. 180	Jurine (sur M.). 270
Geoffroy Saint-Hilaire (Ét.). Vie, travaux et doctrines scientifiques. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire. 230	<i>Lama</i> (naturalisation). Bonafous, De Castelnau, Is. Geoffroy St.- Hilaire, Guérin-Méneville. 402
<i>Geositta peruviana</i> . De Lafres- naye. 75	Langue humaine (anat.). Pappen- heim. 104
<i>Goliathus</i> (réunion de diverses es- pèces de). Melly. 271	<i>Laricobius Erichsonii</i> . Javet. 414
<i>Gonophaga naevioides</i> . De Lafres- naye. 69	<i>Latridius crenulatus</i> . Allibert. 18
Goût de la musique chez les oi- seaux. De Terragon. 178, 250	<i>Latrodoctus martius</i> . Lucas. 269
<i>Gracilia timida</i> . Laboulbène. 236	<i>Lepadogaster</i> . Brisout de Barne- ville. 304

Lépidoptères diurnes (genera.) Ed. Doubleday. 343	Mucronix Ameliæ. De Tarragon. 252
Lépidoptères (génération des) Boursier. 266, 267	Murmidius ferrugineus. Allibert. 12
Lepisma myrmecophila. Lucas. 239	Muscardine. Bellier de la Chavignerie. 293
Leptura muscardinée. Guérin-Méneville. 415	Muscardine. Guérin-Méneville. 232-270, 413
Leptus du Para. Ghiliani et Lucas. 237	Muscardine. Guérin-Méneville et E. Robert. 376, 413
Leucospis Costæ. Schembri. 301	Musculaire (masse). Bourgery. 54
Libellula albistyla, cynos et Ramhurii. De Selys-Longchamps. 407	Mycetobia pallipes. L. Dufour. 416
Libellules d'Europe. De Selys-Longchamps. 407	Nanodes tamarisci. Gervais. 408
Limnophila dispar. Perris. 234	Nebria brevicollis. Blisson. 293
Linaria analoïdes et inornata. De Lafresnaye. 75	Necrophorus cadaverinus. Collin. 415
Lion (mœurs du). Delegorgue. 113	Nerfs rachidiens (influence des) sur les mouvements du cœur. Magendie. 405
Liparis dispar. Bellier de la Chavignerie. 411	Nerfs (structure des). Pappenheim et Goud. 107
Lixus anguinus et inops. Lucas. 415	Nerite (monogr.). Pouchet. 381
Lixus angustatus. Perris et Guérin-Méneville. 205	Névrologie. Marshall. 141
Lœmophlæus sp. nova. Allibert. 18	Noctua (Luperina) conspicillaria. Bellier de la Chavignerie. 237
Lonchæa nigra. Perris. 206	Nummulites et Nummulines. Scortegagna. 64
Lycæna bætica. Bellier de la Chavignerie. 407, 413	Nummulites. Joly et Leymerie. 349
Lycus sp. nova. Guérin-Méneville. 220	Obiezioni, etc. Villa. 32
Malachius bipustulatus. Guérin-Méneville. 79	Observations ornithologiques (sur des) de M. Hartlaub, par de Lafresnaye. 80
Malacoptila panamensis. De Lafresnaye. 79	Ochodeus chrysomelinus. Reiche. 292
Mammifères fossiles de Montpellier. Gervais et Marcel de Serres. 174	Ochthera Schembrii. Rondani. 237
Mammifères fossiles du mont Zoega. Scortegagna. 134	Odynerus spinipes (nids d'). Lucas. 406
Megacephala euphratica. Graëlls. 414, 415	OEufs des oiseaux (développ.) Sacc. 203
Megacephala euphratica. Guérin-Méneville et Major Blanchard. 382	Ogcodes gibbosus. Leprieur et Lucas. 300
Meigen (sur M.). Macquart. 298	Oiseaux (cerveau des) Pappenheim et Bryant. 266-377
Melolontha fullo (difformité) Doué. 411	Oiseaux (class. nouvelle des). Cornay. 360
Membranes séreuses (syst. nerveux des). Vrolick. 31	Oiseaux d'Australie et de Tasmanie, recueillis par M. J. Verreaux. De Lafresnaye. 211-241
Mesodesma Chemnitzii. Recluz. 336	Oiseaux de Bolivie et de la Nouvelle-Grenade. De Lafresnaye. 65
Metæchus paradoxus. De la Ferté-Senectère. 410	Oiseaux de Bolivie, de la Nouvelle-Grenade et de Panama, recueillis par M. Delâtre. De Lafresnaye. 67
Metæchus paradoxus. Serville. 410	Oiseaux de France. Ed. Fairmaire. 303
Meuble entomologique. Lefebvre de Gêrisy. 413	Oiseaux du Paraguay. Hartlaub. 240
Micetæa hirta. Allibert. 17	Oiseaux (hist. nat. des). Des Murs. 32
Micetophila. Perris. 207	Oliviers rongés par des chenilles. Bellier de la Chavignerie. 268
Microlépidoptères A. Costa. 302	Ophion parasite du Thais cassandra. Berce. 416
Mission entomologique. Guérin-Méneville. 111-236	Ornithologie (état actuel de P.). Strickland et Gerbe. 261
Moëlle épinière (motricité et sensibilité de la). Pappenheim. 105	Orthonyx spinicaudus. J. Verreaux et De Lafresnaye. 211
Mollusques nouveaux ou peu connus. Recluz. 336	Orthoptères de la Russie. Fischer de Waldheim. 32
Mollusques terrestres et fluviatiles d'Espagne. Graëlls. 32-172	
Morphologie humaine. Cornay. 369	
Mort apparente et mort réelle. Lévy et Rouchut. 101	

Os (formation des). Flourens.	55	De Lafresnaye.	215
Oursins et Actinies (parité bilatérale des). Agassiz.	396	Reptiles (zootomie physiol.). Pannizza.	198
Oursins (développ. des). Dufossé.	27-267	Rhizotrogus marginipes. Laboulbène.	236
Ovologie. Costé.	140	Rhyphus fenestralis. L. Dufour.	416
Palæotherium De Christol.	102	Rhysopertha pusilla. Allibert.	17
Paleontologie de la Bretagne et de l'Anjou. Rouault, Elie de Beaumont et Dufrenoy.	138	Saltator striatipectus et maculipectus. De Lafresnaye.	73
Passer pusillus. De Selys-Longchamps.	120	Sang des animaux nouveaux (composition du). Poggiale.	265
Peltis Yvanii. Allibert.	11	Saperda (Calamobius) gracilis. Guérin-Méneville.	17-234
Peonelles (circul. des). O.G. Costa.	287	Saphanus spinosus. L. Fairmaire.	414
Phascogale Virginæ. De Tarragon.	177	Sarigue femelle (anat.) Pappenheim.	55
Pholas subtruncata. Recluz.	342	Saturnia Carpini (cocon remarqu.) Berce.	416
Phytophages (coléop. subpentamères). Lacordaire.	299-304	Satyrus briseis (œufs). Lucas.	299
Piaya cinnamomeiventris. Hartlaub.	64	Satyrus œdippus. Pierret.	299
Piaya cinnamomeiventris. De Lafresnaye.	350	Saurothera (monogr.). De Lafresnaye.	378
Picolaptes megalopterus. De Lafresnaye.	76	Saurothera vetula. Hartlaub.	271
Picumnus granadensis. De Lafresnaye.	78	Scaurus sp. nova. Doué.	299
Picus callonotus. De Lafresnaye.	77	Sciophila unimaculata. Perris.	234
Pimelia bipunctata. Guérin-Mén.	408	Scolytus amygdali. Guérin-Méneville.	240-413
Pionus melanotis. De Lafresnaye.	67	Scolytus (mœurs des). E. Robert et Milne Edwards.	202
Pipra vitellina et coronata. De Lafresnaye.	69	Scolytus pruni. Lefebvre et Reiche.	300-407-416
Plume (organis.). Pappenheim.	405	Scorpio. Bruyat et d'Aumont.	238
Podops siculus. A. Costa.	302	Scytodes thoracica. Lucas.	206
Pogonocherus pilosus. L. Fairmaire.	234	Sesia scolæiformis. Bellier de la Chavignerie.	292
Poissons du Chili (géographie). Guichenot.	333	Sel (action du). Boussingault.	141
Poissons et Amphibiens (caract. des). Duvernoy.	145	Spermophila cinerea, telasco. De Lafresnaye.	75
Polyommatus Lorquinii. Becker.	270	Sphinx Dahlii (var.). Pierret.	298
Pomanotis (monog.). Guichenot.	390	Spœlotis præcox. Collin.	415
Pommes de terre (maladie des). Vincent.	378	Stemmates des animaux articulés. Dujardin et Pappenheim.	380-382
Poulet (développ. du cœur du). Prevost et Lebert.	56	Strigops babroptilus. Pucheran.	385
Præpodes elegans, pictus et tredecim-maculatus. Guérin-Méneville.	9	Sylvanus sexdentatus. Allibert.	18
Prix académiques.	143	Sylvanus sexdentatus (métam.). Blisson.	410
Pseudophana europæa. Serville.	410	Sylvanus sp. nova. Leprieur.	298
Psyllides. Guérin-Méneville.	413	Sylvia icterina. De Selys-Longchamps.	122
Pterometrus Gaubiloïdes et cœlatus. Lucas.	407	Tachinaires. Macquart De Lafresnaye.	229
Ptilochloris armatus. De Lafresnaye.	182	Tachyphonus Delatrii. De Lafresnaye.	72
Pucerons verts (apparition de). Gaudry.	298	Tachyphonus rufo-gularis. Hartlaub.	64
Puits artésien. Mulot.	97	Tanagra gyrola. De Lafresnaye.	275
Pyénées (entom. des). L. Dufour.	269	Tanagra palpebrosa et analis. De Lafresnaye.	71
Races humaines. Pucheran.	33	Tanagra zenoides. Hartlaub.	417
Ramphocelus icteronotus. De Lafresnaye.	72	Terebratule. Hombres Firmas.	138-175
Ramphocelus varians. Delâtre et		Terrains erratiques en Amérique. Agassiz.	400
		Tetanocera ferruginea. L. Dufour.	202-270

Tetragnatha (Trigonæ) gibbosa. Walckenaër.	292	De Lafresnaye.	246
Tetralobus Hopei, rotundifrons et subsulcatus. Guérin-Méneville.	52	Vaisseaux lymphatiques de la langue. Sappey.	406
Thais cassandra (difformité). Berce.	416	Vanessa morio. Pierret.	414
Tinea oleella. Guérin-Méneville.	346	Vanessa polychloros et urticæ. Lefebure de Cérisy.	414
Tityra leconota. Hartlaub.	418	Vases pour les collections. Maisiat.	180
Todus viridis. De Lafresnaye.	326	Vers (organismes). Blanchard et Valenciennes.	203
Tribolium castaneum. Allibert.	13	Vertébrés de France (iconog. des). Ed. Fairmaire.	300
Trichoptérygiens (monogr.) Allibert.	187	Villiers (vie de). Guénee.	302
Trochilidées (15 esp. nouvelles) du cabinet de M. Loddiges. Bourcier.	253	Voyage dans l'Afrique australe. Delegorgue.	372
Trochilus Augusti. Filippii et Luciani, Bourcier.	401	Xyletinus serricornis. Allibert.	11
Trochilus Caroli et Georginæ. Bourcier.	260	Xyloteles (monogr.). Guérin-Méneville.	169
Troglodyte (nids de). Garnier.	32	Xyrorhiza spumans. Guérin-Méneville.	8
Trogon Xalapensis. Dubos et de Lafresnaye.	180	Zélande (voyage en). Decaisne.	105
Trogosita brevicollis. Allibert.	18	Zoologie appliquée à l'agriculture. Guérin-Méneville.	236
Tubes nerveux. Robin.	202	Zuphium mauritanicum et Chevrolatii. L. Fairmaire.	416
Tyrannula frontalis. De Lafresnaye.	70	Zygæna balearica. Abicot.	300
Upupa, Promerops et Epimachus.			

II. TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

Abicot. Zygæna balearica.	300	scoliaeformis.	292
Agassiz. Actinia (Rhodactinia) Dævisii, 395.—Actinies et Oursins (parité bilatérale des), 396.—Astéries (plaque madréporique des), 397.—Echinarachnius, 399.—Terrains erratiques d'Amérique.	400	Berce. Parasites de Lépidoptères, 416.—Saturnia carpini (cocon remarquable), 416.—Thais cassandra difforme.	416
Allibert. Coléoptères des graines de légumineuses de la Chine et des haricots du Brésil, 11.—Trichoptérygiens.	187	Biot. Astronomie planétaire.	97
Amusat. Éther (inhalation de l').	56	Blanchard (Emile). Insectes (circul. du sang chez les), 175.—Vers (organisation des).	203
Amyot. Insectes nuisibles à l'agriculture.	240	Blanchard (Major). Donacia nymphaea.	283
Aumont (d') et Bruyat. Scorpio.	238	Blanchard (Major) et Guérin Méneville. Megacephala euphratica.	382
Becker. Polyommatus Lorquinii.	270	Blisson. Cicindela campestris, 410.—Cryptophagus hirtus, 413. Sylvanus sexdentatus, 410.—Nebria brevicollis.	293
Bellier de la Chavignerie. Bombyx catax, 292.—Calosoma sycophanta, 269.—Cicindela germanica, 298.—Ichneumons parasites de lépidoptères, 236.—Liparis dispar hermaphrodite, 411.—Lupe-rina conspiciaria, 237.—Lycæna bætica, 407, 413.—Muscardine (rapport sur la), 293.—Notodonta carmelita, 260.—Oliviers rongés par des chenilles (rapport), 268.—Sesia		Bonafoos. Lama (naturalisation).	402
		Bouchardat. Cépages de Bourgogne.	105
		Bouchut et Lévy. Mort réelle et apparente.	101
		Bourcier. Trochilidées (nouvelles espèces) du cabinet de M. Loddiges, 253.—Trochilus Caroli et Georginæ 260.—Trochilus Augustus. Filippii et Luciani.	401
		Bourgery. Langue des Mammifères (myologie).	54

Boursier. Lepidoptères (génération).	366-367	Des Murs. Falco ornatus et Harpya braccata, 315. — Oiseaux nouveaux.	32
Boursier et Duméril. Bombyx mori (œufs de).	288	Deyrolle. Coléoptères rejetés en grand nombre par la mer.	410
Boussingault. Influence du sel sur le sol.	141	Doubleday (Ed.) Genera des Lépidoptères diurnes. Anal. de Guérin-Méneville.	343
Boyer de Fonscolombe. Ichneumonologie provençale.	270	Doué. Chlœnius festivus (difformité), 411. — Coccinella 19-punctata, 411. — Harpalus ferrugineus, 411. — Melolontha fullo (difformité), 408. — Scaurus sp. nov.	299
Brisout de Barneville. Acrydium smilaceum, 285, 301. — Centropristis (monogr.), 130. — Ichthyopus acutirostris, 219. — Lepadogaster (sur le g.).	304	Doyère. Dosage des vapeurs d'éther.	105
Brown-Séguard. Grenouilles (durée de la vie des).	103	Ducros. Empoisonnement par l'acide arsénieux.	107
Bruand. Deilephila celerio, 270. Ichneumons parasites de chenilles.	270	Dufossé. Oursins (développ.).	27, 207
Bruyat. Carabus Honoratii. Var. du C. auratus.	238	Dufour Léon). Cyrtonus Dufouri, 412. — Entomologie des Pyrénées, 175, 369. — Mycetobia pallipes, 416. — Tetanocera ferruginea, 202, 270. — Rhyphus fenestralis.	416
Bruyat et d'Aumont. Scorpio.	238	Dujardin. Stemmata des animaux articulés.	380
Bryant et Pappenheim. Cerveaux des oiseaux.	266, 377	Dumas. Helix algire (anat.).	231
Buquet (L.). Coléoptères nouveaux.	237, 299	Duméril et Boursier. Bombyx mori (œufs de).	288
Burmeister et Truqui. Amphicoma (monogr.).	161	Duvernoy. Cours d'hist. nat. des corps organisés. Caractère des Poissons et des Amphibiens.	145
Castelnau (de). Lama (naturalis.).	403	Ehrenberg et Valenciennes. Infusoires du Lebiasina bimaculata.	287
Champoineau. Congrès scientifique de France à Marseille.	63	Fairmaire (Ed.). Iconographie des vertébrés de France. Oiseaux.	303
Chavandier. Composition du bois.	104	Fairmaire (L.). Chalceas (monogr.), 408. — Cicindela chloris, 414. — Cicindelidæ de la Nouvelle-Zélande (Voyage de l'Erebus et du Terror, par M. White), traduction, 84. — Pogonocherus pilosus, 234. — Saphanus spinosus, 414. — Zuphium mauritanicum et Chevrolatii.	416
Chavannes. Coccus psidii et casisæ.	410	Ferté Sénéctère (de la). Anthicites, 410. — Metæchus paradoxus.	412
Christol (de). Palæotherium.	102	Fischer de Waldheim. Orthoptères de Russie.	32
Collin. Necrophorus cadaverinus, 415. — Spælotis præcox.	416	Flourens. Centres nerveux (effet de l'éther sur les), 100. — Exostose dans une défense d'Éléphant, 55, 56. — Formation des os, 55. — Inhalation de l'éther.	55, 98, 105
Cornay. Morphologie humaine, 369. — Oiseaux (class. nouv. des).	360	Garnier. Troglodyte (nids de).	32
Coste. Caduque de l'homme, 175. — Oologie.	140	Gaubil. Catalogue des coléoptères d'Europe et d'Algérie.	270
Costa (A.). Agonosoma spectabilis, 235. — Aradus, 301. — Aspongopus affinis et marginatus, 235. — Astomella Vasselii, 302. — Blaps fatidica (difformité), 302. — Bruchus scutellaris, 302. — Centrotus genistæ, 302. — Cicada orni, 302. — Microlépidoptères, 202. — Podops siculus.	302	Gaudry. Pucerons verts (apparition de).	298
Costa (O. G.). Pennelles (circul. des).	287	Geoffroy-Saint-Hilaire (Isidore). Acclimatation et domestication	
Crespon et Guérin-Méneville. Insectes nuisibles à l'olivier et au mûrier.	60		
Debeauvoys. Remarques sur les Abeilles.	417		
Decaisne. Voyage en Zélande.	105		
Delacoux. Entomogénoses des pays chauds.	124		
Delegorgue. Mœurs du Lion, 113. — Voyage dans l'Afrique australe.	272		
Delessert. Collections d'hist. nat.	108		

des animaux, 347. — Apar (monogr.) 135. — <i>Brachyurus calvus</i> , 137. — <i>Lama (naturalis.)</i> , 404. — Vie, travaux et doctrine scientifique d'Et. Geoffroy-St.-Hilaire. 230	<i>lephila porcellus</i> attaqué par des végétations parasites. 414. 415
Gerdy. Inhalation de l'éther. 56	Guérin-Méneville et Robert (E.). Muscardine. 376
Gervais. Bouquetin fossile des Cévennes, 142. — Foraminifères (physiologie des), 291. — <i>Nanodes tamarisci</i> . 408	Guichenot. <i>Cossyphus opercularis</i> et <i>unilineatus</i> , 282. — Poissons du Chili (géographie), 333. — <i>Pomanotis</i> (monog.) 390
Gervais et Marcel de Serres. Fossiles de Montpellier. 174	Hartlaub. <i>Cœreba nitida</i> , 84. — Oiseaux décrits par M. De Lafresnaye (note sur des), 64. — Oiseaux du Paraguay, 240. — <i>Piaya cinnamomeiventris</i> , 291. — <i>Tityra leconota</i> , 418. — <i>Tanagra zenoides</i> . 417
Ghiliani et Lucas. <i>Leptus</i> du Para. 237	Hollard. Tentacules des actinies. 406
Good. Structure des nerfs. 107	Hombres-Firmas (d'). <i>Terébratules nouvelles</i> . 138, 175
Goureau. <i>Alysia truncata</i> , 412. — <i>Anthomyia platyura</i> , 412. — Diptères de l'Iris <i>pseudo-acorus</i> , 239. — Insectes gallicoles. 412	Imée. Aphidiens (ravages des). 100
Graëlls. <i>Cebrio Carrenii</i> , 292. — <i>Megacephala euphratica</i> , 414. Mollusques terrestres et fluxiatiles d'Espagne. 32, 172	Javet. <i>Apion Waltonii</i> , 414. — <i>Brososoma baldense</i> , 414. — <i>Laricobius Erichsonii</i> . 414
Graslin. Lépidoptères de la France occidentale. 238	Joly et Leymerie. Nummulites. 249
Gros. Cestoïdes (génération spontanée). 267, 268	Julien (Stanislas). Insectes produisant de la cire, d'après les auteurs chinois. 410
Gruby. Inspiration de l'éther. 56	Laboulbène. <i>Gracilia timida</i> , 236. — <i>Rhizotrogus marginipes</i> . 230
Guenée. Sur M. Fischer de Roslerstamm, 236. — Sur de Villiers. 302	Lacau hie. Vessie urin. du Cochon. 32
Guérin-Méneville. <i>Akis punctata</i> (mœurs de l'), d'après M. Mulsant, 24. — Animaux articulés de l'Algérie : note sur le travail de M. Lucas sur ce sujet), 370. — <i>Bombyx Mittrei</i> , 239. — <i>Bombyx mori</i> , 239. — Candidature académique, 98. — Coleoptères d'Abysinie, 49. — Coleoptères (remarques sur quelques), 110. — <i>Cyclostoma litherii</i> , 1. — Décade entomologique (1 ^{re} coleoptères), 2. — <i>Elater murinus</i> ou <i>niger</i> (larve de l'), 370. — Insectes nuisibles à l'olivier (<i>Dacus oleæ</i> et <i>Tinea oleella</i>), 27, 346. — <i>Lama (naturalis.)</i> , 403, 405. — <i>Lepura muscardinée</i> , 415. — <i>Lycus</i> (espèces nouvelles de), 220. — Mission entomologique, 111, 236. — Muscardine, 232, 270, 413. — <i>Pimelia bipunctata</i> , 408. — <i>Psyllides</i> , 413. — <i>Saperda (Calamobius) gracilis</i> , 234. — <i>Scolytus amygdali</i> , 240, 413. — <i>Xyloteles</i> , 169. — Zoologie appliquée à l'agriculture. 230	Lacordaire. Coleoptères subpentamères phytophages. 299, 304
Guérin-Méneville et Blanchard (Major.) <i>Megacephala euphratica</i> . 382	Lafresnaye (De). <i>Aptenodytes patagonica</i> , 241. — <i>Cacicus uropygialis</i> , 218. — <i>Dendrocolaptes</i> (monogr.), 209. — Oiseaux d'Australie et de Tasmanie, d'après M. J. Verreaux, 211. — Oiseaux de Bolivie, de la Nouvelle-Grenade et de Panama, d'après M. Delâtre, 45, 67. — <i>Orthonyx spinicaudus</i> , 211, 241. — <i>Piaya cinnamomeiventris</i> , 250. — <i>Ptilochloris armatus</i> , 182. — <i>Ramphocelus varians</i> , d'après M. Delâtre, 215. — Réponse à des observations ornithologiques de M. Hartlaub, 80. — <i>Saurothera</i> (monogr.), 353. — <i>Tanagra gyrola et zena</i> , 275. — <i>Todus viridis</i> , 326. — <i>Trogon Xalapensis</i> et <i>Couroucous</i> en général, 180. — <i>Upupa, Promerops</i> et <i>Epimachus</i> . 246
Guérin-Méneville et Crespon. Insectes qui attaquent l'olivier et le mûrier. 60	Lavalle. Crustacés décapodes (anatomique). 26
Guérin-Méneville et Pierret. Dei-	Lebert et Prévost. Os du cœur du poulet. 56
	Lefebvre de Cérisy. Meuble entomologique, 413. — <i>Vanessa polychloros</i> et <i>urticæ</i> . 414
	Lefebvre (Alex.). <i>Scolytus pruni</i> 200, 407, 416
	Lefebvre (Th.). Voyage en Abyssinie. 49, 152

Leprieur. <i>Aræcerus coffeæ</i> , 298. —	Orbigny (Alc. d'). <i>Brachiopodes</i> . 264,
<i>Colymbetes bipustulatus</i> , 292. —	266
<i>Cryptcephalus gracilis</i> , 270. —	Orbigny (Ch d'). Dictionnaire uni-
<i>Hydrophilus aterrimus</i> , 200. —	versel d'hist. nat. 52
<i>Sylvanus</i> sp. nova. 298	Panizza. <i>Reptiles</i> (anat. physiol.), 198
Leprieur et Lucas. <i>Ogcodes gibbo-</i>	Pappenheim. <i>Didelphis Virginiana</i>
<i>sus</i> . 300	<i>fenelle</i> (anat.), 55. — <i>Langue</i>
Lesson. <i>Huppes</i> et <i>Promerops</i> . 302	<i>humaine</i> (anat.), 104. — <i>Moeile</i>
Lévy et Bouchut. Mort réelle et ap-	<i>épineire</i> (moiricité et sensibilité)
parente. 101	105. — <i>Nerfs</i> (structure), 107. —
Leymerie et Joly. <i>Nummulites</i> . 249	<i>Plume</i> (organis.), 405. — <i>Stem-</i>
Lucas. <i>Anthia sex-maculata</i> , 415.	<i>mates des animaux articulés</i> . 311
— <i>Anthocharis Levaillantii</i> , 269.	Pappenheim et Bryant. <i>Cerveaux</i>
— <i>Carabus nodulosus</i> (difform.),	<i>des oiseaux</i> . 266, 377
237. — <i>Cicindela Ritchii</i> , 415. —	Parzudaki. <i>Iodopleurus Isabellæ</i> . 186
<i>Cigaritis Massinissa</i> , 415. — <i>Co-</i>	Perris. <i>Cylindrotoma macroptera</i> ,
<i>léoptères de Phalsbourg</i> , 207. —	234. — <i>Donacia sagittaria</i> , 205.
<i>Coleoptères et Hémiptères de Bit-</i>	— <i>Eumenes infundibuliformis</i> ,
<i>che</i> , 407. — <i>Coræbus amethysti-</i>	233. — <i>Limnobia dispar</i> , 234. —
<i>nus</i> , 206. — <i>Criocephalus rusti-</i>	— <i>Lixus augustatus</i> , 205. — <i>Lon-</i>
<i>cus</i> , 300. — <i>Deilephila lineata</i> ,	<i>chæa nigra</i> , 206. — <i>Mycetophila</i> ,
415. — <i>Epeira diadema</i> , 299. —	207. — <i>Sciaphila unimaculata</i> . 234
<i>Epsinus truncatus</i> , 239. — <i>Eu-</i>	Pfeiffer. <i>Coquilles nouvelles</i> (fig.
<i>teles Vigorsii</i> , 207. — <i>Forficisila</i>	et descript.), d'après M. Philippi. 20
<i>annulipes</i> , 301. — <i>Gryllus</i> (suc-	Philippi. <i>Coquilles nouvelles</i> (fig.
<i>cin</i> contenant un', 412. — <i>Ixodes</i>	et descript.) 20
<i>Gervaisii</i> et <i>fusco-lineatus</i> , 411.	Pierret. <i>Arge galatea</i> , 300. — <i>As-</i>
— <i>Latroedectus marsius</i> , 269. —	<i>scalaphus longicornis</i> , 298. — <i>Him-</i>
— <i>Lixus anguinus</i> et <i>inops</i> , 415. —	<i>mera parvularia</i> , 301. — <i>Satyrus</i>
— <i>Odynerus spinipes</i> (nid d'), 406.	<i>œdippus</i> , 299. — <i>Sphynx Dahlii</i>
— <i>Pterometrus Gaubiloïdes</i> et	(diff. var.), 298. — <i>Vanessa mor-</i>
<i>cœlatus</i> , 407. — <i>Satyrus briséis</i> ,	<i>rio</i> . 414
299. — <i>Scytodes thoracica</i> . 306	Pierret et Guérin-Méneville. <i>Dei-</i>
Lucas et Ghiliani. <i>Leptus du Para</i> , 287,	<i>lephila porcellus</i> attaqué par des
30	<i>vegetations parasites</i> 414-415
Lucas et Leprieur. <i>Ogcodes gibbo-</i>	Poggiale. <i>Sang des animaux nou-</i>
<i>sus</i> . 300	<i>veau-nés</i> . 365
Macquart. <i>Coccus salicis</i> , 298. —	Pouchet. <i>Culex pipiens</i> , 250. —
<i>Cryptophagus (Atomaria) linearis</i> ,	<i>Grenouilles</i> (diff. nouv. dans le
269. — <i>Coléoptères nuisibles</i>	<i>squelette des</i>), 381. — <i>Nerites</i>
<i>à l'agriculture</i> <i>Elater segetis</i> et	(monogr.) 381
<i>Alica oleracea</i> 240, 300. — <i>Ta-</i>	Prévost, <i>Contraction musculaire</i> . 176
<i>chinaires</i> . 229	Prévost et Lebert. <i>Os du cœur du</i>
Magendie. <i>Nerfs rachidiens</i> (in-	<i>poulet</i> . 56
<i>fluence des</i>) sur le mouvement	Pucheran. <i>Cerf</i> (monogr.), 141. —
<i>du cœur</i> . 405	<i>Races humaines</i> , 33. — <i>Strigops</i>
Marcel de Serres et Gervais. <i>Mam-</i>	<i>habroptilus</i> . 385
<i>mifères fossiles de Montpellier</i> . 174	Quatrefages (de). <i>Annelés</i> (types
Matteuci. <i>Electricité animale</i> . 105	<i>inf. des</i>). 174
Maissiat. <i>Vases pour les collections</i>	Rambur. <i>Agrotis Graslinii</i> et <i>li-</i>
<i>d'hist. nat</i> . 100	<i>pura</i> , 238. — <i>Episema hispana</i> . 238
Mellié. <i>Cis</i> (monogr.). 108	Ray et Selys-Longchamps (de).
Melly. <i>Goliathus</i> (réunion de plu-	<i>Arvicola cunicularius</i> . 312
<i>sieurs espèces en une seule</i>). 271	Récluz. <i>Mollusques bivalves</i> , <i>Me-</i>
Monti. <i>Ichthyologie de Come</i> . 170	<i>sodesma Chemnitzii</i> , <i>Arthemis</i>
Morelet. <i>Helicina constellata</i> . 144	<i>poliana</i> et <i>Pholas subtruncata</i> . 336
Mullot. <i>Puits artésien</i> . 97	Reiche. <i>Ochodeus chrysomelinus</i> ,
Mulsant. <i>Akis punctata</i> (mœurs	292. — <i>Scolytus pruni</i> . 407
<i>des</i>). 24	Richardson. <i>Ichthyologie des mers</i>
Nicolet. <i>Circulation du sang chez</i>	<i>de la Chine et du Japon</i> . 64, 171
<i>les Coléoptères</i> . 27	Robert (E.). <i>Scolytus</i> (mœurs des). 202
Nordmann (de). <i>Fossiles de la Rus-</i>	Robert (E.) et Guérin-Méneville.
<i>sie méridionale</i> . 248	<i>Muscardine</i> . 376

Robin. Tubes nerveux.	203	gilla funeбра, 180. — Macronix	
Robineau-Desvoidy. Diptères (re-		Ameliæ, 252. — Goût de la mu-	
marques générales).	206	sique chez les oiseaux.	178, 250
Rondani. Ochlithera Schembrii.	237	Truqui et Burmeister. Amphicoma	
Rouault. Palæontologie de la Bre-		(monogr.)	161, 352
tagne et de l'Anjou.	138	Tyzenhauz. Canards sauvages (co-	
Sacc. Oiseaux (œufs des).	203	loration en rose des).	373
Sappey. Vaisseaux lymphatiques		Valenciennes et Blanchard. Vers	
de la langue.	406	(organis.).	203
Schembri. Leucospis Costæ.	301	Valenciennes et Ehrenberg. Infu-	
Scortegagna. Fossiles du mont		soires du Lebiasina bimaculata.	287
Zopaga, 134. Nummulites et		Vallot. Cynips atra, 204. — Mala-	
Nummulites.	64	chius bipustulatus.	231
Sély-s-Longchamps (de). Campa-		Van Beneden. Infusoires (reprod.	
gnols ou Arvicola (distr. géogra-		des).	263
phique des). 305. — Libellules		Velpeau. Effet produit par l'éther.	53
d'Europe et Libellula albistyla,		Verreaux (J.) Aptenodytes patago-	
cynos, Ramburii et Æschna		nica, 241. — Orthonyx spinica-	
alpina, 407. — Passer pusillus		us.	211, 241
et Sylvia icterina.	120	Villa. Obiezoni, etc.	32
Sély-s-Longchamps (de) et Ray.		Vincent. Maladie des pommes de	
Arvicola cunicularius.	312	terre.	378
Séguier. Déraillement des chemins		Vörlik. Membranes séreuses (syst.	
de fer.	97	nerveux).	31
Serres. Inhalation de l'éther.	55, 66	Walckenaër. Tetragnatha (Tri-	
Serville. Metæchus paradoxus, 410.		gonæ) gibbosa.	292
— Pseudophana europæa.	410	White. Coléoptères de la Nou-	
Strickland. Ornithologie.	64, 265	velle-Zélande du voyage de	
Tarragon (de). Colobus guereza et		l'Erebus et du Terror, etc.	84
Phascogale Virginicæ, 177.—Frin-			

FIN DES TABLES.

État actuel de la Société Cuvierienne.

La Société a perdu cette année : 159. M. le baron Delessert, mort. — 160. M. Génè, mort. — 461. M. Reiche, démiss. — 162. M. Von Winter, id. — 163. M. le duc de Rivoli, id. — 164. M. Davergne fils, id. — 165. M. Jolly, id. — 166. M. B. Gravina, id. — 167. M. Pouchet, id.

Nous avons inscrit : 311. M. Ansement, à Paris. — 312. M. Delaberge, à Paris. — 313. M. Degland, à Lille. — 314. M. Perroud, à Lyon. — 315. M. Hewitson, à Londres. — 316. M. le comte de Mombron.

Il y a aujourd'hui 316 inscriptions
Nous avons perdu 167 membres.

Il reste donc 149 membres le 31 décembre 1847 (1).

(1) Sur ce nombre 20 sont dispensés de payer, reste 129 cotisations réelles. (Voir la fin de 1846.)

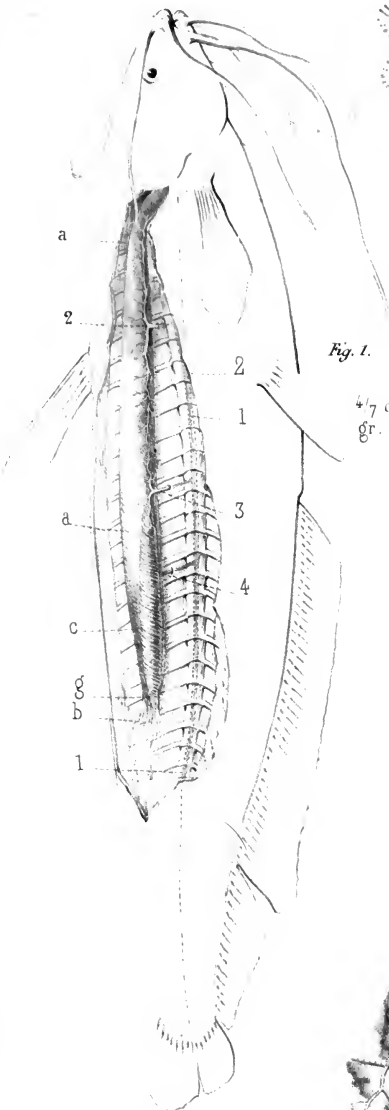


Fig. 1.

4/7 de la gr. nat.

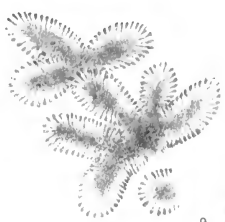


Fig. 4.

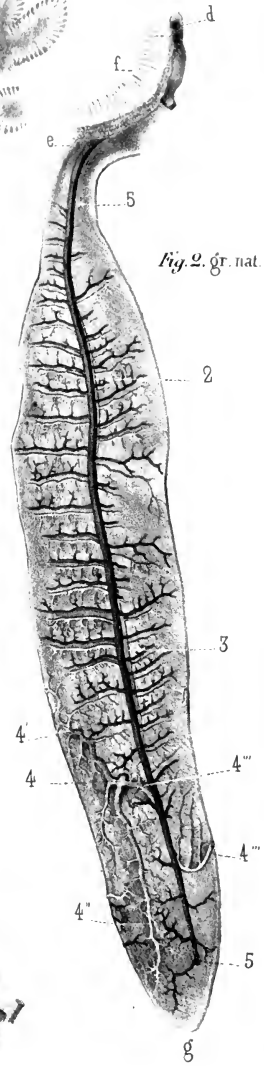


Fig. 2. gr. nat.



Fig. 5.

3/11
Luc ha 100



949-50
2/63 9/13

